



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

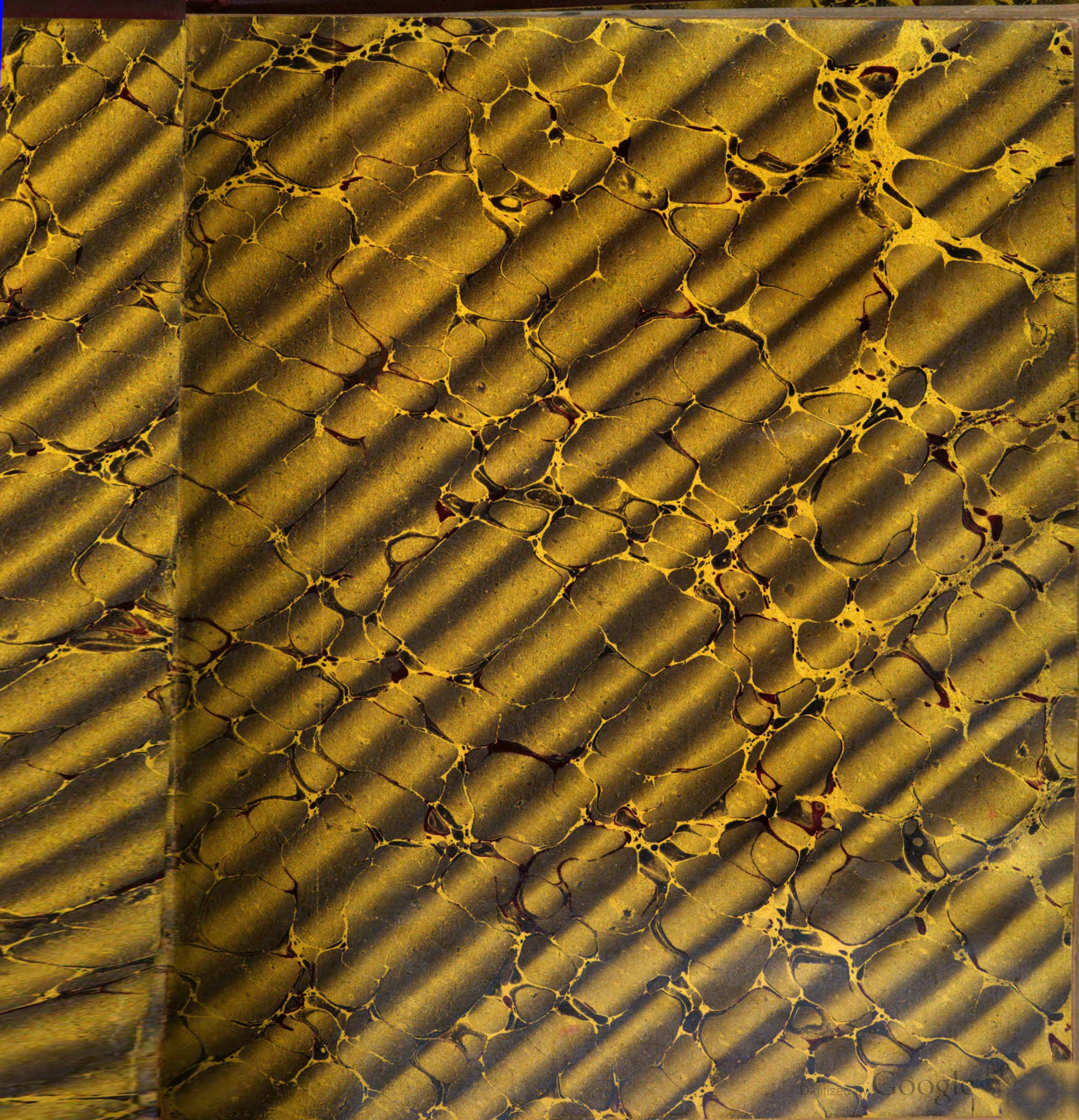
Princeton University Library



32101 073049684

219
17
5
V.2





ÉTUDES
POUR SERVIR A UN GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE
DU PATOIS PICARD

PAR M. J.-B. JOUANCOUX

ET M. DEVAUCHELLE.

DEUXIÈME PARTIE G — M.

ÉTUDES
POUR SERVIR A UN GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE
DU
PATOIS PICARD

PAR

M. J.-B. JOUANCOUX

Membre correspondant de la Société d'Émulation d'Abbeville et de l'Académie d'Amiens

ET

M. DEVAUCHELLE

Juge de Paix

DEUXIÈME PARTIE

G — M



AMIENS

IMPRIMERIE DE T. JEUNET

RUE DES CAPUCINS, 43

—
1890

UNIVERSITY
LIBRARY
PRINCETON, N.J.

YTERBIVU
YHARLI
J.M. MOTEDH99



AVERTISSEMENT

Je publie aujourd'hui le second volume de mes Etudes pour servir à un glossaire étymologique du patois picard.

Je donne, comme dans le premier, le mot et ses différentes formes, sa signification et ses acceptions, son historique et enfin son étymologie : c'est le plan qu'a suivi Littré dans son Dictionnaire de la langue française.

Depuis la publication de mon premier volume, il s'est formé une nouvelle école philologique qui n'approuve pas cette manière de procéder. Cette école veut qu'on fasse la topographie des patois, en d'autres termes, qu'on étudie le patois de trois ou quatre mille localités disséminées sur la surface de la France et qu'on y relève, pour les lui fournir, des formes, toujours des formes, rien que des formes. A ses yeux, l'historique des mots est, pour le moment, inutile, toute recherche étymologique prématurée et l'orthographe phonétique obligatoire.

Bien que cette école soit toute puissante et distribue dans ses revues et comptes-rendus la louange ou le blâme, selon qu'on se soumet ou résiste à ses exigences, je n'ai pu me résoudre à la suivre dans la voie qu'elle a tracée. J'ai sous les yeux deux spécimens des travaux qu'elle prône et recommande. L'un est une simple et sèche liste de mots rangés par ordre alphabétique, une véritable et ennuyeuse litanie bien plutôt qu'une étude. L'autre est la monographie très savante et très remarquable d'un patois local, calquée en grande partie sur le plan suivi par les Allemands dans certaines de leurs éditions de nos vieux poèmes. Ce n'est pas que des listes de mots ou des monographies demandent beaucoup de temps et de recherches, — on peut faire les premières en quinze jours, les autres en trois ou quatre mois, —

3219
1717
18

J. 2

JUL 12 1917 288190

mais je pense que le relevé de toutes les formes locales, même en le supposant possible, est un travail absolument insuffisant et que, dans l'étude des patois, trois choses doivent être menées de front, la forme, l'historique et l'étymologie, parce que, sans elles, cette étude manque de vie et d'intérêt, tandis que réunies, rapprochées et comparées, elles se complètent et surtout s'éclairent l'une par l'autre. Je puis me tromper dans ces vues, je m'en consolerais facilement en pensant que j'ai pour moi l'exemple et l'autorité de Littré.

Encore deux mots.

La publication de ce volume a été retardée par l'affaiblissement de ma vue qui m'a rendu, pendant plusieurs années, tout travail impossible. Heureusement mon ami et collaborateur, M. Devauchelle, m'a prêté un concours très actif et fourni un contingent considérable de documents et d'observations personnelles. Je dois donc — et je le fais avec reconnaissance, — associer son nom au mien dans l'œuvre commune de nos *Etudes sur le patois picard*.

J.-B. JOUANCOUX.

Cachy, le 1^{er} Décembre 1890.

G

GAS, luron. Apocope de *gars*, radical de *garçon*, pic. *garchon*. Ce mot ne s'applique jamais à un sujet féminin.

GABEGIS, embrouillement, confusion; menée secrète; grabuge. La finale *te* que Corblet donne à ce mot est bonne pour le parler de Paris dans lequel il est féminin: « Il y a là de la *gabegie*. » Notre forme picarde est du masculin et nous disons: « Vlà (voilà) un *bieu* (beau) *gabegis*. On lit dans Crinon :

« Pusse eq (puisque) nous s'rons aussi riches
| l'un q' l'eute (autre)
En (on) n' voura pus (plus) soire (faire) rien l'un
| pour l'eute.
Vous convarez (convieudrez) q' cha fra (fera) du
| bien gabgi,
Si, comme en (on) dit, en va tout partagi » (par-
| tager).

(SATYRE I.)

Le radical de ce mot est l'ancien français *gab*, moquerie, lequel est d'origine noroise: suédois *gabb*, moquerie. On trouve, en vieux français, un verbe *gabuer*, au sens de *moquer*:

« Ainsi le jouvenceul gabuzé... »

(LE JOUVENCEL dans *Lacorne*.)

D'un autre côté, le provençal a l'adjectif *gabefaire*, rusé, trompeur.

C'est à ces formes que se rattache le substantif *gabegie*, *gabegis*.

GADRICHE, sub. fém. Mot composé. Il y a là le préfixe péjoratif *ca* adouci en *ga* ou le préfixe intensitif *ga* pour *gar* que l'on retrouve dans le français *galoper* (formé de *hlaupan*, courir, et de *ga* pour *gar*, out-à-fait, entièrement) et le substantif *driche*. L'éditeur de Crinon donne à *gadriche* le sens de *farce*, *bouillie*: c'est, on le verra tout à l'heure, quelque chose de pire que cela. Je cite notre poète picard:

« Quand en (ou) ervient dens (dans) l'éout tout
| à nage,
Qu'en (on) est sans cair (cœur), triste et
| découragi,
Manquant de feroche et meun (meun) coume
| gadriche. »

(SATYRE XXIII.)

Je ferai observer en passant que *ol* du

latin *mollis*, mol, mou, a donné *eu* dans le patois du Vermandois.

Venons au sens et à l'origine de *driche*.

Driche, substantif, a la même origine que le verbe *dricher*, avoir la diarrhée: la *driche* est la diarrhée et son produit. On a vu sous *Dringuer* que nous avons le verbe *drinsser* et le substantif *drinsse*. Ces derniers mots sont ils une déformation de *dringuer*, *dringue*, et *driche* est-il *drinsse* avec chute de *n* et changement de *ss* en *ch*? *Driche* et *dricher* se rattacheraient-ils plutôt à l'islandais *drít*, excrément, ou au néerlandais *drijten*, avoir la diarrhée? Des deux côtés il y a des difficultés, et il me semble difficile de se prononcer.

GADROU dans l'expression *Marie Gadrou*, femme peu soigneuse, négligente. Ce mot est une contraction, avec changement de *l* en *r*, de l'ancien néerlandais *gadelous*, négligent, nonchalant, peu soigneux. *Gadelous* est lui-même composé de *gade*, soin, et de *loos*, sans: c'est le *careless* anglais. Quant au nom de Marie, il précède d'ordinaire les épithètes plus ou moins malsonnantes employées pour qualifier la plus belle moitié du genre humain: *Marie bon-bec*, *Marie drouillon*, *Marie tout-touille*, etc., etc. Dans le Hainaut, Marie signifie *servante de curé*. De là le proverbe suivant relevé par le Dr Sigart: « C'qui goûte (ragoute, convient) à Marie, i (il) faut que l'curé l'maingé. » (mange)

Dérivés: *Gadrouiller*, gâter, gâcher, détériorer, mal exécuter un travail quelconque. La forme du Hainaut est *gadouiller*. M. Devauchelle a relevé la forme *engadrouiller* dans un document du XIV^e siècle:

« Item, que on ne puist, en le juridicion de le
« ville d'Amiens, vendre blans (blancs) draps
« engadrouillez par croye (craie) ne nulle blan-
« queur dechevable sur X sols d'amende... »

(Ord. de l'Esch. d'Amiens relat.
aux pareurs de draps, 1346.)

Gadrouiller se dit au sens de *dissiper, dépenser follement*.

« En vot (ou voit) tout déplémé
Ch'peuve (pauvre) ouvrier, bien souvent affamé,
En gadrouillant à maqui (manger) pis (et) à
| boire... »
(Crimon, Satyre XI)

Je ferai observer en passant que le *au* du latin *pauper*, pauvre, a donné *eu* dans le patois du Vermandois.

Gadrouillis ou *Gadrouillage*, toute chose faite sans soin ; travail quelconque manqué ou mal exécuté. Par extension, ces mots s'employaient jadis au sens de *mets mal préparé, macédoine, ragoût*. On lit dans la *Suite du célèbre mariage de Jeannin*, (XVII^e s.) tième siècle :

« Et pis (puis) de chamailler à deux mains, tique
| toque,
Heequant (coupant) tout par morechaux. Et de
| foire (faire) pâtés,
Et de foire watieux et de foire lardés,
Tant de tartes, de flans et tant de rapaillie,
De cauchons, de vitiots et tant de gadrouillie. »

Gadrouilleux, adj. au fém. *Gadrouilloire*, qui travaille mal, qui gâte l'ouvrage, qui dépense follement ou inutilement son argent.

Dans le nord du domaine picard, on emploie le mot *gadoule* au sens de choses diverses mêlées d'une manière dégoûtante, mauvaise sauce, mauvaise boisson, et *gadoulier* à celui de remuer ce est au fond d'une eau troublée. Nous avons ici *badroule* au sens de mets mal préparé et de boue liquide. Je suis porté à croire que *gadoule* est le même mot que *badroule* avec une permutation des lettres *b* en *g* dont on a plusieurs exemples en comparant le picard *glode*, blouse, et le provençal *blode*, le nom de localité *Saint-Galmier* et le latin *Sanctus Baldomerus*. Cette permutation se retrouve dans le parler des environs de Corbie où les habitants disent *Rtguemont* pour *Ribemont* (nom de village). De même *brongne*, tête, en picard, et *grongnée*, coup sur la tête, dans le dialecte de l'île de France, (V. *La Passton* d'Arnoul Gréban.)

GADRU, adj. On dit d'un tout jeune enfant qui est vif, éveillé, gaillard, bien portant, qu'il est bien *gadru*. *Gadru* est composé du préfixe intensitif *ga* pour *gar*, *gaer* (tout-à-fait, entièrement) qu'on a vu sous *gadriche* et de *dru* venu du celtique, gall. *druth*, gaillard, fringant, Kymr. *drud*, vigoureux.

J'ai donné sous *Dru* une citation dans laquelle ce dernier mot a le sens de *tout élevé, vigoureux*.

On verra plus loin que le préfixe *gar* est resté en entier dans *gargote, garloper*.

GAFÉE. Les femmes de mon village disent d'un petit enfant : « I rit à *gafées*, » il rit aux éclats. On emploie aussi ce mot au singulier et l'on dit d'un enfant qu'il a fait une *gafée* de rire. Nous avons, en français, la locution *rire à gorge déployée* : *gafée* serait-il un dérivé de *gave*, gosier, gorge, avec *f* pour *v* ? Le changement de *v* en *f* (*cheve, chef, tête*) me paraît acceptable, et le sens de *gafée*, gorgée, n'est pas du tout mauvais.

GAFFER, manger avidement, bâfrer. Ce sens n'est pas le sens primitif, comme le montre l'origine de ce mot. En effet *gaffer* est le même mot que le provençal *gafar*, qui signifie *saisir, accrocher, attraper, déchirer, mordre*. Nos voisins de la Seine-Inférieure ont le substantif *gaffée*, morsure de chien, et, comme nous, *gaffer*, manger en glouton, comme un chien.

L'origine de ce mot est *gaffe*, longue perche munie d'un *croc*, venu du celtique *gaf*, *croc*. *Gaffe* a donné *gaffer*, accrocher, mordre, et, par extension, *happer, manger avidement*.

GAFOUILLER. C'est, avec adoucissement de *c* dur en *g*, le même mot et le même sens que *cafouiller*. (V. ce mot.)

GAGA, subst. des deux genres. Ce mot signifie *enfant gâté* ; on dit : « Ch'est un grand *gaga* », c'est un grand gâté, en parlant d'un enfant.

Location : *Parler gaga*, parler comme les enfants gâtés, en traînant la voix et sur un ton de plainte.

Ce mot est une apocope de *gaté* avec redoublement de la syllabe conservée,

comme dans *pépère*, père, *mémère*, mère, *sœusœur*, sœur, etc.

GAGNAGE ou **GAINGNAGE**. Ce mot s'emploie au sens général de *gain*, *salatre*, mais spécialement, dans certaines localités, à celui de *portion de récolte due au moissonneur pour son travail*.

Gagnage se trouve dans Oudin (1679) au sens de *champ cultivé*. Un Vocabulaire du XIII^e s. édité par le P. Labbé en 1661, porte : « *Agricoltura*, gaingnage. »

Edouard Paris a relevé ce dicton burlesque en partie double :

« Ch'ti (celui) qui gaingne au c'menchement

I (il) perd à la fin :

Ch'est éorit dessus l' queue d'un lapin. »

Mais on répond :

« I (il) n'est que d' prendre l'avanche :

Ch'est éorit d'zous (sous) s' panche. »

Gagnage est un dérivé de *gagner* qui correspond à l'ancien haut allemand *weidanjan*, faire paître, et, par extension, retirer un gain du pâturage, puis de la culture, et enfin, en général, retirer un gain.

GAI (*guai*, monos), **geal**. Cette forme est commune au picard et au vieux français :

« Si je vois (vais) là, je vous chastolerai
Del poing senestre; me ressemblez un gai
Qui siet sor l'arbre où je volontiers trai. »

(RAOUL DE CAMBRAI.)

— « En un leu (lieu) avoit rossigniaus,
En l'autre, gais et estorniaus. »

(LA ROSE.)

Le mot *gai* est d'origine germanique, haut allemand *gah*, vif, alerte. On a appelé cet oiseau *le vif*, *l'alerte*, comme on a appelé l'âne *le baud*. c'est-à-dire *le content*, h. all. *bald*, comme on a appelé le goupil, *le renard*, c'est-à-dire *le rusé*, all. *reginhart*, même sens. On voit que le substantif picard *gai*, le substantif français *gai*, et l'adjectif *gai* qui est commun au picard et au français, sont absolument le même mot. L'adjectif avait déjà donné au XII^e siècle un substantif signifiant *fête*, *réjouissance*, *gaîté*, comme le prouve la citation suivante :

« La nuit demain grant gahil :

Le vin querent, les bestes tuent,

Assez boivent, assez menjuent. »

(Rom. de Rou, pass. rel. par LACURVE.)

On trouve en langue d'oïl le dérivé *gayerte*, au sens de *divertissement*. (Voyez Gloss. d'Hippen.)

Aujourd'hui encore *gai* est le nom d'un divertissement d'une espèce particulière : c'est un tir au fusil dont les prix sont un fusil, une pendule, une montre, etc. Dans mon enfance, on suspendait par le bec un dindon ou une oie ou un canard ; pour gagner le prix du *gai*, il fallait partir, les yeux bandés, d'une distance donnée, et, avec un sabre, couper le cou de l'animal. On enterrait aussi un coq ou un lapin de manière à ne laisser que la tête hors de terre : il fallait, pour gagner, tuer la bête en lançant, d'une distance donnée, soit une pierre, soit un de ces silex que les Picards nomment *cailleux* (cailloux) *cornus*. On appelait tout cela *tirer l'gai*. Cette coutume est ancienne : M. Devauchelle a relevé dans les *Coutumes* publiées par M. Bouthors :

« Si aucun se avanche, sans licence
« d'icelluy seigneur (de Raincheval) ou
« de ses officiers (préposés) de mettre ou
« prendre, ès mettes (limites) d'icelle
« seignourie, aucun cestœuf, flaches,
« bouille, pris (prix) ou *gay* pour raison
« et affin (à fin) d'aucuns jeux, esbatte-
« mens, pareillement oisons, anettes (ca-
« nards) ou autres volilles pour icelles
« ruer et abatre, il commet amende de
« LX solz parisis. »

(Cout. de RAINCHEVAL, 1507.)

Je ne veux pas oublier de noter qu'à Noyen, comme en Normandie, on dit *gail* pour *gai*, *geal*, avec l'adventice : cette forme doit être fort ancienne comme on le voit par la citation du Roman du Rou qui porte *gahil*, lequel devait alors se dire aussi bien au sens de l'oiseau appelé *gai* qu'à celui de *divertissement*.

Gai, *geal*, a donné le diminutif *gaiot*, fém. *gaiotte*, qui se dit des quadrupèdes, par exemple des moutons dont la toison est de plusieurs couleurs, comme le plumage des *gais*, *geais*.

Quand un homme dit : « *Tiens, j'ai unne (une) idée*, » il est rare que, jouant sur les mots, on ne lui réponde pas : « Un nid d'ais (abeilles) n'est point un nid d' *gai*. »

GAILLETTE, mériée. Je ne connaissais pas ce mot. M. Devauchelle m'écrit qu'il a été relevé par Edouard Paris à Cottency, localité située près d'Amiens.

Interrogée par moi ces jours derniers, une de mes voisines qui est, comme disent les Picards, *née native* de ce village, m'a confirmé le fait.

On a vu sous *Gadrou* que les lettres *b* et *g* permutent quelquefois : *Sanctus Baldomerus, Saint Galmier* ; provençal *blode*, blouse, picard *glode* ; français *bartolé*, picard *grtolé*, etc. Je m'en tiens, on le voit, à des permutations de lettres initiales. Ces permutations, je le sais, sont insolites et on pourrait les appeler des corruptions. Quelles qu'elles soient, elles constituent un fait dont on verra encore des exemples. Le *b* est-il descendu à *v* lequel devient facilement *g* comme le montre le mot français *vent-meux*, devenu chez nous *vrimeux*, puis *grimeux* ? D'autres, plus compétents que moi, expliqueront sans doute ce phénomène. Quant à moi, j'en reste au fait que je signale.

Ceci dit, j'arrive à l'origine de *gaille*.

La désinence *ette* indique clairement un diminutif.

Le primitif est donc *gaille*.

La méprise pouvant être considérée comme une baie, je crois que *gaille* correspond au latin *baccula* réduit à *bacula*, lequel a pu, par le changement régulier de *acula* en *mille* — *macula*, maille — donner originairement *batlle*, puis, par permutation ou corruption de *b* en *g*, *gaille*, primitif de *gaillette*.

Gaille se dit dans le nord du domaine picard, dans le Hainaut et le Brabant, mais au sens de *noix* : les Liégeois le prononcent *guetle*.

« *Gaille*, subat. fém. noix, fruit du gailier.

« *Gatlier*, noyer. *Juglans regia*. »

(Gloss. Mont. par le Dr SIGART.)

M. Devauchelle a relevé dans l'*Arménique* (almanach) de Mons, 1865 :

« ... On voit bé (bien) à vo mine, « quand vos sortez de delà, que vos avez « ramassé aute (autre) chose qu'enne « pougnie (une poignée) d'sottises, ou « bé d'z (des) escafutes (écailles) de *gaille*. »

Le Dr S gart fait venir *gaille* de *galgulus*. Je trouve ce dernier mot dans Quicherat au sens de toute espèce de baie ; mais je ne puis savoir si *galgulus* a pu

se transformer en *gaille* dans les environs de Mons : près d'Amiens, il eut donné *gaugle*, *gaule*. Ce dernier existe ici, mais au sens de *noix très grosse*, comme on le verra plus loin.

Je suis bien aise de citer ici Quicherat.

« *Galbulus*, *i*, M. Varr. Pomme de « cypres ? Gloss. Isid. Toute espèce de « baie.

« ? *Galgulus*. Plin. Gloss. Isid. Voyez « *Galbulus*. »

Quicherat donne ces deux formes avec le point d'interrogation qui marque le doute ; mais elles n'en présentent pas moins *g* pour *b* comme dans *Saint Galmier*, *glode*, etc., signalées plus haut.

GAINGAUDE, GUIGAUDE, QUIGAUDE, GUIGAUDAINE (*aine* pour *inne*, *ine*), GUIGANDAINE, QUICAUDAINE, QUINCAUDAINE, QUINCANDAINE, etc. « Telles sont les formes diverses, m'écrit M. Devauchelle, sous lesquelles se présente ce substantif féminin dont la signification précise, originaire, est encore à trouver. »

« Item, une payelle (poêle) bachynoire, une « autre payelle couloire, une *gaingaude*, le « tout prisé ensemble XL sols. »

(Invent. à Amiens, 1557.)

— « Item, une *gaingaude* d'érain avec le « pendant de fer et une méquinet de fer pri- « sés XL sols. »

(Ibid. 1575.)

— « Item, une *gaingaude* d'érain prisee XV « sols. »

(Ibid. 1575.)

Parmi les objets mobiliers dont la Coutume de Valenciennes (1619) réserve le choix au *maisné* (dernier né), figure une *gutcaudaine* ; (édition de 1663) ; celle de 1703 porte *gutgaudaine*.

Je n'ai jamais entendu prononcer le mot en question. Est-il encore en usage quelque part ? Je l'ignore. Je recevrai avec reconnaissance les renseignements, qu'on voudra bien m'adresser tant sur sa forme que sur sa signification actuelle.

GAIOLE, GUÉOLE, GAJOLE, GAYOLE, cage. Formes picardes du français *geole*, dont l'origine est le latin *caveola*.

La seconde forme s'emploie toujours dans le nord du domaine picard :

« Au plafond, men dogt (doigt) vous conduit
Pour vetlier (regarder) dans s'petit' *guéole*
Un canarien (canari) qui s'régouit. »

(DEROUSSEAU. Lille, 1865.)

M. Devauchelle a relevé dans des Inventaires *guatolle*, *gatole* et *guéole* :

« Quatre guaiolles... Deux gaiolles d'oxière... »
(Amiens, 1599.)

— « Quatre guéolles... »
(Amiens, 1596.)

— « Un panier, une large essielle (planche « mince) avec ung rondel, trois guéoles. »
(Ibid., 1619.)

Cotgrave (1611) donne comme picarde la forme *gatole*, cage : il a relevé aussi : « *Gatole d'un moulin*, » cage d'un moulin.

GAJER, détériorer, gâter, donner une moindre valeur à un objet, à un animal. On dit d'un cheval qui a quelque imperfection ou quelque défaut, que cela le *gaje*, c'est à-dire lui ôte de sa valeur, de son prix. Le sens primitif est *détériorer*, *gâter* : *gajer* est la prononciation adoucie de *gâcher* qui correspond à l'ancien haut allemand *waskan*.

GALAFRER ou GALAFER, manger, boire avec avidité, goulûment. J'ai entendu dire *garlafer*, non-seulement au sens propre ci-dessus indiqué, mais au sens figuré de *distiper* (son avoir) en ripailles. Cette forme *garlafer* montre que nous sommes en présence d'un mot composé : il y a là le préfixe *ga*, comme dans *galoper*, ou *gar*, comme dans *gargote*, *gar-goter*, et le verbe picard *lafrer*, manger goulûment, c'est-à-dire en produisant avec les lèvres ce bruit particulier qui ressemble à un clapotage. *Lafrer* est lui-même un dérivé de *lafre*, lèvres (du latin *labrum*) qu'on a déjà vus sous *Broque* :

« Li leus (loup) besa le héricon
Et cil l'aert (attrape) à son grenon :
A ses lafres s'est atakiez... »

(Marie de Fr.)

Lafrer a donné les dérivés *lafrée* au sens de *lippée*, et l'adjectif *lafreux*, gourmand, qui boit ou mange beaucoup, goinfre, coireur de lippées : aucun doute n'est donc possible à l'égard du sens de *lafrer*, dont la signification primitive a dû être *jouer des lafres*, comme on dit *jouer des mâchetres*.

Dans le Vermandois on dit *galafer* : cette forme se rencontre dans Crinon :

..... « I n'est pau (pas) perdennabe
Ed (de) gadrilli, comme un vrai cochongi (co-
chonnes)

Ch'qu'in (on) a tant d'ma' (mal) bien souvent à
Et d' galafer à part li (lui) d' (dans) un' jour-
D' quo (de quoi) leux (leur) avoir el (la) motchi
| d'un' mannée. »
(Satyre XI.)

Dérivé : *Galafre* ou *Galafe*, subst. et
adj, Grand mangeur, gour-
mand, qui mange très-vite.

La langue d'oïl avait la forme *galifre* :

« Galifre, grand mangeur. »
(Gloss. d'HIPPEAU.)

Rabelais, dressant la généalogie de Gargantua, n'a pas oublié de placer *Galafre* dans ses ancêtres :

« Qui engendra Happemouche...
Qui engendra Maschefain
Qui engendra Galafre... »
(Livre II, chap. I.)

Le patois de Genève dit *galiaufre*. On trouve dans Cotgrave *galafre*, glouton, *galafreterie*, gloutonnerie; dans Howel (1660) *galaffre*, gourmand, *galaffreterie*, mangerie. De même dans César Oudin : « *galaffre*, goulû, *galaffreterie*, gourmandise. » (Communication de M. Devauchelle.)

Je termine par une observation :

Le patois saintongeais dit *galafre* pour *balafre*. « Il y a ici encore le changement de *b* en *g* signalé plus haut, changement qu'on retrouve dans le picard *ébaloufrer* et *égarloufrer* et dans *engulbauder* pour *enbillebauder*. (V. ces mots.)

J'insiste sur cette permutation afin de rendre incontestable le fait qu'elle constitue et sur lequel je ne reviendrai plus.

GALAPIAT, gamin, galopin, mauvais sujet, polisson. On dit au même sens *galibier*. Ces mots paraissent n'être que des déformations fantaisistes de *galopin*. Cependant *galibier* signifiant aussi *petit garçon*, il pourrait se faire qu'il ne fût qu'une corruption du substantif *va-de-pied*, domestique à pied, groom, laquais, valet : le sens se serait amoindri. Le changement de *v* en *g* n'est pas une difficulté.

GALATAS, logement pratiqué sous les combles, logement misérable. Cette forme

est commune au picard et au vieux français dans lequel on trouve :

« Et beaus sauvoirs pour les poissons garder
Galatas grans et adroits
Et belle tour qui garde les détroits ».
(E. Deschamps.)

GALICE, moulin à foulon. Le radical de ce mot est l'ancien haut allemand *walchan*, fouler le drap, comme le montre le mot de la langue d'oïl *galcher*, fouler les draps, (V. Hippeau.) *Galice* est un dérivé de *galcher* avec un *i* adventice ajouté par raison d'euphonie comme dans *garipenne* pour *garpenne* qu'on verra plus loin.

GALICHON, subst. masc. Galette grossière sans beurre ni levain ; quelques grains de sel seulement en relèvent le goût. Ce mot s'emploie aussi comme diminutif de galette ordinaire.

GALIMAFRÉE. Ce mot n'a pas en picard le même sens qu'en français : il signifie chez nous *repas copieux*, bien que, dans certaines localités, il ait l'acception de *ragoût* fait de plusieurs sortes de viandes qui d'ordinaire ne vont pas ensemble.

Ce mot est, d'après Littré, d'origine inconnue.

Pour moi, je vois là un composé du préfixe intensitif *gal* pour *gar*, et le substantif participial *bâfrée* défiguré en *mafrée* : *galmafrée* serait donc, à mon avis, un *fort et copieux repas*, comme on en fait encore le lendemain d'un jour de fête avec un ragoût composé des restes des viandes de la veille. Le *t* de *galimafrée* n'est ici que par raison d'euphonie ; *m* pour *b* se retrouve dans *samedi* (*sabbati dies*), et le normand *carimalo* correspond au picard *caribari*, charivari.

Nous avons un exemple d'un mot composé du préfixe *gal* pour *gar* et d'un substantif, dans une ancienne expression picarde : c'est *galimachue*. Cotgrave dit : « *Galimachue*, as (comme) *massue* ; a « club. Pic. (Picard). » La *galimachue* était tout simplement une grande et forte massue, une vraie massue. *Galipenne* donnera un autre exemple de la même composition.

GALIPENNE ou GARIPENNE, pelouse, terre inculte, terre de mauvaise qualité.

Les Picards et les Provençaux sont partis de la même idée, celle de *fourrure*, pour exprimer le moelleux d'une surface herbue, d'une pelouse. On sait que *pelouse* vient du provençal *pelos*, fourré, épais, dru, d'où le sens de gazon, de verdure. Notre mot picard est composé de *penne* qui, en langue d'oïl, signifiait *fourrure*, *peau*, *étouffe* (V. Hippeau) et du préfixe intensitif *gar* plusieurs fois signalé plus haut ; une *garipenne* était originellement une *forte et épaisse fourrure* (d'herbe), d'où ensuite le sens de *terre inculte*, puis tout naturellement de *terre de mauvaise qualité*. Le *i* est adventice et n'a été ajouté que par raison d'euphonie. La forme *galipenne* pour *garipenne* s'explique par le changement de *r* en *l*. (Cf. *caïelle*, *chaise*, et *caïère* du vieux picard.)

Je suis bien aise de placer ici une observation.

M Dévauchelle croit, et c'est aussi mon avis, que le préfixe intensitif *gar* a donné *ga*, *gar*, *gal*, *gali*, *gari*, et, par changement de la douce *g* en la forte *c*, *cal*, *calt*, *cart*. Il me cite des exemples pris de tout côté, dont voici quelques-uns :

Picard et Français : *galimafrée*, rouchi : *carimafrache*.

Ancien français : *calbordés* (béquilles), mot formé de *calt* et de *borde*, forme féminine de *bordon*, bâton.

Picard : *Caliborgne* (très-borgne), *galipenne* ou *garipenne*.

Bourguignon : *calbalancer* (se), se balancer très fort sur la *calbalance* ou *balancoire*.

Normand : *calt muchette*, cligne-muchette (jeu où l'on cherche à se bien *mucher* (cacher)).

Id. *Galigast*, dans la locution *jeter à la galigast*, livrer au pillage, à un pillage entier, complet.

Français : *califourchon*, que Ronsard et Cotgrave écrivent *calfourchon*.

De ce qui précède, jecrois pouvoir tirer les conséquences suivantes :

1° L'origine des préfixes *ga*, *gar*, *gari*, *gali*, et de *ca*, *car*, *cart* n'est pas inconnue : elle est tudesque. *Ga* a pu devenir *ca* comme le vieux français *margotte* est devenu *marcotte*, comme le latin *pergamenta* a donné originellement *parcamén*

M. Devauchelle trouve à *lureau* une autre origine. Je me fais un devoir de donner son opinion.

Le sens propre du radical *lur*, *loure*, dit-il, était *flûte de berger*, *muse* ou *musette*. Autrefois, point de berger sans pipeau, flûte, flageolet, etc.; point de bergère qui ne fut sensible aux airs de ces instruments. On verra plus loin que *lur* a reçu une acception un peu libre dans l'ancien français *turelureau* et le vieux picard *turelure*. Mais *lur*, détourné de son sens primitif, a servi à former des expressions répondant à *tromperie*, *séduction*, etc., comme *chant* a donné *enchanteur*, *pipeau* *pipeur*, *trompe* *trompeur*, etc.

Lur, *loure* vient du Nord : ancien islandais *lúdr*, flûte de berger, d'où, en langue d'oïl, *loure*, sorte de *musette*, *loureur*, joueur de *musette*, anc. fr. *lourrette*, petite *musette*, pat. norm. *lurettes*, *fredons*, etc.

Lure est entré en composition dans *turelureau*, *turelure* pris dans un sens libre. On trouve dans Cotgrave *turelureau* au sens de *bon coq*. L'ancien français nous donne l'expression *péché de turelure*, péché de la chair :

« La biauté a un grand pouvoir
Sur le péché de turelure. »
(L'Ancien, Th. fr. t. IX.)

En picard ancien, *turelure* répond à *mentula*. Écoutez la bonne femme présente à l'entrée du fils de Jehannin exprimer son admiration à la vue d'un aussi bel enfant :

« . . . Hémi ! Qué (quel) gros badou,
Quel enfant, se dit-elle, voitiez (voyez) un peu
| tretien :
Qué gros moillon de pâte, il a deux doigts de
| cresse
Tout alentour du col ; qué dos, qué cul, qué
| fesse,
Qués épaules, qués bras, qués gambes, qués
| genou,
Qués pieds, qués mains, qué nez, qué menton !..
| Saint-Erneul
Que robin turelure... »
(Suite au Célébre mar. de Jehannin, 1648.)

La traduction littérale de *robin turelure* serait *robinet flûte*.

GALVEUDER. Forme picarde du français *galvauder*. Ce mot signifie, chez nous *travailler vite et mal*, *gâcher* *gâter*. On l'emploie aussi au sens de *dissiper*,

et l'on lit *galveuder sen bien*, dissiper son avoir.

Dérivés : *Galveudeux*, mauvais ouvrier, mauvais sujet, propre à rien, paresseux.

Galveudis, travail mal exécuté. Se dit aussi au sens de *mélange*, en mauvaise part : « Ch'est du *galveudis*. »

D'après Littré et Brachet, *galvauder* est d'origine inconnue.

Littré dit : « On l'a tiré de *caballicare*; mais ce mot ne peut donner que *chevaucher*. On peut, par conjecture, le rapprocher de *galvardine* (Cape contre la pluie), bas-lat. *garnachia*, *galnape*, « *gaunape*, tous mots qui signifient *casaque*; de sorte que le sens serait porter la casaque, de là être vagabond, puis enfin, activement, gâter, mettre en désordre. »

Galvauder n'a pas d'histoire; c'est sans doute un de ces mots qui sont entrés tard dans la langue et qui sont venus des provinces.

Oudin, le premier, paraît-il, qui ait relevé ce mot, le définit : *maltraiter*. Dans le Hainaut, il a le même sens. Tout près de nous, dans la vallée d'Yères (Seine-Inf.) on l'emploie à celui de *battre*, *menacer*, *presser vivement*. En français, l'une de ses acceptions — la primitive probablement — est *réprimander avec hauteur*.

Toutes ces acceptions semblent se rapporter, en définitive, à un point de départ commun, à l'idée d'*emportement*, de *colère*.

En conséquence, je pense que le mot en question est composé du préfixe *gal* et d'un radical d'origine germanique : goth. *vods*, fureur; all. *wuth*, même sens; néerl. *woede*, courroux, *woeden*, être en colère. Du sens primitif *être en colère*, on a passé facilement à celui de *maltraiter*, puis à celui de *travailler mal*, *gâcher*, *gâter*, et, dans certaines provinces, *être vagabond*, *vaurien*.

Si *galvauder* du français vient du préfixe *gal* et de *woeden*, être en colère, il sera montré une fois de plus que l'étude des patois n'est pas inutile à celle de la langue française.

GAMBARDE. Se vit dans le Vimeu de Téchusse, oiseau de mer assez petit, bien que ses pattes mesurent trente-trois centimètres. Cette dénomination est venue à cet oiseau de la longueur disproportionnée de ses jambes, en picard *gambes*.

Dans nos environs, *gambe* s'est réduit à *game*, comme *chambre*, *chambe*, à *chame*, comme *ombre*, *ombe* à *ome*, etc.

Il en est de même dans le Vermandois. Notre poète Crinon dit dans sa Satyre XXII qu'on ne doit pas se moquer

« D'ches nez d'travers, d'ches gammes tortues. »

La forme *gambe* est commune au picard et au vieux français :

« Pieds a coples et les gambes a plates. »

(Ch. de Mel.)

— « Si lor tranche les têtes et les bras et les piés
Les gambes et les piés... » (Ch. d'Ant.)

— « Dedens chele capelle si trouva on de
« moult rikes (riches) saintuaires que on i (y)
« trouva il (deux) pièches de le vraie crois aussi
« grosses que le gambe d'un homme. »

(La Estocres, par ROBERT DE CLARI.)

J'ai cité sous *couquer* un jugement des Maire et Eschevins d'Abbeville par lequel un *pouchel* qui avait étranglé un enfant, fut en l'an de grâce 1414, condamné à être pendu par les *gambes* de derrière...

Dans le Vermandois, on dit *gambes*, ce qui nous fournit un nouvel exemple de *am* latin donnant *ain* :

« En (on) d'licote leu gambes... »

(Nouvelles Lettres picardes, Saint-Quentin, 1847.)

Dérivés : *Gambin*, boiteux.

Gambier, cheminer, marcher.

Cette expression est fort ancienne. On la retrouve dans Froissart qui était picard et qui écrit : « Après tout ce,
« et en gambiant luy et moy
« es valées à l'issue de la
« chambre du roy, je luy
« demandai... »

Gambet, erce-en-jambe.

Gambette, petite jambe, jolte jambe. On rencontre ce diminutif dans *Aucassin et Nicolette* :

« Si voulevs ton traïn

« Et ton pelahon semla,

« Ta quemise de blanc lin

« Tant que ta gambette vit. »

Ce mot signifie aussi *jambage de porte* et *petite jambe de force*.

Gambiller, agiter les jambes.

Cotgrave donne ce mot comme picard : il a passé dans le français et y a conservé le *y* dur picard. A donné le diminutif *gambillonneur*.

Gambon, jambon, qui est toujours en usage et qu'on rencontre souvent dans les *Envernatres* :

« Une fiteque de lait avec deux gambens. »
(Amiens, 1619.)

GANDOISES. Subst. fém. pl. Détours, subterfuges, mensonges. Je ne connaissais pas ce mot. Il m'est transmis par M. Devanchelle, et je ne puis mieux faire que de copier sa note.

Dans le passage suivant, *Battler des gandoises* répond à *donner le change*, *tromper* :

« I (il — on parle de Léonard Gay de Vernon, ancien évêque de Tulle, alors commissaire du gouvernement à Amiens —) nous baille là (là) des gandoises : i n'est point pus (plus) philo-
« sophe qu' (qu') men quien... I parle aussi
« d'huménité (humanité) ! I n'o point pus d'hu-
« ménité qu'un kot (chat) qu' (qui) étranne ses
« p'phètes. »

(Golo-Pierrot à ch' l'obitieux d'Étèque
Guevernion, Amiens 1799.)

Cette expression figurée est un dérivé de l'ancien verbe de la langue d'oïl *gandir*, tourner, se détourner, et, par extension faire, s'échapper, qui avait donné le diminutif *gandiller*.

« Ne or ne set (sait) il mais à (où) gandir. »
(Chron. des Ducs de Norm.)

Les éditeurs de La Carue ont relevé l'ancien substantif *gandie*, tromperie.

Ce mot est d'origine germanique, goth. *vandia*, tourner, détourner, anc. all. *wantjan*, néerl., *wenden*, même sens.

Les patois de Genève a le mot *gandottes* au sens de fleurettes, cornettes, et les Provençaux disent *gandouaso* à celui de plaisanterie, attrape.

GANNE. Forme picarde du français *jaune* (du latin *galbinus*, jaune, verdâtre.) On la retrouve en vieux français :

« Bicheval (ses cheveux) sont plus ganes. »
(Le Bast. de Bouillon.)

Et dans les Inventaires :

« Une gouttière (ornement de tour de lit) de
« satin rouge et ganne. »

(Amiens, 1576.)

— « Une courtine ganne et bleue. »

(Ibid. 1583.)

Loc. *Ganne* comme unne (une) chire
(cire).

Dérivés : *Gannâte*, jaunâtre.

Gannir, jaunir.

On retrouve cette dernière forme dans
la Vie de sainte Ulphe :

« Les pources malheureuses s'esforçoient,
« pour complaire au monde, de mettre leurs
« cheveux appoint et de les gannir... »

(V. Boves et ses Seigneurs, par
M. JANVIER.)

C'était, paraît-il, la mode au XV^e
siècle.

Gannet, sorte de plante à fleur jaune
ressemblant au souci simple : une autre
sorte à peu près semblable porte le nom
de *mirilton*.

GANTE. Forme picarde du mot fran-
çais *jante*. On la rencontre dans les in-
ventaires :

« Deux cens (cent) de gantes servant au
« mestier de charon. » (Amiens, 1666.)

On appelle encore ici *gantes* les côtés
d'une cheminée formés par une maçon-
nerie ou par deux supports en bois. De là
le dérivé *enganter* (s') qui signifie *rester*
dans les *gantes* de la cheminée, et, par
extension, *rester à rien faire, être pares-
seux*.

GANTIER, chantier de cellier ou de
cave; *trépié* des cuiviers à lessive, et,
dans plusieurs localités, *étimier* (V. ce
mot), sorte d'étagère de village où l'on
range la vaisselle.

On le rencontre dans notre dialecte au
sens de *pièce de bois, planches*.

« Vos en ires (ires) el haut conquest

O forbatus m'est li sentiers;

Deus set qui bons pelerins est

Qui s'elwe à l'ame me prest (prête),

Quar (car) li cors gist sor les gantiers. »

(Les Congés de Bodel, édités par M. G.
RAYNAUD, 1880.)

M. Devauchelle a relevé *gantier* à ses
différents sens indiqués plus haut :

« Le seigneur a le vin pour le pris (prix) que
« a le bourgeois (le marchand de la localité)
« prins sur les gantiers... »

(Traduction (1548) de la Charte de Ga-
maches dans Bouthors, T. I.)

— « Item les gantiers sur lesquels ont esté
« trouvez les XIII pièces de vin prisés X
« solz. »

(Inv. Amiens, 1557.)

— « Item deux cuvier avec deux petit gan-
« tier prisé V solz. »

(Ibid. 1576.)

— « Deux tables, un gantier et une potière,
« le tout estimé neuf livres. »

(Villers-Bocage, 1776.)

GÂQUIÈRE. Forme picarde de *jachère*.
On la rencontre dans Beaumanoir :

« Se (si) fussent gasquières desqueles il n'eust
« encore rien levé... »

(XIII^e s.)

Cotgrave la signale comme picarde. Le
s du radical figure encore au XVI^e siècle
dans les actes passés à Boves :

« . . . Pour en jouir l'espace de neuf ans et
« neuf despoilles continuelles commençans
« à binoter les terres, celles qui sont en gas-
« quières... »

(Bail de 1508)

Dérivés : *Gâquerer*, donner un labour à
une *jachère*.

Gâquertson, labour ou époque
du labour des *jachères*.

Gâquerage, action de donner ce
labour.

Loc. pis. : *Etre das ches gâquières*,
battre la campagne, perdre la tramon-
tane. L'origine de cette locution doit être
reportée au temps où il y avait de gran-
des soles de *jachères*. On devait alors
éprouver quelque difficulté à reconnaître
à première vue son champ parmi ceux
qui composaient la sole, les points de re-
père faisant défaut dans une plaine in-
culte.

Littre parlant de *jachère*, écrit : « Ori-
« gine inconnue. On ne sait même pas,
« vu la divergence des orthographes, si
« l's est primitive ou accidentelle, et,
« par conséquent, si le latin *jacere*, gé-
« sir, y est pour quelque chose. »

On trouve dans notre contrée, au XII^e
siècle, la latinisation *gascaria* que Du
Cange a relevée dans un Cartulaire de
l'Eglise d'Amiens. On a vu sous *Ferqueu*
et ailleurs que le suffixe *aria* répond à :
lieu rempli de... réunion de choses de
même nature, etc. Le radical du mot
qui nous occupe, est évidemment
gasch... gasq, qui n'est autre que l'ancien
tudesque *wasicht*, herbeux, ou *wasc*,
gazon. Ces formes n'existent plus dans

l'allemand moderne, mais elles figurent encore dans le dictionnaire de *Francfort* (1714) qui dit : « *Wasc, gazon, wasicht, « plein de gazon ».*

Si l'origine du *gaquière* picard et du français *jachère* est celle que j'indique, il sera prouvé encore une fois de plus que l'étude des patois n'est pas sans utilité pour celle de la langue française.

GARBE ou GAIRBE. La première forme est commune au picard et au vieux français :

« Cil ne fet (fait) pas de son camp ce qu'il « doit qui emporte ses garbes anchois (avant) « qu'elles soient campariées. »

(Beaumanoir.)

Le picard dit *garbée* ou *gairbée*, *gerbée*.

GARCHON ou GAIRCHON, garçon. La première forme est commune au picard et au vieux français :

« Fi ! Or si je trop vescu quand li garchons « de France, fuis (fils) au mauvais roi, m'est « venu courre sus. »

(Chron. de Maine.)

Garchon a donné les dérivés *garchonnaille*, réunion turbulente de jeunes garçons, et *garchonnière*, jeune fille qui aime à jouer avec les jeunes garçons. *Garchonnaille* se retrouve en vieux français au sens de réunion des domestiques d'une grande maison.

« Mout trova qui li fist ennui « Garchonnaille, male mesnie. »

(Vie de St. Alexis, XI^e s.)

Ici les paysans emploient ce mot au pluriel et disent *ches gairchonnettes*, pour les jeunes garçons, mais dans un sens légèrement péjoratif.

L'origine de *gars*, radical de *garçon* (autrefois *garson*) étant, pour les uns, inconnue, pour les autres incertaine, le champ des investigations reste ouvert.

Voici quelle est l'opinion de M. Devauchelle à laquelle je me rallie complètement.

Le radical du diminutif *garçon* est *gars*. C'est ce même radical, évidemment, qu'on retrouve dans le composé *loup-garou*, en anglais du XIII^e siècle *were wolf*, homme-loup, en néerlandais *were-wolf*, même sens, *weer wolf* en ancien allemand. « *Währ* pour *wer*, dit Elchhoff, en composition dans *währ wolf*,

« loup-garou. » *Gar* ou *gars* répondent donc à *homme* : le diminutif *garson* ou *garçon* à *petit jeune homme*.

L'expression vient du Nord, gothiq. *Watr* ou *vatr*, mâle, homme.

Au X^e siècle, on trouve dans une Loi d'Edmond, roi d'Angleterre, le terme *wer hades*, personne du sexe masculin, opposé à *wif-hades*, personne du sexe féminin. Du Cange qui l'a relevé, s'exprime ainsi : « *Wer-hades*, virilis sexus, « ex Saxon-*Wer*, homo, vir. » Il a dû recevoir ailleurs le sens de *mâle* quelconque. On trouve en langue d'oïl (V. Burguy) *gar, gars* et *gers*, *mâle de l'oise*; de même en picard : le néerlandais a *varr, var, ver*, taureau, *varse, verse*, génisse.

On peut rapprocher du gothique *watr* ou *vatr*, de l'anglais *were*, de l'allemand *warhr*, le latin *vir*, *virago*, le sanscrit *vir*, signifiant *homme, homme fort*, et le celtique *fear*, homme, *ver*, fort, puissant, qu'on retrouve en composition dans *Ver gobretus, Ver cingetortix*, etc.

GARD-CUL (*gar-cu*), subst. masc. Jupe, jupon. On dit *gartu* dans certaines localités, dans d'autres *gaird cul*. M. Devauchelle a relevé dans un inventaire dressé à Amiens en 1596 : « *Ung garde quteu*. » L'expression n'est donc pas nouvelle. On trouve d'ailleurs à la fin du XVI^e siècle *gardecul* dans les *Serées* du libraire Guillaume Du Bouchet. Quant à l'affirmation de Corblot : « *De même en roman*, » il ne lui manque qu'une chose : un exemple pour la justifier.

On a vu sous *Atrniquer* que, dans mon enfance, on chantait encore une chanson picarde dans laquelle se trouve le mot *gardcul*, jupon de travail :

« Catiéne (Catherine), déairnique ten gardeul, « V'ld (voilà) Charlot qui vient t'vir... » (te voir).

Un bon picard du siècle dernier, émerveillé des riches atours des dames de la ville, n'a pas oublié, dans sa description, leurs *biaux gard-culs* :

« Alles (elles) ont des colifichets et des gar- « dins (fleurs et feuilles artificielles) sus (sur) « leu (leur) coiffon (petite coiffe, bonnet) ; alles « ont des biaux *gard-culs* tout peinturlurés « (à ramage) avec des péquiotes (petites) ber- « liques (breloques) ahoquées (accrochées) de-

« vant leu panche qui seintent (seintent
« comme de l'oir... »
(Dial. de deux paysans sur la ville
d'Amiens.)

Notre poète Crinon a employé la forme
gaird-cul qui est en usage dans le Ver-
mandois :

« Edzons ch' contron d' peuvresse ou bien d'
Brons l' robe ed (de) eule ou bien padzons ch'
En vat (on vent) souvent toussez pus (plus) haut
Et foir' (faire) du fien bien pus qu'en a d'li-
| rentière
| gaird-cul
| qu'en cul,
| tière. »

L'origine de ce mot est assez claire pour
qu'il soit nécessaire de l'indiquer. *Garde*
se retrouve dans deux mots qui n'avaient
pas, dans l'ancien picard, le sens qu'ils
ont en français.

Garde-nappe, plateau de métal, à petits
rebords, sur lequel on posait, à table, le
vin, etc., de manière à préserver la nappe
de taches :

« Trois garde nappes de tierchain »
(Inv. Amiens, 1587.)

— « XXVI assiettes, I sausseron, I esgoutoir,
I garde-nappe »
(Ibid. 1588.)

Garde-robe ne signifiait pas *tablier*,
pic. *chinoir*, mais *sarrau*, *souquenille* :

« Ung garde-robbe de thaille noire, avec ung
petit chinoir de thaille d'estoupe. »
(Inv. à Amiens, 1583.)

— « Ung garde-robbe, ung corset et ung
chinoir de serge noir. »
(Ibid. 1617.)

GARDE, peigne à carder. C'est le *carde*
du français avec adoucissement de *c* dur
en *g*. Cet adoucissement est déjà ancien.
M. Devauchelle a relevé dans des inven-
taires les formes *garde*, *carde*, et *garder*,
carder.

« Une paire de gardes. »
(Amiens, chez un foulon, 1575.)

— « Deux paires de gardes à garder layne. »
(Ibid. 1599.)

GARDIN ou **GAIRDIN**, jardin. La
première forme est commune au picard
et au vieux français :

« Nicolette jut (se coucha) une nuit en son
« lit, si vit la lune lurre cler par une fenestre et
« of le torcelluol (rossignol) cantier en gar-
« ding... »
(Amiens, et Nicot.)

— « Je suis chelle qui sans four (la Paroisse)
« Reis es gardins cardons venir,
« Ronches et orties lever. »
(Du Cange sous Canda.)

Dérivés : *Gardinage*, suite de plusieurs
jardins non clos ou mal clos.
On l'emploie le plus souvent
au pluriel : *Ches gardi-
nages*.

Gardinet, jardinet.

Gardiner, travailler au jar-
din. Signifie aussi maran-
der, commettre des vols
dans les jardins.

Gardineux, marandeur, qui
dérobe des fruits dans un
jardin.

Ce dernier dérivé est d'un usage très-
fréquent. La paroisse de Messire Grégoire
avait ses *voleux*, ses *hocheux*, ses *gardi-
neux*. Aussi avec quelle chaleur s'éle-
vait-il dans son *Sermon* contre cette en-
geance : « Mais qu'est che qu'o prins et
« volé dans l' gardin de no clerc chelle
« carotte qu'étoit si bien montée en se-
« menche? Che pauvre homme! L' veld
« (le voilà) bien décarotté... Rapportez
« ches gambons, voleux; rendez chelle
« carotte, *gairdineux*; rapportez ches
« poires, pendoux et hocheux. »

GARET ou **GAIRET**, jarret. On connaît
l'origine de ce diminutif dont le radical
est le celtique *gar*, jambe. Nos deux for-
mes sont communes au picard actuel et
au vieux français.

« Prit d'esses chevaliers mil et set oenz et vint
« mille de gende, tranchad les garez des che-
« vals. »
(Liv. des Rois, XII^e s.)

— « . . . ont pris le Sarrasin selon
« En crois l'ont estendu sor la table à ban-
« den,
« Les bras li ont loïés et les piés en vison
« Les garez li ont quis (ouïes) à fu et à char-
« bon. »
(Ch. d'Ant. XIII^e s.)

— « Preus, fel la reine (grenouille), oel fillet;
« Sil (si le) lie fort a son gairet. »
(Marie de Fr. XIII^e s.)

Garet avait donné dans l'ancien pi-
card le dérivé *esgareter*, couper le jar-
ret. On lit dans le *Triumphe des IX
Preux*, imprimé à Abbeville en 1487 :

« Il fist esgareter tous les chevaux qui me-
« noient leurs charrios. »
(Pass. cité par La Curne.)

C'était aussi une sorte de peine infligée
à certains animaux! M. Janvier, secré-

taire-greffier de la Mairie d'Amiens au siècle dernier, a relevé ce passage d'une ordonnance de l'Echevinage du 2 août 1413 : « Est ordonné que les pourchiaux « qui seront trouvés alans parmi la ville, « pour la première fois seront *esgarelé* « d'un pié. » M. Janvier a lu *esgarelé*; M. A. Dubois (*Justice et Bourgeoisie d'Amiens*) a lu *esgaette* : il est possible que le parchemin du Registre T ait été altéré en cet endroit, mais il est évident que ni *esgarelé* ni *esgaette d'un pié* n'offrent aucun sens et qu'il faut lire *esgarelé*.

Au radical celtique qui, en langued'oïl, avait donné *gare*, *jarret*, *garet* et *garret*, *jarret*, *garr*, *jambe*, se rattachent les dérivés suivants.

Garelle, osselet ou rotule de mouton avec laquelle jouent les enfants.

L'ancien français avait au même sens *garinon*, *garignon* : Plautin (1573) dit : « Osselet de quoi on joue au lieu de « *dez* = *garignon*. » On verra plus loin que ce dernier mot est resté dans le patois picard.

Garelle est un diminutif. L'ancien picard avait *garelon* au sens de *jambe*. M. Devauchelle a relevé dans les *Coutumes* de M. Bouthors : « Est de droit au « dit jour que est deub (dû) aus dis esche- « vins... et que leur doit payer le sei- « gneur un pourcel eras vaillant (valant) « XL solz, que font tuer les eschevins en « leur présence, et les *garlons* (lisons « *garelons*) les pieds y tenans avec les « hinguees (tripes) et les corées (fressure) « sont pour eulx desjeuner le dit jour, et « le résidu du dit pourcheau pour soup- « per. »

(Cont. de Fonquevillers, prév. de Beauquesne, 1507.)

GARETIER ou GARTIER, GAIRQUIER ou GAIRQUI dans le Vermandois, jarretière.

Ce mot est du genre masculin chez nous, et cela depuis plusieurs siècles ; on lit dans les *Evangelies des quenouilles* :

« Sachiez pour vray comme Euvangile que si « la chausse (le bas) d'une femme ou fille se « desloie emmy la rue et qu'elle la perde, c'est « signe et n'y a jamais faulte que son mari ou « amy (amant) ne se desvoye. A ce mot laissa « le filier (c'est-à-dire : cessa de filer sa que- « nouille) une nommée Transie d'Amours, jone « (âgée) de xvii ans, et dist qu'il n'estoit chose

« plus vraye que ceste Euvangile, car dès mar- « credy derrain passé, dist-elle, je ne vey (vois) « mon ami Joliet, pourceque en ce même jour « je perdis mon gartier en la rue. »

— « V'lò (voilà) eine (une) triste affoïre qu'a « m'assoteraï coïre assés : cha seroit d'prendre « les guertiers del tiote (petite) reine d'Aïngle- « terre... »

(Nouv. Lett. pic. St-Quentin, 1847.)

GARIGNON, jambe. On dit : « Allonge tes *garignons* », allonge tes jambes.

Dans certaines localités, le mot s'est contracté, et l'on dit *grignon*, *guerignon* (g'rignon).

Nous avons aussi les dérivés *garigner*, *gariner*, *gueriner*, piétiner incessamment comme le fait un animal qui veut mettre bas, et, par extension, s'agiter, s'impac- tifier.

A Gentelles (canton de Boves) les pay- sans nomment *garignons* les *petits galets* que les Picards appellent *gaus* (v. *Cauet*) et avec lesquels les enfants jouent comme avec des osselets. On a trouvé dernière- ment dans un champ situé près de ce village, une meule gallo-romaine parfai- tement conservée et formée d'un *pudding* comme on en trouve dans le département de l'Aisne. Quand je suis allé voir cette meule, les paysans me disaient qu'elle était composée de chaux et de *garignons*.

GARGANTOINE, ivrogne. Ce mot est un dérivé de *gargate*, gosier, et paraît être une simple altération du vieux fran- çais *garganton*, gourmand, glouton, goulé.

Au même radical se rattachent :

Gargaton, grand parleur.

Gargatier, ribotteur, ivrogne.

Egargater (s'), s'égosiller.

Ce dernier dérivé est d'un fréquent usage dans nos contrées. Il se disait jadis des oiseaux qui chantent à gorge dé- ployée :

« l'alouete

Chante si gay et s'esgarguete. »

(Hist. des III Maries dans La Curne).

On le rencontre à la fin de l'exorde du *Sermon de Messire Grégoire* :

« I fent (il faut) enhui que j' vos prêche et « que j' vos retire del raque et que j' vos re- « bouté dens vo dreut (droit) quemîn. Dé- « toupez (débouchez) vos éraïlles (oreilles) pour

« bien souir l'parole d'Dieu : égaratez vous
« tertous d' canter à le benoite Vierge . Ave
« Maria. »

GARGOUILLEUX, au fém. **GARGOUILLOIRE**, qui parle en gazouillant. Dérivé de *gargouiller* qui, en picard, a le sens de *clapoter* et de *barboter*. Le Dr Goze a relevé l'épithète de *gargouilleux* appliquée aux habitants de Fouencamps (canton de Boves), par ceux des villages voisins.

« Ches gargouilleux.

Leu (leur) bouque a che broo.

Leus (leurs) pieds das (dans) l'leus. » (eau.)

GARLOPER, bouillir trop vite. Dans mon village, ce mot s'emploie à l'actif et l'on dit, au figuré, *garloper* au sens de *faire quelque chose d'une façon peu soignée*. C'est une extension naturelle du sens *bouillir trop vite*.

Garloper est le même mot, mieux conservé toutefois que le verbe français *garloper*, dont le sens littéral est *aller fort vite*. C'est un composé dont les éléments viennent du Nord : *Gar*, préfixe intensitif déjà plusieurs fois signalé, et le radical *lop*, course, gothique, *hlaupan*, courir.

Dérivé : *Garlopts*, bruit produit par une masse liquide versée d'un seul jet.

Garlopape, mauvaise cuisine, mauvais ragoût, au fig. action de mal faire quelque chose.

Dans bien des localités on dit *gairloper*, *gairlopts*, *gairlopape*.

GARNIER ou **GAIRNIER**. Formes picardes de *greuter*. Dans bien des localités, on dit *gargni*, *gairgni*, comme on dit *alli*, aller, *aimi*, aimer, *dangi*, danger, etc : c'est la finale wallon-picarde.

GARNU ou **GAIRNU**, rempli de grain. Dérivé de *grain* : il y a eu métathèse comme dans *garnier*, *grenier*.

GAROULE, jambe. De là le dérivé *égarouiller* (s'), écarter beaucoup les jambes l'une de l'autre, d'où l'expression *marcher à l'égarouillette*, marcher les jambes fort écartées.

GARS, mâle de l'oie. Cette forme est

commune au picard et au vieux français :

« Convient que cinq owes (oies) aient un
« gars et cinq gelines (poules) un cok. »

(Econ. rur. Bibl. des Ch. XIII^e s.)

Ce mot a probablement la même origine que *gars*, *garson*, aujourd'hui *garçon*. (V. *Garchon*.)

GASIOT (*gazio*), gosier. C'est le même mot que *gaviot* dont il me semble n'être qu'une déformation. *Gaviot* est de la langue d'oïl : c'est un diminutif de *gave*.

Dérivé : *Egasioter*, égorger. S'emploie aussi au sens de *se rompre la gorge à pousser des cris, faire de grands efforts pour crier*. On dit : « Je m' sus égasioté à huquer (appeler) ten (ton) père. »

Je ferai observer que, dans les environs de Corbie, on dit *gastout*, comme on dit *Pierrout*, *Pierrot*, *mout*, mot, *bientout*, bientôt, etc.

GASOU (*gazou*), bredouilleur. Se dit ici au sens de *un peu ivre*, probablement parce qu'un homme un peu ivre bredouille. Ce mot est un dérivé du vieux verbe *gaser*, *jaser*. « *Gaser*, m'écrit M. Devauchelle, se disait en Picardie pour *jaser*, encore sous Louis XIV, au rapport du Père Labbe : « *Jaser* ou en picard *Gazer*. » (Etym. fr. 1661.) J'ignore si cette forme est encore usitée dans quelque coin de la Picardie. M. Brachet fait erreur en avançant que *jaser* est récent dans la langue : il y a toujours existé sous la forme *gaser* ou sous celle : *Jaser*. Ce mot a sa famille dans Robert Estienne (1549) : « *Jaser*, *jaseur*, *juserie*. » En 1533, les deux formes étaient encore en usage : « *Jaser* ou *gaser*, » dit Ch. de Bovelles. (De diff. ling. vulg. p. 63). *Gaser* est de la langue d'oïl : « *Gaser*, diminutif *gaziller*, *jaser*, *babiller*, » disent Burgny et Hippeau. Ce mot est d'origine germanique, scandinave *gasst*, *babillard*, *caqueteur*.

GASPIOT ou **GASPIOUT**, gamin. Je ne puis, sur ce mot, qui est un diminutif, que faire des conjectures. Vient-il du provençal *guespillar*, *tracasser*, *taquiner*? Se rattache-t-il à l'ancien haut allemand *gaspillan*, *prodiguer*? J'incline pour la première conjecture.

Corblet écrit *gaspiaud*. Cette orthographe est fautive : la finale française *aud* periste ou se change en *eud* : *lourdeud*, *lourdaud*, *badeud*, *badaud*, etc., tandis que *out* est l'adoucissement d'un finale *ot*.

GASSOILLER, gâter. L'ancien français disait *garsouiller*. « Garsouiller la femme d'autrui, » écrit Cotgrave (1611). On voit que ce mot vient du préfixe intensitif *gar* et du verbe *souiller* : le *r* du préfixe *gar* s'est, par assimilation régressive, transformé en *s* dans le patois picard.

Dérivé : *Gassouille* ou *Gassoule*, adj. qui gâte, qui perd, qui prodigue, qui gaspille, vaurien, polisson.

Le mot de la langue verte *arsouille*, vaurien, canaille, serait-il un dérivé de *garsouiller* avec chute de la lettre initiale ?

GATOUIILLER. Forme picarde de *cha toutiller*. La forme de l'Artois est *gastiller*, celle du Vermandois *gatouilli*. A Amiens et dans nos environs, le peuple dit *dégatouiller* : le préfixe *dé* est purement explétif.

Éymologie connue : lat. *catullire*.

GATTE ou GATE, jatte. L'étymologie de ce mot est connue : lat. *gabata*. Il est commun au picard et au vieux français :

« Une grand gate il demanda,
Sur une taule (tab'le) il l'adenta. »
(Marie. Fabl. XIII^e S.)

Dérivés : GATELOT (masc.) GATELETTE (fém.) petite jatte, écuelle, assiette grossière.

Toutes ces formes qui sont toujours en usage, se rencontrent souvent dans les vieux Inventaires : M. Devauchelle a relevé :

« Trois petites gattes d'estain. »
(Amiens, 1557.)
— « Une gatte, six plats, deux gattelettes. »
(Id. 1610.)

La forme *jattelot* est admise dans certains inventaires modernes :

« Un jattelot, cinq pots, quatre tasses. »
(Aumâtre, 1866.)

Autres dérivés :
GATÉE, contenu d'une jatte.
GATELÉE, même sens.

GAU ou GUEU, galet de mer avec lequel les enfants s'amuse et jouent à différents jeux. Ce mot est probablement d'origine celtique : gaëlique *gal*, caillou, qui, d'après Littré, est resté dans l'ancien français (V. *Galet*). J'ai relevé dans Du Cange : « Collas print un *ga* de mer ». Le patois a changé *al* en *au*, *eu*.

GAUDE, oie marine ou pingouin. Se dit dans les localités situées sur le bord de la mer, à Cayeux, Saint-Valery, etc. Le mot *gaud* signifiant, chez nos voisins normands, *niais*, *nitgaud*, il est probable que l'appellation de *gaude* appliquée à l'oie nous est venue de Normandie. Cette appellation semble d'autant plus naturelle qu'on dit : *bête comme une oie*, et qu'on appelle aussi *nitgaud*, en français, une espèce de petit cormoran.

J'ignore l'origine de *gaud* qui n'est peut-être qu'une aphérèse de *nitgaud*.

GAUETTE, subst. fém. Ce mot est la féminisation de *cauet*, et signifie comme lui *harticot* : il se dit dans les environs de Corbie, Villers-Bretonneux, Moreuil, etc., et a la même origine que *cauet* (V. ce mot) avec adoucissement de *c* dur en *g*.

GAUGE ou GUEUGE, jauge, capacité. Quand nos paysans comparent une quantité déterminée d'aliments à la capacité ordinaire de leur estomac, ils ne disent pas : « C'est tout ce que mon estomac peut contenir », mais simplement : « Ch'est me (ma) *gueuge*. »

Gauge est commun au picard et au vieux français :

« A (il y a) moult de viles qui prennent et mesurent lor (leur) vin à *gauge* et à le mesure de Castenoi. »

(Beaumanoir, XIII^e s.)

D'après Brachet l'origine de *jauge* (pic. *gauge*) est inconnue. Littré rapporte l'opinion de Diez et ne donne que des conjectures. Mon savant collaborateur, M. Devauchelle, m'écrit ce qui suit :

« Les définitions essentielles du mot « *jauge* relevées par l'Académie sont : « *Capacité, espace vide*jauge signifie *cavité* ou « *fosse préparée pour y planter un arbre*. Or, si l'on veut bien comparer « le gallois *gwag*, vide, *gwac*, cavité,

« *gwagan*, vider, *gwagedd*, espace vide, « on admettra sans difficulté une origine gauloise au substantif *gauge*, franç. mod. *jauge*. On sait d'ailleurs que la « futaie est d'invention gauloise. Il n'est « donc pas étonnant que nous tenions de « la même source l'expression qui dési- « gne son caractère propre : la *capacité*, « terme dont le sens est inséparable de « l'idée primordiale et essentielle du « *vide*. »

GAUGUE ou GUEUGUE, noix, parti- culièrement celle de la plus grosse es- pèce. Dans mon village et dans beaucoup d'autres aux environs, on dit *gueule*. *Gaugue* est commun au picard et au vieux français (V. Hippeau) ; il a donné le dérivé *gauguer* ou *gueuguer* : ici et dans les environs, l'on dit *gueudier* pour toute espèce de *noyer*. Dans le Nord du domaine picard, la finale est dure depuis bien longtemps :

« Castaignes et nois *gaukes*, prounier, sghier, « *gaunkier*. »

(Dial. flam. pic. 1840.)

Les Coutumes de la Chastellenie de Saint Pol portent *gausquier* avec s : « Un *gausquier* en la cour (1565). »

Louis d'Aray écrit encore *gausche* en 1643.

On rencontre la forme *gueuguer* dans une invocation burlesque, sans doute fort ancienne, à l'adresse d'un saint dont la statue avait été taillée par le fils de la suppliante en bois de *noyer* provenant de leur *gueuguer* :

« Grand Saint d'no *gueuguier*,
Frère de m' (ma) grande écuelle,
Men flu (fil) vous o (a) foit (fait),
Mi (moi) j'ai foit men flu.
Est-jou donc point vrai
Que j'sus (suis) vo grand mère ? »

(Recueilli en 1866 par M. Ed. Paris, à Creuse, Canton de Molliens-Vidame et communiqué par M. Devauchelle.)

Des deux formes, l'une sans s — *gau- gue*, — l'autre avec s — *gausgue*, — quelle est la seule bonne ? Il est difficile de se prononcer sur ce point, et, comme con- séquence, de découvrir la véritable ori- gine du mot qui nous occupe.

Si la meilleure forme est *gaugue* (en langue d'oïl *galgue*) on pourrait rappor- ter ce mot à *calculus*, que nous avons vu adouci en *galgulus*, avec le sens de *noyau* (Voy. sous *Gaillette*.)

Si, au contraire, la préférence doit être donnée à *gausche*, *gausque*, le mot serait d'origine tudesque ; car, d'une part, il répond, lettre pour lettre, à *walsch*, *welsch*, gaulois, originaire de Gaule, et, d'autre part, c'est précisé- ment de cette épithète qu'on qualifiait autrefois la grosse noix dite *juglans* : « *Alamanicè welschnuss*, » dit Junius (1567).

GAUNE, jaune. Cet adjectif qui est de la langue d'oïl, est toujours en usage de la Normandie au Hainaut, et jusques dans les environs de Compiègne. Je lis dans une Lettre de M. Lescot sur le Concours de Compiègne :

« Pourquoi rebayer (regarder) des gens « (il s'agit des pompiers) qu'avont (qui « ont) des castrolles GAUNES (des casques) « au (sur) leu (leur) tête avec des ke- « nelles ? »

(Progrès de l'Oise, 1877.)

On sait que *gaune* vient, comme *ganne*, du latin *galbinus*.

GAVEL, sarment. C'est le *gavel* du Midi, le *gabel* (sarment de vigne) de la langue d'oïl que Corblet écrit à tort *gavele*, puisque ce mot est masculin et qu'on trouve, dans Hippeau, la forme *gaveu*.

GAVELLE, javelle. D'une forme latine *capella* (poignée) dérivée du même ra- dical que *capulus*. Cette forme est com- mune au picard et au vieux français.

« Blé en *gavelles* ou en *garbes*. »

(Beaumanoir).

— « Et si ne soit gleneres (glaneur) ne « gleneresse qui glenne en autrai *ga- « velles*... »

(Tailliar, Recueil.)

LOC. PIC. « Chercher *gavelle* touillée, » littér. Chercher *javelle* mêlée, susciter une mauvaise querelle, élever une pré- tention mal fondée.

EXPRESSION PIC. « *Feuquer* (faucher) en *gavalle*, » jeter ou coucher en ligne, du même coup qui les fauche et sans l'aide d'aucune main, l'avoine, le four- rage, etc.

Dérivés : *Gavelot*, quantité de récolte rassemblée et répondant au tiers ou à la moitié d'une botte. On l'appelle aussi *ho- veau*, *houvieu*, petit mon- ceau.

Notre poète Crinon emploie cette forme dans sa *Satyre X : Misères des paysans*.

« Mais qué (quel) guignon quand i plut (il pleut) dans l'éout,
Qu'on s'laisse erjoindre embernoté d'gavelots! »

Da même *gavelle* :

« Ch' bien temps qui r' vient, en ressuant ches gavelles,
Accoise aussi du mêm' cœup (coup) ches querelles. »
(Ibid.)

Engavcler, former les gavelots.

Engaveloître, femme qui les forme.

On rencontre la forme *gavelle* dans le *Sermon de Messire Grégoire* (XVII^e s.) : c'est un curieux souvenir de l'ancien système des dîmes :

« Ah cha ! Reddite donc qm̄ sunt Cæsari
« Cæsari et qm̄ sunt Dei Deo. Poyez mé un
« peu m' dîme ch' l'année chi. Vos l' pouvez,
« vos avez seuqué vos prés, vos avez engrangé
« vos gavelles ; vos avez des coquelets et des
« coquelettes, et si (pourtant) n' m'a-t-on point
« poyé l' dîme. Acoutez ; i gu'y a pu rien das
« men galruier, et m' cave est sèque : stapen-
« dant i faut (il faut) que j' viche (vive). Red-
« dite qm̄ sunt Cæsari Cæsari, et nos serons
« bons amis. Ainsi soit il. »
(Comm. de M. DEVAUCHELLE)

GAVU, qui a un gros *gave*. On dit : *Coulon gavu*, pigeon qui a une grosse gorge. Ce mot est un dérivé de *gave* qui désigne, en picard, l'espèce de poche que certains oiseaux ont sous la gorge et dans laquelle séjourne leur nourriture avant de passer dans l'estomac.

Dérivés : *Gaviot*, gosier. Diminutif de *gave*.

Gavée, quantité considérable d'aliments ingérés dans l'estomac. Se dit ici au sens de *repas copieux* : « I (il) n'o
« prins une (une) boine *ga-
« vée*. »

Egavioler (s'), s'égosiller.

On rencontre cette forme dans le *Coq à l'âne nouveau* imprimé à Amiens vers 1812 :

« Il o foit (a fait) trop d'contes
Trop waîé (gâté) d' gardins.
Il éro (sure) bien vouloir canter
Ches glalugnes n' voucrout l'acouter :
I n' s'éroit (il ne saurait) mîux foire (faire)
Que d' s'égavioler. »

L'origine de *gave* est le latin *cavus*, trou, cavité.

Etre gavé signifie chez nous *être repu*.

Notre poète Crinon emploie *gave*, au sens *gostier*, appliqué à un homme.

« Comme echti-là qui vous invite à s' tave
Qui vous foit (fait) mier à vous crever vo *gave*,
Et, l' dous (dote) tourné, i (il) vous traite ed
| gourmand. »
(*Satyre XX.*)

GAZILLON. Subst. masc. Gaze et toute espèce d'étoffe beaucoup trop faible pour l'usage auquel elle paraît destinée. Dans ce dernier cas, l'expression s'emploie en mauvaise part.

Ce diminutif vient de *gaze* : il n'est pas nouveau.

« Quatre paires de manchettes de femme ;
« trois monchoirs de *gazillon*, un cravate de
« mousseline. »

(Scellés à Compuis, 1789).

GENCHIVE (ginchive). Forme picarde de *gencive*, du latin *gingiva*. Dans mon village et dans beaucoup d'autres, les paysans disent *cencive* (cincive) : le *g* a pris le son de *c* doux ou de *s*. C'est ainsi que j'ai entendu dire cent fois *relizton*, *céruzien*, pour *religton*, *chirurgien*. On rencontre, au contraire, *g* dur dans les *Dialogues flam. pic.* déjà plusieurs fois cités :

« Et puis lavés vos mains, vo front, vos sour-
« chieus, vos lèvres, vos dents, vos *guenchives*,
« vo langhe (langue), vo gargate... »

GENELLE (g'nelle). Subst. fém. Soupirail de cave. Cette forme qui n'est pas d'un usage général — la forme *venelle* s'emploie à Amiens et ailleurs — nous offre une corruption de lettre initiale tout-à-fait opposée à celle qui de *gencive* (génisse) a fait *veniche*. J'ajoute qu'ici et dans les environs, on dit *éveniche* (évniché), comme on dit ailleurs *équemise* (é'qmise) chemise, etc. Ici, les paysans disent *évenelle* (evnelle) comme ils disent *edman*, demain, au commencement d'une phrase, *ed* pour *de* : *pommes ed terre*.

GENIAU ou GENIOT. Subst. masc. Genêt. Notre forme paraît être un diminutif de *genêt*.

GENICHON et GENICHARD, génisse de un à deux ans. Dérivés de *gencive*, génisse, dont l'origine est connue : lat. *junicem*. Ce mot a donné, à Villers-Bocage et peut être ailleurs, un autre dérivé dans lequel on trouve *g* pour *g* : c'est *véntchailles* (subst. fém. pl.) qui signifie *petit troupeau de génisses*. On

vient de voir qu'on dit *réliche*, génisse, dans certaines localités.

Le forme *géniche* se rencontre souvent dans les Inventaires ; M. Devauchelle a relevé :

« Cinq *geniches* de divers pollz.

(Amiens, 1622).

— « Une *geniche* d'un an estimée quinze livres. »

(Flesselles, 1751).

GÉNIE-COURT. Subst. masc. Parsonne sans jugement, à courtes vues.

GENNETON (jainneton). Se dit ici et ailleurs pour *hanneton*, *henneton*.

GENOIFE. Subst. masc. C'est le *genotvre* (génévris) de la langue d'oïl, avec chute, ordinaire en picard, de l'r en finale : *-morde*, mordre, *moîte*, maître, etc. C'est donc à tort que Corblot orthographie *genoaf*.

GENOUILIS. Subst. masc. Plante qui se produit avec abondance dans les jardins peu soignés, surtout dans les plants de pomme de terre. J'ignore son nom technique. Ici, les paysans emploient ce mot au pluriel, disant : « *Ches genouillis* » sont pus hauts (plus hauts) qu'ches « pommes ed (de) terre ».

Il est probable que ce mot se rattache à *genou*, vi. fr. *genouil*. En effet, les tiges de la plante dite *genouillis* sont fort noueuses au point de départ des petites branches. Ces nodosités, hors de proportion avec la grosseur de la tige, ressemblent d'ailleurs exactement au *genou* du cheval. On sait qu'un nombre infini de plantes tirent leur nom vulgaire de la forme qu'elles affectent dans quelqu'une de leurs parties principales ou de certaines particularités communes à d'autres objets.

GENS (jain). Subst. masc. pl. Proches parents ; famille. On appelle *bieux gens* le beau-père, la belle-mère, le beau-frère, la belle sœur.

Loc. pic. « *C'est des gens de nos gens* », ce sont des amis de nos parents.

Gent se rencontre dans une locution singulière et fort usitée dans mon village et dans bien d'autres. Parlant d'un enfant difficile, entêté, indomptable, les paysans disent : « *I n'y o point d'gent d'en ventr à bout* ; » ils sous-entendent le mot ca-

pable : « Il n'y a point d'individu (de « *gent*) capable d'en venir à bout. »

Gent est donc, au singulier, un substantif féminin qui signifie *individu*, *personne quelconque*. On dit : « *J sus unne gent « perdue* », je suis un homme perdu.

On rencontre cette expression dans le dernier couplet d'un *Compliment pour la fête d'une Dame* dont je dois communication à l'obligeance de M. Devauchelle :

« Mi (moi) qui n'voit qu'un qu'mie (chemin) à [prende,

Sinon j' sus mon' gent perdu ;

C'est d' m'en aller tout droit m' pende !

Oai, j'aim' mieux morir pendu !

Maie, pour épargner l' dépense,

J' veux oolre y gagner ch' licol ;

Fent qu'os m' servéche (serviez) ed potence :

J' morrai pendu à vo (votre) col. »

GERBELET (gerblet). Subst. masc. Sorte de petite truffe peu appétissante, ronde, à pelure noire et à chair blanche : on la nomme aussi *cataigne* (châtaigne) de terre. Ce mot est un synonyme de *gernotte* qu'on verra ci après : c'est un diminutif.

L'origine de *gerbelet* est germanique, anc. dan. *jord*, terre, et *bær*, baie, fruit, dont le r s'est changé en l, pour donner successivement *jordber*, *forbel*, *gerbel*, fruit de terre, d'où le diminutif *gerbelet*, petit fruit, petite baie de terre. On verra sous *Gernotte* que le danois *jord*, terre, est devenu *jar* dans l'anglais *jarnut* — jarnut — noix de terre.

GERBOT. Ce mot appartient à l'ancien picard ; mais peut-être est-il encore en usage dans quelque coin de la Picardie. On disait jadis : « *Cracher sen* (son) *gerbot*, » expression qui me semble signifier mourir dans une Epitaphe quelque peu rabelaisienne recueillie par notre compatriote, le savant bénédictin Dom Grenier :

« Chy gist le seigneur de Brantot.

Li fu (il lui arriva) qu'il (li) cracha sen gerbot.

Le mal l'en prist le jour de Pasques.

Dont pis (depuis) sen ventre n'eust relache.

Ah ! Bon Dieu, combien il ch... ! (cacavit)

Dites por li Ave Maria. »

(Recueil des Manuscrits de Dom Grenier, par M. Ch. DUFOUR, 1839.)

La signification et l'origine de *Gerbot* me sont inconnues. J'ignore donc le sens propre de l'expression : *Cracher sen gerbot*.

GERGONNAGE. Parler inintelligible, mauvais langage. Dérivé de *gergon* (jargon) qui est commun au patois picard et à la langue d'oïl.

Au même mot se rattache l'adjectif *gergonneux*, au fém. *gergonnotre*, qui parle mal ou d'une façon inintelligible.

GERME ou **GERNE.** Subst. fém. Agneau femelle dans sa première année. Ce mot est commun au patois picard et à la langue d'oïl qui appelait *germe* la jeune brebis qui n'avait pas encore porté (V. Hippeau) : c'est le latin *germen* pris au sens de *rejeton*, *progéniture*, *enfant* (V. Quicherat).

Cette dénomination se rencontre dans les Inventaires.

— « Item huit agneaux mâles (mâles), sept agneaux germes... »

(Inv. à Vaux-lès-Amiens, 1733).

— « Item le meilleur des agneaux mâles avec une germe des moindres... Item deux agneaux mâles avec la meilleure des germes »

(Ibid. 1751).

A leur sens ordinaire, les formes *gerne* et *gerner* sont d'un emploi plus fréquent que *germe* et *germer*. Dans le canton de Picquigny, *germer* signifie *avorter*, en parlant des brebis. *Germe* a donné le diminutif *germillon* ou *germlon*, germe des graines, amandes, œufs, pousse des pommes de terre sous l'influence des chaleurs printanières, etc. *Germlon*, à son tour, a donné, ici et dans plusieurs localités, le verbe *germlonner*, jeter des petites pousses ou germes.

GERNOTTE, espèce de truffe (*buntum bulbocastanum*) qu'on nomme aussi *gerbelet* (V. ce mot.) On l'appelle en Bourgogne *arnote*, dans le Centre *anotte*, en Hainaut *ernotte*, en Normandie *gênotte* ou *farnotte* ; c'est la *noix de terre*. Le botaniste anglais Jean Ray (XVII^e s.) dénomme plusieurs de ces sortes de racines ou noix de terre ; *for-nut*, *farnut*, *carth-nut*, selon les différents dialectes de son pays. *Nut*, noix, et *earth*, terre, sont anglais ; mais *for*, *far*, terre, doit être rapporté au danois *jord*, terre. L'étymologie de *gernotte* est indiquée par ce qui précède ; c'est littéralement la *noix de terre*.

GIBELET (giblet), gésier. Ainsi nommé sans doute parce que le *gésier* res-

semble à une bourse qu'on appelait autrefois *gibeclère*.

Le radical de *gibelet* est le bas-latin *giba*, coffre. Que dans le passage du latin au français, le sens de *coffre* ait changé pour signifier *bourse*, rien d'étonnant ; ce fait s'était produit dans le passage du grec au latin : le bas-latin *giba*, coffre, n'est autre chose que le grec *κίββα*, petit sac.

Quant au primitif *gibe*, il a été employé jadis dans nos contrées. On s'en servait pour indiquer ce mode de chargement particulier aux entrepreneurs de roulage et consistant à rembourrer fortement de paille ou de foin le dessus et les côtés de leur voiture et à les envelopper d'une bâche complètement close, de sorte que le chargement était absolument comme dans un coffre ou une vaste bourse. En cet état, la perception des droits de péage s'établissait, non sur la quantité des marchandises transportées, laquelle ne pouvait être vérifiée, mais à forfait sur la voiture ainsi chargée, comme le prouvent les documents suivants dont je dois communication à l'obligeance de M. Devauchelle :

« Item, tous avoirs (marchandises) menez sur un char ou charrete qui est par manière de gibe, du long du char ou charrete, soient draps, pelletterie, chanvre, lin, etc.... doit XII sols parisis, et si les dis avoirs estans en char ou charrete estoient en fardeaux ou troussaux, chacun fardel ou troussel paieroit II sols parisis. »

(Péage de Crespy en-Valois, 1393)

— « Tous les chars de Flandres ou d'autres pays, s'ils mainent en gibbe... »

(Travers et Péage du Marquisat de de Nesle, 1581.)

— « Item, d'un car (char) qui maine toile en un gibe III sols. »

(Travers du pont de Thennes, 1425).

Mener en gibe était, on le voit, mener (des marchandises) sous bâche complètement close : enveloppe fermée, bourse, coffre, gésier, rappellent et expriment donc tous la même idée, sont de la même famille et se rattachent au même radical.

De la même famille encore est *gibelot* ou *gibelout* dans cette expression ironique : « *Etre comme Notre-Dame de Gibelout, entortillée de chiffons*, » en parlant d'une femme qui a un trop grand nombre de vêtements ou dont les vêtements sont de mauvais goût. On a vu

que les Picards disent : « Arriver à Notre Dame Belle-heure, » arriver tard ; ici être comme Notre Dame de Gibelout, signifie être empaqueté, enfermé pour ainsi dire dans les vêtements, comme marchandises en gibe. On sait avec quel mauvais goût, dans nos campagnes, les statues de la Vierge sont attifées : on les charge d'une masse d'étoffes, dentelles, cinquants, nœuds, bouffants, etc., dans lesquels elles disparaissent.

La locution qui précède a cours dans le Nord du domaine picard.

GIFE. Forme picarde de *giffle* : l' est tombée comme dans *meube*, meuble, admirable, admirable, bien qu'on dise *gifler*, *meubler*. On trouve en langue d'oïl les formes *giffe*, joue, soufflet sur la joue, *giffard*, qui a de grosses joues, de grosses mâchoires. La dernière avait cours en Picardie au XIII^e siècle :

« Fame (femme) bien doit, c'en la somme,
Puis (puer) à Dieu et à homme
Qui vis (visage) a paint, taint et doré...
Chascune se paint mais et fardé :
N'i a torchepot ne gifarde,
Tant ait desouz povre fardel,...
... Qui ne veuille (veuille) être fardée
Por plus souvent estre esgardée. »

(Les Miracles de N. D. par Gautier de Coincy.)

L'origine de *gife*, franç. *gifle*, est tudesque. L'auteur des *Gloses de Cassel* (VIII^e s.) voulant exprimer dans sa langue le mot latin *tempora*, temps, s'est servi des deux expressions synonymes suivantes : *clinnapahun*, *hiusfilun*, lesquelles sont devenues, savoir : la première *kinnebaken* (mâchoire) en néerlandais, *kinneback*, même sens, en allemand ; la seconde — la seule qui nous intéresse — *kiffel* (mâchoire) en ancien allemand, *kiffeln*, macher, ronger. L' est tombée dans l'allemand moderne *kiefe*, mâchoire, absolument comme dans notre forme picarde *gife*. Quant à l'adoucissement du *k* germanique en *g* (i), il n'a rien d'étonnant si l'on compare *gerbe* et l'ancien haut allemand *garba*, *jaser* et l'ancien scand. *gassi*, etc. On verra plus loin qu'à côté de la forme douce *gife*, nous avons, en picard, la forme semi-dure *guife*, bouche (en mauvaise part) et le verbe *guifer*, manger en glouton.

GIGIER ou GIGER. Formes picardes de *gésier* lequel vient du latin *gigerium*.

On voit que nous sommes restés plus près du latin en picard qu'en français, puisque nous avons encore le *g* de la seconde syllabe lequel est devenu *s* dans *gésier*. Ce fait est d'autant plus curieux que le phénomène contraire s'est produit dans *cérusten* pour *chirurgien* et dans plusieurs autres mots.

GIGOTEAU. Ce mot a été relevé par M. Devauchelle dans un inventaire dressé à Amiens, chez un couvreur, en l'année 1621 :

« Trois marteaux avecq un gigoteau. »

J'ignore si ce mot s'emploie encore dans quelque localité. M. Devauchelle suppose que le *gigoteau* était l'espèce d'enclume dont se servent les couvreurs en ardoises et qu'on appelle *chantier* dans plusieurs de nos villages. Dans Cotgrave, *gigoteau* signifie *nœud* ou *extrémité osseuse de la cuisse* : a-t-on assimilé le *chantier* ou *gigoteau* à l'os de la cuisse des quadrupèdes encore adhérent à celui de la hanche ? Quoiqu'il en soit, il est certain que le mot en question est un diminutif de *gigot* lequel est lui-même un diminutif de *gigue* qui signifiait jadis *cuisse*, et qui a reçu, par extension le sens de *jambe*.

GILLETTE (gyette). Je reçois, sur ce mot, de mon collaborateur, M. Devauchelle, une note très-étudiée et très-complète : je ne puis mieux faire que la copier.

Je crois qu'il conviendrait d'orthographier *gyette*, ainsi qu'on le verra plus loin. Prenons d'abord une citation dans laquelle on rencontre ce mot peu connu à Amiens, mais en usage dans le Vermandois. Dans sa *Satyre XIII*, notre poète Crinon, parlant des riches qui sont avares au point de se refuser un bon feu en hiver, écrit :

« D'avant leus (leurs) qu'minons en (on) les voit
| l'poil hicheux
Tout ramonch'lés, trannants et tout gricheux
N'ayant dens ch' fu pour cauffer leus gillettes
Q' des turets d'choux, pis (et) des harats
| d'ouillettes. »

Gillette ou plutôt *gyette* est, comme l'indique la finale, un diminutif dont le sens répond à : *petite gîte*, *maigre gîte* ou *gye* ; j'ignore si le radical *gye* est employé seul quelque part en France : sa signification est *cuisse*, c'est-à-dire la

même que celle de *gigue* dont *gigot* n'est qu'un diminutif.

Sous ces deux formes, au surplus, — *Gigue* et *Gye* — il ne faut voir qu'un seul et même mot, car la dernière est le résultat d'une apocope; et, circonstance fort remarquable, cette apocope s'est produite également en flamand et en anglais, comme on le verra tout à l'heure.

Littre dit : « *Gigue*, jambe. Origine inconnue. » Et il ajoute : « Diez pense que *gigot* (et par conséquent *gigue*) a été, par ressemblance de forme, dit ainsi de *gigue* qui a signifié un instrument de musique à cordes. »

L'origine de *gigue* est néerlandaise : *Dighe*, cuisse.

Pour le changement du *d* néerlandais en *g*, comparez le *dia* des charretiers devenant *gia*, *tgia*.

A part le changement d'initiale, l'expression n'a pas subi d'autre vicissitude qui mérite d'être relevée que l'apocope signalée plus haut. On en jugera par l'exposé qui suit :

1° Néerlandais : *Dighe*, cuisse. (V. *L. D'Arly*.)

Flam. mod. (par apocope) : *Dye*, cuisse.

2° Anc. anglais : *Thicke*, cuisse. (V. *Palsgrave*.)

Angl. mod. (par apocope) : *Thigh*, cuisse. (Le groupe *gh* final est muet.)

3° Anc. fr. et picard : *Gigue*, cuisse.

Picard mod. : *Gyette*, diminutif de *gye*, apoc. de *gigue*.

C'est par métaphore que le nom de *gigue* fut donné à l'ancien instrument de musique dont la forme allongée et renflée ressemblait à une cuisse ou plutôt à la moitié d'une cuisse considérée dans la largeur. (V. *Magasin pitt.* 1849, p. 155.)

Au Moyen-Age, *gigue* (instrument) est passé en Italie sous la forme *giga*; en Allemagne, sous la forme de la langue d'oïl *gige* ou *gigh* (V. Hippeau); dans les Pays-Bas sous celle de *ghighe*. Je sais bien que Burguy et Brachet font faire à ce mot le voyage dans le sens contraire; mais il est certain, pour moi, qu'ils se trompent : l'erreur, de leur part, vient de ce que le premier fait venir *gigue* (cuisse) de *gigue* (instrument) tandis que

c'est le contraire qui est maintenant établi, je l'espère, par l'historique du mot exposé ci-dessus.

GIN (jain), subst. masc. Ligne de récoltes abattue par la faux; bande de terrain sarclée ou binée : chaque ligne ou bande s'appelle *gin*. Au second sens, le *gin* est plus ou moins large, selon qu'il y a un ou plusieurs ouvriers.

On trouve ce mot en langue d'oïl. Hippeau donne : « *Gin*, racine, sillon; *Ginet*, peu à peu. » Son origine me paraît obscure. Faut-il le rattacher aux langues du Nord, dans lesquelles on le rencontre en composition, suédois : *be ginna*, commencer; néerl. *be gin* (subst.) commencement; flam. mod. *be gin*, commencement, principe, ouverture; angl. *to be gin*, commencer ? Le sens primitif, dans cette hypothèse, aurait été commencement : de là, en langue d'oïl, celui de racine. Au sens de sillon ou ligne de travail, c'est bien notre *gin* de la Picardie et du Hainaut. Proprement, le premier sillon ou la première ligne devraient seuls porter ce nom; mais on a pu s'accoutumer à appeler chaque ligne un *gin*, quand le souvenir de la signification primitive s'est peu à peu affaibli, puis complètement perdu.

GINGEOLE (La). Sobriquet qu'on donne à l'individu de peu de mérite, un peu niais, qui néanmoins veut faire l'entendu. On appelle *gingeolet*, *gingeolette*, un jeune garçon ou une jeune fille de frêle constitution. Dans le nord du domaine picard, on emploie l'adjectif *gingeot* au sens de mesquin jusqu'au ridicule : « Tout son accoutrement est *gingeot* » dit Hécart : de là, à Lille, le dérivé *gingeolerte*, objet quelconque de peu de valeur. Celui dont les vêtements sont trop courts ou trop serrés, c'est-à-dire *gingeots*, n'a jamais bien chaud : de là l'expression *gingeot* relevée par Corblet au sens de qui se tient tout ramoncelé, comme celui qui a froid.

En langue d'oïl, la *fufube* était appelée *gingeole* (V. Hippeau.) A-t-elle été autrefois, sous ce dernier nom, décrite et ridiculisée comme plante alimentaire ou médicinale ? Au cas d'affirmation, nous aurions là l'explication des mots en question.

De l'ancienne expression *gingeole* (jajube) on a formé le dérivé *gingeoln* orthographié dans nos vieux Inventaires *ginjoln* : couleur jaune-rougeâtre, qui est celle de la jajube à l'époque de sa maturité.

« Quinze douzaines et demye de ruban de couleur tant fœule-morte, gris, que ginjolin estimé trente solz la douzains. »

(Inv. chez un passementier, Amiens, 1614).

GINGOIS. GUINGOIN (de), adv. De biaux, de travers, de guingois. Ce mot est aussi substantif. La seconde forme est dans Corblet; la première a été relevée par Ed. Paris qui l'a consignée sous l'initiale J dans son petit *Vocabulaire manuscrit* existant à la Bibliothèque d'Amiens.

Gingots est commun au picard et au vieux français.

« L'un des trois me répondit :
Hé! Robin, revenez lundy;
Ung riz (ris) gecta tout de guingois, (côté)
Fiet ung signe que j'entendy :
C'estoit la plus belle des trois. »
(Chants du XV^e s. publ. par M. G. PARIS)

Guingots est d'origine germanique, anc. h. all. *winchan*, loucher, regarder de travers; néerl. *winchen*, faire signe des yeux. Pour la désinence en *ots*, comparez l'ancien adverbe et substantif *lourdots*, lourdement et lourdaut.

« Ma foy, voylà un grant lourdois,
Il a moins d'esprit qu'un thoreau... »
(Anc. Th. fr. Farce du Badin, XVI^e s.)

Le radical germanique *winc* a produit, en vieux français, le substantif *guin* qu'on ne rencontre que dans L. d'Aray (1643) où l'on trouve : *Guin d'œil*, olin d'œil. A cette forme se rapporte sans doute celle de *guinois* — au lieu de *guinguois* — donnée par Oudin (1675) qui dit : « *De guinois, de biaux, de travers.* »

GINGUELER (jingler), ruer des pieds, sauter, danser. Fréquentatif du vieux verbe français *ginguer*, ruer des pieds. (V. Ménage.) Nous avons, en picard, un certain nombre de ces fréquentatifs : *écraseler*, écraser, *friseler*, friser, *griser* (dérivé de *gris*), grisonner, *appâ-teler*, appâter, etc.

GINOFRÉE. Forme picarde de *gtrôlée*. On voit que le picard a opéré deux chan-

gements de liquides en remplaçant *r* par *n* et *l* par *r*.

GIPECIÈRE (gipcière). Forme picarde de *gibecièr* dans laquelle la douce *b* est remontée à la forte *p*. Cette forme est déjà ancienne; on lit dans l'*Histoire de Jehan d'Avesnes, comte de Ponthieu* (XV^e s.) :

« Elle le congédia en lui faisant cadeau d'une chainture et d'une gipcière pour l'amour de la dame. »

Ici *gipcière* signifie bourse.

— « Item, un fusil de maître avec la gipcière... »

(Invent. à Amiens, 1774.)

GIRIE, tromperie, ruse, mauvais tour. Ce mot s'emploie au pluriel dans le patois de Paris où, au sens propre, il signifie *tours de bateleurs, farces*, et, au figuré, *grimace, douleur feinte, hypocrisie*. Dans le Hainaut, il répond, au singulier, à : *mauvais tour, mauvaise plaisanterie, conte en l'air*. C'est un dérivé de l'ancien français *girer*, tourner, ou une contraction du v. fr. *guillerte*.

GITE. Nous appelons *gites* les deux longues pièces de bois d'un tombereau ou d'une charrette dont le prolongement en avant forme les brancards ou timons : ces pièces reposent sur l'essieu et supportent les ridelles.

Ce mot n'est pas nouveau : on le rencontre dans les vieux inventaires.

« Item, ung hernas, ung binot, une herche, deux gittes... »

(Amiens, 1622).

On l'a employé aussi pour le corps même d'une charrette.

« Le gite d'une charrette garny de planches. »
(Vers. Hébécart, inv. 1624).

Evidemment ce mot se rapporte au français *gêtr*, parce que les pièces de bois dites *gites* sont, non pas debout, mais toujours couchées, *gisantes*.

GLACHER. Forme picarde de *glisser*. Cette forme est fort ancienne : on trouve dans le *Vocabulaire de Douai* (XIV^e s.), *glachier*, glisser (*collabi*); *glachant*, glissant (*lubricus*). De même dans *Li Bastars de Buillon* (XIV^e s.).

« Quant elle vint au lit, le roi dormant trouva :
Sans dire nesun (aucun) mot delés lui se
[glacha... »

Toutefois on employait aussi la forme *glicher*. Celle-ci a donné les dérivés suivants :

Glichade, glissade.

Glichtet, petit guichet à coulisses horizontales, ainsi nommé parce qu'au lieu de s'ouvrir sur charnières, il *glisse* dans les coulisses.

Déglicher, glisser, incliner. On dit *en déglissant pour en pente douce*. Le préfixe *de* est ici purement expletif.

Gliant, glissant; onctueux : c'est une contraction de *glichtant*.

C'est du Nord que nous est venu le verbe *glicher* ou *glacher*.

GLACHON. Subst. masc. Vaisselle en poterie grossière non vernissée. Par extension, on donne aussi ce nom aux débris de poterie.

Cette expression ne doit pas être confondue avec *glachon*, (glaçon) dérivé de *glache* (glace) et a une autre origine. Elle est de la même famille que l'ancien français *glaze*, *gletsse*, *glise*, venu du latin *glis*, glaise, argile. On rencontre la forme *glaze* dans un passage du *Ménager* donné par La Curne :

« Estoupez le tout de terre glaze... »

Glachon est un diminutif.

On l'employait jadis dans les Inventaires :

« Item un pot et deux plats... Item un couloir et autres mauvais glachons adjugés un sol. »

(Vente mobil. à Cardonnette, 1777.)

Dans nos environs, il a surtout le sens de *petite jatte*, *écuelle*.

GLAIE, dans le composé *Rose-glate*, iris des jardins. Ce mot nous vient de la langue d'oïl dans laquelle *glais*, *glay* sont synonymes de *glaiëul*. (V. Hippeau.)

GLAIRINEUX, GLEURINEUX ou GLORINEUX. Adj. Gluant, visqueux, glaireux. Diminutif de *glatreux*.

GLAJEU ou GLAJU dans le Noyonnais, *glaiëul*, du latin *gladiolus*. Ces formes picardes par *j* doivent être fort anciennes puisqu'on trouve, en langue d'oïl, le verbe *glager*, joncher, couvrir le sol d'herbes et de fleurs. (V. Hippeau et Du Cange.)

GLAVE. On a vu sous *Dague* que le picard dit : « Il pleut à *dagues* », c'est-

à-dire à verse, à torrents, littéralement à *poignards* : il assimile une pluie intense et violente à la chute d'une multitude poignards. C'est par la même métaphore qu'il dit : « Il pleut à *glaves* » ; *glave* est le latin *gladius*, épée : il avait, au Moyen-Age, le sens de *lance*, ce qui nous ramène près de l'expression : « Il tombe des hallebardes », en parlant d'une pluie violente.

Glave a donné le dérivé *aglavener*.

On dit, selon les localités, *aglavener* ou *être aglavé de soif*, avoir très-soif, souffrir d'une soif extrême.

On dit, en temps d'épidémie, qu'on *meurt à glaves*, c'est-à-dire *en masse*.

GLEISES ou GLAISES. Subst. fém. pl. Testicules. L'un des synonymes est *pelotes*. Or, *peloton*, diminutif de *pelote*, pris au sens propre, se disait *glisseau*, *glèceau*, en langue d'oïl. (Voyez Hippeau et Cotgrave.) Du radical *glisse* à *gleise* il n'y a pas loin aux deux points de vue de la forme et du sens : c'est un rapprochement que je fais, non une affirmation que je donne. Du reste, origine parfaitement inconnue pour l'un comme pour l'autre mot.

GLÉNIS. Subst. masc. Produit du *glanage*. Dérivé de *gléner*, forme commune au picard et à langue d'oïl.

Les *gléneux* et les *glénottes* (ailleurs *gléneuses*) ne se contentent pas toujours de ramasser les épis : ils *tirent* aux bottes et aux javelles. C'est ce qui fait dire à certains cultivateurs qu'ils aiment mieux *vîr* (voir) *un leu* (loup) qu'un *gléneux*.

Du Cange a relevé la forme *glenatores* dans une charte de 1283. La plus ancienne qui a aussi *e* est du VI^e siècle : « Si quis in messam alienam *glenaverit*. » (Add. à la Loi Sal.)

GLEUDE, Claude, niais : le *c* s'est adouci en *g*. De même *Reine-Gleude*, pour *Reine-Claude*.

GLIMONAGE. Subst. masc. Viscosité, état d'une chose gluante. Dans le nord du domaine picard (Hainaut) on dit *glimant*, gluant, *glumtant*, glaireux, à Liège *limtant*, glissant.

Ce mot vient du Nord, néerl. *lym*, colle ou glu ; *lymen*, coller, gluer. Le *g* initial des formes ci-dessus est dû à l'influence

du verbe qui, au participe passé et à d'autres temps, prend le préfixe *ge* : « *Gelymt*, collé, glué.

GLINETTE. Dénomination picarde de la coccinelle ou bête à Bon Dieu. Je me demande pourquoi on a donné à cet insecte ce nom qui paraît répondre au diminutif *geline*, petite poule.

« Glinette de Dieu, s'il est midi erpos' t' (repose-toi)
« S'il est remontée d' carue, envol' t' »
(La Coccinelle. Mélodie picarde.)

GLINNE (Glainne) **GLINGNE** ou **GUE-LINNE**. Subst. fém. Geline, poule; lat. *gallina*. La forme *glingne* est particulière au patois d'Amiens.

On dit d'un individu qui ne soigne pas ses intérêts qu'il *est à son profit comme une glinne qui perd s'n (son) œuf*.

Dans nos campagnes et dans celles de la Normandie, la superstition veut qu'une *glinne qui cante le coq*, possède le pouvoir de nuire aux gens de la maison qu'elle habite, en attirant sur eux toutes sortes de malheurs. Aussi s'empresse-t-on, le cas échéant, de lui couper le cou.

Glinne se trouve dans le substantif composé *patte de-glinne*, herbe nommée *tabourot*, bourse à pasteur. Son nom picard lui vient de ce que la gousse qui renferme la graine, offre une certaine ressemblance avec les doigts semi-palmés de la poule.

GLIOT ou **GLIOUT**. Subst. masc. Glui; pailles de seigle nettoyées de toutes herbes étrangères; botte de paille de seigle ainsi nettoyée; lien préparé avec cette sorte de paille.

La langue d'oïl avait le diminutif *glutot*, chaume, paille, dont notre *gliot* actuel n'est qu'une contraction.

Dérivés : *Glier*, nettoyer la paille de seigle.

Glière, ensemble des pailles tombées sur le sol en débarassant une voiture de son chargement; partie du sol ainsi recouverte de menues pailles.

Gliures, subst. fém. pl. Herbes et plantes sèches retirées par l'action de *glier* ou qui, fauchées avec le grain, restent dans le pied de la botte.

Egluer, faire du gliot.

Dans l'Aisne, on dit *gluten* ou plutôt *gluyin* pour *gliot*. Corbier a relevé la forme *églyure* au sens de *seigle coupé* ou *en paille*.

Dans le canton de Picquigny, on dit *gouyot*. Cette forme qui est une altération de *gliot* par la chute de l'*l*, y a donné le dérivé *égouyer*, qui a le même sens que *glier*. Notre *gliot* actuel n'est, du reste, qu'une altération de *glutot* de la langue d'oïl; dans l'Aisne on dit encore *gluter* : le *u* y a persisté.

Le radical *glui* signifiait aussi *roseau*. On lit dans les *Dialogues pic. - flam.* (1340) :

« Jacques, le couvreur d'estrain, doit couvrir
« bien et bel mes maisonchielles (maisonnettes)
« d'estrain (chaume) et de glui (gleye — paille
« de roseau). »

Étymologie incertaine. L'ancien néerlandais possédait bien, comme on vient de le voir, les mots *gleye*, *gluye*; mais ces mots sont sans famille et ont disparu du flamand moderne.

GLOE (glo). Subst. fém. Bûche. La forme *gloe* (*glau* dans Corbier) a été relevée sous *Gloa*, par les continuateurs de Du Cange). Mais, bien longtemps avant eux, Cotgrave l'avait signalée comme appartenant au patois normand : elle nous est donc commune avec ce dernier patois. La signification donnée par Cotgrave est *pièce de bois fendu*.

Ce mot vient du Nord, néerl. *kloven*, fendre, all. *kloben*, fendre du bois : le *k* est descendu à *g* dur et la labiale est tombée.

GLOUCHE, gourmand; **GLOUT**, gourmand. La langue d'oïl avait *glous*, *glouz*, *glouton* : de là notre *glouche* à forme chuintante.

Glouche est aussi la dénomination d'une sorte de mets dont parle Crinon dans sa VI^e Satyre. Les premiers éditeurs de notre poète lui donnent la signification suivante : *petits gruaux de farine qu'on fait cuire dans du lait*. Je cite :

« Pour tout régal nous n'avons q' del flamique,
Du pain deussé.....
Pis des gouëts, des glouches..... »

Ce mot est-il masculin ou féminin ? La chose qu'il désigne constitue-t-elle un mets friand ? Selon le cas, on peut conférer l'expression du Hainaut : *glout mor-*

ceau, signifiant *morceau* ou *mets délicat*, *friend*, expression déjà ancienne puisqu'on trouve *glous morseaux* dans Froissart. L'origine serait donc la même que pour le mot précédent, mais avec une déviation de sens.

GLOUGLOU, subst. masc. Hoquet. Ce mot est une onomatopée. Dans des localités, on dit simplement *glou* : « J'ai l'*glou*. »

GLUIE. Subst. fém. J'ignore si ce mot est encore usité. Il l'était à la fin du siècle dernier : les *Affiches de Picardie* de 1779 disent que l'on donne ce nom, à Amiens, à une espèce de vase calcaire fine et très-gluante qui se trouve au-dessous des bancs de tourbe de la basse ville.

Ce mot se rattache au radical *glu*.

GNAF (gniaf). Ce terme, de bas langage en français, nous est commun avec presque tous les patois. Littré dit : « *Gnaf*, « savetier ambulante, et, par extension, « mauvais cordonnier ; au figuré, un gâcheur, un maladroit. » Chez nous, il signifie aussi *savetier*, *mauvais ouvrier*, mais il a en outre le sens de *grossier*, qui a de *vilaines manières*.

Ce mot est déjà ancien : il a été relevé par La Curne.

« Qui d'autre pesance
Vent faire bombance,
On en dit *gnaf*. »

(Poés. manusc. av. 1300.)

Quel est le sens primitif ? Est-ce *save-tier* ? Est-ce *maladroit*, *homme de mauvaises manières* ? Dans le premier cas, l'origine est inconnue. Dans le second, on peut songer au latin *ignavus*, mou, sans courage, et, par extension, mauvais ouvrier. Cette origine n'est peut-être pas impossible ; mais je n'affirme rien, bien que cette conjecture soit appuyée sur le fait que l'italien a le mot *gnaffa*, vilainie, et que le patois de Genève dit *niaffe* au sens de *mou*, *abattu*, *énervé*, sens qui est précisément celui du latin *ignavus*.

GNAFRÉE. Subst. fém. Grande quantité, en parlant d'une assiettée d'aliments, soupe, ragoût, etc. C'est le même mot que *iafrée* que, dans certaines localités, on prononce *iafrée*, d'où, par une seconde altération, *gnafrée*. Un de mes voisins, originaire de Villers-Bocage, disait tou-

jours *iafrin*, pour *lupin* ; ce qui faisait bien rire les gens de mon village.

Dans le mot *gnafrée* et ceux qui suivent, le *gn* est mouillé.

GNAGNA. Forme mouillée de *nana*, niais, niaise.

GNAIN, nain. Dans beaucoup de provinces, le *n* initial devient *gn* en nombre de cas. C'est ainsi qu'on dit *gnats* pour *niats*, *gnieuche* pour *ntèce*, et, dans certaines localités, *gneiges* (plur.) pour *neiges*.

GNIF. Rusé, fin, artificeux. Cet adjectif, dans le canton de Villers-Bocage, s'emploie comme substantif, et signifie *un élégant*, *un homme dont la mise est soignée*. J'ignore l'origine de ce mot, je serai seulement remarquer qu'il existe dans l'argot parisien au sens de *clair* : on dit, en parlant d'un vin, qu'il n'est pas *gnif*, clair, beau à la vue.

GNIFE. Subst. fém. Soufflet, coup sur le visage ; moustache. On sait que *basse*, soufflet, coup sur la joue, se rapporte à un radical allemand *bappe*, muffle, et que *gifle* vient de l'allemand *kiffel*, machoire : on a passé du sens de *muffle*, *machoire*, *joue*, à celui de *coup sur la figure*, *soufflet*. Les paysans de mon village disent : « Donne li une *basse* au *s'nife* », donne lui un soufflet sur son nez. Ils emploient donc *nife* pour *nez*. Il est fort probable qu'on a, comme dans les deux cas précédents, passé du sens de *nife*, *nez*, à celui de *coup sur le nez* ; le *g* initial est advenue comme dans *gnats*, *gnieuche*, etc. On sait que nous avons, en picard, le verbe *nifler*, dont le radical est le même que celui de *nife*, *nez*.

GNINGNIN. (Orthog. incert.) Se dit de quelque chose de mince valeur ou de peu de mérite.

Ce mot serait-il un redoublement de l'ancien *ntent*, néant, rien ou peu de chose ?

GNIOGNIOTERIE et GNUGNOTERIE, niaiserie, bagatelle. Ce mot s'emploie souvent au pluriel : c'est un dérivé de *gnognote*, terme populaire qui signifie, d'après Littré, *chose de peu de valeur*. Chez nous cette expression signifie de plus *niaise*, *crédule*. Dans d'autres patois,

le mot est masculin : le *berriehon* dit *gniotgniot*, *niais*.

« Cette orthographe par *i*, m'écrit M. « Devauchelle, est assurément la meilleure; car le mot n'est qu'un redoublement de *gniot*, *niais*, que l'on emploie « seul ailleurs, notamment en Normand. Et *gniot*, dans son sens propre, est « le même que *niot*, *nickot*, *nijot*, etc., « toutes expressions par lesquelles on « désigne, dans divers patois, le *nichot*, « l'œuf factice ou couvé qu'on laisse « dans le nid pour exciter les poules à y « pondre. »

GNIOLE ou NIOLE. Subst. fém. Coup, tape, soufflet. Dans le Hainaut, on dit *gniole* et *nieule*, soufflet appliqué sur la joue du bout des doigts. Ce mot est commun au picard et au français; on le trouve dans Littré, mais sans étymologie : le champ reste donc ouvert aux investigations.

La langue d'oïl avait *nieule*, *niule*, signifiant une sorte de pâtisserie fort légère dans le genre de l'oublié ou plaisir. On la criait dans les rues : « *Præcones « nebularum* et *guafarum* pronuntiant « de nocte *guafras* et *nebulas* », dit au douzième siècle Jean de Garlande. Un ancien commentateur explique que ce nom de *nebula* (*nieule*) lui fut donné à cause de son extrême légèreté. Aujourd'hui, dans le Hainaut, outre le sens de soufflet, *nieule* a conservé celui de *oublié*, pain à cacheter, *hostie non consacrée*.

L'écrivain qui traduisait *nieule* par *nebula* avait-il conscience de l'origine latine de *nieule*, pic. *niote* ou *gniole*? Je l'ignore. Je constate seulement que le patois genevois, qui a tant d'analogie avec le nôtre, a le mot *niolle* au sens propre de *nuage*, et qu'au figuré, il dit d'un homme un peu fou ou seulement léger, qu'il donne dans les *niolles*. J'ajoute que notre compatriote Calvin s'est servi du mot *niolle* au sens de *brouillard*, pris au figuré : « Satan l'a premièrement « obscurcie (l'Eglise) de *niolles* et brouées « et après par des ténèbres fort espais- « ses... » (*Instit. Chrét.*)

Que *niolle*, *nuage*, *brouillard*, vienne du latin *nebula*, aucun doute, je crois, n'est possible. Mais comment a-t-on pu passer, dira-t-on, du sens de *nuage*, à celui de *pâtisserie*, puis de *soufflet*?

Je ferai observer tout d'abord que le latin *nebula* signifiait non-seulement *nuage*, *brouillard*, mais aussi, par métaphore, une chose fort légère, une bagatelle, un rien. Or, il est très-remarquable que *niolle* ait précisément cette dernière acception dans plusieurs patois : le normand, pour n'en citer qu'un seul, dit *gniole* ou *niolle*, *niaiserie*, au figuré *taloche*, *tape*, d'où *gnioller*, *niaiser*, faire ou dire des riens. (V. Du Bois.)

Quant au sens de soufflet auquel il faut enfin arriver, il y a tout lieu de croire que *niote* désignait originairement et spécialement un coup fort léger, un rien en fait de coup : la définition donnée par Hécart « soufflet sur la joue appliqué du bout des doigts, » c'est-à-dire un très-léger soufflet, autorise suffisamment cette supposition.

En résumé, je pense — jusqu'à preuve contraire — que c'est la nature de ce genre de coup et son caractère presque inoffensif, léger, qui lui a valu son nom de *niote*. La métaphore qui existait dans le latin, a persisté dans le patois normand ; elle explique le sens de *pâtisserie légère* qu'avait *nieule* en langue d'oïl et celui de *gniole*. *niote*, *nieule* signifiant en picard soufflet, tape.

Encore une observation.

Les paysans de mon village et de bien d'autres localités voisines, disent en parlant d'une femme : « Ch'est une vraie « *gniole*, » c'est-à-dire une femme sans caractère, sans consistance, sans vigueur. Ici encore il y a métaphore, les paysans comparent cette femme à une pâtisserie peu substantielle, et notre *gniole* du patois n'est, dans le cas qui nous occupe, autre chose que le *nieule* de la langue d'oïl pris au figuré. C'est ainsi que les Picards disent d'un individu sans énergie : « Ch'est une vraie flamme. »

GNOUF. Se dit d'un individu d'une intelligence bornée. Ce mot vient probablement du néerlandais *nuf* qui ne se disait que des personnes du sexe et signifiait *soite*, *innocente*.

GOBE. Subst. fém. Grande tasse ou bol à prendre du lait ou du café au lait. Ce mot est très-usité : on le rencontre même dans des inventaires modernes.

« Deux verres, deux gobs, un plat... »
(Duclos, 1799.)

Le notaire de Boves l'emploie dans un inventaire du 20 avril 1869.

L'ancien français avait le diminutif *gobeau*, petite coupe, tasse, gobelet, venu du bas latin *gubellus*, diminutif de *cupa*: *gobe* se rattache au même radical.

Dérivé: *Gobeux*, gourmand, grand mangeur, grand buveur.

GOBELINER, baguenauder, perdre son temps. Ce mot existait dans le vieux français au sens de *faire le gobelin*, *faire le lutin*: c'est un dérivé de *gobelin*, esprit follet, farfadet,

GOBENILLEUX (gobnien). Se dit d'un individu qui perd son temps. C'est probablement un dérivé de *gobelnier* avec métathèse des liquides *l, n*. (Cf. *gino-frée*, *giroflée*, *paralls*, *panaris*, etc.)

GOBILLE. Terme de badestamier employé à Villers-Bretonneux, Moreuil, et dans toutes les localités où se trouvent des fabriques de bonneterie. La *gobille* est une aiguille qui a une pointe recourbée et qui est emmanchée dans un petit morceau de bois de la grosseur d'un tuyau de plume: l'ouvrier s'en sert pour passer l'une dans l'autre les mailles de la dernière rangée de son travail et les empêcher ainsi de se défilier: c'est ce qu'on appelle *gobiller*.

Gobille me semble être une altération de *goupille* dont l'origine est le latin *cuspicula*, petite pointe.

GODAILLEUX, adj. Qui aime à boire, fricoteur. Dérivé de *goudale*, bonne bière, bière douce, bière, venu du néerlandais *goed ael* qui se prononçait *goudale*. Le vieux picard disait *goudaleux* au XIV^e siècle.

« Le XV^e jour du mois de février 1393 fu fait e cambre (chambre au sens d'Assemblée) et e fut le cas sur ce que M. le Maire dist et ex- posa comment il estoit (il y avait) un homme e de le ville lequel estant avec plusieurs gens e avoit dit que le maire avoit esté fait par les e Jacqs (Jacques) de le ville; que c'estoit un e vieux caurneux (cornu) et un maingueux e (mangeur) de tripes et un goudalleux. »
(De Lafons, Une Cité pic. Noyon.)

GODANT, hâbleur. Je n'ai jamais entendu prononcer ce mot; mais je le trouve dans Corbier qui n'a pu le donner qu'à bon escient. Il me paraît être de la famille de *gaudir*, du latin *gaudere* et devrait en conséquence s'orthographier

gaudant. Comparez le patois normand qui dit *godances* ou plutôt *gaudances*, contes improvisés pour amuser. (V. Duméril.)

GODARD. Mari dont la femme est en couches. Cette expression populaire a cours dans plusieurs provinces. C'est un débris de l'ancien proverbe: « Servez Godard, sa femme est en couches, » recueilli par Oudin dans ses *Curiosités françaises* (1640) et qu'il définit ainsi: « Façon de parler vulgaire pour refuser quelque chose à un impertinent qui se veut faire servir en maître ou bien à un impatient. »

GODELER. Se dit d'une étoffe qui fait des boursofflements, d'une corde qui se replie sur elle-même en formant une sorte de faux nœud. Ce mot est un fréquentatif de *goder*. Nous avons en picard, comme je l'ai déjà fait observer, un assez grand nombre de ces fréquentatifs qui ont absolument le même sens que les primitifs: *apâteler*, *appâter*, *écraseler*, *écraser*, *friseler*, *friser*, etc., etc.

Le radical de *goder* est le celtique *god*, pli, qui a persisté dans le bas-breton *godd*, fronce, *goden*, faire des plis.

GODET, cahot. Des paysans voyageant en voiture et surtout en charrette disent ici et dans les environs: « Oz avons ieu e des fameux *godets* das ch'quemin là, » c'est-à-dire: Nous avons eu de fameux *cahots* dans ce chemin là. Les paysans donnent à l'effet le nom de la cause: les *cahots* sont produits par les *godets*, c'est-à-dire par les trous ou enfoncements qui se trouvent dans les ornières des mauvais chemins. On sait que *godet* a le sens du petit vase, entonnoir, réservoir.

GODICHON, adj. et subst. Niais; ridicule; bon jusqu'à l'extrême faiblesse. C'est un diminutif de *godiche*, mot qui est encore du patois, puisque l'Académie ne l'a pas reçu jusqu'à présent.

Littre dit que *godiche* est une altération populaire de *claudie* qui se dit aussi pour *nigaud*. J'avoue que cette origine ne me paraît pas satisfaisante: ni l'altération n'est justifiée, ni la finale *iche* n'est expliquée.

Pour moi, l'origine de *godiche* est néerlandaise: « *goet* ou *goedisch*, bon » (V. L. D'Arsy).

La désinence adjectivale saxonne *ich* est devenue chez nous *tche* et chez les Anglais *ish*. Conférer l'ancien anglais *waterisch*, aqueux et le picard *teuiche*, aqueux. Nous disons de même *tourniche*. Quant au sens de *ntais* que comporte *godiche*, il n'y a là rien qui puisse étonner, puisque l'adjectif français *bon* signifie également *simple*.

GOGETTE, fente ou ouverture de la poche d'une robe. C'est probablement une altération de gorgette, diminutif de gorge pris au sens d'entrée, ouverture.

GOGNER ou GONGNER, loucher, bigler.

Dérivés : *Gognot*, au fém. *Gognote* ou *Gognotre*, adj. qui louche.
Gogneux ou *Gigogneux*, adj. même sens. Ce dernier a en outre le sens de *difficile*, *regardant*, *vétilleux*, *un peu dégouté*.
Gigogner, jeter des regards furtifs, indiscrets, regarder de très-près.

Toutes ces expressions paraissent être particulières au patois picard.

L'origine de *gogner* est probablement l'ancien norois *guna*, que Burgny traduit par les deux mots latins *intentus spectare* (qui regarde avec attention.)

L'abbé Corblet, après avoir consigné le terme picard *gogno*, ajoute bravement : *Congénère*, Bas-Limousin, *gognoue* » Ses lecteurs, en particulier la Commission des Antiquaires de Picardie chargé d'examiner son Glossaire, ont dû penser que le Bas-Limousin *gognoue* avait un rapport étroit avec *quelqu'un qui louche*. Pas du tout : il n'y a pas plus de relation qu'entre *trident* et *ficheu*. Si l'on se reporte à l'ouvrage que l'abbé Corblet avait sous les yeux lorsqu'il y relevait *gognoue*, on y trouve ce qui suit :

« *Gognou*, cochon, porc, pourceau.
« *Gaignou*, en vieux français, signifie les « petits des quadrupèdes. Si un avocat « plaide mal, si un prêtre n'a pas bien « prêché, on dit populairement : « O « (il a) pleida (plaide). o pretsa (prêché) « comme (comme) un *gognou*. »

(Dict. du patois Bas-Limousin, par l'abbé BÉRONIE.)

L'abbé Béronie se trompait en attribuant *gaignou* au lieu de *gaignon* au vieux français. Mais l'abbé Corblet, on le voit, s'est bien plus lourdement mépris, alors qu'il lui suffisait de lire pour éviter une pareille mésaventure.

Une observation.

Littre, cherchant l'étymologie de *gagner*, dit : « Picard : *gogner*. *Guigner* et *gogner* ne sont pas, chez nous, deux formes d'un même mot : le premier a, en picard, le même sens qu'en français, tandis que le second a celui de *loucher*. Diez, pour l'origine de *guigner*, rejette l'ancien haut allemand *winchan* ou *winken*, parce que le *n*, dit-il, ne peut disparaître. Je suis bien aise de faire observer que cet *n* a persisté dans un mot qu'on a vu plus haut : c'est *guingots* (de), adjectif qui signifie *de travers*, *de côté*, venu à mon avis, de *winchan* ou *winken*, faire signe des yeux. On a même pu voir et remarquer sous *Gingots* qu'on trouve un substantif qui a aussi cet *n* : c'est *gutin*. « Guin d'œil = clin d'œil, » lit-on dans L. D'Aray (1643) Là se trouve, je crois, l'origine de *guigner* et elle est la même que celle de *guingots*.

GOQUELIN, esprit ou diable qui se cache dans les endroits les plus reculés d'un bâtiment. Ce mot qui n'est qu'une altération de *gobelin*, nous offre un nouvel exemple du changement de *b* en *g* déjà plusieurs fois signalé.

GOQUELU. Subst. et adj. Présomptueux. En Hainaut, ce mot signifie *fier*, *glorieux de ce qu'on a*. A Lille, on dit *gogu*, *fier*, *joyeux*. Les Normands ont *hogu*, *hautain*, *arrogant*. « Comme nos « mots *hogue*, *houque*, dit Louis Dubois, « *hogu* vient du *haug* des langues du « Nord et signifie *pointe*, *élévation*. » L'étymologie du mot qui nous occupe est toute indiquée par le passage que je viens de citer. Le radical de *goguelu* est le néerlandais *hoog*, haut, élevé, suéd. *hog*, haut : la lettre *h* fortement aspirée dans les langues du Nord, s'est changée en *g*.

On rencontre en vieux picard, sans doute pour les besoins de la mesure, la contraction *goglu* :

« Chant (ce) qui fat dit fut foit : Jennain trouwe
| ses quille
Sans parler davantage, et soubit il engille (s'é-
| lance),

Brave comme un lapin, bien joyeux, bien
| gogin.

— Et tandis que Prignon, faisoit là le huhu —
Avertir ses amis, ses voisins, ses voisines
Qu'il avoit un gros flu... »

(Suite du Cél. Mar. de Jeanin, 1642.)

GOHET ou COHET. Subst. masc.
GOHETTE ou COHETTE. Subst. fém.
Haricot (sans distinction d'espèce.) Cette
orthographe est celle de l'abbé Corblier
qui n'a pas même essayé de la justifier.
C'est aussi celle de M. Devauchelle qui
n'admet pas l'origine que j'ai donnée à ce
mot, ni par conséquent mon orthographe
gauette. (Voy. *Cauet* et *Gauette*.) Je me
fais un devoir de donner l'opinion de
mon savant et dévoué collaborateur.

« A mes yeux, m'écrivait-il, *coet* ou *goet*
« n'est que le résultat d'une aphérèse,
« sans doute enfantine, de *haricot* et de
« l'addition du suffixe diminutif *et*. Con-
« sécrer, à ce second point de vue, les ex-
« pressions du Hainaut *gode*, vieille bre-
« bis et *goete*, vieille brebis : les den-
« tales sont tombées dans les deux cas. »

Le lecteur me permettra ici une petite
digression et me la pardonnera, je l'es-
père, en raison de l'intérêt qu'elle me
semble présenter.

Si l'origine de la dénomination du lé-
gume appelé chez nous *cauet* ou *gauette*
est controversée, celle de sa dénominati-
on française ne l'est pas moins. Selon
Brachet, *haricot* est d'origine inconnue.
Celle que lui donne Ménage est tout sim-
plement ridicule ; enfin Genin et Littré
l'ont cherchée plutôt que trouvée et éta-
blie. Le champ restant ouvert aux inves-
tigations, je suis bien aise d'exposer ici
l'opinion de M. Devauchelle à laquelle
je donne mon plein et entier assenti-
ment.

« Le mot *haricot*, pris au sens qui nous
« occupe, m'écrit-il, n'est pas ancien :
« c'est Ménage, je crois, qui le premier
« l'a relevé, et il n'a pas d'historique dans
« Littré.

« Le mystère de cette étymologie ré-
« side dans un simple jeu de mots inspiré
« par cet esprit gaulois — un peu sale,
« je l'avoue — qui, de nos jours, a donné
« le nom de *musicien* au légume en ques-
« tion. *Haricot* est le nom altéré de l'an-
« cien instrument de musique appelé *ha-
« rigot*.

« *Harigot*, flûte, flageolet. » (V. Hip-
peau.)

« *Harigot*, instrument musical de ber-
« ger. » (Relié dans les œuvres du poète
Ronsard. *Dict. de Nicod*, 1614.)

« *Harigot*, instrument à jouer. » (Gr.
Dict. des Rimes fr. 1624.)

Encore deux mots.

On pourrait croire que *flageolet*, autre
dénomination du haricot (de petite gros-
seur), est aussi le résultat d'un jeu de
mots : il n'en est rien. *Flageolet* est un
barbarisme ; car on devrait dire *fageolet*,
diminutif de *fageole* venu du latin *pha-
seolus*, haricot.

GOIRET (goué ret.) Forme picarde
(dans le Vermandois) du français *goret*,
petit porc : on l'emploie au sens de *porc*,
viande porc.

« Qui est ch' qu'est le pus sage, entre nous
| d'ches deux gents :
De ch' groux censier avec du bien qui s'gène
Et qui n'engraisse un bien couchon q'pou
— l' veinne (vendre)

On bien de ch' peuve (pauvre).....

Qui mange à mesure un tchiout mourcheu
| d' goiret ? »

(Grinon, Sat. XIII.)

On sait que les diminutifs *goret*, *gortin*
sont restés des noms propres dans un
assez grand nombre de localités.

GOLETTE, gorge, cou. Diminutif de
l'ancien français *gole*, gorge, venu du la-
tin *gula*.

« Mais quand vous serez pris par vo bedaine
« ou bien par vo golette et claqués (jetés, préci-
« pités) dans cheille fournaise (l'Enfer) aventous
« ches Diables, il ne sera pas temps de dire :
« Holà ! holà ! Je m'en veux raler. »

(Disc. du curé de Bersy, XVI^e s.)

GOMER. Subst. masc. Baire, broc,
pot à anse. Ce mot est en usage dans le
Beauvaisis et sans doute encore ailleurs :
il est fort ancien :

« Quar il boivent à granz gomers. »

(Bat. des VII Ars.)

— « Ne les prise pas deux gomers. »

(La Rose.)

On le rencontre souvent dans les vieux
inventaires sous les formes *gomer*, *gomel*,
gomel.

« Un gonmer de tierchain. »

(Amiens, 1576.)

— « Ung gomel à becq. » (Ibid. 1596.)

— « Ung gomel prisé deux sols. »

(Mirvaux, 1594.)

L'origine de ce mot est le néerlandais *goomer*, garde, gardien, venu de *goomen*, garder, radic. *goem* (prononcé *goum*) garde. A l'origine, le *gomer* a dû être un vase dans lequel on tenait la boisson en réserve, une espèce de cruche. Le patois champenois vient confirmer cette opinion. Il a en effet *gomer* signifiant *citerne*. Qu'est une citerne, sinon un réceptacle, un vaisseau pour *garder* l'eau ? (Communic. de M. Devauchelle.)

GOMIR, vomir. Cette forme existait en langue d'oïl et postérieurement. On trouve dans Hippeau *gomir* et *gomissement* ; et dans Ch. de Bovelles : « Vomir, alii dicunt *gomir*. »

L'étymologie est le latin *vomere* dont le *v* est devenu *g* comme dans *guêpe* de *vespa*, *gaine* de *vagina*, etc.

Ici et dans les environs, le *g* est tombé et a été remplacé par *h* aspirée, de sorte qu'on dit *homir*.

Le synonyme de *gomir*, *homir* est *dégobiller*.

Litttré dit que *dégobiller* vient du préfixe *de* et de *gobier*.

Je ne suis pas de son avis.

L'origine de *dégobiller* est, je crois, le néerlandaise : *gubelen*, *geubelen*, vomir, *gubeler*, vomisseur. *gubelinghe*, vomissement (Plantin) ; *gobelen*, vomir (E. D'Arsy). Le radical du néerlandais *gubelen* est l'allemand *geben*, rendre, donner.

Le *de* préfixe de *dégobiller* est ici, comme dans beaucoup d'autres mots, purement explétif.

En pays Montois, on dit *dégoviller*.

GONDOLE. Subst. fém. Sorte de bouteille en grès à l'usage des moissonneurs, bineurs, bûcherons, etc. Sa forme circulaire et méplate rappelle celle d'un petit pain, ce qui lui a fait donner en beaucoup de localités le nom de *paingnon*. On l'appelle aussi *crapaud* à cause de sa forme et surtout de sa couleur brune. J'ignore ce qui lui a valu le nom de *gondole*.

GORELIER, et, par contraction, GORLIER, GORIER, GOURIER. Subst. masc. Bourrelier. C'est un dérivé de *gorel*, fort collier des chevaux de trait.

« Que nul ouvrier dudit mestier ne puist ra-
« longer nul *gorel* s'il n'y a du cuir dessus. »
(Cont. de Mézerelles, XIV^e s.)

Gorel est devenu de bonne heure *goreau*, *gortau*, *gorreau* (collier de cheval) en langue d'oïl. (V. Hippeau.)

Les *gorrelliers* avaient partout, au moyen-âge, leurs Statuts. Ainsi en était-il à Amiens, Abbeville, Arras, Mons, etc. où ils s'appelaient parfois *gorlliers*.

Notre poète Crinon emploie la forme *gourlier* :

« Si ch' laboureux n'ertire errien (rien) d' sen
Ch' n'est pan (pas) que l' terre en' (ne) li rap-
Mais i (il) n'o point pus tôt s' n'a (ne) porte rien ;
Qu' i feut l' enn'main bien à r'gros qu' i l' dé-
Et quand il a payi (payé) ch' persécuteux (per-
Ch' caïron, ch' gourier, éch marichau, ch'
Ch' valet, ch' bergi, ch' parcourt et pis l' mé-
Ch' propriétaire i tombe edsus (sur) s' n'é-
Et bien souvent n' reste rien pou (pour) ch'
(Satyre XIV.)

Les *Dialogues pic. fl.* portent :

« David le lormier est un boin ouvrier de
« faire seelles, frains et esperons et chon qu'il
« y faut : car i fait *goriaus* (*Ghoreelen*, pluriel
« de *ghoreel* : collier de cheval) et sommes et
« cheangles. »

Cette citation montre que *gorel* vient du néerlandais *gareel*, collier à chevaux, forme qui est restée dans le flamand moderne.

Gorlier est resté un nom propre dans plusieurs localités de nos environs.

GORETTE et GORGETTE, collarette. Ces mots sont des contractions de *gorgerette*. (Cf. *gorelier* et *gorier*, *corrette* et *collerette*, etc.).

« Une *gorgette* de craspe... »
(Invent. à Amiens, 1571.)
— « Item, dix huit pièces tant coiffe, bon-
« net, *gorgerette*... »
(Inv. à Fomencamps, 1704.)

L'ancien picard avait, au même sens, les formes *gorgeas*, *gorgtal*, qui ont, je crois, disparu.

« Deux *gorgias* de drap noir. »
(Inv. à Amiens, 1583.)
— « Un *gorgeas* de velours. »
(Ibid., 1583.)
— « Ung coteron de drapt rouge, un *gorgia*
« de satin de soye. »
(Ibid., 1583.)

Toutes ces formes sont des dérivés de gorge.

GORGELINNE. Subst. fém. Bourrelet de graisse à la partie antérieure du cou des personnes chargées d'embonpoint et de certains animaux gras ; le devant du cou et la partie supérieure de la poitrine des volailles.

Ce mot est encore un dérivé de gorge.

GORGINE. Ce mot se prononce *gor-gainne*, comme *poitrine* se prononce *pot-trainne*, etc. C'est le nom que les paysannes de mon village et des environs donnent aux brides de leur bonnet, de leur calipette, etc.

Ce mot est un dérivé de gorge : les brides, on le sait, se rejoignent et s'attachent sur la gorge.

GORON et GORONNIÈRE, sorte de li-cou ou faux collier en cuir de buffle, large, épais, ayant à sa partie inférieure un fort crochet auquel s'adapte la chaîne de l'extrémité libre du timon d'un chariot. Chacun des deux timoniers en porte un, outre le collier de trait : les *gorons* ou *goronnières* ont pour effet de maintenir les chevaux à la distance convenable du timon et de faciliter la traction à droite et à gauche dans les tournants. Le primitif a dû être *gorelon* dont *goron* est une contraction.

« Une cavale avec ses enharnachures et *goron* à charette. »

(Vente mob. à La Vacquerie, 1744).

— « Un cheval avec son collier, une bride avec des avaloires et une *goronnière*. »

(Inv. de Flesselles, 1754).

— « Item, deux *gorons* à chariot... »

(Vente mob. à Poulainville, 1782).

Ces mots se rattachent au même radical que *gorelier* qu'on a vu ci-dessus.

GORON ou GOURON, goulot. Ce mot est un dérivé de l'ancien français *gole*, *goule*, gueule, ouverture : la finale *on* indique un diminutif. *Gouron* est une contraction de *gouleron* autrefois en usage chez nous, comme on le voit dans Du Cange qui écrit : « *Gulerum*, idem « quod *gulæ* mantelli. Etiamnum Picardi « nostri *gouleron* vocant os lagenæ stric- « tius. »

On rencontre *gouron* dans une chanson burlesque que j'ai entendu chanter

dans mon enfance à Cachy et à Villers-Bretonneux :

« Turlututu, capieu pointu,
Men père o (a) volu m' batte (battre)
Je li cop'rai l' gouron d' sen c...
Pour mi foire (faire) un cravate. »

Les formes *goulot*, *gouleron*, sont fort anciennes. Le vieux français avait aussi, au même sens, le diminutif *golet*, *goulet*. (V. Trogny.)

Le *goret* (encrier) de l'abbé Corblet doit venir de cette ancienne forme *golet* par changement de *l* en *r*, supposition que l'on trouvera vraisemblable si l'on veut bien se rappeler qu'autrefois certains encriers offraient les mêmes dimensions qu'un *golet* ou *goulot* de bouteille. « J'en ai eu un de cette forme dans les « mains, m'écrit M. Devauchelle ; il pro- « venait d'un notaire d'une petite ville « de Picardie sous Louis XIV, Outre l'en- « crier proprement dit, de forme allon- « gée, qui occupait le centre d'une gaine « en cuir, celle-ci renfermait dans son « pourtour un canif, un poinçon et une « paire de petits ciseaux. Cette disposi- « tion remontait, du reste, à une époque « très ancienne. « Un encrier longuet de « cuivre argenté dedans lequel a un ca- « nivet, le manche de bois, un ciseau x « d'argent doré. »

(Invent. du Duc de Bourg. 1416 dans De Lalaborde.)

« On l'appelait aussi *cornet*. »

« Un petit *cornet* d'argent blanc à mettre « encre. »

(Inv. de Charles V. 1380. Ibid.)

— « Un vieux *cornet* d'ivoire à mettre encre. » (Ibid.)

« Ces sortes d'encriers se suspendaient « à la ceinture, au pupitre de l'écrivain, « etc. »

J'ai été à l'école avec un *cornet* en corne et laissé plus d'une fois l'encre s'échapper dans ma poche...

GOUETTE, corbeau de clocher, ainsi nommé par assimilation à la *chouette*. La bonne forme picarde devrait être *couette* ; mais le *c* dur s'est adouci en *g*. L'origine de *chouette* est connue : c'est un diminutif du vieux français *choue*, lequel vient de l'ancien haut-allemand *chouch*. Le picard, comme le néerlandais, a, dans ce mot, transformé le *ch* en *c* dur. Louis d'Arsy (1643) écrit :

« Chouca. Chouette, fém. Een *Kauwve*.

« — Kauvve ; chuca ou chouca, masc.
« Chonette ou cavete, fem. Ce dernier
« est picart. »

Qu'on lise *cavete*, ou — ce qui est plus probable — *cavvete*, — il n'en reste pas moins ce fait que le *ch* est, dans les deux cas, devenu *c* dur : le même fait se reproduit dans *méquainne*, servante, venu de l'allemand *madchen*.

GOUGEARD, domestique de ferme. On trouve, aux *xv^e* et *xvi^e* siècles, *goujard*, valet de gendarme (homme de guerre), valet de pied, serviteur, et, au même sens, *gougeas*, d'où notre *goujat* français. J'orthographe *gougeard*, parce que ce mot est de la même famille que *gouge*, jeune fille, servante.

D'après Brachet, *goujat* est d'origine inconnue.

Quant à celle de *gouge*, Littré écrit : « D'après Huet, suivi par Diez, ce mot « est le mot juif *goje*, servante chrétienne, de l'hébreu *goj*, peuple, *goïm*, « les Gentils. Le Midi de la France ayant « été beaucoup habité par les Juifs, il se- « rait possible qu'un mot usité par eux « pour désigner les servantes chrétiennes « eût passé dans la langue vulgaire ; mais « cette étymologie est contestée. »

Pour *goujat*, Littré dit : « *Gouge* et « *goujat* sont deux formes d'un même « mot ; ils paraissent gascons-languedo- « ciens, et là ils signifient jeune fille, « jeune homme. M. Léon Couture qui « conteste l'étymologie de Huet pour « *gouge*, pense que le sens propre est « *jeune homme* ; *jeune fille*, et que le sens « de *servante* est dérivé, et, partant de « là, il adopte l'avis de M. Lefèvre qui « propose le latin *gaudium* par l'inter- « médiaire du provençal *gau*, *gauch*, et du « guyennais *got*, *goye* : suivant lui, l'en- « fant aurait été ainsi appelé comme don- « nant la joie à la famille. »

Quand une étymologie est inconnue pour l'un et contestée pour les autres, il est permis à chacun de produire sa conjecture.

Voici la mienne.

L'expression *gouge* à laquelle se rattache *gougeard*, *goujat*, ne vient pas du Midi, mais du Nord : néerl. *Volgen* = suivre. Le radical est entré dans les compo-

sés ci-après restés en flamand moderne :

« *Volg-juffer* : suivante (*juffer*, demoiselle, *volg*, suivante).

« *Volg-dienaer* : laquais (*dienaer*, serviteur, *volg*, suivant). »

Le sens de *goujat* s'est avili ; celui de *gougeard* s'est modifié comme celui de *gouge* ; mais, pour moi, *gouge* est d'origine néerlandaise : la transformation de *v* en *g* et de *ol* en *ou* est parfaitement régulière. Si j'ai raison, il sera prouvé une fois de plus encore que l'étude des patois n'est pas inutile à celle des origines du français.

GOULAFE, goulu, gourmand, grand mangeur. Ce mot devrait s'orthographier *goulafre* ; mais le *r* ne se prononce pas en picard à la fin des mots : *morde*, *mordre*, *vive*, *vivre*, etc. *Goulafre* est un composé de *goule*, gueule, et de *lafres*, lèvres.

D'une personne qui a un appétit vorace le picard dit en proverbe :

« Gueule et demie,
Quarante-chonq dents. »

GOURADE, tromperie. Dérivé de *gou-rer*, tromper, flouter, induire en erreur par quelque artifice ; malmenier. Dans le Hainaut, on emploie la forme *goure* au sens de *tromperie*, *réprimande*. Nous avons ici l'adjectif *goureux*, trompeur, artificieux.

Gourer est commun au picard et au français.

Littré cherchant l'origine du substantif français *goure*, le rapporte à l'arabe *ghar*, tromper, *gharur*, tromperie.

J'en suis pas de son opinion.

Gourer, à mon avis ne vient pas du Midi, mais du Nord et son origine est néerlandaise : *Voeren* (on sait que *oe* = *ou*) mener, conduire (employé avec une intention maligne), d'où, par extension, induire en erreur, tromper.

« *Voeren*, mener, conduire, gouverner », dit L. D'Aray.

Mais depuis longtemps les Flamands font préséder ce verbe de la particule intensive *ver*, lorsqu'ils l'emploient au sens d'*abuser*, *tromper*.

« *Ver voeren*, séduire, mener de côté « ça et là, » dit Plantin ; *ver voerer*, un « séducteur. »

Historiquement parlant, l'origine néerlandaise me paraît plus probable que l'origine arabe. J'ajoute que *gourer*, dont *goure* est le substantif verbal, est ancien dans la langue, puisqu'on le rencontre dès le XIII^e siècle sous la forme *kourer*,
« Et que tout le cresson qu'on vendra
« et qu'on tenra à vendage, que cascune
« manière (espèce) on mace (mette) par
« li (à part), et sans *kourer* »

(TAILLIAR, Recueil.)

On sait que le *v* devient facilement *g* :
voeren (vourer) a donc pu se transformer en *gourer*.

GOURDINES, filets. Ce mot est une altération de *courlines* avec une extension de sens. En Hainaut, *gourdine* ou *gourdinne* a le sens de *rideau*.

GOURGOUSSER, commencer à bouillir. Ce mot est de la langue d'oïl dans laquelle il signifiait *murmurer, gronder* : le sens qu'il a, en picard actuel, s'explique par le fait que l'eau qui commence à bouillir, fait entendre comme un léger murmure.

Le radical est *gourgue* (du latin *gurgies, gouffre*) dont le sens était : *endroit où tombe l'eau après avoir fait tourner la roue d'un moulin*.

Au même radical se rattache l'ancien picard *gourguechon*. C'est aussi un nom de famille fort répandu : ceux qui le portent sauront qu'il signifiait autrefois *charançon*, ou littéralement *petit gouffre*, au figuré bien entendu. On lit dans le *Vocabulaire de Douai* (XIV^e siècle.) :

« GURGURIO : *Gorgechons* ».

GOURMER, boire. Notre poète Crinon l'emploie dans le passage suivant en parlant des avarés.

« Par charité, en leu (on leur) baill'rot des
En les voyant pîeds nuds dins (dans) leu cha-
Si n' recoultaint (recoltaient) leu pain pis leu
Qui n' leu donn'rot un' croute et pis du ch' de
Dont il (ils) n'ous'reint en gourmer un cru-
(Sat. XIII.)

Gourmer, boire (en picard), appartient à la même famille que *gourmet* du français, autrefois *groumet* (garçon, garçon de marchand de vin), mot d'origine germanique, néerl. *grom*, garçon.

GOUTTIÈRES. Ce mot appartient à l'ancien picard ; il signifiait *pentés d'un lit* : j'ignore s'il est encore usité dans quelque coin de la Picardie. Son origine n'a pas besoin d'être indiquée.

« Une gouttière de toile de lin. »

(Inv. à Amiens, 1575.)

— « Une gouttière de satin vert damassé »
(Ibid. 1575.)

GOUVION, goujon (poisson). Ce mot est de la langue d'oïl : il vient du latin *gobio*. On le rencontre au XIV^e s. dans les *Dialogues flam. picards* :

« Des rivières mangies (mangez) les carpes
« et les anguilles, les roches, les berblons et les
« *gouvions*... »

Prov. pic. D'un individu à qui tout réussit, on dit qu'il o (a) avalé *ch' gouvion*.

GOUVION ou GOVION au sens de *longue et forte cheville de fer*. Encore un mot qui nous est resté de la langue d'oïl.

« Cinq ans fut Ozier en la prison.

Tant a mengié car de porc et molton,

Gros a les poings et quarré le cahon ; (der-
rière du cou)

Ne l' puet (peut) tenir aniaus ne govion. »

(Ogier l'Ardennois, XII^e s.)

— « Un gouvion à brouette... »

(Inv. à Flesselles, 1745.)

— « Item, une vieille serpe, un marteau, un
gouvion... »

(Inv. à Coisy, 1782.)

En Hainaut, *gouvion* a le sens de *broche en fer servant à joindre les planches d'un parquet ou deux pièces de bois quelconques*.

Gouvion est un diminutif dont le radical est le latin *guvia* d'où est venu *gouge*, instrument en fer. On trouve au IX^e s. dans les *Gloses de Cassel* : *Gulvotum* — gouge d'artisan.

GOUZA. Subst. masc. Forme picarde de *colzu* (Vermandois). Notre poète Crinon écrit :

« Folt (fait) i troupe frod, ch'est ch' gouza
« qui s'engèle. »

(Satyre VI.)

« L'étymologie de *colza* est connue, m'écrit M. Devauchelle, mais incomplètement expliquée. *Colza* vient d'un composé néerlandais dont la signification littérale est : *Gratne de chou* ; *Kool* (chou) *zaet* ou *siet* (semence).

« *Koolzaet*, semence de chou. » (Plantin.)

« Comme on ne cultive le *colza* que

« pour sa *graine*, on comprend que ce nom lui ait été donné. »

GOVE ou GOFÉ. Subst. fém. Cave, spécialement la cave non maçonnée, pratiquée dans l'argile ou la craie.

Encore un mot de la langue d'oïl qui disait *cauve*, *cove*, *cave*.

« En une *gove* se muche. »

(Contin. de Du Cange sous *grueta*.)

On trouve encore au XVIII^e siècle *gouveau*, fosse, *gouve*, conserve de grain, silo.

L'ancien picard avait le diminutif *govel*, cave ou *placul*, expression que M. Janvier, secrétaire-greffier de la Mairie d'Amiens au siècle dernier, a lue *gonel* dans un document du 24 janvier 1428 faisant partie des Archives de la Ville.

(Notes pour servir à un Glos. pic. M. S. de la Bibl. d'Amiens)

Dérivés : *Engové*, enfoncé; perdu dans ses vêtements.

Dégover (contraction de *des-engover*) agrandir une ouverture (à un vêtement).

Le radical primitif est le latin *cavea*, cave, *cavus*, trou. On a vu, sous *Dégover*, qu'on trouve dans Du Cange *cova*, cave.

GOYELLE (go-le!). Espèce de talmouse. Dans le Nord du domaine picard, on dit *goitière* qu'Hécart définit ainsi : « sorte de tarte dont la farce est faite de fromage mou mêlé avec un peu de fromage de Marolles. »

Ce mot est encore de la langue d'oïl.

« Gouere, gouière, gouère : sorte de patisserie. »

(Hippeau.)

— « Artotyra : tartre ou gouière. »

(Gloss. du XIII^e s. édités par le P. Labbe.)

Cotgrave la définit : « sorte de talmouse, » et ajoute : « Mot picard. »

La talmouse ayant la forme d'une boule, il est probable que le synonyme *goyelle*, *goitière*, vient du néerlandais *kogel*, globe, boule, all. *kugel*, sphère, balle, boule : le *k* ou *c* dur s'est adouci en *g*.

C'est du *kugel* qu'est venu le synonyme ignoble du français *testitule*, synonyme dans lequel le *c* dur germanique a persisté.

GRAFIGNER, gratter, égratigner, déchirer. C'est le même mot que *égrafigner* lequel est d'origine germanique : all. *graven*, entailler, creuser, néerl. *crabben*, gratter, égratigner. *Grofigner* a eu, en Picardie, le sens de former sur une pièce de satin diverses figures avec des instruments faits à peu près comme des canifs ébréchés.

« Deux chaperons à vellour noir gaufrez et e grafinez à usage de la deffuncte. »

(Invent. à Amiens, 1620.)

La finale *igner* indiquant un diminutif, il est évident que la forme primitive a été *esgraffer*. Cette forme se retrouve, du reste, dans le passage suivant relevé par La Curne :

« Le suppléant mist icelui Quenvet sous e lui, et alors le dit Quenvet l'esgraffa au visage. »

(Lett. de Remis.)

GRAIGNE. Ancien adjectif des deux genres qui signifiait *écarlate*.

« Ung truffet de velours graigne. »

(Inv. à Amiens, 1575.)

Gratigne était la forme picarde du français *graine* (*d'écarlate*), laquelle, nommée aussi Kermès, servait à teindre en vermillon.

GRAIN. Adverbe de négation. M. Devauchelle a entendu en 1878, à Villers-Bocage, la phrase suivante : « Il fesoit un tel brouillard qu'o (on) n'y voyoit grain goutte. »

Grain nous offre exactement la même métaphore que celle qui existe dans *mie*, venu du latin *mica*, miette, grain de sel, etc.

L'adverbe *grain* est de l'ancien français.

« Tel se tue de labourer

Sa vigne, mais il n'ose grain (pas)

Sa gorge de vin arroser. »

(Farce Nouvelle, XV^e s.)

GRAIND-GRAINDÈ SELLE (Porter à). Littéralement : Grande-grande selle (selle ou sens de petit siège sans dossier.)

La reduplication de l'adjectif s'explique par l'habitude qu'ont les jeunes enfants de marquer ainsi le superlatif.

Je reçois, sur cette expression, de mon ami et collaborateur M. Devauchelle, une note très étudiée et très-substantielle.

Je copie.

« Il paraît, d'après les expressions synonymes usitées dans le Nord du domaine picard, que la seule bonne orthographe est celle que nous proposons. L'Abbé Corblet écrit : « *Gringrin d'Aisselle* ; » mais il oublie de nous donner la définition de *gringrin* et de justifier la présence ici du mot *aisselle*. »

Dans la Flandre française :

« *Gratnd sielle*. Litter. Grande chaise. « Porter à *gratnd sielle*. Deux enfants se donnent la main de manière à former un siège à un troisième qui s'y place et s'appuie sur les épaules des porteurs : ceux-ci le promènent en chantant :

« A *gratnd sielle*
Tout le long du ciel
Tout le long du paradis
Sautte petite sorie ! » (Vermesse.)

Là, au surplus, où on dit *sielle*, *selle*, *chaise*, *tabouret* (du latin *sella*), *siellot* (dimin.) petit tabouret de bois.

En Hainaut :

« *Gran déciel* (rétablissons ainsi : « *Grandé sielle*), sorte de jeu dans lequel deux enfants s'entrelacent les doigts de manière à former avec les mains un siège sur lequel se place un troisième enfant plus jeune qu'ils promènent en chantant :

« A *grand dè ciel* (grande sielle)
A on pèlle. » (Hésart.)

Là aussi, on possède le diminutif *siellot*, petit tabouret de bois.

C'est par euphonie que le *e* final de *grande*, *gratnde*, toujours muet en français, s'accentue en picard. On dit *grandé mains*, grandes mains : *bellé cerises*, belles cerises, etc.

GRAISSET. Lampe. Forme adoucie de *crasset*, *crasset*.

« Un *graisset* ou lampe... Un autre *graisset*... » (Inv. à Mirvaux, 1593.)

Pour l'étymologie, voyez *Crasset*.

GRANCHE. Se dit pour *grange* dans beaucoup de localités. On le rencontre dans le dicton suivant dont je dois communication à l'obligeance de mon ami, M. Ed. Gand, l'éminent professeur de tissage de la Société industrielle d'Amiens.

« Un boin verre ed (de) vin dins (dans) unne

« (une) *vielle* (vieille) *panche*, oh'est un pôtieu
« (pôteau) *neu* (neuf) *dins* (dans) *unne* (une)
« *vielle granche*. »

GRANDIER — IÈRE. Adj. Fier, hautain, orgueilleux, qui a de la morgue.

Dérivé de *granz* qui a donné, en picard, le diminutif *grandelot*, *grandelet*.

GRAND'MÈRE, araignée des champs à longues pattes nommée aussi *faucueu*. Cette dénomination lui a été appliquée sans doute à cause de la lenteur relative de son allure. On sait que le picard dit *grand'mère* et *grand-père* au sens de *vieillard* et que les vieillards marchent lentement.

GRANMENT ou GRAMENT (gramain). Adv. Grandement au sens de *beaucoup*, *extrêmement* : s'emploie aussi bien à propos du *volume* que du *nombre*.

Ce mot est le *grantment* de la langue d'oïl venu du latin *grandi mente*.

Je rencontre la forme *grament* dans un passage d'un MS inédit du siècle dernier : c'est un trait de mœurs du temps passé qui ne manquera pas d'intérêt pour nos descendants.

« Je m'en sus (suis) en allé boisier
« (baiser) le chef d' Monsieur saint Jean
« [dans la Cathédrale d'Amiens.] Lè (là)
« tout près j'ai vu trois curés (prêtres)
« qu' étoient lè étampis tout droit. I (il)
« venoit *grament* d' femmes s'agenouiller
« devant eux ; i m' sane (semble) à vir
« (voir) qu' ch'étoit des matignes (mû-
« tines, méchantes) et qu' pour les ra-
« boinir (rendre bonnes) o (on) leu (leur)
« mettoit eine (une) grande baverette
« d'eus (sur) leu tête en leu disant ein
« (un) sais quoi (quelque chose, je ne sais
« quoi) tout bos (bas) ; et pour les punir
« i (ils—les prêtres) leu bailloient à ca-
« queine (chacune) eine quiote bafe, et
« pis (puis) ches femmes leu bailloient
« d' l'argent dins leu bonnet. »

(Dialogue entre deux paysans picards).

GRATELLE, démangeaison. Dérivé de *gratter* qui vient du suédois *kratta*, *gratter*.

GRAU ou GREU, ongle, griffe, marque d'un coup d'ongle ou d'une déchirure de l'épiderme par des épines.

Grau est de la langue d'oïl qui l'orthographiait *grax* (plur.) qu'on prononçait

graux. On trouve aussi la forme *gros griffe*.

« . . . cem (comme) pinson ou aloe
« Qu'espervier famelleus tient saisi en la gree. »
(Berte, XIII^e s.)

En Hainaut, on emploie les deux formes *grau*, *greule*. *Graule* nous rapproche de l'étymologie du mot en question qui est d'origine germanique, all. *krauel*, ongle, *krauen*, déchirer avec les ongles.

Dérivé : *Égreuer*, griffer.

Les Picards ont donné le nom de *grau* de cat à l'églantier à cause de ses épines.

GRAVEGNI ou GRAVEGNIÉ (Ancien terme).

Ce mot signifiait-il : *mis en culture ou en jardinage* ?

« Che sont li chens (cens) deu à Vauls (sous Corbie) à li termes... Et doivent aucunes terres gravegnies à ches deux termes est assavoir : à la Saint Remy VI deniers, I poule, I setier d'avaine, au Noël IV deniers, li capons. »

(Cartul. de Corbie, 1349, dans Cocheris Doc.)

Ce mot viendrait-il du néerlandais *grave*, bêche, *graven*, fouir ? (V. D'Aray et Plantin.)

GRAVINCHON ou CRAVINCHON ou GRIMICHON ou (dans la vallée d'Yères) **GRINMINCHON.** Subst. masc. Sorte de prune fort aigre, un peu plus grosse que la cerise et dont la pelure est noire : elle ne parvient à maturité qu'en octobre.

Dérivé : *Gravinchon*, *grinminchon*, l'arbre qui produit les *gravinchons* ou *grinminchons*. Il y a peu de jardins de village qui ne possèdent cet arbre.

La désinence *on* des formes qui précèdent, indique un diminutif. Si nous retranchons de *inch* le *n* qui est le produit de notre prononciation nasale de l'*i*, il reste, comme type de *gravinchon* : *cra-vich*, et, comme type de *grinminchon* : *grinmich*, c'est-à-dire deux primitifs qu'il est facile de reconnaître pour d'anciens adjectifs tudesques.

Nos deux synonymes picards — *cra-vinchon* et *grinminchon* — sont en effet des épithètes formées d'éléments différents ; mais, elles aussi, sont synonymes au fond. elles ont été données au fruit à cause de son âcreté singulière qui vous *gratte*,

vous *égratigne* en quelque sorte le palais.

J'ai dit anciens adjectifs parce qu'en réalité ils n'existent plus ; toutefois, on trouve encore au XVII^e siècle :

« *Krauwich* (radical de *Gravinchon*) dérivé du néerl. *krauwen*, au sens de *gratteleons*. » (V. L. D'Aray). Depuis il a disparu.

Quant à *krmmitch* (radical de *grinminchon*), il est déjà *grimmitch* dans Plantin, et est devenu, en flamand moderne, *grim-mig*, au sens fort remarquable de *acariâtre*, acception figurée qui justifie surabondamment l'étymologie de *grimitchon*, *grinminchon*.

On remarquera, du reste, que, dans tous les temps, bien d'autres fruits et plantes ont été désignés de même par une épithète tirée de leur caractère particulier ou de leur conformation. Nous disons : *Doucette*, *Toute bonne*, *atgriette*, etc.

C'est ainsi que la plus chétive et la plus mesquine des prunes, la pruneau que nous nommons *fordraine* (en langue d'oïl *fordrîne*), doit son nom à sa petitesse relative. *Fordrîne*, d'où notre *fordrîne* (*fordrainne*) vient du néerlandais *vroedt* (prononcé *froud*), adjectif que Plantin traduit par *chiche* au XVI^e siècle, mais qui a dû avoir, dans des temps plus reculés, le sens de *petit*, *chétif*.

(Communic. de M. Devauchelle).

GREINNE ou GRINNE. Subst. fém. grimace. De la même famille sont les mots suivants qu'il y a nécessité de réunir en un même article, afin de rendre plus évidente leur communauté d'origine.

Grignard et *grigneux*, pleurnicheur. On dit aussi *égrignard*.

Grigner, se moquer, pleurer ; se plaindre.

Grignus, fém. *grignuse*, adj. et subst. Enfant grognon, morose, malingre. Se dit, par extension, d'un végétal rabougri.

Esgrigné, renfrogné ; avorton, sujet d'une complexion délicate.

Ragrani, rechigné, racorni. La langue d'oïl avait le verbe *resgrigner* au sens de *rechigner*, se fâcher.

« Qui se corrouce ne (et) resgrigne. »

(Don Chevalier au léon. XIII^e s.)

Rengreigner (se) ou *Rengreingner* (se), se fâcher, faire la moue, se contrarier.

Grinchu, *Grinchon*, adj. De mauvaise humeur, maussade, revêche, grognon.

Grincher (se), faire mouvoir sur soi, par certains mouvements des épaules, le vêtement dont on est couvert, dans l'unique but, le plus souvent, de se gratter ainsi le dos, les reins, sans l'aide des mains. Les enfants, dans des accès d'impatience, exécutent aussi les mêmes contorsions.

Il est évident que l'adjectif français *grincheux* dont Littré n'a pas indiqué l'origine, est de la même famille que *grignu*, *grinchu*.

Notre poète Crinon emploie la forme *gricheux* au sens de *maussade*, qui a l'esprit *chagrin*.

« Pa' ch' temps l' pus frod, pour ménager unn' | (une) boise,
D'avant leus qu'minons, un (on) les vot (voit)
| l' poil hircheux
Tout ramonch'lés, tranants (tremblants) et
| tout gricheux. »
(Sat. XIII. Sur l'Avarice.)

La plupart des expressions qui précèdent sont de l'ancien français plus ou moins altéré.

On trouve, dans Hippeau, *grigner*, grimacer, *gringnieux*, méchant, hargneux, *greins*, fâché; et, dans les additions au La Carne, *grigner* (se) se fâcher. De même *gringnos*, *grincheux*... »

« Mult est li diables gringnos. »
(Chron. des Ducs de Norm. XI^e s.)

Et, dans Froissart, *grigneus*, fâché :
« Le duc Aubert fut tout grigneus. »

De même *grigne*, mauvaise humeur.
« Si se tint li rois d'Engleterre un petit (peu)
plus durs contré les Flamens et leur montra
« grignes. »
(Ibid.)

Au XVII^e siècle, le français *criner* avait les trois sens de *crier*, *rechtigner*, *crisser*. (V. C. Oudin.)

Toutes les expressions qui viennent de nous occuper sont d'origine germanique : anc. h. all. *grinan*, grincer des dents, all. mod. *greinen*, grimacer, néerl. *grey-nen*, pleurer, se lamenter, *greysen*, rechigner, angl. *to grin*, grincer les dents, grimacer, tordre la bouche.

GRÉMELER. Forme picarde de *grom-meler*. On dit aussi *grumeler* et *grou-meler*.

GRÉMIEU. Forme picarde de *grumeau*. On dit de même *grémeler* pour *grumeler*. *Grêmeau* a été français : « Tant « à raison delaplaye qu'à raison des gré-
« meaux de sang, » écrivait au XVI^e siècle le célèbre médecin Ambroise Paré.

GRÉMILLER (*grémiller*). Etre en très-grande quantité. On dit d'un enfant qui a beaucoup de vermine sur la tête, que cette tête *gremille de poux*.

Grémieu, *grumeau* vient du latin *grumellus* (diminutif de *grumus*) ; la forme primitive a été *grumel*, agglomération. Il est probable qu'il faut rapporter à *grumel* notre verbe *grémiller* dont le sens s'est modifié et étendu pour prendre, au figuré, celui de *fourmiller*.

GRÉNIOTIN. Subs. masc. Petit grenier. Ce diminutif, toujours en usage à Amiens, est fort ancien.

« Trouvé en un autre petit grénietin au-dessus de celui-ci... »
(Invent. à Amiens, 1557.)

GRÉSELEUX ou GRISELEUX. Adj. Rude, âpre au toucher. Ce mot est un dérivé de *grès* lequel est d'origine germanique, viell-haut allemand *gries*, gravier, le grès étant formé de grains de sable. La forme *griseleux* s'explique par le fait que, dans beaucoup de localités, on dit *gris* pour *grès*, comme *danst*, danser, *dangt*, danger, etc.

GREU. Subs. masc. Possibilité, pouvoir, faculté. On dit : « Si men frère avoit « l'greu de venir nous vir, » c'est-à-dire : « Si mon frère avoit le pouvoir ou la faculté... »

Mot d'origine incertaine.
Greu est-il une altération de *gré*, bon vouloir, en langue d'oïl *grat* ? Viendrait-il plutôt de *gré*, degré, marche, gradin, que Froissart, qui était picard, employait, au figuré, avec le sens de *moyen* : « Le roy d'Angleterre pensoit comment « il vendroit (viendrait) par tous grés au « mariage de la jeune fille du roi de « France. » ?

Il est difficile de rien affirmer.

GREUET et GRUET. Subs. masc. Croc emmanché ; harpon à deux dents ;

fourche à dents resourbées avec laquelle on retire le fumier des étables. C'est un synonyme à *hoc à fien* : il est ancien.

« Une hallebarde, un greuet de fer... »

(Inv. à Amiens, 1576).

— « Une fourche, un greuet à fumier, une brette-greuet... »

(Descript, mob. à Montigny lès-Amiens, juin 1831.)

Greuet est un nom de famille dans plusieurs localités de la Picardie. Ce mot est de la même famille que *grau*, *greu* dont il est un diminutif : son origine est néerlandaise : *krauwel*, griffe, ongle, crochet, fourche.

GREUILLE (grœ ye) ou GROUILLE (grou ye). Subst. fém. Groseille à maquereau. On dit, selon sa couleur à l'état de maturité, *greuille verte*, *greuil rouge*, *greuille rose*, *greuille à cochon* : celle-ci est fort petite et jaune clair.

Dérivés : *Greuillier*. Subst. masc. L'arbrisseau qui produit les groseilles à maquereau.

Greuillette. Subst. fém. La petite groseille rouge ou blanche, en grappe.

M. Davauchelle m'adresse sur *greuille* une note très-étudiée et très-substantielle que je m'empresse de copier :

Le groseillier qui produit la *greuille* reçut, à une époque déjà ancienne, la dénomination latine de *uva crispa*. Or, cette épithète de *crispus* est celle-là même que les Germains lui ont donnée dans leur langue, où l'on trouve, avec ce sens, les formes suivantes : *Krul*, *krol*, (d'où notre *greuille*, *grouille* par adoucissement de *k* en *g*), *kroes*, *kraus*, dimin. *krusel*, *kraûsel*, lesquelles répondent toutes à *crispus*.

Voyons-en l'application.

NÉERLANDAIS. *Uva crispa*. Brab. *Cruysbesyen* ; Gall. groseillier, dit Janius.

Kroesbesten : des groseilles ou groseillier : *uva crispa*, écrit Plantin. (*Besten*, dans ces deux composés, est le pluriel de *beste*, dont la signification est *bate* ou *frutt*.)

ALLEMAND. *Uva spina* ou *uva crispa*.

Français : *groisellier*.

All. *kreulz beer* ou *krusel beer* (*Beer* — *bate*).

Justifions le sens de *crispus* des radicaux tudesques :

NÉERL. *Kroes*, *kruys*, *krol*, *krul*, crépu, frisé ; *kroesen*, *kroexelen*, se créper.

ALLEM. *Kraus*, crépu, crêpé, frisé.

Ceux qui connaissent le groseillier en question, dont les tiges légères et flexibles se croisent et s'entrelacent naturellement, savent combien le buisson qu'il forme est inextricable : de là, sans doute, les noms qu'il reçut dans les langues tudesques. De *krul*, *krol*, nous avons fait *greuille*, *grouille* qui désignent son fruit, comme de *kroes*, *kroexel* ou *kraûsel*, le français a fait *groseille*.

Groseille se dit, en patois picard, *guerzeuille* ou *gaerzeule*. Le cassis s'appelle *guerzeuille noire*.

Un synonyme de *greuille* est *guerzeuille blette*.

GREUILLEAU ou GREUILLOT dans la locution : *Etre en greuilleau*, être à bras nus, non pas toutefois de la manière dont certaines femmes aiment à se présenter dans un bal, mais en manches de chemise retroussées, repliées sur elles-mêmes au-dessus du coude, comme les ouvriers ont l'habitude de le faire.

L'étymologie de ce mot est la même que celle de *greuille*, néerl. *krul*, *krol*. *Etre en greuilleau* ou *grouillot*, c'est littéralement, en parlant des manches de chemise relevées et roulées, être en *tortil* ou *tortis*. *Krol* signifie justement, d'après Halma, *entortillé*, *crêpé*, *roulé*, et se dit aussi de la frisure ou léger copeau de bois qu'enlève le rabot.

GREUTTER. Faire des trous dans la terre.

Ce verbe est de la même famille que *creute* (V. ce mot) ; il y a eu adoucissement de *c* en *g*.

GRÉVIÈRE. Subst. fém. On donne ce nom aux espèces de bottines dont on se sert pour protéger les jambes en se chauffant. En Hainaut, le mot *grêvée*,

qui est de la même famille que *grévière*, s'emploie au sens de *contusion* ou *écorchure de la jambe aux endroits où le tibia n'est recouvert que de la peau*.

Ces deux mots sont des dérivés de *greve* qui se dit toujours dans l'Artois au sens de : *devant de la jambe*, et qui, dans l'ancien français, signifiait *jambe*.

D'après une note au crayon inscrite par M. De Lafosse, en marge de *Grève* (Gloss. de l'abbé Corblet) je vois qu'à Béthune on dit *grévioure*, blessure à la jambe.

GRIAINNE. Subst. fém. Giboulée. Ce mot est probablement une altération de *grain* avec changement de genre, phénomène assez fréquent en picard. On sait que *grain* se dit au sens de *coup de vent*, *pluie subite de peu de durée*.

GRIBANIER ou GRIBENNIER. Subst. masc. Maître marinier d'une *gribane*.

Dérivé de *gribane*, dénomination, aujourd'hui française, d'un bateau de transport jadis particulier à la Basse-Somme.

Je vois dans Littré qu'on employait autrefois la forme *gabanne*, et cela en parlant des bateaux employés à l'embarcadure de la Somme.

« Et après, iceux Anglois du Crottoy avoient « deux bateaux nommés gabannes, par le « moyen desquels ils travailloient souvent ceux « d'Abbeville. » (Monstrelet.)

Gabanne est-il une mauvaise leçon ? Le mot a-t-il subi un changement ? Je penche pour la première conjecture.

Son origine m'est inconnue.

GRIBE. Subst. masc. Crible. Altération de *crible* par adoucissement de *c* en *g* et chute de *l* en position finale.

On sait que *crible* vient du latin *cribrum*.

Cribrum a dû donner, dans le latin de l'Empire, le diminutif *cribellus*; car nous avions jadis, en picard, la forme *gribel*, crible, et, par métathèse, *guerbel*, *guerbeau*.

« ... Soy veoir ordonner à lui rendre un grebel qu'il luy a preté. »

(Plaids de Villers-Bocage, 1653. Comm. de M. DEVAUCHELLE)

GRIBOUILLÉS. Subst. fém. pl. Groseilles à grappe. Se dit en Artois et peut-être aussi ailleurs.

On trouve, en vieux français, *ribes*, groseilles (V. Cotgrave et L. D'Arsy). *Gribouilles* viendrait-il de *ribes* par addition de *g* comme dans *grenouille* de *ranuncula* ? Aurait-on dit d'abord *gribes*, puis, avec une finale péjorative, *gribouille* ? En l'absence de tout document, le doute seul est permis.

GRIBOUILLIS. Subst. masc. Gribouillage, griffonnage ; difficulté dans une affaire ; confusion, désaccord. Dérivé de *gribouiller* qui est d'origine germanique, néerl. *Krabbelen*, griffonner, de *Krabbēn*, gratter, même mot que le haut allemand *graben*, creuser.

GRIBOULER, dégringoler, rouler de haut en bas. On le rencontre dans Crinob.

« Vent (il vaut) mieux marcher à laisi (loisir) [l' long del crête
Que d' s'exposer, en courant en ch' l'airête,
A gribouler edqu'ou (jusqu'au) fond d'un
royard. »
(Satyre XIV.)

Ce mot est sans doute composé du simple *bouler* qui, en picard, signifie *rouler* et du préfixe intensitif *gar* devenu *gr* par une métathèse et une forte altération : *garbouler*, *grabouler*, *grébouler*, enfin *gribouler*.

GRIEU. Subst. masc. Grêle, grêlon. On dit au même sens *gril* prononcé *grî*. Dans le canton de Villers-Bocage (Somme) on l'emploie au féminin, et, par suite, on fait entendre la lettre *l* : « I sait des « grilles ». *Grilles* y devient un substantif féminin pluriel.

La forme *gril* est probablement une contraction de *gristil* qui se disait au même sens en langue d'oïl (V. Hippeau). Quant à la forme *grieu*, elle est le résultat de la vocalisation de la finale *il*, comme dans *fieu*, fils.

A la forme *gril*, se rattache le diminutif *grillot*, grésil, qui est en usage dans le Doullennais.

Du *gristil* de la langue d'oïl, le picard par métathèse, a fait *guerzîl*. De là le diminutif *guerzîllot*, petit grêlon, et le verbe *guerzîller* que l'on emploie aussi, au figuré, au sens de *jeter des pierres*.

On sait que *grêle* se dit vulgairement au sens figuré de *malheur*, *misère*. De là, à Amiens, le proverbe : « Ch'est la grêle

« en bas de soie, » qui se dit d'un commerce ou d'une affaire, qui, malgré certaines apparences contraires, ne peut donner qu'un pauvre résultat ou un maigre profit.

GRIEU ou GRIAU. Subst. masc. Recoupe, issues du blé moulu. Synonyme picard : *reflet*. On dit aussi *grut*. Dans mon village, on dit *gruyeu*.

Grui et *gruyau* sont de la langue d'oïl.

« Tu sasses le gris chaque jour... »

(Citat. dans La Curne, XIV^e s.)

« — A Paris, les oyers engraisaient les oies de farine, non mie (pas) en la fleur ne le son, mais ce qui est entre deux que l'on appelle les gruyaux ou recoupes. »

(Le Ménagier, dans La Curne.)

Toutes les expressions ou formes diverses ci-dessus relevées, sont employées dans un sens figuré par assimilation des choses qu'elles désignent avec du *gravier* : elles sont d'origine germanique et se rattachent à l'ancien haut allemand *gries*, gravier, ou plutôt au néerlandais *gruys*, flam. mod. *gruts*, gravier, détrit, *gravois*, *grizel* (dimin.) miette.

C'est probablement à *gruis* qu'il faut rapporter le français *gruger* qui est, pour M. Brachet, d'origine inconnue : le néerlandais *gruizen*, écraser, broyer, confirme cette conjecture.

GRIGNE ou GRINE. Subst. fém. Petite parcelle. On dit tel : « Donne li (lui) une *grine* ed (de) burre, » donne lui un petit morceau, un peu de beurre ; et, au figuré : « I n'o point une *grine* ed boin » sens, » il n'a pas la moindre parcelle de bon sens.

Origine incertaine. *Grine*, *grigne* sont-ils tout simplement le mot *graine*, pris au sens de petite quantité, petite parcelle, chose très-petite ?

GRIGNET. Subst. masc. Ce mot est diminutif de *grigne* et me paraît confirmer la conjecture qui précède. Quand les ménagères de mon village font le beurre et que ce beurre, au lieu de former une pâte compacte et parfaitement liée, vient au contraire par petits grumeaux, elles disent : « Men burre est à *grignets* », c'est-à-dire en parcelles, en petits morceaux, pour ainsi dire en *grains* ou *grignes*. Elles appellent *grignets* les œufs des ha-

rengs, œufs qui ressemblent à une petite graine. J'ajoute qu'on dit *grignet* pour *grigne*, *grine* : « Prends un *grignet* d'viande, » prends un petit morceau, une petite quantité, un peu, un r. en de viande.

GRIGNETTE, dans l'expression : *Grignette à grignette*, peu à peu, petit à petit, littér. grain à grain, parcelle à parcelle. Nous avons aussi le diminutif *grignotte* au sens de petit morceau.

Dans bien des localités, la croûte du pain s'appelle *grignette*, parce que cette croûte, quand elle est bien cuite, est graveleuse et pécuit, si on la manie ou la coupe, un assez grand nombre de *grignets* ou petites parcelles.

GRIGOU. Subst. masc. Homme d'une avarice sordide. Ce mot est français. Littré dit : « Origine incertaine. On l'a fait venir de *grégeois* ou *grigois*, nom des Grecs dans le moyen âge. On a indiqué aussi le bas-latin *griculosus*, *grignolosus*, lépreux, rogneux, qui paraît venir de l'allemand *grind*, dar-tre, croûte. »

L'origine de *grigou*, comme celle de *filou*, *matou*, est néerlandaise : c'est une contraction de *gierig* ou *gierich* (le *g* initial est toujours dur en flamand) qu'on trouve dans Plantin (1573) au sens fort remarquable de *avaricieux*, et dont le radical est *gier*, vantoar. Nous avons contracté *gierig* en *grig*, et ajouté la finale *ou*, comme dans *filou* de *fiel* (fil), *gueux*, mendiant, comme dans *matou*, de *maet* (mat), compagnon.

Si j'ai raison, il sera prouvé une fois de plus encore que l'étude des patois n'est pas inutile à celle de notre langue nationale.

GRILLIN dans l'expression : sentir l'*grillin*, sentir le brûlé, le grillé.

GRIMBELLE. Subst. fém. Fille ou femme de mœurs légères ou qui compromet sa réputation par de trop fréquentes allées et venues en mauvaise compagnie.

Ce mot est de la même famille que *Brimber* (V. ce mot.) lequel a donné *brimbette* au même sens : il y a eu changement de *b* initial en *g*, fait déjà plusieurs fois signalé.

GRIMEUX. Adj. Vénéneux ou venimeux ; car nos paysans expriment les deux sens par un seul terme : *verimeux* prononcé *vrimeux*, que plusieurs altèrent en *grimeux*, fait qui se justifie par le changement régulier de *v* en *g*, comme dans *guêpe* de *vespa*, *goupillon* de *vulpe culionem*, etc.

GRIMOU. Subst. masc. Chiendent. Je ne connais ce mot que par le Glossaire de l'abbé Corblet qui n'a dû le donner qu'à bon escient. Son origine est incertaine. Dans tous les cas, il n'y a pas d'apparence qu'il vienne, comme le dit l'abbé Corblet, du latin *gramen* qui n'a, au surplus, rien donné à l'ancien français.

M. Devauchelle m'adresse sur ce mot une note que je me fais un devoir de copier.

Grimou, m'écrit-il, n'est peut-être qu'une expression figurée, dictée par l'agacement, l'irritation que cause la présence du chiendent dans un jardin, ou la difficulté qu'on éprouve pour l'en extirper complètement.

Remarquons, dans cet ordre d'idées, qu'en style familier et au figuré, on emploie précisément le mot *chiendent* pour désigner toute difficulté, le point irritant ou l'obstacle qui se rencontre dans une affaire ou au cours d'un travail : « *Quel chiendent !* » dit-on alors, ou bien : « *Voilà le chiendent !* »

Dans notre hypothèse, *grimou* appartiendrait à la famille de *grimoucher*.

GRIMOUCHER (se), prendre de l'humeur, se fâcher. Sont de la même famille :

Grimouilleux, adj. maussade, grognon.

La langue d'oïl avait le verbe *gramoier*, *gremoter*, *gremier*, affliger, attrister.

Grimoucher, est d'origine germanique, all. *gram*, fâché, néerl. *grimmen*, être fort courroucé, *grimm*, fureur,

GRIOLÉ, adj. Bariolé, bigarré, marquée de diverses couleurs.

« J' mettrai men cotron griolé
Men bonnet rond... »

(La fête d'Amiens, chanson, 1830.)

A mon avis, *griolé* est une contraction

de *bariolé* avec le changement de *b* en *g* déjà dix fois signalé.

GRIQUET, grillon, cri-cri. Forme adoucie de *criquet* dont l'étymologie est une onomatopée.

Nous avons aussi, en picard, au même sens, le diminutif *créquetton*, dans le Hainaut *criquillon* ou *criguton*. Il faut, je crois, reconnaître dans ces formes en *t* suivies de la finale diminutive *on*, l'influence du néerlandais *Krekkel*, grillon.

GRISARD. Subst. masc. Blaireau ; et aussi : goëland gris.

Aux deux sens, l'expression est déjà ancienne :

« Une douzaine de peaulx (tant) de regnard
« que de grisart. »

(Inv. à Amiens, 1583.)

« Grisard, mouette, goëlane. »

(COTGRAVE, 1611.)

Notre compatriote Charles de Bovelles écrit en 1553 : « *Quidam id animal à colore pilorum vocant grisart, alii blaireau.* »

Le *grisard* (goëland *grts*) doit son nom à la couleur de son plumage, comme le *grisard* (blaireau) à la couleur de sa fourrure.

A la même famille appartiennent :

Griset, petit râle ou marouette. Dans le Ponthieu, on l'appelle *grissette*.

Gris moignel (mouagné) ou *Gris-mouguel* (mougné), littér. *gris moineau*, sorte de petit moineau gris qui vole presque toute l'année avec ceux de son espèce.

Gristr, devenir gris, grisonner.

Gristeler, même sens.

GROISE. Subst. fém. Nom que les rivaux de l'Oise, dans la partie de cette rivière qui parcourt le département de l'Aisne, donnent à ses bords sablonneux, ou, en un mot, à la grève.

Ce mot à la même origine que *greseleux* que l'on a vu plus haut : le radical est le viel haut allemand *gries*, gravier.

GRON Subst. masc. Giron ; tablier. A donné le dérivé *gronnée* au sens de : ce que peut contenir un gros, plein un tablier ou plutôt la partie retroussée du

tablier ou de la robe. Ce mot signifie aussi grande quantité.

« Jacqueline avoit sen grom reïroussé
Je n' sais mie pour quoi faire... »

— « J'ai ravisé (regardé) unne (une) des
« diantres d'églises que j'ai jamois vues de
« m' vie. I gn'o (il y a) des sainte (statues): ils
« y sont par grommées. »

(Dial. entre deux Picards, XVIII^e s.)

Gron et *grommée* sont des contractions
de *geron*, *geronnée* lesquels appartiennent
à la langue d'oïl.

« Geron, *geron*, *giron*, partie de vêtement,
« tablier, sein, côté. *Gerommée* : autant qu'un
« tablier ou *giron* peut contenir. »

(HIPPEAU.)

GROUILLER, s'affaisser, s'écrouler.
D'où est autre verbe pronominal *s'agrouillier*,
s'agrouiller, se baisser, se ramasser sur soi-même,
se poser le derrière sur les talons. Ce dernier a pour
synonymes *s'apponner* et *s'aplonquer*.

Grouiller et *s'agrouillier* sont de la famille
de *crouler*, dont l'étymologie est contestée. Littér.
tire *crouler* (vi. fr. *crolar*, *croller*) d'un verbe
bas-latin *co-rotulare*, rouler. Diez dérive *croler*
de l'ancien norois *krulla*, mêler, brouiller, Hippeau
de l'islandais *kræla*, *krulla*, mettre en désordre,
brouiller.

GROULÉE. Subst. fém. Averse. Ce mot me
paraît de la même famille que *crouler*, une
averse pouvant être considérée comme l'effet
d'un nuage chargé qui s'affaisse.

GROULER, gronder, murmurer. L'origine
de ce mot est l'allemand *groll*, rancune,
flam. *grollen*, gronder.

GRUMELETTE, gourmette. Se dit dans le
canton de Villers-Bocage. C'est un diminutif
de *gourmette* avec métathèse de *gour* en
grou et réduction de *ou* à *u*. Je dis métathèse,
mais par rapport au français actuel *gourmette*;
car le vieux français disait *gromette*.

« Comme ung cheval doux à l'escurie
A qui l'on met la gromette. »

(Coquill. xv. s.)

GUENCHIVE ou **GENCHIVE** ou **CEN-
CIVE**. Formes picardes, selon les localités
du français *gencive*. La première est fort
ancienne : on la rencontre déjà

au XIV^e siècle dans les *Dialogues flam-
pic.* déjà cités plusieurs fois :

« Et puis lavés vos mains, vo visage, vo nés,
« vos dents, vos guenchives... » (1340)

La dernière est en usage dans les en-
virs d'Amiens : elle est remarquable en ce
qu'elle nous offre le changement de *g* en *c*
doux ou *s*, *z* qu'on retrouve dans *religion*,
religion, *cerustien*, *chirurgien*, etc.

GUERCHINÉ. Adj. Desséché, racorni. A mon
avis, ce mot doit s'orthographier *gairchiné*;
car il n'est autre que le mot français
calciné avec changement de *c* initial en *g*,
de *l* en *r* et adoucissement de *a* en *ai*,
changements qu'on trouve dans *greuter*
de *creute*, *carcul* pour *calcul*, *gairchon*
pour *garçon*, et dans une foule d'autres
mots picards. Quant au changement de *c*
doux en *ch*, il n'a pas besoin d'être justifié.
J'ajoute, pour confirmer mon opinion, que
nous avons le mot *racarchiné*, desséché,
racorni, rendarci.

Dans certaines localités, le *ch* de
gairchiné s'est adouci en *g*, et l'on dit
gairgné.

GUERDIN. Subst. masc. Métathèse de
gredin.

Le picard présente un grand nombre
de métathèses semblables : *guernier*, *gre-
nier*, *guernoule*, *grenouille*, etc.

Je ne m'occuperai pas de ces mots qui
ne présentent aucun intérêt ni pour le
sens, ni pour leur forme.

GUERNON. Subst. masc. Moustache, et,
par extension, tache, macule ou salissure
à la figure.

Loc. pic. « Montrer ses guernons, »
prendre un air menaçant, littér. faire
voir qu'on a des moustaches.

On dit : « Il o (a) un grand *guernon* à
son visage, » il a une grande tache de
salissure au visage.

Guernon est une métathèse de *grenon*.
(Cf. *guernier*, *grenier*, *guernoule*, *gre-
nouille*, etc.)

Cette métathèse est très ancienne.

« Li gaisans (géant) al fu (fut) se seoit
Et car (chair) de poro i (y) rostissoit.
En espoi (broche) en quissoit partie
Et partie en carbon rostie ;
La barbe avoit et les guernons
Soillies (souillées) de cendre et de carbons. »
(Li Rom. de Brut. XII^e s.)

On trouve, en langue d'oïl, l'adjectif *gernu* (prononcé *guernu*) signifiant *qui a une longue crinière*, en parlant du cheval :

« Moult ont et haubers et escus,
Destriers et auferrans *geraus*. »
(Blancardin, XIII^e S.)

Le sens primitif de *moustache* a persisté en picard dans l'expression *guernon de panche*, pénit.

GUERNOTEUX, adj. Marmoteur ; qui trouve à redire à tout ; qui gronde toujours. Au féminin *guernotoire*. Dans le Vermandois, on dit *guernouteux*, comme on le voit dans ce passage de Crinon :

« D'avant l' donnation, s'in (si on) li fazot l' grimache ;
In (on) n' li fazot tout' fos pas d'avant sen (son) | nez
In n'attend pu qu'il euch' el (le) dons tourné
Pou' l' traiter cht heure ed bête et pis d' ga- | nache,
Ed propre à rien et pis d' vliux *guernouteux*. »
(Satyre XVII. Les Partages anticipés.)

Les éditeurs de Crinon voient une onomatopée dans le verbe *guernoter*, dont *guernoteux* est un dérivé. C'est une erreur.

Guernoter se disait autrefois *grenoner* ou, par métathèse, *guernoner* ; le dernier n s'est changé en t. C'est ainsi que *marmonner* a produit la forme *marmoter*. *Guernoner* est de la langue d'oïl :

« *Guernoner, grenoner, grommeler*. »
(Hippeau.)

Littéralement cela signifiait : *remuer les grenons*, c'est-à-dire *les moustaches*, ou encore : *parler dans sa barbe*, c'est-à-dire d'une manière peu ostensible, *en retenant*, dirait le Picard.

Une observation en passant :

Littérature, sans en indiquer l'origine, le terme populaire *maronner*. Ce mot n'est, à mon avis, qu'une corruption de *marmonner*.

GUERSI ou GUERCI. Se dit d'une plante ou d'un arbrisseau que le froid a fait dépérir ou qu'un soleil ardent a desséché. L'action d'un froid rigoureux et d'une chaleur trop forte produisant sur les arbustes des espèces de gerçures ou fentes, je demande si *guersi* ou plutôt *gairsi* ne serait pas un dérivé du vieux verbe *garser*, scarifier, avec le change-

ment de *a* en *ai* indiqué au mot *guerchiné*.

On sait que *gercer* se disait autrefois *garscher* : « Ce vent de mars vous *garschera* les lèvres, » lit on au XVI^e S. dans *Palsgrave*. Du sens de sacrifier, *gercer*, à celui de détériorer, faire dépérir, il n'y a pas bien loin, et l'extension de sens me semble parfaitement acceptable.

GUERSILLON. Subst. masc. Inquiétude, impatience. Métathèse du *grésillon* de la langue d'oïl qui signifiait *grillon*, ou, comme nous disons en picard, *crignon*. Ce dernier terme est fréquemment employé dans la locution figurée : *Avoir des crignons das (dans) s' tête*, c'est à-dire : *Etre fort inquiet*.

« *Grésillon, grillon*. »
(Hippeau.)

Dérivé : *Guersillonner*, trépigner d'impatience.

Il n'y a point d'apparence que *grésillon* soit de la même famille que *grillon* à cause de son *s* dont la présence est inexplicable. Il viendrait plutôt des langues du Nord, all. *Kreitsen*, crier, néerl. *Kryselen*, murmurer, *Kryscher*, criard. *Grésillon* (dimin.) a dû être proprement : Le petit criard. Le *Kr...* adouci en *gr...* s'est présenté tant de fois qu'il est inutile d'en faire l'objet d'une observation particulière.

GUEUD (gueu) dans la locution : *Avoir l'gueud de...* avoir la chance, la joie, le bonheur de. On dit ici : « Ta n'os point ieu l'gueud d'gagner ch' gros lot, » c'est-à-dire : ta n'as pas eu la chance ou la joie de...

Gueud est ici pour *gaud*, comme *teupe*, taupe, *meudire*, maudire, etc. *Gaud* est le latin *gaudium*, contentement, satisfaction, joie.

GUEUDINNE. Subst. fém. Crémailère. Le picard appelle *méquinne* une espèce de dévidoir et un trépied en fer sur lequel on place une poêle à frire : *méquinne* est l'ancien français *meschine*, jeune fille, servante. *Gueudinne* est de même l'ancien français *gaudine*, jeune fille, et, par extension, servante. On sait que d'autres instruments servant à maintenir certains objets se nomment *valet*, jeune homme.

GUEULARD. Subst. masc. Pièce ou partie de la charrue où s'attache le *tracrier* : c'est un synonyme de *camorsure* (V. ce mot.) On appelle aussi *gueulard* un vase à puiser à l'usage des lessiveuses dont l'ouverture (la gueule) est aussi large que le vase lui-même.

GUEULE-BÉE. Subst. fém. Tonneau défoncé d'un côté. L'expression est ancienne.

« Cinq vieilles gueule bée de demy muid. »
(État de la Comm. de Somme-
reux, 1733.)

On sait que l'expression française est :
Tonneau à gueule bée.

GUEUX. Subst. masc. Synonyme picard (dans le Vermandois et le Laonnais) de *couvet*, *quenat* ou *quenot*, chaufferette des femmes pauvres, laquelle n'était autrefois qu'un vase en terre, fort souvent une vieille marmite ébréchée ou fendue, hors d'usage.

Ce terme est vraisemblablement le même, avec extension de sens, que le français *gueux*, pauvre, misérable.

Le mot *gueux* est, pour M. Brachet, d'origine inconnue. Littré voit là une autre forme de *queus*, cuisinier, marmite, et, par extension, mendiant, mauvais sujet. Telle n'est pas l'opinion de mon collaborateur, M. Devauchelle, qui m'adresse sur ce mot une note très intéressante que je m'empresse de copier.

Gueux vient du Nord où il a, du reste, subi les mêmes changements d'acceptions que son ancien synonyme *filou* (V. ce mot) de même provenance également.

Néerlandais : *Guyt* ou *guit* (*uy* ou *ui* = *eu* ou *u* selon les provinces) unguen, cagnardier, *guitken*, petit gueu, *guiten*, mendier, au XVIII^e s. *guit*, fripon, coquin, beître, aujourd'hui *guit*, coquin, espiègle, *guitery*, friponnerie.

Relevons en passant que l'expression picarde : « *Quitot gueux* » ou : *Men* (mon) *quitot gueux*, » est, comme son correspondant flamand *guitken*, un terme de carresse.

Observations.

I. *Gueu*, dans les dérivés français, prit deux formes : l'une avec *s* : *gueuser* ;

l'autre sans *s* : *gueüier*, *gueuser*, *gueüant*, *gueusant*, *gueüesse*, une mendiante, dit Cotgrave.

La première, plus euphonique, et peut être la plus ancienne, a seule persisté.

II. En flamand, à côté de *guyt* ou *guit*, il existe depuis plusieurs siècles une autre forme : *geus* (*g* dur) sous laquelle s'est conservé le sens propre originaire de *mendiant* que la première a au contraire perdu.

« *Geus*, mendiant, beître. »
(L. D'Arly, 1643.)

— « *Geus*, plur. *geusen*, *gueux*, mendiant. »
(Ollinger, 1853.)

On sait d'ailleurs que, dès le XV^e siècle, les habitants de Gand reçurent de leurs adversaires politiques le sobriquet de *Gueux*, et que la même épithète fut prise au siècle suivant par les protestants des Pays-Bas eux mêmes. Dans une pièce satyrique en vers flamands, composée contre les Calvinistes expulsés de la ville d'Ypres en 1567, je relève les formes suivantes employées au pluriel : *Geusen*, *Geusekens* = *geux*, petits *gueux*. (*Ch. hist* publ. par Barker, 1855) De là le sens d'*impte*, *parpaillot*, conservé au vocable *gueux* dans le patois liégeois. (V. Remacie.)

Enfin les marins néerlandais avaient de plus du diminutif *geusje*, par lequel ils désignaient plaisamment le *gallardet*, petit pavillon au perroquet de beaupré. Littéralement cela répondait à : *petit misérable*, ou, comme nous disons en picard : « *quitot misère d' drapieu*. » Aujourd'hui les marins flamands l'appellent simplement *geus* : « *Geus*, pavillon de beaupré. » (V. Ollinger.)

Tous ces faits viennent confirmer surabondamment l'origine néerlandaise du mot français *gueux* exposée ci-dessus.

Quant à la transformation, assez fréquente du reste, de la lettre *t* en *s* que présente le flamand *geus*, on peut conférer l'allemand *geus* ou *gets* venu d'un très ancien type *gat*, *get*, *gett*, chèvre, radical de notre piéard *marguette*.

L. d'Arly orthographe sans *x* final le singulier du substantif français *gueux* : « Un *gueu*, un mendiant. » Il est en outre à remarquer que ce terme, ni aucun de ses dérivés, ne figurent dans le Dictionnaire de Rob. Estienne (1541). Cependant

Wierl. *Witte*, science, *Wys*, sage, prudent, circonspect, *Wysan*, montrer,

Si l'on rapproche de ces formes les anciens substantifs de la langue d'oïl, *guts*, *gutt* et *gida* (g dur) guide, et *guidonalge*, conduite, on sera, je l'espère, persuadé que le mot en question nous vient, comme tant d'autres, des langues du Nord. Du sens de *savoir*, *prudent*, on a passé tout naturellement à celui de *montrer*, *guider*. Quant à la transformation de *w* en *g*, elle n'a besoin d'aucune justification.

GUIFE. Nous employons ce mot au sens de *bouche*, mais en mauvaise part ; c'est un synonyme de *gueule* : une *guife* est particulièrement une grande bouche armée de larges et fortes mâchoires. Au figuré, *grande guife* répond à *gourmand*, et l'on dit au même sens, en parlant d'un homme, qu'il est *porté à ou su* (sur) *s' guife*. Dans le Nord du domaine picard, on dit : « *Mette* (mettre) *s' guife* » à l'air, » sortir, aller se promener.

Dérivés : *Guifer*, manger beaucoup, manger avec avidité et en glouton.

Guifette. Ce diminutif s'emploie dans le Nord du domaine picard au sens de *petite bouche* d'un enfant gourmand.

Guife a la même origine que *gife* (V. ce mot) : ce sont deux mots parallèles ; seulement le premier a conservé le *g* dur provenant du mot germanique *Kiffel*, tandis que, dans le second, le *g* s'est adouci.

Dans le Nord du domaine picard, *guife* a conservé son sens primitif : il signifie la partie de la figure qui est au dessous des tempes et des yeux et qui s'avance jusqu'au menton. Dans la province de Liège, la joue s'appelle *quife* : le *k* germanique s'y est mieux conservé que partout ailleurs.

GUIGNARD, curieux jusqu'à l'indiscrétion ; qui aime à épier. Nous avons aussi *guigneux* ou *guingneux*, qui montre une curiosité indiscrète, impertinente.

A la même famille appartient *gutgnotte*, petite ouverture, interstice quel-

conque par lequel le paysan observe, sans danger d'être découvert, ce que fait son voisin dans sa cour, son jardin, etc.

Les mots qui précèdent sont des dérivés du verbe *guigner*, lequel est d'origine germanique, anc. haut-all : *Kinan*, observer.

Le substantif *guignon* qui est aussi de la même famille, a donné, en picard, le verbe *enguignonner*, porter malheur. On dit : « Etre *enguignonné*, » éprouver une suite de déboires.

GUIGUI. Subst. masc. Gosier. Onomatopée tirée sans doute des gazouillements des jeunes enfants qui essayent à parler.

GUILLAME. Subst. masc. C'est le nom, à Saint-Valery, de l'oiseau de passage nommé *guillemot*. *Guillame* est une ancienne forme du nom propre *Guillaume*. Ce nom est ici une épithète dont la signification répond à : *sot*, *nigaud*, de même que *guillemotte* du français répond à : *sotte*, *étourdie*.

L'inconscience du danger que montre le *guillemot*, lui a valu cette dénomination. « C'est un oiseau peu défiant et qui se laisse approcher avec une grande facilité » dit M. Fr. Marcotte.

(Animaux vertébrés de l'arrond. d'Abbeville.)

GUILLE. Subs. fém. Cheville, chevron, solive. Notre poète Crinon l'emploie au premier sens :

« Yu (au lieu) del li ouvrir, à l'porte i (ile) mettraint l'*guille*. »

(Sat. XXIV.)

Ce terme n'est qu'une forme adoucie, déjà ancienne, de *quille* aux deux sens de *quille à jouer* ou autre objet de figure semblable et de *quille de navire*.

Dans le Hainaut, comme dans nos environs, le groupe *ill* est très rarement mouillé, et l'on dit *guille*. On trouve dans Cotgrave (1610) le mot *quille* au sens de canelle, fausset, et à celui de quille de navire.

L'expression est d'origine germanique : anc. h. all. *Kegtl*, quille, vi. dan. *Keitl*, objet conique, angl. *Kayle*, quille à joner ; dan. *Kiol*, quille de navire, angl. *Keel* (Kil), même sens, néerl. *Kiel* (Kil), carène.

GUILLEDON (courir le). Courir les aventures.

Guilledon est une altération de *guilledou*.

Guilledou est français.

D'après M. Brachet, il est d'origine inconnue.

Littre dit : « D'après Ch. Nisard, ce mot est une altération de *guilledin* et « courir le *guilledou*, c'est courir sur le « *guilledin* (*Guilledin* est l'ancien nom « d'un cheval anglais allant à l'amble), « et, au figuré, aller en de mauvais « lieux. »

Cette explication est, je l'avoue, très ingénieuse; mais elle ne me satisfait pas. Je pense que, comme *flou*, *grigou*, *matou*, l'expression *guilledou* est d'origine néerlandaise. On trouve dans le Dictionnaire de L. D'Arsy (1643) le mot *ghilde*, paillarderie, prostitution, et dès 1573 dans Plantin l'expression : « *Gilde spelen*, faire le bon compagnon, » c'est-à-dire courir les aventures. Là, je pense, est l'origine du mot *guilledou*, origine que le sens et la forme du néerlandais *ghilde* (*gilde*) me paraissent pleinement justifier. Quant à la finale *ou* de *guilledou*, elle me semble aussi difficile à expliquer que celle de *flou*, *grigou*, *matou*.

GILLER ou **GILER**. Se dit de la bière qui jette son écume. L'Académie retarde beaucoup : elle ne donne que *guillage* qui n'est pourtant qu'un dérivé de *guiller*.

Dérivé : *Guillotre*; cuve de brasseur où la bière fermente; bière de qualité médiocre qui a mal jeté son écume.

Nous avons aussi le dérivé *guilllinche*, lait battu, petit lait.

« Une cuve de plomb encaissée (enchassée) dans un chassay de bois avec une cuve guillinoire... » (Inv. à Amiens, 1620.)

« Comme un cafli (cafetier), quand en (on) li j'd'mande à boire Et qui vous sert, comme du vrai nanan, Dans un bien pout (pot) del méchante guillinoire... »

(Grinon, Sat. VII.)

L'origine de *guiller* n'a pas encore été clairement établie.

Littre écrit : « Il y a *goel*, fermenter, « dans le bas-breton : étymologie plausible. Roullin y voit le verbe populaire « *glier*, saillir. Scheler croit que c'est « une contraction de *guestiller*, et le tire

« du wallon *guése*, levure de bière, du « scandinave *gasa*, fermenter, allemand « *ghuren*. »

L'origine de *guiller* est bien germanique; mais il nous est venu du néerlandais *ghyle*, levure de bière, lequel est un dérivé de *ghylen*, bouillir, être en fermentation.

GUILLETTE. Subst. fém. On nomme ainsi toute coquille bivalve, qu'elle soit petite ou grande.

Dans certains villages, on se sert d'une coquille de moule d'eau douce, la plus grande possible, pour couper les tranches de fromage mou et les enlever du vase où il s'est formé. Mais aussi, il en est depuis longtemps d'artificielles, faites en fer blanc et de dimensions plus régulières, auxquelles on a conservé le nom de *guillettes*.

De plus, autrefois, le bassinet servant aux quêtes dans les églises pauvres consistait simplement en une grande coquille que l'on nommait aussi *guillette*, de l'espèce dite coquille de Saint Jacques.

« ... Dix guillettes et deux égouttoirs à fromage. »

(Inv. à Hornoy, 1869.)

— « Primes, il laisse son âme à Dieu... vu-
« lant qu'il soit donné à chaque quete et guil-
« lettes de l'église du dict lieu deux sols six « deniers. »

(Testam. reçu en 1638 par Le Bel, prieur
curé d'Aumont, doyenné d'Airaines.)

Guillette est un diminutif. C'est une aphérèse de *coquille*, avec adoucissement de *q* en *g*, comme dans *guille* de *quille* qu'on a vu plus haut.

GUIMBARDE. Subst. fém. En Picardie, on appelle *guimbarde* un appendice, en bois et à claire-voie, de la même longueur que la charrette ou autre voiture de chargement à laquelle on l'adapte, en tête ou en arrière, suivant les besoins du moment. Il s'implante dans les *gîtes*, non perpendiculairement, mais de travers, en déversant, disposition qui augmente nécessairement la capacité de la charrette dans le sens de sa longueur.

« Une charrette à guimbardes, sans train ;
« un vieux train de roues à charrette. Le bran-
« card et fond d'une charrette à guimbardes,
« bois détachés... »

(Descrip. mob. à Montigny-lès-
Amiens, ju n 1831.)

Ce terme ne figure pas dans les anciens dictionnaires. En français moderne, il a diverses acceptions dont il est difficile de saisir les rapports : *longue charrette, danse, jeu, outil de menuisier, petit instrument de musique*. Enfin, d'après Littré, son origine est inconnue.

Mais peut-être, à ces diverses acceptions, l'expression se rapporte-t-elle à une idée première de *balancement*, de *va et vient*. Dans ce cas, le radical serait d'origine germanique : allem. *wippe*, bascule, action de trébucher ; néerl. *wippen*, balancer, branler.

GUIMPER, tromper, duper, attraper, surprendre par adresse.

Ce mot vient certainement du néerlandais *wippen* que je viens de signaler sous *gutmbarde* et qui a reçu le sens de *berner* :

« *Wippen*, faire la bascule ; *berner*, faire sauter en l'air. »

(HALMA.)

— « *Wippen* : brandiller ; *berner*, faire sauter en l'air. »

(HOLTROP.)

Fiam. mod. « *Wippen*, estrapader, *berner*. »

(OLINGER.)

GUINGUERLOT. Subst. mas. Grelot. Le radical de ce mot est *guerlot*, métathèse de *grelot*. Le préfixe *guin* a pu être amené par une réminiscence de l'onomatopée *dinderlîn, derlîn-dindîn*.

Guinguerlot se dit ici et dans les environs au sens d'*ornement futile, fanfreluche*.

GUINSSE. Subst. fém. Je ne connais ce mot que par le Glossaire de l'abbé Corblier qui le définit ainsi : « Espèce de « bouillie faite avec des pommes, de la « farine et le résidu du lait dont on fait « le beurre. Signifie aussi par extension, « *gala, fête*. »

Je reçois sur ce mot de mon savant collaborateur, M. Devauchelle, une note très étendue que je regrette de ne pouvoir donner en entier, mais dont j'extrais ce qui suit.

La bonne orthographe est *guinsse* ou *guêsse*, le mot type *was, wæs*, ayant produit les formes *gasse, wels, guess*, relevées ci après. L'abbé Corblier se trompe en disant que c'est par extension que, du sens de l'espèce de mets qu'il définit, l'expression a reçu celui de *gala, fête*.

Au surplus, il ne se doutait guères du chemin que ce mot a fait avant de tomber dans le *babeurre*...

Je crois devoir signaler tout d'abord que cette expression, au sens de *festin*, est métaphorique. Elle est de plus elliptique, mais le type complet se retrouve en langue d'oïl et en anglais, ainsi qu'on le verra plus loin.

I. Patois.

En patois français de la Prusse rhénane : *gasse*, grand festin.

On rencontre trois fois ce mot dans la *Traduction de la Parole de l'Enfant prodigue* en patois wallon des environs de Malmédy, partie de la Prusse rhénane voisine de la province de Liège.

Je ne cite que le verset 23.

« Et allez prinde lu cras val et sul tous et « s' magnans et s' fassans *gasse*. »
(Et allez prendre le veau gras et le tuez et mangeons et faisons festin.)

En Hainaut et en Flandre.

Guinse, gala, repas extraordinaire, orgie, débauche. A Lille, *guinsse*, repas de fête ; lait battu ou lait de beurre ; *guinsser*, faire un bon repas.

II. Langue d'oïl.

« *Wessail, wesseyl*, toast. »

« *Guessillier, guetscillier*, faire bombance. »

(HIPPEAU.)

Et dans Burguy : « *Wessail*, à votre « santé. De l'anglo-saxon *washael*, sois « en santé... L'expression fut ensuite appliquée à de certaines fêtes et à des « excès de table. »

(Gramm. de la L. d'oïl, Gloss.)

Dans *Li Romans de Brut* (XII^e s.).

Si li a bien dit et conté.

La messine t'a sainé

Et eignor roi t'a demandé :

« Costume est, sire, en son pays,

« Quant ami boivent entre amis,

« Que t'il dist : wes hel, qui doit beire. »

Au lieu de *weshel*, certains manuscrits portent *gashel gasel* et *waissel*.

III. Anglais.

Wassail, Noël ; repas dans lequel on boit beaucoup.

Wassailor, bon buveur, ivrogne.

A l'aide de ces documents il devient facile de se rendre compte : 1^o du sens primitif de l'expression elliptique *gasse* conservée dans le patois français de la

Prusse rhénane, on *gainsse* dans les patois du nord de la France moderne et du Hainaut ; 2° de son extension si naturelle en celui de *festia*, *refouissance*, etc., sous laquelle elle est parvenue jusqu'à nous ; 3° enfin du caractère ironique qu'elle présente sous l'acception de *babeurre* ou de mets dans lequel figure cette substance grossière.

Le *n* de *gainsse* est le résultat ici, comme en bien des cas, de notre prononciation nasale. Le changement de *w* en *g* et l'adoucissement de *a* en *ai* n'ont besoin d'aucune justification : on en a vu assez d'exemples.

GUISE. Subst. fém. La forme du Hainaut est *guiche*, celle de Lille *guisse*.

La *guise* est un petit bâton long de quatre ou cinq pouces, aminci à ses deux extrémités, rond, arrangé de façon à ce qu'il fasse facilement bascule. Un enfant le pose sur une pierre ou sur un morceau de bois et on le fait sauter bien loin en frappant l'un des deux bouts avec un bâton plus long : les autres joueurs doivent le recevoir dans leur main ou dans leur casquette.

Ce jeu est en usage non pas seulement dans le *Ponthieu*, comme le dit l'abbé Corblet, mais dans tous les départements du Nord. C'est le jeu du *bâtonnet*, mot qui, dans mon village et dans plusieurs autres, s'est corrompu et est devenu *boutenet*.

Le mot *guise* nous vient du Nord, néerl. *wip stokje*, mot composé de *wip*, branle, bascule, et *stokje*, petit bâton, littéralement : *petit bâton basculant*. « Le bâtonnet : certain jeu d'enfant : *wipstokje*, dit Halma. » Le type de *guise* est *wipst* qui a subi une apocope dans la bouche des enfants flamands. Cette apocope paraît d'autant plus naturelle que l'une des règles du jeu en question, oblige l'enfant qui va livrer à crier le nom du bâton (*Guise* !) pour fixer l'attention des autres joueurs, de même qu'au jeu de tamis le livreur crie : *Balle* ! avant de la lancer ; dans les deux circonstances, une seule syllabe suffit.

GUMETTE. Jeu de eligne-musette. La bonne orthographe, comme on va le voir, devrait être *gut-mettre*. Les Normands se servent seulement du premier

mot *gut* qui est un adoucissement de l'ancien substantif *cule*, cachette.

Cute est de la langue d'oïl.

Les continuateurs de Du Cange ont relevé, sous *cula*, cette ancienne forme *cute*, cache, lieu secret et le verbe *cuter*, cacher.

Jouer à *gut mettre* signifie donc littéralement : Jouer à se mettre dans une cache.

GUSPEL (Ce mot se prononce *guspé*, comme *ratel*, *monchel*, etc., se prononcent *raté*, *mouché*.) Jeu de cloche pied.

Guspel est très probablement un mot composé de *spel* pour *sptel*, jeu et *hupp*, saut, ou *gumpen*, sauter.

Allem. *Gumpen*, sauter, *hupf*, saut, *sptel*, jeu.

(CALEPINUS, 1704.)

Néerl. *Huppelen*, sauter. *Op een been hupelen*, aller à cloche pied, sur une jambe. *Huppen gumpen*, sauter. *Sptel*, jeu, ébattement, tout jeu en général.

(PLANTIN, 1573.)

Guspel est donc d'origine germanique.

Ici se terminent mes recherches sur les mots de la lettre G, laquelle formera le commencement du second volume de mes *Etudes* sur le patois picard.

On m'a fait, sur le premier volume, un certain nombre d'observations dont j'ai pris note pour en faire mon profit. Mais il y en a une sur laquelle je suis bien aise de m'expliquer.

On a dit dans un compte-rendu très bienveillant d'ailleurs : « Qu'a voulu faire « M. Jouancoux ? Un glossaire du patois « actuel ou un dictionnaire historique « du dialecte ? D'après le titre, c'est au « patois qu'il semble s'attacher exclusi- « vement ; mais si, au contraire, on par- « court les colonnes de ses articles, on « voit bien vite qu'il fait la plus grande « part à l'ancienne langue. »

J'aurais pu, je le sais, donner purement et simplement la nomenclature des mots exclusivement picards avec indication sommaire du sens et de l'étymologie. Cela m'eût demandé infiniment moins de peine et eût considérablement abrégé mes recherches. Mais, je le demande, qui eût pu, sans un profond ennui, lire trente lignes d'un pareil travail ? Une centaine

de savants au plus en quête de formes inconnues. La masse des lecteurs, ne trouvant là aucun intérêt, n'eût même pas pris la peine de parcourir mes articles.

J'ai donc écrit pour la masse des lecteurs, ce qui n'empêchera nullement les savants spéciaux de trouver les formes anciennes ou nouvelles qui leur sont inconnues.

Au reste, c'est la force même des choses qui m'a poussé à rechercher et à donner les anciennes formes picardes.

Je m'explique.

Les hommes, les peuples, les institutions ont non seulement leur origine et leur présent, mais leur passé. On ne peut, par exemple, écrire la biographie d'un homme en la commençant à son âge mûr. Il en est de même des mots. Ceux du patois ont non seulement leur présent et leur origine, mais leur passé qui est

indissolublement lié à l'origine et au présent. Donc, je le répète, par la force même des choses, on est entraîné à retracer ce passé, c'est-à-dire à indiquer les formes anciennes, formes qui constituent ce que je demande la permission d'appeler le moyen-âge des mots.

Cela explique comment je suis poussé à faire non l'histoire du dialecte, mais celle des mots du patois actuel.

On retrouverait toujours, m'objecte-t-on, toutes ces formes anciennes, soit dans des pièces d'archives, soit dans des ouvrages très autorisés.

Mais, si je les ai trouvées, pourquoi n'en userais-je pas ? Cela donne un certain intérêt à mes articles, éveille la curiosité du lecteur et évitera bien des recherches et beaucoup de peine à ceux qui, après moi, continueront, mettront en ordre, corrigeront et augmenteront mes *Études sur le patois picard*.

HACHAMACHE dans la locution : *A catter hachamache*, acheter sans y regarder de bien près, tant bien que mal. Le patois de Liège a, au même sens, la forme *hagemag*.

L'étymologie de notre mot picard est néerlandaise. Ce mot est en effet composé de *hagt*, gros morceau, et de *magher*, maigre, chétif. La locution acheter *hachamache* signifie donc littéralement acheter le gros et le menu, en bloc, tout ce qui vient, et, par extension, sans y regarder de près.

Le *ge* du Patois de Liège se prononçant *che*, il est probable que la forme picarde *hachemache* nous est venue toute faite du Hainaut.

HACHILLONNER. Couper en menus morceaux avec un mauvais instrument. Ce mot vient soit directement de *hâcher* dont l'origine est connue, soit d'une forme *hachtiller*, diminutif de *hâcher*.

HAGN ! Interjection accompagnée d'un mouvement des mâchoires simulant l'action d'un chien qui mord. Cette expression due à l'onomatopée a fourni dans notre contrée quelques dérivés. Dans le nord du domaine picard, en Hainaut et dans le patois de Liège, on emploie les mots *hagn* (en mordant), *hagner* (mordre), *hagnon* (morceau), *hagnure* (morsure), *hagne au cul* (petit chien), *hâgnî* (mordre), *hanta* (bouchée), *hangner* (élabauder et attaquer en criant). On lit dans la *Geste de Liège* (xiv^e s.) : « De quoy li « commun papie sur le clerergie *hangne* ».

Les dérivés usités dans notre contrée sont :

Hagner, mordre au sens de *empiéter*, *anticiper sur*. Notre poète Crinon parle des propriétaires qui

« *Hagn't* eche voisin et ch' qu'min... (chemin). (Satyre XV.)

De là le sens de *attraper*, *saisir*, *s'emparer adroitement*.

Par extension, il signifie aussi *déchi-*

rer, *salir*, *abîmer* par l'usage ou le défaut de soin.

Hagne. Polissonnerie, gaminerie. *Faire la hagne* se dit des enfants qui courent les rues. Le sens de *clabauder*, *attaquer en criant* que présente le verbe *hangner* du patois liégeois, explique suffisamment le sens de *hagne* et de la locution dans laquelle on rencontre ce mot.

HAGUE. Subs. fém. Mettre des gerbes en *hague*, c'est les établir en ligne ou hale, par tas de dix ou vingt et plus, dans le champ même où elles ont été récoltées. Ce mot existait en langue d'oïl. On lit dans Hippeau : « *Hague* et *haille*, hale, clôture. » Il a aussi en picard le sens de *bois de grosseur médiocre* dont on fait les parements de fagots.

« Dans une étable s'est trouvé tant en gros bois que *hagues*... »

(Invent. à Compiègne, 1777.)

Dérivé : *Haguette*, branche de chêne écorcé.

Hague est d'origine germanique : suédois *hagg*, hale, clôture, haut allemand *hag*, enclos.

HAGUETTE. Subs. fém. Ce mot se dit dans le Boulonnais au sens de *petite fumet* : il vient du même radical que *haguenée* avec adoucissement de *q* en *g*.

* **HAHOU ! HAHOU !** Cette exclamation ou cri injurieux familier au peuple d'Amiens, paraît être composé de l'interjection *ha !* et du substantif *hu*, ancien radical aujourd'hui inusité du verbe français *huer*. En prononçant ce cri, le peuple allonge beaucoup la première syllabe *hâ*. A l'égard de l'ancien substantif *hu*, on le rencontre souvent dans nos vieux poèmes, et l'on trouve dans Ducange *heux*, *hus*, etc., au sens de cris poussés par la foule lorsqu'on poursuivait un malfaiteur. Il existait dès le xii^e siècle une forme *ahu* ! dont on trouve un exemple dans la chanson de Geste intitulée *Aliscans*. Un des héros du poème, Renouarel au tinel, ayant résolu de châtier des mécréans qui

(1) Le H Aspiré sera INDiqué par un astérisque *.

avaient dévasté un champ de fèves, se mit à leur poursuite et aussitôt qu'il les aperçut

- « A sa voix (voix) clère leur escria : Ahu !
- « Fil (Fils) a put... Sarraasin mesoréas,.... »

Il est clair qu'ici l'exclamation *ahu* ! suivie d'expressions injurieuses répond exactement à notre *hahou*.

On sait que *ha* et *hu* ne sont que des onomatopées.

* HAILLES. Subst. fém. pl. Les hautes branches d'un arbre.

Dérivé : *Haillard*, forte branche coupée dont la partie supérieure est encore garnie de ses ramilles. On donne aussi, dans le Doullennais, le nom de *haillard* à la branche d'osier.

L'étymologie est commune au français *hallier*, et au picard *hallot*, terme qu'on verra plus loin :

HAIM. Hameçon. Les *Miracles de St-Eloi*, œuvre d'un trouvère picard du XIII^e siècle, nous offrent la forme *haim*

- « Dieu hoûnérs, Dieu reelamés...
- « que li vous garde del haim
- « Dont li diables peschent et prent
- « Echans (ceux) qu'en mortal péchié reprent. »

Le petit Glossaire de Lille (XV^e s.) porte : « *Hamus, hamechon vel ham.* »

Notre compatriote Sylvius a relevé comme picard le mot *haim*, qui vient du latin *hamus*, hameçon.

HAINNETONNIÈRE. Dérivé de *hainneton*, forme picarde du français *hanneton* dont l'origine est connue.

Ce dérivé se rencontre dans le proverbe suivant :

- « Grosse hainnetonnière
- « Quiote aveulière. »

On entend dire par là, que l'année qui produit beaucoup de hannetons produit peu d'avoine.

L'allemand *hane*, radical du diminutif *hanneton*, est resté, sous la forme *enne*, dans le nom de famille *Lenne*, nom composé de l'article *le* et de *enne*, et qui signifie le *hanneton*. La forme *enne* n'a rien d'étonnant, si l'on songe que le picard ne tient presque aucun compte du *h* aspiré et dit *des érengs*, des harengs, etc. Dans d'autres contrées que la nôtre, le *a* du radical germanique *hane* a per-

sisté : de là le nom de famille *Lanne*, *Lannes*, (Lannes, maréchal de France, duc de Montebello), lequel, comme le *Lenne* picard, signifie le *hanneton*. Ces noms montrent qu'il a existé jadis une forme *enne* ou *henne*, *anne*, signifiant *hanneton*, et antérieure à ce diminutif. C'est même de *henne*, *hanneton*, que viennent les noms de famille *Hennequin*, *Hennequet*, qui sont des diminutifs et signifient *petit hanneton*.

HAINON. Ce mot s'écrivait autrefois *hanon*, *hannon*. C'est le nom d'un mollusque alimentaire marin, à coquilles bivalves de forme à peu près circulaire. Les deux valves sont renflées et ornées de nombreuses côtes, partant de la pointe de la charnière pour se prolonger jusqu'aux bords. Naturellement plus larges et plus saillantes à leur extrémité, les côtes à cet endroit rappellent un peu la bordure dentelée des érètes.

On trouve au XIV^e siècle la forme *hanon*.

- « De la mer nous viennent hèrene frés, moules
[et hanons...]
- (Dialogues pie. flam.)

A Amiens, au XVII^e siècle, on écrivait *hennon*. On lit dans l'Ordonnance de l'Echevinage de cette ville :

- « Le chasse-marée sera tenu de vendre
- « [le poisson] en dedans cinq heures du
- « soir, sauf pour le regard des huîtres,
- « moules et *hennons*. »

Cette forme se retrouve encore de nos jours dans le Boulonnais. « La ville d'E. » « taples, dit M. de Seille, porte pour « armoiries : de gueules à trois coquilles « d'or rondes, qu'on nomme dans le pays « *hennons*. »

Aujourd'hui, à Amiens, *hainon*, dans le langage du peuple, s'est, par apocope, réduit à *non* : ces jours derniers, une marchande de poissons ambulante proposait à ma cuisinière de lui vendre des *nons*.

On trouve dans Littré le terme *hanon*, mais sans indication d'origine. *Hanon* comme *hainon* en picard, appartient à la famille de *hanneton*, qui vient de l'allemand *hane*, coq. C'est un autre diminutif en *on* venu du même radical, mais d'une manière moins directe. J'ajoute

que le nom de ce mollusque est devenu un nom de famille sous la forme *Hénon*.

Au même radical *hane*, se rattache le diminutif *hennin*, nom qui fut donné, au *xv^e* siècle, à certaines coiffes de femme très élevées et en forme de cône tronqué, fort à la mode dans les Flandres. Ce nom fut donné à cette espèce de coiffe parce que son extrémité supérieure ressemblait à une crête.

Le mot qui vient de nous occuper est resté un nom de famille très répandu sous la forme *Hénin*.

HAIQUER. Hâcher, couper. Se prend souvent en mauvaise part, et signifie alors couper maladroitement, sans art.

Dérivés : *Hatque*, morceau coupé.

Hatquette (diminutif), morceau quelconque coupé, copeau, au fig. petite quantité.

Hatqueux, mauvais ouvrier, maladroit.

Dans la très curieuse *Sutte du célèbre mariage de Jeannin* (1648), nous voyons Jeannin préparant les viandes pour le repas du baptême du fils de sa femme.

« Vos en fait quatre parts : une part pour bouillir Une pour friocasser, le troisième à rôtir ; Et l'autre i vos l'étend sur un bieu large blo ; Et pis de chamailier à deux mains tique toque, Héquant tout par morcheaux... »

Haiquer a la même origine que *hâcher*, dérivé de *hâche* venu de l'ancien haut allemand *hacco*.

Si l'on en croit Palsgrave, les deux formes l'une dure, l'autre chuintante, existaient simultanément en français ; car il dit : « *Je hache ou je hacque.* »

* **HAIRER.** Exciter, pousser (en mauvaise part), susciter des animosités par des rapports indiscrets et méchants. L'ancienne forme était *harer*, qu'on rencontre encore à l'est d'Amiens au *xvii^e* siècle :

« Boullenois après serment a dict qu'es- tant à sa charrue il a veu (vu) le berger de Glisi harer ses chiens sur quelques brebis du troupeau de Tronville. »

(*Enquête par le bailli de Tronville*, 1665.)

Hatrer est d'origine germanique, an-

cien haut allemand *hara*, qui signifie *ici*, de sorte que le sens primitif est *appeler, crier*. C'est ainsi que du latin *huc*, *ici*, est venu *huchier*, pic. *huquer*, appeler, crier (pour appeler). On sait que le français a conservé le mot *hare* au sens de *cri pour exciter les chiens de chasse*, ce qui nous ramène au picard *hatrer*, exciter, pousser, animer.

HAISSETTE. Subst. fém. Nous avons aussi les formes *haisel* (haisé), *haisin*. Le type de ces diminutifs est *haisé* qui signifie *barrière, porte à claire voie, petite porte à hauteur d'appui*, que les paysans placent à l'entrée de leur cuisine pour en défendre le passage aux poules. La langue d'oïl avait la forme *haisé*, clôture (V. Hippeau). Froissart appelle *haises* les barreaux qui, de son temps, garantissaient le comptoir des changeurs :

« Change est paradye à l'argent...

Ils le poissent à la balance...

Au devant de lui mettent haises...

(*Peüs*)

On rencontre en picard les diminutifs *haisin*, *haisé* (haisel) :

« Seront les preneurs tenus d'entretenir le *molîn* (moulin) de couverture, de clôture, *haisins*... »

(*Bail à Libermont*, 1410.)

— « S'enecourut défolé drière son courtien...

« Et pis saute soudain par dessus sen bésé »

(*Jal. de Jeannin*, *xvi^e* s.)

Haisé est-il de la même famille que *halot*, *halier*, *haille*, *hallo*, et se rapporte-t-il à *hasla* qui a, dans le latin mérovingien, le sens de *branche*. J'en doute fort. Son sens primitif *clôture*, indiquerait qu'il se rapporte plutôt à *ais* (du latin *assis*), par la raison que les clôtures étaient, à l'origine, faites d'un simple morceau de bois placé transversalement. Dans ce cas, le *h* serait adventice comme dans *huile* de *oleum*, *huit* de *octo*, etc.

J'ajoute pour justifier le *e* de *haisé*, que le latin *tussis* a donné *tousse* en picard.

HALACMALAC. Expression adverbiale signifiant *tant bien que mal, d'une façon grossière*. Je trouve cette forme dans les *Quatre gardes champêtres* (1849) :

« Ig'n'y o des gens qui pensent qu'« por ête un boin maire, o n'o b'soin que

« d' présider *halacmalac* l' conseille-
« rie... »

On dit en picard d'un travail mal exé-
cuté qu'il a été fait à *le hache à le cor-
delle*, c'est-à-dire avec un mauvais outil
et à force de tirer, difficilement et par
extension d'une façon grossière. D'un
autre côté, le *c* dur de l'allemand *hacco*,
hache, a persisté dans *haiquer*, couper.
Est-il téméraire de supposer que *halac-
malac* doit s'écrire en plusieurs mots : à
l'haque male haque, c'est-à-dire : à la
hache, mauvaise hache, d'où le sens tant
bien que mal, *maladroitement, grossière-
ment* ?

HALAINIÈRE et par aphérèse LA-
NIÈRE. Adj. et subst. fém. Se dit de la
vache qui ne donne plus de lait et de-
meure stérile, ou de la génisse stérile :
c'est un synonyme de *vague sèche*, ainsi
dite uniquement parce qu'elle ne donne
plus de lait. A Doullens et à Arras, dans
les comptes rendus des marchés, on or-
thographie à tort *alainière*.

Ce mot est d'origine germanique, néerl.
hael, sec.

Dans le nord du domaine picard, on dit
halain, bête maigre en terme de bouche-
rie : de *halain* à *halainière*, il n'y a qu'un
pas.

HALET. Subst. masc. On dit : *Avoir
l'halet*, avoir la respiration courte et
embarrassée, être très essoufflé ; au figuré :
être à l'agonie.

« Oni je l'ai vu. Il est blanc comme sen drop,
« s'pieu r'trite, des yns d'mort et pis l'halet... »
(Le Bonhomme picard, Almanach de 1884.)

Halet est un substantif verbal de *hale-
ter*.

Au même radical se rattache le mot
halitré, essoufflé, qu'on trouve dans
Corblot, mais qui n'est pas personnellement
connu. Le *r* n'est pas une difficulté :
on trouve en vieux picard *arme* pour
âme, et les paysans disent *marle* pour
mâle.

HALETTE. Subs. fém. Hangar de di-
mension moyenne, littér. petite halle.
Les Notaires ne dédaignent pas d'em-
ployer ce terme dans leurs actes.

« Sous une halette, quatre-vingt-dix paires
« de sabots. »

(Inv. à Lueheux, chez un sabotier en 1883.)

Halette est un diminutif de *halle* dont
l'origine est germanique, allemand *halle*,
lieu couvert, grande salle.

HALEUX. On rencontre ce mot dans la
locution *temps haleux*, température
sèche. Nous avons aussi avec *r* la forme
harlé, brûlé, desséché, fané. La langue
d'oïl avait aussi *harle*, hale, *harlé*, ba-
sané, desséché. La forme avec *r* s'est tou-
jours conservée en Picardie, et on la re-
trouve dans le nom de famille assez
répandu *Harlé*, dont le sens vient d'être
indiqué. Elle n'a rien de plus étonnant
que *arme*, âme du dialecte, et que *marle*,
mâle, du patois actuel.

Le mot qui nous occupe est d'origine
germanique, flamand *hael* (prononcé *hal*)
sec.

HALLOT ou HALOT. Subst. masc. Long
et fort bâton, rondin, buisson, têtard de
saule, et, par extension, de toute espèce
de bois.

Dérivé : *Haloter*, tondre ou élaguer
les têtards.

Haloterie, lieu planté de têt-
tards, bordure d'arbres étê-
tés et servant de limites.

En langue d'oïl *halot* signifiait *bûche*,
hallier ou *saulette*.

« Ledit Wiotin josta sen baston en un halet
« d'aulnes. »

(Cocheris Dec. de 1324.)

— Que nuls ne coupent halles, harcelles ny
« verges... »

(Ord. de la Seig. de Tourneshem, xv^e s.)

« Colin Molet est poursuivi pour avoir eu en
« sa possession plusieurs fagots, halles et man-
« ches à ramons... »

(Plaide de Boves, 1526.)

— « ... auxquelles vives haies il ne pourra
« toucher ni halloter. »

(Bail de 1583.)

Halot est un diminutif : il se rattache
au latin mérovingien *hasla*, branche. Le
saule que l'on étête est le produit d'une
simple bouture de forte dimension, un
grand bâton en branche (*hasla*) : de là ce
nom de *halot* qui fut étendu aux autres
têtards.

Le terme qui vient de nous occuper est
devenu le nom de plusieurs localités :
les Halots, annexe de Vron (Somme), *les
Halots* (Aisne), etc.

A *hasla* se rattachent encore les noms

de localité *Halloy, Halott, Hallotse, Hailles*.

HAMER ou **AMER**. Ajuster, mirer, viser, se préparer à asséner un coup. Dans beaucoup de localités on aspire le *h*. Ce verbe d'une haute antiquité apparaît en langue d'oïl sous diverses formes, entre autres sous les suivantes : *aasmer, aemer, aestmer, alsmer*, etc., avec les acceptions propres et figurées qui suivent : *estimer, juger, ajuster, viser, menacer de frapper*, etc.

« Li seneschax aasme soi et tient l'espié. »
(*Floz et Blanchef XIII^e s.*)

Aesmer a ici le sens de *se préparer* à donner un coup de lance : il vient du latin *aestimare* par contraction en *aest'mare*. En picard, *aesmer* s'est réduit à *amer, hamer* avec addition de *h* aspiré. On trouve dans notre poète Crinon le mot qui vient de nous occuper.

« Pour el foir taire à s' femme i hame einn' giffe... »

(*Sat. VI.*)

Corblet dit : « Peut-être ce mot vient-il de l'anglais *to aim, viser* ». C'est le contraire qui est vrai. Dans le nombre considérable des mots français ou à radicaux français que les Anglais tiennent de nos pères, figure *aim* avec famille.

HAMILLE. Subst. fém. Amorce consistant en un petit poisson que l'on attache à l'hameçon pour pêcher le poisson de plus grande espèce. C'est le morceau ordinaire des brochets et des perches.

Ce mot est d'origine germanique : c'est un diminutif venu de l'ancien néerlandais *hamme*, dont la signification, d'après Kilianus, était *frustum esculentum*, morceau bon à manger.

HAMILLE. Subst. fém. Il vaudrait mieux l'orthographier *hamye*. Dans les deux cas, on mouille au Nord d'Amiens, et dans les environs de Corbie et de Moreuil, soit les deux *l*, soit l'*y*. Mais au pays de Crinon on prononce *hamile*. On entend par ce mot omis par Corblet, savoir :

Un bâton que l'on met en travers derrière une porte pour la fermer.

Une forte cheville de bois grossièrement faite, qui sert de verrou extérieur

aux portes de granges, étables, etc., et même de verrou intérieur.

Crinon a employé ce terme :

« En vain j'ai mis el (la) hamile à no porte. »
(*Satyre XXXI*)

Ce mot est d'origine germanique, néerlandais *hameye, hammeye, hameyd*, verrou, clôture faite d'un bâton. On considère comme de bon français le substantif *hamée*, manche d'outil, d'attensile. La forme *hamille* n'a rien d'étonnant : dans une foule de localités, on dit *ortille* ou *ortile* pour *ortie*, *helle* pour *hate*, etc.

Il existe dans mon village trois mots qui me semblent se rapporter au type *hamille* : ce sont *hamiller*, faire mal ou grossièrement quelque chose, *hamilleux*, maladroit, *hamillonner*, travailler sans goût et sans soin. On peut croire que ces dérivés sont dus à la façon grossière que l'on donne à la *hamille*, qu'on fait en quelques coups de serpe. La locution *fait à l'serpe*, équivalente de *fait grossièrement, mal fait*, confirme jusqu'à un certain point cette origine.

HAMON. Subst. masc. Espèce de carcan en bois qu'on met au cou des cochons pour les empêcher de traverser les haies. Ce mot, on va le voir plus loin, est un diminutif, et Corblet l'écrit à tort *hamont*. Ce terme est d'origine néerlandaise comme on le voit dans le Dictionnaire de Louis d'Aray (1643) qui dit : « *Hame*, ceps faits de bois esquels le cou des brebis s'enserre. »

Dans le passage suivant se rencontre un dérivé (jadis en usage), du mot qui nous occupe ; mais il doit être *hamoné* et non *hannoné*.

« Requeiz limites nul ne pœult cachier, tenir
« ne mener chiens sans être accouplez ou han-
« nonés... »

(*Bouthers, Baill. d'Amiens, 1507.*)

HANDIER. Ancien substantif masculin. Landier, grand chenêt. On le rencontre dans les Inventaires du XVI^e s. dressés à Amiens.

« Deux handiers de fer... »

(1598.)

— « Deux handiers de fer servant à soutenir le bois. »

(1598.)

Ce substantif se rencontre dans le vieux français, sous la forme *andier* :

« Une payelle, un andier, chacune pièce doit un dénier. »

(Du Gange.)

Hanzter, *andier* et *landier* sont le même mot, avec la seule différence que, dans la dernière forme, l'article s'est soudé au substantif comme dans *lière*, *lendemain*. Littré rapporte ce mot à l'ancien anglais *aundyern* (dans Palsgrave) d'un radical inconnu; anglais moderne *andiron* que les étymologistes anglais regardent comme une corruption de l'anglo-saxon *brandiron*, chenêt, de *brand*, tison, et *iron*, fer. Je ne suis pas de son avis. Je crois que le radical de notre mot est *hand* (*main*), qui appartient à toutes les langues du Nord. Le sens propre de *hand* a pu être étendu facilement à celui de bras. Or les *handiers* font l'office de bras soutenant et retenant le bois du foyer, et le Glossaire de Lille (XV^e s.) nous apprend qu'on désignait par le nom de *main*, ou plutôt par le diminutif *manette*, une sorte de chenêt. Je crois même que l'anglais *andiron*, n'est pas une corruption de l'anglo-saxon *brandiron*, mais tout simplement une altération de *hand tron* (main de fer), ce qui nous ramène au radical *hand*, et à la *manette* du Glossaire de Lille.

* HANQUE. Forme picarde de *hanche*, venue de l'ancien haut allemand *ancha*. On la retrouve dans notre dialecte au XIII^e siècle. Adam de La Halle, d'Arras, dit le Bochu, exposant les qualités physiques de sa femme qu'il veut quitter pour se faire moine, s'exprime ainsi :

« Boutine avant et rains vaulties
Com manees d'ivoire entaillies
A ces coutiaus à demiselles,
Plate hanque ronde ganbelte
Gros braon (mollet) basse quevillette. »

Hanque a donné le dérivé *éhanqué*, déhanché.

Le bonhomme Jeannin tuait à coups de bâton la volaille dont il voulait garnir sa table :

« Il achermentoit tout aveuque se méquinne
Ches povres bêtes
Ne s'aviaient où sauver : un coq d'Inne sans tête
Au cœon tout erné (érelaté)
Un monton égorgé, une gleinne éhanquée... »
(Suite du *Mar. de Jeannin*, 1648)

* HANSER. Respirer avec peine et effort, haleter, être essoufflé. Ce mot est une onomatopée tirée du son *han*, *han* qui sort naturellement de la poitrine, à la suite de violents efforts ou d'une course précipitée. Notre poète Crison l'emploie au sens restreint de *respirer*, dans un passage, où, parlant d'un malfaiteur, il dit :

« I foure l'vir bers ed H, défoit d'pœur
Quand il ervient par nut (nuit) ed foir' malheur
A chaque pas s'arrêter tout saisi
Et n'pus onsoir (oser) hanser quasi. »

(Satyre IX.)

Dans mon village, on l'emploie au sens figuré de *souffler mot* : « Si tu *han-ses*, tu t'en souvaras. »

Dérivés : *Rhansé*, essoufflé, haletant.

Ansart (nom de famille) homme qui est toujours essoufflé, qui a l'habitude de haleter, ou qui respire avec peine et effort.

* HANSETTE. Ancien substantif féminin. Ce terme ainsi orthographié dans de vieux inventaires dressés à Amiens, montre l'abus qu'on faisait de l'aspiration en Picardie, car ce mot est un dérivé de *anse*.

« Une cramelye à trois branchons, deux grils, deux paires de hansettes... »

(Amiens, 1598.)

Cet ustensile était encore en usage dans le Hainaut il y a cinquante ans, car Hecart dit : « *Ancette*, crochet de fer à deux branches servant à accrocher la marmite à la crémaillère. »

* HANTE. Subst. fém. Manche de faux. En langue d'oïl, on trouve les formes *hanste* et *hante*, et les dérivés *enhanter*, *renhanter*, *emmancher*, *remmancher*, que le picard a conservés. Au nord d'Amiens on dit *hanse*. La langue d'oïl donnait indifféremment le nom de *hanste* à la lance et au bois de la lance ou à tout autre instrument d'une certaine longueur. Notre compatriote, le Reclus de Molliens [le Vidame] l'applique en outre au bois de la crosse :

« Pren essut, et hanste et esdrece en la meis
« etc. »

(Psaut. d'Edurin, XII^e s.)

— « Et tenoit un espîé
Dont la hante est entire. »

(Ch. des Sax, XII^e s.)

Aujourd'hui *hante*, *hanse*, signifie *manche de faux*. *Hante* peut être venu soit du latin *hasta* avec addition d'une nasale, soit du vieil haut allemand *hanthabe*. Je penche pour cette dernière origine. Quant à la forme *hanse* (de *hasta*) elle s'explique par le changement de *st* en *ss*, comme dans *angoisse* de *angustia*, *lesson*, de *testonem* : mais il faut l'écrire *hansse*.

* HANTINNE, subst. fém. Forme picarde de *hantise*, fréquentation. Corblet l'orthographie à tort *hantaine*, car notre mot n'est que le féminin de *hantîn* qui existait au même sens en langue d'oïl. C'est à tort aussi qu'il lui donne une origine celtique, car il n'est qu'un dérivé du verbe *hanter*.

On trouve en langue d'oïl *hante*, fréquentation :

« Et meismement de hante de femme. »
(Liv. des R. XII^e s.)

— « Là où je savois hantins
De gelines et de poeles »

(Rom. de Renart.)

L'étymologie de *hanter* est très controversée. Je suis de l'opinion de Littré qui dit que *hanter* vient du latin *habitare* (habiter) par contraction en *hab'tare* et addition d'une nasale.

* HAO. Subs. fém. Haie de clôture. Ainsi prononcent les vieillards dans le canton de Doullens, notamment à Bouquaemaison. Le *h* est fortement aspiré, et l'*a* très ouvert et prolongé. Le radical de ce mot est le même que celui de *haie* et nous est venu du nord ; ancien haut allemand *haga*, même sens.

HAPCHAR. Homme très avide. C'est un terme injurieux : il signifie littéralement *happe chair*. On sait que, dans bien des localités, on dit *char* et même *car* pour *chair* (du latin *carnem*) et que *happer* est d'origine germanique ; néerlandais *happen*, mordre, saisir.

On dit aussi *hapchair*. Corblet donne la forme *abcher* dans laquelle le *p* s'est adouci en *b* ; mais l'étymologie montre que la syllabe finale *cher*, est une cacographie.

Char dans le picard *hapchar* n'a rien d'étonnant ; il est resté en français dans *charcutier*, tandis que par contre les Picards disent *chaircutier*.

* HAPE ou HABE ou HABLE. Adj. des deux genres. Porté à, habile à, propre à, etc. Sous sa dernière forme, ce terme picard continue purement et simplement l'ancien français. La longue d'oïl avait *hable*, capable, habile (V. Hippeau). On lit aussi dans un cartulaire de St-Vincent de Laon, sous l'année 1343 : « Li « religieux seront tenus de laisser trente « piés de let (largeur) *hables* et suffisans « pour charier au lès (côté, bord) devers « nos bos (bois) de Crespy ».

Ces différentes formes viennent toutes du latin *habilis*, industrieux, capable. Dans *hape*, la labiale douce *b* est remontée à la forte *p* sous l'influence d'une parenté très ancienne ou origine commune des Picards et des Wallons Belges : en Hainaut on prononce toujours *tape* pour *table*, etc. Dans la forme *habe*, le *i* est tombé comme dans tous les adjectifs terminés par *ble* en français : *admtrabe*, *atmabe*, *capabe*, etc.

HAPLE. Subst. masc. Dévidoir. Le vieux français avait *hasple* et *haspler* qu'on retrouve intact, dans le patois liégeois : « *Haspler*, dévider, *haspleu*, dévidoir », dit Remacle. On lit dans Froissart, (XIV^e siècle) :

« Je n'achate...
Hasples ne fuseaus ne keneules. »
(Poésies)

On trouve avec une médiale qui est étymologique le verbe *haspeler* :

« Meléan *haspeloit* à longue toise... »
(Perceforest.)

Les termes *haple*, *hasple*, *haspler* viennent du nord. Le radical est germanique *hasp*, d'où *haspel*, roue, dévidoir.

HAPLOPIN. Ouvrier maladroit, garçon mal élevé, polisson, propre à rien, gamin. On dit dans mon village *haploptin d'guérîte*, enfant de hasard, enfant de soldat.

J'ai donné *aploptin* sous la lettre A ; je le donne ici sous sa vraie forme étymologique, car notre forme picarde est une contraction du français *happe-loptin* (gourmand, fripon), qui signifie littérale-

ment *attrape-morceau* et qui vient de *happer* et de *lopin*.

HAPLOURD. On dit en picard *haplourd* au sens de *lourdeaud*, *maladroït*, *mauvais ouvrier*. Le français a le mot *hap pelourde* au sens propre de *pietre fausse* qui a l'éclat d'une pierre précieuse, et au sens figuré de *personne agréable, mais dépourvue d'esprit*. Le picard a conservé le sens d'*imbécille* qu'il avait jadis en français et l'a contracté en *haplourd*, en laissant tomber l'e final : on sait que le français *happelourde*, signifie *attrape-nigaud*.

HAPOTHIQUÉ, HYPOTHEQUÉ. Formes picardes dans beaucoup de localités de *hypothéqué*. On dit dans le Laonnois : « C'est du bien *apothiqué* au ches brouillards d'Harly ». A Amiens, ce sont les brouillards de St-Maurice qui ont l'honneur de constituer la principale garantie de certains placements de fonds.

* **HARCHELLE** ou **HARTCHELLE** et **HERCHELLE**. Subst. fém. Ne s'aspire pas partout. Petite *hart*, lien de jeune bois servant à lier un fagot. Ce terme est déjà ancien : on trouve dans Lacurne le passage suivant :

« Laquelle femme s'aproucha et frapa le sup-
pliant d'une waulette ou herchelle. »

(Année 1481.)

Harchelle signifie ici petite gaule, baguette.

— « Item ont les habitants dudit Beaunesne
« coutume de povoir aller au bois querir des
« herchelles pour loyer (lier) leurs haies. »

(Bouthors, cont. du Bail d'Amiens.)

— « Oye l'affirmation de Collin Dubois qui a
« affirmé ne avoir coppé des bois qu'un petit de
« herchelles. »

(Plaids de Boves, 1506.)

Ici *harchelle* signifie *lien* pour attacher une haie ou des fagots. Dans les environs de Mons, ce mot a le sens de *branche d'osier* servant à lier les espaliers.

Au figuré, *herchelle* signifie, dans l'Amiénois, *femme dure au travail* : on dit : « C'est une vraie *herchelle* ».

Je suis obligé, pour donner l'étymologie de *harchelle*, de rechercher celle de *hart* dont notre mot picard n'est qu'un diminutif.

Brachet et Littré disent pour *hart* : origine inconnue. Ce dernier écrit : « On « indique le celtique : bas-breton, *art*, « éré, lien, attache, gaél, *ar*., bas breton « *artain*, et dans les anciens auteurs « *heren*, attacher, mais cela ne rend pas « compte du *t*. »

Il est évident que le sens primitif de *hart* est *branche, baguette, petite gaule* ; celui de *lien* ne lui est venu que parce que les petites baguettes servaient à lier les fagots. Les citations que j'ai données montrent qu'il en a été de même pour son diminutif *hartchelle*.

Hart vient du mot latin *artus*, *branche d'arbre* : la finale atone *us* est tombée pour laisser *art* qui est devenu *hart* par addition de *h*, comme dans *huile* de *oleum*, *huit* de *octo*, etc. D'après Littré, *hart* a conservé en Normandie son sens primitif de *branche d'arbre*.

J'arrive à *hartchelle*.

Artus, comme une foule d'autres mots, a dû donner dans le latin populaire un diminutif *artcellus*, ayant le même sens que le primitif. *Artcellus* contracté régulièrement en *art cellus*, change *c* en *ch*, prend un *h* comme le primitif, et devient ainsi *hartichel* qui change de genre pour rester *hartchelle*. Le *t* est étymologique, et s'est du reste conservé dans le diminutif *hartinne*, petite *hart*.

Ce n'est pas tout.

L'étymologie que je propose, ne me semble pas seulement bonne pour le sens et pour la forme, mais elle nous révèle en outre l'origine très controversée du verbe français *harceler*.

Brachet dit : « *Harceler*, ancienne-
« ment *herceler*, dérivé de *herce*, forme
« de l'ancien français pour *herse* : her-
« seler, c'est proprement tourmenter,
« agiter sans cesse, comme la herse re-
« tourne la terre. »

Littré dit : « *Harceler*, proprement
frapper d'une baguette. » Et il tire *harceler* de l'ancien français *harce*, diminutif de *hart*.

J'ai envoyé à Littré en 1869 une note sur les mots *hart*, *hartchelle* et *harceler*. Il me répondit : « J'ai reçu votre note « très étudiée et très complète. Je la « mets de côté pour mon supplément. Il « me paraît prouvé que *harceler*, vient

« du picard *hartchelle*. » Je le vis quelques années après et nous causâmes longtemps étymologie. « Vous avez, lui dis-je, oublié dans votre supplément celle « de *harceler*. » Et il prit ce supplément : « C'est vrai, dit-il, j'avais tant de notes ! « Mais il n'en est pas moins vrai que « *harceler* est frapper d'une *harchelle* et « qu'il est d'origine picarde. »

À cela je n'ajoute qu'un mot : le *t* de *hartchel* a disparu dans le dérivé *harceler* absolument comme dans *amonceler* dont le radical est *montcel* du latin *monticellus*. Je ferai remarquer en outre que les Picards disent toujours *hartcheler* au sens propre de *frapper d'une hart*, tandis qu'ils usent au sens figuré de *tourmenter*, d'un verbe qu'on verra en son lieu et qui n'est qu'une contraction de *hartcheler*.

HARDE ou HARTE. Œuf dépoarvu de coque. Dans l'Amiénois on dit au même sens *farde*.

On trouve dans Littré l'adjectif *hardé* dans l'expression *œuf hardé*, œuf à coquille molle ou dont la coquille est remplacée par une membrane. J'avais espéré trouver là l'origine de notre mot picard ; mais Littré dit : origine inconnue.

S'appuyant sur le fait qu'en néerlandais on appelle *hart* le milieu, littéralement le cœur d'un chou, on m'a proposé *hart* ; mais le cœur ou *hart* d'un chou ou d'un œuf ne peut donner ce nom à un cœur, un *hart*, n'en gardent pas moins leur dénomination particulière et propre d'œuf ou de chou. Cette origine n'était donc pas acceptable.

J'exposais ces jours derniers mon embarras à un jeune antiquaire très curieux de tout ce qui concerne l'histoire, les monuments et le patois de notre vieille Picardie, M. Robert De Guyencourt, et le priais de faire quelques recherches dans l'allemand et le latin. Le lendemain, il venait m'annoncer qu'il avait trouvé dans Quicherat l'expression *ovum irritum* (œuf vain, stérile), employée par Pline, et — c'était le jour de l'an — me quittait pour continuer ses visites : nous n'avions ni l'un ni l'autre le temps de discuter la valeur de cette trouvaille.

Le soir j'examinai l'expression de

Pline, et j'acquis bientôt la conviction que notre *harte* picard vient du latin *irritum*.

L'œuf sans coque ne peut être ni cuit sous la cendre, ni couvé : il est *vain inutile*, impropre à la cuisson et à l'incubation.

Le sens est bon, voyons la forme.

Pour aller de *irritum* à *harte*, il faut admettre que *t* est devenu *e* dans le latin populaire. De cela nous avons de nombreux exemples. On trouve dans Quintilien *magester* et *leber*, pour *magister*, *liber*, dans les Inscriptions *fescum* pour *fiscum*, et dans les chartes du VII^e siècle, *fedem*, *fermare*, *selva*, etc., pour *fidem*, *firmare*, *silva*. On peut donc admettre que l'*irritum* de Pline est devenu *erritum* dans le latin populaire. *Erritum* contracté régulièrement en *err-tum* change *e* en *a*, comme dans *marchand* de *mercatorum*, *par* de *per*, etc., sa finale atone *um* en *e* comme dans *temple* de *templum*, et devient ainsi *arte*, lequel prend un *h* — huit de *octo*, huile de *oleum* — pour devenir *harte*.

Mais, me dira-t-on, comment *harte* adjectif est-il devenu un substantif ?

À cela je réponds : De même que le latin disait *ovum irritum*, de même nos ancêtres disaient à l'origine *œuf harte* : plus tard l'épithète a éliminé le substantif, et *harte* a persisté avec le sens de l'expression *œuf harte*. C'est l'histoire du mot *sanglier*. On disait jadis *porc sanglier* (*porcus singularis*) ; le substantif *porc* est tombé, et l'adjectif est devenu un substantif. J'ajoute que l'expression française *œuf hardé* montre que les Picards ont fort bien pu dire *œuf harte*, ou tout simplement *harte* ou *harde*, comme dans *sanglier* pour *porc sanglier*.

La forme *harde* n'est autre chose que *harte* avec adoucissement de *t* en *d* comme dans *harde*, corde, lien, de *hart*.

Ce n'est pas tout.

Autrefois les mots *huile*, *huit*, *huis* s'écrivaient *ult*, *utle*, *uis* : il a dû en être de même pour le mot qui nous occupe, et il a certainement existé une forme *arte*, *arde*. Or, à côté de la forme actuelle *harde*, existe en picard et au même sens de *œuf sans coque*, la forme *farde*, que j'ai donnée à la lettre F, comme étant d'ori-

gine inconnue. Je m'étais alors trop pressé et je reviens sur ce mot.

Nos ancêtres ayant dit *œuf arde* comme on dit aujourd'hui en français *œuf hardé*, la forme *farde* s'explique d'elle-même : le *œu* de *œuf* est tombé, le *f* a persisté pour se souder à *arde* et donner ainsi *farde*. J'ajoute que le *f* de *farde* est pour moi la preuve indubitable que nos ancêtres disaient *œuf arte* ou *arde* comme les Latins disaient *ovum irritum*. Quant à la chute de *œu* dans l'expression de *œuf arde*, que nos ancêtres prononçaient sans doute comme s'il n'avait été qu'un seul mot écrit *œufarde*, elle n'a rien d'étonnant : *boutique* vient du latin *apotheca*, et *hatnon* (V. ce mot) est devenu *non* à Amiens dans la bouche des gens du peuple.

* HARDEAU, jeune garçon, HARDELLE, jeune fille. Cette expression est fort ancienne. *Hardiau*, *hardieu* signifiait *vaurien*, *étourdi*, (V. D. Cange et Hippeau), bas latin *hardellus*. Un petit vocabulaire du XIII^e siècle édité par le P. Labbé, porte aussi *ardello*, *hardieus* ou *lescheur*. Le sens ancien s'est, chez nous, restreint depuis des siècles à celui de *jeune garçon*, *jeune fille*.

Hardeau a été au XVI^e siècle un nom de famille. On lit au bas de la page du *Véritable discours d'un logement de gens d'armes en la ville de Ham*, par M. Legros, bourgeois dudit Ham :

« A le Halcourt en Picardie
En la maison de ch^r Hardeau
Qui a pus (plus) quier (cher) le vin de (que)
Et un gambon de (que) son amie. »

MDLIV.

Hardeau se rattache au même radical que *hardt*, participe de l'ancien verbe *hardir* qui est d'origine germanique, ancien haut allemand *hartjan*, *enhardir* : on a passé du sens de s'enhardir à celui de grandir, devenir fort, fait qui est le phénomène caractéristique de l'âge de l'enfance ou de la croissance.

* HARDEE ou HERDEE. Subst. fém. Réunion d'animaux ou de choses de même espèce. Se dit particulièrement de la vermine qui remue sur la tête d'un enfant mal soigné : In n'o (il en a) une *hardée* ! dit-on. Le terme s'applique aussi dans les

années d'abondance aux poires, pommes et fruits à noyau qui sont les uns sur les autres attachés aux branches.

En ancien français, on trouve au même sens de *groupe*, *réunion* les mots *hardelle* et *hardelée*. *Hardelle* se disait même d'un petit troupeau. On lit dans Froissart : « Ils trouvèrent une grande *hardelée* de clefs qui là estoient. » Cette dernière forme est restée usitée dans le Hainaut :

« *Hardelée*, trousseau de chandelles pendue par une ficelle. »

(Hécart, 1834.)

Hardée est d'origine germanique, all. *herde*, troupeau.

Le vieux français avait le mot *herde* au sens de troupeau. Le traducteur d'un passage de St Grégoire dit : « Car à *meisme* nostre racheteur fut dit de *legion* qui l'ome tenoit : Se tu nos gettes *« fors, envoie nos en la herde desporcs. »*

Ipsi etenim redemptori nostro a legione quam hominem tenebat dictum est : si ejicias nos, in gregem porcorum mitte nos.

* HARDER. Verbe act. Entretien de hardes, c'est-à-dire de linge et de vêtements.

* HARDER. Verbe act. Lier en botte, qu'on le fasse avec une *hart*, un simple lien de paille ou autrement. Ce mot se dit au nord d'Amiens, dans le canton de Villers-Bocage.

Ce mot est un dérivé de *harde* (lien), forme secondaire de *hart*, par adoucissement le *t* en *d*.

Au même radical se rattache le dérivé *hardouiller*, frapper d'une *harde* ou *hart*.

HARDI-PAGE. Subst. Effronté, impudent, insolent. On dit d'une fillette aussi bien que d'un garçon : « *Ch'est un ou unne hardi page* », bien que, comme le français, le picard ait la locution *hardt comme un page*.

HARÉE. Subst. fém. Tempête, forte aversée. Le *h* de cette forme n'est pas étymologique, mais il n'est pas plus étonnant que dans *heur* (chance bonne ou mauvaise) de *augurium*. C'est un dérivé du vieux français *aure* souffle, brise (du latin *aura*) qui a donné en vieux français *orée*, comme *onde* a donné *ondée* : le sens

s'est ensuite étendu à celui de *tempête, averse*. On pourra voir cette extension de sens dans les citations suivantes empruntées à la langue d'oïl.

« Quant li ivers (hiver) fut trespasé
Vint li d'uz tens (temps) et li esté ;
Vente l'aure suève.... »
(Chron. des Ducs de Norm. XII^e s.)

— « Tant estoit fort cèle tempeste
Les nés (nefs) furent tote départies...
Cinq jors (jours) ont issi (ainsi) enduré
Al fort vent et al gros orée. »
(Rom. de Brut.)

— « Si's (les) aquillite tempeste orée »
(Ch. de Rel.)

Dans la première citation *aure* signifie *souffle léger* ; dans la seconde, *orée* est un *vent violent*, dans la troisième, *orée* (*orée*) semble être plutôt une *grande pluie*.

Edouard Paris a recueilli l'expression vraiment curieuse *arée de soleil*, littéralement *averse de soleil* : nos paysans picards imitent en ceci les poètes qui disent *ondées de soleil*.

Outre la forme *harée, arée*, dont le *a* est difficile à justifier, nous avons les formes *hoirée, otrée, orée*. Dans mon village, à Corbie, à Moreuil, à Villers-Bretonneux, on emploie la forme *voirée* et l'on dit *voirée d'orage, averse* qui survient en temps d'orage.

HARGNE, HARNE ou HERGNE. Subs. fém. Les paysans picards qui ne se piquent guère de galanterie, disent en parlant d'une femme d'humeur difficile : « Ch'est eune (une) vraie *hargne*. » Ce mot n'est pas le vieux français *hargne, harne, hergne* venu de *hargner*, et signifiant *mauvaise humeur, querelle*, c'est une métaphore. De même qu'on dit d'un enfant difficile : « C'est une *croix* », c'est-à-dire un tourment, un supplice, de même on dit : « Ch'est une *hargne* », c'est-à-dire une gêne, une souffrance, un tourment. *Hargne* s'est dit pour *hernie* jusqu'au XVII^e siècle, Ambroise Paré écrit : « Réduisant une *hargne*, si on oit des vents ou gargouillements, on la juge « intestinale. » On sait combien une *hargne* ou *hernie*, est une affliction pénible pour les gens qui se livrent aux rudes labours des champs, et dans leur bouche cette métaphore n'a rien d'étonnant.

HARGNIE ou HERGNIE. Forme picarde de *hernie*.

HARGNEUX ou HERGNEUX. Cet adjectif s'emploie au même sens qu'en français, mais il signifie en outre *amoureux*. On dit d'un homme d'un certain âge, mais encore entreprenant : « Il est coire « (encore) *hergnieux*. »

HARICOTE. Subs. fém. Haricot légume. Ce mot s'emploie aussi pour désigner la pomme de terre.

HARICOTIER. Nous avons ce mot aux deux sens suivants :

1^o Vantard, trompeur, fourbe, marchand, chicanier, pointilleux, argutieux.

2^o Petit cultivateur, petit marchand des campagnes, homme qui gagne péniblement sa vie.

Au premier sens nous avons aussi dans certaines localités des environs d'Amiens, la forme *harcotter, hercotter*. On rencontre dans l'Aisne la forme *arcotter*, et par chate du *r*, *acotter*.

Le patois de Liège a la forme *halcotter* au sens de gâcheur, garnement, mauvais sujet ; il y a eu là extension du sens *pointilleux, fourbe*, etc.

Dans le Vermandois, on rencontre la forme *haricoutchi* par adoucissement de *o* en *ou*, et changement de *ter* en la finale wallon-picarde *i*. C'est cette forme qu'emploie notre poète Crinon :

« Ch'haricoutchi quand i rentre avu s'femme... »
(Satyre VI.)

Ce mot signifie ici *petit cultivateur, pauvre diable*.

Il est à remarquer que la langue d'oïl avait la forme *hargoter*, disputer avec opiniâtreté, et *hargoteur*, difficile, qui aime la dispute, (Du Cange, *Argutto*).

Enfin nous avons en picard le verbe *haricotier*, au sens de *marchander*, tandis que, en français populaire, ce mot signifie *faire des affaires minimes*.

J'ajoute que le *hargoter* de la langue d'oïl a laissé en picard le dérivé *hergot*, au sens de *dispute, embarras*. On lit dans le *Véritable Discours d'un logement de gens d'armes en la ville de Ham* (XVI^e s.) :

« Frère, je vas dirai toute et au long l'affaire
Le biau berquinement et le grand bire-haire
Le peine, le bergau et tout l'emblavement... »

De ce qui précède, il résulte que *harcotier* a deux sens différents et particuliers, et par suite deux origines également différentes.

La forme étymologique de *harcotier*, pointilleux, fourbe, est *harcotter* dérivé du verbe de la langue d'oïl *hargoter*; le *g* est remonté à la forte *c*. Quant à l'*t*, il est adventice comme dans *filibustier* pour *fibustier*, *cariméresse* pour *carméresse*, etc. Le *h* est ajouté comme dans *huile* de *oleum*; car *hargoter* de la langue d'oïl, comme le *ergoter* du français actuel, vient de *ergo*, donc, parce que ce mot revenait sans cesse dans les disputes scolastiques. Du sens de *arcotier*, *ergoteur*, pointilleux, on a passé facilement à celui de *chicanier*, *fourbe*, etc.

Harcotier au sens de *petit cultivateur*, *pauvre diable*, a aussi reçu le *t* et le *h* adventices. En effet il me semble n'être autre chose que *argotier*, terme par lequel on désignait, au XVII^e siècle, le *mendiant*, le *gueux*, comme on disait alors : comme dans le premier cas, le *g* est remonté à la forte *c*. On lit dans Oudin : « *Argotier*, compagnon de l'*argot* », c'est-à-dire *mendiant*. On a passé facilement du sens de *mendiant*, à celui de *homme gagnant péniblement sa vie*, *pauvre diable*, enfin à celui de *petit cultivateur*, parce que, avant la Révolution, les petits cultivateurs, bien que travaillant opiniâtement, étaient, au témoignage de La Bruyère, dans une misère profonde.

HARLAQUEU. Subst. masc. Vaurien, polisson, homme léger, dépourvu de jugement, pauvre diable. Nous avons aussi les formes *halaqueux*, *holaqueux*, *heulaqueu* et *veulaqueu*.

Je trouve *heulaqueu* au sens de *mauvais sujet*, *méchant homme*, dans le pamphlet de Colot Pierrot, dirigé contre Gay de Vernon, commissaire général du Directoire à Amiens en 1799.

« I y o (il y a) un Diu ; i fent qu'os
« l'euchonches (« assions) rudement of-
« fense, pis (puis) qu'il o permis qu'un
« *heulaqueu* comme cho, fache (soit) v'nne
« (vonn) dins (dane) no j'ays. »

Fau M. J. Mancel, ancien adjoint d'Amiens, s'est servi bravement et publiquement du même terme; mais il l'orthographiait mal en l'écrivant *haut la queue* au lieu de *holaqueu*. Dans son discours il disait : « Les fonds seraient mieux employés à..... qu'à la distribution des « circulaires par des *haut-la queue* qui « ne rendaient pas tous les services qu'on « attend d'eux. »

(Disc. reproduit dans le JOURNAL
D'AMIENS du 3 mai 1870.)

Voyons maintenant quelles sont dans l'extrême nord du domaine picard, les formes et les acceptions du terme qui nous occupe.

A Mons : *Arlaque*, enfant tapageur, homme de rien, de mauvaise réputation, (Hécart, 1834), *Harlaque*, enfant pétalant dont les vêtements sont souillés ou tachés. *Holaqueu*, en montois, signifie aussi personne sans crédit.

A Liège : « *Harlaque*, et aussi *harlah*. étourdi » (Remacle). Là, le *h* est aspiré comme le prouve l'un des vers suivants :

« Prendez vos elik vos elak;
Avec l'agent de police
On ne fait pas le *harlah* ! »

A Lille : *Arlaque*, enfant turbulent, tannant, qui n'est jamais en repos.

(Vermesse.)

Le *arlaque* du nord, et notre *harlaqueu*, sont un seul et même terme, et ont une origine commune.

Nous sommes ici en présence d'un mot composé absolument comme *hardi page* qu'on a vu plus haut.

L'élément *laqueu*, *laque*, vient du néerlandais *lacker*, *lecher*, garçon au sens de *garnement*. *Har*, *ar*, se rattache au *hart* des langues du nord, qui se retrouve dans le haut allemand *hartjan*, d'où est venu le vieux verbe français *hardir*, dont le participe passé est devenu l'adjectif *hardi*. *Harlaqueu*, *arlaque*, a donc signifié originairement *hardi garçon* : le sens s'est ensuite étendu à celui de *mauvais gars*, *vaurien*, *homme sans crédit*, etc.

Il me reste à rendre compte des différentes formes données en tête de cet article.

Harlaqueu devient *halaqueu* par la

chute du *r*, comme dans *acotter* pour *arcotter*, (V. *Haricotter*).

Par changement de *a* en *o* — *rot*, *rat* — *halaqueu* devient *holaqueu*. Par changement du son *o* en *eu* — *cop* (coup) à Amiens, et *cœup* (coup) ailleurs — *holaqueu* devient *heulaqueu*, lequel devient *veulaqueu* comme *otrée* (V. *Harée*) est devenu *voirée*, c'est à dire par changement insolite de *h* en *v*, ou par addition de cette lettre devant *eulaqueu*, équivalent de *heulaqueu*, dont le *h* non aspiré est nul dans la prononciation.

HARLER ou **HERLER**. Tourmenter, exciter, provoquer, chercher querelle. Dans certaines localités le *h* est aspiré.

Lorsque, dans mon enfance, mon père me faisait des reproches parce que je m'étais battu avec un camarade, je ne manquais jamais de répondre : « Ch'est li qui m'o *herlé* », c'est lui qui m'a tourmenté et cherché querelle.

La contraction joue, on le sait, un rôle important dans la transformation du latin en vieux français ; c'est ainsi que *sacramentum* est devenu *serment*, et que le latin mérovingien *parabolare*, raconter, a donné en vieux français *paroler*, dont une contraction subséquente a fait *parler*. Il en a été de même pour bien des mots, dans la transformation du dialecte picard en patois : il y a eu comme un écrasement. On a vu dans mes articles sur les Noms de familles, que *atelier*, *chandelier*, *ratelier*, se sont contractés en *atelier*, *chandier*, *ratier*, et j'ai montré que les noms *Fustier*, *Garnier*, *Caillier*, sont des contractions de *fuselier* (fabricant de fusaux), *garennier* (garde-chasse), *caïellier* (fabricant de *caïelles*, chaises).

Harler est le produit du même écrasement ; il a, comme les mots qui précèdent, perdu une syllabe médiale : c'est une contraction du *harcheler* picard qu'on a vu sous *hartchelle*, au sens propre de *frapper d'une baguette*, au figuré *tourmenter* : on a passé facilement de ce dernier sens à celui de *provoquer*, *exciter*, *chercher querelle*, *harceler* *attaquer*.

Dans la forme *herler*, le *a* s'est adouci en *e*. J'ai entendu aussi dire *heller*, comme *paler* pour *parler*, dans les envi-

rons de Corbie : le *r* est devenu *l* par assimilation régressive.

Harler, *herler*, a donné des dérivés qui ont été, à l'origine, des qualificatifs, puisqu'ils sont devenus les noms de familles qui suivent :

Harleux, qui tourmente, qui attaque, querelleur. L'avant-dernier curé de mon village était M. l'abbé Harleux qui n'était pourtant nullement querelleux..

Herlin. Ce nom est très répandu à Boves. C'est un diminutif qui a le même sens que le nom précédent.

Leherle. Nom composé de l'article *le*, et du substantif verbal *herle*. On sait que, dans le dialecte picard, on rencontre *le*, *se* pour *la*, *sa* devant un nom féminin : « *le* femme, *se* femme. » Le nom *Leherle* (le tourment, la querelle), n'est pas plus étonnant que les noms *La-fotte*, *Ladouceur*, etc.

HARMONGNIER (s'). Verbe réfl. S'habiller avec trop de recherche. On dit à Amiens : « Ta n'en finiras donc point d' *t'harmongnier* ? » On le dit aussi par antiphrase, mais au rôle actif, au sens de *mal tier*, *embrouiller*, *bricoler*.

Ce mot est un dérivé du substantif français *harmonie*.

* **HARNAS** ou **HARNOS**, **HERNAS** ou **HERNOS**. Subst. masc. Le *s* ne se prononce pas. La plus ancienne forme est celle qui est terminée en *as*. Ce mot, comme on le verra plus loin, avait des acceptions très étendues : aujourd'hui il est restreint au sens de *charrue*, *chariot avec son attelage*. On le rencontre à ce premier sens dans les vieux documents :

« Ung harnas étant au champs avecq deux binots. »

(Invent. à Amiens, 1595.)

— « Ung binot, une herche, ung harna, ung contre. »

(Ibid. 1595.)

— « Un harna monté de fer à charrue et tout son équipage. »

(Vente mob. à Vaux, 1559.)

On le rencontre aussi au sens de *engin* de chasse ou de pêche.

« Défense par ledit seigneur Roy (de Sicile, baron de Boves), que nul ne soit sy (si) osé ni sy hardi d'aller pessher es eaux du dict lieu de Boves à peine de LX sols d'amende et confiscation des *harnas*. »

(Ordon. du baillif de Boves, 1505.)

— « Jehennin Barré, prisonnier pour avoir été trouvé cachant (chassant) et faïrettant atout (avec) *harnas*, bourses et fuyret (faret) à prendre conyns en la garenne du dit Boves... »

(Plaidz de Boves, 1506)

On le rencontre enfin au sens d'*ustensiles* servant à l'exercice d'une profession mécanique, ou accessoires d'un instrument principal.

« Trouvé au grenier ce qu'il s'en suit à sçavoir : quarante deux pièches de *herna* tant à (faire) nappe à serviettes que à thoille... »

(Invent. à Amiens, 1576.)

— « Plus a donné la dite Harlé deux mestiers de tellier estant garny de *hernatz*. »

(Cont. de mariage à Doullens, 1583.)

Aujourd'hui les ménagères d'Amiens qui achètent chez les tripiers des pieds de mouton, la fressure et une portion des intestins, appellent cela un *hernos*.

Au figuré, les Picards qui ne sont guères galants, appellent *viuax* (vieux) *hernos* une personne âgée, mais encore prétentieuse.

Harnas est d'origine celtique, bas-breton *harnex*, kymrique *hatarnez*, attirail de fer. Il signifiait à l'origine armure d'un cavalier et de son cheval. De là on a passé au sens de toute espèce d'engins, soit pour le cheval, soit pour la chasse ou la pêche, soit pour la cuisine, le travail mécanique ou même agricole, en ce qui concerne le labourage et le charroi.

Au même radical se rattache *harnachure*, harnais. Les anciens actes, inventaires, etc., nous fournissent les formes suivantes :

« Trouvé en l'étable à chevaux cinq jumens avecq les *harnaqueures*. »

(Invent. à Amiens, 1583.)

— « Soixante escus d'or pour vente et délivrance de quatre chevaux avecq leurs *ahornechures*... »

(Acte notarié à Doullens, 1582.)

— « Quatre chevaux avecq les *harnachures* servant au labour. »

(Invent. à Amiens, 1617.)

La première de ces formes montre qu'il a existé en picard un verbe *hernequer* au sens de *harnacher*.

Harnachure se dit au sens de *vêtements, accoutrement*. Un conseiller de fabrique disait un jour en ma présence au curé de mon village : « Ch'suissse est mort et personne n'vat (se veut) prendre s'plache : quoi qu'o f'ro (on fera) d' ses *harnachures* ! » On emploie au même sens le mot *harnots* (arnoué), et j'ai entendu souvent des paysans dire à leur femme : « Prépare un peu mes *harnots*. »

* HARNU ou HERNU. Sabs. masc. Orage, et par synecdoche, tonnerre. Le *h* n'est pas partout aspiré.

Dès le XIV^e siècle, dans notre région, on appelait *mois de harnu*, *temps de harnu*, la période caniculaire parce que les orages se produisent plus fréquemment à cette époque de l'année.

Je trouve *hernu* au sens de *tonnerre* dans une pièce de vers citée par Corblier.

« V'lò qu'un cœp d'herne tout auprès d'mi s'déclaque. »

Froissart qui était picard a employé plusieurs fois ce terme au sens d'*orage*.

« L'air estoit malement chaud ainsi comme « il est en temps de *hernu*. »

— « Le temps estoit bel et secq comme il est « ou (au) mois d'aoust ou de *hernu*. »

(Citation dans La Curue.)

Du sens propre d'*orage*, on a passé facilement et tout naturellement à celui de *discussion violente, explosion de colère, tumulte politique*. Nous le trouvons à ce dernier sens sous la forme *harnoise, harnaise, hornus* :

« Quant à aus (eux) vint uns *aharniers*

Mout aîrés, mout courchies....

Mout aigrement se courchoit

Et envers aus se hérichoit.

Quant li saine hom (Bloi) oît la noise

Acoualer vait (vouloit) la grant *harnoise*. »

(Miracles de St-Eloi.)

— « Une plaie ot en chief qui loi fîst encheivoir Droit en temps de *hornus* en'feritei (infirmite). »

(La Geste de Liège, XIV^e s.)

Il est à remarquer que le patois montois a la locution : Faire des « *harnaises* », au sens de *s'emporter*, littéralement soulever des orages, faire du bruit :

« ... J'ay espoir qu'après ce grand hernu
Au flageo' et a pipe de festu,
Ces trois bergiers diront pour canchonnettes... »
(Rimes et refrains Tournaisiens, XV^e s.)

Par ces mots *grand hernu* l'auteur fait allusion à des *discorts*, c'est-à-dire des *discordes civiles*, des *émotions* ou *orages* populaires.

Dérivés : *Harnuate*, adj. oragenx.

Hernuer (s'). Verbe réfl. se dit du temps qui se couvre de nues menaçantes d'orage.

Hernué. Adj. Temps *hernué*, c'est-à-dire chargé de gros nuages d'orage.

On se sert également de cet adjectif en parlant des viandes fraîches et de certains fruits à noyau cueillis, (les cerises particulièrement), et aussi des fraises récoltées, qui, sous l'influence d'un temps très orageux, sont entrées rapidement en décomposition.

Locutions picardes : « *Fleurs d'hernu* », fleurs d'orage, *vent d'hernu*, vent d'orage ; *cœup d'hernu*, coup de tonnerre.

Rappelons que les habitants de Saint-Saulieu (canton de Boves) ont reçu de leurs voisins le curieux sobriquet de *détourneux d'orage*, littéralement *détourneurs d'orage*. J'ignore à quelle cause il faut attribuer ce dicton. On dit dans mon village d'un homme portant un chapeau à très larges bords, qu'il *ot un capieu comme un détourneu d'orage* : les habitants de Saint-Saulieu auraient-ils porté jadis des chapeaux que leurs voisins auraient trouvé drôles, et qui auraient donné lieu au curieux dicton en question ?

Le mot qui vient de nous occuper sous les formes *harnu*, *hernu*, *hornus*, *harnoise*, *harnaise*, est d'origine germanique : il se rattache par son radical *hern*, *harn* au vieux saxon *hyrnesse* que Sammerus traduit par *tempestas* (tempête, orage) et qui est un dérivé du verbe *hreran*, agiter.

HARONDELLE et HÉRONDELLE. Formes picardes de *hirondelle*, diminutif de *aronde* (du latin *hirundo*).

Dans mon village, la nuque s'appelle *queue d'éronne* (d'aronde) : « Il o foit (a fait) coper ses caviex : il éros (auras) froid à s' *queue d'éronne* »

HARTEUDIEU. Adj. et subst. Maladroit, inhabile. S'emploie à ce sens au nord d'Amiens dans le canton de Villers-Bocage, le sens propre était jadis *chapon*, *chaponneau*, *poulet*.

Peu de mots se présentent sous des formes aussi nombreuses que ce terme, qui nous vient sans doute de la langue d'oïl, laquelle disait *estoudeau*, *estaudeau* et *hestoudeau*, *hestaudiau*. On trouve dans Cotgrave (1611) *hutaudeau*, *hutudeau*, *hustaudeau* et dans Cesar Trogney (1640) *hutaudeau*.

Un chapitre des Comptes de la Commanerie d'Éterpigny, près Péronne, pour l'année 1439, porte *hertaudeau*, forme qui se rapproche de celle qu'on rencontre à Villers Bocage :

« Recepte de bled. . . .
« Des capons nommés *hertaudeaux* et autres..... »

(Gocheris, Doc. inéd.)

M. Robert de Guyencourt me communique un extrait d'une affiche pour la vente du domaine d'Erlencourt près St-Pol, au siècle dernier, dans laquelle on trouve la forme *hostodiau* :

« Soixante-quatre chapons et un quart, cinq poules, cinq *hostodiaux*... »

J'ai dit plus haut que ce mot pris au sens propre, signifie *chapon*, *poulet*. C'est le sens qu'il a, du reste, dans Robert Estienne et dans le D^r Canal. Les deux citations que je viens de donner montrent que, dans notre région, le terme *hertaudeau*, *hostaudiau*, désignait une espèce particulière de chapons, puisqu'ils avaient un nom particulier. Ce nom était-il dû à leur âge, à leur état d'engraissement ? Je n'en sais rien. Mais en examinant les formes de la langue d'oïl qui sont sans aucun doute les plus anciennes, il est facile de voir que *estoudeau* est d'origine latine. L'adjectif latin *stolidus*, sot, contracté en *stol'dus*, donne *estould*, puis *estoud*, lequel, par addition du suffixe diminutif *eau*, devient *estoudeau* dont le

sens est originairement *petit sot*, qualification parfaitement propre au jeune coq, qui, bien que devenu chapon, est assez sot pour essayer encore de faire le galant auprès des poules. Cette considération explique le sens de *maladroit*, *inhabile*, que, au figuré, présente au nord d'Amiens le mot *harteudieu*. J'ajoute que le *h* n'est pas étymologique dans les formes où on les rencontre, et que le *r* n'est pas plus étonnant que dans *marle* pour mâle de *masculus*, *pertrir* pour *pêtrir*, vi. fr. *pestrir*, de *pisturire*, etc.

HASER (hazer). Ce verbe signifie *mettre bas, faire ses petits*, en parlant de la femelle du lièvre et du lapin :

Dérivé : *Hasée*, portée de cette femelle.

Haser est un dérivé de *hase*, femelle du lièvre et du lapin, qui est venu de l'ancien haut allemand *hazo*, lièvre.

* **HASOIS.** Subst. masc. pl. Débris sans valeur, objets détériorés par le temps, vieille maison. On employait jadis ce mot au sens de *buissons sauvages* et de *broussailles*.

« Item que les bos (bois) et espines ou hasoy... »
(Cart. de Corbie dans la Garne, 1403).

— « Et sera tenu ledit Pierre, de essarter et de détruire les hasoys estans sur ladite manure. »

(Ibid, 1430.)

« Un petit fief consistant en une mesure à présent non amezée fort aboquée de hasois et autres émondices. »

(Acte d'échange, 1492.)

— « Douze journaux dont partie est en bois et hasoy... »

(Dénombr. de la Baronnie de Boves, 1692.)

Les documents qui précèdent montrent que le terme en question signifiait au *xv^e* siècle *buisson d'épines* : de là on a passé facilement au sens de *débris sans valeur, objets détériorés, vieille maison*. C'est donc à tort que Corbier donne deux *hasois* avec des sens en apparence différents, et qu'il rapporte l'un d'eux au hongrois *haz*, maison.

Les Normands ont un synonyme de notre *hasot* picard ; c'est *hazier*, buisson de broussailles. Evidemment *hasot* et *hazier* viennent du même radical. Dans son ouvrage : *Origine des noms de lieu*, mon

excellent et savant ami, le regretté M. Cocheris, rapporte au radical latin *hasla*, branche, non seulement les noms de lieu *Les Hallot*, *Halloy*, *Hallu*, etc., mais encore *Le Hazaz*, *Le Hazé*, *Le Hazeau*. J'admets que, comme le français *halier*, les premiers noms, par un dérivé, se rattachent à *hasla*, parce qu'ils ont conservé le *l* ; mais, justement parce qu'ils n'ont pas cet *l*, ni *hazier*, ni *hazot*, ni *Hazat*, *Hazé*, ne peuvent être rattachés à *hasla* : le *s* en cette position tombe toujours, tandis que le *l* persiste.

Notre *hasot* picard a donc une autre étymologie : il est, à mon avis, d'origine germanique et se rattache au radical *was*, qui est dans l'ancien haut allemand *waso*, gazon.

Examinons :

De même que l'ancien haut allemand *hultz* (houx), a donné en bas latin *hultsetum* (lieu où abondent les houx), d'où *Le Houssot*, nom ancien du village dit aujourd'hui *La Houssoye*, de même le radical *was* a donné le dérivé *wasetum*, lieu où abonde le gazon. De même, comme on le verra plus loin, que le *w* germanique de *waude* (gaude), et de *wafel* (gaufre), a donné *h* dans les formes picardes *haude* et *haufre*, de même le *w* de *waso* a donné *h* : de là avec le changement de *etum* en *ot* notre forme picarde *hasot*.

Après la forme voyons le sens :

Partout où la terre, à cause de sa mauvaise qualité, ne peut être cultivée avec profit, ni produire des arbres, s'étend un gazon. Mais là aussi, surtout à lisière des bois, poussent les buissons sauvages, épines, ronces, genévriers, fourdriniers : on a pu facilement et tout naturellement passer du sens de lieu plein de gazon à celui de lieu plein de broussailles, fourré, halier, puis de bois sans valeur, que les documents appellent *espines*, *émondices*, et que, d'après les baux, on était tenu d'*essarter et détruire*, pour les brûler ou les laisser pourrir sur place.

De ce qui précède il résulte que le *hazier* des Normands, et les noms de lieu *Hazat*, *Hazé*, le *Hazeau*, etc., se rattachent au même radical que notre *hasot* picard et non à *hasla*.

* **HASQUEU** ou **HASTEU**, au fém. **HASQUEUSE**. Adj. Prompt à se déterminer, hardi jusqu'à la témérité, risquer tout, entreprenant, ingénieux. La forme étymologique est *hasteu*, qui s'emploie dans le canton d'Acheux. En langue d'oïl, c'était aussi *hasteu*, *hastu*, *hastieu*, *hasti*, etc., prompt, empressé, téméraire, comme on va le voir dans les citations suivantes :

« N'ot mie trop hasti (téméraire) corage. »
(Li rom. de Sept Sages, XIII^e s.)

— « Diex ! Fet hains com tu es hastiu ! (prompt). »

(Rec. de Montaignon, XIII^e s.)

— « Abraham, vous estes moult hastiens (empressé). »

(Dial. pic. flam., XIV^e s.)

Notre adjectif *hasteu*, *hasqueu* appartient à la famille du vieux verbe *haster*, aujourd'hui *hâter* qui est d'origine germanique, allemand *hasta*, hâte, autrefois *haste*. *Hasteu* est devenu *hasqueu* par changement de *t* en *qu* : c'est ainsi que le diminutif *petiot* qui, à Abbeville, s'est réduit à *tiot*, est devenu ailleurs *quiot* : « Men *quiot* fu » mon petit fils.

Dérivé : *Hasquer*, *risquer*. Dans bien des localités, le *s* de *hasqueu*, *hasquer* s'est changé en *ch* et l'on dit *hachqueu*, *hachquer*.

La finale *eu*, *teu* des formes de l'adjectif picard *hasteu*, *hasqueu*, s'explique par la consonnification de *il*, *iv*, de l'adjectif de la langue d'oïl en *tu*, *teu* : c'est ainsi que *fil*, *poussif*, *outil*, sont devenus *fieu*, *fiu*, *poussiu*, *outiu*.

HATREL. Subst. masc. Se prononce *hatré* comme *ratel* (rateau), *monchel* (nonceau) se prononce *raté*, *monché*. S'emploie surtout dans le Boulonnais : le sens est *nuque*, *derrière de la tête*, et, par extension, *cou*. C'est une contraction de *haterel* qu'on rencontre souvent dans la langue d'oïl. Un vocabulaire du XIII^e siècle, édité par le Père Labbé en 1661, porte : « Ocelpat, le *haterel* ». Par consonnification de *el* en *au*, *tau*, *haterel* devient *hatereau*, *hateriau*. Le vocabulaire de la Bibliothèque de Douai (XIV^e s.) porte : « *Hateriaus*, *cervix* », Louis D'Arcy (1643), dit : « *Haterel* ou *hatereau*, mot picard : le col ou cou ».

* **HAUDRAGUER**, mieux **HODRAGUER** ou **HOUDRAGUER**. Dans la vallée de la Noye on le prononce, et à Boves les notaires l'écrivent *vaudraguer*. Verbe act. curer, draguer le fond d'une rivière, d'un canal ou fossé. extraire la matière tourbeuse. On rencontre en picard le dérivé *houdrague*, *haudrage*, *haudrague*, qui est un substantif verbal, et qui signifie *drague à curer*, *espèce de pelle creuse à long manche servant à extraire la tourbe*. Au siècle dernier, à Amiens, on employait au même sens *houdrageoir*.

Voyons les documents :

« Sur ce que nous disions ke nous povions et « devions faire faucher l'herbe et holdragier et « retraire le bral de l'yeau de Somme... »

(Du Gange, Reg. du Vidame de Picquigny, 1268.)

— « Pierre Lebonque, demeurant à Camon, « amenda qu'il avait haudraguie et saquie (tiré « de terre) et heué (houé) de le deuve (douve) « d'un fossé... »

(Bouthors, Cont. gén., 1358.)

— « A la charge par les preneurs d'« dits « moulins de curer et vaudraguer la rivière en « temps et saisons convenables... »

(Bail de deux moulins à eau, sis à Cottonch, reçu par M^r Moitier, notaire à Boves, le 20 oct. 1867.)

— « Ung aviron de pesche, une haudrague, « ung ratel de fer... »

(Inv. à Amiens chez un hortillon, 1598.)

Dans un article bibliographique sur Jean Legache, d'Amiens, le P. Daire signale, au nombre des inventions dues à ce dernier, celle d'un *houdrageoir* à sac pour nettoyer et curer à peu de frais les ports de mer, bassins, etc.

(Hist. litt. de la ville d'Amiens, 1782.)

Après avoir vu les formes du verbe en question, cherchons son origine.

La forme la plus étymologique est *holdraguer*. Toutes les lettres sont bonnes, sauf le *l* qui a remplacé un *r* originaire par principe de dissimilation, comme dans *pelerin* pour *pererlin* de *peregrinus*, *crible* pour *cribre* de *cribrum*. Notre verbe picard est composé de la préposition *hors* dont le *s* est nul dans la prononciation, et de *draguer*, tirer, qui se rattache au radical *drag*, *drak* commun à toutes les langues du Nord : la forme primitive est *hordraguer*, littéralement *hors traire*, extraire, retirer. Par la dis-

similation de *r* en *l*, *hordraguer* est devenu *holdraguer*, lequel, par échange de *ol* en *ou* a donné la forme *houdraguer* usitée à Bourdon, à Longpré, à Long, etc. La forme *hodraguer* est due à la réduction de *ol* à *o* : *col* (cou) se dit *co* à Amiens. Dans les formes *haudraguer*, *vaudraguer*, le son *o* est représenté à tort par *au*. Quant à cette dernière forme avec *v* initial, elle nous présente le même phénomène que *votrée*, *veulagueu*, *visier* (huissier) et reste à expliquer.

* HAUCHER ou HEUCHER. Formes picardes de *hausser*, dont le sens est lever, dresser, retrousser.

A la seconde forme se rattache le substantif composé *heuche-men-pied*, pédant, glorieux, vantard, autrement dit *poseur*. Cette expression doit être rapportée aux manières de certaines gens qui affectent de se cambrer en se posant tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre. C'est ainsi qu'on appelle *d'zeus* (faiseurs) *d'ailles de pigeon* ceux qui ne peuvent dire deux mots sans gesticuler niaisement des épaules, des bras et des mains.

Haucher, forme picarde de *hausser*, vient d'une forme latine *altiare* (rendre plus haut), dérivé de *altus*, haut.

Au verbe latin *altiare* (dresser, élever) qui est un autre dérivé de *altus*, se rattache la curieuse locution picarde : *haute ou heute té té* !

J'écris, cette locution dans laquelle il y a reduplication du pronom *té*, comme dans beaucoup de locutions enfantines : *bébec*, *bec*, *dédé*, *dé* (doigt), *sœseur*, *sœur*, *pépère*, *petit père*, etc., telle qu'on la prononce.

Quand les femmes du peuple, pour exciter un tout jeune enfant à se lever et à se tenir droit, lui disent : « *Haute ou heute té té* ! » elles parlent presque latin : car elles traduisent littéralement les mots latins *alta te*, lève-toi, dresse toi. Le *h* est adventice dans l'impératif *haute* ou *heute* comme dans l'adjectif *haut* du latin *altus*.

* HAUDE. Anc. subst. fém. *Gaude*, plante dont on se sert pour teindre en jaune et en bleu. Cette expression était encore usitée au siècle dernier à Fouencamps, canton de Boves ; un inventaire de 1704 porte :

« Item onze bottes de *haude* à teindre teintes ensemble quarante sols. »

Y a-t-il eu dans *haude* pour *gaude* changement en *h* du *g* de *gaude* ou du *w* germanique de *wauda* ? Ou bien le *g* de *gaude* est-il tombé pour être remplacé par l'aspiration ? Je pose ces deux questions en laissant à d'autres plus compétentes que moi le soin de décider, bien que je penche pour la seconde solution. Du reste *haude* n'est ni moderne, ni particulier à l'Amiénois. Ootgrave (1611) en effet donne le même terme ; seulement il l'a mal orthographié, car il dit : « *Ode*, *gaude* de teinturier. » Le *hode* de Corbier, pour être une autre cacographie, n'en prouve pas moins que ce terme a persisté en Picardie.

A Amiens et dans bien d'autres localités picardes, le *w* germanique de *waude* avait persisté et l'on disait *waide*. Une inscription qu'on voit à l'extérieur de la Cathédrale d'Amiens, près du portail de St-Christophe, porte :

« Les bones gens des villes (villages) dentour
« Amiens qui vendent *waides* ont faite chele
« capelle de leurs omonnes. »

HAUFRE. Subst. fém. *Gaufre*. De même en Hainaut *haufe*, *gaufre*, *hauflette*, petite *gaufre* sèche et sucrée (Hécart). Là aussi on dit *haule* pour *gaule*. Comparez en outre le picard *haude*, donné ci-dessus pour *gaule*. A Esclataux (Somme), on dit *houret* (petit porc) pour *gouret*. Ce changement de *g* en *h* est déjà ancien. Les *Ordonnances de l'Eschevinage d'Amiens* (1586) porte : « La peau « de *houpil* (*goupil*, renard) doit une « obole. »

HAVER. Accrocher, saisir. S'emploie surtout dans le nord du domaine picard où il a en outre le sens de *creuser en dessous*, *piocher*, *houer*, d'où *havriau*, pic de mineur. Comme le *haver* du français, ce verbe est d'origine gothique et se rattache par son radical *hav*, à *haffan*, soulever. Ce radical latinisé de bonne heure se retrouve au VIII^e siècle sous la forme *avus* dans les Gloses de Reichenau, où on le voit sous forme de substantif, avec le sens de *croc* : « *Uncinus* : *avus*. »

Nous avons à Amiens un curieux spécimen de *haver*. C'est un énorme *croc* en fer, scellé au bas de l'une des deux gran-

des tours de la Cathédrale, côté sud, près de la porte St-Christophe, à environ deux mètres du sol. On dit que, à l'époque des troubles de la Ligue, il servait à tendre une grosse chaîne de fer qui faisait l'office de barricade.

Au même radical *hav* se rattache le mot *havot*, employé dans la charte de Péronne de 1209 : « Si quis aliquem de « communiā Peronensi infra castrum vel « infra banlungam occiderit, et captus « fuerit, capite plectetur, nisi captus « fuerit in ecclesiā; et domus ejus, si « aliquam habuerit, diruetur et mittatur « ad havot. » Mettre à havot signifie ici mettre à sac, au pillage, et non pas à néant comme on l'a récemment traduit. Le sens de *havot* ne peut faire question en présence du texte suivant, auquel on pourrait en joindre plusieurs autres tout aussi clairs :

« Vesquit encore [l'évêque] quatre jours « en telles douleurs et mourut... Et sa « mesnie (suite, domestiques) fit havot « (main basse, pillage) de quar qu'il « avoit. » (*Récit d'un Menestrel de Reims*, XIII^e s.)

HAYETTE. Subst. fém. Diminutif de *haie*. Il se prononce selon les localités *a-ette* et *é-tette*. Il est très ancien et sert aussi de dénomination à plusieurs bois, hameaux, et fermes isolées, de notre province. De même que *haie*, notre diminutif signifiait en outre *lisière* ou *bordure d'un bois* :

« Lor bataillies totex rengles
Erent ilveo en un topel
Lés le haïete d'un bosquel. »

(*Gilles de Chin*, XIV^e s.)

On sait que *haie* est d'origine germanique, ancien haut allemand *haga*, *haie*.

HAYON. Subst. masc. Echoppe portative sur laquelle les marchands ambulants étalent leur marchandise. C'est aussi chez nous une sorte de palissade mobile, formée d'une simple claie ou de branchages entrelacés, derrière laquelle se mettent à l'abri les ouvriers des champs aux heures de repos et de mauvais temps.

« Pareillement appartient à icelle [ville de Pernes] le droit d'estalage... et se prent pour le droit... sur chacun haion couvert onze deniers... »

(*Cont. loc. de Pernes*, 1567.)

— « Que nul mercier ou autre ne mette hayon, estal ou autre empeschement sur les rues ou places publique... »

(*Ordon. de l'Esch. d'Amiens*, 1586.)

Au XVI^e siècle, à Doullens, les notaires écrivaient *haïon*. Aujourd'hui le rédacteur des procès-verbaux du Conseil municipal de la même ville écrit inconsciemment *haillon*, du moins d'après le journal *l'Aithie*. Etymologiquement, cette forme est incontestablement la meilleure, car le radical est le latin mérovingien *hasta*, branche, et le mot qui nous occupe est de la même famille que *haïlles*, *haillard*, *haillot*, etc.

HAYURE. Subst. fém. Les paysans emploient ce terme, qui est un dérivé de *haie*, au sens de ce dernier mot, qu'il s'agisse d'une haie vive ou sèche. Il est déjà ancien.

« Avoir baillé à titre (titre) de ferme soixante-six journeux et demi de bois s'éans près le Candas, les voies, hayures et flaques déduites et rabattues... »

(*Bail, not. à Doullens*, 1550)

Une lettre du bailli d'Amiens donne main-levée d'une saisie immobilière exercée sur *jardins, pourprins et hayures*, en 1586.

Ce terme était encore usité officiellement en 1820 :

« Ledit bois confrontant du nord à une « hayure appartenant au sieur Ternisien. »

(*Procès verb. d'adjud. des droits de l'Etat à la haute fatale du bois d'Arguel, canton d'Hornoy*.)

Un bois, sis au territoire d'Allery (Somme), a conservé le nom de *La Hayure*.

* **HECQUET** ou **HEQUET.** Subst. masc. Porte ou barrière à claire voie, demi-porte de même façon et à hauteur d'appui, fermant la cour, le jardin ou l'entrée de la maison que l'on veut interdire aux poules et autres animaux. Ce terme signifie aussi, ridelle de charrette, partie postérieure mobile des tombereaux et des voitures de transport, enfin l'espèce de plancher sur lequel la vis du pressoir à cidre opère directement. *Hecquet* est un diminutif de *hec* qui a, en picard comme en française, à peu près les mêmes acceptions et qui existait en langue d'oïl :

« Le suppliant estoit à son huis apolé (appuyé) sur son bec... »

(Du Gange, XIV^e s.)

On rencontre souvent dans les documents le diminutif *hecquet* à ses différentes acceptions :

« Eine (une) porte folte (faite) en héquet, c'est un huis folte avec des bâtons croque. »
« villés qu'o (on) voit clair à travers. »

(Dial de deux paysans, MS du XVIII^e s.)

— « Item un héquet adjugé quarante sels trois deniers. »

(Vente mobil. à Flesselles, 1784.)

— « Une autre voiture d'aout avec ses deux hecquets. »

(Inven not. au Bosquet, 1863.)

Litté donne le primitif *hec*, mais il le déclare d'origine inconnue.

A mon avis, ce mot, comme bien d'autres, nous est venu du nord : il se rattache au vieux saxon *hegas*, que Sommerus traduit par *clate*, néerlandais *hecke*, *heck*, clais (Killianus), barrière, clôture (Darsy). Le flamand moderne dit *heck* au même sens, et a *hekgeld*, droit de barrière.

Le diminutif *hecquet*, *héquet* est devenu dans notre région un nom de famille assez répandu dans toutes les classes de la société, ouvriers, agriculteurs, notaires, magistrats, etc. Le 20^e Bataillon de chasseurs à pied qui s'est si bien battu à Gentelles le 27 novembre 1870, avait à sa tête M. le commandant Hecquet.

* HEIM ou HEIN. Cette interjection familière, au picard et au français, et qui signifie : « Qu'en dites-vous ? » ou : « Veuillez répéter : je n'ai pas entendu, » a donné en picard deux dérivés très curieux. Ce sont le verbe *heintr* et l'adjectif *hetneux*, recueillis par Edouard Paris qui écrit dans une note de 1865 : « *Heintr*, c'est ne pas entendre et faire répéter fréquemment ce qui a été dit. On dit : « Tu m'embêtas ; t'es toujours ló à *heintr*. Tu n'enteinds point ch' qu'o t' dit, t'es toujours à foire *hetn ! hetn !* » *Hetneux* se dit d'un homme qui a l'habitude de *heintr*. »

Edouard Paris tenait ces deux mots de M. Durand, de Wiry-au-Mont, canton d'Hallencourt (Somme).

On sait que *heim*, *hein*, ne sont autre chose que l'interjection interrogative latine *hem*, qu'on retrouve au même sens dans TERENCE.

J'ai cherché à différentes reprises qu'elle pouvait être l'étymologie du nom de famille Hémart qui a été, à l'origine, un qualificatif.

Dans son Dictionnaire des Noms de famille, M. Loredan Larchey rattache ce nom à l'allemand *heim*, maison, et lui donne le sens de *casanier*, qui aime à rester à la maison. Cette étymologie ne me satisfait pas, parce que, en général, les qualificatifs terminés en *art* viennent non d'un substantif, mais d'un verbe, et marquent répétition, habitude d'une action.

La forme *heim* ayant donné *heintr*, *hetneux*, est-il téméraire de croire que la forme *heim*, par un verbe *heimir*, *hémir*, disparu ou non encore retrouvé, a donné le dérivé *hémart*, homme qui a l'habitude de faire *heim ! heim !* Ce serait l'histoire des noms Ansart, qui *hanse* souvent, Crochart, qui joue souvent à la *croche*, etc.

Une famille Hémart originaire d'Amiens, avait autrefois une vocation toute particulière pour le rébus et le jeu de mots. Jean Hémart qui donna avec François Mouret la table d'autel et la clôture de la chapelle de Saint Sébastien, à la Cathédrale d'Amiens, avait pris pour devise ce vers :

« Jésus mourant DES MARTYRS est la gloire. »
pendant que François Mouret adoptait cet autre :

Fort est la mort, l'AMOUR EST sa victoire.

Le P. Daire donne l'épithaphe suivante d'un membre de la famille Hémart :

« Cy gît Jacques Hémart, bon (bon) varlet
Toudis (toujours armé et toudis prêt,
Avec bonnet sur sa caboche
Et des éprons à ses galoches.
L'an quinze cent et un quartier
Il fut tué par un Bourguignon. »

(Cimetière St Denis à Amiens.)

Pages donne une variante de cette inscription.

HENNE. Subs. fém. Mauvais cheval, vieille jument, rosse. Ce terme est très ancien et commun au picard et au vieux français. La langue d'oïl avait *hanne*, *henne*, *hennard*, mauvais cheval, mulet (V. Hippeau) ; c'est donc à tort que Corblet écrit *hène*. Quant à l'origine du mot en question, je ne puis mieux faire que de

citer ce qu'écrivait en 1750 un des rééditeurs de Ménage : « *Henne, hennart* et « *hennot*, sont trois termes fort usités en « basse Normandie. On y appelle *vielle* « *henne* une vieille jument, et quelques « fois aussi par mépris, une vieille femme, « de même qu'on dit une *vielle rosse*, et « on appelle *hennard* et *hennot*, un mé- « chant petit cheval. Tous ces mots vien- « nent du latin *hinnus*. » J'ajoute que le *f* de *hinnus* (mulet), est devenu *e* dans *henne*, comme dans le français *hennir* de *hinnire*.

* **HÈPE** ou **HEPPE**. Subst. fém. Petite faux, manche de sape. Le sens de manche ne peut être venu que par synecdoche. Dans l'extrême nord du domaine picard, on trouve *happe*, hâche, *happiette*, petite hâche (D^r Sigart), et aussi *happe*, sorte de couperet pour émonder les arbres (Hécart).

L'origine de ce mot est néerlandaise. Kilianus dit : « *Heepe, falx arboraria, pulaloria* », c'est à dire *faulx à émonder* ou *à couper les branches*. Le flamand moderne a *heep*, serpe et l'ancien haut allemand avait *happa*, faucille.

HERBILLONNE ou **HERBILLONNEUSE**. Subst. fém. Femme qui coupe à son profit l'herbe abandonnée des rideaux, fossés, bords de chemin, ou qui va ramasser de l'herbe dans les jeunes blés ou les jeunes avoines. La seconde forme est un diminutif déjà ancien au masculin, du vieux terme *herbilleux* cité ci-après. Il y avait aussi, d'après Du Cange, les verbes *herber*, couper de l'herbe, *herbeler*, *herbillonner* et *herbiller*, au sens particulier de *mettre le bétail à l'herbage*.

« Et post (peut) en ses ablais [il dit Jehan] « prendre wages as (aux) herbillonneurs... »
(Ch. du Seigneur de Dremil, 1295.)

— « ... pareillement défendons aux herbil- « lonneurs d'herbillonner dans les grains après « le premier de mai. »
(Ordon. du bailli du Temp. de l'Egl. d'Amiens, 1786.)

— « Por (pour) folre (faire) sen p'quiot (petit) « tripot, o so (on a) ch'acun s'méthode. « Por purger (punir) ch' l'herbilonne j'connois « ein (un) eute (autre) Code... »
(Les quatre gardes-champ. Astrol. pic. de 1846.)

Ces citations montrent que le *herbionne* de Corblet est une cacographie.

Au radical *herbe*, se rattachent les noms de famille Herbette, Herbet, Herbin, Herbillon. Au nombre des vingt quatre Français auxquels j'ai donné la sépulture après le combat de Cachy (27 nov. 1870) se trouvait un sous-lieutenant du 20^e Bataillon de chasseurs à pied, nommé Herbin, qui avait été tué à deux cents mètres de ma maison. Le père d'un de nos anciens préfets et de notre ambassadeur actuel à Berlin, M. Herbette, que j'ai connu professeur au Lycée Bonaparte, est originaire des environs d'Albert.

HERCHE. Subst. fém. Forme picarde de *herse*, du latin *hirspticem* contracté en *herp'cem*, avec changement de *c* en *ch*. A donné le dérivé *hercher*, herser. Ces deux formes sont déjà anciennes.

« Le dit Dauscheu a promeis et promet labourer, cultiver et herscher bien et deuement le nombre de douze joursseulx de gasquidres. »
(Acte not. à Doullens, 1588.)

— « Une vieille herche et ung fourquet. »
(Inv. à Amiens, 1883.)

— « Une herche, un ploutroir tournant. »
(Inv. à Pierregot, 1718.)

* **HERDE** ou **HERTE**. Subst. masc. On aspire généralement. Troupeau de bétail. On donne depuis longtemps le nom de *herte* : 1^o à l'association que forment entre eux certains habitants qui veulent avoir pour eux seuls un pâtre, un vacher, un porcher spécial, qu'ils paient en proportion du nombre de bêtes qu'ils lui confient. Dans la même proportion, ils se répartissent les nuits de parc des moutons ; 2^o à l'ensemble des habitants d'une ou de plusieurs rues de village, qui ont seuls l'usage du puits de leur quartier et la charge de son entretien.

Dérivé : *Hertter, Herquiter*, membre de la réunion ou de l'association nommée *herte*.

Sous ses deux formes, l'expression *herde, herte* toujours en usage dans nos villages, est très ancienne :

« Une herte de cerfs (cerfs) trovèrent. »
(Rom. de Brut, XII^e s.)

— « Les haute justiciers peuvent tenir herde ou troupeau à part pour user de vaine pâture sans déroger à ceux qui ont droit de herdage particulier. »

(Const. génér. du Luxembourg, 1823.)

« La communauté de la *herde* du puits de l'église » à Villers-Bocage fit comparaître devant le bailli du lieu, en 1645, plusieurs habitants, afin d'obtenir paiement de leur part de frais, « pour avoir remonté (remis en état) le puits de l'église. »

— « Si ein (un) jour je m'trouvois membre del conseillette... j'dirois à ches herriers... »

(Les quatre gardes champêtres, Astrol pic. de 1851.)

Herde nous est venu du nord, allemand *heerde*, *herde*, réunion toupeau, vieux saxon *hiord*, *hierd*, *heard*, néerlandais *herde*.

* **HERDRE**. Verbe act. Saisir. Ce verbe est aussi ancien que son synonyme *aherdre*. Une glose tirée d'un manuscrit de Bruges du XIII^e siècle, rend *adærens* par *herdant*.

Pour l'étymologie, voyez *aerdre* ou *aherdre*. T. I, p. 9.

* **HÈRE**. Subst. et adj. L'adjectif signifie *vigoureux*, d'une bonne constitution. On dit : « N'être pas *hère* », être indisposé, faible, n'être pas vigoureux. Le substantif a une autre signification. On dit : « C'est un *hère*, » locution recueillie par Ed. Paris, qui l'a expliquée lui-même comme suit, « c'est le plus huppé, le plus riche ; un *fameux* ! » Ce mot existait en langue d'oïl qui avait, au témoignage de Du Cange et d'Hippau, les formes *her*, *hère*, au sens de *seigneur*, *héros*. Au XVII^e siècle, comme on le voit dans Ant. Oudin (*curiosités françaises*) on disait : « Faire du *hert* (*hère*), faire le seigneur, faire le grand. »

Hère est d'origine germanique, allemand *herr*, maître, seigneur.

En picard, on donne ce nom de *hère* au grand harle ou harle commun (*merqus castor*), probablement parce que le *hère* est le plus grand du genre harle. Dans cet ordre d'idées, ce nom ne serait qu'une épithète.

L'étymologie montre que le *hair* de Corblier est une cacographie.

Au radical *her* se rattache le nom d'une partie de l'importante commune de Villers Bretonneux : c'est Erville, de *her* et *ville*, propriété du seigneur. Les anciennes cartes indiquent à part Erville et

Villers-Bretonneux. Une rue s'appelle encore *rue d'Erville*.

Il est probable que *Arvillers* a la même origine.

HÉRELLE. C'est ainsi que nos aïeux orthographiaient ce substantif aujourd'hui inusité, et qui signifiait *charrue*.

« Six journaux de terres labourées à une roie d'hérelle. »

(Invent. de 1596.)

Le latin *aratrum*, charrue, a donné *aratre* en français. De *aratre*, nos pères ont fait *érelle*, *érelle*, *hérelle* par adoucissement de *a* initial en *ai*, *é*, et changement de *r* final en *l*, parce que cet *r* était, après le *r* médial, difficile à prononcer. C'est ainsi que le *r* final du latin *armarium* est devenu *l* dans la forme picarde *ormoile*, armoire.

Hérelle, comme beaucoup d'autres mots aujourd'hui inusités, est resté un nom de famille. Un de mes camarades d'études, originaire de l'arrondissement d'Abbeville, ancien professeur au collège de Château-Thierry, s'appelait *Hérelle*.

HERICHON ou **HIRCHON**. Subst. masc. Forme picarde de *hértisson*, non pas la herse, comme le dit à tort Corblier, mais le cylindre des laboureurs armé de fortes pointes sur toutes sa surface.

« Ein (un) maire doit empêcher... ches encombremens de l'voie publique comme tes « (tas de bois (bois), mont (monceau) d'erre, de « fen, carettes, carrues, herches, ploutroirs, « hérichons. »

(Les quatre Gard. ch., Astrol. picard de 1849.)

Dérivés : *Hérichonner*, rouler un champ avec un *hérichon*.

Hérichonné, adj., hérissé, ébouriffé en parlant d'un homme.

HERIE. Subst. fém. Hoirie, héritage. On le fait aussi masculin dans une foule de localités. Un dialogue picard inédit (de 1850) porte en effet ce titre : « *Un hért* » et se termine comme suit :

« La morale de ch'conte lo, ch'es qu'il (il) vent « (vaut) mieux, pour edvenir riche, compter su « (sur) ses bras (bras) que d'ens (sur) ein (un) « héri »

Dans le nord picard on prononce comme à l'Académie *houarrie* :

« In vot (on voit) souvent tchant (quand)
« qu'in (on) fait homarie... »
(Le Brouteux de Turcoing, 1894.)

Au XVI^e siècle, à Amiens, *hoir* se disait
héroir :

« Deulx autres chapperons, l'ang garny de
« satin et l'autre garny de damas quy ont esté
« bailliez aux hayrieirs, partant non priés. »
(Invent. à Amiens, 1596.)

Le radical de tous ces mots est le latin
hæres, héritier.

HERMERIC. Subst. masc. Dénomination
picarde du *courlis de terre*.

Le naturaliste Baillon, de Montreuil-
sur-Mer, dans une note utilisée par Flou-
rens pour son édition de Buffon, appelle
ce même oiseau le *Saint-Germer*, et
ajoute que c'est le nom vulgaire qu'il
porte sur les côtes de Picardie. Là est
peut-être l'étymologie de *hermeric* ou
oiseau de Saint Germer, il y aurait eu un
changement déjà signalé de *g* en *h*. Le
nom de *Germer* donné au courlis n'est
pas plus extraordinaire que celui de *pier-
rot* donné au moineau, ou que ceux de
colas (Nicolas), *maïon* (Marie) *foireuse*
ou de *margot* (Marguerite), donnés au
corbeau, au rouge-gorge ou à la pie. D'un
autre côté, le vieux français avait le mot
herme pour désigner les terrains les plus
improductifs ; on dit au même sens en
Picardie *terre à courlis*. Il résulte de là
que le mot *hermeric*, courlis, pourrait
n'être qu'un dérivé du vieux français
herme. J'avoue que je penche pour la
première origine.

HERMERIE. Subst. fém. Cacographie
ainsi dans le Glossaire de Corblet, pour
armerie. Au nord d'Amiens, à Villers-
Bocage, où le terme ne s'emploie qu'au
pluriel, on dit par corruption *romeries*,
ceillels nains. *Armerie* est de l'ancien
français que l'on voit latinisé en *arme-
ria* dans Kilianus (XVI^e s.)

HERMINETTE. Subst. fém. Hermine,
petit quadrupède nommé par les natu-
ralistes modernes *putorius herminea*, *mus-
tela aminea*, *mustela alba*. Ce diminutif
picard est très ancien. Gautier de Coincy,
l'un de nos vieux compatriotes, l'a em-
ployé, mais sans *h* initial. On le trouve
aussi dans Froissart. En Picardie, *hermi-
nette* signifie en outre *esprit follet* qui

habite ordinairement les cimetières, et
que l'on craint de rencontrer la nuit sous
la forme d'un gros chat blanc. On lit dans
l'*Enjollement de Coulas et de Miquelle*.
année 1634 :

« Je prie à St-Miqué et à Ste-Thunette
Que ne fuchiez menagé de leu (loup) ni d'ermi-
nette. »

Herminette est un dérivé d'*hermine*
dont l'origine est bien connue : ce nom
a été donné au quadrupède ci-dessus in-
diqué et au chat blanc, à cause de leur
fourrure qui ressemble à l'hermine.

* HÉROIR. Subst. masc. On aspire ;
d'où la nécessité d'orthographier par *h*
initial, comme *hérouter*. Broie, maque
ou brisoir, servant à broyer les tiges de
lin pour en détacher l'écorce fibreuse ou
partie textile. Synonyme picard : *ma-
quoir* venu du verbe *maquer*, *hérouter*.
Ce travail est le partage des femmes : les
hommes écouchent.

Le *héroir* se compose de deux pièces de
bois superposées à plat, et réunies d'un
bont par une forte charnière. Ses deux
faces internes sont cannelées, la pièce
supérieure, seule mobile, possède un
manche qui sert à la faire manœuvrer et
à opérer la pression voulue sur les tiges
de lin. Aujourd'hui on substitue presque
partout à cet instrument primitif une
broyeuse à cylindre en fonte cannelée.

Loc. pic. : « Faire (faire) eine (une)
bouque comme un *héroir* », ouvrir la
bouche toute grande.

On appelle aussi, au figuré, un *héroir*,
la femme criarde, grossière, forte en
gueule.

Héroir est un dérivé de *érouter* (V. ce
mot dans mes *Etudes pour servir à un
Glossaire étymologique du patois picard*.
T. 1^{er}, p. 239). La forme primitive a dû
être *héroutoir* qui est devenu *hérouoir*,
héroir par la chute du *t* : c'est ainsi que
le verbe français *rouir*, est venu du hol-
landais *roten*, et que le latin *aratrum* a
donné *araire* en français, *hérelle* en pi-
card.

HERQUINER. Folâtrer, lambiner, tra-
vailler sans courage. Ce verbe n'a aucun
rapport avec le verbe picard *requigner*
ou *requingner* (résigner) qui est un dé-
rivé de l'adjectif *reque*, *rêche*. Dans le

nord du domaine picard, à Liège, on rencontre *halktner*, tergiverser, barguigner, vêtiller, *halkineu*, lambin.

Ce verbe est un très ancien dérivé du vieux substantif *helleguin*, *herleguin* dont le sens littéral était *fil de l'enfer*, mais qu'on employait au sens de *diable*, *malin esprit*, *lutin*, *feu follet*, puis de *personne portée à mal faire*. *Helleguin* ou *herleguin* est composé de deux éléments tudesques : *Helle*, *enfer*, et *kind*, enfant : le sens est donc *enfant de l'enfer*. La langue d'oïl avait *helleguin*, *lutin*. Au XIII^e siècle, on trouve *herleguin* dans les *Miracles de St Eloi*, poème d'un trouvère picard :

« Par le conseil (conseil) de herleguin (diable) Esalrent fors (sortirent) de l'abbie. »

Herquiner est une contraction de *herleguiner* : le sens de *folâtrer* s'explique par celui du substantif *lutin*, *feu follet*. Les autres acceptions ne sont que des extensions de signification assez naturelles. Ce verbe a donné le dérivé *herquinement* que l'on trouve en 1654 dans le *Véritable Discours d'un Logement de gens d'armes*, déjà cité :

« Frère je vo dirai tout et au long l'affaire
Le bian herquinement et le grand hie haire... »

Ce mot me paraît avoir ici le sens de *remue ménage*, *vacarme*, *sabbat*, idée qui nous ramène au sens du primitif *herleguin*, *fil de l'enfer*, *diable*, *lutin*.

* HÉRU. Adj. Hérissé, mal peigné. Le français d'oïl avait à peu près au même sens le terme *hérupé*. Au XVII^e siècle, Louis D'Aray dit : « Se *héruper*, c'est quand le poil se dresser et hérissone. »

Notre adjectif picard *héru* n'est, à mon avis du moins, autre chose que *hérupé* dont la dernière syllabe est tombée, comme dans notre adjectif *ahu*, mala droit, qui n'est autre chose que *ahurt* avec chute de la syllabe finale. Cette chute se retrouve du reste dans les noms de village *Brugy*, *Aubigny* qui, au IX^e siècle étaient *Brustac*, *Albinac*.

L'origine de *hérupe* est inconnue.

* HEUDOISE. Subst. fém. Nous avons aussi les formes *veudoise*, *vaudoise*, *vandoise*, *gaudoise* et *geudoise*. Trombe, tourbillon de vent, ouragan de courte durée.

La trombe doit son nom à sa subite et extrême violence. Le radical est néerlandais : *Woed*, *Woede* (voud) ou *Wued* (vud) furie, fureur, rage (Kilianus), vieux saxon *wed* d'où le verbe *wetdan*, être en rage (Somnerus). Quant aux changements de *w* en *h* ou en *g*, je les ai signalés avec assez de soin pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir. (V. *Haude*, *Haufra*, etc.)

HEULE. Subst. fém. Huile. Dans plusieurs cantons de l'Amiénois on se sert de la forme picarde *heule* pour désigner spécialement l'huile à brûler. Cette forme est loin d'être moderne : « ... bléages, « vins, *heules*, chars (viandes), fruits, etc. » lit-on dans les *Assises de Jérusalem*. *Heule* a donné le dérivé *enheuler*, verbe actif, que Corblet a relevé au sens de *administrer la confirmation*, mais qui, au moyen âge, signifiait *donner l'Extrême-Onction*.

« Enneulié li clero l'ont

Moult tost si com il durent faire... »

(*Amadas et Ydoine*, XIII^e s.)

Heule a donné le nom de famille *Leulier*, mot composé, de l'article *le*, et de *eulier*, et dont le sens primitif était le marchand ou le fabricant d'huile.

* HEULER. Verbe act. et neut. Harler, huer, crier, insulter. Locution picarde : « Etre *heulé*, » être hué, mériter l'animadversion générale.

Notre forme picarde se rattache non à *hurler*, mais au verbe de langue d'oïl *uller*, *huller*, *usler*, *husler*, du latin *ululare* contracté en *ul lare*.

Notre forme picarde *heuler*, non encore signalée en vieux français, existe pourtant depuis assez longtemps. Du moins figure-t-elle dans un vocabulaire Fr. — Suédois, publié à Stockholm en 1773, où l'on trouve :

« *Heuler*, *ropa*, *skria* (poussa des clameurs, crier.)

« *Heulement*, *tyutande* (hurlement). »

En Hainaut, on rencontre la forme *huler*, au sens de *hurler* et en outre à celui de *pleurer*.

* HEUMER. Forme picarde du français *humer* dont l'origine est inconnue. *Heumer* signifie avaler, manger. On

dit en conséquence au figuré *heumer sen bien*, dépenser sa fortune.

De *heumer* est venu le dérivé *heumeux*, grand baveur.

Dans certaines localités, on dit *hémer*, *hèmeux* : eu s'est réduit à é, comme dans *fémer*, *fèmeux* pour *feumer*, *feumeux*.

* **HEUE**. Subst. fém. Forme picarde de *houe*, dont l'origine est germanique; ancien haut allemand *houwa*. Nous avons aussi les formes *heute*, *houe* (canton de Villers-Bocage), *binette* ou *sarcloir* dans le Doullennais, *haude*, *houe*, *pioche* (canton de Villers Bocage). De *heue* est venu le verbe *heuer*, *houer*; de *heute* le verbe *heuter*, expression qu'on emploie en parlant de la poule, du porc qui en grattant ou en fouillant, mettant à découvert les racines des végétaux. Nous avons plusieurs diminutifs : *heuette*, petite *houe*, *heulette*, petite *binette*, *heuleter* biner légèrement, remuer un peu la terre. La plupart de ces formes sont en usage depuis fort longtemps.

« Une *heue*, ung fourquier, ung ratel de fer. (Invent. à Amiens, 1598.)

— « Pour avoir piqué, fony, *heué*, semencé et despoillé grains... » (Plaids de Beves, 1520.)

— « Une *heuette* de fer... » (Invent. à Amiens, 1620.)

En Beauvaisis on disait à la fin du siècle dernier *heuuu*, *hoyau* :

« Une *pleenne* (plane) et un *heuhau* adjudé à une livre.

— « Un *heuhau* et une petite paire de balances... » (Vente mobil. à Campuis, 1789.)

La vieille forme de *hoyau* en langue d'oïl était *hoel*, en vieux picard *heuel*. Un inventaire dressé à Amiens en 1609 porte :

« Une *haudrague*, deux *rateaux* et ung *heuel*. »

Cette dernière forme est importante, parce qu'elle peut seule expliquer plusieurs dérivés donnés ci dessus. C'est de *heuel* qu'est venu le diminutif *heuette*, à l'origine *heuette*. De *heuette* est venu le verbe *heuleter*, lequel, par contraction, a donné *heuter*, comme *harceler*, *harlequiner* ont donné *harler*, *herquiner*. Les formes *heute*, *heude* semblent n'être que des dérivés ou participes verbaux de *heuter*.

* **HEURAILLIS**. Subst. masc. Forme picarde du français *houraillis*. Ce dernier terme signifie *meute qui dépérit parce qu'elle est composée de mauvais chiens*. Tel n'est pas le sens de notre *heurailis* picard qui signifie *bruit confus et tumultueux*.

« I seut entende qué (quel) *heurailis* d'infer (enfer) s'foit (se fait) l'jour de ch'votement. » (Astrol. picard de 1848.)

Pas de *meute* sans *bruit*, *confus*, sans *tumulte* : de là le sens figuré de notre *heurailis*.

HEURLON et * **HOURLON**. Subst. masc. Hanneton. On donne le même nom — *harlon* — à la grosse guêpe. Ces expressions sont des onomatopées tirées du bruit que produit le vol du hanneton et de la grosse guêpe : elles se rapportent au verbe *hurler*.

Dérivé : *Heurloter*, fredonner, bourdonner.

* **HI**. Subst. masc. Viorne des haies et des buissons, plus exactement la clématite nommée *herbe aux gueux*. Ce terme est usité au nord d'Amiens notamment dans le canton de Villers-Bocage.

Synonyme picard : *cranquille*. Origine inconnue.

* **HIBERQUIN**. Subst. masc. Forme picarde dans beaucoup de localités du français *vibrequin*. Ici, comme dans *haude*, *gaude*, *haufre*, *gaufre*, il y a eu, à mon avis, non changement de *v* en *h*, mais chute du *v* et remplacement de cette lettre par l'aspiration. C'est ainsi que j'ai relevé dans le *Franc-Picard* le mot *enhorplé* pour *enveloppé*.

* **HIDE** dans la locution : *Fotre hide*, produire une impression d'effroi, d'horreur, donner le frisson, faire venir la chair de poule. Notre poète Crinon parlant des paysans avarés, les dépeint :

« ... pieds nus dins lens (leurs) chaboute (sabots)

« Guerloutant d'frod (froid) misérable à foire *hide*. » (Satyre XIII.)

La langue d'oïl avait la forme *hide* *hisde* à côté de la forme parallèle *hisdur*, *hisdor*, *hisdeur*, effroi, épouvante : les Picards n'ont que le mérite de l'avoir conservé dans leur patois :

« Quant oïrent sor Rane la noise et le tabor
(vacarme)

Lors n'y et si hardi qui n'ait hide et paor
(peur). » (Ch. des Sax. XIII^e s.)

Hide a la même origine que l'adjectif
français *hideux*.

HIERRE. Subst. masc. Se prononce
ierre. Lierre. Dans certaines localités on
dit *hiarre*.

Ici encore, comme pour *hide*, notre
patois ne fait que continuer la lange d'oïl
qui disait *hiërre* du latin *hedera*. Au
XVI^e siècle, Ronsard dit encore l'*hierre*
et Dubellay écrit :

« Et les vieux murs hideux de romces et
d'*hiërre*. »

HIMEUR. Subst. fém. Forme picarde
du français *humeur*.

* **HINGUER, HINQUER.** Faire tous
ses efforts. Ce verbe, en vieux picard,
répondait en outre à *haleter*, *aspirer*
avec ardeur, *dévorer des yeux*, *regar-*
der avec convulsion. On rencontre dans
le nord du domaine picard, en Hainaut,
la forme *enguier*, essayer, faire des ef-
forts, laquelle est une corruption de
hinguer. « J'ai *engué*. j'ai essayé, tâché
de faire » (Hécart). A Douai, ce verbe a
le sens de *tâcher d'arriver à un but*.

Quelques citations à différents sens :

« ... je n'ay rien waingné (gagné)
De foire le hoia pour boine paiz y mettre :
Car caquin (chacun) d'eux tendis *hingue* d'estre
[le moite (maître).]

(Hist. pl. de la Jal. de Jeannin, 1590)

— « ... court tout éperdu

Hinguant de se sauver... »

(Suite du Cél. Mar. de Jeannin.)

— « In (en) deux mots, un (on) a tant d'oena-
« sion d'braire (pleurer) din (dans) ch' monne
« (monde) ehy, qu' j'ai *ingué* (*hingué*) d'faire
« rire un p'tiot bibi. »

(De Christé, Souvenirs d'un homme de
Douai, 1863.)

— « Ah cha ! Ne laissez pas (plus) aller vos
filles à la veille (veillée) avec ches garçons qui
hinguent et guingnent (goignent) il' minche
d'leu renet »

(Sermon de Messire Grégoire, XVII^e s.)

Je crois que *hinguer* est une onomato-
pée tirée du son *hin*, *hing* ! qui sort tout
naturellement de la poitrine d'un homme
qui fait un violent effort pour asséner un
coup de marteau, de hâche ou de pioche :
du sens de *haleter*, on a pu passer facile-

ment à celui de *aspirer à faire quelque
chose, désirer ardemment*. Cependant
hinguer peut bien aussi nous être venu
par addition d'une nasale, du tudesque
higgan, *higan*, que Somnerus traduit
justement par *s'efforcer*, néerlandais
hygen (g dur) haleter, souffler, ahanner,
flam. mod. *hygen*, haleter, souffler, au
fig. désirer ardemment. Peut être *higan*
n'est-il lui-même qu'une onomatopée ?

HIRECHER, HIRECHIER. Verbe act.
hérissier ; verbe neut. frissonner, frémir.
A donné le dérivé *hirecheux*, hérissé.
Ces expressions sont de l'ancien français :

1^o Au sens de *hérissier*, (langue d'oïl),
mais sans métathèse, *héricher*, *hérictier*,
hértisser (Hippeau).

2^o Au sens de *frissonner* dans la cita-
tion suivante :

« Car il sont fel et despitous
Et aux bonnes gens pen pitous.
Il me font la chair hirechier. »

(Froissart, poés., XIV^e s.)

« Comme à plaisi dins (dans) sen parler batard,
Il écourenne l' français pis (et) l' picard,
Et foit (fait) hirechi ches gens, tant il est bête... »
(Grinson, Satyre X)

Hirecheux est aussi de la langue
d'oïl :

« Il estoit mult hirecheux et caus à manière de
feu et obscurs. »

(Hispidus ille valde erat et horribilis, igneus,
atque tenebrosus.)

(Lég. de St-Brandaines, XII^e s.)

Aujourd'hui dans le Santerre et le
Vermandois, on emploie encore ce mot :
Pa' (par) ch'temps l' pus (plus) frod, pour mé-
| nag' un' boïse
D'avant leu qu'minons, in (on) les vot (voit) l'pail
| hirecheux.

(Grinson, Satyre XIII.)

L'étymologie est celle de *hérichon*, *hé-
richonner* qu'on a vue plus haut. Le
picard dit aussi par métathèse déjà an-
cienne *hirechon*. Au Vocabulaire de
Douai (XIV^e s.) on trouve : « *Ertnattus*
(erinaceus) Yrechons », et le Glossaire
de Lille (XV^e s.) porte : « *Hérictus* : hy-
reçon ».

HIREHAIRE. Subst. masc. Corblet
donne à ce mot le sens de *facherte*. Les
citations suivantes montreront que ce
terme signifie plutôt *confusion*, *tumulte*,
brouhaha prolongé.

« Pour ceste derraine glose sourdy (s'éleva)
« grande tumulte entre les femmes tant de rire
« comme de parler toutes ensemble, et ne sem-
« blait autre chose fors que ce fust un marché
« de hire hare sans ordre, et sans voloir en-
« tendre l'une l'autre. »

(Evang. des Quenouilles, XV^e s.)

— « A donc che fut de rire et de foire un té tran
| (tel train)
Un bruit, un tintamar', men ami, un hirhaire,
Un marquis (marché) à fromage... »

(Suite du Châ. Mar. de Jeannin, 1648.)

— « Frère je vos dirai toute et au long l'affaire
Le bias herquinement et le grand hirchaire
Le peine, le horgau... »

(Disc. d'un Log. de gens d'armes, déjà cité.)

Ce terme est un mot composé de deux parties, dont la première *hire*, me semble être la répétition fantaisiste de la seconde *hatre* avec changement de *ai* en *i*. Quant à *hatre*, il est de la famille du verbe *hatrer*, qu'on a vu plus haut, — autrefois *harer*, — de l'ancien haut allemand *hara*, et dont le sens primitif est *appeler, crier*. Du sens de *cri* on a passé facilement à celui de *confusion, tumulte, brouhaha*.

Au vieux verbe *harer*, se rattache avec le sens de *criard*, le nom de famille *Harreux* très répandu à Villers-Bretonneux : les paysans appellent les gens de cette famille *chés Hatreux*, par changement de la voix *a* en *ai*, comme dans *harer*, *hatrer* (V. ce mot).

HIRLER, Verbe act. Habiller, vêtir. Ne s'emploie qu'en mauvaise part, ironiquement. « Être bien *hirlé* ! » signifie donc, être mal habillé, sans goût. Ce terme a été relevé au nord de Picquigny.

Hirler est d'origine germanique, néerlandais *hullen*, attifer, atourer, coiffer, orner. Le *u* est devenu *i*, comme dans *humeur* qu'on a vu plus haut pour *humeur*, et le premier *l* s'est changé en *r* comme dans *hurier* pour *uller* de *ululare* *ul'lare*.

* HO, cela, ça. Sans aucun doute le *ho* picard appartient au latin *hoc*, cela, mais il n'en descend pas directement : il vient par chute du *c*, de *cho*, forme picarde très ancienne.

« Monés voit bien et aperçoit
Tout cho ke ses (son) maîtres vouloit. »
(Le Moennier d'Arleux, Réc. Fabl. du XIII^e s.)

Dans *ho* pour *cho*, le *c* qui est tombé a

été, comme dans *haude*, *gaude*, remplacé par l'aspiration.

HOBELEAU. Subst. masc. Maladroit, incapable, imbécile.

Voici une citation dans laquelle il s'agit de deux anciens gardes champêtres :

« Ch'étoit deux boens (bons) éfants... Por
grapiller leu prêt, i (ils) n'étoient point gueu-
ches. Por déterrer un prêt, i n'étoient point
d'z (des) oblots. »

(Astrol. pic. 1867.)

On va voir tout à l'heure que le *oblot* de cette citation, est, comme celui de Corblet, une *casographie*.

Le radical du mot qui nous occupe est *hobe*, *émouchet*, *épervier*, mot qui s'emploie encore au Nord d'Amiens, dans le canton de Villers-Bocage. En langue d'oïl, on rencontre *hobe*, *hobel* au même sens.

« Sa proye prens comme un hobe. »

(Poés. de Deschamps.)

C'est de la forme *hobel*, qu'est venu par addition de la finale diminutive *eau*, notre *hobeleau* picard. Le sens propre était *émouchet*. Or cet oiseau de proie était peu propre à la chasse au vol ; de là le sens figuré de *inhabile, incapable, maladroit* : c'est l'histoire du mot *hartedieu* (estoudeau) qu'on a vu plus haut.

Hobeleau par contraction et changement de *l* en *r*, est devenu *hobrieu*, *houbrieu*, dans beaucoup de localités, et *houprieu* dans d'autres, ou la labiale douce *b*, a été remplacée par la forte *p*. Ce terme, outre le sens de « *émouchet* », a aussi dans certains villages, celui de *buse*, *chevêche*. Dans son ouvrage *Les Animaux vertébrés de l'Arrondissement d'Abbeville*, M. Marcotte qui a adopté l'orthographe fautive de Corblet, donne à la *chouette* le nom de « *oubrieux*, *obrieux*. »

Hobeleau, *hobrieu*, *houbrieu*, *houprieu* sont, au fond, le même mot que le français *hobereau*, lequel est un diminutif de *hobe*, mot d'origine germanique, anglais *hobby*, petit vautour.

Dans bien des localités des environs de Boves, Corbie, Moreuil, les paysans emploient *hobeleau* (*oblo*) au sens figuré de *inhabile, maladroit*, et disent *houbrieu*, *houprieu*, au sens propre de *émouchet*.

* HOC. Subst. masc. Croc, crochet. On dit au même sens *hoquoir*.

Le *hoc* à *fiën* est un croc à deux branches ou dents de fer recourbées, garni d'un long manche en bois : il sert à retirer le *fiën* ou fumier des étables. Il a donné le diminutif *hoquet*, croc plus petit qui sert au même usage, et en outre à décharger les voitures de fumier.

Hoc nous est venu du nord, néerlandais *krok*, croc : les deux premières lettres — fait déjà signalé — sont tombées, et ont été remplacées par l'aspiration.

Le picard *hoc* est très ancien.

« Un *hee* à teneur de quoy l'on trait les ouïes
| hors de l'eau. »
(La Gurne, Citat. de 1869.)

— « Quatre *hoque* de fer. »
(Invent. à Amiens, 1896.)

— « Deux cercles de fer, deux anses à eau,
ung *hoquet*... » (Ibid. 1822)

— « Un *hernas* (charrue) un *hoquet*... »
(Invent. à Pierregot, 1818.)

Dérivés : *Ahoquer*, accrocher, suspendre;
Déhoquer, décrocher;
Rahoquer, raccrocher;
Ahoque, subst. verb. Acroc, au figuré, tache à la réputation. Signifie aussi petit crochet, agrafe.

« Du bien folt come i font. Va i claque au ten
| dos

Un manteau bandoulié....

Et *ahoque* à ten cul queque vielle huberdière
(épée) »
(Suite du Gél. Mar. de Jeannin.)

Une rue d'Amiens s'appelle *rue du Hocquet*, probablement parce qu'il y avait là jadis un de ces énormes crocs à incendie, comme on en voit encore aujourd'hui dans beaucoup de villages. La dénomination *Chaussée du Hocquet* à Abbeville a la même origine.

HOCHECUL. Hochequene, bergeronnette. C'est à tort ou par inadvertance que M. Marcotte, dans son ouvrage : *Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville*, écrit *Auche cul*, puisque *hoche* vient du flamand *hotsen*, secouer.

HOCHINER. Diminutif de *hocher* dont l'origine vient d'être indiquée : signifie *secouer légèrement*. On le rencontre

dans le compliment picard fait à Gresset au sujet de son mariage :

« J'arrirois ed (de) Molliens à neuf heures du
| matin
J' m'en allie (allai) vir prêcher à l' messe d'
| Saint-Martin;
J'y ravisie gerner (apparaître) Coillard (le curé)
| dins s'négrugeoire (chaire)
Y distt comme i font, en hochinant s'maquoire :
Gresset (Gresset) couq'ro (couchera) lundi avec
| l'fille d'Galand;
Os (nous) li orlons enhoi premier et darrain
| ban ... »
(MMM. du temps, 1751)

Le même diminutif est du reste en usage dans tout le nord du domaine picard.

A Tourcoing : *Hochégnter*, secouer, balancer.

A Lille : *Hochtinner*, balancer, remuer, agiter.

De là est venu le dérivé *hochtinnote*, subst. fem. berceau d'enfant qu'on rencontre dans la citation suivante :

« Rosette et Violette
On bu du lait à l' même chuchette....
Au son d'une vielle, canchon-dormoire
On les r'muot (remuait) dins l'hoche-neire. »
(Desrousseaux, T. II, p. 113.)

En Hainaut : *Hochéner* et *hochtner*, secouer.

Hécart l'écrit *auch* comme M. Marcotte. Ces fantaisies d'orthographe constituent décidément une véritable épidémie cacographique.

HOCHIE. Subst. fém. On entend par ce mot, ce qui tombe en une fois des fruits d'un arbre secoué, *hoché*. Par extension, il signifie grande quantité d'insectes plus ou moins réunis ou éparés en un même lieu : on dit *eune* (une) *hochte* d'hanne-lons, de poux, etc.

Hochte est un dérivé de *hocher*, dont l'origine a été indiquée, et qui est commun au picard et au français.

HOCQUERIE. Subst. fém. Pépinière. On lit dans un bail notarié des moulins d'Anthieulle, année 1584 :

« Plus luy ont baillé aud. tiltre (de location) les jardins et manoirs estans et tenans aud. moline, sans comprendre la place où est planté ung (sic) *hocquerie* ou plant d'ipréaux que led. bailleur a réservé à son profit. »

Par abus, les Artésiens prononçaient jadis *nocquerie*, comme certains Picards

disent *naviron* pour *aviron*. Dans son *Essai sur les Usages locaux du Pas-de-Calais* (1857), M. Clément dit : « Anciennement, en Artois, les pépinières s'appelaient *nocquertes* ». Je ne suis pas certain que *hocquerte* soit encore en usage dans la Somme. Une ferme sise commune d'Oye, canton d'Audruick, a conservé intact ce nom de *Hocquerte*.

Le mot qui vient de nous occuper se rattache au radical néerlandais *hoch*, perdu depuis longtemps, et qu'on trouve dans Killianus au sens de *lieu qui abonde en arbrisseaux*. En flamand actuel, pépinière se dit *hwekery* : les Flamands ont remplacé par un *h* le *h* que les Artésiens ont remplacé par un *n*.

HOCLEUX, dans Corblet, est une cacographie pour *hoqueleu*, mot qui sera donné à sa place.

HODER; dans la Santerre *houder*; la meilleure forme serait *hauder*. Verbe act. Fatiguer, lasser; au fig. ennuyer, excéder; usité le plus souvent au participe employé comme adjectif.

« Leu amitié, ouai, a esté mal fondée;
Quer Pringne, de sa part, en est dolen (fâchée)
Et Jennain s'en repen bien fort de sen costé. »
(Diss. du très exc. mar. de Jennain, xvi^e s.)
— « Necton (pourtant) j'eu bien du ma (mal)
Chela m'a bien hodé, je vos le die, béchire... »
(Vérit. diss. d'un log. de gens d'armes, déjà citée.)

Parlant des *enfants gâtés*, notre poète Crinon dit :

« Cheux ed ches peuve', ouai bien q'oeux
I sont houndants, hognerds... »

Le verbe *hoder*, *hauder* était autrefois de bon français. En langue d'oïl : *hauder*, lasser, fatiguer, *hoder*, fatiguer, importuner. (V. Hippeau.) Il figure sous cette seconde forme dans la plupart des dictionnaires des xvi^e et xvii^e siècles et l'idée saugrenue de rattacher *hoder* au grec *odos* (V. Corblet) remonte à Robert Estienne (1549).

Comme beaucoup d'autres, le mot qui vient de nous occuper est très probablement d'origine germanique, vi. sax. *hald*, *halde*, courbé, penché, incliné : il y a eu simple métonymie, parfaitement justifiée

par le fait que la fatigue a pour résultat, de faire courber celui qui l'éprouve.

HOGUIGNER. Verbe act. Fâcher (dans Corblet). Tout près d'Amiens, à Rainneville, on dit *hoquiner*, se moquer de, irriter quelqu'un. En Hainaut, on dit avec aspiration *hoguiner*, tourmenter. Ce verbe existait en langue d'oïl sous deux formes, la simple : *hoguer*, et la dérivée diminutive *hogutner* : molester, fâcher. Un autre dérivé était *hogutneur*, railleur (V. Hippeau). Le verbe *hoguiner* fut pendant de longs siècles considéré comme de bon français. Robert Estienne (1549) dit : « Hogainer : *laccessere, inquietare, infestare, molestare*. Je ne sais où Corblet a vu que le sobriquet *hogutneur*, donné jadis aux gens d'Arras, signifiait *débauché*. D'après Brantôme, cela répondait au plus, à *fâcheux, importun*. « Ceux de la ville d'Arras en « Artois, dit-il, ont esté de *grands caudeurs* de tout temps, et les appelait-on « *hauguineurs*, et font des rencontres « qu'on appelle des *rebus*. » (Capit. fr. citation de La Curne.

Ce n'est pas tout.

Corblet met ses lecteurs en erreur lorsqu'il ajoute que *hoguiner* a encore un autre sens indiqué dans Ménage. Ce dernier auteur, ou plutôt Le Duchat, son continuateur, dit, à propos de ce sobriquet *hogutneur*, que ce terme vient de *hogutner*, mot picard qui signifie *fâcher*. Aucune autre acception n'est donnée là au verbe, ni non plus dans Fauchet auquel renvoyait Le Duchat.

Hoguer de la langue d'oïl et *hoguiner*, *hogutner*, etc., sont d'origine germanique, vi. sax. *hogian*, que Somnerus traduit par *mépriser, molester, hogung*, mépris, insulte.

Pour *hoguigner*, comme pour bien des mots, le patois picard ne fait que continuer la langue d'oïl.

On me demandait ces jours-ci dans une lettre comment notre patois présente tant de mots d'origine germanique.

Cela s'explique tout naturellement par l'histoire.

Les Francs parlaient l'idiome germanique. L'empereur Constance, après les avoir battus dans leurs marécages de la Batavie, transporta les captifs en Gaule,

aux environs d'Amiens et de Beauvais. Plus tard les Francs s'établirent à Tournay, à Cambrai, à Amiens, c'est-à-dire dans les contrées qui, dans la suite, formèrent les pays de langue picarde. Rien d'étonnant donc dans l'existence d'une foule de mots d'origine germanique dans notre patois.

* **HOIGNER.** Verbe neutre. Forme picarde de *hogner* : se plaindre, pleurer, grogner, grommeler. Se dit surtout de l'enfant qui pleurniche, ou du chien qui jappe pour qu'on lui ouvre la porte. Nous avons aussi les formes *hotgner*, *wotgner*, *ogner*, *hongner*. La première de ces formes existait en langue d'oïl :

« Dist. li vilains. Renart, ne hoigne... »
(Ren. XIII^e s.)

Ce mot se dit au figuré des roues, charnières, et gonds, qui grincent ou crient, faute d'avoir été graissés ou huilés. Il en était déjà de même au XIV^e siècle, comme on le voit par la citation suivante :

« Pour ce que la charrette dudit exposant pignoit, qui est à dire selon le langage du pays, buignoit, ledit Colin lui dist qu'elle avoit bien mestier (besoin) de oindre. »

(Citation dans La Curne)

Hoigner a donné les dérivés suivants :

1^o *Hotgnements* subst. masc. pl. Petite cris aigus. On a comparé à ceux que font entendre parfois les rongeurs, le chant aigu des enfants de la maîtrise d'Amiens :

« .. Ign y avoit des p'quots bigres (enfants de chœur) qu'avoient des pissettes rouges... les bigres faisoient des p'quots oignements comme des souris (souris). »

(Dial. de deux paysans, XVIII^e s. MS)

2^o *Hotgnard* ou *hognard*, criard, pleurnicheur. On a vu sous *hoder* une citation de notre poète Crinon qui dit en parlant des enfants gâtés :

« I (ils) sont hodonts, hognards... »

Une forme particulière de cet adjectif avec *r* épenthétique est usitée au nord d'Amiens, canton de Villers-Bocage; c'est *horgneu* : plaignard, grondeur, grognon.

3^o *Hotngne* ou *Hotgne*, subst. masc. Le canard siffleur. M. Marcotte appelle ce canard *wotngne*, *watngne*, *wignet*, *wutot* dans ses *Animaux vertébrés de l'Arrondissement d'Abbeville* : cet oiseau

doit son nom à son cri particulier. On l'appelle aussi *totgnon* et *miauneux* (miauleur).

D'après La Curne, la maison de Mailly, qui était picarde, avait adopté une forme avec nasale en disant dans sa devise :

« *Hengne* qui vouira (voudra) »

Toutes les expressions qu'on vient de voir demanderaient un *W* initial; mais l'aspiration a imposé de bonne heure un *h*, que les anciens dictionnaires ont maintenu. La forme la plus voisine de l'étymologie est *waigner*, car ce mot est d'origine germanique : *moeso-gothique wainon*, pleurer, vl. sax. *wanian*, même sens, néerl. *weenen*, même sens. Là aussi est l'étymologie du verbe français *hogner* que Littré déclare d'origine inconnue.

HOMMELETTE. Subs. masc. Homme sans énergie, sans courage, faible de caractère. Au même sens, mais au genre féminin, l'Académie a consacré l'expression *femmelette*. L'ancien français possédait *hommelette* au sens de *nabot*, homme de petite taille : en ce cas, comme en bien d'autres, le picard n'a fait que continuer le français.

HONESTÉ. Subst. fém. Procédé obligeant, honnêteté, bon service rendu ou à rendre. Ce terme qui est le latin *honestatem* avec changement de *atem* en *é*, existait en vieux français au sens de *honneur*, *gloire*.

« Por o (pour cela) s' furet morte (elle serait morte) à grand honesté »

(Ch. d'Estalle, X^e s.)

Locution picarde : *Honesté pour honnêteté*, obligeance pour obligeance, politesse pour politesse, réciprocité de bons services.

HONNEUR ! Dans une foule de localités, les paysans, surtout dans le cours de la journée, emploient, au lieu de *bon jour* ou *bon soir*, la formule de salutation *honneur !* Ce terme est en outre très usité au sens de *réputation* pris en mauvaise part. Ainsi on dit : « Il o (a) l'honneur d'être (être) un ivrongne, » ou bien : « Il o l'honneur d'avoir mis l'fa (le feu) à s'grange. »

HONNINNE. Subst. fém. Chenille. Se dit aussi à Tourcoing et dans le Hainaut :

« Tus (tous) les gens saillent ben (savent « bien) qu'in dot (ou doit ôter l's (les) onemmes, « ehin (ce) qu'in appelle en français les che- « nilles, jus (en bas) de l's hayures et de l's « arprès (arbres). »
(Journal Le Breton, année 1883.)

En patois montois, le Dr Sigart, l'orthographe tout aussi mal, c'est-à-dire sans h initial, écrivant *ounenne*, chenille.

Honninne était de l'ancien français de notre contrée. On le trouve latinisé en *honnina* (Du Cange, *Contin*) : il figure encore au Dictionnaire de D'Arsy (1743) où on lit : « *Honnine*, chenille, chattepelue. »

Le mot qui vient de nous occuper est d'origine germanique. De la même manière que l'on a fait *chenille* du radical *chien* ou *chienne*, de même nos ancêtres ont créé le diminutif féminin *honnine*, sur un radical que possèdent les langues du Nord signifiant également *chien* : *hund* et *hond*.

HONON. Subst. masc. Je n'ai jamais entendu ce mot, mais je le trouve dans Corblet qui n'a dû le donner qu'à bon escient et qui dit : *sort, enchantement* (Pas-de-Calais).

Ce mot nous vient du Norj. C'est l'ancien néerlandais qui se rapproche le mieux du sens du diminutif *honon* : néerl. *hoon*, tromperie, *hoonen*, *honen*, tromper, decevoir, *hoon*, tromperie.

* HOQUELEU. Subs. masc. (On n'aspire point partout. Pauvre homme; maladroit, dit Corblet. Ajoutons : *incapable*, et surtout : *indotidu qui, au moral, n'offre aucune constance, à qui on ne peut se fier pour quoi que ce soit*. Ce mot est d'un emploi très fréquent; je le trouve dans le *Dialogue des quatre gardes-champêtres* (1848) :

« Où diable qu'tu t'en vas (vas) voloir défendre « un tos (tas) d'hoqueux (certains conseillers « municipaux de village) qui gafouillent tout « d'travers à l'envers. »

Ici, comme en bien des cas, notre patois ne fait que continuer le vieux français. On trouve dans Du Cange *hoqueleur*, *hoqueleur*, chicaner, fourbe, *hoqueleur*, élever de mauvaises difficultés, et dans Hippeau *hocqueleur*, chicaner, *hoque-*

ler, vexer, chicaner. Le sens de notre *hoqueleur* actuel n'est plus qu'un écho indirect et imparfait de ces anciennes acceptions.

Au XII^e siècle on usait de l'expression : *Prendre au hoquelet* ou *au hoquerel*. Or par ce dernier terme, que plusieurs auteurs modernes définissent vaguement *espèce de piège*, je crois qu'il faut simplement entendre un *hoc* ou hameçon : on dit au figuré : prendre ou mordre à l'hameçon. Le radical du mot qui nous occupe me paraît donc être *hoc*, *eroc*, *crochet*, dont l'origine a été indiquée plus haut et le sens primitif de ce mot a dû être *attrapeur*, *preneur* au crochet ou à l'hameçon ou *hoquerel*.

« Se vos (si vous) ne m'en voles faillir
Nos le prendrons au hoquerel. »

(Chron. des Ducs de Norm. XII^e s.)

— « Bien m'as or au hoquerel prise. »

(Chrestien de Troyes.)

Pour cette dernière citation, un manuscrit porte *hoquelet*. Mais *hoquelet* comme *hocquerel* se rattache à notre *hoc* picard. *Hoc* a donné le diminutif *hocquet*, puis le diminutif *hocquelet* comme *choque*, souche, a donné le diminutif *choquet*, petite souche, puis le diminutif *choquelet*, très petite souche. Cette comparaison montre que le *hoquerel* ou *hoquelet* de la langue d'oïl a dû signifier non *piège*, comme le disent Hippeau et Francisque Michel, mais un *très petit crochet*, c'est-à-dire un hameçon.

Je termine par une citation dans laquelle on trouve le vieil adjectif au sens de *attrapeur*, *fourbe*.

« Mainte complainte en ai vetle »

De poesie ainsi me désolle.

Et s'il vient aucuns prometteurs (prometteur)
Soit loiaus hom ou hoqueliers... »

(Rom. de la Rose, XIII^e s.)

HONTABE. Adj. Ignominieux, honteux. On sait que le picard laisse tomber le l de la finale *ble* et dit *aimabe*, *admirabe*, etc.

HORNIOTE. Subst. fém. Petit coup. Ce terme n'est autre chose que *torgnote*, avec changement fantaisiste ou conscient de la désinence : le t de *torgnote* — ou plutôt de *torgnote* — est tombé et a été remplacé par l'aspiration qui a

exigé un *h*. Ce phénomène a déjà été signalé aux mots *haude*, *haufre*, etc., et, il est inutile d'y revenir.

HORSAIN (orzin). Adj. et subst. Habitant d'un village ou d'un canton voisin; étranger. On voit dans Hippeau que ce mot est de l'ancien français; car cet auteur dit : « *Horzain*, étranger. Il est toujours en usage dans nos contrées ;

« Il (le baudet) o (a) entré tout d'einne (une) « flouque dins (dans) eh' bourre (bourg) d'Ga- « maches (le jour du Concours) en b'sant (fai- « sant) oin (un) tel hii han ! qu'einne (une) « ribambelle d'piots (petite) il' sont venue « creyant (croyant) qu'eh' étoit coire (encore) « eine musique herzeine qu'aile (elle) arrivoit. » (Ann. d'Abbeville, 1887.)

Ce mot est un dérivé de *hors*.

A *hors* se rattache l'expression *hors d'anoi* usitée dans le canton de Villers-Bocage. Elle se dit des dernières dents du cheval, de l'âne, qui n'ont pas atteint leur développement normal. Dans cet état, l'animal semble toujours n'accuser que huit à neuf ans, bien qu'il puisse en avoir vingt et plus. Je ne suis pas sûr de l'orthographe de ce terme et j'ignore son origine.

HORTE-AU-POT (ortopo). Subst. masc. Maladroit, inhabile. Nous avons aussi au même sens les formes *hortopot*, *hortoplot*, *hurtopu*. Le premier élément de ces composés *horte* n'est qu'une corruption de *heurte*, troisième personne indicatif présent de *heurter*. Les Picards de la vallée d'Yeres disent beaucoup mieux *heurtepot*, subst. des deux genres, *maladroit*, *maladroite*, c'est à-dire celui ou celle qui casse les pots : ils disent : « Ne prenez pas cette fille pour servante ; c'est une vraie *heurte pot*. » Ce dernier exemple du terme nous en dévoile le sens propre originaire. Dans la forme *horte-au-pot* (ortopo) on vise non le *pot*, mais le plat, en picard *plot*. C'est celle là que les *Dialogues des Gardes champêtres* de la vallée de la Selle nous offrent si mal orthographiée :

« Ch'est un tos (tas) d'hortoplots : enhui ie « foient (ils font) d'un sène (sens, manière), « o z'est (on est) tout ahuri que d'main (de- « main) oh'est entrement. »

(Année 1845.)

Dérivé : *Hortoploterie*, maladresse, sottise.

« J'entends quelquefois chez invalides de « eh' Conseil qu'avouent (qui avouent) les « (leur) *hortoploterie*. »

(Ibid.)

Au lieu de la prononciation *horte* du premier élément, nous avons la bonne, *hurle*, de l'ancien verbe resté picard *hurter* (heurter) maintenue sous la troisième forme *hurt'o piu* relevée par Corblot : il est probable que *piu* est ici une corruption de *pied*, et que le sens primitif est *heurte au pied*, homme qui vous marche sur les pieds, maladroit.

HORTILLON. Subst. masc. Au féminin *hortillonne*. Le radical de ce mot est le latin *hortus*, jardin : on trouve dans Isidore de Séville *hortilio*, mais au sens de *garden d'un jardn* : là est l'origine du picard *hortillon*, jardinier qui cultive surtout les légumes dans les aires de Camon, de la Neuville et de St Maurice, près d'Amiens. Dans cette ville, au XV^e siècle, on l'écrivait sans *h*.

« Jehan Castelain et Gilles Castelain qualifiés hortillons... »

(Délib. de l'Esch. déc. 1492.)

(Il y a encore à Amiens des *Catelain hortillons* ; du moins en paraît-il cinq de ce nom dans l'Annuaire de 1872).

Au siècle suivant on l'écrivait comme aujourd'hui :

« Deffenses sont faites aux revendeurs et revenderesses de porées, raves, et autres légumes de les acheter des hortillons paravant l'heure de midy à peine de deux escus d'amende... »

(Ordonn. de l'Esch. d'Amiens.)

Il y a cent ans, nos hortillons avaient un chef ou *cyndie* auquel on donnait officiellement le titre de capitaine.

(Ordonn. des off. munic. d'Amiens.)

Dérivé : *Hortillonnage*. Subst. m. Jardin marécageux des environs d'Amiens Catermes s'emploie presque toujours au pluriel.

Les expressions *hortillonnage*, *hortillon*, *hortillonne* sont encore aujourd'hui journellement consacrées dans les actes de la Mairie d'Amiens, tels que, Arrêtés municipaux, Actes de l'état-civil, Comptes rendus officiels, etc.

A la séance ordinaire de l'Académie

d'Amiens à la date du 15 déc. 1833, un de ses membres, M. Natalis Delamorière, fit lecture d'un mémoire intitulé : *Notice sur les hortillons, leur origine, leur habileté dans l'horticulture, et leurs mœurs* : on doit regretter que ce travail n'ait pas été publié.

* HOT. Subst. masc. Troupeau, assemblée, réunion. Dans les environs de Boves, de Corbie, de Moreuil, *o* est devenu *ou*, et l'on dit *hout*, comme on dit *pout*, *pot*, *mout*, *mot*, etc. Par extension, ce terme signifie *catégorie de gens*. Autrefois on écrivait *host*, et abusivement sans *h'ost*.

Un seul exemple du XII^e siècle au sens de *armée, troupe de guerre*, suffira pour les temps anciens :

« Ne serat selvet (sera sauvé) li reis (roi) en la « multitudine de sun (son) host... »

(Peantier d'Edwin.)

— « Le dit seigneur prent amendes... de « chacune beste à cornes, petit hot de brebis, « en bois dessous cinq ans LX sols. »

(Cont. de la Prév. de Beaumesnil, 1507.)

— « Si a déclairié led. Rasse Mallart avoit donné à lad. Simonne, sa fille, une blanche beste à layne, prise au host dud. Mallart... »

(Contr. de mar. à Doullens, 1555.)

— « Ceux qui tiendront porcs seront sujets les chasser aux champs avec le hot commun »

(Ordonn. de Chimay, 1612.)

— « Quer y crien (car il craint) surtout qu'o ne | le mèche (mette) au hot De ches gens qu'os savez qu'o (on) s'appelle | wihot (ocous). »

(Disc. du tr. exc. mar. de Jeannin, XVI^e s.)

L'étymologie de ce mot est connue, lat. *hostis*, pris au sens collectif d'*armée ennemie*, puis de toute armée ou troupe quelconque de gens d'armes, enfin de réunion ou troupe d'animaux sous la conduite d'un guide.

* HOTON. Subst. masc. Paille où il reste encore du grain; paille et criblure des grains vannés, grain battu qui a conservé sa balle ou paillette. Au pluriel, ce terme signifie *épis coupés et battus où il reste encore du grain*. Mais dans le sens étroit du mot, *hoton* qui est un diminutif signifie la balle même du grain, l'*acus*, ou, plus prétentieusement le *calice des graminées*. Dans la province de Liège où l'on emploie le radical ou primitif, on dit

hot qu'on trouve mal orthographié, c'est-à-dire sans *t* final dans l'article suivant : « *Ho* : pellicule, balle du blé détachée du « grain : *ho d'frumin*, balle de froment. » (*Vocabulaire des Agriculteurs*, par Albin Body, Liège, 1884.)

C'est à sa forme et à son rôle de chapeau que le *hoton* doit son nom. Ce diminutif est fort ancien. Le Vocabulaire du XIII^e s. édité par le P. Labbé, dit : « *Acus*, *hoton* » Le Glossaire de Lille (XV^e s.) porte : « *Acus*, *hoton* ». Cotgrave dit de même : *Hotton*. De nos jours, dans l'est de la Picardie, *hoton*, grains de blé restés enveloppés dans leur balle ou paille après l'opération du battage (V. Brayer, *Statistique de l'Alsne*, 1824).

Ce dernier auteur écrit *oton*, *haulton* : il en est à peu près de même dans Corblat qui donne même une forme *aulton*. Les continuateurs de Du Cange n'ont relevé que des formes défectueuses : *aulton*, *haulton*; l'étymologie montre que tout cela est pure cacographie.

Dérivé : *Hotonner*, séparer une graine de son enveloppe légère, le grain de sa balle; secouer. Corblat dit : « *Ho-tonner*, ébranler en secouant ». Et il ajoute : « *Idem en roman* ». Mais il oublie — et cela pour cause — de justifier cette dernière assertion.

Locution picarde : « *Rebattre ses hotons* » reparler d'événements auxquels on s'est trouvé mêlé plus ou moins directement; se livrer à des redites. En fait et dans la pratique, le batteur rebat toujours les épis cassés et ceux qui se sont mal égrenés.

Hoton, diminutif de *hot* employé à Liège, est d'origine germanique : vi. sax. *hod*, *hood*, capuchon (Sommerus), angl. *hood*, chaperon, néri. *hoed*, bonnet, « *germanice hut* » dit Kilianus.

Le sens de *chapeau* ou *hoton* donné à la balle du grain dans les contrées de langue picarde, est justifié par les patois du centre de la France.

Saintonge : « *Chaperouné* » se dit du blé qui garde ses balles.

Berry : « *Chaplu* » se dit du grain non sorti de son enveloppe.

Morvan : « Chapel » petite chape, couverture, enveloppe.

* HOU ! HOUT ! HOUCHE ! Mot dont on se sert pour chasser les pores. Notre compatriote Sylvius semble dire clairement que de son temps les Picards donnaient le nom de *hou* au porc. Ce même mot leur servait, comme aujourd'hui pour chasser cet animal. « Sus. Hinc *hou* » Picardi *porcum* vocant, et *porcos* abigentes veit Galli (habitants de l'Ile de France) meretrices *hou*, *hou*, ingemnant. »

Le patois picard possède encore, mais avec le préfixe péjoratif *ma* (comme dans *maguet*, bouc, dont le radical vient du Nord) le mot *mahouse*, truie, au fig. grosse femme, femme méchante ou dissolue. Depuis Sylvius, quelques anciens lexicographes ont reproduit le mot *hou*. Robert Estienne dit : « Il vient du mot *sus*, en muant (changeant) *s* en *h* ». Il n'y a pas d'apparence que notre *hou* vienne du latin *sus*, porc, qui n'a rien donné en vieux français, ni dans les divers patois : il se rapporterait plutôt, comme le montre *mahouse* à un radical germanique *sug*, vi. sax. *sugu*, truie, suéd. *sugga*, porc, dont le *s* initial serait tombé pour être remplacé par l'aspiration dans l'anglais *hog*, porc, le gallois *hoch*, le bas breton *hoch*, et le picard *houch*, *houh*, *hou*. Je ne donne cette origine que comme une hypothèse ; car notre *hou* peut fort bien n'être qu'un cri pour chasser les porcs, comme *chou* ! en est un autre pour chasser les poules.

HOUAC. Monosyllabique. Ce mot se rencontre dans la locution : « foire (faire) un *houac* » dont la signification est vomir, lancer un plumet comme cela arrive à l'ivrogne qui a bu au delà de toute mesure.

Houac est une onomatopée. Il a donné le dérivé *houaquée* ou *houaquite*, quantité de liquide rejeté par l'effet d'un *houac*.

HOUBELONNER (oublonner). Verbe unip. Nous avons aussi les formes *hou billonner* (oubionner) et *houpillonner* (oupionner). Se dit du vent qui soulève et agite pêle-mêle les feuilles tombées, la poussière des chemins, la neige, les pailles et javelles, le lin étendu pour le rouis-

sage et les transporte dans les coins et bas-fonds. La meilleure forme : *houbelonner*, est usitée au Nord d'Amiens, à Villers-Bocage.

Le radical de ce mot est néerlandais : *hobben*, mouvoir, bouger, flamand actuel *hobbelen*, remuer en divers sens, *hobbeling*, agitation. Nos ancêtres ont adouci *o* en *ou* et donné au verbe la forme d'un diminutif. Mais, dans le Nord du domaine picard, en Hainaut, on dit, avec un *r* adventice, *hourbeler* : « En ville l'vent *hourbelle* tondis » (Hécart). Il est remarquable que ce *r* adventice devant *b* existe aussi chez nous, dans le mot picard *hur-bette* au lieu du vieux français *hobette*, cabane, petit bâtiment isolé.

HOUBILLE. Subst. fém. Guenille. Nous avons aussi la forme *houpille*. En Hainaut, on dit *houpte* avec aspiration et cela au sens de *guenille*, *vêtement usé* (Hécart). Mais en vieux picard, le sens était autre. Cotgrave en effet nous apprend que, de son temps, *hobille* dans notre patois signifiait *sayon*, *casaque*, *cotte* ou *grand vêtement de dessus à usage d'homme*. Ce sens est confirmé par la citation suivante tirée du curieux poème picard publié en 1648, sous cet titre : *Suite du célèbre et honorable mariage de Jeannin*. Le passage se rapporte au moment où les personnes, parmi lesquelles le curé, le clerc, etc., invitées au repas de baptême du fils prématuré de Jeannin ayant toutes pris place à table, celui-ci les incite à y faire honneur :

« Boutons nous à no aise, arriér ches cas-
| quins...
Ches cheinturons de cuir et ches largues cor-
| royes
Qui nous pressent si fort..... cha ! morbleu,
Rions, dansons, cantons, vivons come des flux
| (garçons).
A che mot che curé vo (vous) olaq' là se heu-
| bille,
Dewaigne (dégaine) un grand coullan,..... »

Houbille signifie ici *houppelande*.

Aujourd'hui, dans bien des localités, ce mot a non seulement le sens de *guenille*, mais encore et surtout celui de menus objets servant à la toilette d'un petit enfant.

Houpille ou *houbille* vient-il du même radical que *houppelande*? Est-il, à son

sens amoindri, de la même famille que *agobilles* ?

Ce sont des questions que je pose sans oser y répondre.

HOUBRON. Forme picarde du français *houblon*, a donné le dérivé *houbronnière* (champ de houblon), terme déjà ancien.

« ... et a vendu à... la despouille de la moietié de une houbronnière étant audit Humbercourt. »

(Act. not. à Doullens, 1576.)

— « Avoir baillé à tiltre de ferme et lousige une houbronnière... »

(Bail not. de 1594, *IBID*).

Houblon est devenu *houbron* en picard comme *colonel* est devenu *coronel*. *Houbron* est un nom de famille dans plusieurs localités, notamment à Glisy, Domart-sur-la-Luce, etc.

* **HOUCHE.** Subst. fém. Couverture de lit, housse de voiture, de cheval. Cette forme existait en langue d'oïl, mais au sens de *grande robe* ou sorte de mante.

« Houches, mantaus, chappes fourrées... »

(Recales de Molliens dans Du Gange, XII^e s.)

— « Chest à savelr : mantaus, aureois et cotes, houches, cloques... »

(Dial. pic. flam. XIV^e s.)

Houche du picard comme *housse* du français est d'origine germanique; ancien haut allemand *hulst*, couverture, enveloppe, néerl. *hulse*, enveloppe, pelure, cosse, gouasse.

HOUCHE. Subst. fém. Groupe d'arbres. Dans nos anciennes coutumes, ce mot, au pluriel, signifiait *éperneaux* ou *hallois* plantés en ligne pour servir de limite aux propriétés rurales, bois, enclos, etc.

« Par la susdite coutume toutes terres à labour estans entre et contre bois se peuvent abaner (labourer) jusqu'aux vrayes houches, à sçavoir : anciennes espines, hestres ou autres bois portant ligne l'un à l'autre. »

(Cout. du Baill. de Hesdin, 1507.)

— « Si aucun vent mettre houches et planter hayes autour de son boys ou ailleurs.... il doit laisser pied et demy entre sa terre et celle de son voisin.... »

(*Ibid.*)

Houche est d'origine germanique, néerl. *hoeck* (coin, angle) prononcé *houk*

avec finale chuintante en picard. Ce sont surtout les éperneaux de chaque coin qui font foi et déterminent la ligne séparative des propriétés.

* **HOU** ou **HO ÉTANT**, non *ouétant* en un seul mot comme cacographie Corbiet. Expression familière aux paysans pour dire : « *Bien, pour lors*, littéralement : cela — *hou, ho* — étant. »

HOUFETTE. Subst. fém. Petite houppe. Ce mot n'est autre chose qu'une altération du français *bouffette* : le *b* est tombé pour être remplacé par l'aspiration comme je l'ai fait déjà plusieurs fois remarquer. Mais l'expression vraiment picarde et la plus en usage est le sous-diminutif *bouffelette*, houppe quelconque, petite ou grosse, rond de ruban.

HOUHOU. Subst. mass. Moyen-duc, hibou. Ce mot est une onomatopée tirée du cri du hibou. La même onomatopée existe chez les Allemands qui disent *uhu* (prononcé *ou-ou*), hibou, chat-huant, grand-duc.

* **HOULER.** Verbe act. Pousser quelque chose ou quelque chose avec violence ou rudesse ; au fig. rudoyer, malmenier ; faire mal une besogne par trop d'empressement, travailler à la diable.

Dérivas :

Houleu. Subst. et adj. Celui qui n'apporte aucun soin à ses travaux, qui fait sa besogne vite et mal, littér. gâcheur.

Houlard. Subst. mass. Depuis longtemps déjà, on appelle dans le Doullennais *Che Houlard* la foire annuelle dite de St-Martin qui se tient à Doullens le mardi de la mi-novembre. Comme cette foire ne dure qu'un jour et que le public de la campagne y affine, on y est littéralement *houlé*, c'est-à-dire poussé en tous sens : de là cette dénomination particulière.

L'expression *houler* est très ancienne ; elle figure dès le XIII^e siècle dans le passage suivant d'un opusculé charmant dû à la plume d'un de nos vieux trouvères picards :

« Quant Aucassins oit enel le roi parler, li
« prist toz (tôt) les dras (habits) qui sor (sar)

« lui estoient si (et) les houlas aval (en bas) le
« cambre (chambre) il vit derrière lui un bas-
« ton : il le prist... »

(Anciens. et Nicol. édit. par H. Suchier,
Paderborn, 1876.)

L'éditeur, dans son Glossaire, traduit
houler par l'allemand *schütteln* qui si-
gnifie *jeter* : « ... les houlas aval le cam-
bre » c'est-à-dire : « les poussa ou jeta
en bas de la chambre. »

Dans mon village et dans les environs
de Villers-Bretonneux, Corbie, etc., *hou-
ler* est un terme du jeu de billard. On dit
d'un coup qu'il est *houlé*, c'est-à-dire
queuté, quand, dans un suivi, les deux
billes sont *poussées* dans la même direc-
tion.

Le mot *houler*, à mon avis du moins,
n'est autre chose que *rouler* avec chute
de *r* initial et son remplacement par l'as-
piration comme dans une foule de mots :
du sens de *faire avancer une chose en
la roulant sur elle-même*, on a passé
facilement à celui de *pousser*, *pousser
avec violence*, *malmener*, *travailler mal*,
queuter au billard.

Je reviendrai, à la fin de mes recher-
ches sur les mots de la lettre H, sur cette
chute de lettre initiale et en donnerai des
exemples qui mettront ce fait à l'abri de
toute contestation.

HOULOTTE. Subst. fém. Forme pic-
carde de *hulotte*. On dit aussi *hurlotte*.
Rob. Estienne écrit : « *Hulotte*, picard :
avis ulula ». Ce mot est devenu français.
La forme *hurlotte* est signalée dans Mar-
cotte qui dit : « *Hurlotte*, chouette, hu-
lotte. » (*Mém. de la Soc. d'Emul d'Abbe-
ville*, 1861.)

* HOUPAGES. Subst. masc. pl. Cris de
joie ou de mépris poussés par plusieurs
individus qui *houpent*. Nous avons aussi
la forme *hiouper* qui s'explique par le
fait que l'action de *hiouper*, *houper* est le
cri répété *tou, tou, tou, hou, hou* poussé
en prolongeant le troisième *tou* et en
prononçant très vite les deux *hou, hou*.

Houpage est un dérivé de *houper*. En
français, le mot *houper* signifie appeler
un compagnon de chasse par un *houp*. Il
n'en est pas de même en picard. Chez
nous ce terme a le sens de pousser des
cris soit pour faire éclater sa joie, soit

pour se moquer d'une personne. On dit à
ce dernier sens d'un homme : « I (il) mé-
rite d'être (être) *houpé*. » Il en était de
même au siècle dernier dans le patois des
environs de Paris :

« Elle étoit, morguieu, si fêchée

De ce qu'on l'avoit tant hupée... »

(*Le Voyage de Gressé*, 1740.)

Dérivés : *Houpeu*, celui qui *houpe*.

Houp-gais, cris de ceux
qui *houpent*, cris de joie.

Je rencontre ce dernier dérivé dans la
*Traduction de la Parabole de l'Enfant
prodigue*, faite en l'an X et transmise au
Ministre de l'intérieur d'alors par la So-
ciété d'Emulation d'Abbeville.

« Pendant ch' temps lo (là), eche fin stné étoit
dans ehes camps; comme i r'venoît et qu'il
approchoit del moison (maison), il entendit ehes
cançons et des *houpgais*. »

Houper est un dérivé de *houp*, cri
d'appel usité en chasse. Mais le cri *tou*,
tou, *tou* prolongé autant de fois que l'ha-
leine le permet, et la forme *hiouper* rap-
pellent d'une façon frappante l'interjec-
tion latine *to* qui se prononçait *tou*, et
qui était, on le sait, le cri des Bacchantes
et celui de la foule dans les triomphes et
les fêtes.

Nous avons un autre verbe *houper*,
éhouper qui n'a ni le même sens ni la
même origine que celui qui vient de nous
occuper.

Notre poète Crinon écrit :

« Ch' lait éhoupé à ch'fu (feu) s'tourne et
s'matonne. »

(*Satyre XX.*)

Houper, *éhouper* est un verbe actif qui
signifie *écremer*, enlever la crème non-
vellement formée. La crème formant le
dessus, le haut, la *houpe* du lait, je crois
que *houper* est un dérivé de ce dernier
terme.

* HOUPPE. Subst. fém. Petit bâtiment,
maisonnette isolée ou non, partie de
maison composée le plus souvent d'une
seule pièce au rez de-chaussée avec gre-
nier au-dessus. On rencontre ce terme au
nord d'Amiens (canton de Villers-Bocage
et autres.) Il en était de même autrefois.

« Il a par ces présentes vendu une portion de
maison, grange et estables, court (cour) à pren-
dre depuis le cours de la rivière jusques à l'es-
ten ou est pendant l'hois de la grange et *houpe*

montant jusques à la feste (au faite) de la dite grange... les dite esten et houppe demeurant communs aux dites parties. »

(Vente à Doullens, 1563.)

— « La dite moitié de mesure se trouve amassée d'une chambre d'usage de faire une maison (cuisine) avec la moitié du clatire (mur de séparation auquel sont adossées deux cheminées) avec une autre houppe de bâtiment d'usage de faire une chambre. »

(Acte de partage à Flesselles, 1766.)

Dérivé : *Hurbette*, dimin. fém. Il a les mêmes acceptions que le primitif *houpe*.

Il y a ici épenthèse de *r* comme dans *hurlotte*, *hulotte*, *harleudieu*, *estoudeau*, etc. En patois Liégeois on dit mieux *houbette*, loge, logette, cage. « Inne (une) houbette et l'contentemain, voilà tot çou qu'il fâ » (une chaumière, une hutte et le contentement, voilà tout ce qu'il faut.)

(*Rémacle*). A Lille et en Hainaut on dit : *hobette*, petit bâtiment, loge, corps-de-garde de douanier.

La langue d'oïl avait *hobe*, *hobette*, cage à poulets (V. Hippeau) et le vieux français possédait le diminutif *hobeton*, hutte, baraque.

Hobe de la langue d'oïl d'où le picard *houpe* est d'origine germanique : vi. sax. *hose*, maison, propriété rurale, *cabane*. Du Cange a relevé *hoba*, *huba*, *hioba*, *houba*, *hova* au même sens, le flamand actuel a *hoeve*, *hoeve*, ferme, cense, métairie. On sait que les lettres *b*, *p*, *f*, *v*, permutent facilement et que le sens des mots peut aussi bien se restreindre — c'est le cas de *houpe* — que s'étendre.

HOUPPEL. Subst. masc. Hibou, moyen duc. Se prononce *houpé*. Corblet l'écrit à tort *houpet*, car ce terme est un diminutif de *hobe*, diminutif qui, on l'a vu sous *hobereau*, existait en langue d'oïl. C'est même de *hobel*, par changement de *el* en *eu* et de la douce *b* en la forte *p*, qu'est venue la forme *houpeu* qui existe dans un certain nombre de localités.

Pour l'étymologie, voir *hobeleau*.

HOUPPEREAU. Subst. masc. Petit monceau de foin. En patois Liégeois ce diminutif est terminé en *on* et l'on dit *hoptron*, *houptron*, *hopuron*, petit tas de foin séché et fané.

Le radical de ces diminutifs est le néerlandais *opper*, petite meule de foin d'où *opperen* entasser en meule, flam. act. *opper*, meule, tas de foin.

La forme primitive de nos contrées a été *hoperel* *houperel* dont le changement ordinaire de *el* final en *eau* a fait *houperau*. Mais il a dû exister chez nous, comme à Liège, un diminutif en *on* qui est resté un nom de famille dans les environs d'Abbeville sous la forme *Hope-ron*, *Operon*.

* HOUPGALEITE. Subst. des deux genres. Terme de mépris en usage dans les environs de Boves et de Villers-Bocage et dont le sens est : personne dont la bêtise naturelle égale une vanité sans bornes et qui se met toujours au-dessus des autres.

Cette expression à physionomie bizarre vient du Nord, néerl. *opgeleyte*, mis dessus (Plantin), *opgheleyte*, imposé (D'Ar-sy); nos ancêtres ont adouci *op* en *houp* et fortifié *ge* (gae) en *ga*.

* HOUPIAU. Subst. masc. Bouquet de fleurs. En Hainaut, le *houpiou* est un bouquet d'épis de froment que les moissonneurs offrent au maître du champ; petite houppe, pompon, branche de verdure que l'on met au chapeau. Je rencontre ce terme au sens de *bouquet de fleurs* dans un passage de l'*A moureux berneux* par Brûle-Maison, XVIII^e siècle :

« Belle, vechi (voici) le mos (mole) de mai;
Nous irons pourmener ensanne (ensemble),
Jusqu'à chel' grosse choque d'anne :
Là nous nous assirons un pau (peu).
Je te promets, Jennette,
Que j'te cueillirai un bian houpiau
Avenque (avec) des violettes. »

Le diminutif *houpiou* appartient à la famille du français *houppe*, touffe, dont l'origine est bien connue.

A la même famille se rattache le terme *houppter*, *houpter*, cardeur ou peigneur de laine à la main, encore usité aujourd'hui dans le canton de Villers Bocage. C'est un dérivé de *houppe*, laine peignée qui a donné jadis, en Picardie, le dérivé *houperte* action ou métier de *houper*.

L'article 1^{er} du *Nouveau Règlement* de 1722, dispose :

« Les peignerans ou faiseurs de peignes ne pourront faire aucun peigne pour l'usage des

houpiers de la Manufacture d'Amiens de moindre compte que de vingt quatre broches...»

— « La place pour vendre la houpe est en la rue de Metz. »

(Ordonn. de l'Esch. d'Amiens, XVI^e s.)

— « Un vérin avec une cheville de fer et un lavoir servant à la houperie priés ensemble, cent sols. »

(Invent. à Flesselles, 1780.)

HOUQUELAINE (*sic*) pour *houquelaine*. Subst. fém. maintenant inusité. Un inventaire dressé à Amiens le 14 juillet 1670, porte :

« Une petite houquelaine rouge, une camisole de sarge grise, un cotil ou de camelot, une houquelaine à usage de femme. »

Cette expression me semble être un diminutif du vieux terme *huque*, cape, mantelet de femme, dont l'origine est germanique, néerl. *huycke*, que Plantin traduit par *chappe*, *manteau* que les femmes portent dans les Pays Bas quand elles vont par la rue ou à l'église.

* **HOURL**. Subst. masc. Forme picarde dans une foule de localités du français *houx*.

* **HOURL**, Subst. masc. Troupeau de vache. C'est à tort, comme le montre l'étymologie, que Corblier l'orthographie *ours*. Ce terme était très usité à Doullens et aux environs il y a trois siècles et l'est sans doute encore dans plusieurs localités.

« Item une vache prise au hour dudit au choix des dits maris. »

(Contr. de mar. à Doullens, 1884.)

« — Deux vaches prise au choix de la dite Marguerite au hour dudit Robert père de la future. »

(Contr. de mar. à Doullens, 1784.)

Hourd est une variante de *herte*, *herde*, dont on a vu l'origine.

* **HOURL**. Subst. masc. Echafaud au sens d'échafaudage de maçon, de charpentier, de couvreur. La langue d'oïl avait *hord*, palissade, échafaud; nous avons encore en picard le dérivé *hordage*, de *horder*, échafauder.

Hord est d'origine germanique, gothique *haurds*, porte, all. *hurde*, claie.

HOURET. Subst. masc. Petit domesti-

que de ferme. Corblier orthographie ce terme *ouret*, bien qu'il ne soit autre chose que le français *houret*, mauvais petit chien de chasses.

« De ces gens qui suivis de dix hourets galeux
Disent ma mente et font les chasseurs mer-
veilleux. »

(Molière.)

Le *houret* picard est proprement le chien de basse-cour, le domestique chargé des occupations intérieures de la ferme.

* **HOURETTE** ou **HURETTE**. Subst. fém. Signifie dans le canton de Doullens, spécialement aux environs de la forêt de Luchaux, *fagot* à un seul ou plusieurs liens ou harts, quelle que soit sa longueur. A Bertangles, on dit *houlettes* au pluriel, et l'on entend par là les ramilles du chêne abattu non susceptibles d'être écorcées. Dans les environs de Noyon, on dit *hurieu*, fagot de bourrées. En Hainaut, c'est *houriau*, fagot pour boulanger : cette forme est évidemment la même que celle des environs de Noyon. Le patois de Liège a *hourette*, bourrée de gros fagot.

Je ne trouve aucune de ces expressions dans les vieux auteurs. Mais on a relevé sans *h* le mot *ouriel* à un sens qui paraît répondre à faisceau ou botte (de verges) dans un document judiciaire de 1450 qu'on trouve dans La Carne, et où les éditeurs lui donnent le sens d'*oster* :

« Le suppliant frappa la dite femme de verges ou *ouriel*. »

Hourette, *hourieu*, *ouriel* appartiennent sans aucun doute au même radical exprimant l'idée de menu bois. Ce radical est-il le vieux saxon *hurst*, bois, indiqué par Du Cange? Je suis disposé à le croire. Nos ancêtres ont fort bien pu ne retenir que la première articulation du mot germanique *hurst*, en laissant tomber les deux dernières lettres qui étaient du reste très difficiles à prononcer.

* **HOURLON** et **HURLON**. Subst. masc. Hanneton. Ces termes sont des variantes de la forme *heurlon*, et ont la même origine. Ils ont donné le dérivé *hourlonnée*, grande quantité de hannetons, relevée par Gabriel Rembault dans le dialecte picard suivant :

Grande hourlounée
Quilote (petite) avignée (récolte d'avoine)
Quilote hourlounée
Grande avignée.

Dans son ouvrage: *le Contentement de soi-même*, dialogues franco-picards, M. H. Lescot donne la locution: « Avoir un *heurion* das (dans) l'ehervelle, » avoir la tête un peu détraquée, avoir un grain de folie, littér. avoir un hanneton dans le cerveau. Le même auteur donne au même sens la curieuse locution suivante: « Avoir meingé des us d'est-huant das eune amenette, » avoir mangé des œufs de chat-huant dans une omelette....

Je profite de l'occasion pour recommander aux amateurs du patois picard l'ouvrage de M. Lescot: ils y trouveront un certain nombre de formes particulières au sud du domaine picard (Compiègne), et dont *amenette*, omelette, nous offre un exemple.

* HOUSSETTES (houzette). Subst. fém. pl. Guêtres.

« Les pauvres laboureurs
Sont appelés villains
Mais ils sont grans seigneurs
Qui (à qui) les soait prendre à point.
Ils portent les houssettes
C'est l'estat du mestier,
C'est de peur que la terre
N'entre dans leurs souliers. »

(Chanson, 1549.)

— « Une paire de moufles, une paire de houssettes. »

(Inv. à Amiens, 1611.)

Houssettes signifie *guêtres* de toile dans ces deux citations. Dans celles qui suivent, il signifie plutôt, *bas de chausses* dans la première, *bottes* ou *guêtres de cuir* dans la seconde.

« Je te donrai un très bian fontacu
Et des houssette' aussi du filé de no canvre
Qui est dans no lardier au cornet de no cambre. »
(Enjol. de Coules, 1634.)

L'expression *fontacu* est encore usitée dans l'Amiénois et à Amiens même, mais en style burlesque, au sens qu'elle a dans ce passage: *haut de chausses*, *culotte*, littér. fond-à-cul.

— « Foltes ('aites) vo paquet tout d'suite.
graissez vos houssettes et pis (puis) enfayez-vous
de ch'poya (pays) chl sans bayer (regarder)
derrière vous. »

(Colot Pierrot à Gueuvernou, 1799.)

Dans le Boulonnais, *housettes*, espèce de bas fort larges. En patois liégeois *housette*, guêtre.

On dit dans le Hainaut: « Laisser ses *housettes* »: mourir.

Nous avons au même sens que *housette* le terme *houstau* qui n'est autre chose que le diminutif *housel* avec consonnification de *el* en *iau*: *martel*, *martiau*.

Housel est resté un nom de famille dans l'Artois. Ce nom de famille n'est pas plus étonnant que *Mantel*, manteau, *Capel*, chapeau, pic. *capieu*, etc.

Le radical de notre *housette* est l'ancien français *hose*, *house* dont l'origine est germanique, anc. haut allemand *hosa*. Le celtique avait aussi *hos*, bas-breton *heüz*.

Ce n'est pas au radical *house* que se rattache un mot picard que je tiens à relever ici: il s'agit du verbe *déhouser*.

Déhouser, verb. act. Exciter, réveiller l'activité. *Déhouser* (se), agir avec vivacité.

Ces expressions s'emploient à Amiens. Ed. Paris écrit: « Déhousse té, dépêche-toi ».

(Note datée de 1865.)

Ici le préfixe *de* n'est qu'explétif comme dans *dégriffer*, *déséparer*, etc. et n'exerce aucune influence sur la valeur du radical.

Etymologie néerlandaise: *hussen*, exciter, inciter, pousser, stimuler (V. Kilianus).

* HOUSSETTE. Subst. fém. Verge à battre les habits; balayette. Ce mot est déjà ancien:

« Neuf houssettes de bois de cheene prisées VI sols. »

(Invent. à Amiens, 1583.)

Houssette est, à Amiens et ailleurs, un nom de famille.

Ce diminutif est un dérivé du verbe *housser*, dérivé lui-même du vieux français *hous* (houx) venu de l'ancien haut allemand *huliz*, arbrisseau épineux.

Au même radical se rattachent les dérivés suivants:

Housseux (de queminée): ramoneur (de cheminée).

Housse-tabac, même sens. On a comparé la suie au tabac en poudre.

Houssis. Subst. masc. Saleté, désordre. C'est le résultat naturel de l'action d'épousseter ou de ramoner. Par extension de sens, ce mot signifie aussi *grande presse de gens, foule compacte et agitée, ramassés tumultueux*; ou bien encore un taillis impénétrable, formé de ronces et de houx.

Houssot, aujourd'hui la *Houssoye*, nom d'un village situé près de Corbie, du latin *hulicetum*, lieu où abonde le houx.

« ... paier à mi et à mes hoirs au jour de la Saint-Martin, en hyver, de tel blé et de telle avaine qui croistront en leur terroir de Houssoi... »

(Charte de 1283, Etude sur le Dial. pic., par M. G. Raynaud.)

En picard le verbe *housser* a une signification toute particulière que M. le professeur Delboule explique ainsi :

« *Housser*. Verbe act. *Mulierem comprimere*. Ce mot est particulièrement usité dans la Somme. »

(Gloss. de la Vallée d'Yères.)

Housser s'emploie aussi au sens de *es-suyer*. Les mères picardes disent à un jeune enfant qui vient de manger : *Housse* un peu tes mouzes (lèvres).

*HOUSTE ou HOUSE dans la locution : « Envoyer ou mettre à le *houste* ou à le *house* », renvoyer durement quelqu'un, le mettre dehors, l'envoyer au diable, l'envoyer paître. Le patois lorrain a l'interjection *houste!* employée pour chasser les chiens et que les paysans s'adressent quelquefois entre eux. Il en est de même dans le patois vosgien. Au commencement de ce siècle, on disait dans les environs de Paris : « *Houste*, à la paille », espèce d'interjection impérative et très incivile pour enjoindre à quelqu'un d'avoir à se retirer d'un lieu ou d'une place dont il s'était emparé mal à propos. Plus récemment le comte Jaubert a relevé non-seulement l'interjection : « *Houste*, à la paille » mais encore les formes suivantes

qui sont certainement les meilleures : « *Husse! Hut! hors d'ici, va-t-en* », en parlant à un chien et même à une personne qu'on traite avec grand mépris (V. *Gloss. du Centre de la France*). La langue d'oïl avait : « *Hus, huz, hors*, en dehors » (V. Hippeau).

Cette interjection est antérieure à la formation de la langue d'oïl.

« Un peu avant sa mort, il [Louis le Débonnaire] joignit le pouce avec les doigts, qui estoit le signe pour appeler son frère [Dreux, évêque de Metz] auquel il demanda la bénédiction... Il tourna les yeux à gauche et comme courroucé il s'escria tant qu'il peut « (put) : « *Hus, hus* », qui estoit dire en vieil français : « *hors, hors* » ; puis les tournant au ciel avec un visage joyeux il rendit l'âme à Dieu le 28^e jour de juin [840]. »

(Œuvres de Cl. Fauchet, Edit. de 1616.)

Toutes les expressions qu'on vient de voir : *hus, husse, house, hut, housté*, viennent du Nord : vi. goth *ula, us*, dehors, vi. sax. *ut*, dehors, néerl. *wt*, dehors, vi. all. *uss*, même sens, angl. act. *out*, même sens.

Envoyer à le *houste* ou à le *house*, c'est littéralement envoyer ou mettre à le dehors, au dehors.

* HOUTSITOU. Subst. masc. Nom de la mésange au nord d'Amiens, dans le canton de Villers-Bocage, notamment à Coley.

M. Marcotte a relevé une autre forme patoise beaucoup moins parfaite ; c'est *out-tatô*, mésange charbonnière, *parus major*. (V. *Animaux vertéb. de l'arrond. d'Abbeville*.)

L'origine de ce mot est une onomatopée. Tous ceux qui, vers la fin de l'hiver, ont entendu le chant de cet oiseau, savent que c'est le cri *outsite! outsite!* qui, à distance, a frappé leur oreille.

HOUVIÈRE. Pluvier (oiseau), vanneau pluvier. En picard « *Houvière* », dit M. Marcotte. Le même auteur relève encore après Corblet les noms patois *ouvergne*, *auvergne* donnés au vanneau huppé.

Si l'on fait abstraction des désinences, on verra que ces formes ont un radical commun *houv, ouv, auv* : ce radical est germanique, vi. sax. *hulf*. Le *Glossartum Elfrici* (x^e s.) intitulé : *Nomina avium*, porte : « *Pluvialis : hulfestres*. »

* **HOUVIEU** ou **HOVIEU**. Subst. masc. Le *h* ne s'aspire pas partout. Petit tas de blé, d'orge, d'avoine, etc., fait avec un rateau avant de botteler. Notre terme picard a été francisé en *houveau, hoveau*. On lit dans *l'Echo de la Somme* du 3 septembre 1880 :

« Vendredi dernier un violent orage accompagné d'une trombe est passé sur Crécy et les environs. Des personnes ont vu des masses d'ouveau et de gerbes voltiger dans les airs et passer par dessus la cime des arbres les plus élevés. »

Dérivés : *Enhoveler*, former la gerbe de deux ou trois *hovieux*.

Hovel r, mettre en *hovieux*.

Hoveler implique un primitif *hovel* dont la finale *el* s'est consonnifiée en *au*, *ieu* : *martel maritau*, *ratel*, *rateau*, *pic. ratieu*. *Hoveler* vient de *hovel* comme *marteler*, *rateler* viennent de *martel*, *ratel*.

Le radical de *houvieu*, *hovieu*, appartient aux langues du Nord : suio gothi que *hop*, néer. *hoop*, dan. *hob*, vieil all. *houfe*, aujourd'hui *hauf* : *tas*, *amas*, *monceau*. On sait que les lettres *p*, *b*, *f*, se changent facilement en *v*, et que *o* donne souvent *ou*. Inutile d'ajouter que le primitif *hovel*, *houvel* est un diminutif comme on en rencontre tant en langue d'oïl et en picard.

HOYAT. Subst. masc. *L'arundo arenaria* de Linné. Plante du genre des graminées, ses longs brins forment des touffes considérables. Son épi présente de loin l'apparence de celui du froment. Les sommités de ses fanes sont broutées l'été par les vaches du pays (Boulonnaise); pendant l'hiver, elles le sont par les lapins.

Dans son *Essai sur Boulogne-sur-Mer*, M. Henri répété par Corbier dit : « Le nom d'*hoyat* a peut-être été donné à cette plante à cause des canards (en celteque *hoyat*) qui en hiver vont se réfugier sous ses touffes épaisses et s'y mettent à l'abri du froid pendant la nuit ». Cette étymologie est erronée. Le radical de *hoyat* est germanique : néerl. *hoet*, foin, *hoc*, regain, flam. act. *hoot*, foin. Pour la désinence *at*, comparez *favat*, tige sèche des fèves, *warat*, espèce de fourrage, etc. Il est évident que le *hoyat*

doit son nom à sa qualité de plante fourragère et non au canard qui se réfugie sous ses touffes.

* **HU** dans la locution : *Foire* (faire) *des hu!* » gémir, faire en sanglotant certaines clameurs *hu! hu! hu! hu!* Chez les enfants, cette sorte de plainte est *hi!* plusieurs fois répété. (Canton de Villers-Bocage). On disait en ancien picard : « *Foire huhu* » et aussi : « *braire à huhu* ». « Chan (ce) qui fut dit fut foit : Jennain troussa ses quilles
Sans parler davantage et soubit il engille
Brave come un lapin....
Entendis que Prignon foisoit là le (les) huhu
Avertir ses amis... »

(Suite du *Mav.* de Jennain, 1648.)

Hu avait donné le dérivé *huyer* qu'on rencontre dans le *Sermon de Messire Grégoire* (XVII^e s.)

« Os (vous) érez (aurez) bian braire et huyer
et vos égargater de crier. »

Notre *hu* a été relevé en ces termes par notre compatriote Charles de Bovelles : « *Hu, hu, hu : vox flentium etiam ab affectu ipso dolentium tracta in usum.* » (*De diff. vulg. ling.* 1533.)

Hu est une onomatopée.

Nous avons un autre *hu*, mot ou cri dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux, que Littré écrit *hue*, mais à tort, à mon avis du moins.

Hu et mieux *u* n'est autre chose que *î*, impératif du verbe latin *ire*, aller, dont le sens est *va, marche, avance*. *I* est devenu *u* comme dans *Cachu, Aubignu*, pour *Cachy, Aubigny*; mais, dans bien des localités, l'impératif latin a persisté et l'on dit toujours *î : va, marche, avance*. Cette origine n'étonnera pas ceux qui savent que du III^e au X^e siècles, nos ancêtres ont parlé la *lingua romana rustica* d'où est issu le vieux français.

Les cris *ho*, mieux *o* pour faire arrêter, *ti* ou *ut* pour faire aller à droite, sont aussi, quoi qu'on en ait dit, d'origine latine.

O vient du verbe latin *stare*; c'est l'impératif *sta*, arrête. Par suite du besoin de brièveté dans le commandement, les deux premières lettres sont tombées et le *a* s'est assourdi en *o* comme dans *taon* de *tabanus*, *fantôme* de *phantasma*, etc.

It ou *ut* pour faire aller à droite est le latin *directa* réduit à *id*, *it* pour la brièveté du commandement ; le *t* est devenu *u* dans *ut* comme dans *u*, *va*, *marche*, pour *t*.

Quant au cri *guta* (monosyll.) ou *dia* pour faire aller à gauche, c'est une corruption du vieux français *galc*, gauche, qui est d'origine germanique, anc. h. all. *welk* ; ici ce sont les dernières lettres qui sont tombées, mais toujours pour la brièveté du commandement.

Comparez le commandement militaire *joue!* pour *en joue*, Qui n'a entendu des caporaux instructeurs crier *Ixe!* pour *face* ; *Arche!* pour *marche*, etc? Les chutes de lettres dans les commandements des charretiers n'ont donc rien d'étonnant.

* HUCHEL. Subst. masc. Petite huche. J'ignore si ce diminutif est encore en usage. Je le rencontre dans le *Testament* inédit de *Marote Grande*, de Foulloy-lès-Corbie, année 1333 :

« Item je laie à Beaudin le mechon (maçon), men mari, men lit tout esteré, et tout men linge tel com il est en m^e huche, me partie toute de ses martiaus et osties (outils) et le huchel ou on les met. »

* HUET. Subst. masc. Sorte de houe dont le fer plat se prolonge en pointe. Ce terme est un diminutif de *heue*, houe : *eu* s'est réduit à *u* comme dans *jeu*, pic. *ju*, *feu*, pic. *fu*, etc.

Huet est resté un nom de famille.

* HUIHOT moins bien *huyau*. Subst. masc. Ustensile en fer, plus souvent en bois attaché par son milieu au bout d'une chaîne ou d'une longe et qui, passé dans un anneau fixé à demeure, sert à y maintenir ou retenir ce bout de chaîne ou de longe. Il y a de ces *huthots* aux longues des chevaux à l'écurie, des vaches à l'étable.

« Un *huyau*, une longe. »

(Invent. au Bosquet, 1^{er} déc. 1863.)

C'est à sa forme que notre *huthot* doit son nom. Ce mot qui est un diminutif est d'origine germanique, néerl. *wegghe*, coin.

* HUQUÉE. Subst. fém. Distance à laquelle peut parvenir le son d'une voix

élevée et qui appelle ; au figuré : court trajet, petite distance à parcourir. Cette expression était connue de Cotgrave qui disait en 1611 : « *Huquée*. Il n'y a qu'une *huquée*. » On la trouve déjà au XIII^e siècle sous la forme *huchte* dans les *Miraacles de Saint-Elot*, œuvre d'un trouvère picard :

« ... alloient à la chité (cité)

A une huchie petite. »

Huquée est un dérivé du verbe *huquer*, appeler, qu'on rencontre souvent en vieux français et qui a persisté dans notre patois.

« Li bastars descendi du grant arbre plenier.
Venus est à se gent, si lor priat à huquier :
Seignour, pour Dieu merchi, baillies moy un
destrier. »

(Li Bast, de Baillon, XIV^e s.)

— « A l'heure de la messe vinrent les abbés faire serment et furent huequier par M. Robert Aulou. »

(Entrée de J. de Bourgogne, 1442.)

— Chechi foit, i s'en va moison de leu curé...
Bo'njour, li dit Jennain, défulant se boairette,
Boinjour, Messire Jean, un mot et pis c'est foit :
Me femme est aconquie... d'un gros fie...
L'ie faut batisier : prenez vos agrumelles.
Allons ! Huquez vo clerc. »

(Suite du Mar. de Jeannin, 1648.)

— « Un maire doit faire garillonner l'eloque en cas d'fu (feu), huquer tous ches gens de ch' pays (pays) por s'ecourir ches mo'cons. »

(Les Quatre Gardes champêtres, 1849.)

Le radical de *huquer* est l'adverbe latin *huc*, ici, qui a donné en bas latin le dérivé *uccus*, cri d'appel d'où est venu *huquer* (appeler) en picard, *huchier* en vieux français,

HURBETTE. Ce mot signifie *maisonnette*, *petit bâtiment*. Le *r* est adventice comme dans *pertrir*, pétrir, etc. Pour l'étymologie, voir sous *houpe*.

HUREUX. Forme picarde de l'adjectif *heureux* : il y a eu réduction de *eu* à *u* comme dans *jeu*, *ju*, *feu*, *fu*, etc. Nous avons en outre la forme *héreux* comme on le voit dans les vers suivants :

« Oz avoëts (vous aviez) pour amateux
Des masses d'curieux,
Qu'os (vous) rendoët's (rendiez) héreux.
Ch' n'étoit qu' des ho et pis des ha !
A l'adreche ad (de) vos appas. »

(Dial. entre Du Gange et le Malade de la fontaine Herbet, MS, 1868.)

HURLARD, HURLU. Subst. masc. Harie huppe. Ces termes n'appartiennent pas à la famille du verbe *hurler*, mais plutôt à celle de *hure* qui a donné en français *hurlupé*, hérissé, ébouriffé, en normand *hurlufé*, ébouriffé : c'est donc à sa hure comparée à une hure que cet oiseau doit son nom. Dans la Vallée de Somme, on l'appelle aussi *Riga*.

HURLURE dans la locution : « Aller à la *hurlure* » aller à l'aventure, au hasard, au petit bonheur. *Hurlure* est un dérivé de *hurler*. Aller à la *hurlure* est donc littéralement aller au *hurler*, se diriger vers l'endroit d'où vient un hurlement, un cri, un appel.

* **HURON.** Ahuri, imbécile, étourdi. Expression injurieuse, très ancienne dans notre contrée ou elle répondait à *paysan*, *grossier*, *sauvage*. Ce terme est toujours en usage dans plusieurs cantons de la Somme, notamment dans celui de Moreuil.

« Allames de Maresquel fust détenus prisonnier pour le souppechon de avoir esté en l'ost et batailles des hurons nommez Jacques bons hommes, à l'encontre des nobles »

(Citation dans La Cerne, année 1360)

— « Come les habitants de Villers en Vermandois faisoient ..., un appelé Jehannin Corbel dist publiquement : Ces hurons de ceste vile (village) ont-ils peur ! »

(Ibid. année 1389.)

— « Estienne Corrad dist au suppliant pour le courrecer et promouvoir à noies plusieurs injures en l'appellant villain, huron. »

(Ibid. 1476)

D'après ces documents, le vieux terme *huron* désignait autrefois le *rustaud*, le paysan du moyen âge, grossier, stupide, farouche, l'être voué au mépris de la caste des seigneurs, mais qui, à ses heures, donnait à ceux-ci de terribles avertissements.

Huron est de la famille de son synonyme picard *ahu* et du verbe français *ahurir* dont l'origine est très controversée.

HURTE dans la locution : « A toute *hurte*, » à toute occasion, toujours, continuellement, littéralement à tout *heur*, à tout *choc*, à toute *rencontre*, à toute *vici*situde. S'emploie aussi avec négation,

par exemple : « Ne pas mettre un vêtement à toute *hurte*, » c'est ne pas le mettre à continuer, le réserver pour les jours de fête.

Hurte est un dérivé du verbe *hurter* : il signifie proprement *heur*, *choc*, etc., et est commun au picard et au vieux français.

— « Qala eripuit..... pedes meos ab offensa
« mes piez (pieds) de *hurte*. »

(Psaut. d'Edwin, XII^e s.)

Hurte se rencontre en composition dans le mot *Hurtebise*, nom d'une rue de Compiègne ainsi appelée, je crois, parce que la *bise* s'y *hurte*, ou précipite, ou brise, avec violence.

Au même radical se rattache l'adjectif féminin *hurtoire*. On dit : « *Vague hurtoire*, » vache qui heurte d'habitude. On dit aussi *heurtoire*, de *heurter* qui est commun au picard et au français.

HUS. Dans Corblet *hu*. Subst. masc. Porte. Nous avons aussi *huïs* qui est français, et, d'après Corblet, *uæ*, sans *h* initial.

Notre forme *hus* est très ancienne et se rencontre en vieux français :

« Li hus vos ert overz, se (si) vos à l'hus butez. »
(Vie de St-Thomas, XII^e s.)

(La porte vous sera ouverte, si vous frappez à la porte)

Hus vient du latin *ostium*, porte. On ne comprend pas que le lettré F. Genin, notre spirituel compatriote, ait eu l'idée saugrenue de rattacher l'*hus* (la porte) au latin *lux*. De là cette cacographie de son invention, *Lu*, dans une locution picarde fort connue qu'il rapporte : « *Freme ch lu*, » (*Récréat. philol.* 1858.)

De la forme *huïs* est venu le dérivé diminutif *huisset*, petite porte, qui, au témoignage de Rob. Estienne était français au XVI^e siècle. Les Picards appelaient aussi *huisset* la porte de certains meubles, comme le montrent les documents suivants :

« Ung buffet à deux *huissetz*. »

(Invent. à Amiens, 1537.)

— « Des amoilles (armoires) de bois de cheane à quatre *huissetz*. »

(Invent. à Amiens, 1583.)

Dans quelques localités ut s'est réduit à *t* et l'on dit *hisset*.

HUTINNE. Subst. fém. La peau du corps. On rencontre ce mot dans *Le jeune homme capucin malgré ses père et mère* (XVIII^e s.) version orale recueillie d'un vieillard en 1886 :

« On voit parfois ches panv' niqu' doul'
Leu batte, leu déquérir leu dos
Avec une rude discipline
Trois fois le s'maine (semaine)
Su (sur) leu hatinne :
Os (on) appel' chô (cels)
Mêlé culpé. »

Le radical *hut* provient des langues du nord, suio gothique *hud*, peau, viell all. *hut*, peau, néerl. *hût*, peau des bêtes ou du corps humain. Le *hut* germanique et le *cutis* latin sont évidemment le même mot.

HUTTELOTTE. Subst. fém. Petit tas de gerbes de blé placées droites et recouvertes d'une gerbe formant chaperon conique dans le but de les préserver de la pluie.

Ce mot est un diminutif de *hutte*. Le tas de blé doit son nom à sa ressemblance à une *hutte*.

Au même radical se rattache le verbe *hutter* dont la signification picarde est *chasser la sauvagine la nuit, enfermé dans une hutte ordinairement faite de branchages et de roseaux et élevée au milieu ou sur le bord d'un étang*.

HUTUTU. Subst. masc. Babilole, rien, chose de nulle valeur. Au pays de Liège, *hututu* signifie *houx*, et se dit des branches de houx avec leurs feuilles qu'on attache au bout d'une gaule : c'est un terme de ramoneur. Ce terme désigne aussi les copeaux qui sortent du rabot. En Hainaut, par comparaison, *hututu* (capiau à la) chapeau de femme garni de franges et de rubans qui était fort élevé et se plaçait sur le côté. On lit dans Hécart :

« Al (elle) estrach'mée (paré-, coiffée) à moute come les vaques d'Ramegies. »

Ramegies est un village entre Tournay et Saint-Amand, où les femmes étaient coiffées d'une manière toute particulière.

Il faut rapprocher de ce qui précède, l'expression

Turlututu
Capiau pointu !!

que l'on adresse en Artois à une personne qui débite des sornettes, pour la faire taire.

Il est probable que *hututu* nous est venu tout fait du nord du domaine picard : du sens de *balai à ramoner, copeau, ruban*, on a pu passer facilement à celui de *chose sans valeur, babilole*. Ce mot semble n'être autre chose que *hu*, houx, en patois liégeois, avec finale fantaisiste.

HUVETTE. Subst. fém. Ce mot est usité en Artois au sens de *bonnet de femme*. Aux environs de Douai, il signifie *coiffure de nuit* maintenue par un ruban. C'est un ancien diminutif de *huve*, coiffe, d'où était venu le verbe aujourd'hui inusité *huver* (se), se coiffer.

« Dya, voisine, et comment vous vous habillez hier soir ! Je croy que ce fut pour mieulx dormir. »

(Evang. des Quevenilles, XV^e s.)

— « Robe auroie de drap de soie, fremax d'or, haves, corroies... »

(Trouv. du Nord de la Fr., XIII^e s.)

Il y avait aussi le diminutif masculin *huvet*.

« Les marchiers vendent dras d'or et de soie... perles et huves, copingles et aiguilles. »

(Dialogues pic. fl. XIV^e s.)

— « Lequelx lui ti érent par forces sa coiffe ou huvet... »

(Cit dans La Cerne, 1891.)

Le radical de ces termes nous vient du nord ; dan. *huve*, island. *hufa*, néerl. *huyve*, coiffe. Kilianna écrit : « *Huyven, caput operire, contegere amictu*. »

Huvel est resté un nom de famille assez répandu en Picardie où abondent des noms identiques tels que Bonnet, Capel (chapeau), etc.

Au radical *huv* se rattache, à mon avis du moins, le terme aujourd'hui inusité *huvelas*, auvent en planches destiné à protéger contre le soleil et la pluie les ouvertures du rez-de-chaussée auxquelles il servait d'abri, littéralement de coiffe ou chapeau. *Huvelas* vient d'une forme *huvel* comme *coutelas* de *coutel*, et *huvel* est venu de *huve* comme *huchel* (V. ce mot) de *huche*.

« Les dits religieux... seigneurs des frocs... sans que aucuns puiet y piquier, haner, faire huvelles... bouches et entrées de celliers. »

(Bouthors, Op cit. 1867, St-Biquier.)

On rencontre aussi, mais avec *r* adven-
tice comme dans *pertrir*, pétrir, *marle*,
mâle, etc., les formes *huvre*, *huvrelat*,
etc.

« Que tout *huvre* soit attaché à la hauteur de
dix pieds... »

(Eschev. d'Amiens, xvi^e s.)

— « Les *huvrelatz* se permettent pourveu
qu'ils n'excedent deux pieds et demy de large. »
(Ibid.)

HUYER. Orier avec force. Ce verbe
existait en vieux français et ici, comme
en bien des cas, notre patois ne fait que
continuer la langue d'oïl.

HUYSEUX. Oisif, paresseux. Ce mot
du latin *otiosus* appartient au vieux pi-
card. Corblet donne la citation suivante
tirée des *Archives d'Amiens* (année 1460) :

« Pour ce que plusieurs compaignons *huyseux*
que communément on nomme *varigaux*, ont été
pris en ladite ville. »

Ici se terminent mes études sur les
mots de la lettre H. Je les complète par
quelques observations relatives à la chute
de lettres initiales et à leur remplace-
ment par l'aspiration.

La chute d'une lettre initiale dans la
transformation du latin en français est
un fait très rare; il est au contraire assez
fréquent dans notre patois.

Hainon (V. ce mot) s'est réduit à *non*
à Amiens.

Devainlieu, tablier, s'est réduit à
vainlieu.

Petiot est devenu, selon les localités,
tlot ou *quiot*.

Encotre, encore, est devenu *coire* :
« *Diros-tu cotre?* »

Raquer, cracher, a perdu le *K* initial
du germanique *krakt*, salive, qui est son
radical.

Lièvre, *hard* sont devenus *lèvre*, *tard*.

Mésange corrompu en *ézempe* a perdu
le *m* initial.

Demoiselle s'est réduit à *moiselle*.

Gutbrantium, dénomination au ix^e siè-
cle d'un village appartenant à l'abbaye
de Saint-Riquier, est depuis longtemps
Yvrench.

Nos, nous, du latin *nos*, et *vos*, vous,
du latin *vos*, se sont réduits à *os* : « *Os*
irons, nous *irons*; *os iriez* vous *irez*. »

Ses s'est réduit à *s* : « *s'ouvriers*, ses
ouvriers ». De même *ches* s'est réduit à *s* :
« *s'enfants*, ches *enfants* ».

La chute d'une ou de plusieurs lettres
initiales donne lieu à un phénomène que
j'ai signalé : c'est le remplacement de la
lettre tombée par l'aspiration exprimée
par la lettre *h*.

Gaude (aude) *haude*.

Gaufre (aufre) *haufre*.

Croc (oc) *hoc*.

Vilbrequin (iberquin) *htberquin*.

Rouler (ouler) *houler*.

Carbonnaria (arbornaria). *Harbon-*
nières (nom de village).

J'ai signalé des faits identiques que je
rappelle au lecteur :

Danois *sugga* (*ugga*); anglais *hog*, porc.

Latin *culis*, all. *hut*, peau.

Dans la majorité des cas, ce sont des
gutturales qui tombent pour être rem-
placées par l'aspiration exprimée par
le *h*.

I. Forme picarde devant une consonne du pronom personnel *il*. On dit : « *I varo*, il viendra ; *i diro*, il dira. » On retrouve cette forme dans certains auteurs anciens ; en voici un exemple :

« *Il a fait Huon prendre et voit qu'il fu pen-*
du. »
 (Hugues Capet, XIV^e s.)

Les Picards emploient *i* pour *ils* au pluriel devant une consonne : « *I disent*, ils disent ; *i trannent*, ils tremblent ». Devant une voyelle, ils disent *is*, prononcé *iz* : « *Is tront*, ils iront, etc. ». Ils emploient *i*, *is*, après le sujet : « *Men père i varo*, mon père il viendra ; *mes sœurs i ou alles danseront*, mes sœurs elles danseront. »

IARD. Subst. masc. Forme picarde du français *lard*. Feu Gabriel Rembault a relevé de *auditu* cette réflexion philosophique d'un Picard :

« Chent écus d'mélancoie n'paleront point un *lard* d'dettes. »

Le jeu désigné dans Corblet sous le nom de *ju de pot et ponoère*, se nomme aussi *ju de l'balle à lards*, parce que naguère la mise la plus ordinaire des joueurs consistait en *lards*.

Je signale ici, afin de n'y plus revenir, plusieurs apocopes ou chutes de *l* initial : *tue*, lièvre ; *iève* ou *teuve* lièvre ; *teu* dans le composé *teu-warou*, loup garou ; *tapin*, lapin. On dit aussi : *tève* *tè* pour *lève* *toi*.

J'ai montré à la fin de la lettre H que l'aspiration remplace parfois une lettre tombée. Je ne prétends pas qu'on doive écrire avec *h* initial les mots *lard*, *tève*, etc. Mais je crois devoir faire observer qu'on les prononce avec aspiration : *hiard*, *hiève* et qu'on dit non pas *trot* *ziards*, *deu* *zièves*, mais *trot* *iards*, *deu* *tèves*, comme on dit : *trot* (trois) *haches*, *deu* (deux) *hoquets*. On verra sous *tau* que nos ancêtres d'Amiens aspiraient ce dernier mot.

IAU ou IEU subst. fém. Forme picarde de *eau*.

Feu Gabriel Rembault a recueilli le proverbe suivant : « L'ieu n'est point tous jours claire ! » il y a quelquefois de la brouille dans le ménage. Les Picards disent :

« Sauta, crapieu (crapaud)
 Os (nous) erons (aurons) d'l'ieu. »

A Amiens, le mot *tau* s'aspirait, paraît-il, il y a plusieurs siècles.

« Ung eleau (seau) à hieau à cerele de fer... »
 (Invent. 1617.)

Dès le XIII^e siècle, la forme picarde *tau* ou *taue* existait dans notre contrée :

« Et li taue estoit à ians (eux) ainsi que viande. »
 (Légende de St-Brandain.)

Le document le plus curieux et historiquement le plus important où figure la forme *teau* est certainement le suivant tiré de la coutume locale de Drucat (village situé près d'Abbeville), rédigée en 1507 :

« Item et a [le seigneur de Drucat] ledit droit
 « que quand il couche et pernote (passe la
 « nuit) en son chastiau dudit lieu, tous les
 « subgietz dudit lieu de Drucat sont tenus batre
 « l'ieue estant aupres dudit chastiau pour
 « empeschier que les raines ou grenouilles ne
 « lui faicent noise, sur paine et amende à
 « chacun subgiet de LX sols parisis. »

(Bouthors, Cont. loc. du Baill. d'Amiens,
 T. I^{er}, p. 484.)

Dérivés : *teuette*, subst. fém. Petit cours d'eau. C'est un diminutif qui s'emploie souvent au sens de *rivière*. Plusieurs de nos petits cours d'eau portent le nom de *teuette* : celui qui passe à Airaines est désigné à la picarde *teuette* par les riverains.

teuiche, adj. Aqueux se dit en parlant des fruits, des légumes. En Cambrésis, les *ewiches* ou *eauwisses* désignent les lieux humides.

ICHI et IQUI. Formes picardes de l'ad-
verbe français *ici*. Ces deux formes sont
très anciennes.

« Et se la paix poiens (pouvions) faire iqui
Miaiz (mieux) en vauroit la terre et li pais. »
(Mort de Garin, XII^e s.)

— « Quant Aallars le voit, moult ot le cuer mari,
Il a traite l'espée... »

Jà se vendra ehier ains qu'il voïet d'iqui. »

(Quatre Fils Aymon, XIII^e s.)

— « Ichi ne veul plus arlester... »

(Erasme, XII^e s.)

La forme *iqui* est restée avec chute du
i initial dans la locution *d'iqui un an*
l'année prochaine, littéralement *d'ici un*
an.

La forme *ichi* est généralement en
usage dans le nord du domaine picard.
Voici un passage curieux où l'on repro-
che aux censiers de nos jours leur faste
relatif et leurs plaintes souvent exagé-
rées.

« Valtiez comme ils ont misère,
Quand is arriv' au marqué,
Assis comme des gros myn'heere (messieurs)
En d'dens leu cabriolet !
Auparavant, je m'rappelle,
L'panier d'su l'dos à bertelle
Is v'not comm' cha l'merqueurdi (mercredi)
Pour veint (vendre) leu bur' par ichi. »

(Chanson popul., Lille, 1887.)

Il est à noter que dans mon village et
dans les cantons de Boves, Moreuil, Cor-
bie, etc., le i final de *ichi* est devenu *u*,
et, avec nasalisation *un*. On dit donc
ichu ou *ichun*, comme on dit *Aubignu* ou
Aubignun, *Cachu* ou *Cachun*. C'est ainsi
que l'affirmation *oui* se prononce *oueun*
en une seule syllabe, à Gentelles *ouon*.

Dans les vieilles épitaphes, on rencon-
tre plus souvent *chy* (c) que *ichy* :

« L'an mil choq chent et un quarteron
Chy fut planté maître Jehan Quignon.
Quand l'jugement de Dieu varo (viendra)
Si Dieu plaist, il revardiro (reverdira). »
(Ep. du cimetière St. Denis d'Amiens.)

IEPE ou IEUPE, mieux ZIEPE en Ar-
tois. Au nord du domaine picard on dit
chièpe. Subst. masc. S'emploie au sens de
savon vert. Les deux premières formes
sont fort en usage dans le canton de
Doullens.

« Le savon le plus en usage en Artois, dit
« l'auteur du *Patriote Artoisien*, est celui ap-
« pelé vulgairement *zièpe* ou *savon noir*. »

— « Les fabriques du savon connu dans ce
« pays sous le nom de *chièppe* ou *savon vert*
« qui se vend... »

(Statistique du Dép. du Nord, 1884.)

Ce mot nous vient du Nord. Kilianus
écrit : « *Seepe, sopo, germanice setpfen,*
« *gallice savon, anglise sop.* » Dans Ju-
nius (1567) le mot est orthographié *Zeepe*;
le flamand moderne dit *zepp*, savon, et
l'allemand actuel a *seif* au même sens.
Du reste le radical avec de légères dis-
tinctions de formes existe dans toutes les
langues anciennes, ainsi que le montrent
sapo en latin, *zab* en hébreu, etc.

IEU (monor). Forme picarde du parti-
cipe passé français *eu*.

« Quand j'ai ieu entendu s' (les) alouettes,
J'ai ieu peur ; je m'sus (suis) déjouqué. »

(L'Amoureux transi, 1887.)

En langue d'oïl la forme était dissyl-
labique : *ëü*.

« As cuers en ont ém et dolour et pité. »

(Ch. d'Ant.)

Le *e* articulé de *ëü* est devenu *i* en pi-
card.

ILLIER. Ancien terme particulier à
l'Amiénois.

« Item une lettre en parchemin en date du
« 16 de juillet 1595 contenant le bail à cens
« fait par Madame la Vidame d'Amiens audit
« deffunct Abraham de Bresly de plusieurs
« illiers séans sur la rivière de Somme par der-
« rière Montière... »

(Inventaire, 1595.)

Au même inventaire il est fait mention
d'un autre *illier* situé au terroir de Mon-
tière : cet *illier* y est dit *le Rocque*.

Je suppose que ce terme est, sous une
autre forme, le même que l'ancien fran-
çais *islale*, oseraie ou saussaie. Rob.
Estienne écrit en 1549 : « *Vimtnalis lo-*
« *cus : islaye* ». On sait que les oseraies
sont d'ordinaire entrecoupées de canaux
qui forment des îlots : de là l'ancien col-
lectif français *islale*. Quant à notre forme
illier, il faut se rappeler d'abord que *ille*
pour *isle*, du latin *insula*, s'employait au-
trefois comme on le voit dans le nom de
ville *Lille*. Quant à la désinence *ter*, elle
me semble indiquer un collectif du genre
masculin, semblable à *hallier*, réunion
d'arbrisseaux fort épais.

ILLUMINÉ, adj. Ivre, saoul. L'Acadé-

mie a ouvert ses colonnes à une expression analogue : « S'enluminer la trogne, boire avec excès », parce que, d'ordinaire, ceux qui boivent avec excès ont le visage fort rouge. Cette raison est celle qui a motivé notre terme picard, il y a longtemps sans doute, car autrefois et à son sens propre, *illuminé* signifiait précisément *enluminé* :

« Une paire d'heures illuminées couverte de vellours violet. »

(Invent. à Amiens, 1611.)

ILO. Adv. Là. Ce mot n'est autre chose que l'ancien adverbe français *ilà* avec changement de *a* en *ô* : *embarras*, *embarros*, etc.

IMPROVU (à l'). Loc. adv. A l'improvisiste, d'une façon inattendue, à l'imprévue. Les Picards ne font que continuer l'ancien français ; car on trouve dans Nicod en 1614 : « A l'improveu. »

IM... préfixe devant *b*, *m* et *p*. L'abbé Corblet et d'autres lexicographes ou écrivains picards, donnent abusivement ce préfixe à certains vocables qui doivent être orthographiés par *em* prononcé *ain*. La forme *im* ne peut se justifier et être admise que dans les seuls cas où ce préfixe est privatif : *impossible*, *imprévu*, etc. C'est donc par *em* prononcé *ain*, *etm*, qu'il faut lire et écrire les mots suivants cacographiés avec *i* dans Corblet :

Embanquer, radical *banc*.

Embarnaquer, *embernaquer*, rad. *bren*.

Emberdoutiller, rad. *berdoutille*.

Empunaiter, *empester*, rad. *punaise* et *emputer*, rad. latin *putere* d'où le qualificatif ignoble qu'on donne aux femmes de mauvaise vie.

Empersurer, mettre de la présure dans le lait pour le faire cailler ; au fig. rendre une femme grosse.

Il est inutile, je pense, de multiplier les exemples.

IN. Préfixe ayant tantôt la valeur d'une négation, tantôt celle de *en*, dans. Depuis longtemps il est remplacé en français par *en* que le picard prononce *etn*. Cependant l'abbé Corblet s'est servi sans discernement du préfixe *in* pour une

quantité de vocables qui exigent les uns *ain*, les autres *en*. La nomenclature de ces vocables est trop longue pour que je la reprenne ici. Je me bornerai à relever sous la forme qui convient le mieux certaines expressions offrant quelque intérêt qu'il a orthographiées avec *i* initial.

Endordeler, *entorteler*, tromper, endormir au sens de *duper*.

Engorguant, rad. *gorge*.

Entiquer, enfoncer (V. ce mot T, 1^{re}).

Encarnoter, encadenasser, rad. *car-nos*, *cadenas*.

Engrouer, tirer à demi un bateau sur le bord d'une rivière pour l'empêcher d'être entraîné, rad. germ. *grund*, terre, sol.

Je n'ajoute à cette liste qu'un mot employé par Crinon, mot que j'ai oublié à la lettre E, et que les éditeurs de notre poète ont mal orthographié. Je cite :

« L'mone (monde) i n'a d's yux qu' pou' l'sole
[et pis oh'cach'mire....

De ch' conté-là s'voisine est pus hèreuse.

Pus (plus) affrontée, infelais et riense

Avu (avec) des yux luisants coum' des yux
[d'leup... »

(Sat. VII.)

Ce terme est un dérivé du vieux verbe français *ensellonnir*, mettre en colère, irriter : il y a eu contraction en picard.

IN. Pronom indéfini. Forme picarde de *on* dans le Vermandois et dans tout le nord du domaine picard. Corblet l'écrit *etn* : mais on devrait l'écrire *en* prononcé *ain* : « *En* dit, *on* dit ». Le son *on* (du vieux français *om*, lat. *homo*) est devenu *en* (prononcé *ain*) comme dans *men*, *ten*, *sen*, pour *mon*, *ton*, *son* : « *Men* père, *mon* père, etc. » On retrouve, du reste, *un* pour *on* dans les auteurs du moyen-âge :

« Nostre sires [Dieu] ne prent mie garde à ceu (ce) qu'un fait, mais de quel cuer om le fait. »

(Serm. de St. Bernard.)

Notre poète Crinon écrivait *in*, *ou*.

« Rien à leus yux n's'ro troupe friand pou'
[s'bouque,

In l'lave, in l'bruche (brosse), in l'étrille... »

(Satyre, XVII.)

IN. Préposition *en* (du latin *inde*) prononcé *ain*, *etn*. Au nord du domaine picard, on dit encore *end* (*eind*) en fai-

sant sonner le *d* final : « S'end aller » s'en aller, expression usitée en Hainaut. Hécart a cacographié en un seul mot *endaller*.

INCHOAT. Adj. masc. S'emploie à Boulogne au sens de *mauvais*, en parlant du temps. Ce mot est-il composé du préfixe privatif *in*, in-juste, et de *choat*, *choète*, beau, bon? C'est une question que je pose. L'adjectif en question existe en Normandie et en Picardie où l'on dit : « Une *choète* fille, » une jolie personne, et on le retrouve dans le langage du peuple de Paris. Dans son *Dictionnaire de la Langue verte*, M. Delvau le rapporte au vieux français *soef*. C'est, à mon avis du moins, une erreur, car le *t* reste inexplicé. Ce mot, comme tant d'autres, nous est venu du nord : vi. sax. *swete*, doux, angl. *swet*, néerl. *suet*, même sens, suéd. *soet*, agréable : le *s* est devenu *ch*, comme dans *chuque*, forme picarde de *sucre*.

INCLINGNER. Forme picarde du français *incliner*.

INDINGNE. Forme picarde du français *indigne*. Cet adjectif a surtout le sens de *insupportable* en parlant d'un enfant difficile. A l'est d'Amiens, dans le Santerre et dans le Vermandois, le *g* est tombé et l'on dit *indinne* que les éditeurs de Crimon orthographient *indaine* :

Jusqu'on (au) moument qu'onne indaine marâte... »

(Satyre XXVIII.)

INDUITE. Adj. fém. Indue. Terme usité souvent dans cette seule locution : « Heure *induite*. »

Le radical est le verbe *dutre*.

INGIGNEUX. Adj. Ingénieux, industrieux, adroit. Dès le XII^e siècle on le trouve au même sens avec *e* initial.

« Donvalo fut mult engignes
Et de vaincre mult désiros. »

(Rom. de Brut.)

INGNORANT. Subst. masc. Bête, ignorant. L'articulation nasale de l'*i* initial de ce mot est ancienne chez nous, bien qu'on ne la rencontre pas partout :

« Condamné à LX sols parisis d'amende modérée à VII so. VI dén. veu l'ignorance dudit Robert. »

(Plaids de Boves, 1506.)

INGRESSION. Subst. fém. Terme autrefois usité à Amiens et qui ne figure, je crois, dans aucun dictionnaire. On entendait par là l'*entrée en religion*. Les notaires l'employaient dans les contrats qui avaient pour objet de consacrer l'engagement par les parents, de fournir au couvent certains effets mobiliers personnels à la novice et en outre le montant de sa dot, qui devait être versée la veille du jour de la profession.

« Ont promis luy fournir le jour de son ingression son lit... »

(Contrat du 6 nov. 1661.)

Ingression, qui est d'origine savante, est le latin *ingressio*, entrée. On rencontre plusieurs mots de ce genre dans les documents picards : M. de Calonne me signalait l'an dernier le mot *perquérir*, rechercher, relevé par lui dans les Archives d'Amiens.

INOCHENT. Forme picarde du français *innocent*. Imbécile, idiot, surtout l'idiot de naissance. On a donné aux habitants de Rumigny (canton de Boves) le sobriquet d'*inochents*. Je lis dans le *Franc-Picard* des vers qui protestent contre cette étrange qualification.

« O dit qu'à Rumigny tous ches gens
N'ont point bienkeup d'malice :
O les sorlom' ches innocents
Mais ch'est une injustice,
Car en foit d'malins
Das tout ch'canton d'Sains
Personne n'les dégote... »

INQUIÈTES. Subst. fém. pl. Soucis, inquiétudes. On rencontre cette expression dans l'*Evangile de St-Mathieu*, traduction en picard par Ed. Paris :

« Velo (voilà) pourquoi qu'os n'deves mie avoir des inquiètes pour l'endemain... »

(Chap. VI., V. 34.)

INRASSASIABE. Adj. Insatiable.

INSAINTIU. Adj. Ce terme est l'opposé du simple *saintiu*, *santiu*, bon pour la santé (du latin *sanativus*) qui sera donné en son lieu.

IOU. Adv. forme picarde de *ou* : « *Iou* qu't'iros ? » Où iras-tu ?

« I n'fent pas moins passer par ieu qui vutent. »
(Crinon, Sat. VI)

La prosthèse de *t* n'a rien d'étonnant : le picard ne fait en cela que continuer la langue d'oïl dans laquelle on trouve *ierbe*, *herbe*, *iermitte*, *ermite*, *testre*, *être*, etc.

Par l'aphérèse de *l* déjà signalée, on dit, selon les localités, *iou* ou *tu* pour *lieu* : « Au *tu* de rire, » au lieu de rire. Dans le Vermandois, on dit : « *iou* que... au lieu que... » comme on le voit dans notre poète Crinon :

« Ch' diabe d'bourgeois (bourgeois, proprié-
taire).....
Qu'est qu'cha il soit d'perde un peu d'r'v'nus
(revenus)
S'i risque un pos (pois) ch'est pour gagn' un
fève;
Iou que ch'fermier ch'est sen pain qu'ln (or)
l'inyève (enlève)
En il r'prenant ses terres sans raison. »
(Sat. VI.)

ISENGRIN. Subst. masc. Loup. Expression populaire très ancienne dans notre province comme le prouve ce passage d'un vieil auteur picard mort en 1124 : « *Solebat Episcopus Laudunensis* » Teugebaldum irridendo *Ysengrinum* « vocare propter lupinam scilicet spe- »
« *ciam*, sic enim aliqui solent appellare »
« *lupos* » (Guib. de Nog.) Or ce Teugband à visage de loup fut précisément celui-là qui plus tard (1112) découvrit le seigneur évêque de Laon, le parjure Gaudry, dans un tonneau où il s'était caché pour se soustraire à la vengeance des bourgeois de Laon. Ce fut lui aussi qui lui porta les premiers coups en le traitant d'*isengrin*. (Voir les *Lettres sur l'Histoire de France* d'Augustin Thierry)

Le terme *isengrin* n'est au fond qu'une épithète comme le prouvent les deux vers suivants :

« *Lupus* qui s'apiele en sornom (surnom)
Isengrin venoit en lor route. »

(Du Gange, Ren. couronné.)

Mais sous sa meilleure forme, c'est-à-dire avec un *m* final, il apparaît au XII^e siècle dans le *Reinardus* :

« *Egrediens Sylvam manè Isengrimus..* »

Cette forme par *m* final s'est, avec une légère contraction, conservée jusque de nos jours dans le nord du domaine picard. On lit dans le Dictionnaire de l'abbé Olinger : « *Isegrim* : bourru, grondeur, loup. » Le sens, en Flandre, s'est, on le voit, un peu amoindri.

Ce mot est venu du Nord. C'est une expression figurée dont le sens est, *qui glace d'effroi par sa férocité*, et qui est composée de deux éléments néerlandais : *isen*, faire frémir, glacer d'horreur et *grim*, colère, férocité.

ITEM. En picard ce mot est l'équivalent du français *soit*, *je le veux bien*, *j'y consens*.

ITOUT ou ETOUT. Prépos. et adv. Avec, aussi. Hippeau a relevé en langue d'oïl, mais sans *t* final, ce qui était une faute, *itou*, *étou*, aussi, avec : le picard ne fait donc que continuer la langue d'oïl. Je trouve la forme *itout* dans cette fin d'un compliment moderne pour la fête d'une sœur :

« On dit que ch'est vot' fête edmain (demain);
Agréi men vœu bien sincère
Men cœur itout et ch'romarin... »

(Mém. sur la pat. pic. par Grég. d'Esigny)

Itout, *étout* sont une corruption de la forme primitive *a tot*. « Et les vit passer à *totes* lor proles, » écrit Villehardouin, c'est-à-dire : avec toutes. *A tout* est devenu *atout* en un seul mot, puis *étout* et enfin *itout*.

JACASSE dans l'expression *Marie jacasse*, bavarde. Nous avons en picard un certain nombre d'expressions de ce genre : *Marie torchon*, sale, *Marie berdouille*, bredouilleuse, etc., et, par antiphrase, *Marie boine* (bonne) fille dissolue, femme débauchée. On sait que *jacasser* est proprement *crier comme un Jacques*, sobriquet donné à la pie.

Le mot *Jacques* a, selon les localités, des acceptions que je dois signaler. Corblet l'a relevé au sens de *rodomont*. Dans l'Amiénois (canton de Villers Bocage) il s'emploie au sens de *esprit contrariant*. A Amiens, les femmes du peuple par ironie qualifient *qutot* (petit) *Jacques*, leur mari trop débonnaire. Dans le nord du domaine picard (Hainaut) on dit : « T'es un biau Jacques, » tu es un joli coso, un homme redoutable. Le patois de Liège l'emploie au sens de *irritable*.

Ce n'est pas au sobriquet de la pie que se rattachent les acceptions du terme Jacques, être tout à la fois *contrariant* et *débonnaire*, *rodomont* et *peu redoutable*, *bon* et *irritable* : ces acceptions sont un écho lointain et affaibli des qualités et des défauts du paysan du moyen-âge, de ce pauvre Jacques qui après avoir été, comme son surnom de *bon homme* l'indique, patient et résigné pendant des siècles, se leva un jour furieux, affamé, féroce, pour se livrer aux horreurs que de son nom on a appelées *Jacquerie*. On retrouve encore le terme Jacques dans la locution : « Prendre Jacques Déloge pour son procureur » se sauver. Cette locution qui est au fond de la famille de *Marie jacasse*, *Marie boine*, etc., s'explique d'elle-même et signifie *prendre ses jambes pour défenseur*.

Au nord d'Amiens (canton de Villers-Bocage) un second membre de phrase s'ajoute et l'on dit : « Il o prins Jacques

« Déloge pour son procureur, pa' ce (par ce) qu'igno (il y a) du fer à ch' quien (chien) » ; c'est-à-dire de la ferraille attachée à la queue d'un chien quelconque et qui met en émoi le quartier où passe le pauvre animal. Au figuré, c'est le méfait grave, inattendu, la mauvaise action, la tache à l'honneur, en un mot le scandale qui va émuvoir toute la population ou la justice, et qui oblige celui qui l'a causé à « prendre Jacques Déloge pour son procureur ».

JACOBIN. Subs. masc. Canard morillon (*anas fuligula*) ; denomination qui lui a été donnée à cause de son plumage noir ressemblant au manteau des moines Jacobins. Ce canard s'appelle aussi *d'tablottin*, parce que, dans les croyances populaires, les diables sont noirs.

Les Picards emploient le mot *jacobin* au sens de *gros crachat* produit par le rhume, la bronchite ou le catarrhe. Cette acception est déjà ancienne. Le *Grand Testament* de Villon (xv^e s.) offre le passage suivant :

« Je cognoys approcher ma soef ;
Je crache blanc comme coton (coton),
Jacobins gros comme un estœuf. »

Il est difficile d'indiquer la raison qui a déterminé le choix de ce mot au sens de *crachat*. Les Jacobins ont été, à l'origine, de grands prédicateurs. Or c'est une ressource de savoir tousser, cracher, au cours d'un discours en cas d'embaras ou de défaut de mémoire.

Les Jacobins avaient-ils recours à la ressource de cracher souvent ?

D'un autre côté, ces moines avaient, au xv^e siècle, une réputation détestable : on sait que, à Amiens, ils vendaient à boire dans leur couvent situé dans la rue qui porte encore leur nom. Serait-ce par mépris que le peuple aurait attribué le nom de *jacobin* au crachat ? Etant donné

le caractère goguenard des Picards, je penche, je l'avoue, pour cette origine que je ne donne cependant que comme une hypothèse, en ajoutant qu'on dit d'un homme taré et méprisable : « I n' veut « mie un *raquon* » : il ne vaut pas un *crachat*.

JALOIS. Subst. masc. Mesure agraire usitée surtout dans l'Aisne, et dont l'étendue varie de dix-sept à soixante ares. Quant au *jalots*, mesure de capacité pour les grains, il répond, selon les localités, à cinquante-cinq, soixante ou soixante-cinq litres.

On rencontre ce mot latinisé en *galotus*, *jalotus*, *jaletus*. On lit dans La Curne :

« Deux muids et trois pugnez à la mesure de Vervins dont le jalois contient quatre-vingt verges. »

On sait que beaucoup de mesures agraires — muid, setier, quartel, etc., — ont, à l'origine, pris leur nom de ceux des mesures de capacité dont la contenance répondait à la quantité de grain nécessaire pour l'ensemencement des pièces de terre. Ainsi en a-t-il été du *jalots* dont le radical est *jal*, espèce de grande jatte ou baquet dont l'étymologie est incertaine.

JALOUSETÉ. Subst. fém. Jalonsie, envie.

JANTIER. Subst. masc. Chantier de cellier ou de cave sur lequel on place les tonneaux et parfois les jattes de lait. C'est une forme adoucie de *gantier* (V ce mot) du latin *canthertus*.

« Item dans la cave un jantier, une chaise de commodité. »

(Invent à la Vacquerie, 1759.)

— « Dans la cave trois jantiers estimés ensemble trois livres. »

(Invent. à Amiens, 1790.)

En Artois « être su ches cantiers » signifie en style burlesque « être mort », parce qu'on dépose sur des *cantiers* ou tréteaux, le cercueil d'une personne qui vient de mourir.

JAQUIN. Subst. masc. Dans le Ponthieu et la Normandie on dit *janquin*. Petite tasse de café qu'on sert d'ordinaire

sans soucoupe et qui ne coûte que quinze ou vingt centimes avec le sucre et le petit verre d'eau-de-vie. On l'appelle aussi *quiot* (petit) *pot*, et, selon les localités, *bayonnette*, *bistoule*, etc. Je lis dans l'*Annuaire d'Abbeville* (1887) :

« Après qu'os (que nous) ons ieu (avons eu) repris (repris) un nouveau *janquin* et pis quelques (quelques) *rinchurettes*... »

Voici d'après l'abbé Decorde l'origine de la chose et du nom. « Vers 1825, le « nommé Jean Quin (de Neslette, canton « d'Oisemon), garde particulier de M. « de Richemont, passant par Boutten- « court, près de Biangy, entra au Café « du père Desmoulins surnommé *la* « *Queue Blanche*, et se fit servir pour un « sou de café, un sou d'eau-de-vie et un « peu de sucre. Il mêla le tout ensemble, « et, comme on lui demandait le nom de « ce mélange, il répondit : « Appelez le « comme moi Jean Quin. » (*Dict. du pat. du pays de Bray*.)

Cette explication, bien que fort spirituelle, ne me satisfait nullement. Je la donne pourtant. Si elle n'instruit pas le lecteur, elle l'amusera : c'est un mérite qui en vaut bien un autre.

JARBE. Subst. fém. Forme adoucie de *garbe*, gerbe. Il en est de même de *jarbée*, botte de paille.

« Maison de la Jarbe d'or séant en ladiète rue des Vergeaux. »

(Amiens, Acte du 8 fév. 1562)

— Deux mille de bled en jarbe prisé quinze livres le cent. »

(Ibid., Invent. de 1612)

— « Item les cinq cents de jarbées provenant dudit bled. »

(Ibid., Invent. de 1612.)

JARNOTE. Subst. fém. C'est une autre forme de *gernote* dont l'origine a été indiquée et qui signifie *petite truffe*, littér. *noix de terre*. A Villers-Bocage, on l'appelle *cateingne* (chataigne) *d'terre*. — Syn : *crinquignolle*.

JEAN dans la locution : *Ressembler à Saint-Jean pletne lune*, avoir le visage rond, épanoui, satisfait comme celui qu'on prête à la lune sur la couverture des almanachs.

Au moyen-âge on avait coutume de

rapporter des pèlerinages, des médailles bénies portant l'image du saint personnage ou de la relique qu'on était allé vénérer. Plusieurs de ces médailles grossières, frappées en l'honneur du chef de St-Jean-Baptiste conservé dans la cathédrale d'Amiens, ont été reproduites par le D^r Rigolot dans son ouvrage sur les « Monnaies inconnues des évêques des innocents. » Or, elles représentent la relique même du chef de St-Jean-Baptiste ; mais, par inexpérience ou naïveté, les vieux artistes qui ont gravé ces médailles, ont donné à la relique la ressemblance la plus frappante avec la lune dans son plein quand on l'agrément de traits humains. Il résulte de là que l'expression : *Ressembler à St-Jean pleine lune*, équivaut à : ressembler à une médaille de pèlerinage au chef de St-Jean-Baptiste.

JÉGNEU. Subst. masc. Petit pot. Le Dictionnaire de Boiste donne *jégneux* : gobelet très évasé à anse.

L'origine de ce mot m'est inconnue.

JENGLER (jaingler) Sauter, gambader, fringuer, danser de contentement. Ne se dit guère que des enfants et par extension des jeunes quadrupèdes. Il signifie *danser en mesure* dans ce passage :

« Ches violonneux faisoient jengler ches Jones (jeunes) tout en épagnotant (réjouissant) ches viux (vieux). »

(Alm. du Bonh. pic. 1881.)

Ce verbe nous vient de la langue d'oïl qui avait les formes *jaingler*, *jengler*. La dernière se rencontre dans le passage suivant d'un de nos vieux poètes picards :

« Mais au fol que je voi joglant
Et qui va de bourdes jenglant... »

(Miser. du Recl. de Molliens.)

— « Janglerant cil ki ovrent felunie. »
(Garrient qui operantur iniquitatem.)

(Ps. d'Edwin, XII^e s.)

En langue d'oïl le sens était *railler*, *plaisanter*, *bavarder*, *criailler*, *quereller*. Nos acceptions picardes actuelles sont l'effet d'une métonymie amenée tout naturellement par l'aspect de l'agitation désordonnée, des trémoussements qui, chez les enfants, accompagnent leurs criailleries : on a donc pu passer du sens de *criailler* à celui de sauter, danser, etc.

Ce mot est venu du Nord, néerl, *jangelen* forme adoucie de *jancken*, plaisanter, crier, aboyer ; flam. act. *jangelen*, *jancken*, criailler.

Nous possédons en picard un verbe *jongler*, *jougler* qui a un autre sens et une autre origine, et qu'on verra en son lieu.

JET. Subst. masc. Levure de la bière. Dérivé de *jeter*.

JETIN. Subst. masc. Se prononce *j'tin*. C'est un diminutif de *jet* : se dit au sens de *rejeton*, *surgeon*. Synonymes : *éboulon*, *éboulin*. Ce mots'emploie en parlant des enfants et l'on dit ironiquement : « Beys un peu : v'là-t-l un joli *jetin* ? » Dérivé de *jeter*.

JEU, dans certaines localités JU. Subst. masc. On appelle ainsi l'ensemble des parties constituant l'ouverture, l'entrée d'un foyer de cheminée, y compris la corniche ou tablette formée par la grosse pièce de bois sur laquelle repose la maçonnerie de la façade de la cheminée, pièce qu'on nomme *beud* (poutre) *d'jeu*. (V. T. I^{er} le mot *Beud*, *Baud*.)

En Beauvaisis, à défaut de meubles pour recevoir les scellés du seigneur du lieu après le décès d'un habitant, on les appliquait sur le *jeu* de la cheminée : c'était une manière comme une autre de consacrer ou d'exercer son droit :

« Ce fait, les scellés ont été apposés sur le jeu de la cheminée de ladite maison... »

(Scellés à Compiègne, 1781.)

L'expression est ancienne. On lit dans un *Devis* dressé à Doullens en 1584 :

« Item fournir encoires tous les jeux de cheminée de quatre et huit poux (pouces), les genteux (sic), de même les encoaventures... »

L'étymologie va montrer que ce mot remonte à une très haute antiquité, puisqu'il est d'origine latine.

Les Romains appelaient *fugum* une pique attachée horizontalement en travers au haut de deux autres piques fichées en terre, sous laquelle on faisait passer les vaincus. Les trois pièces de bois qui constituaient jadis la charpente des cheminées représentaient exactement le *fugum* des Romains : les *gantes* (*gen-*

teux dans le document ci-dessus) reposaient comme les piquessur le sol, tandis que le *beud de jeu* remplaça la pique horizontalement placée en travers et au-dessus. *Jugum* a donné *jeu* par chute du *g* médiale et de la finale atone *um* et changement de *u* en *eu*, comme dans *gula*, gueule, *butyrum*, beurre, *jocus*, jeu, etc. La forme *ju* s'explique par la réduction de *eu* à *u* comme dans *bu*, bœuf, *liu*, lieu, *Diu*, Dieu, *burre*, beurre, etc.

JEU ou **JU** d'iau ou d'ieu. Subst. masc. Jet d'eau, qu'il soit simple ou composé de plusieurs branches. Cela se disait autrefois, comme on le voit dans le *Dictionnaire domestique* (1764) où l'on trouve *jeu d'eau*. On dit : « Les eaux jouent », pourquoi ne voudrait-on pas que le peuple appelât *jeu* ce qui sert pour jouer ?

JOENNE (joinne). Adj. Jeune. Dans bien des localités on dit *jonne* par réduction de *oe* à *o*. La langue d'oïl avait *joefne*, *joene*, *joesne*, *jouene* ou plutôt *jovesne* (du latin *juvens*), dans Du Cange *joenne*, comme actuellement.

JOGNEU. Subst. masc. Jeune garçon à peine pubère, sans expérience. Notre poète Grinon emploie ce terme :

« L'pus (la plus) engourdie all' (elle) ravise
ches fins (garçons),
Et pis s' (les) attire à elle avu (avec) ses yux
(yeux).
Combien qu'in (on) vot (voit) d'niv'lets pis
d'quiouts jogneux
V'nir (venir) alémer (allumer) leu cair (cœur) à
ches fournieux ? »
(Sat. VII.)

— « Gn'a (il n'y a) qu'un jogneux qui n's'rot
(saurait) s'habltuer
A l'manigance infernale ed (de) ches femmes. »
(Sat. XXVIII.)

Jogneu est une contraction du vieux français *jovetgnor*, *juvetgneur*, le plus jeune, puiné, cadet (du latin *juvenior*), avec chute ordinaire du *r* final : *menteu*, menteur, *voleu*, voleur.

JEUDI-JEUDIOT. Ainsi s'appelle le jeudi d'avant le dimanche gras. C'était naguère encore ce jour-là qu'avaient lieu dans les villages les combats de coqs. Le vainqueur décoré de rubans était porté

par son propriétaire chez les fermiers qui offraient à celui-ci œufs, lard, etc. Un repas, dont le plat principal consistait en une omelette colossale, terminait gaiement la fête.

Dicton : « Jeudi-feudiot

O (on) folt batte ches oos (coqs).
Ch'ti qui u'o point d'co i tue s'femme (c'est-à-dire une poule). »

JOINC. Subst. masc. Forme picarde dans le Vermandois et ailleurs du français *jonc*.

« A l'apparince in (ou) est jouliment r'joint
(trompé)
In (on) prend quéfos (quelquefois) un rosieu
pour un joine. »
(Grinon, Sat. VII.)

— « Un pré s'étant au villaige d'Authieulle
nommé le grand pré à joing. »
(Bail not. à Doullens, 1584)

Joine est le latin *juncus* : il y a eu changement de *un* en *oin* comme dans *point* de *punctum*, etc.

JOLIMENT, en Vermandois *jouliment* s'emploie au sens de *bien*, *tout à fait*, *extrêmement*. Corblot a relevé la curieuse phrase suivante : « Il est joliment laid. »

JOLITÉ. Subst. fém. Badinerie. Au plur. en Artois, signifie *paroles aimables*. De même aux environs de Compiègne :

« Chos jolités qu'os (vous) m'dites là, men
ousin, cha m'folt risette à men cœur. »
(Lescot, Dial. fr. pic.)

Jolité est une contraction de *joliveté*, terme très vieux en langue d'oïl.

JOMBIR, niaiser, perdre son temps. Je lis dans les *Nouvelles lettres picardes*, par Gosseu (1847) :

« ... tout i' n'ira bien, et j' vous proumet de
« n' pos (pas) le lalerier jombir à ravisier voler
« ches mouques ! »

De même en vieux picard :
« Mort dan Biu ! De téguer pus longtemps
ch'est folle,
Dit Jeannin ; révillons-le. — Evillons, dit Marie.
(Jeannin à sa femme aillée.) :
« Cha ho ! voles-vous chi toudis foire jombir
Tant de gens ?... »

(Suite du célèbre mariage de Jeannin.)
Le verbe *jombir* est particulier au pi-

card. Mais, en langue d'oïl, on possédait dans la même famille les substantifs *jobel*, *jobellin*, *jobelot*, au sens de *nitgaud*. A l'égard de l'o nasalisé de notre forme *jombir*, comparez le vieux français *jombarbe*, *joubarbe*.

Jombir nous est venu du nord. néerl. *jobbe* qui d'après Killianus, avait le sens de *sot*, *nitgaud*, *sans courage*. C'est là aussi qu'est l'origine du français *jobard*.

JONE ou JONNE. Adj. et subst. Jeune. Le petit d'un animal. S'emploie aussi au sens d'enfant. J'ai entendu cent fois les phrases suivantes : « Combien qu' t'os de jonne ? » (Combien as-tu d'enfants ?) — « Jou qu'i sont ches jonne ? » (Où sont les enfants ?)

Les Picards appellent *jonne homme* un célibataire, quelque âgé qu'il soit. Cependant quand le célibataire a passé l'âge ordinaire où l'on se marie, on le désigne par une double épithète, et on dit *viux* (vieux) *jonne homme*.

Dérivés : *Jonet* ou *jonnet* (jogneux, dans Crinon). jeune adolescent.

Jonette, jeune adolescente.
Rajonnir, rajeunir.

Ici, comme en bien des cas, le picard ne fait que continuer la langue d'oïl qui avait la forme *jone*, jeune :

« Con est ses (son) sus, si con (comme) s'aves,
Qui tant est d'armes aloés (prisé, vanté)
Qu'il n'a millieur jone homme l' (au) monde. »
(Amad. et Idoine, XIII^e s.)

La romance du sire de Créquy dont Corblet a donné quelques strophes, commence ainsi :

« Le roy Loys le Jone ayant emprins sa
| croix... »

JONGLAGE et JOUPLAGE. S'emploient au pluriel au sens d'actions ou gestes folâtres. Ce sont des dérivés de *jongler*, *joupler* dont l'origine est le latin *joculari*.

Jougleux est un nom de famille dans les environs de Boulogne-sur-Mer.

JOQUER. Poser, s'arrêter, demeurer sans rien faire, et, par extension, cesser, tarder, chômer, être vacant, sans emploi.

Je rencontre le verbe *joquer* dans le curieux proverbe Tourquennois suivant :

« Tehi (celui) qui va (travaille) i (il) lèque
(mange, vit),
Tehi qui joque, i sèque » (devient sec, dépérit).

Ce verbe existait en vieux français :

« Puis leur a dit : Barons, nous ne poens joquier
(rester-là).
Appareillez vo gent, je m'en revols arriér. »
(Hug. Cap. XIV^e s.)

— « Vous volles adîs chevauchier,

Ne mie en l (un) seull lieu joquier. »

(Guill de Hainaut, XIV^e s.)

Nous rencontrons *joquez* au XVI^e s. dans un poème picard déjà plusieurs fois cité :

« Dépêchons

Me soy ! Ch'est trop joquer. »

(Enjoll. de Coulas et de Miquel.)

Et dans le *Mariage de Jeannin* :

« Allez tôt, radement, courez, ne joquiez vères,
Ches voisins varont, huquez-en enne poire
(paire). »

L'emploi de *joque*, chômage, *joquer*, chômer est assez fréquent dans les vieux baux et s'est perpétué jusque de nos jours :

« Ne porra ledit preneur prétendre ou demander aucune diminution pour ce qu'il adviendrait joeq au dit moulin, pour le mauvais temps, n'est en cas de foudre du ciel. »

(Bail not. du moulin de Beauquesne,
6 fév. 1588.)

— « Et advenant que ledit moulin joque par le temps de huit jours, ledit sieur bailleur ou ayants causes seront tenus réduire et rabattre le temps du joeq sur ladite red-vance. »

(Bail not. du moulin dit du roy, sis à Doullens, 1592.)

— « Dans le cas où ces réparations occasionneraient un chômage du moulin pendant plus de dix jours chaque année, le bailleur sera tenu d'indemniser les preneurs à raison de dix francs par chaque jour de joeq ou chômage. »

(Bail devant M^e Moitiez, not. à Boves,
20 oct. 1867.)

Locution picarde : « Etre à joc, » être dans la misère, être ruiné. On a passé du sens de chômage à celui de ruine, misère.

J'arrive à l'origine du verbe *joquer*.

Du Cange supposait à tort que *joquer* (pro *ottari vel feriari*) vient du latin *jocari* : ce dernier mot ne peut par la chute du *c* médial — *locare*, louer — donner que *jouer*. Brachet de son côté reconnaît et avec raison que l'origine de

jucher, autre forme de l'ancien *joquer*, est inconnue. Le sens de *jucher*, pic. *jouquer*, être perché en l'air, n'est que secondaire et figuré. Au fond, *joquer* (demeurer à rien faire) *jouquer* ou *jucher* (se coucher ou s'accroupir) n'ont qu'une seule et même origine commune : c'est le néerlandais *hocken*, *hukken*, rester en repos, rester à rien faire, flam. act. *hoken*, *hukken*, s'accroupir. Le normand *hucher*, *jucher* confirme cette étymologie, justifiée par l'analogie du picard *jenneton*, hanneton.

JOR. Subs. masc. Forme picarde dans certaines localités du français *jour*. On dit *jor* ou *jour ouvrier*, jour ouvrable.

Dérivés : *Journée*, journée. Loc. pic. « *Journée d'unne gletne*, » un œuf. Lorsqu'on se plaint aux paysannes de la petitesse des œufs qu'elles exposent en vente sur le marché, elles ne manquent jamais de répondre d'un air narquois : « Ch'est l'journée d'anne gleinne : o (on) n'y o (a) mie rien prins. »

Jornalier. Subst. et adj. Journalier, aux deux acceptions reçues par l'Académie.

Jornel, prononcé selon les localités *jorné* ou *jornê*. Corblet écrit à tort *jornet*. Subst. masc. Journal, au sens de mesure agraire d'environ 42° 21'.

Corblet a relevé une forme dans laquelle le *r* final de *jour* est tombé. C'est dans la locution : « *A jou fall* », c'est-à-dire : à la chute, au tomber du jour. Froissart qui était picard disait : « Après jour fallant, » c'est-à-dire : le soir, littér. Après le jour tombant.

JOU. Forme adoucie de *chou*, ce, placée après le verbe auxiliaire *être* dans les interrogations.

Ex. « Est-jou vrai ? » — Est-ce vrai ?

« Est-jou ti ? » — Est-ce toi ?

Mais souvent l'on supprime le verbe *être* lorsque *jou* est suivi de *que* immédiatement et d'un autre verbe :

Ex : « *Jou qu'i varo ?* » — Est-ce qu'il viendra ?

Crinon dit :

« *Jou qu'in (on) put rire à vir ses blés fondus ?* » (Sat. VI.)

Originellement la formule complète était bien : *Est chou*, est-ce, comme le montre le passage suivant d'un vieil auteur picard :

« Li frère dient : Sire abbé, comment porons nous vivre sans eve (eau) ? — Li sa'ss hom respondi à chiaux : Est chou (est-ce) plus grans chose à Diu donner eve à vous que viande ? »

(Lég. de St-Brandaines, XII^e s.)

Ce qui précède montre que Corblet a eu tort d'écrire en un seul mot *Ejou*, faute renouvelée de Hécart, et qu'il s'est trompé en voyant dans le terme *jou* un pronom (il) sous entendu.

Corblet a relevé un autre *jou*, exclamation de joie qu'on exprime ainsi : *jou ! jou !* Cette exclamation n'est autre chose que le *to !* des Latins, cri que la foule poussait dans les triomphes et les fêtes : le *t* est devenu *j* comme dans *stingé* de *stimus*, *stimjus*.

JOUAILLON. Subst. masc. Joueur peu habile, mauvais joueur. Ce mot appartient à la famille du verbe *jouer* : c'est un péjoratif.

JOUC. Subst. masc. Instrument de bois façonné de telle sorte qu'il pose d'une manière égale sur les deux épaules d'une personne. A sa partie moyenne une échancrure demi circulaire permet d'y emboîter le derrière du cou. Il sert à suspendre à l'aide d'une corde fixée à chacun des deux bouts les cruches ou seaux des laitières, porteurs d'eau, etc.

Cet instrument a été ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec une *joug*, mot qui vient du latin *jugum* et qui est d'origine savante.

JOUQUER. Dormir en parlant des poules ; par extension de sens : être perché, se reposer, résider, loger, nicher. Crinon l'emploie au figuré dans le passage suivant :

« A moins d'enn être el dupe in (on) n'pourrot croire
Qu' dins el bian corps jouque elne âme ouel
[noire.] »

(Satyre XIV.)

Dans le pays de Crinon, en Vermandois, on emploie à l'infinitif la finale wallon-picarde *t*; et il en est de même dans les environs de Moreuil, Corbie, Villers-Bretonneux :

« Put-on jamais.....
Croire qu'in (ou) put (peut).....
Sans s'étranger jouqui dins des casernes,
Boire à l'mêm' bac et vive en émoncheu ? »
(Satyre I.)

Locutions picardes : « *Ete à jouque* » : être couché.

En picard on dit : *se jouer* ou *s'ajouquer*, s'acroupir, s'abaisser sur les talons.

Dérivés : *Déjouquer*, faire sortir du lit, dénicher.

Déjouque dans la locution :
Au déjouque, au lever.

Crinon écrit :

« In (en) s'déjouquant oh' peuve (le pauvre)
s'cou' s'éraillies.
Coun' (comme) un moine.... »
(Satyre VIII)

On a vu sous *joquer*, que le sens de *se percher* donné à *jucher*, n'est que secondaire et métaphorique. Pour le prouver je relève quelques exemples très anciens qui excluent absolument l'idée d'*être posé sur une perche*. On verra que *joquer* et *jucher*, pic. *jouquer* ne sont qu'un seul et même mot sous diverses formes.

« Al soir quant vint à l'avespre
Il (les moineaux) s'alèrent al soir *joehier* (cou-
| cher
Là où il soloient *joehier* (se nicher)
Es tas de blé.... »
(Rom. de Brut. XII^e s.)

— « Quant nous venrons jà à l'ostel,
Nos maîtres sans penser à el (lui)
Il t'aportera de l'avalone;
Et s'il voit qu'ales en grand painne (travail),
Sus ton dos jettara sa cloque (manteau),
Et puis par dalès (près de) toi se joque (se couche, se repose). »
(Poés. de Froissart.)

— « Qui avec mal-plaisant se couche
Souvent luy le vent se jouehe (se pose, couche). »
(Gab. Murier, Rec. de Dictons, XVI^e s.)

L'origine de *jouquer* est la même que celle de *joquer* qu'on a vu plus haut. Il est remarquable que le changement de *h* en *j* présenté dans le français *jucher* et dans le picard *joquer*, *jouquer* ainsi que dans *jenneton* pour *hanneton* se retrouve dans l'écossais *to jouk*, se courber, s'in-

cliner, baisser la tête, dont le radical est le vieux saxon *hulc* auquel se rapporte *hucken* d'où *joquer* et *juquer*, *jouquer*.

JU. Forme picarde du français *jeu*. *Juer*, forme picarde du français *jouer*. Nos formes sont aussi anciennes que la langue d'oïl : je ne donne qu'une seule citation :

« Sai-je or fous qui on doive gaber ?
Vilainement poés (pouvez) vo (votre) ju mener;
Certes, je n'ai cure de vo (vous) juer,
Laissez m'en pais (laissez-moi en paix). »
(Alicans, XII^e s.)

Dérivé : *Juette*, place ou endroit affectuonne par les lapins pour *jouer* ou solâtrer. S'emploie aussi dans mon village et dans les environs au sens de *jouatillon* qu'on a vu plus haut. On dit : « Oh'est une *juette* » c'est un maladroît, une mazette.

JUISER. Verbe actif. Tourmenter, obséder, tracasser, contrarier au suprême degré. C'est à tort que l'abbé Corbier limite le sens et l'emploi de ce verbe à quelques circonstances particulières, à tort aussi qu'il indique pour origine le mot *Juif*. *Juiser* est dérivé du vieux substantif *juisse* qui signifiait *jugement* et plus spécialement l'ancien jugement de Dieu ou combat judiciaire et aussi l'épreuve par l'eau ou le fer chaud. Ce très ancien substantif figure aux coutumes confirmées en 1097, par Guillaume le Conquérant : on le latinisait en *jutsium* (V. Du Cange). Au XII^e siècle, on le rencontre dans un article de la Chartre confirmative de la commune de Soissons, année 1181 :

— « Pur ceo ne resurdunt li felon el juisse,
ne li pecheur en le assemblée des justes.
Propterea non resurgunt impij in judicio.....
(Ps. d'Edwin, XII^e s.)

— « Vêez cum grant doloir quel mort et quel *juisse* (martyre).
Sufreit à icei tems la sainte mère Iglise. »
(Vie de St-Thomas, XII^e s.)

Le verbe *juiser* existait en langue d'oïl (V. Hippeau) au sens de *juger* : il y a eu en picard une extension de sens parfaitement justifiée par les explications et les citations qui précèdent.

Jutse, à mon avis, vient du latin *judicium* par la chute du *d* médial donnant *ju'ictum*.

JUMENTIER. Subst. masc. Paillard (dit l'abbé Corblet). L'expression est due évidemment à une comparaison au cheval étalon : le radical est *jument*. Ce mot se rencontre en langue d'oïl. Mais la signification précise à cette époque ne me semble pas bien déterminée. Les continuateurs de Du Cange l'ont relevé d'après le seul vers suivant, où l'on reconnaîtra que le sens de *goujat*, *valet d'écurie*, qu'ils lui ont attribué, ne paraît nullement démontré :

« Ici (celui-ci) n'est mie ne garz ne jumentier. »

(Agelant.)

JUPEL subst. masc. Se prononce *jupé*, comme *ratel*, *monchel* se prononcent *raté*, *monché*. A donné le diminutif *jupellinne*. Ces termes signifient *casaque*, *jaquette*, *blouse*, *cape de berger*.

Au nord du domaine picard on appelle *jupon* une jaquette, une veste d'homme.

On trouve dans les documents *jupé* pour *jupel* à ce dernier sens :

« Item une paire de guettes (guêtres) un jupex de toille et deux chapeaux. »

(Seallé à Flesselles, 1749.)

— « Si tu les voyois (il s'agit d'hommes d'affaires) ils ont des jupex tout emberbouillés d'argent ; ys (ils) ont des perrnques ed oavieux su leu tête comme des bottes d'éteule. »

(Dial. entre deux paysans, MM. XVIII^e s.)

— « Si t'avois yeu (eu) et (ta) belle jupplaine ed (de) toille blarque, et pis un tlot molet ed fraîne (farine) sud tête, in (on) t'éroit prins por un morsieu. »

(Ibid.)

Jupel a la même origine que *jupe* lequel est venu de l'arabe *jubbet*, pelisse courte et de dessous.

JUS. Adv. En bas, à bas, par terre. De même au nord du domaine picard où l'on dit : « *Tout jus* » tout en bas ; *ruer jus*, abattre, renverser par terre.

Ce terme est aussi vieux que la langue : on le rencontre dans tous les vieux auteurs et il figure encore comme bon français dans Rob. Estienne (1549) qui dit : « *Ruer jus : deculere* ». En 1643, D'Aray dit : « *Jus* pour *bas* est mot picard et vallon. »

Jus vient du bas latin *jusum* qu'on trouve dans Saint Augustin au sens de *en bas, à terre*.

JUSTE. Camisole, casaquin. A donné au même sens le diminutif *justin*. On ne peut voir dans notre *juste* picard qu'un débris de l'ancien composé *juste-au-corps* de femme. — Une citation de notre poète Crinon :

« Ces bonnets blancs surtout n'rève't eq (que) | ballures... »

I vous mettreint (mettraient)
Edsus leu dors (dos) tout le r'venu del mason,
Tout y passerot pour leus peindants d'éraillies....
Justin d'couleur, par dessus, canezous.
Coutron broudé, et... pas d'q'mise pas d'sous. »
(Satyre VII.)

JUTER. Produire, rendre du jus.
« M'pipe *jute* », dit le fumeur picard.

Le *t* de *juter* venu de *jus* n'est pas plus étonnant que le *t* de *caillouter* venu de *caillou*.

K

Cette lettre dont nos auteurs patois contemporains font un étrange abus, n'est cependant pas plus picarde que française. L'abbé Corblet a cru devoir y sacrifier ; mais, pour mon compte, je ne le suivrai pas dans cette voie qui est condamnée par nos paysans eux-mêmes. Je les ai entendus en effet se plaindre de la difficulté qu'ils éprouvent à lire les productions patoises que publient chaque année nos almanachs et aussi de temps à autre les journaux du Département. Il y a donc, à tous les points de vue, nécessité de redresser les anciens errements. Il est bon de signaler au surplus que les

savants des trois derniers siècles qui ont eu occasion de citer des expressions picardes, les ont orthographiées sans K : on en a vu maints exemples dans mes *Études*. Au moyen-âge, chacun le sait, on employait indifféremment dans les textes *k, c, qu* ; mais nous ne sommes plus au moyen-âge, et nos paysans, en cela aussi académiciens que les Immortels, n'admettent pas, par exemple, qu'on écrive *kí* pour le pronom *qui*. Du reste, les anciens grammairiens français excluaient formellement la lettre K de l'alphabet : notre compatriote Sylvius écrivait *queval*, cheval. *quten*, chien et non *keval*, *kien*.

L

LACH. Forme picarde du français *lasc*. Cette forme existait en vieux français : « Et s'entrefièrent parmi les hyaumes tant que tout li lach sont dépecé. »

(H. De Valens. XIV^e s.)

Lach, nœud coulant, signifie aussi collet à prendre le lapin ou encore lacet. Se dit à Tourcoing au sens de *nœud de cravate*.

Lach avait donné en vieux picard le diminutif *lachon*.

« Les richesses le tiennent [l'avare] comme fait le lachon l'oisel... Le riche n'a mie les richesses... »

(Œuvres anonymes originaires du Vermandois éditées à Lausanne en 1843.)

Lach vient du latin *laqueus* comme *putch*, forme ancienne de *puits*, du latin *puteus*. De même que *putch* a donné les dérivés *pucher*, puiser, *puchotr*, puisoir, *épuchette*, instrument pour épuiser, de même *lach* a donné les dérivés suivants :

Lacher, tricoter.

Lachoire, tricoteuse.

Lachet, lacet pour vêtement ou chaus-sure.

Lachis, sorte de réseau ou tricot.

Ces deux dernières formes se rencontrent dans les vieux inventaires dressés à Amiens :

« Une grosse de lachets. »

(1596.)

— « Un tapis de lachis. »

(1594.)

— « Trois pentes de liet de tholle de laine avecq deulx tours de lachis, avecq trois autres plêches de lachis en forme de courtine. »

(1595.)

— « Une paire de manche de lachy faicte à l'aguille. »

(1595.)

LACHERON ou *lancheron* et dans certaines localités *lachon*, contraction de

lacheron. Subst. masc. Laiteron des champs et des jardins. La forme picarde *lacheron* existait en langue d'oïl (V. Hipeau) : j'ignore son origine.

LADONC. Subst. masc. Se prononce *ladon*. Moment, temps, époque. Dans mon village et dans les environs, les paysans disent : « *Al ladon là* », en ce moment là, à cette époque là.

Ce mot est composé de deux éléments. Il y a là un reste du vieux français *adonc*, alors, venu du latin *ad tunc*, et de l'article *le* que le picard y a ajouté. Nos paysans disent *ladonc* pour le *adonc*, l'*adonc* comme on dit en français *lendemain* pour le *endemain*, l'*endemain* : il y a eu agglutination de l'article.

LADRAILLE. Subst. masc. Mauvais sujet, vaurien. Se dit au nord d'Amiens dans le canton de Villers-Bocage. A Arras, ce terme signifie : *individu grossier et de la plus basse condition*.

Ce mot est un dérivé de *ladre* non pas au sens de *lépreux* mais au sens figuré de individu insensible aux affronts, au déshonneur.

LAFRER et **LAFER.** Manger avidement, goulûment ou avec un certain bruit des lèvres ressemblant à un clapotage. Dans le Nord du domaine picard, on ajoute le préfixe péjoratif *ber* :

« A sept heures et demie chent vingt cinq personnes s'mettotent à taffe (se mettaient à table) pour *berlifer*. »

(Tourcoing, Le Broutaux, 18 déc. 1892.)

Dérivés : *Lafreux*, gourmand, goinfre.

Lafrée, la part copieuse nécessaire à un gourmand pour se remplir l'estomac.

L'étymologie de ce mot a été indiquée dans *Galafrer*.

LAICHER. Forme picarde dans certaines localités du français *laisser*. On emploie aussi *laisster* qui existait en langue d'oïl. Dans mon village et dans les environs de Corbie, Moreuil, Villers-Bretonneux, etc., on use à l'infinitif de la finale wallon-picarde *î* et l'on dit *laisstî*. Au futur, on emploie *lairaî*, contraction de *laisseraî*. Cette forme remonte à la langue d'oïl.

« Fai tant que je soie créûs;
Saches tu bien se (si) tu le fais
Toi et les tiens lairai en pais.

(Rem. de Mahom, XIII^e s.)

Une citation pour notre forme *laisstier*. Colart Lesèvre dit Le Comte comparaisait devant le bailli de Boves, le 10 sept. 1509, sous la prévention d'avoir *laissté aller ses chiens sans landon après les deffenses à luy faites, lesquels chiens font grant dommage aux vingnes (vignes), mais il en est sorti quitte pour ceste fois et luy a esté fait d'effense de non laisstier aller chiens sans landon,*

(Plais de Boves.)

Dérivé : *Laise*. Subst. fém. Limon et herbes que la mer dépose sur ses bords en se retirant (*Affiches de Picardie*, 1776). Mais dans l'expression suivante : *Laisse de mer*, parties inférieures du littoral picard que la mer abandonne et couvre à chaque reflux, le substantif garde les deux s.

LAIDIN. Dans mon village et dans les environs, on appelle *laidin* un homme un peu rageur ou d'un caractère difficile. Ce terme est un diminutif de *laid*.

C'est à *laid* que se rattache un mot composé que l'abbé Corblet cacographie *laizius* dont le sens est : *personne qui louche* et qui est synonyme de *gognot*. Ce mot doit s'écrire *laidz yux*, c'est-à-dire : *laidz yeux*, épithète qui est une injure comme il y en a tant dans le vocabulaire des paysans picards : *grosses mouzes*, grosses lèvres, *gros c...*, gros c..., *quiotz yux*, petits yeux.

LAIGNE ou *laingne*, mieux *lingne*. Subst. masc. Bois, spécialement le bois à

brûler. Dans son Dictionnaire de 1549, Rob. Estienne dit : « *Laigne*, mot de Picardie signifiait bois, venant du mot latin *lignum*. » Ce terme a donné le collectif *laignte*, quantité de bois, que Corblet cacographie *laignts*. On rencontre dans les documents les formes *laingne*, *laigne* :

« Item que chacune mesure de ladite ville de Villers-Bretonneux me doit corvée le nuy (nuit, veille) de Noël que on appelle fousés. Et qui a car ou carette, il me doit payer de dix cars ou carettes (charretées). Et li hoste qui n'ont carette vont amasser et carquier (charger) le laigne au bos de Morgemont. »

(Dénombrement de l'année, 1387.)

— « Messire Engerrans de Concy en sa forteresse que il a à Estrées fera palis et breteque de laingne telle comme il vora. »

(Cartul de Guise, 1223.)

— « Sur un aistre (âtre) appartient un boin fu (bon feu) de laingne, de tourbes ou de carbon. »

(Dial. pic. flam., 1340.)

Un vieil historien picard écrivait *laingne* et donnait à ce mot le genre féminin. Je lis dans *Li estoires de chiaux qui conquist Constantinoble* :

« Ils vont prendre en le chité par nuy (nuit) nés (nèfe); si les font il emplir toutes de bien secke lengne et de lardons dedens; si font il bouter le fu (feu) ens. »

(Robert de Clary, XII^e s.)

Je dois communication de cet ouvrage fort curieux et assez rare à l'obligeance de M. de Guyencourt.

LAINGNE. Subst. fém. Forme picarde du français *laine*. Le peuple à Amiens dit *lagne* comme il dit *semagne* pour *semaine*.

Dans la majorité des localités, on emploie *laine* comme en français.

Dicton picard :

« Cho (cela) n' tient ni à ch' rouet, ni à l' laine, Cho tient à ch' marmosé qui l' mène. »

On dit cela en parlant des gens mal habiles, ou des mauvais ouvriers qui, pour donner le change, se plaignent toujours d'avoir de mauvais outils ou des matériaux défectueux.

LAINGUE. Forme picarde dans certaines localités du français *langue*. Cette forme existait en langue d'oïl dans laquelle on rencontre aussi *lengue*.

« Il ont lour laingues agusiées et ailiées com laingue de serpent. »

(Psaut. lorr., XIV^e s.)

— « Il aguisièrent lur langue si comme serpens. »

(Peaut. d'Edwin, XII^e s.)

La forme *latngue*, *lngue* a donné plusieurs dérivés :

Berlingue. Subst. fém. Petit morceau, lambeau, morceau déchiré et pendant : c'est un synonyme de *lanquette*, de *berlase* et de *berluque*.

Berlingot, petit carré de sucrerie de diverses couleurs, taillé irrégulièrement et à facettes un peu bombées.

Berlinguet, sobriquet qu'on donne à un vieillard dont les dents ont disparu et qui, en parlant, laisse entrevoir le bout de *s'lngue*. Au féminin on dit *berlinguette*. Il existe à Fiesselles (canton de Villers-Bocage) une famille qui, depuis plusieurs générations, est complètement et naturellement dépourvue de dents et dont on désigne les membres dans le pays, sous le nom de *ches Berlinguets*.

Ce terme nous rappelle l'épithaphe qu'on dit avoir existé dans le cimetière Saint-Denis d'Amiens :

« Cy gist Gauthier dit Berlinguette
Qui cy dessous les taupes guette. »

La métathèse du préfixe *bre* pour *ber* est la même que l'on rencontre dans le français *breloque* pour *berloque*.

Les terrassiers des environs d'Amiens appellent *latngue-ed cot*, langue-de-chat, à cause leur forme, les haches préhistoriques en silex qu'ils trouvent dans leurs fouilles.

LAINURE ou LINURE. Subst. fém. Déchets de laine de diverses origines, laine courte tombée du métier à tisser pendant la fabrication : on en fait à la campagne des matelas et des traversins. Effilure de laine provenant d'un tissu grossier tel que le tricot.

Ce mot est un dérivé de *laine* : on le rencontre souvent dans les vieux inventaires.

« Une couche de bois garnie de deux matelas de linaire... »

(Amiens, 1738.)

— Item une livre et demy de linaire estimée douze sols. »

(Vaux-les-Amiens, 1739.)

— Item un lit en tombeau garni de sa pailasse, deux matelas de linaire. »

(Amiens, 1790.)

LAISSE ou lesse ou less. Mot d'orthographe incertaine qu'on emploie à Fins (canton de Roisel) pour désigner la sonnerie spéciale par laquelle la cloche de l'église annonce un trépas.

Faut-il voir là le néerlandais *lesse*, avertissement, avis ? Le sens et la forme cadrent parfaitement : *Laisse* ou *lesse* n'est-il autre chose que *glas* avec adoucissement ordinaire en picard de *a* en *ai*, *e* et chute de la lettre initiale comme dans *raquer*, *cracher*, *hoc*, *croc*, etc. ? J'avoue que je penche pour cette dernière étymologie (Voir pour la chute des lettres initiales la fin de la lettre *H* où j'en donne de nombreux exemples.)

On sait que *glas*, vi. fr. *clas*, vient du latin *classicum*, signal donné par la trompette pour rassembler les soldats ; dans le latin ecclésiastique, signal donné par la cloche pour avertir les moines de se rendre à l'église. On trouve aussi *classicum mortuorum*, *glas* des trépassés.

LAITINAGE. Subst. masc. collectif. Laitage, c'est à-dire aliments, tels que lait, crème, fromage mou et beurre. On dit des hommes qui ne font guère usage de viande qu'ils ne vivent que de *laitinage*.

Le terme *lait* du latin *lactem*, se trouve dans les composés qui suivent :

Lait beurré. Subst. masc. Lait battu, babeurre. La forme la plus régulière dans l'ancien français était *lait esburré* ou *ébeurré*, c'est-à-dire lait dont le beurre a été retiré : le picard a laissé tomber l'*e* privatif. Cette chute est fort ancienne, car on lit dans les *Dialogues pic. flam.* de 1340 :

« Cateline vend le millieur frès bure que on puist mengier et si (aussi) vend doux let (lait) et let burré. »

Lait bouli ou *lait boulu*. Subst. masc. La *bouillie* de l'Académie. Ce composé est très ancien. On lit dans les *Évangiles des Quenouilles* (XV^e siècle) : « Quant une fille mengue (mange) par coustume *lait bouly* à la paille (poêle), voulontiers pient à ses nopces. » Et dans l'*Anthologie picarde*, déjà plusieurs fois citée :

« Et je souhalote frès fromages et olives
Tarte à porret, lait bouli et matons. »

(Souhalte d'un paysan, XIII^e s.)

Lait fremit, lait fermit. Subst. masc. Soupe au lait, ainsi nommée parce qu'on laisse non pas bouillir mais seulement frémir le lait avant de le verser sur les tranches de pain.

Lait prins. Subst. masc. Lait caillé ou *prins* (pris) naturellement.

PROVERBE PICARD :

Temps d' lait prins (moutonné)
« Ch'est de l' pleuve (pluie) pour d'main. »

LAITRON. Subst. masc. Poulain qui tette encore ou plutôt *bon à sevrer*. Une forme particulière au Douillennais était autrefois *latteriau* qui était, comme *laitron*, un dérivé de *lait*. Ces deux formes se rencontrant dans les vieux documents, baux, inventaires, etc.

« Ung lettron agé de six mois. »
(Invent. à Amiens, 16.22)

— « Cinq poulains, savoir : trois lesterons et deux antenols. »

(Invent. à Amiens, 1622.)

— « Sera encoire tenu ledit preneur livrer et fournir par chascun an ung poulain léteriau et agé de six mois procédant de ses jumens. »
(Bail not. à Doullens, 1579.)

LAITUAIRE. Vilain, dégoûtant dans le Glossaire de l'abbé Corblet qui a pris le terme et sa définition sur une liste de mots patois donnée par l'adjudant Henry dans son *Essai sur l'arrondissement de Boulogne*, 1810. Cette liste porte l'intitulé suivant : *Vocabulaire des mots patois du Boulonnais dérivés de la langue celtique*. On y trouve en effet avec un *h* le mot *laithuaire* que l'auteur tire du celtique prétendu *laith*, mort. Ce mot mériterait d'être mieux expliqué que ne l'a fait Henry. Prière aux Boulonnais qui s'occupent du patois picard de vouloir bien me renseigner.

LAMBIER. Subst. masc. Mauvais sujet, vaurien, débauché, voyou, escroc de bas étage. Se dit à Amiens.

Origine incertaine. Serait-ce le simple de *ferlampier* avec adoucissement de *p* en *b* ?

LAMBILLE. Subst. fém. Petit morceau, petite pièce. Ce terme appartient évidemment à la famille du français *lambeau*, jadis *lambel*, en picard *lambieu*.

On sait que *lambel* est resté en langue héraldique.

L'origine de *lambel* dont *lambille* est une sorte de diminutif, est très controversée et il est difficile de se prononcer.

LAMBINAGE. Subst. masc. Hésitation. irrésolution, lenteur à entreprendre ou à faire quelque chose. On dit au même sens *lambinerie*.

Dérivé : *Lambineux*, adj., qui *lambine*, au féminin *lambinoire*, même sens. Syn. *Landroneux*, *landronoire*.

L'origine de *lambiner* est connue.

LAMBIQUER. Distiller à l'aide de la *lambique* ou *lambique*. Ces deux derniers termes sont des formes picardes du français *alambic* dont le *a* initial est tombé.

LAMBRIÉ ou LAMBRIER. Orthographe à déterminer. Subst. masc. Individu de très haute taille, maigre, dont la démarche est disgracieuse et mal assurée. Se dit aussi d'un cheval offrant le même aspect et les mêmes caractères.

Origine inconnue. — Corruption de *lévrier* ??

LAMIER. Subst. masc. Fabricant de lames ou peignes des métiers à tisser. Ce terme est un dérivé de *lame*. On lit dans le *Règlement pour la Manufacture d'Amiens*, année 1722 :

« Défense aux lamiers et rôtiers d'exposer en vente aucunes lames ni rôte, qu'ilz n'aient été visités et marqués à l'Hôtel de Ville. »

Le mot *lamier* se trouve consacré de nouveau dans l'arrêté du Préfet de la Somme du 7 mars 1874 sur les professions assujetties à la vérification des poids et mesures.

LANCHER. Lancer ; tisser à la main, parce que le tisserand lance, pic. *lanche*, sans cesse la navette.

Dérivés : *Lancheu*. Subst. masc. Tisserand.

Lanchure. Subst. fém. Fils de trame préparés pour être employés au tissage ; la trame même.

La forme *lancher*, lancer est très ancienne.

« S'ül guardad vers David, et erramment la
lanched (sa lance), et bien entesad (tendit) que
parmi le cors le ferlat. »

(Liv. des Rois, XII^e s.)

« — Jacob Cloquet a confessé avoir volé lan-
cher son cousteau sur ledit Guillaume... »

(Plaids de Beves, 1507.)

« — Les camelots appelés gros grains seront
faits tout double de fil retors de chaîne et de
lancheure. »

(Ordonn. de l'Eschev. d'Amiens, 1612.)

Le dérivé *élancher* (e'), s'élancer, est
aussi fort ancien.

« Car il fus (feu) tant s'efforchoit jà

Et la flambe tant s'avanchoit,

Que sour (sur) l'église s'élanchoit. »

(Vie de saint Eloi, XIII^e s.)

LANDIE. Subst. fém. Ce terme, à ma
connaissance du moins, ne s'emploie plus
aujourd'hui. Mais il appartient au vieux
picard dans lequel il se disait en style
burlesque au sens de *filles, femme*, com-
me le montrent les citations suivantes :

« Est-il temps de porter batizier che poupard ?
Chà ! (ce dit Moalrlette) appretez vos patards.
Approchez, tenez là, sus, venez ; hau ! landies,
Sus, venez tot tretons... »

(Suite du cél. mar. de Jeannin.)

Le repas de baptême du *poupard* fut
copleux et le vin largement servi. Les
têtes s'échauffent ; on se dispute à table :

« L'un disoit : « Te (tu) n'as point la chère assez

[hardie !

Et un autre crioit : « Che n'est qu'einne (une)

[landie ! »

(Ibid.)

Il paraît qu'à l'origine ce terme ser-
vait à désigner le *pudendum* féminin :
son étymologie est fort incertaine.

D'après les glossaires du XIII^e et du XIV^e
siècles, ce terme désignait à l'origine le
pudendum féminin ; par synecdoche le
nom de la partie a été ensuite donné au
tout : de là le sens de *filles, femme*. Cela
n'a rien d'étonnant, et je pourrais, si les
convenances le permettaient, produire
des expressions à peu près identiques.
On sait d'ailleurs qu'une partie de l'acou-
trement, la coiffure, a fait, en picard,
donner à la femme le nom de *bonnet
blanc*, à l'homme celui de *capieu*.

L'origine de *landie* est obscure et in-
certaine.

LANDIER. Vexer, molester, ennuyer,
tracasser. Ce verbe, qui est trisyllabique

et aujourd'hui inusité, se rencontre dans
le *Véritable Discours d'un logement de
gens d'armes*, par Legros, déjà cité, et
qui est de l'année 1654 :

« En (on) m'a trop landié por m'en taire tout
coy. »

On trouve dans Cotgrave *landyer, en-
nuyer, déranger*.

Ce terme, sauf la nasalisation, est le
même que *ladoyer*, qui existait en langue
d'oïl au sens de *offenser, injurier, bles-
ser, outrager, maltraiter*. A l'égard de la
finale *ier* pour *oyer*, comparez le picard
nïer, noyer, nettier, nettoyer, etc.

LANDIMOLLE ou LANTIMOLLE.

Subst. fém. Dénomination picarde de la
crêpe, pâte liquide composée de farine,
eau, lait, jaune d'œuf avec addition de
sel ou de sucre et que l'on fait frire en
couche légère dans la poêle. On l'appelle
aussi *raton*.

J'ajoute qu'on dit aussi *anntmolle* et
andmolle.

L'absence de tout document et l'incer-
titude de l'orthographe rendent impossi-
ble toute recherche étymologique.

LANDON. Subst. masc. Fort bâton
d'environ quatre-vingts centimètres de
longueur suspendu perpendiculairement
au cou de la vache laissée libre au pâtu-
rage ou sur les jachères et qui a pour
effet de l'empêcher de courir, système
encore usité dans plusieurs localités, no-
tamment dans le canton de Villers-Bo-
cage. On en mettait autrefois de moins
longs au cou des chiens laissés à l'aven-
ture, comme on le voit dans les citations
suivantes :

« Ne peuvent (les habitants) mener avec eux
esdites garennes aucuns chiens sans par iceux
chiens porter le landon ou baston pendu à leur
col. »

(Cent loc. de Beves, 1507.)

— Défenses ont esté faites à tous de non lais-
sier aller chiens par les champs, vingnes (vignes)
et bois sans landon. »

(Plaids de Beves, 1509.)

Ce terme est très ancien chez nous. On
le rencontre dans un auteur picard du
XIII^e siècle au sens de fort et long bâton
servant à conduire et à maintenir à dis-
tance l'ours que l'on mène de ville en
ville. Ce bâton devait être attaché par un

bout au cou de l'animal. Voici au surplus le passage. Il y est question de plusieurs individus qui avaient formé le complot de massacrer saint Eloi dans une localité proche de Noyon. Mais étant devenus tout à coup sous furieux, disposés à mordre, en d'autres termes possédés du démon, on fut obligé de les enchaîner et de les conduire au *landon* comme des ours :

« Tout ensemble sy comme il erent (ils étaient)
Furent mout tost plein d'anemie (de diables)
Qui dedans aus (eux) se furent mis,
Lors les convint encaïner (enchaîner)
Lors les estut (convint) ensi (ainsi) mener
Comme on maine (mène) l'ours en landon. »
(Miracles de saint Eloi.)

Ce terme *landon*, comme le montre sa finale, est un diminutif. Le radical vient des langues du Nord, anc. néerl. *laede*, pieu, bâton. (V. Killianus.) Ce radical a persisté dans le flamand qui appelle encore *lade* le bois d'un fusil. *Landon* existe au nord du domaine picard. En Hainaut, il signifie *volée*, pièce de bois acerchée à l'extrémité du timon pour y attacher les chevaux de volée.

LANGET. Subst. masc. Lange, drapeau de petit enfant. On dit au même sens *langeron*.

« Racommodé un langet de laine dix sous. »
(Compte de L. Fontaine, lingère à Amiens, 1838.)

On trouve au même sens en vieux français les formes *langeon*, *langeot* qui sont, comme nos formes picardes, des diminutifs de *lange*. Notre compatriote Sylvius tire *lange* du latin *lineus*, fait de lin. C'est une erreur : *lange* vient de *laneus*, fait de laine. En langue d'oïl, *lange* et *linge* désignaient deux étoffes différentes, le dernier terme ne s'appliquait qu'à la toile de lin, le premier à l'étoffe de laine :

« N'al robe de lange ne de lin. »
(Rom. de Renart.)

Une distinction analogue existait entre *lincheul*, drap de lit en toile de lin, et *langeul*, drap de lit en laine.

« et ai (aussi) doit avoir un lanjuel à gésir... »

(Acc. entre J. de Hédisconart et l'Abb. de St-Jean d'Amiens, 1257.)

LANGREUX. Adj. Chétif, valétudinaire. Se dit aussi des arbres dont la vé-

gétation languit. Ce mot est une contraction déjà ancienne du vieux terme *languereux* employé au XIII^e siècle par un vieux poète picard :

« Commandoit qu'on li atinast (rassemblât)
Et amenast en sa présence
Tous les povres sans différence
Qui de mengier mestier (besoin) etissent,
Pelerins, contrais (contrefaits), langerous
(g dur)

Mendis, avules et fiévreus. »
(Miracles de saint Eloi.)

Languereux était un dérivé du verbe de langue d'oïl *languerer*, être en langueur (V. Hippeau), dont le radical est le latin *languere*.

Il n'existe aucune relation entre l'adjectif picard *langreux* et celui que l'abbé Corblet cacographie *élangré*. *Elangré* est une faute de lecture. Hécart, à qui Corblet l'a emprunté, écrit, dans son dictionnaire de 1826 : « *E'andré*, mince et allongé, maigre et effilé. » Et il ajoute : « Mot picard. » Ce dernier mot ne se rattache pas à *languir*, mais au vieux néerlandais aujourd'hui perdu, conservé pourtant en anglais avec la même signification : *slender*, mince. (V. Killianus.)

LANGUARDER ou *linguarder*. Bavarder. A donné les dérivés *languardeur*, bavard, *languardage*, bavardage. Je lis dans le *Contentement de soi-même*, par H. Lescot, dialogues franco-picards déjà cités :

« Tous ches languardages là cha li foit tourner sen bonnet d'travers. »

Toutes ces formes viennent du vieux français *languart*, *linguart*, bavard.

Au radical *langue*, se rattachent *languoter*, bavarder, *languotage*, bavardage, *languoteur*, bavard, au fém. *languotote*.

LANGUINNE. Subst. fém. Langueur au sens d'état maladif apparent et prolongé, avec perte successive des forces. Ce mot est déjà ancien. Les continuateurs de Du Cange ont relevé la forme *languine* au sens de langueur, faiblesse prolongée.

« A l'occasion desquels coups iceul Ansel a esté en grant languine. »
(Lett. de remiss. 1448.)

Le mot qui vient de nous occuper est un dérivé de *languir*. J'ajoute que ce dernier verbe a donné en picard le dérivé

languirie qui se dit au même sens que *languinne*.

Au même radical se rattache le verbe neutre *languiner* qui se dit à Villers-Bocage au sens de *être en languinne*.

On donne à Douai et aux environs le nom de *sainte Languinne* à une statue de sainte Léocadie, érigée dans l'église de Saint-Pierre à Douai, parce que cette sainte y est invoquée par les gens naïfs contre les *mals de langueur*.

« Un vot (on voit) dans l'église Saint-Pierre, sainte Léocadie qu'un (on) l' sert pou (pour) ches mals d' langueur ; ch'est pour cha qu' ches gens du dehors qu'ils l'appellent sainte *Languenne*. »

(Souvenirs d'un homme d' Douai, 1863.)

C'est sous l'influence des mêmes idées naïves et de l'esprit goguenard de la race picarde que le saint Eloi de l'église de Lavicogne (canton de Domart) est devenu *saint Cleutier*, parce que les habitants des villages voisins y viennent invoquer son intercession contre les clous (*cleus* en picard) et furoncles.

LANIÈRE. Adj. fém. Se dit de la vache qui n'a pas eu de veau dans l'année. Dans le Boulonnais, la forme est *lntière*. Dans mon village et dans les environs, on dit *aloyère*, *euyère*, au même sens. *Lanière*, *lntière* sont, comme les deux formes précédentes, des corruptions de *alaintère* ou plutôt de *halaintère* lequel vient probablement du néerlandais *hael*, sec, desséché. On sait que la vache qui n'a pas eu de veau dans l'année donne peu de lait et que, pour cette raison, on l'appelle aussi *vaque sèche*.

LANME. Forme picarde nasalisée de *lame*.

LANTIMÈCHE. Nom bouffon, sans signification précise, que les hommes du peuple à Amiens se donnent parfois entre eux par plaisanterie. On dit à un homme d'un certain âge : *Père Lantimèche*. Ce mot, dans le patois de Paris, signifie : *jocrisse*, *imbécile* ; j'ignore son origine.

LANTIPONNIER. Homme lent, irrésolu, marchandeur. C'est un dérivé du verbe populaire *lantiponner*, tenir des discours frivoles, inutiles et importuns. Il y a eu extension de sens.

Littré dit que *lantiponner* est probablement un dérivé de *lent* avec le verbe patois *ponner*, pondre, quelque chose comme *pondre lentement*.

J'admets cette origine. Mais je ferai observer que nous avons en picard, au même sens que *lantiponnier*, le mot *lamponnier* et par permutation de l en n, *namponnier*. Je connais à Hangard un marchand de vaches qu'on appelle *ch' lamponnier* ou *ch' namponnier*, c'est à-dire le *conteur de contes*, l'*amuseur*, le *marchandeur*, un très brave homme du reste. Or *lamponnier* est un dérivé de l'ancien terme *lamponner*, lanterner, ennuyer, niaiser, gausser. (V. Cotgrave, Ch. Oudin, Nat. Duez, C. Trogney.) *Lamponner* vient de *lampe*, comme *lanterner* de *lanterne*. Mais je demande si *lantiponner* ne serait pas *lamponnier* avec *ti* adventice. Dans le français *lantiponner*, le a de *lanti* (du latin *lente*, lentement), est loin d'être justifié.

LA OU ou là toù ? Interrogation, pour *où, toù ?* « *Là toù qu' j'irai ?* » Où irai-je ? Il en était de même autrefois.

« Se (si) cele n'est moie (mienne)

Là où mes (mon) cuers s'otrole,

Faille est ma joie... »

(Jehan Moniot, Poés. inéd., publ. par M. G. Raynaud, 1882.)

— « ... là où ont esté prins et remis lesd. biens. »

(Invent. à Amiens, 1557.)

LAPARD et LAPEU. Subst. masc. Grand buveur, ivrogne ; et, par une seconde extension du sens, glouton, grand mangeur, parasite.

« A (elle) nos (nous) o (a) traités du hent en bos (bas). d' coeurs falis d' lapens... »

(Le Colporteur de la Somme, almanach de 1888.)

Un autre dérivé du verbe *laper* est *lapoire* que Corblat définit : *brevage qu'on lape* et qui, dans Crinon, signifie *mauvaise soupe aux légumes* :

« Quant à del' chair, ign'a qu'à l' fête ed Pâque Qu'in (on) foit l' dépeins' d'on méchant mour- [cheu d' vaque...]

L' restant d' l'année, in (on) n' vit presqu' que [d' lapoire,

D' soupe à l'ossille avu (avec) ed' ien à boire. » (Sat. VI.)

Il existe au nord du domaine picard deux autres dérivés de *laper*. Le patois liégeois a *lapage*, mauvais potage, et le patois de Mons dit *lapure*, breuvage composé pour les vaches.

Pour l'origine de *laper*, voir sous *ferlaper*, T. 1^{er} de mes *Études* sur le patois picard.

LAPET et **LAPETTE**. Le premier de ces termes signifie *babil*, *caquet*. Il est le produit d'une double métaphore et représente un diminutif masculin du type *lape* dont le sens propre (v. *lambille*) répond à *pièce*, *morceau*, *languette* (de chair ou d'autre chose). Les Picards en ont fait une application assez naturelle à la langue et, ce qui le prouve, c'est cet autre terme picard *ferlape*, qui, dans Crinon, signifie également *langue*. La langue étant l'agent le plus apparent du babil, il était très naturel que par métonymie l'on donnât à celui-ci le nom de *lapet*. Ne dit-on pas journellement au même sens : Quelle platine ! c'est-à-dire : quelle langue !

Nous avons aussi dans l'Amiénois le diminutif féminin *lapette*, bout, pièce ou morceau de linge qui se montre d'une façon irrégulière par l'ouverture ou au bas et au-dessous du principal vêtement. « *A l'lapette ! A l'lapette !* » est un cri affectueux des enfants du peuple qui le lancent aux personnes dont les vêtements en désordre laissent entrevoir un bout de la chemise ou d'un autre vêtement de dessous.

Un autre diminutif masculin existait jadis dans le nord du domaine picard : c'était *lappequin*, devant de culotte, *braguette* de l'ancien français, sorte de languette mobile en étoffe et de forme peu décente d'après les vieilles gravures, qui devint plus tard le large *pont* que j'ai connu et, comme beaucoup d'autres, porté dans mon jeune âge.

J'ai dit que Crinon emploie *ferlape* au sens de *langue*. Voici le passage, qui est d'ailleurs très curieux :

« I n' sont peu (pas) r'chus si bien tous ches
[seculards]
Quand il er'vient' (reviennent) ou (au) gîte...
El' femme souvent s'glamente et pis s'emporte...
Apris (après) ches moute (mots) oh'est à cœups
[d' poing qu'in (on) s' bat]
Et qu'in termine ourdinairement oh' débat.

Quand un ivroingne il' rabuque et pis l' tape,
Es (sa) femme a n' dot (ne doit) s'en prenne
[(prendre) qu'à s' ferlape :

Femme ed' buveu qui n' sait s' taire à propos
[(propos)

Blaque à ecamps d' poing d' foire écoraser ses
[pous. »
(Sat. XI. L'ivrognerie.)

Les éditeurs de Crinon rendent *ferlape* par *mauvaise langue*. On voit par le passage ci-dessus que ce terme répond simplement à *langue*.

LAPIDE. Subst. fém. Tourment, vive contrariété, irritation, grand embarras. « Ch'est unne (une) grande *lapide* ! » ou : « Quelle *lapide* ! » dit-on quand on ne sait plus où donner de la tête.

Lapide est un dérivé du verbe *lapider*, tourmenter, accabler, obséder, exercer des actes répréhensibles sur une personne du sexe.

« Hélas ! que d' geins lapidés par el sort
Ont leu (eu) l'idée ed (de) cherehi dans la mort
Le r'pous... (le repos).

(Crinon, Sat. XXVIII.)

Lapide est aussi un substantif des deux genres. On dit : « Un ou une pauve (pauvre) *lapide* », un pauvre diable, individu courageux qui, malgré la somme de travail qu'il fournit, a beaucoup de peine à subsister. Se dit aussi des bêtes de somme surmenées. Notre poète Crinon écrit :

« A ches bourgeois no sort i drot (devrait) foire
[hide,
Même étant riche in (on) n'est cotre que *lapide*. »
(Satyre VI.)

Une autre forme du même mot est *lopte*.

LAQUER. Forme picarde dans certaines localités du français *lâcher*, du latin *laxare*. A donné le dérivé *laque*, adj. lâche, non tendu, desserré. Cette forme, usitée au nord du domaine picard, est fort ancienne. On lit dans la *Légende de saint Brandatnes*, qui est du XII^e siècle :

« Apries trois jours et trois nuis, li vens
cessa... Li sains pères dist : « Métés les navirons
(avirons) dedens le nef et laskiés les voiles. »

LARCHINEU. Subst. masc. Voleur. Dérivé de *larchiner*, voler, lequel est lui-même un dérivé de *larchin*, vol. J'écris ces mots comme on les prononce ; mais

l'orthographe étymologique est, on le sait : *larrechiner*, *larrechin*, ce dernier venu du latin *latrocinium*. Nos formes picardes chuintantes sont anciennes. On lit dans la *Légende de saint Brandines* :

« Jà n'avins (advienne) que aochans de nous corrompe se voie (voie) par *larrechin*. »

— Ven le procès fait à l'encontre de Colin Heuel diot Hallart pour raison d'un sacrilège (vol) par lui commis en l'église de Sains et de plusieurs autres *larrechins* contenus ou (au) diot proces... avons le diot Huel condamné à estre fustigné d'escorgies (escourgées) par les carours du diot Boves »

(Plaids de Boves, sept. 1524.)

On voit dans les mêmes documents qu'en l'année 1515 des poursuites furent exercées contre Martin Letellier pour avoir *larchiné* et prins bois des ramiers des bois dudit Boves.

LARDE. Adj. fém. Se dit de la vache phthisique : *vaque larde*. On appelle de même viande *larde* la chair de cette sorte de vache que vendent certains bouchers peu scrupuleux. Cette viande se ressemblait aux petits globules aqueux disséminés dans son tissu.

Larde est probablement une métathèse de *ladre*. On sait que le porc *ladre* est celui dont la chair et surtout le dessous de la langue sont garnis de petits points blancs.

LARDÉ. Subst. masc. Pâté froid en croûte. Au moyen-âge, on le désignait sous le nom de *lardé en pain* ou seulement de *lardé* :

« Et del cerf firent bons lardés. »

(Renard, XIII^e s.)

« Car longement avoit june (jeûné)

Et eles li orant donné

Vin porri (léger), pain noir et lardés. »

(Ibid.)

De même au XVII^e siècle dans le *Marriage de Jeannin* :

« Et pis de chamailier à deux mains : tique-
[toque]

Héquant tout par morchaux et de foire pâtés
Et de foire wafiaux et de foire lardés. »

Et ailleurs :

— « Des gros wafiaux mouffus, des flammiqu' à
[l'ognon]

Des fèves cuit' au lard, des lardés, des can-
[chons. »

Lardé, comme beaucoup d'autres ter-

mes, nous vient, on le voit, de la langue d'oïl : c'est un dérivé de *larder*, garnir de lard.

Larder se dit en picard du feu qui flambe : il signifie aussi brûler ou chauffer très fort. On dit en parlant d'un feu vif ou d'un soleil ardent : « I m' *larde* ». *Larder*, à ces deux sens, est pris au figuré dans l'acception du français *larder*, piquer, darder. (V. Littré.) On le rencontre du reste au figuré dans les auteurs du moyen-âge :

« Cil boire (boisson) mon désir atise

Et mon cuer fait frir et larder. »

(Myst. cité par M. Delboulle.)

LARDIER. Subst. masc. On appelle aujourd'hui *lardier* un carré formé de quatre planches garni de barres de bois disposées en claire voie que les paysans suspendent au plafond de la cuisine pour y placer la viande de porc quand ils la retirent du saoir. Comme le lard est la partie la plus importante de cette viande, on a donné à cette suspension le nom de *lardier*.

Au XVIII^e siècle, on appelait *lardier* une sorte de garde-manger ou huche, probablement parce qu'on y plaçait, avec le pain, des pièces de lard :

« Un coffre de bois blanc nommé *lardier*. »

(Invent. à Foncenamps, 1704.)

Ce terme figure dans l'*Enfollement de Colas*, année 1634 :

« Je te donrai un très biau fontaen (culotte)

Et des houzett' aussi du filé de no canvre

Qui est dens no lardier au cornet (coin) de no
[cambre. »

Lardier nous vient de la langue d'oïl. Du Cange, sous *lardartum*, donne la citation suivante :

« Trois bacons avoit en un mont (tas, monceau)
Chez un preudhome en un lardier. »

(Renard.)

LARDIÈRE. Les Mobiles et les Mobilisés de la Somme furent pourvus pour la campagne de 1870 de gilets de chasse en laine : ils ne disaient pas : « Mon gilet », mais : « Mon *lardière* ». Ce terme s'explique par le fait que ces gilets provenaient, dit-on, de chez M. Lardière, fabricant à Corbie, lequel fut nommé préfet de la Somme après la révolution du 4 septembre.

LARGUE. Adj. des deux genres. Forme picarde du français *large* dans laquelle le *g* dur du latin *largus* a persisté jusque de nos jours. On lit dans un inventaire dressé à Amiens en 1622 :

« Six estilles à faire *large sarge* (serge). »

Dérivés : *Largueur*, largeur.

Alarguir, élargir.

Relarguir ou *ralarguir*, rélargir.

Le second de ces dérivés existait en langue d'oïl :

« Bien sâchés que se (et) il avient que aucun home... veuille *alargir* sa maison sur son mur... »

(Assises de Jérus.)

— « Comm' ches grand's dam's (dames) bien étoffées

Sam'di dins l' vill', j' l'ai acaté

Un bien grand cotron tout gonflé :

Pour avoir bonn' mine

Faut de l' crinolîne ;

Seul'ment si l' mod' (mode) l'd continue,

Faudra bien *relarguir* ches rues. »

(Arras, Entretien de Golas, 1857.)

LARINÉE. Subst. fém. Bouffée de mauvaise odeur provenant d'un égoût, de vêtements imprégnés d'ordures, etc. Se dit en Artois, comme on le voit dans la *Revue des patois gallo-romains*, t. 1^{er}, année 1887. *Larinée* n'est autre chose qu'une altération de *flairinée* : il y a eu chute de la lettre initiale *f*, fait fréquent en picard, ainsi que je l'ai montré à la fin de la lettre H. Pour l'étymologie, se reporter à *flairinée*, t. 1^{er} de mes *Études pour servir à un glossaire étymologique du patois picard*.

LARRINEUX. Adj. et subst. Maraudeur. Le radical de ce mot est le vieux français *lerre*, du latin *latro*. Il ne faut pas le confondre avec *larineux* qui a la même origine que *larinée* et qui signifie individu d'une curiosité indiscrète, qui *flatre* ou *met le nez partout*. Dans *larineux*, comme dans *larinée*, il y a eu chute de l'initiale *f*.

LARRISSER. Je rencontre ce verbe dans notre poète Crinon qui, d'après une note de ses éditeurs, l'a employé au sens de *marcher sur un terrain en pente*.

Voici le passage :

« Après avoir couru dins ches vallées

In (en) larrissant i (ils) grimp't à ches hauteurs. »

(Satyre XXIII.)

Larrisser est un dérivé de *larris*, friche, coteau inculte, mot de langue d'oïl qui a persisté dans la vallée de la Somme. Le sens de notre verbe s'explique par le fait que les *larris* se trouvent sur les pentes incultes. *Larris*, en bas latin *larrictum*, vient, d'après Cocheris, du teuton *laer* (prononcé *lar*), vide, inculte. *Laer* est resté dans le nom de plusieurs localités du Pas de Calais et du Nord : *Saint-Martin-au-Laert*, *Oxelaere*, le *Lart*, *Leers*, etc.

LATTERÉ (latré) probablement pour *latterel*. C'est ainsi qu'on dit *monché*, *raté*, etc., pour *monchel*, *ratel*. On appelle ainsi les espèces de lattes en bois léger d'environ 27 millimètres d'épaisseur sur 35 à 40 de largeur, destinées à retenir le crochet des pannes d'une toiture. C'est, à mon avis, un diminutif de *latte* : pour la *r*, comparez *dameret de dame*.

A *latte* se rattache une locution picarde.

Pour faire peur aux enfants, on leur dit quand ils veulent aller partout et surtout la nuit : « Gare ches *latt' usées*. » Les *latt' usées* comme les *brig' assis* (briques assises) sont des êtres imaginaires que l'on suppose hanter les greniers. *Latt' usées*, que Corblat cacographie *latusée*, est une contraction de *lattes usées*.

LATTÉS. Subst. pl. Ce terme se rencontre dans la locution suivante recueillie par Ed. Paris : « Foire des *lattés* », c'est-à-dire des *flaflattes*, des caresses. Au figuré, *lattés* se prend en mauvaise part.

Latté est tout simplement *flatté* avec chute de *f* comme dans *larinée* pour *flairinée*. Ce substantif est venu de *flatter* absolument comme le substantif *raté* de *rater*.

Dans mon village et dans les environs, les paysans emploient, au singulier seulement, une variante de *laté* : c'est *la-lutte*, dans laquelle il y a reduplication de la syllabe initiale comme dans les mots enfantins *pépère*, *mémère*, *sœuseur*, etc. *Lalatte* est donc ici pour *latte* lequel est *latte* (de *flatter*) avec la chute d'initiale signalée ci-dessus.

Locution picarde : « Foire un *lalatte* », faire une caresse.

Pour Brachet, *flatter* est d'origine inconnue. Littré, d'après Diez, le rapporte au germanique scandinave *flat*, plat, uni, anc. h. all. *flaz*, de sorte que *flatter* serait proprement *rendre uni* avec la main, d'où le sens *flatter*, *caresser*.

Je ferai observer en passant que le féminin de *flatteur* est *flattoire* et cela depuis bien des siècles, comme on le voit dans Froissart qui était picard et qui écrivait :

« Vérité est bons amés (aimée)
Pour ce qu'elle n'est pas flattoire... »
(Poésies, XIV^e s.)

LAUSANGIER. Flatteur, cajoleur. J'écris ce mot tel que je le trouve dans Corblet; mais les citations que je vais donner montrent qu'il faut l'orthographier *losangier*. Cette expression nous vient de la langue d'oïl.

« Ne voit pas estre losenger (trompeur)
Ne (ni) vers lui faus ne men-songer. »
(Chron. des Ducs de Norm., XII^e s.)
« Par le conseil Makaire
Un mauvais losengier (perfide). »
(Aiol, 1300.)

Le sens a été d'abord *trompeur*, *menteur*, *perfide*, puis *flatteur*. Ce mot est venu du Nord, vi. sax. *leasunge*, mensonge. (V. Somnerus.)

LAVAINDER. Laver la vaisselle. Ce verbe appartient à la famille du français *lavandier*, *lavandière*.

Dérivés : *Lavaindier*, seau ou cuvette en bois pour conserver les lavures de vaisselle qu'on donne aux porcs. Ce terme n'est pas moderne; je le rencontre dans un inventaire dressé à Flesselles en 1746 :

« Dans la cuisine, une petite armoire, une potière, un séage (sorte d'étiérier peu élevé), un bano, un porte-essu-main et un lavaindier. »

Au verbe *laver* se rattachent les dérivés suivants :

Laverte, buanderie. Syn. *buerie*.

Lavuris, lavure de vaisselle.

Lavurier, seau ou cuvette en bois contenant les lavures de vaisselle.

Ces deux termes sont anciens.

« Ung lavurier prisé cinq sols. »
(Invent. à Pierrefort, 1618.)

« Un lavurier prisé cinq sols. »
(Invent. à Vaux, 1733.)

Je lis dans une chanson inédite qui remonte au commencement du XVIII^e s. et dont l'auteur aimait trop le gros sel :

« Je vous ferai un pâté d'mouques...
Et je vous don'rai à boire
Du lavuri d'no cochon. »

Dans mon village et dans les environs, *lavurier* se dit au figuré d'une buisson qui n'est pas claire, d'une soupe sans goût et mal apprêtée : « Quoi qu'tu m'donnes là, dit un mari à sa femme; ch'est du *lavurier* ! »

J'ai écrit plus haut *laverte*, buanderie, synon. *buerie*. Ce dernier mot est un dérivé de *buer*. D'après Brachet, *buer* est d'origine inconnue. Littré dit qu'on ne peut tirer ce terme d'un radical latin *buere* qui est dans *imbuere* et qu'il faut un *c* ou un *g*. A mon avis, *buer* nous est venu du Nord, non sous sa forme actuelle, mais sous la forme *buguer* dont le *g* médial est tombé : vi. néerl., aujourd'hui perdu, *butchen*, buer, faire la buée, laver, (V. Plantin et Kilianus.). M. G. Métivier a relevé en vieux français *buguer*, faire la buée, je regrette qu'il ne donne pas son autorité. La gutturale médiale tombée en français a persisté dans l'anglais *to beuck*, lessiver, *butching*, lessive, buée, bas-breton *buga*, buée, poitevin *bugeaie*, buée, berrichon *bugée*, lessive, auvergnat *bugado*, lessive, provençal *bugada*, lessive.

LAYAGE. Subst. masc. Action de percer des laies, layons ou sentiers dans les taillis que l'on se propose de mettre en vente. Ce terme est un dérivé du verbe *layer*.

« A vendre par adjudication deux cents portions de taillis et cinq cents fagots de layage dans le bois de la Belle Epine. »
(Annonce parue dans les journaux d'Amiens 1865.)

LAYANT. Selon Corblet, signifie dans le Boulonnais *salamandre* et *lutin*. Je ne connais ce terme que par son article. Pour le mot *lutin*, nous savons tous ce

que cela veut dire, bien que personne n'ait jamais vu le prétendu esprit de ce nom. Mais *salamandre* comportant deux acceptions, notre abbé eût bien fait d'indiquer à laquelle des deux doivent s'arrêter ses lecteurs. Si, par *layant*, les Picards du Boulonnais entendent désigner un être tout aussi chimérique que le lutin, c'est-à-dire la salamandre qui vivait au milieu des flammes et s'en nourrissait, le radical serait le vieux néerlandais, aujourd'hui perdu, *laeye*, flamme, lumière, *laeyen*, brûler. (V. Killianus.) On remarquera que cette origine pourrait convenir de même pour le second sens (celui de lutin pris au figuré); car c'est à leur caractère très éveillé, que certains enfants doivent cette qualification de *lutin*. On a relevé le nom de *Loyante* donné à une petite fille par amitié. Si, par *salamandre*, on entend celle des naturalistes, l'étymologie du synonyme *layant* reste dans l'état où Cerblet l'a laissée, c'est-à-dire inconnue ou du moins à découvrir.

LE. Article des deux genres en patois. Il en fut de même de tout temps dans le dialecte picard. (V. *Burguy, Gramm. de la langue d'oïl.*)

« . . . deux seetiers de blé que li rendoit
Leurens et aportoît à le maison. »
(Charte de 1284, Abbeville.)

« . . . le moitié d'un tenement qui siet
en le rue Nostre-Dame. »
(Charte de 1284, Abbeville.)

De même encore officiellement au XVI^e siècle :

« Une ymayge de le Vierge Marye... ung
demy coquet à le bière. »

— « Jehan Meulsel cousturier demourant à
Amiens rue de le Croche. »

— « Fremin Lenoir hortillon demourant à le
Queue de Vacque. »

— « Noël Leclercq demourant à le Nœufville. »
(Invent. dressés à Amiens.)

LE, pronom relatif, est aussi des deux genres dans notre patois et le *e* tombe même devant une consonne. Un paysan dit : « V'là (voilà) m' part : tu ne l' prendras point. » Il en était de même jadis dans le dialecte picard :

« Di (Dien) nel' (ne le) veit (veut) mie...
Que demandes ? Nel' ses (sais) tu bien. »
(Lég. de St-Brandaines, XIII^e s.)

LÉCHERIE. Subst. fem. Friandise. Ce mot nous vient de la langue d'oïl, mais son sens s'est bien amoindri. Il répondait à l'origine à *gloutonnerie*, puis, par extension, à *convoltise*, *concupiscence*, *libertinage*, etc. En sa qualité de picard, le Reclus de Molliens employait le *c* dur ou *k* au lieu du *c* chuintant. De même *léker*, se livrer au libertinage.

« Quel fruit puet (peut) faire terre sèche ?
Et quelle vois (voix) a chil ki pèke (pèche)
De reprendre autrui de pékier ?
Chil oui lekerie empeke
S'il veut blâmer autrui qui leke ? »
(Miserere, strophe 29.)

Le *c* dur picard se rencontre dans l'adjectif *lektère* (lêcheur), débauché, adjectif qu'on retrouve dans le même poème. Le féminin était *lekeresse* et, pour les besoins de la rime, *lekerelle*.

« Hasart ! dit Mors à chel musart
Ki de lékerie tous art (brûle entièrement)
Por l'amour de se lékerelle... »

Le *c* dur se rencontre à la même époque dans la latinisation de *lektère*, débauché. Un article de la Charte d'Amiens porte :
« Qui pugno aut palmâ perturbatorem vel
leantorem... »

De même dans les dérivés suivants :

Léquer, bien manger, lècheur,
au figuré flatter bassement.

Lèque, *liqué*, un brin, un
peu, litt. un petit morceau,
une tranche mince, c'est-à-
dire ce qu'on peut enlever
en une fois avec la langue.

Lèque plot, lèche-plat, para-
site, coureur de franchises-
lippées.

Pourléquer et *portléquer*, lèche-
cher, embrasser de bon
cœur. *Se portléquer*, sécher
ses lèvres après avoir mangé
ou bu quelque chose de sa-
voureux. Signifie aussi *se
baisoter sans fin*.

Relequer, lèche tout à fait.

Lèqueu, mangeur, buveur, au
fem. *léquôte*.

Quelques citations intéresseront le
lecteur :

« Mais tu carneus,
Tu aimes d'amour afolant,
Te car, ki te meine folant,
Beuvant, léchant et carolant. »
(Réal. de Molliens, XII^e s.)

- « Dès or s'en vait li sînges qui forment fu
[navrés...
Del sanc (sang) lèque la plaie... »
(God. de Bouillon, XIII^e s.)
- « Quand chil se fu partis du Vesque (évêque)
Qui ne prisa mie une leske
De pain mual, cheille sentença... »
(Mir. de St-Eloi, XIII^e s.)
- « Tout' ches farottes d' bachelettes
Eli' s'en vont œillier des noguettes...
Et quant y se peut' rencontrer
Ch'est toudis à se bajotter ;
Y se frottent, y se pourleste ;
Veit l' train de ches bachelettes
Souvent encor' eli' fort bien pire !
Des cos's (choses) que je n'oserois vous dire. »
(Sermon naïf... en patois de Tourcoing,
Edit. non datée, circa 1700.)
- L'étymologie de *léquer* est la même
que celle du français *lêcher*.

LECHON. Subst. fém. Forme picarde
de *leçon* ; du latin *lectionem*. Cette forme
est très ancienne.

- « Cloistriers (moines), ordene te persone
Ke male novele n'en sone.
Selon le régulier lechon
Dou fol siecle toi dessochone ! »
(Le Recles de Molliens.)

A l'égard du verbe *dessochonner*, litté-
ralement *desassocier*, se reporter à
chuchon, *chochon*, t. 1^{er} de mes *Etudes*
pour servir à un *Glossaire du patois*
picard.

- « Bien li plaioient les lechons
Que il ooit (entendait) lire à lor table. »
(Mir. de St-Eloi.)
- « à la charge d'ung obeyt (obit) à
haute voix et trois lechons à perpétuité. »
(Test. de Jehan Pecoul, 1593.)

LÉGAT SALUTAIRE. Locution inusitée
aujourd'hui. On entendait par là, dans
notre contrée, l'ensemble des disposi-
tions testamentaires relatives aux messes,
aumônes, etc., imposées par le défunt
pour le salut de son âme.

- « Elle s'est aydée dudit argent pour en payer
le légat salutaire après le trespas de son mary. »
(Invent. à Amiens, 1619.)

Légat se rattache au même radical que
le français *legs*.

LÉGEROT. Adj. Un peu léger, frivole.
C'est un diminutif de *léger*.

LÉGUENME ou *légueume*. Formes
picardes du français *légume*. Ce terme

est du genre féminin dans notre patois :
c'est sans doute pour cela que le père
d'un député de la Somme disait en ma
présence : « Je préfère la *légume* à la
viande. »

Dérivé : *Léguenmage*, subst. coll.
désignant les légumes dont
on use d'ordinaire à la
campagne.

LEIPZIS. Sorte de serge qu'on fabri-
quait à Amiens au siècle dernier. (V.
Encyclop. du Commerce et Dict. domest.)
La longueur des pièces variait selon la
couleur de l'étoffe. Ce terme vient proba-
blement de la ville de Leipzig. C'est
l'histoire de *bougie*, de *calicot* et de tant
d'autres mots.

LEISI (à). Locut. adv. A loisir. C'est à
tort que l'abbé Corblet écrit *laisi*. Le pa-
tois a laissé tomber le *r* final comme dans
plaisi, plaisir. C'est du reste avec *e* qu'on
le rencontre en vieux français aux XII^e
et XIII^e siècles.

- « Carlemaînes e Francois se couchent (cou-
chent) à leisir. »
(Voyage de Charl. à Constantinople.)

LEMAIS ou *lemetz*, *lemex*, *lemoël*,
prononcé *lemoë*, *lemoët*, *lemois* et *lemoy*.
Subst. du genre féminin ou masculin se-
lon les lieux et le temps. Pétrin, maie,
huche à faire le pain. Telles sont les for-
mes diverses, plus ou moins corrompues,
sous lesquelles apparaît ce substantif au
cours des deux derniers siècles dans les
inventaires du Beauvaisis et de l'Amié-
nois. Il est permis de supposer qu'il n'a
pas encore entièrement disparu.

- « Ung *lemoy* à faire pain. »
(Invent. à Amiens, 1606.)
- « Ung *lemois*, ung sceau, ung tamie. »
(Ibid. 1608.)
- « Trois ouviers, deux *lemais*. »
(Ibid. 1670.)
- « Item dans le bultoir, une *lemais*. »
(Ibid. 1750.)
- « Une *lemex* de bois et un étimier. »
(Ibid. 1781.)
- « Une *lemetz* à faire du pain. »
(Vente mobil. à Compiègne 1783.)

Dans toutes ces formes, l'article s'est
agglutiné au substantif et le substantif
mots, *matz*, *metz*, *moy*, etc., est tout
simplement soit le français *maie*, soit le
picard *moie* du latin *magida*.

LEMION ou *leumion*, *lumion*, *leumeron* et *lumichon*. Subst. masc. Lumignon, partie incandescente de la mèche d'une lampe, bougie ou chandelle. La dernière de ces formes est le *lumichon*, *lmechon* de la langue d'oïl. Les autres sont des corruptions et contractions de *lumignon*, lequel vient du latin fictif *lumintonem*, dérivé de *lumen*, lumière. *Lumeron* me paraît être un diminutif d'un type *lume*, de *lumen*.

LENDIT (Croix du). A la limite du territoire de la banlieue d'Amiens, sur le bord du chemin qui conduit à Corbie, se trouve une croix que le peuple appelle la *Croix du Lendit* et même du *Lundi*. Une autre forme erronée *Croix de Landy* apparaît sur la carte de l'Etat-Major, encore bien que Cassini ait respecté la bonne en écrivant : *Croix de l'Indict*. Cette dernière forme est étymologique car le terme *lendit*, abstraction faite du *l* ou plutôt de l'article *le* qui s'est agglutiné, vient du latin *indictum*, pris au sens de *indication* et par extension, de *marché*, *foire*, *fête*. Entre autres citations données par Du Cange avec cette dernière acception, figure celle d'une charte émanée d'un pape du nom d'Innocent, ainsi conçue :

« Indictum quoque, sicut hactenus, Corbelen-sis ecclesia celebrare consuevit, vobis confirmamus, et ne quis eos qui ad ipsum indictum conveniunt, in bonis vel in personis offendere vel molestare presumat, auctoritate apostolica prohibemus. »

Il n'entre pas dans mon sujet de parler de la procession et de la *Croix de Lendit*. Les amateurs trouveront sur ce sujet à la Bibliothèque d'Amiens deux articles très intéressants dans le Journal intitulé *Affiches de Picardie*, in-4°, années 1777 et 1779.

LENTILLART. Subst. masc. La paille, les tiges battues de la plante nommée *lentille*.

« Item environ un demy cent (de bottes) de lentillart. » (sic.)
(Invent. à Vaux-en-Amiénois, 1756.)

Je considère la lettre *r* comme adventice et le *d* comme mis à la place et, au lieu d'un *t* : il faut donc lire *lentillat*, comme on dit *hoyat*, *favat* tige sèche de fève, *pesat*, tiges de pois séchées.

LÊPE. Forme picarde du français *lippe* dans les environs de Villers-Bocage, Acheux et Doullens. On trouve *lêpe* en langue d'oïl (V. Hippeau), et dans le Hainaut on dit encore *lêpe*, lèvres.

LETTRON. Cacographie de Corblet pour *lattron*, jeane poulain, terme relevé en son lieu.

LESQUE. Sorte de plante de la famille très nombreuse des *carex*. On l'utilisait à Berck, comme ailleurs le hoyat, pour limiter l'invasion des sables du rivage. Je suppose que cette plante s'y trouve encore aujourd'hui et que son nom s'y prononce *lêque*. Comparez le terme français *laîche*, dénomination d'une autre espèce de *carex*.

« Item par la coustume dudit lieu (Bercq sur la mer) quiconque coppe, arrache ou emporte les lesques estans audit lieu, sans congé, commet envers le seigneur amende de X sols parisis; et sont lesdis lesques en manière de grandz joineiz (joncs) croissans, qui entretiennent les sablons ensamble et qui empeschent que lesdis sablons ne puissent voiler, gaigner ou emprendre (entreprendre) sur ladite ville. »
(Bouthors, Cout. loc. du Baill. d'Amiens. 1507.)

Le glossaire d'œlfric traduit au x^e s. *carex* par *lisca* et Papias dit au xi^e s. : *Carex, herba acuta, vulgò lisca*. Là est l'étymologie de *lesque*. Quant à *lisca*, c'est, d'après Littré, l'ancien haut allemand *lisca*, fougère, roseau.

LEU. Subst. masc. Forme picarde de *loup*, du latin *lupus*. Cette forme existait dans le vieux français, c'est-à-dire dans le dialecte picard qui en était partie intégrante.

— « Les leus oït (entendit) uller (hurler). »
(Berte, XIII^e s.)

— « Li leu qui monton sembleroit... »
(La Rose, XIII^e s.)

Tout le monde connaît le dicton picard qu'on rencontre dans une des fables du bon La Fontaine :

« Bien sire leu n'écoutes mie
Mère tenchant son fleu (fils) qui orle. »

Nous avons à Amiens l'église et la chaussée *Saint-Leu* et dans l'Oise la commune de *Saint-Leu-Taverny*, etc.

L'usage étant parmi les ouvriers amiénois de recommencer, après l'été, à travailler à la lumière vers le temps de la

fête de Saint-Leu, il en résulta ce dicton :

A Saint-Leu,
L' lampe à ch' cleu.

La *rue du Loup* à Amiens s'appelait autrefois *rue du Leu qui va à Rome*. Une lettre en parchemin de l'année 1577 parle d'un Nicolas Longuespée ayant acquis *trois maisons sceant rue du Leu qui va à Rome*. Le P. Daire, dans son *Histoire d'Amiens*, dit : ces mots *qui va à Rome* sont une corruption de ceux-ci : *qui varonne*. Cette dénomination, ajoute-t-il, provenait d'une enseigne. Tout cela n'explique rien du tout. Mon opinion est celle-ci : Il y avait au XV^e siècle un vieux proverbe qui disait : « Le loup alla à Rome et y laissa de son poil et rien de ses coutumes. » (V. *Proverbes français* dans Leroux de Lincy.) Cotgrave donne le même dicton. Ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs n'a commenté le proverbe en question, sans doute parce que l'intelligence en est facile. Il y a de beaux siècles que les pèlerinages sont tombés en discrédit. En fait on n'en revenait guère meilleur et le résultat le plus clair de ce voyage était un notable allègement de la bourse, en d'autres termes : on y laissait son poil sans acquérir aucune vertu. Si donc la rue du *Leu qui va à Rome* doit son nom à une enseigne, cette enseigne était du genre satyrique, fait qui s'explique par le caractère essentiellement goguenard de la race picarde, surtout quand il s'agit de certaines pratiques, prières ou cérémonies religieuses.

Dans mon opinion, le *varonne*, laissé inexpliqué par le P. Daire, est tout simplement une contraction et une corruption des trois mots *va à Rome*.

Dictons, locations et proverbes picards :

L' mort d'un quiten, c'est l' vie d'un leu : un malheur profite toujours à quelqu'un.

D'un individu sans capacité et sans ressources, on dit : « *Ch'est un pauvre leu.* » Dans mon village on dit en outre : *Pauvre comme un leu.*

— « Si o (on) savoit ches treus
Oa prendroit ches leus. »

Si l'on pouvait tout prévoir, l'on pourrait tout éviter.

D'un individu qui raconte des histoires

invraisemblables on dit : « I (il) foit (fait) des contes à tuer des leus à coups (coups) d' bonnet. »

— « I r'sanne (ressemble) à un leu :
I cache son musieu. »

Se dit d'un homme qui voulant voir ou écouter sans être vu, ne se cache pas bien.

Les habitants de Montonvillers sont appelés par leurs voisins *ches leus*. Ces voisins ont du reste aussi leurs sobriquets : « *Ches cots* de Villers-Bocage, *ches serpents* de Talmas, *ches calotins* ou *ches Pères d'Eglise* de Rainneville, *ches beudets* de Fiesselles, *ches mulets* de Saint-Vast, etc. »

Leu se rencontre dans le nom de famille *Leleu* (le leu, le loup), qui est celui de l'honorable président de la société des Antiquaires de Picardie, en cette année 1888. C'est une appellation comme *Le-bœuf*, le bœuf, *Lecat*, le chat, *Lequten*, le chien, etc. Si *Leleu* venait du vieux terme *esleu* (élu), dénomination d'un ancien magistrat municipal, il s'écritrait *Léleu* ou *L'Esleu*, témoin le nom de M. *L'Eleu de la Simone*, ancien conseiller à la Cour d'appel d'Amiens.

Composés picards ou à formes picardes :

Queue d' leu. Subst. fém. Le bouillon blanc, ainsi dit à cause de la ressemblance de sa tige avec la queue du loup.

Leu-warou, *leu-wérou* ou par contraction *leu-érou*. Subst. masc. Loupgarou, être imaginaire dont l'invention remonte à la nuit des temps. Au figuré espiègle, mauvais garnement, diable.

Nos ancêtres picards supposaient à cet être un faible pour la chair humaine.

« Aust com fait li varons leus
Quide char d'ome est f. mell. us (affamé). »
(Gaut. de Coinci, XIII^e s.)

Signalons un fait peu connu :

Leu warou a été une épithète donnée à un corps de troupes levé à Amiens vers l'an 1470 et qui sut bien vite se faire craindre des Bourguignons.

« Faites trambler les leux waroux
Que en Amiens avez créés,
Car à la fin seront esceux (secoués, battus)
Quelque chose que vous brassés. »
(Ch. hist. et pop. publ. par Leroux de Lincy.)

Leuwarou est une exclamation de sur-

prise et d'étonnement. On y ajoute souvent : *démon*, disant *Leuwarou démon* ! Cette expression remplace *diable* dans une foule de locutions : *brut d'leuwarou*, *travail d'leuwarou*, etc.

Dans le dialecte picard, la femelle du *leu* s'appelait *leuve*. « La lettre d'amore que Renars envoia à dame Hierseint la *leuve* » est le titre d'un des chapitres de *Renart le nouvel*, poème dû à Jacquem Gielès de Lille qui écrivait au XIII^e siècle. On dit au siècle suivant dans les *Dialoques pic. flam.* déjà plusieurs fois cités :

« S mon le veneur a prins un leu et une leuve. »

Cette citation rappelle un dicton qui concerne la famille de Cacheleu, très ancienne en Picardie. Voici la phrase :

Monsieur d'Cacheleu

O prins (pris) ein leu ;

S'il auroit couru, i n'auroit prins deux.

La famille de Cacheleu portait pour armoiries trois pattes de loup d'or sur fond d'azur.

On sait que *leu* vient du latin *lupus*, loup. Quant à *warou*, il est d'origine germanique, suédois *varulf*, lequel est composé de *var*, homme, et de *ulf*, loup et signifie proprement *homme loup*.

LEUATE. Adj. Je n'ai jamais entendu ce mot ; mais je le trouve dans Corblet avec le sens de *sombre*, *lugubre*, *effrayant*. Comme le nombre des choses offrant ce caractère est fort considérable et de diverses natures, l'auteur eût bien fait de spécifier celles auxquelles convient particulièrement l'épithète picarde en question. La désinence *ate* correspond à la désinence française *âtre* ; mais je ne sais pas le sens que peut avoir le radical *leu*. Cela se dit il en parlant de l'aspect d'une personne, de sa figure, de ses yeux ? Dans le cas de l'affirmative, notre terme doit être placé dans la famille du type *leu*, loup.

Faut-il rapporter au même radical *leu*, l'adjectif *leurique*, qualification que notre prêtre Gresset donnait au patois du quartier Saint Leu d'Amiens ? Je reproduis le passage de la lettre que notre illustre compatriote adressait à sa sœur le 1^{er} août 1735 :

« Aye donc, ma sœur ; ta m'es fort réjouy par ta lettre picouarde ; ta salue le Dictionnaire

leurique comme une peinture : le plume est là dessus pûs boene quel' mienne... »

(Lett. autogr. comm. en 1877 par M. Victor de Beauvillé.)

LEUCHIFER. Les paysans disent en parlant d'un mauvais sujet : « Ch'est un vrai *Leuchtfer* », c'est-à-dire un vrai diable. Ce terme est aussi une exclamation de dépit et équivalent à : *Leuwarou-démon* ! Etym. *Lucifer*, l'un des noms du diable.

LEUDE. Subst. fém. Ne s'emploie que dans la locution ironique : « Donner une *leude* », c'est-à-dire *donner une verte réprimande, faire de vifs reproches*. Ce terme est le latin *laudem*, louange.

LEUDRER. Dans mon village et dans les environs, les paysans qui ont marché dans des chemins boueux disent : « Je m'ens *leudré* », je me suis crotté, sali de boue. Quand ils font un charivari, ils trempent des houssines dans l'eau bourbueuse des mares et en aspergent les personnes qu'ils rencontrent dans les rues : ils appellent cela *leudrer*.

Le radical de ce mot est le latin *lutum*, boue. Peut-être a-t-il existé dans le latin populaire une forme *lutarare*, fréquentatif de *lutare*, car nous ne connaissons pas tous les mots dont usaient nos ancêtres Gallo-Romains.

LEUÉE, leuhée, lohée ou loée. Subst. fém. Sorte de pâtisserie fort grossière en usage à Abbeville. « La *loée*, dit M. A. de Puilly, est une pièce de pâtisserie « de forme arrondie et du poids d'une « demi livre qui renferme entre deux « croûtes semblables à celle du pain une « pâte levée que l'amateur imprègne de « beurre pendant qu'elle est chaude. » De son côté, M. Prarond écrit : « La *loée* « était surtout une pâtisserie de carême : « les familles soupaient avec une paire « de ces gros coussins de pâte. »

On rencontre la forme avec *h* dans plusieurs de nos vieilles productions patoises, mais sans définition précise du mot à cette époque. C'était bien le nom d'une pièce de pâtisserie plus légère assurément que celle d'Abbeville.

« Quand che vint à diner, os fimes la grand
Ayant les reins au fa, assis en des catères, | chère
On os fumes servys d'un boen plat de poirée
Et des collets cabus avec de l'ohicoirée,
Des cras cochons rôtis atout la cameline,
Des tartes, des pâtés tout foyts de blanque | friane
Watiaux prêtres à s-cœufs tout gaunys de
Des écaudys vollants tout rebordés de creus | saffren,
Warlingues, craquelins, . . . piques lardés, | (crème)
Forche cochemusiaux et autant de lohées. »
(Mariage de Jeannin.)
— « Je feray le banquet avecque forche rôtis ;
T'en mangeras ten eau, ausay flans et brioches,
Lohées et craquelins, des écaudys à forche... »
(Enjoill. de Goules, 1624.)

On trouve en langue d'oïl *loht*, gros morceau bon à manger. En patois de Liège, on disait au siècle dernier et l'on dit encore aujourd'hui *loht*, lopin, gros morceau de viande, de pain, etc., au figuré : gros Roger-bon-temps, gros réjoui.

Étymologie incertaine. Le normand a *lobet*, lopin, morceau. *Loée* serait-il le même mot que *lobet* avec chute du *b* médial et changement de genre entraînant logiquement changement de finale ? Il ne faut jamais oublier que nos ancêtres n'étaient pas des académiciens, qu'ils étaient très fantaisistes dans leur orthographe et que notre patois a donné le genre féminin à une foule de mots qui sont du genre masculin en français, témoin *légume* dont j'ai parlé plus haut, *cœl* au singulier, etc.

Loée, *leuée*, *lohée* n'était-il à l'origine qu'une simple épithète comme par exemple *écaudé*, pièce de pâtisserie. Dans ce cas, le terme viendrait d'un ancien adjectif néerlandais aujourd'hui perdu : *luch* qui, d'après Kilianus, signifiait *poreux*, *spongieux* : la gutturale dure se serait adoucie en la douce *g*, puis changée en *h*, comme dans *mahon*, lequel provient d'un type *mag*, pavot. Ainsi se justifierait la forme *lohée*.

LEUMER. Verbe act. Ne s'emploie, je crois, que dans la locution : « *Leumer* ches us », examiner un à un les œufs devant une lumière pour s'assurer qu'ils ne sont pas gâtés.

Ce mot se rapporte à une forme *leume*, du latin *lumen*, lumière.

LEUNE et LËNNE. Formes picardes du mot *lune*, du latin *luna*, d'où *lundi* forme picarde de *lundi*.

LEUNETTE. Forme picarde de *lunette*. On dit aussi *lennette*. Il en était de même dans les anciens inventaires :

- « Deux petites boîtes plaines de lenettes. »
(Amiens, 1596.)
- « Trois paires de leunettes prises X sols. »
(Ibid. 1621.)

LIACHE. Forme picarde de *liasse*. De même autrefois :

- « Plusieurs piéches estans en une liache. »
(Invent. à Amiens, 1596.)

LICHER. Forme picarde du français *lisser*. Dans le Vermandois et jusque près d'Amiens (cantons de Corbie, Boves, Moreuil), on use de la finale wallon-picarde *ê* et l'on dit *lichê*. C'est une forme qu'emploie notre poète Crinon :

« In (on) s' plaint qu' ches fil' il ont pour ed
Qu' n' vut' pu traire et ni tourq' ches vaques...
Che n' devrot point nous slaner (sembler) troupe
S' il ont pas quair (cher) à lieht leus (leurs)
Qu' d'aller porter à boire à ches quifouts (petits)
vieux (vieux) »
(Satyre XII.)

LICO. Forme picarde du français *licol*.

LIE. Ce terme est du genre masculin en picard, on dit : « Du *lie* d' vin, de cidre, de bière. »

LIENCHE. Ancienne forme picarde du français *liesse*, aujourd'hui inusitée. On lit dans un inventaire dressé à Amiens en l'année 1596 :

« Ung petit tablet rond (médaille) d'argent doré, là ou est emprins une Nostre-Dame de Lienche et une Sainte-Barbe. »

On a retrouvé et conservé de ces sortes de médailles remontant aux XV^e et XVI^e siècles qui portent en légende N. D. de *Liense*, *Liance*.

On sait que *liesse* vient du latin *lætitia*, joie, allégresse.

LIÈTE. Subst. fém. S'emploie au nord du domaine picard (Saint-Omer) au sens de *canal*, *petit cours d'eau* creusé ou endigué de main d'homme.

Ce genre de ruisseau s'appelait autrefois *leed*, conduit, en patois *lette*. Ce mot est d'origine néerlandaise : *leeden*, *leyden*, conduire, *leyde*, aqueduc (V. Kilianus); *leyde*, un conduit à mener l'eau en quelque lieu, dit Plantin au xvi^e s.

LIGNIER. Forme picarde du substantif français *linier*, marchand de lin teillé, travaillé, par lui-même ou par des ouvriers. Cette forme nous vient de la langue d'oïl qui avait *ligne*, lin, et *lignière*, champ semé de lin. Ce dernier terme est resté chez nous un nom de lieu : nous avons, dans la Somme, *Lignières-Chatelain*, *Lignières* (canton d'Oisemont) et *Lignières-lès-Roye*.

LILAC (*lilaque*). Forme picarde du français *lilas*. Dans le canton de Villers-Bocage, on emploie au même sens le diminutif *lilaquet*.

Origine inconnue.

LIMBARD ou *limbart*. Subst. masc. Bordure à un vêtement. Ce terme est particulier au picard; on le rencontre dans les anciens inventaires :

« Un chapperon de drap noir à limbars à usage de femme prisé IIII livres »

(Amiens, 1557.)

— « Ung chapperon à limbart de drap noir... »

(Ibid. 1576.)

Ce mot vient du latin *limbus*, bord.

LIMECHON et *lémichon*, *limachon*, *limichin* et *calamichon* qui est une déformation de *colimaçon*. La forme *limachon* était en usage à Amiens au xvi^e siècle. Un inventaire de cette époque porte :

« Maison et pourpris où pend pour enseigne le limachon séant rue de Beauregard » (rue des Trois-Calloux).

La forme *émichon* relevée par Corblet est remarquable par la chute du *l* initial. La forme diminutive *limichin* est restée un nom de famille. Toutes ces formes sont des diminutifs de *limace*, venu du latin *limacem* : le *c* doux est devenu *ch* en picard.

LIMERO et *lumero*. Formes picardes du français *numéro* : il y a changement de *n* en *l* comme dans *lommer*, nommer, etc.

Je rencontre la première de ces deux formes altérées dans une chanson picarde inédite chantée à la fête de la *Sainte-Barbe* à Amiens, le 4 décembre 1849 :

« J'étois là parmi tout ch' bien monde
Is (ils) me r'bayoient men limero. »

LINAS. Subst. masc. pl. Chevelure disposée en bandeaux collants sur le front, les tempes et les joues, mode suivie par les femmes il y a environ cinquante ans. Ensuite sont venus les bandeaux bouffants. Ce terme était encore employé en 1880 dans le canton de Villers-Bocage.

Étymologie inconnue; expression d'ailleurs éphémère comme la mode qu'elle désignait.

LINCHEU pour *lincheul*. Subst. masc. Drap de lit. Il en était de même autrefois dans notre contrée, c'est-à-dire vers 1340.

« Ore, faut il des lits : lits de plume pour les riches sus dormir et reposer, lits de bourre pour povres, ... convertoirs et kiente-pointes, lincheus et orilliers. »

(Dialog. pic. flam.)

— « Deux lincheux de toille de chanvre, trois lincheux de toille de lin prisés ensemble LX sols. »

(Invent. à Amiens, 1557.)

— « Deux lincheux de tholle d'estoupe... »

(Ibid. 1618.)

L'origine de ce mot, qui est la forme picarde de *linceul*, est le latin *linetolum*, dérivé de *linum*, lin.

Lincheux est le nom d'un village situé près d'Hornoy. Nous avons *Barly* près de Doullens et *Sommereux* près de Grandvilliers. Or, sur ces trois noms de lieu les Picards des environs de Poix font le jeu de mots suivant quand, le soir, leurs paupières s'appesantissent :

« Je m'sens en aller à Barly (barre du lit), après j' m'en irai à Lincheux (draps), pis (puis) d' là à Sommereux (sommell). »

(Notes manusc. de G. Remfaut.)

Naguère les marchands de toile ambulants avaient une façon particulière d'éveiller l'attention des ménagères de la campagne en criant dans les rues des villages :

« De l' toille à lincheus
Pour couquer (coucher) à deux. »

LINE. Forme picarde du français *ligne*. A donné le dérivé *linée*, *lignée*, race, famille. Ces deux formes existaient en langue d'oïl. Nous avons de plus la forme *lingne*, *ligne*.

« Approuvé les douze lingnes raturées à la page sixième. »

(Etat des lieux à Sommereux, 1733.)

LINGETTE. Adj. fém. Usité dans cette seule locution : toile *lingette*, toile de lin légère, dont on fait des serviettes et du linge pour les enfants. La langue d'oïl disait *linge* au même sens.

Notre diminutif *lingette* se rattache au latin *linteus*, fait de lin.

Au même radical se rattache l'adjectif *linge*, mince, élancé, fluet. On dit d'un homme : « C'est un grand *linge* ». Du sens propre de *linge*, qualificatif appliqué à la toile ou à l'étoffe de lin qui est *léger*, *mince*, on a passé à celui de *fluet*, *maigre*, *élancé*. Ce terme existe au même sens en provençal.

LINGNE. Forme picarde de *ligne*, ficelle avec hameçon pour pêcher. Cette forme est déjà ancienne chez nous.

« Ung javielot, une lingne à pescher poisson... »

(Invent. à Amiens, 1593.)

On a vu plus haut qu'on trouve dans le dialecte picard les formes *latigne*, *latigne*, *lingne* signifiant bois et plus spécialement bois à brûler et venues du latin *lignum*, même sens. J'ai oublié de signaler un dérivé qui est encore en usage dans les environs de Doullens : c'est *délingner*, enlever les basses branches d'un jeune arbre pour qu'il puisse acquérir un plus grand développement en hauteur.

LINOTER. Caresser, flatter, traiter avec douceur. On dit d'une mère qui a bien soigné et même un peu gâté ses enfants, qu'elle les a bien *linotés*. Ce terme a donné le dérivé *linoteu* dont le sens est *individu qui a des paroles melleuses*, et, par extension, *qui cherche à tromper par des manières insinuantes*. Dans certaines localités, ce terme signifie *homme qui s'amuse à des riens* : c'est encore une extension de sens qui s'explique d'elle-même.

Linoter et son dérivé *linoteu* me paraissent avoir une relation assez étroite avec la locution familière française : *tête de linotte*, individu sans jugement et d'un caractère léger. On sait du reste que la linotte est un oiseau dont le chant n'est pas sans charmes.

LINUISE ou par aphérèse *lnuise*, ou encore avec *s* dur *lnuisse*. Subst. fém. Graine de lin. Les continuateurs de Du Gange ont relevé une forme *lignuis*. Ce terme qui est toujours en usage, se rencontre souvent dans les anciens documents.

« Lnuisse, canulee, ollette, se (il) on le vent (vend) en le ville, on n'en doit ne tonellieu ne travaux. »

(Cart. de Doullens, circa 1300)

« Item pour deux boletiaus de lnuisse à semer... »

(Compte de la Léproserie de Tanfel, près Picquigny, années 1315)

— « Un demy septier de lnuisse estimé trois litres. »

(Invent. à Cardonnelle, 1783.)

Le mot qui vient de nous occuper se rattache au radical latin *linum*, lin.

La forme *lnuise* est remarquable par la chute du *l* initial de *lnuisse*.

LIROT et *lurot*. Subst. masc. Jeune canard qui n'a encore que du duvet. On donne aussi ce nom, comme expression de tendresse, à de jeunes enfants.

En patois normand, *lirot* a le sens de *caneton*.

Locution picarde : « Être frais comme un lirot », être mouillé, trempé jusqu'aux os. Comparaison fort juste ; car le jeune lirot que la nature pousse à se mettre à l'eau dès sa naissance, en sort aussi mouillé que si son duvet était du coton.

En langue d'oïl, *lirot* signifiait proprement *loir*, mot qui vient du latin *glirem*, loir, par la chute du *g* initial. Nous avons sans doute assimilé le jeune canard au lirot à cause de son duvet exactement semblable au pelage du loir.

La rue des *Lirois* à Amiens, actuellement rue du Lycée, doit probablement son nom à une famille *Liro* qui a pu soit demeurer là, soit posséder les terrains où se trouve la rue. C'est ainsi que nous avons la rue des *Rincheriaux*, des *Louvets*. Le diminutif *lirot* n'est pas,

comme nom de famille, plus étonnent que *mulot*, *limichin*, *malot*, *bourdon*, *coquelet*, jeune coq, *baudelot*, petit baudet, etc.

Il y a à Corbie et dans les environs plusieurs familles *Loir*, *Loire*, et un de mes amis, architecte à Paris, s'appelle *Loiroi*.

Je ne reproduis par les lignes empruntées au P. Daire par l'abbé Corblat, parce que, à mes yeux, elles sont entièrement erronées. Il n'y a jamais eu de rapport entre la foire d'Amiens (24 juin) et *Saint-Jean Liroons* ou *Décollacé* dont la fête se célébrait le 29 août.

LISETS. Subst. masc. pl. Rubans ; sopleaux en forme de rubans produits par le rabot du menuisier. En ancien français, on donnait le même nom au lieron. En ce cas *liset* est un diminutif de *lis*, du latin *lilius* pour *lilium*. *Lisel* appartient à la famille du français *listère*, *liston*, du picard *liste*, *liston*, dont l'origine sera ci-après indiquée.

LISIÈRE. Les Picards appellent ainsi la couche de pâte qui, n'ayant point levé à la cuisson, demeure compacte et serrée comme une sorte de mastic.

On sait que *lisière*, bande, est pour *listière*. Il y a eu réduction de *st* à *ss*, puis à *s*. *Listière* vient du haut allemand *lîsta*, bordure.

LISTE. Ce terme a, en picard, la signification de *bord*, *listère*, ou plutôt de *limite* d'un champ considéré dans le sens de sa longueur. Les notaires du Doullennais se servent encore de cette expression et disent, dans la désignation des tenants et aboutissants : *tenant d'une liste à...*, *d'autre liste à...*

Étymologie indiquée au mot précédent.

LISTON. Ce terme a, en picard, le sens de *ruban* aussi bien pour chapeau d'homme que pour bonnet de femme.

« Prépar' ch' lo qu' nous avons d' pus bleu
Mets un liston à men capieu. »
(Entrée, sur la fête d'Arras, 1839.)

Même étymologie que *liste*.

LITÉE. Substantif féminin. Nichée,

nitée. Au XIII^e siècle, ce terme avait le sens de *ventrée*, *portée*. Le Chancelier de l'Eglise d'Amiens, Richard de Fournival, écrivait dans son *Bestiaire* :

« Ce est la nature de la singesse (guenon) que ele a deux faors à une litée. »

Ce terme appartient à la famille du mot *lit*, du latin *lectus*.

LITE. Subst. fém. Ligne formant la limite de chaque côté d'un jeu de paume ou de tamis établi en plein air.

Même origine que le mot *liste* donné ci-dessus. Le *s* était déjà tombé en langue d'oïl qui disait *litér*, border, *liture*, rature, *litér*, tirer une ligne sur l'écriture pour l'annuler. (V. Hippeau.)

LITE. Subst. fém. Ligne supérieure d'une façade en charpente et torchis. Lorsqu'on surélève cette façade sans que cela puisse constituer un étage proprement dit, cette surélévation s'appelle *litage*.

Même origine que le mot précédent.

LITEL, lité, et dans certaines localités *litfi*. Subst. masc. Truelle étroite et allongée à l'usage des maçons et surtout des plafonneurs.

« Item deux fourchers avec une sole (sole)... un litelle. »

(Invent. à Vaux, 1729.)

— « Item une paire de forges (forces, cisailles) un litel. »

(Ibid. 1739.)

— « Item une plenne, une tarelle, un litex. »
(Invent. à Villers-Bocage, 1739.)

LITER. Crépir, enduire, plaquer de mortier, de torchis, un bâtiment, une palissade.

Dérivé : *Litée*, plaque de boue, de fange.

Ce terme est une altération de *luter*, du latin *lutare*.

LITRELLE et par abus ou changement de *l* en *n*. *nitrelle*. Subst. fém. Liseron sauvage à fleurs blanches, le *convolvulus septem* des botanistes.

Ce diminutif se rattache au radical *liste*, donné plus haut.

LIU. Subst. masc. Forme picarde du français *lieu*. Dans la locution *au lieu*

de, au lieu que, le mot *lieu* se prononce u : le l tombe comme dans *teuve*, *lièvre*, etc.

LIUE. Subst. fém. Forme picarde de *lieue*. On dit aussi *lieue* par chute de l initial.

La forme *lieue* est fort ancienne.

— « Trois poires *liues* i comte l'an d'iqui. »
(Trois petites lieues y compte t on d'ici.)
(Mort de Garin, XII^e s.)

LO. Forme picarde de l'adverbe français *là*.

LOAGER. Celui qui donne en location. Mais autrefois ce terme, dans nos anciennes coutumes, signifiait le contraire :

« Le propriétaire peut arrester (saisir, gager) les biens de son fermier ou *loager* étant sur son lieu... »

(Comté de Boulogne.)

A Amiens, nous appelons *loager* ou *louager* celui qui loue au public chevaux et voitures de place ou de voyage.

Le radical de ce terme est le latin *locare*, louer.

LOCAR ou *locart*, dans mon village et les environs *nocar* par changement de l en n. Adjectif usité dans cette seule location : *blé locart*, blé roux, barbu, c'est-à-dire dont l'épi est armé de nombreux poils ou filets.

Litré donne *locar*, mais sans indiquer l'étymologie. Ce terme nous est venu du Nord, néerlandais *lockaerd*, poilu (Kilia-nus), *lockaert*, touffa (L. D'Arsy). Le radical *lock* venait du vieux saxon *loca*, poil, erin. (V. Somnerus.)

LOINDEUR. Subst. fém. Distance, éloignement d'un lieu. On dit aussi *lointeur*. Les Picards ont tiré *lointeur* et *loindeur* de *loin*, comme *avanteur*, profondur, de *avant*. De même encore qu'ils disent d'une mare qu'elle est *avante*, profonde, de même ils disent : « L' route est *lointe* », c'est-à-dire éloignée, loin. Le français *bien* a aussi, en picard, une forme féminine qui est *biente*.

On trouve au XIV^e siècle *lointieu* au sens de *éloigné*.

(Du Cange, *longiscus*.)

LOINSEAU, mieux *loinceau*, autrefois aussi *loiseau*. Subst. masc. Peloton de fil, de laine, de coton, de chanvre, etc. Dans mon village et dans les environs (Boves, Corbie, Moreuil) on dit *lince* (prononcé *lincé*) ou avec finale wallon-picarde *lincé*. On dit *lonseau* dans les environs de Douai, et *lisseau* en Normandie.

On rencontre plusieurs formes dans les inventaires d'Amiens :

« Ung *loiseaulx* de fillé d'estouppe. »
(1576.)

— Six *loiseaulx* de fillé d'estouppe. »
(1576.)

César Trogney écrit en 1640 : « Un *loinseau* de fil, mot picard pour peloton. » Les continuateurs de Du Cange sous *Loicellus* ont relevé la même forme comme picarde. En langue d'oïl, on trouve *lotssel*, *loinselet*, *luchais*, *lutsel*, *lutseau*, petit peloton de fil. Les glossaires des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles offrent les formes *lutseau*, *lonseau*, *loysel* : ce dernier terme est traduit par le mot latin *globicellus*.

Litré a relevé comme forme usitée dans quelques provinces *lisseau*, peloton, et il tire ce terme de *lis*. Cette étymologie est erronée. *Lisseau*, *loinseau*, *lotseau*, *linsel*, etc., n'est autre chose que le terme *glisseau* qui existait en langue d'oïl (V. Hippeau) au sens de *peloton*. Ce fait était connu de Cotgrave qui dit : « *Glliceau*, *glisseau*, a bottom of thread, vieux mot ». *Glliceau*, à l'origine *gllicel*, se rattache au radical latin *glomus*, peloton, et vient sans doute d'un diminutif *glomicellus* comme *rinseau*, de *ramicellus*, diminutif de *ramus* : la gutturale initiale *g* est tombée comme dans *loir* de *glitrem* et dans une foule de mots qu'on a vus à la fin de la lettre H.

LOLIOT, en Ponthieu *luliot*, ailleurs *louriot* et, par chute de l'initiale, *uriot*. Subst. masc. Formes picardes du français *loriot*, mot venu du latin *aureolus* qui signifie *qui est de couleur d'or*. Dans mon village et les environs où le son *of* devient *out*, on dit *loirtout*.

Comme le français, le picard dit *compère* ou *copère* *leuliot*, *leurtiot*, etc., aux deux sens de *loriot*, oiseau, et de *orgette*, affection qui se développe sur le bord des paupières.

Les commères du Nord au xv^e siècle attribuaient à une cause bien singulière l'affection dite *orget*, qu'elles qualifiaient simplement *leurieul*.

« La dame Abonde du Four dit : Je vous assure que pour piss... entre deux maisons ou contre le soleil, on gagne le mal des yeux qu'on appelle le *leurieul*. »

(Évangiles des Quenouilles.)

Aux environs d'Amiens, ce mal est la punition de ceux qui embarrassent d'ordures la voie d'un saint personnage. Les gens du canton de Villers-Bocage disent d'un homme : « Il o (a) attrapé un compère loriot : feat (il faut) qu'il euche (ait) qui... das (dans) eh' sentier d' monsieu l' curé. »

LOMBARD. Subst. masc. Frelon, espèce de guêpe trois ou quatre fois plus forte et plus longue que la guêpe ordinaire et dont le bourdonnement est presque effrayant. Au nord d'Amiens (canton de Villers-Bocage), on l'appelle *bombarde* dont la forme *lombard* n'est qu'une corruption, puisque le radical de ce terme est le latin *bombus*, bruissement, bourdonnement.

Le mot *lombard* signifiait aussi, en vieux français, *banquier*, *changeur*, parce que, originairement, les banquiers étaient, en majorité, natifs de Lombardie. Il existe encore à Amiens une *rue des Lombards*.

LOMMER, Forme picarde à Amiens et ailleurs du français *nommer*. Il y a eu changement de *n* initial en *l* comme dans *luméro*, numéro, etc. Ce changement remonte fort loin.

« Et les II autres gestes droi cy lommer m'orés. »

(Trouvères du Nord, XIII^e s.)

LONG. Adv. Loin. Se dit au nord d'Amiens et ailleurs.

« J'ai seu (eu) par no tante Louison
Qu'in (on) l'ra partir un gros ballon
Ch'est peur l' marcredi, nous irons
Nous s' mettrons dins l' plaine
Tu volras, Jacqueline,
Qu'i (il) s'en ira si long, si long
Qu'in (on) l' volra p'tit comme un ognon. »

(Fête d'Arras, 1821.)

Cette forme non diphtonguée est ancienne dans notre contrée. On trouve au

xiv^e siècle dans le Vocabulaire de Douai : « Distare : *estre long*. »

On sait que *long*, comme *loin*, vient du latin *longe*.

LONGINER. Lambiner. Le verbe est un dérivé du substantif *longin*, homme extrêmement long à tout ce qu'il fait, mot qui se rattache au latin *longus*.

Au même radical se rattache l'expression *longivo* qui s'applique à un homme lent dans ses actions ou sa démarche. Cet homme est littéralement un *lente-ment-va*, mieux un *va lentement*. C'est ainsi qu'on dit de quelqu'un : « Ch'est un *peu-parle* », littéralement, un homme qui *parle peu*, « un *las d'aller* », un paresseux. On sait que *longis*, lent, est français.

Une observation à propos de ce dernier mot.

Corblet écrit : « On dit en français : C'est un saint *longis*. Longis est le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Notre-Seigneur et qui, après s'être converti, fut martyrisé à Césarée en Cappadoce. Notre abbé, qui était pourtant hagiographe, donne en fait et bien innocemment une existence de trois siècles au saint en question. Il a confondu et réuni en un seul personnage deux individus distincts, savoir le lancier de la Passion et un saint Longis qui fut martyrisé à Césarée en Cappadoce le 15 mars de l'an 304.

(V. Vocab. hagiol. par le chanoine Chastelain, 1691.)

LOQUETTE. Subst. fém. Petite loque. Ce mot est un diminutif de *loque* lequel vient de l'ancien haut allemand *loc*, chose qui pend.

Ce mot se rencontre dans une locution très curieuse.

On sait que certains paysans ont l'habitude d'avoir leur petite bourse à part et cela à l'insu de la ménagère. Ils mettent quelques pièces d'argent dans un chiffon qu'ils cachent avec soin : cela s'appelle *avoir s'loquette*, c'est-à-dire *sa petite bourse*. « A l'*loquette* ! A l'*loquette* ! » est encore une exclamation que les enfants poussent derrière les gens dont le linge déborde sur les vêtements.

Loquette est aussi la dénomination

picarde du poisson à barbillons nommé *mustèle*, le *cobitis barbatula* des naturalistes : c'est un diminutif à forme dure de *loche*.

Littre rapporte *loche* à l'espagnol *loja* et à l'anglais *loach*. Cette étymologie est erronée. C'est à cause des barbillons que ce poisson porte au museau que le nom de *loc*, d'où le diminutif *loquette*, lui fut donné par nos Picards du littoral. *Loche*, comme *loquette*, sont venus du Nord, néerl. : *lock*, poil, barbe.

L'étymologie de *loche*, *loquette*, est donc la même que celle de *locart* qu'on a vu plus haut.

LOQUIER. Subst. masc. Marchand chiffonnier ambulante.

Ce mot est dérivé de *loque*.

Les *loquiers* circulaient jadis avec un âne ou un mauvais cheval ; et on dit en picard de deux hommes qui se font des mamours, qu'ils s'embrachent comme des beudets ou comme des queboux de *loquiers*. J'ignore l'origine de cette locution.

LORGNARD. Adj. et subst. Se dit d'un homme qui a l'habitude d'épier sans avoir l'air de le faire. Ce terme est un dérivé du verbe *lorgner*, mot d'origine germanique, allemand - suisse *loren*, épier, regarder, néerl. *loeren*, observer, regarder de travers.

Les paysans de mon village donnent la qualification de *lorgnoire* à une femme qui est sournoise et à une vache qui a l'habitude de heurter après avoir regardé les gens de travers.

LORICARD. Subst. masc. Grognon, grondeur, personne d'humeur habituellement maussade, morose. Ce terme s'emploie très souvent au nord d'Amiens, dans le canton de Villers-Bocage. On ne le rencontre pas en langue d'oïl, bien qu'il soit ancien. Palegrave dit au xvi^e siècle : « *Lorrel*, fétard, paresseux, indolent, *loricard*. » Cotgrave écrit au xvii^e siècle : « *Lorticard*, lourdaud, paresseux, lâche, poltron. De là le verbe *loricarder*, perdre son temps. »

Le radical de ce mot est le néerlandais aujourd'hui perdu *loerisch*, sot, stupide, s'acquittant mal de ses fonctions : il y a

eu en picard extension de sens facile à comprendre.

LORSIGNO. Forme picarde du français *rossignol*. Nous avons aussi les formes *orsigno*, *orsignou* par la chute de l'initial, *oursigno* (Corblet et Marcotte). On trouve en langue d'oïl *lorsignos*, *loustgnol*, *louscignol*, *orsigno*, *orsingnot*, *loursinol*, etc. L'auteur du poème *Aucassin et Nicolette* qui écrivait en dialecte picard emploie *lorseinol* :

« Nicolette jut (se coucha) une nuit en son lit, si vit la lune luire cler par une fenestre et eût le lorseinol canter en garding. »

L'origine de *rossignol* est connue : latin *lusciniola*.

LOSSE, loste et lostre. Subst. masc. Vaurien, polisson, et, par extension, enfant mal propre. De là cette locution relevée de *auditu* par Gabriel Rambault : « Il est fait (fait) comme un *lostre* », c'est-à-dire tout couvert de boue, sale. En langue d'oïl, on trouve *losse*, badin, *losterte*, badinage. (V. Hippeau.) Dans le Boulonnais, au témoignage de M. De Seille, *losse* a le sens de *fetignant*. En Hainaut, on dit *losse*, *lostre*, *lostron*, polisson, vaurien, *losterte*, polissonnerie, friponnerie.

Dans les formes où il se rencontre, le *t* est adventice. Ce mot vient du néerlandais *los*, libre : il fut pris ensuite en mauvaise part et prit le sens de *libertin*, polisson, vaurien, *fripon*.

LOTÉE. Subst. fém. Réunion en un lot d'adjudication, de plusieurs arbres à vendre sur pied, nombre déterminé de poiriers ou pommiers dont la récolte encore pendante doit être vendue en un seul lot.

Ce terme se rattache au verbe *loter*, partager en lots, qui est un dérivé du français *lot*, mot d'origine germanique, ancien haut allemand *hloz*, portion.

Dans mon village et dans les environs (Corbie, Boves, Moreuil), ou *ot* devient *out*, le mot *lot* est devenu *lout*, et l'on dit *lout d'abes*, lot d'arbres, comme on dit *lout d'bière*, *lout d'lait*, lot de bière, lot de lait, mesure de capacité d'environ un litre.

LOUCHEE. Subst. fém. Contenu d'une louche. En français, la louche est la cuillère à servir le potage; il en est de même en picard, bien qu'on dise aussi *louche à pot* parce que cette cuillère sert à retirer le bouillon du pot au feu. Mais, dans une foule de localités, la cuillère à bouche s'appelle *louche* et cela depuis fort longtemps, comme on va le voir. Nous avons laissé tomber le joli diminutif *louchette* usité au XVI^e siècle dans nos contrées au sens de petite cuillère.

« Or faut il avoir louche de bos (bois) et pot-louches (cuillères à pot). »

(Dial. pic. II.)

— « Deux louches d'estain, deux louches de fer, deux louchettes d'errain. »

(Invent. à Amiens, 1583.)

LOUCHE-POIL. *Poil* se prononce comme s'il y avait deux *l*. Dans certains cantons on dit *louchepois*, prononcé *louchepos* par réduction ordinaire, surtout en Vermandois, de *ois* à *os*. Subst. masc. Cloporte ou porcelet. On l'appelle aussi *machepain* ou *pou-à-cochon*, parce que le cloporte ressemble beaucoup au gros et large pou du porc. J'ajoute que les Anglais le nomment *vood louse*, pou des bois.

Notre terme picard est fort ancien. On le rencontre employé comme sobriquet. En 1279, un homme de Flocourt, près de Péronne, était appelé...

« Gauthier dit Louchepois... »

(Gocheris, Doc. man. relat. à l'hist. de la Picardie.)

Dans son ouvrage *Éléments des sciences naturelles*, notre savant compatriote Constant Duméril a donné quelques synonymes patois des dénominations françaises qu'il emploie : on y rencontre entre autres notre terme picard *louchepois*, cloporte.

Ce terme est composé de deux éléments. *Louche* est évidemment le même mot que le *louse*, pou, du composé anglais *vood louse*, qu'on a vu plus haut, vi. sax. *lus*, pou, dan. *luus*, isl. *lus*, pou. Le second élément *pois*, par corruption *poil*, est d'origine incertaine. Il se peut que ce complément soit dû à cette particularité que le cloporte au moindre contact inattendu se roule en une boule ressemblant à un pois. Ou bien il faut y reconnaître

le mot *potx* de la langue d'oïl, lequel d'après Hippeau (s'il a bien lu) aurait signifié *porc*. Dans ce dernier cas, *louchepois* répondrait à notre expression picarde *pou à cochon*.

LOUDIER et *loudier*, *lodier*, dans mon village et les environs *lourdier*. Subst. masc. Courtepointe, couverture de lit piquée et ouatée. Au lieu de ouate certaines ménagères y font mettre de la laine; autrefois on y employait des plumes et de la bourre. Ce terme se rencontre dans les inventaires anciens et modernes.

« Ung loudier garny de pleume... »

(Amiens, 1585.)

— « Item un loudier foré (fourré) de laine... »

(Flesselles, 1750.)

— « Une courtepointe ou loudier en toille à carreaux... »

(Montigny, 1831.)

Ce terme avait au XIV^e siècle la signification de *surtout* à l'usage des bergers, surtout très probablement velu.

« Lors prirent à entrechangler
Leurs abis (habits) de la bregerie,
Gobius vœult un grand loudier
Et Guillot une sousquanie. »

(Froissart, Poëse.)

Il est probable que *loudier* vient d'un radical germanique qu'on trouve latinisé au commencement du XII^e siècle en *luterium*. (V. Du Cange.) Ce radical est le vieux saxon *loth*, couverture, vêtement de dessus, irland. *lotha*, sorte de vêtement, anc. h. all. *lodo*, surtout, anc. nor. *lód*, qualité de ce qui est velu. Il est remarquable du reste que le radical germanique *lut*, *lod* est le même que le radical latin *lod* qui est dans *lodix*, couverture de lit.

LOUFER et *loufrer*. Manger gloutonnement, avec avidité. Ce verbe a donné les dérivés *déloufer*, vomir, *loufrément*, goulument. Le patois de Liège a *lofeu*, grand mangeur, *louffeter*, faire la moue, *louffe*, moue.

Loufrer, *loufer* est le même mot que *lafrer* donné à son rang, sauf le changement de *a* en *ou*. (V. *Galafre*, t. 1^{er} de mes *Études pour servir à un Glossaire du patois picard*.) Comparez pour le changement des voyelles le *berloufe* du

patois de Tourcoing et le picard du centre
berlase, portion d'étoffe déchirée et pen-
dante.

LOURDIES. Subst. fém. pl. Sensation
de vertige, de syncops. Ce terme s'em-
ploie, au témoignage de M. Ern. De Seilles,
à Boulogne-sur-Mer. L'origine de ce mot
est l'adjectif latin *luridus*, pâle, blême,
blasard, terne, jaunâtre. Il y a simple
métonymie dans le terme picard : pas de
syncope sans pâleur. Du reste, dès le
XIII^e siècle, on voit en Picardie l'adjectif
lorde signifiant par extension de sens
stupide, idiot.

« Et la lettre (histoire)
Dit jà soit que moult fust *lorde* (on parle d'un
[homme])

Et qu'ainsi fust *roides* et *gordes* (gourde)
Comme une beste ou une eschame (banc)...
(G. de Coigny, Miracles de N. D.)

LOUVET ou *louvel* prononcé *louvel*.
Adj. et subst. Glouton, gourmand. On dit
d'un homme qui mange beaucoup et avi-
dement : « C'est un vrai *louvel*. » Ce
terme, qui est un diminutif, est un déri-
vé de *louve* et signifie proprement *loup*
ou plutôt *petit d'une louve*. Inutile de
dire que *louve* et *loup* sont renommés
pour leur appétit vorace.

Les deux diminutifs picards sont restés
des noms de famille. Nous avons à Amiens
la rue des *Louvets* ainsi dite probable-
ment parce qu'une famille Louvel résidait
là, ou possédait les terrains où fut créée
la rue en question. Cette même famille
possédait aussi la terre de Glisy.

LOUVICHE. Adj. des deux genres. Ce
terme a absolument le même sens et le
même radical que *louvel* : il n'en diffère
que par sa finale *iche*, finale qu'on re-
trouve dans le picard *teutche* (aqueux) et
dans le français *godiche*. L'expression
n'est pas nouvelle et on la considérait
autrefois comme française.

« *Louvich*, vorax quales sunt lupi famelic. »
(Dict. de Rob. Estienne.)

On trouve dans Cotgrave l'adverbe
louvichement, à la façon d'un loup.

LOYER. Forme picarde du français
lier, du latin *ligare*, même sens. Dans
certaines localités on dit *leuyer*. *Etre*
loyé, être marié.

Dérivés : *Loyen* (loyain), lien.

Loyage, action de lier.

Loyure, verge de bois vert
tordue, ainsi disposée pour
servir à attacher une haie
vive ou sèche, ou un fagot.

Loyeu, l'homme qui lie les
gerbes.

Plusieurs de ces formes se rencontrent
dans le vieux français, c'est-à-dire dans
le dialecte picard qui en faisait partie
intégrante.

« Les mains lui ont loié... »

(Berte, XIII^e s.)

— « Et Mahius Bliens a pris Raoul le caste-
lain de Christophe et l'a fait loyer sur un povra
roncois. » (H. de Valenc., XIII^e s.)

— « Si (ainsi) les fist très bien loyer et atakier
(attacher) à bo'nes cordes. »
(Rob. de Clary, historien picard déjà cité.)

— « Toy qui me tiens loyé par de gros et
ruides loyens, ocois moy. »

(Oligès, poème publié à Halle, 1881.)

J'oubliais l'expression *loyeu d'aguil-
lette*, noueur d'éguillette, sorcier, devin,
magicien, qui, par ses maléfices, empêche
l'usage et la consommation du mariage.
Je la rencontre dans le compliment
adressé à Gresset en 1751 à l'occasion de
son mariage :

« I (il, c'est-à-dire le curé de Saint-Martin)
I disoit comme y (il) sent en hochinant s' ma-
[quoire :

Gresset conqu'ro lundi avec l' fille Galand ;
Os (nous) ly orlons enhuy premier et deraïn ban
I no fit graument rire et surtout ches fil-tes
Quand i damnit au bout ches loyens d'aguil-
[lette. »

(Vis de Gresset, par le P. Daire.)

LU. Ce terme, dont j'ignore le genre,
s'emploie au sens de *lumière* dont on
s'éclaire la nuit. Il en est de même à
Tourcoing :

« Paufes (pauvres) malheureux tranant (trem-
blant) d' frod (froid) en d'sous d'ein (un) habit
tout déferloupé dina (dane) einne (une) champe
(chambre) sans fu (feu) ni lu. »

(Le Brouteux, déc. 1881.)

Cette locution du reste est ancienne :
« Il n'y a ne fu ne lu », *id est* : *Ibi neque*
ignis neque lux. » (Sylvius. Isag., 1531.)
On trouve en langue d'oïl *lus*, *lu*, *lu-*
mière. (V. Hippeau.)

L'étymologie est le latin *lux*, lumière.
LU. Subst. masc. Lieu, au sens de de-
meure, domicile, dans la locution sui-
vante : « N'avoir ne fa ne lu », être sans

asile, locution recueillie de *auditu* par Gabriel Rembault. On disait autrefois en français *leu*, comme on le voit dans Cotgrave et dans Pasquier : le *eu* de *leu* s'est réduit à *u* en picard.

On sait que *lieu* vient du latin *locus*.

LUBERQUIN et *liberquîn*. Subst. masc. Villebrequin. La première de ces formes s'emploie dans le canton de Picquigny, la seconde dans celui de Villers-Bocage. Dans d'autres cantons on dit *viberquîn* ou *hiberquîn* lequel a été donné à son rang.

LUISEL (luisé) mieux *lusel*, *luseau*, *lusteu* (en Vermandois), *lustel*, dans mon village et les environs *lusî*. Subst. masc. Cercueil. Ce terme est très ancien dans nos contrées.

« Que il ne soit nus (nul) si hardi ki face (fasse) luisiel, puis ore en avant, se de blanc bois non (tournez : sinon de bois blanc) sur le forfait (amende) de C sols, et banis de la ville, et sor (sur) perdre le luisiel. »

(Ordonn. de l'an 1484, Rec. Taillar.)

— « Walerant fait luisens. »

(Dialogues pic. fl. circa 1340.)

— « Et estoient ces deux corps en luisiaux. »

(Mém. de St-Aubert, 1420.)

— « Oaté et transporté ung lincheul de dessus le lezet et corps de feu maistre Anthoine. »

(Eschev. d'Amiens, Délib. de 1483.)

Notre poète Crinon emploie *lusteu*.

« Un jour i vient, un jour tout (tôt) ou bien tard
Qu'in (on) a bien s'plainde et bien s'tenir à
[ches branques,
Qu'i (il) sent laiss'er là l'toilette et pis ch'fard...
Chez bieux soyons, pour un habil'ment d'plan-
[ques,
Et qu'in (on) n'a pus en entrant dans ch' luisieu
Q' sen bon ernom (renom) pour erq'mainder
[s' n'estien. »

(Satyre XIX)

Lusel vient du *locellus*, petite boîte, petit coffre : il y a eu extension de sens.

On a découvert il y a trois ans sur le territoire du village de Marchélepot (canton de Nesle) des tombes et des antiquités gallo-romaines. Tout cela se trouvait dans un lieu dit *Champ des lusels* ou des *lusteux*.

Un mot à propos de Marchélepot.

Ce village, comme beaucoup d'autres, notamment Marcelcave, doit une partie de son nom à son patron, saint *Marcel*, en picard *Marchel*. Mais qu'est-ce que la finale *pot*? L'abbé De Cagny voit là le mot

poste, de sorte que *Marchélepot* serait *Marchel les postes*. Mais le *s* de ce mot a persisté dans *poste*, *posture* aussi bien en picard qu'en français. Cette étymologie est donc inadmissible.

Il est fort probable qu'il y avait au village de *Marchel* une fabrique de poterie et que pour le distinguer de *Marchelcave* il a été appelé jadis *Marchel les pots*, absolument comme le village de *Conchy les pots* près de Noyon ; puis les trois mots se sont, par contraction, réduits à un seul qu'on a écrit *Marchélepot*.

LUISEUR. Subst. fém. Lueur, au sens propre. Se dit au nord d'Amiens, entre cette ville et Doullens. Ce terme se rattache par son radical au verbe *luire*, surtout à son participe *luisant*. Il n'a rien d'étonnant si l'on songe qu'on trouve *luisable* en langue d'oïl.

« Li mandement del Seignur luisable enlu-
[minanz oïl. »

« Mandatum Domini lucet tum illuminaans oculos. »
(Psautier d'Edwin, XII^e s.)

LUMELLE. Subst. fém. Lame de couteau. On trouve en langue d'oïl *lemelle*.

« Il saist un espié dont renche la lumelle. »
(Chev. au Cygne, XIII^e s.)

L'étymologie a été indiquée sous *alemelle*, t. 1^{er}.

La forme *alumelle* est toujours en usage chez nous. On la rencontre dans cette phrase proverbiale au nord d'Amiens :

« Ch'est comme à ch'contien de corleu : I sent y remette eïne (un) manche et pis eïne *alumelle*. »

LUMIER. Forme picarde de *limier*. Outre le sens de *limier de meute*, ce terme a celui de *vaurien*, *polisson*. On dit aussi d'un individu glouton : « I meinge comme un *lumier*. »

LURES. Subst. fém. pl. Sornettes, contes. Ce terme n'est autre chose que le *leurre* (tromperie) du français : il y a eu réduction de *eu* à *u* comme dans *feu*, pic. *ju* et amoindrissement de sens.

Dérivés : *Lurettes*, dimin, même sens.

Lurer, tromper, amuser par des contes.

Berlurer, même sens.

On sait que *leurre*, pic. *lure*, vient de l'ancien haut allemand *luoder*.

A la même famille et avec préfixe réduplicatif appartient le verbe *relurer*, tromper, que Corblet écrit *arlurer* parce qu'on le prononce ainsi dans certaines localités, à la mode d'Artois. *Reluré* a le sens de *malin, rusé, habitué à faire des dupes*.

LUS. Subst. masc. Brochet. Nous tenons de la langue d'oïl ce terme qui nous vient du latin *luctus*, même sens.

LUSETTE. Subst. fém. Hochet d'enfant, petit jouet, amusette. A la même famille appartient *lusot*; feignant, musard, flâneur. Ces mots se rattachent au radical latin *lus* qui est dans *lusus*, jeu, plaisir, amusement.

Dans le Vermandois, on ne dit pas *lusot*, mais *luson*, comme on le voit dans notre poète Crinon :

« Jouis talents pour des grosses lésions
Qui ne s'en vont pas deux jours à leur (leurs) ma-
sons. »
(Satyre XII.)

Au même radical se rattachent les dérivés *lusoter*, perdre son temps, s'amuser à des riens et *lusiner* qui a le même sens.

LUTELER. Crépîr, recouvrir d'une couche de mortier ou de boue. Ce terme est un diminutif de *luter*, du latin *lutare*. Comparer le français *écraser* et le picard *écraseler*. J'ai entendu un plafonneur dire *mute'ler* par permutation de *l* en *m*.

LUTRON, mienx *luteron* et *luteronier* (Corblet), et par syncope *luronier*, *luron-neu* (Ed. Paris), au fém. *luronnotre*. Subst. Lambin, musard, celui qui s'amuse en travaillant ou qui s'occupe de minuties.

A la même famille appartient :

Lutourner, s'amuser à des riens :
le r a été transposé et *lutourner*
est pour *lutronner*. Il y a eu

transposition du *r* comme dans *bruler* qui se dit pour *brûler* dans certaines localités au nord d'Amiens. Comparez lat. *pro*, fr. *pour*.

Luroner, lambiner, s'amuser en travaillant, aller et venir sans but, perdre son temps.

Luronage, petits travaux tels que
raccourcissements, ragréments, etc.,
qui prennent plus de temps
qu'ils n'apportent de profit,
chose de peu de conséquence.

A la même famille appartiennent aussi les mots *luron lurette* dans la locution adverbiale « *Tout luron lurette* », née dans le Vermandois et dans l'Amiénois et qui signifie : *Tout doucement, tout à l'aise*. Je rencontre cette locution dans notre poète Crinon :

e Tandis que oh' peuve (pauvre) et tout luron
 | l'arrette
 El (le) long d'ehes qu'mins (chemins) i prou-
 | moine s' bouriette (à on)
 On s'a'i fat queud à l'abri d' quid (quelque) quiot
 | (petit), bous (bois)
 I s'épagnote et s'endort ou (au) radours.
 (Satyre VIII.)

Le type des différentes formes qu'on vient de voir est *lutron* qui est une contraction de *luteron* lequel nous est venu du Nord, néerl. *leuteren*, tarder, être lent, agir avec négligence. (Kilianus.) Ce mot s'est conservé dans le flamand qui dit encore *leuteren*, *lambiner*. (V. Olinger).

LUTRONE. Subst. fém. Grive litorne, la grosse grive. Dans Marcotte, ce terme signifie merle draine, le *turdus viscivorus* de Linnée (*Anim. vertéb. de l'arrond. d'Abbeville*). A l'est d'Amiens (Longueau) et au nord (canton de Villiers-Bocage), *lutrone* signifie simplement grive.

Notre terme me paraît être une corruption de *litorne* : il y a eu changement de *l* en *u* et transposition de *r* comme dans *Fremîn*, *Firmin*, *fremer*, *fermer*. Quant à *litorne*, son origine est inconnue.

M

M'. Pronom personnel et adjectif possessif féminin ; *me*, *ma* et *moi* après le verbe.

- « I m' dire », il me dira.
- « Porte cho à m' femme, » porte cela à ma femme.
- « Dîsez m' cho ? » dites moi cela ?

La langue d'oïl disait également *me* pour *ma* et pour *moi*.

MA. Subst. masc. Mal. Se dit surtout dans le Vermandois. Notre poète Crinon écrit :

« Ch' bonheur qu'in (on) rêve et qu'in admire
| d' long (loin),
A forche d' ma et d' ruse et pis d' patience... »
(Satyre XXIII.)

De même en vieux picard :

« Compère, che n'est point que je l'aime
(Mazarin); si je li souhaite du bien, ch'est que
je n'oderois li souhaiter du ma. »

(Dial. de trois paysans picards, 1649.)

— J'eus bien du ma d'en être déblavé (débarassé). »

(Vérit. diss. d'un log. de gens d'armes, 1654.)

L'origine de ce mot est le latin *malum*, mal. Nous avons aussi la forme *mau* qu'on verra à son rang.

MÂ prononcé très ouvert : *mah*. Subst. masc. Dépôt naturel formé par le temps au fond des mares et qui a la propriété de les rendre parfaitement étanches. Quand on nettoie une mare, il est bien recommandé aux ouvriers de ne pas aller jusqu'au *mâ*, dans la crainte de l'endommager et de causer des fuites d'eau. On appelle aussi *mâ* la matière grasse, glissante, qui recouvre le pavé des cours humides et rarement lavées. Il en est de même pour la croûte de nature

calcaire plus ou moins mince qui s'attache au fond des instruments de cuisine où l'on fait bouillir l'eau de certains puits. Ce terme est usité au nord d'Amiens, dans les cantons de Villers-Bocage, Doullens, etc. Il est d'origine germanique, néerl. *maed* (à long) et *made*, fange, boue (Kilianus), *made*, fange, ordure (L. D'Aray). Du sens de *fange* à celui de dépôt formant croûte, il n'y a qu'un pas, puisque la fange tend par elle-même à former dépôt.

MA. Plus. On dit : « J'aveis trois vaques. Je n'ai vendu unne et je n'ai pus *ma* qu' deux », c'est-à-dire je n'en ai plus *d'avantage* que deux. *Ma* est une apocope de *mats*, du latin *magis*.

MABE et *mabre*. Subst. masc. Marbre; petite bille en pierre ou en verre de couleur dont se servent les enfants pour jouer à la fossette. En Artois et en Hainaut, la labiale douce *b* remonte à la forte *p* et l'on dit *mape*, *marpe*. Toutes ces formes sont déjà anciennes.

« Et fast ore (alors) plus deure que mabre. »
(Clef d'amour, XIV^e s.)

— « Ung petit maunequin (petit homme) tirant une espine hors de son pied fait de mabre blanc. »

(Invent. dans les Emaux de Laborde.)

— « Ung creuche'fix de mabre... »

(Invent. à Amiens, 1583.)

— « I (les enfants) s'amouss' »

Au bouchon, à l'toupi-, aux mapes. »

(Le Carillon d'Arras, 1884.)

Ce terme vient du latin *marmor* : il a subi, on le voit, les mêmes altérations que *arbre* qui, en picard, s'est réduit à *abe*.

MACHE. Subst. fém. Forme picarde du français *masse*. On la rencontre au sens de *masse d'armes* dans nos anciens inventaires.

MACHÉ (Corblet). Sans doute pour *machel* ou *machet*, aussi *maquet*. Subst. *masse*. Monceau, amas, meule, foin ou fourrage mis en tas. La langue d'oïl avait *mace*, *maché*, amas, *maque* et *maquet*, amas, monceau, meule. Ce terme a la même origine que *masse*, latin *massa*. Le diminutif *maquet* est resté un nom de famille dans les environs d'Abbeville, notamment à Maison-Ponthieu.

MACHE-PAIN. Cloporte. Ainsi dénommé parce que cet insecte fréquente les buffets humides des gens de la campagne et s'attaque surtout au pain qu'il *maché* ou mange.

MACHON ou MANCHON. Subst. masc. Forme picarde du français *maçon*. Notre poète Crinon écrit :

« Cheux qu'il ont...
Drechi ches rues et bâti ches palais...
N'ont-i pas pris bien du ma (mal) pour es (les)
| eutes (autres)
Sans s'inquiéter ed (de) mourtchi (mortier) ni
| d' machon. »
(Satyre XXIII)

La forme nasalisée *manchon* est, je crois, peu ancienne, car les vieux actes n'offrent que la forme *machon*.

« Sont comparas Raphael Rose maistre machon demeurant à Doullens. »
(Acte not. 1582.)

— « Jehan Venger m^e machon demeurant à Amyens... »
(Invent. à Amiens, 1620.)

Cette forme existait en langue d'oïl au sens de *tailleur de pierres* :

Le quens (comte) Guillaume mie ne se targa
| (tarda),
Iselement por les machons manda,
Et carpentier quanques il en trova. »
(Aliscamps, XII^e s.)

Dérivés : *Machonner* ou *manchonner*,
maçonner.

Machonnerie, *manchonnerie*,
maçonnerie.

On sait que *maçon*, pic. *machon*, vient du latin *actionem*.

MACHUE. Subst. fém. Forme picarde

du français *massue*. En Hainaut, on dit *machuque* : de là certainement nos expressions *machuquer*, *machoquer* qu'on verra plus loin. En langue d'oïl, on trouve *maché*, *maque*, *machue*, *massue*; *machot*, coup de *massue*, *macher*, meurtrir avec une *massue*. Notre forme picarde est ancienne :

« Il ne portent o els (avec eux) ne lance ne espée
Mais gisarme esmolue et machue plomée. »
(Ch. d'Antioche, XIII^e s.)

MACHUQUER, machoquer, manchoquer. Meurtrir, faire des contusions, heurter, bossuer un objet ; par extension, faire du bruit et, au figuré, tarabuster. A Lille, *machuquer*, bosseler, *machuque*, coup, *machuqué*, *machuqueté*, qui porte des traces de coups ou de contusions. A Arras, *machuqué*, fortement marqué de la petite vérole : « Tout m'figure est encore tout *machuqué* del tiote (petite) vareuil. » (Entret. de Jacqueline, 1865.)

Dérivé : *Machoque*, mauvaise montre, instrument de mauvaise qualité, sans doute ainsi dit parce qu'on suppose que l'objet a été maltraité. Se dit dans mon village d'un individu lourd, maladroit.

J'oubliais que nous avons aussi le diminutif *machoquelet*, gêner, incommoder. Je lis dans le *Franc-Picard* (almanach de 1889) ce qui suit :

« Ches guibolles de ch' grand Carcasson
(assis dans un wagon) ne tenoient point en
plache ; ses voisins en étoient *machoquelets*. »

Toutes ces expressions se rattachent au type *machue*, *massue* qu'on a vu plus haut.

MACRIEU. Forme picarde (à Amiens et les environs) du français *maquereau*. On verra plus loin que nous avons aussi la forme *maquertieu*.

MADELEINE. Subst. fém. *Espèce de méduse, animal marin*, dit l'abbé Corblet. Il n'existe ni méduse, ni par conséquent aucune espèce de méduse. Il s'agit probablement ici du zoophyte nommé *Tête de méduse*. Les Picards du littoral l'auraient-ils appelé *madeleine* par suite d'une comparaison fort superficielle entre la chevelure désordonnée de la mé-

duse mythologique et celle de la patronne des filles repenties qu'on représente toujours échevelée ?

Madeleine est aussi la dénomination d'un espèce de cerises de couleur blanche et rouge et d'une chair tendre. Ce fruit a-t-il été ainsi nommé parce qu'il arrive à maturité vers le 22 juillet, jour de la fête de sainte Madeleine ?

MADO. Subst. S'emploie surtout en parlant d'une femme lourde, maladroite, peu intelligente. Au nord du domaine picard, en Hainaut, on qualifie *madou* une femme qui est grosse, pesante, et l'on dit *madouiller*, manier malproprement ou sans précaution. Au pays de Liège, on dit *madoule*, bégueule, mijaurée, femme à manières affectées et ridicules.

Il existe dans le canton d'Acheux (arrond. de Doullens) une forme que je tiens à signaler : c'est *madro*, qui se dit là d'une femme grosse, jouffue, mal tournée. Il y a eu dans cette contrée addition de *r* comme dans le picard *patrouiller*, français *patouiller*, etc.

Toutes ces expressions, plus ou moins régulières sous le rapport de la forme, plus ou moins justes au point de vue des acceptions, sont de la famille du vieux français *maudolé*, mal taillé, mal bâti, du latin *male dolatus*. La langue d'oïl disait *maudolé*, mal construit, mal fait. (V. Hippeau.) La syllabe finale est tombée comme dans le picard *ahu* (maladroit), français *ahuri*.

MAFLÉ. Adj. Enervé, fatigué, abattu, sans forces.

« I b'soit (il faisait) eine caleur telle qu' da (dans) ches camps os (neus) n' pouvoimes (pouvions) mie foire usage d' nos bras (bras), os étoimes rendus, mafîés ; os aglavôimes. »
(Franc-Picard, almanach de 1868.)

Il en était de même en vieux picard :

« Ch'est eine honte aussi de nos tenir ainsi nuit et jour à rien foere (faire). » — Il est vrai, dit Moerie ; j'en aus (eus) toute mafîée. »
(Suite du Cél. Mar. 1648)

Au nord du domaine picard, à Lille, on rencontre le verbe *mafler* et l'adjectif *maflant*, au sens de *importuner*, *ennuyant*. Ce mot nous est venu du Nord, d'un radical néerlandais *maf*, lequel

existe encore dans le flamand actuel au sens de *lâche*, *mou*, *las*, *fatigué*. (V. Olinger.)

MAGNAQUE, *magnain*, *magnen*. Subst. masc. Chaudronnier. La langue d'oïl avait les formes *magnan*, *magnen*, *magnien*, *meignan*, *meignier*, etc., etc. *Magnan* signifiait à la fois *chaudron* et *chaudronnier* : il est resté un nom de famille dans beaucoup de contrées. Son origine est restée jusqu'ici introuvable.

MAGNI pour *magnier*. Cette forme wallon-picarde par sa finale *i* s'emploie dans le Vermandois, une grande partie de la Santerre et jusque près d'Amiens, à Villers-Bretonneux, Corbie, Moreuil, Boves. Ailleurs on dit *magnier*, *man-gnier*, *manter*. Subst. masc. Meunier.

Proverbes : *Risée d'magnier*, rire forcé. Se dit au nord d'Amiens.

Ches magnîs ch'est tous voleus : les meuniers sont tous des voleurs. Se dit dans mon village et dans les environs.

Notre poète Crinon écrit :

« L'huche sen pain ni d' crédit mon (chez) ch' ^{| magnî,}
I feut que l' femme all' s'en voche (s'en aille) à ^{| l'ooméne. »}
(Satyre XI)

Voici les formes qu'on rencontre dans les anciens documents :

« Charles Apperon mangnier demeurant à Amyens... »

(Invent. 1557.)

— « Il' (les bourgeois d'Amiens) ont des felmes (femmes) qui sont si belles et si bien noiries (nourries) qu'al' ont de l'gratche (graisse) jusqu'à leus talons ; al' (elles) sont pus (plus) épaisses par leu gard-ou que l' felme d' no manier quand al' o acouqué d' trois flux (garçons). »

(Dialogue entre deux paysans, Ms. de l'an 1765.)

Dérivé : *Manée* et *mannée*, aussi *meunée*. Subst. fém. La quantité de blé qu'on confie en une fois au meunier pour qu'il la transforme en farine et son. La langue d'oïl disait au même sens *mounée*. *Manée* se retrouve dans le composé

cache-manée ou *cache-meunée*, garçon meunier qui prend les *manées* à domicile chez les clients.

Magnier du picard, vient, comme le français *meunier*, du latin *molindinarius*. Notre terme est resté un nom de famille très répandu sous les formes *Magnier*, *Magniez*, *Mannier*, etc.

Le vieux picard avait un dérivé que je tiens à signaler : c'était *mangnerie*, meunerie, mouture. On lit dans un ancien *Coutumier* de Picardie édité par M. Marnier :

« X livres de rente à prendre sur le franque mangnerie du molin le Conte. »
(Docum. du XIV^e s.)

MAGNIÈRE, *mangnière*, *maingnière*. Subst. fém. Formes picardes du français *manière*.

Dérivé : *Emmagnié* (s'). Verb. pron. Prendre le tour, la manière, devenir adroit pour bien exécuter un travail manuel.

On qualifie *mal emmagnié* un homme lourd, maladroit.

Notre *n* mouillé picard (gn) est très ancien dans ces formes.

« Monseigneur Jehan de Gaucourt évêque d'Amiens manda tous les doyens et curés de son évêché, par *magnierre* de senne (synode). »
(Doc. de 1475 cité dans la Picardie 1880.)

— « Après fallut souper, ensin qu'est le men-
guère.
Puis remenny couquer et men père et me mère. »
(Mariage de Jeannin, XVI^e s.)

MAGNON. Subst. fém. Femme habillée d'une façon grotesque ou peusignée; fille de mauvaise vie. Les petites filles de mon village appellent *magnon* la poupée qu'elles habillaient vingt fois par jour d'une manière différente et plus ou moins ridicule.

Magnon est une corruption de *mayon* qui n'est autre chose que l'ancien nom syncopé *Marion*, diminutif de Marie.

On rencontre l'appellation *Mayon* dans la curieuse épithaphe qui existait jadis dans le cimetière Saint-Denis à Amiens :

« Chy gist Mayon Fouré
Qui garda sa virginité
Tant l'hiver que l'été
Requiescat in pace. »

Magnon se retrouve dans le composé *magnon-fotreuse*, rouge-gorge. A Villers-Bosage on dit *magnonne*, dans le Doullennais *mayonne*, et ce qui est mieux *mariole*.

MAGNOT à Amiens, ailleurs *moignot*, dans mon village et les environs *moignout*, par le changement de *ot* en *out* déjà plusieurs fois signalé. Subst. masc. Enfant de chœur.

La forme *magnot* est déjà ancienne. Un acte de décès dressé à Camon le 7 juin 1761 porte que le défant, jeune garçon de huit ans, du nom de Lesselin et fils du magister du lieu, *étoit magnot à Notre-Dame d'Amiens*. La seconde forme *moignot* est beaucoup moins gâtée et est signalée au sens de *enfant de chœur* par les continuateurs de Du Cange. *Moignot* est un diminutif de *moine*.

MAGRÉ. Prép. Syncope du français *malgré*. Un sermon manuscrit porte : « Après tout cho, on n'peut point foire (faire) l'impossièbe. Je n'peux point vous sauver *magré* vous. »

MAGUET et *maguète*. Seront donnés sous *marguet*.

MAHET. Orthographe incertaine. Subst. masc. Mendiant (dans le Laonnois). Ce terme est donné comme sobriquet aux habitants de Beaumont (canton de Chauny) qu'on qualifie *mahets*.

J'ignore l'origine de ce mot.

MAHON. Subst. masc. Dénomination picarde du petit pavot rouge des champs, dit coquelicot. Ce terme est fort ancien ; il existait en langue d'oïl. (V. Hippeau.) Les continuateurs de Du Cange l'ont relevé aussi et ils y ajoutent le dérivé *mahoner*, arracher le mahon. Il figure dans les additions faites par les éditeurs de La Curne dans lesquelles on lit ce qui suit :

« D'une pugnie (poignée) de gerbe (sic. coquille pour herbe) que on dit mahon que ladite femme cueillit en allant son chemin, batit (frappe) sur les fesses d'icelle jeune fille. »
(Lettre de Remiss., 1401.)

Nous avons en picard un dérivé ou plutôt un composé burlesque ; c'est *garde-mahon*, garde-champêtre.

Mahon se rattache au radical germanique *mag*, pavot, coquette que l'on retrouve dans le composé allemand *ol mag*, pavot à faire de l'huile : la gutturale *g* s'est réduite chez nous à une aspirée : *h*. Le suffixe *on* de notre forme picarde marque un diminutif : *ma'hon* est donc *petit pavot*. La gutturale n'a pas plus persisté dans l'allemand que dans le vieux français et le picard, car aujourd'hui l'allemand a le *h* comme nous puisqu'il dit *mohn*, pavot.

MAHONNER. Forme syncopée de *mangonner*, mal prononcer, bredouiller, écorcher les mots et la grammaire. Le radical est le picard *mangon* qu'on verra plus loin. J'ajoute que nous avons le dérivé *mahonneux*, celui qui *mahonne*, au féminin *mahonnoire*. Ce dérivé s'emploie dans mon village et dans les environs.

MAHONNER (se). Verbe pr. ou *mahonner*, verbe neutre : combattre, se battre à coups de poing. Terme picard encore officiel, puisqu'il figure dans un arrêté municipal d'Amiens resté en vigueur et dont l'article 22 porte :

« Il est expressément défendu aux jeunes gens de s'attrouper, soit dans les rues, soit sur les remparts... pour se battre ou mahonner et se lancer des pierres, balles... »
(Arrêté de l'An IV.)

Même défense au XVI^e siècle, mais pour des raisons différentes :

« Le 1^{er} février 1571 le sieur Baxot représente au corps de ville (d'Amiens) qu'il serait à propos de défendre aux habitants de s'attrouper pour se mahonner, de peur qu'estant attroupés ils n'alloient fondre sur les protestants les festes et dimanches au retour du presche. »

(A. Bigaut, *Deux Ligneurs de Picardie*, 1874.)

Dérivés : *Mahon*, mêlée, tumulte, rixe, culbute de plusieurs personnes ensemble, cabriole.
Mahonnagê, combat à coups de poing.

« C'ment chonq postulens (prétendants) ! On n'a'entendro mie jamois por en coisir un qui convienche à tout un chacun. Si ch'est cho, qu'o (ou) warde l'République. Autrement che seroit un mahon, un touillis à n'point s'y reconnoître. »

(Les quatre Gard. champ., 1849.)

Du Cange rattache *mahonner* au nom du prétendu prophète Mahomet que les anciens trouvères appelaient *Mahom*. C'est là, je crois, une erreur. Le radical de ce terme est le vieux néerlandais *manghe*, sorte de machine de guerre, radical qu'on retrouve dans le vieux français *mangonneau*, machine à lancer des pierres : la gutturale s'est changée en aspirée comme dans le mot précédent et on a pu passer facilement du sens de lancer des pierres à celui de combattre, se battre.

MAHOURA. Je trouve ce terme dans Corblet au sens de *informe, mal fait*. Je suppose qu'il est originaire d'une localité où le *e* fermé se prononce *é* et presque *a*, comme dans les environs d'Acheux, Villers-Bocage, Contay, Warloy, etc. A mon avis, ce mot doit s'écrire *maouré* : il est composé de *ma*, mal, et *ouré*, syncope de *ouvré*, de sorte que le sens est *mal ouvré, mal fait, informe*.

MAHOUSE. Subst. fém. Traie, laie ; par extension : grosse femme, femme malpropre, méchante, dissolue. Cette expression est très usitée au propre et au figuré. En Artois, le *s* est dur : *ma-house* :

« Jou que (est-ce que) te crois que j'm'en vos (vais) m' laicher (laisser) amidoler comme cho par chelle mahousse là ? »

(Edmont, *Revue des patois gallo-romains*)

En patois de Namur, le *r* final du préfixe *mar* a persisté et l'on dit *marhouse*,ourgardine, femme de mauvaise vie :

« Et tot d' aute (suite) qui (que) voste aute fi (fi) qu'a mingi s' ben (bien) avou (avec) des marouses est revinnu, vous avez toué li gros via (veau). »

(Version wallonne de la Par. de l'Enf. prod.)

Mahouse est un mot composé. Il y a là d'abord le préfixe péjoratif *mar*, réduit chez nous à *ma*. *House*, à mon avis du moins, se rattache à un radical germanique *sug*, vi. sax. *sugu*, truie, dont le *s* initial serait tombé pour être remplacé chez nous par l'aspirée *h* comme il l'a été dans l'anglais *hog*, porc.

MAIGRIOT. Adj. et subst. Maigret, fluët, grêle.

« Rinne (une) tiote (petite) maigriote li b'soit (faisait) face. »

(Fr. Pic. Annuaire de 1899.)

Nous avons au même sens le diminutif avec nasale *matngrelet* qui était française au XVI^e siècle et que Cotgrave cacographiait *mingrelet*.

Nos formes picardes viennent de l'adjectif *maigre*, lequel vient du latin *macer*, même sens.

MAILLARD. Subst. masc. Canard domestique mâle. Cette forme nous vient de la langue d'oïl qui disait aussi *malars*.

« Lex un estan (étang) uns mailars li sailli. »
(Ch. du vilain Hervé, dans Duméril.)

La forme picarde et la forme française *malart* sont restées des noms de famille assez répandus dans nos contrées et ailleurs. Ce terme est, d'après Littré, d'origine inconnue. Du Cange a relevé dans une charte la latinisation *malhardus* dont la finale semble indiquer un suffixe intensitif. Le canard mâle étant toujours pétulant et parfois assez lascif, je demande si ce mot ne viendrait pas du vieux néerlandais, aujourd'hui perdu, *mallaerd*, vif, pétulant, lascif, dérivé du simple *mal*, même sens, d'où le verbe *malen*, que Kilianus traduit par le latin *lascivire*, *insanire*, etc. D'autre part, il existe en picard un verbe *mailler*, crier comme un canard mâle. Le mot *maillard* peut donc être une onomatopée venue du cri de l'oiseau, si l'on préfère adopter cette seconde étymologie. *Mailler*, crier comme un canard, est opposé à *cotner*, crier comme une cane.

MAILLER. Battre sur une aire les tiges supérieures du lin pour en séparer la graine. On se sert à cet effet d'un maillet en bois de peu d'épaisseur, mais à large surface, nommé en picard *mailloir*.

Dérivés : *Maillage*, action de mailler du lin.

Mailleu, ouvrier qui maille.

Ces termes sont usités dans les localités situées au nord d'Amiens où l'on cultive et travaille le lin. Le nom de

l'instrument dit *mailloir*, figure dans les anciens inventaires de la contrée :

« Deux mailloirs, une escouche, un vieux baquet. »

(Flesselles, 1749.)

— « Item un louchet, deux mailloirs, un platolet.. »

(Ibid. 1766.)

L'étymologie des termes qu'on vient de voir est la même que celle de *maillet*, *maille*, latin *malleum*.

A propos de *maillet*, rappelons un proverbe picard :

« Ch'est comme à l'hôtel des Trois-Maillets

| (armes parlantes des Mailly)

Tout est cuit, rien de prêt. »

C'est-à-dire : maison mal réglée, sans ordre, où rien ne se fait en temps convenable.

MAILLOT. Subst. masc. Dénomination au nord d'Amiens (canton de Villers-Bocage) du jeu de boule appelé ailleurs *jeu de croche*, en français *maille*.

Dans le Boulonnais, le diminutif *maillet* a le sens de *gros maillet*.

MAINCHE. Subst. fém. Forme picarde dans certaines localités, surtout dans le Vermandois, du français *manche* :

« I (ils) tiennent l' pelle pa' (par) l' mainche. »
(Crinon, Sat. VI.)

Cela est une locution proverbiale dont le sens est : « Ils sont les plus forts, les maîtres. »

C'est une faute d'écrire *minche*, comme l'ont fait et le font certains auteurs picards, entre autres l'auteur du curieux *Sermon de Messire Grégoire*, (XVII^e siècle), qui dit :

« J'avons coire d' pus belles et d' pus vielles zerliques (sic) qu'i n'y euche dins tout l' monde. J'avons dins ch' l'aumolle d' bos genne (bois jaune) l' mitant du Sautier de David d' no père Adam, einne (une) minche de l' quemise de l' première vêtüre d' Abel, einne pleume de ch' corblau qu' Noé épavanda hors de ch' l' arche. »

MAINGER. Forme picarde du français *manger*, du latin *manducare*. Dans mon village et les environs, on emploie la finale wallon-picarde *i* et l'on dit *matngi* aussi bien pour le verbe que pour le substantif verbal.

La forme picarde est très remarquable en ce qu'elle nous offre un exemple du

changement de *an* latin en *ain*, exemple qui est à ajouter à ceux que j'ai donnés T. I^{er}, p. 224 et 225.

Dérivés : *Matnge-bren*. Subst. masc. Scarabée qui vit dans les ordures et les excréments.
Matnge-tout, espèce de haricots dont on mange la cosse aussi bien que la fève.
Matnge-profit, homme qui dissipe ce qu'il gagne.

Loc. pic. : « Ches quiens ont maingé ches beues », les chiens ont mangé la boue, c'est-à-dire : Il a gelé très fort.

On dit d'un individu énergique : « I n' laisseroit point mainger sen lard su (sur) s'n assiette. »

Je ne puis oublier le dicton : « *Amiénois, matngeux de noix* », allusion à la surprise d'Amiens par une troupe espagnole en 1597.

Je rencontre le verbe *matnger* orthographié *mtnger* dans le *Sermon de Messire Grégoire* cité plus haut :

« Foltes tout cha que j' vos dirai, et pis l' Seigneur vos donra à tertous chaqu'on eigne tiote cabutte dorée d'gane (jaune), avue ed' blaux diamants, des cafelles por vos mettre à l' coyette tout l' temps ed (de) l'éternité ; et pis os (vous) mangerez du bon rô et pis du bon chuque (sucre) tout vo saû (saoul), os s'rez (serez) aises corne des tiots cats ; chan (ce) que j' vos souhaite à tertous... »

MAINÉE, *mainnée*, *manée*. Subst. fém. Une poignée, c'est-à-dire autant que la main peut contenir. On le dit aussi par extension de ce que peuvent contenir les deux mains réunies et même les deux bras, et cela depuis longtemps, car notre compatriote Sylvius expliquait déjà *manée* : *id est quantum manibus et brachiis capi potest*. Ce terme nous vient de la langue d'oïl qui avait *manée*, *mannée*, poignée, autant que la main peut prendre, du latin *manus*. (V. Hippau.)

Loc. pic. : Porter ou transporter à *mainnée*, c'est-à-dire à la main, sans panier ni manne ni lien quelconque.

MAINOTTE, dans mon village et les environs *minotte*. Subst. fém. Petite main. C'est un dérivé de *main* et c'est une anomalie que le français l'orthogra-

phie *menotte*. La forme *minotte* est restée un nom de famille : un de mes camarades d'études, ancien contrôleur des contributions directes, s'appelle Minotte, très probablement parce qu'un de ses ancêtres avait la main fine et délicate.

MAINTIEN. Subst. masc. Le manche du fléau des batteurs de blé et autres céréales. Cette expression remonte fort loin, puisqu'on la trouve latinisée au XIII^e siècle en *manutentum* :

« Flagellorum tres partes sunt : manutentum, virga et cappa. »

(I. de Garlande.)

Ce terme est un substantif verbal du verbe composé *maintenir*, du latin *manu tenere*, tenir à la main.

MAIRERIE. Subst. fém. Mairie. La forme française est plus douce que la forme picarde, mais bien moins logique et bien moins régulière. Si l'on continue de sacrifier à la douceur, un temps viendra où l'on dira *bizarrie*, *teinturie*. La langue d'oïl disait avec raison *matrerie* puisque ce mot est un dérivé de *matre*, latin *major*.

MAIRIEN. Subst. masc. Bois à faire des douves. En Artois, on dit *marten*. A l'origine ce terme signifiait toute espèce de bois de construction. On trouve en langue d'oïl notre forme *matrien* :

« Là forent carpentier... »

Qui tranchoient mairiens en la forest naye. » (Ged. de Bouillon.)

Dans les anciennes Coutumes du Baillage d'Amiens, art. 210, on trouve *marrian*, autre forme de langue d'oïl.

Notre *matrien* comme le *merrain* du français, vient du bas latin *materiamen*, dérivé de *materia*, bois de construction.

MAIRIER. Subst. masc. Marguiller. Ce mot est une contraction du *matrlier* de la langue d'oïl qui disait aussi *marruglier*, *maraglier*, *marglier*, *matrglier*. C'est de ces deux dernières formes qu'est venue, par la chute du *g* médial, notre forme *matrlier* relevée par l'abbé Corblet. D'anciens documents d'origine picarde présentent les variantes suivantes : *marreglier*, *manglier*, *maneglier*, *men-*

glter, méglter, merglister, le tout au même sens de *marguillier*; mais à Boves, *maneglier* signifiait *administrateur municipal, échevin* :

« Item deux lettres en parchemin... l'une.. l'autre du v^e jour de nov. audiet an 1497 portent le remboursement de cent sols de cens fait aux manegliers de l'église St-Remy. »
(Invent. à Amiens, 1576)

— Ce qui est deu au curé de St-Leu pour les obits, messes et ce qui se chante, les mégliers payant pour l'année 1641.

(Note du curé Pierre De Metz, Regist. des Mariages.)

— « Martin Pinchemel, Enguerrain Potier, Pierre Cressonnier et Jehan Bouillefroy, demourant à Boves eslux et demourez manegliers et eschevins... ont le jour d'uy fait serment par devant Monsieur le bailli, de garder les droitz et auctoritez de lad. ville et faire le prouffit d'icelle. »

(Rég. aux Plaids de Boves, 1521.)

Toutes nos formes picardes plus ou moins régulières ou contractées viennent, comme le français *marguillier*, du latin *matricularius* (dans les textes du moyen âge), celui qui tient le registre, la matricule de l'église.

Notre forme *matrier* nous donne un exemple d'une forte contraction : il y a eu comme un écrasement de la consonne et des voyelles médiales. Ce fait n'est pas rare dans notre patois. C'est ainsi que *atelier, chandelier, ratelier*, etc., sont devenus *atier, chandier, rattier*. Cette contraction donne la clef d'un certain nombre de noms de famille autrement inexplicables :

Plichon est une contraction du picard *petlichon*, petite pelisse.

Carton est une contraction de *carretton*, charretier ou conducteur d'un car, char.

Garnier est une contraction de *garen-tier*, garde d'une garene.

Le nom de notre célèbre compatriote *Fuster* n'est autre chose qu'une contraction de *fuseller*, fabricant de *fusels* ou fuseaux, mot qui a disparu du patois, mais qui est resté lui-même un nom de famille, puisque le curé de mon village en 1789 était M. Fuselier.

MAISIAU. Terme depuis longtemps inusité. Je ne le rappelle que parce qu'il

se présente souvent dans les vieux documents et que l'abbé Corblet en donne une définition inexacte et incomplète. Cet auteur dit : « *Matstaux*, ladres blancs. Leur contact était moins dangereux que celui des autres lépreux. Ils avaient à Arras une maladrerie dans la rue qui porte le nom de *Matstaux*. »

Matstau ou *méseau, metsel, mesel*, signifiait simplement et sans distinction, un ladre : le mot venait du latin *misellus*, malheureux. Quant à la rue d'Arras dite des *Matstaux*, il y a de beaux jours qu'elle n'existe plus. Elle devait son nom aux boucheries, *matstaux*, qui se trouvaient dans le voisinage. Ce dernier mot — *masel, macel, maicel* — signifiait dans notre contrée, comme en langue d'oïl, *boucherie, halle aux bouchers*, et venait du latin *macellum* (marché à la viande), d'où l'ancien terme *machellet*, boucher. On lit dans les Dialogues pic. flam. déjà plusieurs fois cités :

« Gollas le bouchier demeure delès (près) les maisiaux. »

A Amiens, l'ancienne halle spéciale, dite autrefois les *Boucheries*, qui était située à l'entrée de la rue des Tripes, s'appelait primitivement : *Matson des Maiseaux*.

A Doullens, jusqu'au commencement du xvi^e siècle, la rue actuelle des Boucheries s'appelait rue des *Maiseaux*.

Il en était de même à Saint-Quentin. Une ordonnance porte :

« Item que nuls ne pult vendre boeuf dehors les maisiaux. »

Le terme *machellet*, boucher, était encore en usage à Arras en 1581. A Saint-Quentin, on disait au même sens, *machecrier*, d'où le nom d'une ancienne rue des *Machecriers*. Ce dernier terme était un dérivé de *massacre*. A Amiens, on appelait *Le Machacre*, aussi *L'Ecorcherie* (V. Daire), la petite place nommée plus tard *La Tuerte*, qui fait face à l'hôtel Morgan au bout de la rue de Condé.

MAIRQUE ou *merque*. Subst. fém. Forme picarde du français *marque*.

Nous reprendrons à son rang la forme *merqus* et ses dérivés.

MAJOCQS. Ancien nom de la rue des *Majots* à Amiens. On lit dans un inventaire dressé en cette ville le 14 juillet 1670 :

« Lesquels biens meubles ont été trouvés en la maison seise au dit Amiens rue des Majocqs. »

Les formes *majocqs* et *majots* sont des corruptions d'une forme plus ancienne qui était *Mayoc*. « On avait appelé ainsi cette rue du nom d'une famille », dit le P. Daire. Il faut ajouter : « qui l'habitait. » Cette famille tenait sans doute son nom du hameau de Mayoc (près Le Crotoy), orthographié *Majoch* ou *Maïoch* en 1088 dans la *Topographie* de J. Garnier.

MAJON. Forme dans le nord du domaine picard du français *maison*, du latin *manstonem*.

« Jamais personnage
N'a fait autant d'enchansons (chansons)
Que Brûle-Majon. »
(Etrennes Tourq. et Lill.)

On a relevé en langue d'oïl la forme *magton*.

La forme du Vermandois est *mason*, celle de l'Amiénois *motson*.

MALADERIE (maladrerie). Subst. fém. Nom que le peuple d'Amiens et de la banlieue donne au cimetière moderne de la ville, dit *La Madeleine*. Cette dénomination provient d'une ancienne léproserie qui existait au moyen-âge sur une partie de ce vaste enclos. Au xvi^e siècle encore, les registres de l'Eschevinage désignent ce lieu sous l'appellation de *Maladerie de la Madeleine*. (V. *Topog.* de J. Garnier.) C'est par abus qu'on a écrit et prononcé *maladrerie*, car l'expression dérive de *malade*, et le mot *ladre*, lépreux, n'est pour rien dans la composition de ce terme : *malade* a donné *maladerie*, comme *infirmie*, *hôtel*, etc., ont donné *infirmier*, *hôtellerie*. Du reste, c'est la forme *maladerie* qu'on rencontre dans les anciens documents :

« Li maîtres et li frères et tous li couvent de le maladerie de Pinkegny que on apele Tanfel .. » (Année 1277.)

(Picquigny et ses seigneurs, par M. Darsy.)

— « Well (je veux) que si (ainsi) comme il [le maire et les échevins de Guise] ont uset qu'il puissent mettre en le maladerie de Guise les méslaus de la nation de Guise... »

(Ch. de 1379, citée par Cocheris.)

— « Les maladeries sont établies as villes pour recevoir chœux et chelles qui chient (tombent) en telles maladies de lèpre... »
(Beaumanoir.).

L'ancien règlement dressé par l'Eschevinage d'Amiens en 1305 porte pour intitulé :

« Ch'est l'ordonnance et le rieuie (règle) de le maladerie d'Amiens que le frère sain et malade et les seveurs saines et malades doivent tenir. »
(V. Rec. des Doc. inédits, par Aug. Thierry.)

On sait que *malade* vient des deux mots latins *male aptus* (mal disposé), par adoucissement de *t* en *d*.

MALADIU. Adj. Au fém. *maladtue* et dans certaines localités *maladtuse*, comme on dit *nuse*, nue, *bleuse*, bleue, etc. *Maladiu* est la forme picarde du français *maladif* : il y a eu consonnification de *if* en *tu*, comme dans *craintiu*, craintif, *poussiu*, poussif, *sanitu*, bon pour la santé (du latin *sanativus*), *naïu*, natif (du latin *nativus*).

La forme *maladiu* nous vient de la langue d'oïl : seulement le suffixe s'écrivait *teus* ou *teux* et faisait au féminin *teuse* : « *Maladieuse* de goutte », écrivait Froissart, cité dans La Curne (*Lett. de Remiss.* Année 1397).

MALAI DIANT. Ce mot est donné par Corblet au sens de *infirmie*. J'ignore s'il est adjectif ou substantif, ou s'il remplit les deux rôles. Dans tous les cas, il vient, à mon avis du moins, d'un ancien verbe de langue d'oïl *malalder*, *maladter*, être malade, (V. Hippeau et La Curne). Le type originaire était l'adjectif *malade*.

MALAISE (à). Locution dont le sens est : à plus forte raison. Très usitée à Amiens et dans les cantons voisins. On dit : « T'es fatigué pour avoir foit (fait) deux lienes : à malaise si tu n'avois foit quate (quatre) comme ten frère. »

Littéralement cette locution singulière est l'opposé de l'ancien *à aise* de la langue d'oïl que Burgny rend par *à l'aise*, commodément. Cet auteur cite à l'appui le passage suivant tiré du *Roman de la Manekine*, xiii^e s. :

« Or est la Manequine à aise
Selone (après) l'anui et le méslaise. »

Mais au point de vue du sens, elle paraît être une locution elliptique et peut se compléter comme suit, du moins pour l'exemple donné ci-dessus : « T'es fatigué pour avoir fait deux lieues, tu serais bien plus à malaise (plus mal à l'aise) si tu... etc. » Pour l'origine de *aise*, se reporter à *aisiuté*, T 1^{er}, page 15.

MALAN. Adj. et subst. masc. Forme picarde à Amiens du français *malin*. On prononce de même *van*, *vin*, *matan*, *matin*, *man*, *main*, *pangne*, *peine*.

MALAPATTE. Subst. et adj. des deux genres. Maladroit. Mot composé dont l'élément principal est *patte* employé là pour *main*.

MALDIRE. Médire. On dit d'une femme : « Elle (elle) est toujours à *maldire* d'ches gens. » Ce verbe est de langue d'oïl. (V. Hippeau.) De là notre *maldisant*, *médisant*.

MALÉCLOS. Adj. et subst. Maladroit. C'est littéralement : *qui est mal éclos* et qui n'est pas venu au monde dans les conditions voulues pour avoir l'exercice de ses aptitudes naturelles.

Nous avons un certain nombre de composés de ce genre. J'en donne quelques-uns dont le sens s'explique de lui-même :

Malému, gros lourdaud, maussade.

Malfoit, laid, mal conformé ; littér.

mal fait. J'ai connu à Villers-Bretonneux un contre-maître qui s'appelait M. Malfait.

Malsoufflé, grossier, informe, disgracieux.

Malplaqué, sale, négligé ; littér, *mal crépi*.

Malvêlé, gros lourdaud, disgracieux ; littér. qui est mal venu au monde, qui a été *mal vêlé*.

MALEFACHON. Subst. fém. Adultère (d'après Corblier). Autrefois on entendait par *malefashion* tout méfait quelconque. Mais pour le sens particulier relevé par Corblier, comparez l'ancienne locution *méfaisre envers son mari*, c'est-à-dire ne lui point tenir loyauté matrimoniale. (V. Nicod, xvii^e s.)

Notre *malefashion* picard est composé des deux mots *male*, mauvaise et *fashion*, façon, action, fait, du latin *mala factio*.

MALEGRACE. Subst. fém. On dit : Être en *malegrâce*, être en défaveur, en désaccord. Il en était de même autrefois. On lit dans La Curne :

« Une femme de Dauphiné se voyant estre en la malegrâce de son mari, de ce qu'elle ne lui faisait que des filles... »

Malegrâce est venu des deux mots latins *mala gratia*.

MALENTENTE (malintinte). Subst. fém. Malentendu, erreur involontaire, désunion, discorde. Les éléments de ce mot composé sont français : *male* (mauvaise) et *entente*.

MALETTE. Subst. fém. Hotte. En Hainaut, on donne ce nom au sac en toile fait en forme de gibecière à l'usage des mendiants et aussi à la pannetière des bergers et de certains ouvriers. C'est probablement par ironie que les Picards ont donné à *malette* le sens de *hotte*. Ce terme est un diminutif de *malle* lequel s'écrivait jadis *male* et avait le sens de sac en peau fixé à la selle d'un cavalier, comme on le voit dans un auteur picard du xi^e siècle, Ludon de Saint-Quentin :

« Firmis et faleris illorum deraa perorna
Malas et frenis consutis stringeque habentis. »
(Cit. de Du Cange.)

— « N'ot somniers à coffres ne dras troussés en male. »

(Berte, xiii^e s.)

L'origine de *malle*, *male* est connue, anc. h. all. *malaha*, *malha*, *sacoche*, angl. *mail*, holl. *maal*, bas breton *mal*.

MALFAVEUR dans la locution *coup d'malfaveur*, coup maladroit, coup malheureux. Ce terme est composé des deux mots *male*, mauvaise, et de *faveur* employé au sens de *chance*, *grâce*.

MALICHE. Forme picarde dans certaines localités du français *malice*, du latin *malitia*. Cette forme est fort ancienne :

Orgoleus vent avoir par justiche
De touz... s'en sersiche...

Et espant partout son maliche. »

(Le Reclus de Molliens, *Miserere*,
xiii^e s.)

MALIGANCER. Forme picarde du français *manigancer* : il y a eu changement de *n* en *l*.

MALISTER, marister, maristel et maïster. Magister, maître d'école de village :

« L'Eglise est einne (une) boinne mère ;
Alle (elle) nourrit trois boins frères :
Ch' couré, ch' vicaire, ch' malister. »

(Notes manusc. de G. Rembault.)

— « O z-o(on a) dit qu' no maristel i graissoit ses galoches avec l'huile de ch' l'horloge et d' ches cloques. »

(Dialog. dans le Mathieu-Laensberg de 1818.)

MALLE dans Corblet. Corruption de *marle*, marne, qui sera donné plus loin avec ses dérivés.

MALMAISON. Subst. fém. Nom que portait jadis à Amiens le lieu où se rendait la justice, le siège du Baillage. On l'a conservé à la rue qu'on a percée dans ces derniers temps à l'ouest de l'Hôtel de Ville. Ce terme est un composé du mot *maison* dont l'origine latine est connue et du mot *mal* qui est d'origine germanique et qu'on trouve latinisé dans nos plus anciennes lois en *mallum*, au sens de *assemblée de justice* (*Loi salique*). Ce *mallum* venait du vieux saxon *mael*, loi, jugement, assemblée qui juge.

MALMETTRE (se faire). Locution répondant à : recevoir des horions, au fig. des reproches. On dit : « Prends garde à ti (toi) ; tu vas t'faire *malmette*. » Ce composé remonte fort loin.

« Toutes voies X en allèrent
Qui moult malmetis en escapèrent. »

(Philippe Mouskes, XIII^e s.)

MALOT, dans mon village et les environs *malout*, par changement déjà plusieurs fois signalé de *ot* en *out*. Bourdon, sorte d'abeille fort bruyante, grosse et courte, noirâtre, très velue : elle établit son nid sous le vieux gazon ou entre les racines des arbres. Nous tenons ce terme de la langue d'oïl.

« Tous jours doit li fumier puir,
Et tahons poindre et males bruire,
Envions (envieux) envier et nuire. »

(Christ. de Troyes, XII^e s.)

— « Quand li males bruit
Sor la fleur nouvelle... »

(Chrest. de Bartsch, XIII^e s.)

Dérivés : *Maloter*, murmurer, bougonner, contrarier, tourmenter.

Malottière, nid souterrain des malots.

Maloteux et *malotard*, adj., celui qui gronde toujours.

On connaît la rapidité du vol du *malot*, surtout son étourderie, car il se frappe en volant sur des objets volumineux et très visibles, tels que voitures, arbres, etc. De là probablement son nom tiré du radical néerlandais *mal*, folâtre, pétulant, sot. (V. Plantinus et Kilianus.) Le flamand actuel a l'adjectif *mal*, fou, insensé, sot, et le verbe *malen*, folâtrer, badiner. Notre terme, comme l'indique sa finale, est un diminutif. Inutile, on le voit, de s'arrêter au latin *masculus*, mâle, supposé par Corblet, puisque aucun texte de langue d'oïl n'offre *ma(s)lot*.

Malot est resté un nom de famille assez répandu dans nos contrées : les gens de mon âge ont connu M^e Malot, avocat fort distingué du barreau d'Amiens.

MALSANT (malzant). Adj. et subst. Etre qui se plaît à nuire, qui aime à faire le mal, en un mot malfaisant. Se dit spécialement des enfants et de certains animaux domestiques, tels que chiens et chats qui happent dans les cuisines ce qu'ils trouvent à leur portée. Dans le Ponthieu, *malsant* a, outre le sens qui précède, celui de *escroc*, *homme de mauvaise foi*. Dans le Valois, il a la signification de *homme méchant, malfaisant*.

Nous avons aussi paraphraser la forme *alsant*. Corblet dit que *malsant* est une contraction de *malfaisant*. Cela est une erreur. Dans une foule de localités, le participe présent du verbe *foire*, faire, est non pas *foisant* mais *bsant* : c'est de là, par la chute du *b* de *malbsant* que vient *malsant*.

MALSAVEUR dans la locution *cœup d'malsaveur*, coup porté par maladresse, sans intention. Se dit aussi d'un accident quelconque survenu par suite d'impré-

voyance, d'inattention ou de manque de savoir. Signifie de plus, en Vermandois, événement funeste, inattendu, que rien n'aurait pu détourner ; car notre poète Crinon écrit :

« Ed' sur l' terre in (on) n' put compter sur
[rien...]
Tous vous (vos) vertus n' seraient (sauraient)
[vous préserver]
D' ceups d' malsaveur qu' l'homme l' pus hé-
[reux]
Sans s'y atteinde attrape tout d'un coup. »
(Satyre XXIX.)

Il est probable que notre terme *malsaveur* n'est autre chose que l'ancien substantif de la langue d'oïl *malsavoir*, ignorance.

« Et alient miels (mieux) le bon saumon
Que le bon livre Salomon
Et le fort vin de malsavoir
Que le bon livre de savoir. »
(Citat. dans La Carue.)

La finale *eur* de notre terme rappelle l'ancien verbe *savér*, savoir, de la langue d'oïl qui a persisté dans le patois normand.

MALTERIE. Subst. fém. Lieu où l'on prépare le *malt* pour faire de la bière. Un journal d'Amiens contenait à la date du 23 avril 1884 l'annonce suivante : A louer, grand magasin voûté, actuellement occupé par une *malterie*, rue Vascosan, 27 et 29.

Ce terme, qui a toute chance de devenir bientôt français, est très usité à Lille et autres villes de la Flandre française. Il est d'importation récente dans nos contrées : c'est un dérivé de *malt*, mot d'origine germanique, angl. *malt*, all. *malz*, venus de l'ancien allemand *melzen*, se ramollir. « C'est, dit Littré, l'allemand *malz* qui a donné l'ancien français *mast*. »

MALUSANCE. Subst. fém. Mauvais usage, abus. Ce terme est composé de *male*, mauvaise, et de *usance*, usage, qui se disait en langue d'oïl pour *coutume*, usage.

MAMAGE. Fromage. On dit aussi *ma-mache*. Ce mot est le produit d'une aphérèse avec reduplication de la syllabe *ma* du type fromage : c'est un terme enfan-

tin. La même syllabe *ma* existe seule dans *ma mo* (dans Corblier *mameau*), fromage mou. C'est encore un terme enfantin.

MAMAU. Les mères picardes disent à un tout jeune enfant qui joue avec un couteau ou des ciseaux : « Prends garde à ti, tu t'fros du *mamau* à ten bros », c'est-à-dire : « Prends garde à toi, tu te feras mal au bras. » Nous sommes encore ici en présence d'un terme enfantin. *Mamau* est pour *maumau*, reduplication de *mau*, mal, bobo : le *au* de la première syllabe s'est réduit à *a*.

MAMONNER. Machonner, mâcher longtemps et avec difficulté le même morceau, comme le font les personnes qui ont perdu leurs dents. De là, sans doute, le sens de *mamonner*, produire des froissures aux fruits en les pressant trop ou en les maniant sans précaution.

L'adjectif *mamon* se dit de certains fruits et légumes dont la pulpe s'est attendrie et altérée par l'effet du temps ou par la gelée : « Femmes *mamons*, betteraves *mamons*. »

Mamonner me semble être une simple onomatopée formée d'après le mouvement des lèvres toujours très accentué *mam*, *mam*, de ceux qui mamonnent.

J'oubliais un dérivé ; c'est l'adjectif *mamonneux*, au fém. *mamonnotre*, qui mamonne, lequel se dit au nord d'Amiens dans le canton de Villers-Bocage.

MAN. Forme picarde chez le peuple d'Amiens du français *main*, du latin *manus*. Cette forme existait en langue d'oïl :

« De purpure donc le vestirent
Et en sa man un raus (roseau) li miedrent. »
(Passion du Christ, x^e s.)

La prononciation *man* se retrouve dans le mot *deman*, pour *demain*, chez le peuple d'Amiens. Il en est de même à Arras :

« Louissette tu ne m' dijos pas
Equ' ch'étot d'man el fêt' d'Arras. »
(Entret. de Mathurin, 1856.)

MANANT. Ce terme reçoit dans Corblier une interprétation erronée. L'exemple qu'il donne est mal choisi : il sante

aux yeux que *principaux manants* signifie là *principaux habitants*.

Au radical latin *manere*, demeurer, habiter, d'où est venu *manant*, se rattache le mot *manandise*, habitation, qu'on rencontre dans les documents de notre contrée :

« ... ains se seroient allé résider es diets sept quartiers de prez et y auroient fait bastir plusieurs manandises. »

(Act. notar. passé à Doullens, 1579.)

MANARD-GRISARD ou simplement *grisard*. Subst. masc. Goëland argenté, dit aussi cendré ou à manteau gris.

Les diverses espèces de goëlands qui fréquentent nos côtes sont au nombre de onze. Toutes ne sont que de passage et nichent dans les régions du Nord, à l'exception du *manard* qui, lui, demeure et niche dans nos hautes falaises : de là son nom qui se rattache au radical latin *manere*, demeurer, rester, lequel avait donné en langue d'oïl une forme *maner*, demeurer.

MANCHE. Ce terme est féminin en picard : *courte manche*. Il en était de même dans les temps anciens :

« Un flâil porte dont la manee est furnie
Toute ert de ouevre (cuivre) et longe une
[(grosse)
[brachie. »

De même, dans les vieux inventaires :

« Une manche à poyelle. »

(1576)

— « Une saultre cuillière à longue manche. »

(1621.)

MANCHERON. Manchon de femme. Au siècle dernier et au commencement du nôtre, les hommes portaient aussi le manchon. *Mancheron* est un diminutif de *manche*.

Autrefois, on désignait par ce terme la garniture en étoffe ou en fourrure qui bordait le bout des manches.

« Item une paire de mancherons et ung collet de vellours noir. »

(Invent. à Amiens, 1539.)

— « Une paire de mancherons de satin cramolay. »

(Ibid. 1575.)

Les Picards appellent aussi *mancheron* le manche d'une charrue et cela depuis

fort longtemps ; ce diminutif se retrouve en langue d'oïl :

« Mès trop froit ne trop chaud n'aïés,
Levés à deus mains toutes nues
Les mancherons de vos charrues.

(La Rose, XIII^e s.)

MANDE. Subst. fém. Forme picarde du français *manne*. A donné les dérivés suivants :

Mandelette, petite manne. Dans mon village et les environs, on appelle ainsi la mannette peu profonde dans laquelle on met le pain avant la cuisson.

Mandequin, petite manne : ce terme est un diminutif. Il a donné le dérivé *mandequinter*, vannier.

Mandelier et par contraction *mandier*, faiseur ou raccommodeur de mandes.

Mandelée et *mandée*, contenu d'une mande.

Locution picarde. On dit en parlant de jeunes enfants vifs et toujours remuants :

« I sont éveillés comme eune (une) *mandelée* d' soiris (souris). »

Ce terme se rencontre dans la chanson des *Brandons*, dans laquelle on demandait que la récolte des pommes soit abondante :

« Braihander Braihaudon
Par mandelée par quarteron
Pour les enfants de nos moissons. »

La forme *mande* est fort ancienne dans nos contrées :

« Del millier de héréne un dénier (de droit) de le mande. »

(Taillar, Rec. XIII^e s.)

— « Ghiotes li corbellières a vendu ses vans, ses corbellies et ses mandes. »

(Dial. pic. fl., XIV^e s.)

— « Quatorze mandes prises ensemble V sols. »

(Invent. à Amiens, 1557.)

Mandelette n'est pas moderne. Un inventaire de 1617 dressé à Amiens porte :

« Trois petites *mandelettes*... »

Mandequin existait au XVI^e siècle :

« Ung mandequin d'oxière avecq trois peigniers (paniers) à bras. »

(Invent. à Amiens, 1583.)

On rencontre *mandée* au XVIII^e siècle :

« Deux mandées de poires estimées X sols. »

(Invent. à Compiègne, 1781.)

— « Une mandée de charbon de bois... »
(Frais et mén. dép. d'un maître de
maison, par M. de Guyencourt.)

L'origine du picard *mande* est la même que celle du français *manne* : ancien haut allemand *manne*, panier auquel nos ancêtres ont ajouté un *d*.

J'oubliais que, dans le nord du domaine picard, existait une espèce de *mande*, particulière, laquelle était une sorte de berceau qu'on désignait sous le nom de *mande à coucher les enfants*.

MANÉES. Subst. fém. pl. Au rapport de Bullet, dans son Mémoire sur la langue celtique, les Picards appellent *manées* les petites pailles ou paillettes. Ce terme existe-t-il encore dans quelque coin de notre contrée? Je l'ignore. Bullet fait descendre ce terme du celtique gallois *mân*, petit. J'ajoute que le bas breton a *mann*, rien, néant, nulle chose.

MANGON. Adj. et subst. Bredouilleur, qui parle mal et écorche, ou plutôt et littéralement, qui *mange* les mots.

Ce mot vient du latin *manduconem* employé par Apulée et Nonius Marcellus au sens de *mangeur*, dérivé de *manducare*, manger. *Manduconem* contracté régulièrement en *mand'conem*, donne *mangon* par la chute du *d* et le changement de *c* en la douce *g*. Le sens de *mangeur* justifie cette origine, car on dit d'un homme qui bredouille ou parle mal qu'il *mache* ou *mange* les mots.

Dérivés : *Mangonner*, bredouiller, parler mal.

Mangonneux. Adj. Qui bredouille.

Mangon est resté un nom de famille : nous avons vu dans ces derniers temps au ministère de l'Agriculture M. Hervé-Mangon.

MANNIER dans la locution *jouer au mannier*. « Deux joueurs, dit Corblet, se tiennent l'un près de l'autre, vont, viennent, courent. Un autre essaie de passer entre deux : il a gagné s'il y réussit. » Littéralement la locution signifie *jouer au meunier*. Il n'est pas rare de voir dans les villages deux ou trois meuniers et même plus, parcourir simultanément

les rues pour y *cacher manées*. Il se peut donc que dans la présente expression, il y ait une allusion à la concurrence des *manniers* ou *meuniers*.

MANOIR. Ce mot n'a pas en picard le sens qu'il a en français. Nous entendons, et les notaires dans leurs annonces entendent, par *manoir*, un emplacement faisant partie de l'agglomération du village ou y touchant, que cet emplacement soit ou non chargé de bâtiments. De là les expressions usitées sur les affiches de vente : *Manoir non amasé*, emplacement nu ou simplement planté ; *manoir amasé*, emplacement où il existe des constructions. Les vieux Picards prononçaient *mangnoir* :

« Consent et accorde que lesdits Jehan Le Roy et sa femme ayant et leur appartient le moloté dudit mangnoir, pourpris et tènement. »

(Plaide de Beves, 1508.)

On sait que *manoir* se rattache au verbe latin *manere*, demeurer.

MANON. Subst. masc. Je n'ai jamais entendu ce mot. Je le trouve dans Corblet au sens de *café extrêmement léger*, et je suppose qu'il est un des nombreux synonymes de *jacquin*, *bistoule*, *quiot pot*, etc., tasse de café.

J'ai entendu cent fois des paysans dire à un cabaretier : « Quoi qu' tu nous donne là ? Ch' n'est mie du café, ch'est du cafiot, du mal. » *Mal* est, par permutation des liquides *r*, *l*, la forme picarde de *marc*, dont le *c* ne se prononce pas. Je suppose que de *mal*, *marc*, les gens de Saint-Valery ont tiré à l'origine le diminutif *malon*, café de *mal* ; de là, par permutation des liquides *l*, *n* — ancien français *marle*, aujourd'hui *marne* — le diminutif *manon*.

Dans mon village et dans les localités voisines, on appelle *manon* le gros bout d'une queue de billard, bout qui est garni d'une plaque d'os, et l'on dit : « Jouer du *manon*. »

L'origine de ce terme m'est absolument inconnue.

MANOTTE et *mannotte*. Subst. fém. Nid de chaque couple de pigeons dans un colombier, littér. petite demeure. Le

colombier, selon ses dimensions, contient dix, vingt, cinquante ou cent manottes disposées symétriquement.

Manotte a pour synonyme en picard le terme *burin* dont l'origine est la même que celle de *buron*. (V. ce mot, T. I^{er}.) Ce terme s'emploie aussi en Artois :

« Pour être à l' mode...
J'ai acaté un tiot bonnet
D'aus mes épaui's tout drot plaché ;
Car ch' n'est plus d'aus s' tête
Qu'in (on) met s' calipette
Mais bien tout au bas d' sen ehignon
Comme ein' vra' manotte à pigeon. »
(Fête d'Arras, 1857.)

Manotte figure dans de vieilles coutumes :

« Il est permis à chacun de faire vollet (petit colombier) sur son immeuble jusques à deux cens (cent) manottes. »
(Nouv. Cout. gén., 1755.)

Ce terme, qui est un diminutif, se rattache, comme le mot précédent, au latin *manere*, demeurer, qui avait donné *maner* en langue d'oïl.

MANOTTE. Subst. fém. Sorte de petite moufle ou gant sans doigt dans lequel on enferme à demeure jour et nuit, la main gauche des jeunes enfants gauchers, dans l'unique but de les obliger à se servir de la main droite.

Le radical de ce mot est le latin *manus*, main, qui est aussi l'origine du français *menottes*, liens qui attachent les mains d'un prisonnier.

MANQUEU. Subst. masc. Matin, le commencement du jour. Se dit dans le Vermandois. Les éditeurs de Crinon ont écrit ce mot *mantcheu* pour en figurer tant bien que mal la prononciation. Notre poète dit :

« Gn' y a je n' sais quo (quoi) qu'in (on) n' saïrot
[expliqui]
Qui vous attire ou l'oume (à l'ombre) d' vou
[cloqui (clocher)]
En vain l's affoire ou l' sort i vous n'éloïne :
Ein (un) doux souv'nir de ch' conté (côté) vous
[ramoïne].
Ch'est là qu'in (on) compte erv'nir (reven'r) ein
[bien mantchen.]
(Satyre XXII.)

Je n'ose dire que ce terme, certainement très corrompu, semble, malgré ses formes nasales et gutturales, n'être autre

que la représentation informe du commencement du latin *matutinum* (matin) contracté en *mat'tinum*. Cependant, on ne peut guère lui donner une autre origine.

MANTE. Ce terme a conservé dans le canton de Picquigny un des sens qu'il avait jadis en français, celui de *couverture de lit*. C'est à ce sens qu'on le retrouve dans les vieux documents :

« Ung lit et traversin garny de pleume, une mante verde avec deulx paires de lincheulx. »
(Invent. à Amiens, 1596.)

Mante a la même origine que *mantiau*, *mantieu* qu'on verra plus loin.

MANTEAUX ou *mantaux*. Les vantaux d'une porte ou de certains meubles.

« Une paire d'armoires de bois de chêne à quatre manteaux... »
(Invent. à Amiens, 1789.)

L'initiale *m* de ce terme est une corruption de l'initiale *v* de *vantaux*, au singulier *vantail*.

MANTIAU et *mantieu*. Formes picardes du français *manteau*.

DICTON PICARD :

« S'i (li) foit (fait) bieu (beau)
Prends ten mantieu
S'i pleut
Prends l' (le) si tu veux. »

AUTRE DICTON :

« A Notre Dame mi eût (Assomption)
O (on) rahote sen mantieu. »

C'est à dire : on reprend, on revêt son manteau, parce que à cette époque de la mi-sept les nuits sont froides et les pluies fréquentes dans nos parages.

On lit dans les anciens inventaires :

« Ung mantieu de drap noir... »
(Amiens, 1614.)
— « Item un mantieu de camelot... »
(Ibid., 1623.)

Nos formes ne sont autre chose que le vieux français *mantel* avec consonnification de *el* en *au*, *eu*.

« Au col li glète (jette) un mantiel gris »
(Eracles, par Gautier d'Arras, XII^e s.)

Rappelons l'ancienne inscription gravée sur un petit monument qui se dressait en face du grand autel de Saint-Mar-

tin-aux-Jumeaux, à Amiens, et que l'on a reproduite sur l'une des façades du Palais de Justice actuel :

« Sainct Martin chy divisa son mantel
En l'an trois cens adjoustez trente-sept. »

On sait que *manteau*, pic. *mantiau*, vient du latin *mantellum*.

La forme primitive *mantel* est restée dans le nom de famille *Mantel* qu'on trouve à Villers-Bretonneux et dans plusieurs autres localités de la Picardie.

MAQUA et *maquet*. Subst. masc. Se prononce, d'après Corblet, *matcha*, *matcho*, et signifie *piquet qu'on place au milieu de certains jeux de boule*. Je ne connais pas ce terme pour l'avoir entendu et la définition de Corblet ne permet guère de découvrir le sens particulier que peut comporter son radical. A Lille, *maqua* est un substantif qui se dit d'une femme bornée qu'on appelle en conséquence *gros maqua*. En Hainaut, on trouve *maquet*, instrument dont les enfants se servent pour croquer, jouer à l'*croche*. En Liégeois, *maqua* se dit pour *brimbale*, levier d'une pompe, *heurtoir*, *martinet d'une forge*. En langue d'oïl, *maque* s'est dit pour *houlette de berger* ; mais, au sens propre, il signifiait *massue* et *bâton terminé par une sorte de petite masse* : de là le diminutif *maquet* qu'on vient de voir. Au jeu, le *maquet* sert en Hainaut à chasser la boule. Mais tout cela jette peu de jour sur notre *maqua*. Prière en conséquence aux habitants du canton où ce mot s'emploie de vouloir bien nous renseigner sur la forme et l'orthographe de ce terme ainsi que sur le rôle du piquet en question.

MAQUEFER. Subst. masc. Forme picarde du français *maschefer*, scorie du fer soumise au feu de la forge. D'après Brachet, *maschefer* est d'origine inconnue. Littré dit : « Scheler le tire de *maquer*, mâcher, écraser ; cela est probable ; mais alors on devrait écrire *maschefer* et non *maschefer*. » L'étymologie étant inconnue pour l'un, douteuse pour l'autre, il est permis de faire de nouvelles recherches.

Ni *maschefer* du français, ni *maquefer* du picard, n'ont d'historique, mais leur

radical est le même, l'un ohuintant, l'autre dur. Nous connaissons l'ancien nom de la scorie du fer. Robert Estienne, en 1549, écrivait *maschefer* ou *escume de fer*, *scoria* ; mais son vrai nom était *mascheure* pour *mascheure de fer*, *the drosse of iron* (Cotgrave). On le nommait ainsi parce que la scorie du fer est en effet l'ordure, la saleté noirâtre de ce métal. Outre cette dénomination *machure de fer*, que le picard devait prononcer *maure*, il en existait une autre plus énergique et tout aussi justifiée, celle de *merde de fer*, *the drosse of iron*. (V. Cotgrave.) Par suite d'une forte contraction *machure de fer* du français et *maure de fer* du picard se sont réduits à *maschefer*, *maquefer*. Quant au radical *mach*, *maq*, il est le même que celui du français moderne *machurer*, noircir, salir, lequel était en langue d'oïl *mascurer*, souiller, forme dans laquelle nous retrouvons le *c* dur ou *qu* du picard *maquefer* :

« A la poëlle noircir et carbonner
Trestout le vis (visage) li ont fait *mascurer*. »
(*Aliscans*, XII^e s.)

Brachet tire *machurer* de l'ancien haut allemand *masca*, lequel, d'après Burgny, signifie *réseau* : il me semble plus que difficile de passer du sens de *réseau* à celui de *ordure*, *tache*, *saleté*. Je ne suis donc pas de son opinion. Ce terme, à mon avis, se rattache au vieux néerlandais *maesche*, *masche*, tache, souillure, d'où *mascheren*, tacher, souiller. Si l'origine que je propose est bonne, il faut écrire *mâchefer*, *mâquefer*, puisque l'accent circonflexe remplace et représente le *s* étymologique du radical néerlandais.

MAQUELOTES ou *mattelottes*. Subst. fém. plur. Grumeaux qui se forment dans la pâte de farine mal délayée. Par une assimilation fort naturelle, on appelle aussi *maquelotte* — *maclote*, dans Corblet — une flexion à la joue ou à la genouille. Les deux formes existent en Hainaut. Conférez, dans Cotgrave, l'adjectif *mattellé*, grumelé. Le mot comporte deux *t*, car il dérive de *matte* qui, au sens propre originaire, signifiait la partie coagulée du lait.

Notre diminutif est d'origine germani-

que, néerlandais aujourd'hui perdu *matte*, portion coagulée du lait. Pour le changement de *t* en *q*, comparez *tlot*, petit, et *quiot*.

On verra à son rang le picard *matte*.

MAQUER. Mâcher, manger. Ce terme existait en langue d'oïl :

« Hé Diex ! Je ne mengai...
Et si ne puis avoir séjour (rester plus longtemps)
Si je ne bois ou dore ou masque. »

(Adam de la Halle d'Arras, XIII^e s.)

— « Il de sa main propre taillait
Le pain et mettoit devant aus (eux)
Et les leskes (tranches) et les cantiaus...
Et devant chiaux qui ne pooient
Maskier, le pain dimenuisoit
Et esmloit et débrisoit... »

(Miracles de St-Eloi, XIII^e s.)

De même en vieux picard :

« Depuis que je sus né j'ay bien veu des ban-
[qulets]
J'ay veu tout ploin de gens bien boire et bien
[mâquier. »

(Suite du Chl. Mar. de Jeannin, XVII^e s.)

Et de nos jours :

« I folt sol (soif) : buvons un cœup (coup)
d'oidre (cidre). pis (puis) os (nous) maqu'rons
un moiet (peu). »

(Franc-Picard, Annuaire de 1889.)

A *maquer* se rattache le sobriquet *maque-à-part* donné aux habitants de Béhencourt qu'on accuse à tort ou à raison d'être égoïstes en ne voulant recevoir personne à leur table.

La famille de *mâquer* est considérable en picard.

Mâquard, glouton, goulu.

« Ches goulus là quand i n' fent pos payi
[payer]

Ils aval'reint le r'venu d'eine abbay
Cheux qu'il ont peur de prenn' pus eq leu part
N' s'raient pos seuvés avu d' pareils maquards »

(Grinon, Sat. I.)

Mâquerie, grand repas, festin. Ce terme se rencontre dans le proverbe suivant :

« Ch'ti (celui) qui ne vo (va) point à le brairie
Ne vo point à le maquerie. »

C'est-à-dire : Celui qui ne prend pas part au deuil d'une famille ne doit pas aller à ses fêtes et repas.

Mâqueter, diminutif. Manger lentement. De là le diminutif *maquette*, petit morceau facile à manger.

« A ch' viux papa qui n'a pus qu'quid broc-
[quettes (quelques chicsots)]
Si ch' pain est dur, in (on) li f'ra des maquettes. »
(Grinon, Sat. XVII.)

Maqueur, grand mangeur, gourmand, parasite.

Maquiller, mâcher lentement, péniblement. De là le dérivé *maquaille*, ensemble des mets composant un repas.

« Os (nous) avoimes de l' maquaille d' trente-
six sortes... »

(Astron. pic. Almanach de 1842.)

Maquillonner, mâcher longtemps et avec difficulté, manger sans appétit. C'est un sous-diminutif de forme dure de l'ancien verbe *machiller* qu'on trouve dans Cotgrave. Au figuré, ce verbe signifie *parler mal*, *mâcher* et *manger* les mots : de là *maquillonner*, bredouilleur, qui est un synonyme de *mangon*. De là encore *remaquillonner*, remâcher, au fig. penser et repenser à une même chose.

« Nous fareins (ferions) mix. .
..... d' ploine (plaindre) l' triste sort
De ch' malheureux qu'in (on) laisse là six se-
[moines]
Apris (après) s' seintence r'maquillonner ses
[poines. »

(Grinon, Sat. XXI.)

D'autres dérivés de *maquer* existent encore : ce sont *démacatif*, *démaquer*, *démaquis*, *démaquage*, *démaqueu*, *démaquoir*, qui ont été donnés à leur rang, T. 1^{er}, p. 165.

Ajoutons à l'égard de *démaquoir* que ce terme a aussi le sens de grande fosse qui s'est naturellement formée par les eaux sauvages sur certains territoires à une époque reculée et dans laquelle continue de se déverser l'excédent des grandes pluies.

Mâquer vient comme *mâcher* du latin *masticare*.

A *maquer* se rattache *maquotre*, forme picarde du français *mâchotre*.

« Compère Miché os (nous) nos voirons une
aute fois ; quer (car) pour à chete heure, je
n' s'érois pas desserrer les maquoirs. »
(Dial. des trois Pays. pic, 1649.)

— « I fesoit si glinchant qu'en venant je m'
sus laissé quer (choir) et je m' sus éberdelé les
maquoirs. »

(Lettre de Fr. Thuillier, déjà citée,
XVIII^e s.)

Dérivé : *Démaquotrer*, arracher ou casser la mâchoire,

MAQUEREAU et *machereau*. Subst. masc. « Dans la Picardie, écrit Ménage, « *machereau* et *maquereau* signifient « rhume. » J'ignore si l'expression s'est maintenue jusqu'aujourd'hui dans nos contrées ; mais elle existe encore au nord du domaine picard. On dit en Hainaut : « J'ai attrapé un bon *macriau* », c'est-à-dire un bon rhume. Comparez *maquerné*, enchifrené, que donne Hécart.

Si l'idée de flux d'humeur, comme pour rhume, a présidé à la formation du terme *machereau*, pic. *maquereau*, son origine serait le néerlandais *malsch*, liquide épais, radical que D'Arsey écrit sans t : *malsch*.

MAQUERIEU prononcé *macrieu*. Forme picarde du français *maquereau*. Nous avons ce mot au double sens de *poisson* et de *taches rouges* qui viennent aux jambes des personnes qui se chauffent longtemps et de trop près.

MAQUIGNON. Subst. masc. « Pain d'une livre environ », dit Corblet sans aucune indication d'origine. Ce terme, à mon avis, est composé des éléments suivants : *quigno*, gros morceau de pain, diminutif de *coin*, du latin *cuneus*, et *ma*, péjoratif plus ou moins justifié ici et dont je vais parler.

MAR et par apocope *ma*. Préfixe péjoratif qui figure dans plusieurs composés picards. Ce préfixe existait en langue d'oïl ; il s'employait souvent seul, mais avec le rôle d'adverbe et au sens de *mal* *malheureusement*, *à tort*. On lit dans la traduction des quatre Livres des Rois, laquelle est du commencement du XII^e siècle :

« *Mar avertis paour* », c'est-à-dire *à tort* tu aurais peur.

« *Mar te martras* », c'est-à-dire *mal* à propos tu t'affligerais.

L'origine de ce préfixe est incertaine. Les uns le considèrent comme une forte contraction du latin *mala hora*, à la mauvaise heure ; d'autres, et je suis de ceux-là, le tirent tout simplement de l'adverbe latin *malè*, mal, par changement, très régulier

du reste, de l en r. Quoiqu'il en soit, ce dernier mot semble être le seul qui convienne pour interpréter exactement le même adverbe *mar*, qui figure à la fin d'une très ancienne épitaphe d'un seigneur de la maison d'Hangest et de sa femme :

« Chiel lius klot ong Rikorde
« Klevellers d'ong grand rekorde,
« Haenghest fot chile noemmet
« Ki reng ot apries li kronnet MCCII.
« Empries li si kouk Engille
« Se fem ; chil fot molt fretile :
« Siet fant dix fielle ot chile
« Priez Dios por ; onk mar vit Engile. »

« Ce lieu enclot un Richoide (ancien prénom), chevalier d'un grand souvenir (renom). Hangest fut il nommé qui rang eut après les couronnés (rois) 1202. Après de lui aussi couche (repose) Engille, sa femme ; elle fut moult fertile (féconde) : sept enfants (fils) dix filles eut elle. Priez Dieu pour, onque (jamais) mal vécut Engile. »

(Lecarpentier, Hist. de Cambrai.)

Je termine par une observation.

Notre préfixe *mar* paraît, au point de vue du sens, représenter l'adjectif *mal* qui est dans le français *mal gré* (mauvais gré) picard *marginé*, lequel se dit dans une foule de localités et qui nous présente le changement de l en r indiqué ci-dessus.

MARCANDER et *mercander*. Forme picarde du français *marchander*, débattre et surtout discuter le prix d'une chose. Notre forme se rencontre en vieux français :

« Por ce que cil qui marquantent ne se puissent pas légèrement escuser par yvece... » (Beaumanoir, XIII^e s.)

Notre verbe se rattache au latin *mercator* dont le participe *mercatorum* a donné *marchand*, vi. fr. *marchéant*.

MARCENAIRE et *malcenaire*. Subst. masc. Formes picardes, selon les localités, du français *mercenaire*. La seconde de ces formes nous offre le changement de r en l signalé ci-dessus ; la première a cours dans l'Amiénois et je la retrouve dans la traduction de la Parabole de l'Enfant Prodigue, laquelle fut adressée en l'an X au Ministre de l'Intérieur par la Société d'Emulation d'Amiens :

« Cambien y ot i d' *malcenaïres* dens (dans) l' mon (maison) d' men père qui maintent (mangent) du pan (pain) tout leu sau (seul)... »

On sait que *mercenaire* vient du latin *mercenarius*.

MARCH. Le mois de *mars*, du latin *martius*. La forme picarde *march* toujours en usage dans la bouche des vieillards tend à disparaître devant la forme française *mars*. Notre forme a donné les dérivés *marchainnes*, ensemble des semailles de mars, et *marsoyer*, préparer les terres pour ces semailles.

« ... deux sols tournois pour chacun septier d'avoine et autres marchaisnes. »

(Cont. de Péronne.)

— « Item se trouvent six journaux de terre marsoyés d'une roye estimé chacun journal quarante sols. »

(Invent. à Fouencamps, 1764.)

À la commencement du XVII^e siècle, les curés d'Amiens prononçaient et écrivaient *marche*, comme on le voit dans le Registre aux Baptêmes de Saint-Michel, année 1626. C'était du reste la très ancienne prononciation de ce mot dans notre contrée; témoin l'inscription suivante :

« En cheste arcure (arche, voûte) gesist noble chevaliers messires Jehans dit le Borgne de Mangny..... Cil Jehans trispassa li an MCCCXLVII li XV de marche. »

(Lecarpentier, Hist. de Cambrai.)

À propos de *mars*, signalons une locution bizarre dont l'origine reste à expliquer : « *Aller vir* (voir) *mars* ou *aller saluer mars*. »

Dans les villages situés au nord d'Amiens, on ne manque pas, entre amis, de rappeler en ces termes le commencement du mois qui va s'ouvrir : « Tu sais, ch'est d'main premier mars; ches femmes iront vir Mars au bout de ch' hos (bois) en t'nant leu bannière (pan de chemise) dens leus dents ! » Ceci se dit à Coisy et à Villers-Bocage. Tout près de là, à Montonvillers, la formule change et l'on dit : « Pour n' point avoir d' quervures (gerçures ou crevasses à la peau) i feut s'n aller vir Mars à quatre heures du matin et pls foire trois fois l' tour de l' mare avec s' bannière das ses dents ! » Il paraît que des idiots ont tenté l'expérience sans succès.

Les formules en question se répètent, dit-on, depuis fort longtemps en passant de génération en génération. Les villa-

geois ne peuvent en expliquer l'origine et j'avoue que je n'en sais pas plus qu'eux à cet égard.

MARCHURE. Subst. fém. Allure, la démarche d'une personne, sa manière de marcher. Dérivé de *marcher*, comme *allure* de *aller*, *tournure* de *tourner*. Ce terme a été français; Robert Estienne écrivait en 1549 : « *Marchure, ingressus*. »

Loc. pic. : *Se marcher bien*, marcher bien. Il en était de même en français du XVI^e siècle, l'auteur cité ci-dessus écrit : « *Se marcher, incedere*. Nous avons en outre l'expression *se démarcher*, faire des démarches en vue de réussir, solliciter.

MARDOCHÉ. Adj. « *Bossué, billoté* », dit Corblat. *Billoté* n'est pas français. Ici, comme en d'autres endroits de son Glossaire, cet auteur emploie par inadvertance, un mot patois pour en expliquer un autre. Ce *billoté*, synonyme du français *bossué* et de notre *mardoché*, est un dérivé du picard *billot*, petite bosse à la tête ou au front.

MARELLE. Subst. fém. Forme picarde du français *margelle*, diminutif de *marge*, lequel vient du latin *marginem*.

MARETTE. Subst. fém. C'est un diminutif de *mare*. Pour exprimer l'idée qu'on peut semer les blés en temps de pluie tandis qu'il est bon de semer les avoines en temps sec, les Picards disent :

Blé en *marette*,

Avelone en pourette. (poussière, terre sèche.)

Notre diminutif est ancien. On trouve en 1448 à Domart-en-Ponthieu un lieu dit *Les Marettes* (J. Garnier, *Topogr. de la Somme*).

Le primitif *mare* se rencontre dans plusieurs noms de famille : il y a en Picardie des *Lamare* et des *Delamare*, comme il y a des *Delarue*, des *Duputs*, des *Delacour* et des *Lacour*, des *Dubots* et des *Dubos*, etc.

MAREU. Subst. masc. Ce terme signifie *matou* dans le Noyonnais. En Hainaut on dit *marou*. Il est probable que notre *mareu* picard n'est autre chose que *maraud* prononcé *mareu* : c'est ainsi

qu'on dit *teupe*, *taupe*, *heut*, *haut*, etc. Le matou étant d'ordinaire assez voleur, il n'est pas étonnant qu'on l'ait appelé *mareu*, qu'il faudrait, si j'ai raison, écrire *mareud* et que Corblet cacographie *mareux*. J'ajoute que les Picards disent *mareuder*, voler dans les champs et les jardins.

MARGOT. Le fou blanc, le *pelecanus bassanus* ou *lasula alba* des naturalistes. (*Marcotte*, *Ant. vert. de l'arr. d'Abbeville*.) On dit aussi *Margat*.

Ce terme est un diminutif de *Marguerite*.

On sait que *margot* est un des noms de la pie qui est très bavarde ; de là dans certaines localités les dérivés *margoter*, bavarder, *margotages* (plur.), bavardages.

Nous avons, mais à un autre sens, le terme *margotage*, genre de marqueterie commune exécutée avec un certain succès par des menuisiers de village. C'est une corruption de l'ancien terme français *marquetage*, marqueterie (V. Cotgrave, C. Oudin, etc.), dérivé de *marqueter*.

MARGOTTE. Subst. fém. Forme picarde du français *marcotte*. Le picard a conservé le *g* du latin *mergus*. On rencontre encore ce *g* étymologique au XVI^e siècle, car on lit dans O. De Serres : « Le cep duquel on désire tirer de la race est *margolé* en tout ou en partie, c'est-à-dire préparé à donner des *margottes* ou chavelues. » Inutile d'ajouter que nous avons conservé le *g* dans le dérivé *margoter*, *marcoter*.

A *margotte* se rattache *margottin*, très petit *figot*, plus gros cependant que notre *tolinet* picard ; son nom lui vient du fait que ce *figot* est composé de menues branches de la grosseur des *margottes*.

MARGOULETTES. Subst. fém. plur. Testicules de l'homme et des animaux. Nous avons aussi au même sens les formes *margolatnes* et *marjolaines*, plus anciennement *marjollés*, *marjolettes*. Le radical de ces formes est originaire du Nord, le sens propre est *saucisse*, tandis que celui de *margoule*, *margoulette*, etc., est figuré.

Voyons les mots selon l'ordre des temps et sous leurs nombreuses acceptions.

On lit dans l'*Enjollement de Coulas et de Miquelle*, année 1634 :

« Mais qu'est chou donc aussi qu'est aînvin pen-
| drillant ? »

COULAS. — Trédance ! Miquelon, ce sont mes
| marjolettes.

MIQUELLE. — Serment ! Chelo resenne à quasi
| deux oloquettes. »

— « Quel enfant !... Qué dos, qué cul, qué
| fesses... »

Qué robin-turelure... et qué marjollés ! »

(Suite du célèb. Mar. de Jeannin, 1642.)

Notons en passant qu'on trouve dans Rabelais et dans Cotgrave le mot *marjollés* au même sens que dans le passage précédent.

Nous avons un diminutif de *marjollés* : c'est *marjollinne* — prononcé *marjollainne* — espèce de pomme de terre bâtive dont la forme rappelle une *marjollé*. Notre *marjollinne* est du genre féminin. Les marchands grainiers de Paris ont adopté notre terme avec cette différence qu'ils lui donnent le genre masculin : le catalogue de la maison Villmorin pour 1885 porte *marjollin*.

Dans le canton de Villers-Bocage, les paysans appellent *marjollinnes* les caroncles qui pendent au-dessous du bec du coq.

Les bergers nomment *marguelinne* — *marguelainne* — l'excroissance charnue longue d'environ cinq centimètres qui pend en forme d'ampoule au cou de certaines brebis ou moutons.

De *margoule* nous avons tiré le diminutif *margoulette*, ganglion lymphatique qui se développe surtout chez les jeunes enfants sous les oreilles, la mâchoire ou au cou. Il est évident qu'on a comparé le ganglion à une *margoule* ou à une *marjollinne*.

Le radical de *margoule*, *marjolle*, est le vieux saxon du littoral *maerh*, *mearh*, aujourd'hui perdu, néerlandais des Frisons *marghe*, perdu également, dont le sens était *saucisse*, et qui existait encore en 1643 (V. D'Arsy) : la finale aspirée *h* était à cette époque devenue une gutturale. Le primitif a dû être *marge*, *margue*, d'où nos diminutifs et sous-diminutifs picards.

Nous avons aussi *margoulette* au sens

« Ch'est comme ch' mariebau d' Saint-Clair
Quand il o du carbon i n'o pus d' fr. »
« Ch'étoit (la mitre de l'évêque d'Amiens) ni
pire ni moins qu'el souffloir ed nou marieba. »
(Dial. entre deux Picards, 1823.)

MARICANCAILLE. Se dit du côté de
Ham au sens de *mitelle* des blés. Du côté
de Noyon on dit au même sens *mitan-
caille*, terme qui paraît être une contrac-
tion du précédent.

Origine inconnue.

MARIEU. Subst. masc. Jeune marié.

« Ses yux gros comme eine plotte
All' disoit (la belle-mère) à ch' marieu :
N'affolez point trop m' quiote
Et n' fachez point si r'vèleu (animé). »
(Anc. ronde chantée à une noce, MM.)

MARION d'Amiens. Sorte de poire
d'automne, d'après le *Jardintier français*
de 1652 et 1655. J'ignore quelle est cette
poire et si elle a conservé ce nom jus-
qu'aujourd'hui. On sait que *Marion* est
un diminutif de Marie.

MARJOLETTE. Subst. fém. Jeune fille
(dans Corblet). Ce terme est le féminin
du français *marjolet*, petit homme qui
fait l'entendu, jeune homme élégant qui
fait le muguet, autrefois débauché, cou-
reur, etc.

Ce mot est de la famille de *margou-
lette*.

MARLE. Subst. et adj. Forme picarde
du français *mâle*, du latin *masculus*.
Cette forme existait dans le vieux fran-
çais :

« Si comme s'il avient qu'une feme a deux
enfants marles .. »

(Beaumanoir, XIII^e s.)

— « Vous qui jugement demandels (demandez)
A moi ma parole entendels.
Je ai, après Dieu et nature,
Poir (pouvoir) pour toute créature
Qui naist de marle et de femiele. »

(Beaud. et Jeh. de Condé, XIII^e s.)

Au commencement du XVI^e siècle,
Jehan Briet, de Boves, introduit une ac-
tion devant le bailli contre Mathias
Hareux :

« Adfin (afin) de avoir restitution de ung an-
gniau marle en estimation de XVI solz. »

(Plaids de Boves, 1521.)

Sous Henri IV, nos curés disaient dans
les actes *éffant marle pour jeune
garçon* :

« Le v^e jour d'avril an que dessus (1601) a
été faict un baptême d'un éffant marle lequel a
eu nom Anthoine... »

(Montigny Nampont, Doyen. de Rue.)

PROVERBE : « Es (les) écrits ch'est des marles
et ches paroles ch'est des fumelles. »

(Sermon en proverbes, MM.)

— « Ignace se r'tourne (retourne)... ; mais
l' v'lò tout d'ein cœup qu' a' reingorge comme
ein marle d' pigeon... »

(Fr. Pic. Annuaire de 1888.)

Pour le *r* de *marle*, comparez *merler*,
mêler, du latin *misculare*, qu'on verra
plus loin.

MARLE et *malle*. Subst. fém. Formes
picardes du français *marne*.

Dérivés : *Marlière*, carrière de marne.

Marler, épandre de la marne
sur un champ.

Marlage, action de marnier.

La forme *malle* s'explique par l'assimi-
lation regressive de *r* en *l* : c'est ainsi
qu'à Franvillers et les environs on dit
paller pour *parler*.

Presque toutes les formes actuelles se
retrouvent dans le vieux français, c'est-
à-dire dans le dialecte picard qui en for-
mait partie intégrante.

« Sire, ce n'est marlière. »

(Ren. XII^e s.)

— « Gravier de blanche marle fort et dur, sur
quoi on peut fermement charier... »

(Froissart, XIV^e s.)

— « L'an MCCCXVIII furent cinq acres de
terre mallées de blanc malle et fat le malle pris
au champ meisme. »

(Delisle, Agric. norm., XIV^e s.)

On sait que *marne* vient du latin *mar-
gula* : diminutif de *marga*, marne (dans
Pline), par contraction en *marg'la* : le
français a changé en *n* le *l* qui a persisté
dans le picard.

La forme picarde s'est conservée dans
un nom de famille. J'ai vu dans les réu-
nions publiques de 1871 à 1877 M. La-
marle, qui fut sous-préfet en 1870 et
candidat aux élections du Conseil géné-
ral de la Somme pour l'arrondissement
de Péronne.

MARLICLOU. Je donne ce terme tel que je le trouve dans Corblet, qui le définit : « *Le dernier né d'une couvée d'ot-seaux, littéralement mâle éclos.* » Cette étymologie me semble erronée; *marliclou*, à mon avis du moins, est une corruption de *mal éclos*, *mal éclous* dans les localités où *os* final devient *ous*. Il me paraît difficile qu'on puisse, fût-on abbé, distinguer si le dernier venu d'une couvée est un mâle ou une femelle. En tout cas, puisqu'il reconnaît dans ce terme l'élément *éclos*, il aurait dû le terminer par un *s* final et écrire *marliclous*.

MARLOT et *marlout*. Subst. masc. Diminutif de *marle*, mâle, chat mâle, matou. Il y a dans la seconde forme le changement de *ot* en *out* déjà plusieurs fois signalé.

A Amiens et dans les environs, les gens du peuple assimilent au matou, animal coureur et débauché, les êtres ignobles qui se font souteneurs dans les maisons de tolérance et les appellent *marlouts*. J'ajoute que *marlot* a donné au même sens le diminutif *marlotin*.

MARMAILE et *mermaile*. Subst. fém. Forme picarde, dans mon village et dans beaucoup d'autres localités, du français *marmaille*. Je relève ces formes pour montrer une fois pour toutes que dans un grand nombre de mots la finale *aille* n'est pas mouillée et devint *aille*. Il en est de même pour la finale *euil* : *Berteuil*, *Motreuil*, pour *Breteuil*, *Moreuil*, ainsi que de la finale *ouille* : *andouille* pour *andouille* ; j' *mouille* pour je mouille. Le *eil* final devient *el* : *solel*, *parel* pour *soleil*, *pareil*. Mais il est mouillé quand *euil*, *euille*, *aille*, *ouille*, *eil* ne sont pas en finales : *feuille*, *seuille*, et *feuille*, *couaille*, *caille*, et *couatillot*, homme qui attrape des cailles ; j' *veille*, je veille, au plur. *os* (nous) *veillons* ; *andouille*, *andouille*, et *andouillette*. Je n'entends nullement en faisant ces observations en tirer une règle générale, je signale tout simplement des faits de langue aux philologues de l'école qui veut faire la topographie des patois : c'est à eux de marquer ces faits sur la carte qu'ils ont l'intention de dresser. Il y a du reste des

variantes bien singulières entre des localités très rapprochées. A Cachy, on dit *boutaille*, *solel*, *parel*, etc ; à Gantelles, c'est-à-dire à un kilomètre de là, on dit *boutaille*, *solail*, *parail*.

La seconde forme *mermaile* est remarquable par le fait que nous avons conservé à la première syllabe le *e* du radical. En effet *mermaile* se compose de la finale péjorative *aille*, devenue *aille* chez nous, et de *merme*, venu du latin *minimus*, très ou fort petit. On a dit autrefois *marmion*, jeune enfant, et plus anciennement *mermieu*, enfant en état de minorité.

« Par les grandes conjonctions
Qui se feront en mariage
Verrés troter les marmions
Tant que nul n'en vît de son aage. »
(Gongre creux, 1527.)

Le chapitre XXXVII des *Assises de Jérusalem* porte :

« Ci dit que por teneur (possession) que l'on face de l'héritage (bien immeuble) de *mermian*. »

Et plus loin :

« Se il avient que celui qui requiert héritage a esté *merme* d'aage... »

Au même radical se rattachent le français *marmot* et le picard *mermot*, dans mon village *mermout*. Ce radical *merme* avait donné en langue d'oïl les verbes *mermer*, diminuer, rapetisser, amoindrir et *amermer*, diminuer, affaiblir. (V. Hippeau et Burguy.)

MARMOULETTE. Subst. fém. Moule de mer, coquillage bivalve comestible. Ses synonymes sont *mourle*, *mourlvette*.

La forme *mourle* n'est autre chose que *moule* du français avec addition de *r* comme dans *marle*, mâle, *merler*, mêler. La forme *mourlvette* est un diminutif de *mourle*. Quant à *marmoulette*, diminutif plus régulier que le précédent, il me semble composé de *moulette* et du préfixe *mar* que justifie suffisamment ici le peu d'estime dont jouit le coquillage en question.

Moule vient, selon les uns, du latin *musculus*, selon les autres, de l'ancien haut allemand *muscla*, angl. *muscle*, moule.

MARMOUSER. S'inquiéter, être en

peine, grogner. En vieux Picard, on disait *mermouser* comme on dit *mermailler* dans mon village.

« Mon cousin, je vos veux une cose récrire
Lequelle vos fera en un camp (soup) braire et rire
Ch'est que mardy derraîn Prigne épouse Jeannin.
L'enchiez vous bien cuidié? Je dis my que
| nennin (non)
Pierrequin Hochedé le neveu de Bertaut
En est si mermoussé qu'il saute presque au haut ;
Et Toinin l'écrignier (hueher) le fesseu de fre-
| nèire,
En est si engraîné (attristé) qu'il se veut foire
| (faire) prestre. »
(Mar. de Jeannin.)

Notre *marmouser* du patois est l'ancien français *marmuser*, *marmouser*, *murmurer*, *gronder*. (V. Hippeau.) On le retrouve encore aux XV^e et XVI^e siècles.

« Bien set (sait) se le mary est triste :
Il songe, il marmosse, il radote. »
(G. Coquillard, XV^e s.)

— « J'ai huy oublié ma bouteille...
Par grand despit je m'en marmosse. »
(Mytère du XVI^e s.)

Notre poète Crinon emploie au figuré en parlant du temps le dérivé *marmoussu*, triste, maussade, sombre, morne.

« Apres (après) l'hiver marmoussu et si triste
L'bonne saison vient nous reïne (rendre)
| vieste. »
(Satyre XVIII.)

Au propre *marmoussu* signifie *grogner*, homme qui fait mauvaise mine aux gens. Au féminin *marmoussu* fait *marmoussuse* par addition de s. Cette addition se retrouve dans un certain nombre de mots : *bleuse*, *bleue*, *nuse*, *nue*, *gouluse*, *goulue*, *cocuse*, *cocue*, *pluse*, *pelue*, *rétuse*, fém. de *rétu*, gentil, bien arrangé, *druse*, *drue*, *barbuse*, *barbue*, etc.

Marmouser est composé du préfixe péjoratif *mar* et de *mouser*, *muser*, dont l'origine est incertaine.

MARONNER. Murmurer, gronder, être de mauvaise humeur. Ce mot, je le sais, est commun au picard et à d'autres patois. On le trouve dans Littré comme terme populaire, mais sans indication d'étymologie.

Maronner, à mon avis du moins, est une forme syncopée du français *marmonner*, dire ou parler à voix basse et peu distincte ; il y a eu simple extension

de sens. Quant à *marmonner*, son origine est incertaine à moins qu'on le considère comme une corruption ancienne du verbe type *marmouser* qu'on a vu plus haut. En langue d'oïl, Hippeau donne sur une même ligne *marmonner*, *marmuser*, *murmurer*, *gronder*.

MARONNES. Subst. fém. pl. Braies, culottes. Dans certaines localités, on prononce, paraît-il, *moironnes* que Corblet écrit *mouéronnes*. Cette expression est une apocope et une corruption de *maronnrières*, larges culottes spéciales aux marins ou mariniers, en langue d'oïl et en vieux français *maronniers*, telles que les portent encore aujourd'hui nos pêcheurs du littoral. De là une demi-francisation ancienne en *marinnes* au lieu de *maronnes* que l'on voit dans de vieux inventaires de l'Amiénois.

« Des marines (sic, lisons *marinnes*) de tholle de chanvre vieil et usé en forme de hault de chausse. »

(Amiens, 1596)

— « Des *marines* de tolle, une bafette... »
(Pierregot, 1618.)

— « Une paire de *marinnes* de tholle noire. »
(Amiens, 1620.)

On lit dans le *Sermon naïf d'un bon vieux curé de village* :

« Après, quand ils ont tout vidé (bu et mangé)
L'un quet (tombe) l'autre brondille à terre...
L'un déloufe l'bière et les pronnes (prunes)
Et l'autre qule (casse) dans ses *maronnes*. »
(Gira, 1700.)

— ... is (ils) prennent des vessies pour des lanternes et pis leus queuches (leurs bas) pour leus *maronnes*. »

(Lett. pic. par L. Gosson, 1841.)

Notre poète Crinon emploie *maronne*, culotte, au singulier :

« Si l'contintmeint les rendot tout rêtus
Eh n'étoit point toujours d'éti' (d'être) bien
| quartus
Pour leus habits i n'foulot pas d'oumoille
Mais si n'aveint rien qu'eïn' *maronne* ed tolle
Il avaint l' don, avu l' moutchi d' trois sous,
De s' divertir sans souci comm' des fous. »
(Satyre III.)

Au nord du domaine picard, à Douai, on dit au figuré, *ches maronnes*, les hommes, *ches cotrons*, les femmes, absolument comme on dit dans l'Amiénois *ches capieux* et *ches bonnets blancs*, pour les hommes, les femmes.

En Artois, on rencontre la locution : *Rire à maronnes déblouquées*, laquelle répond à : *Rire à ventre déboutonné*.

En Hainaut, on dit : « Se lever avant que le diable ait mis ses *maronnes* », se lever très tôt.

MAROQUIN. Subst. masc. Terme usité en vieux picard pour désigner la peau du corps et plus spécialement celle du ventre. J'ignore s'il est encore en usage dans quelque coin de notre contrée ; je le rencontre dans la *Suite du célèbre Mariage de Jeannin*, XVII^e s. :

« Chà, maquons à volée, enflons no maroquin ;
Boutons nous à no aïse, arriér' ches casaquins... »

MARPAIL et *marpal*. Subst. masc. Vaurien, coquin. On dit au nord d'Amiens (canton de Villers-Bocage) et ailleurs : « Ch'est un vrai *marpail* », c'est-à-dire un vrai brigand. On verra, par l'étymologie, que Corblet écrit à tort *marpaille*. On rencontre à Paris la forme *marpaud*, niais, sot, badaud, homme qui fréquente les mauvais lieux ; en Normandie *marpas*, sale, bas ; en Champagne *marpaut*, voleur, gourmand ; en vieux français *marpault*, voleur, fripon (dans G. Coquillart et dans Rabelais et Cotgrave).

Le mot qui nous occupe est composé du préfixe péjoratif *mar* et d'un radical *palt* venu du nord, réduit à *pa* en normand, devenu *pail* en picard et *paut*, *pault* en vieux français, radical qui a donné en anglais *paltry*, méchant, mauvais, méprisable, en langue d'oïl *paltonier*, *pautonier*, coquin, méchant, homme de mauvaise vie, misérable, mendiant. Un radical *palt*, aujourd'hui perdu, existait dans le néerlandais au sens de *pièce*, *morceau*, comme on le voit dans Kilianus. *Marpail* signifie donc à l'origine et littéralement *vilain morceau*, *mauvaise pièce*, d'où les acceptions figurées qu'on a vues plus haut. J'ajoute qu'aujourd'hui encore les paysans picards disent d'un homme méchant ou voleur : « Ch'est un vilain morcieu d'viane » (viande) ou bien : « Ch'est une mauvaise pièche » (pièce).

MARQUET. Diminutif du nom d'hom-

me Mars qu'on rencontre dans le dicton suivant :

«orget, Marquet, Colinet
Sont trois méchants garchonnets. »

Georget désigne saint Georges (23 août), Marquet saint Marc (25 avril), Colinet saint Clet (26 avril).

Par là on veut dire que le mauvais temps qui survient d'ordinaire vers la fin d'avril cause beaucoup de dommage aux plantes.

MARQUIÉ, *marqué* et *marqui*. Subst. masc. Formes picardes du français *marché* aux deux sens de *lieu d'approvisionnement* et de *convention, traité conclu* entre plusieurs personnes. Dans mon enfance, j'ai entendu les vieillards dire *merqui*, forme que l'influence du français a fait disparaître. La finale wallon-picarde *t* est en usage au sud et à l'est d'Amiens ; ailleurs on a la finale *é* comme en français.

Notre forme par *c* dur ou *qu* est ancienne :

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront et oïront Pierre Dufour garde du scel... établi en le prévosté de Foulloy pour sceler et confermer les contrats, convenances, *marqués* et obligations... »

(Bail de 13 fév. 1350.)

— « On planta plusieurs estoës (pieux) et avoient esté fais grans treus (trous) en l'espace de plus de deux cens piés de long depuis la maison Jehan Lefebvre jusque près de la maison des Cloquiers au riot du milieu de la rue du *marqué* au fromage. »

(De Calonne, La Vie municipale au XV^e s.)

On lit dans le *Bonhomme Picard*, année 1888, la curieuse annonce qui suit :

« Acaté (achetez) vos cauchures dins l' rue d' San German in face l' porte d' eche l' église n° 25 à eh' grand San Crépan si os (vous) volez (voulez) avoer (avoir) solide et pis boen (bon) martehi (lisez *marqui*, *marché*)... »

Adage picard :

« O (on) n'acate mie d' l'honneur das (dans) ch' *marqué*. »

On sait que *marché* du français et *marqué* du picard viennent du latin *mercatus*.

MARSIU (*marziu*), *morstu* et *morbtu*. Exclamation et sorte de juron. S'emploie

aussi pour donner plus de force à un terme injurieux, comme on le voit dans la citation suivante :

« V'là un drole d'escarillot, que je m'sus dit !... Qué (quel) marciu d'ariaquin ! »
(Colo Pierret, 1799, Amiens.)

Marstu, morstu, morbtu ne sont qu'une déformation plus ou moins intentionnelle de l'ancien jurement *Par la mort Dieu* ! si familier au roi Charles IX... Dans certaines localités situées au nord d'Amiens, notamment à Rubempré, la déformation a été moins forte et l'on entend très souvent dire *mordtu*.

MARTIAU et *martieu*. Subst. masc. Formes picardes du français *marteau*, du latin *martellus* d'où à l'origine la forme *martel*. Dans le Vermandois, où le *t* devient *qu*, on dit *marqueu*, comme on dit *couqueu*, couteau, *vainqueu*, vantieu, etc.

Notre plus ancienne forme est *martiau*.

« Oïrent souffés (rouffés) venter
... et martiez (prononcer tiaux) ferir. »
(Lég. de St Brandain, XIII^e s.)

— « Et chevanchierent dusques à l'ourmiel (orme) à Glors... les carpentiers devant a (avec) boines haches trenchens et a boins martiaus. »
(Chron. de Rains, XIII^e s.)

— « Une tarelle une sarpe et ung martieau... »
(Invent. à Amiens, 1616.)

Martel, martiau, martieu sont restés des noms de famille très répandus dans tout le domaine picard.

MARTINET. Nous désignons sous ce nom en Picardie l'hirondelle de fenêtre, l'*hirundo urtica* de Linnée. À Amiens, au XVI^e siècle, martinet se disait au figuré pour désigner l'*escholler demourant hors du collège*, c'est-à-dire l'externe.

(Œuvres de Des Canves, de Moreuil, princip. du coll. d'Amiens, 1583.)

Martinet est un diminutif de Martin, dénomination qu'on a donnée on ne sait trop pourquoi à l'âne et à des oiseaux et qui est resté aussi un nom de famille.

MASAINGUE, *masengue, mésatngue*. Subst. fém. Formes picardes du français *mésange*. Dans mon village, on dit *esempe* (ézimpe) par la chute de *m* initial et changement irrégulier de *g* en *p*.

MASIÈRE. Subst. fém. Bord d'un bois, d'un fossé, d'une rivière. Cette expression est métaphorique : on a considéré ce bord comme formant clôture, car en langue d'oïl *maisière* signifiait mur, cloison.

« Je courrale et me préclpitale de si long que je verrale une maisière ou une blés pierre, si hurterole si durement me teste que j'en ferole voler les ex (yeux) et que je m'escervellerole tor. »

(Auc. et Nicol., XIII^e s.)

Le mot qui nous occupe vient du latin *maceria*, mur de clôture en pierre sèche. C'est à des clôtures qu'il faut rapporter la dénomination de plusieurs localités : *Mezières* dans l'Aisne, *Mézières* en Sautterre (canton de Moreuil), et *Mézerolles* (canton de Bernaville), dans la Somme. Ce dernier nom est un diminutif.

MASILLE. Subst. fém. Je ne connais pas ce mot, mais je le trouve dans Corblat qui dit : « *Mauvaise monnaie de cuirre*. » J'ignore l'origine de ce mot. Je constate seulement que le patois de Genève a *mâsille*, et que là, on dit d'un homme qui a de l'argent qu'il a des *mâsilles*. De même *mazille* dans le centre de la France et cela au même sens absolument qu'en Picardie.

MASON, *majon, moison* et par contraction *mon*. Subst. fém. Formes picardes, selon les localités, du français *maison*, du latin *manstonem* (maeure), par réduction de *ns* à *s*. La plupart de ces formes sont fort anciennes.

« Li viespres (soir) vient et li barons Remalcout lor dame en mason. »

(Gautier d'Arras, Eracles, XII^e s.)

— « Le renc (rang, côté de rue) de Durlame en allant à le moison de Collard de Rue, chevalier... »

(Hist. des rues d'Amiens, par Geze, année 1456.)

La forme *majon* appartient plus spécialement à l'Artois et au picard de Lille.

« Parlez donc ! Pourrotez-vous m'insiegnier à Lille le megeon (sic. majon) d'un moncieu qui s'appelle par un nom de pichon ? »

(Hist. de M. Hérens de l'Esse Doulle, XVIII^e s.)

Je donnerai à son rang la curieuse forme contractée *mon*.

— La citation tirée de l'*Histoire des rues*

d'Amiens me rappelle que les noms de deux rues de cette ville se rattachent au même radical que le mot qui vient de nous occuper.

Il y a à Amiens deux rues de Metz : l'une à l'est de l'évêché, l'autre derrière le beffroi. La première s'appelle *rue de Metz-l'Evêque*. Un honorable antiquaire qui a réuni sur la ville d'Amiens une masse de documents, M. Aug. Dubois, croit et soutient que *metz* est le même mot que *mête*, du latin *meta*, borne, limite. Cette opinion est erronée : *mête* n'a jamais pu devenir *metz*, plus que *bête* et *tête* n'eussent pu devenir *betz*, *tetz*. Ce qui trompe M. Dubois c'est que le *t* de *metz*, au lieu d'être étymologique, n'est qu'une fioriture graphique descriptive, ou une pure variante orthographique.

Metz n'est pas seulement le nom de deux rues d'Amiens ; on le rencontre en composition dans plusieurs noms de villages de la Somme : *Pont-de-Metz*, *Beaumetz* et *Mametz*. Or, si l'on examine les anciennes formes, on trouve que *Pont-de-Metz* est dit *Pons de Mez* en 1131, que *Beaumetz* est dit *Belmeis* en 1133 et que *Mametz* est dit *Mames* en 1184. Ainsi partout jusqu'au XIII^e siècle, le mot en question s'écrit *mez*, *mes*, *meis*, et on ne rencontre nulle part le *t* de la forme actuelle *metz*. La raison en est bien simple : c'est que ce mot vient du latin *mansus*, ferme, domaine, propriété rurale, qui a donné en France selon les contrées *mas*, *mez*, *metz*, chez nous *mes*, *mez*, *meis*. La finale atone *us* tombe et *ns* se réduit à *s* ; enfin le son *a* s'adoucit en *et*, *e*. A partir du XIII^e siècle, ce son *et*, *e*, est rendu par *et*, parce que le sentiment du sens primitif et de l'étymologie disparaît à mesure que les siècles se succèdent.

De ce qui précède, je crois pouvoir tirer les conclusions suivantes :

Il y a eu à Amiens, du V^e au IX^e siècle, deux *mansus* situés aux environs des rues de Metz et Metz-l'Evêque.

Cette dernière rue est la rue du *mansus episcopi*.

Pont-de-Metz vient du latin *pontem mansi*.

Beaumetz vient de *bellus* ou de *belli mansus*.

Mametz vient de *malus* ou de *Malli mansus*.

Mon dire relatif au *mansus episcopi* est confirmé par le fait que le terrain occupé par l'usine de M. Cocquel et la vaste propriété de M. de Guyencourt s'appelaient jadis la *Vigne l'Evêque*.

MASSAC. Subst. masc. Forme picarde du français *massacre*. Se dit d'un enfant pétulant qui casse ou brise tout, d'un ouvrier maladroit qui gâte, *massacre* son ouvrage.

J'écris ce mot comme on le prononce, parce qu'il y a eu en réalité chute des deux dernières lettres de *massacre*. Cette chute n'est pas un fait isolé : c'est presque une règle pour les mots terminés en *acre*. *acle*, *tle*, *ecte* : *massac*, *massacre*, *spectac*, *spectacle*, *mirac*, *miracle*, *artic*, *article*, *architec*, *architecte*, etc., etc. Je n'en donne qu'un petit nombre ; mais j'en ai fourni bien d'autres à mon ami Logie, étudiant de l'Université de Baltimore, qui ne manquera pas de les donner dans son ouvrage sur le patois picard.

On a vu sous *Maistau* qu'à Amiens on appelait jadis la *Machacre* la petite place nommée plus tard la *Tuerie*, qui fait face à l'hôtel Morgan au bout de la rue de Condé.

MASSÈGUE. Corblot donne ce mot à son rang sans définition ni étymologie et renvoie au mot *limechon* où on le retrouve orthographié *masseigne*. Je cite : « Tel est encore le jeu des momes *masseignes*. On défendit à Péronne en 1549 d'aller de nuit momer *masseigne* sous peine de dix livres. » Ce *massègue* de Corblot est une grosse erreur due en partie à l'auteur qu'il cite, M. de la Fons, qui évidemment a mal lu un vieux document. En effet, il est clair que ce mot est non pas *masseigne*, mais *massegué*, c'est-à-dire *masqué*. C'était un vieil usage en Picardie d'aller momer, c'est-à-dire de se déguiser plus ou moins grossièrement pour aller le soir jouer quelque bon tour à ses amis ou à ses ennemis. Mais cela finissait parfois mal ainsi qu'on le voit par un document judiciaire.

« Iciellui suppliant... partist de l'hostel de son maistre... en intention de aller mommer et de

fait y ala desguisé ainsi que l'on a accoustumé faire au pays (à Théroutanne) en temps d'iver. »
(*Let. de Remis.*, 1484.)

Momeux, qu'on a vu plus haut et que Corblet ne définit pas, représente le pluriel de l'ancien dérivé *mommeur*, individu qui *momme*, qui circule ou se montre sous un déguisement; terme venu du néerlandais qui, d'après Plantin et autres, avait *mommer*, masqué, en délire, au fém. *mommerse*.

Je connais à Gentelles un homme à qui on a donné comme sobriquet l'appellation de *mommeu*. Ce terme a donc persisté en patois. J'ajoute que selon toute probabilité le nom de famille Momert a la même origine.

MASUQUER, *massuquer*. S'amuser à des travaux manuels de peu d'importance, muser, aller d'un ouvrage à un autre. *Masuquider* a été employé par notre poète Crinon au sens de *travailler tout doucement*, du moins d'après ses éditeurs.

« Enfin l'œuf est fini pis l'œuvroine,
In (on) ora l' temps d' respirer pis d' malogi.....
Et nous pourrons ed temps en temps dias
| l' s'moine

En masuquiant... »

(*Satyre IX.*)

Je ne puis donner sur ce mot que la conjecture suivante :

La langue d'oïl avait le terme *masser-crier*, boucher, *viande de massacre*, viande de boucherie. C'est même de là que vient le verbe *massacrer*. *Masuquer* serait-il une altération de ce dernier mot? A-t-on pu passer du sens de désosser la viande en morceaux, détailler, ce qui est un travail plus minutieux et moins fort que celui d'assommer les animaux, à celui d'exécuter un ouvrage de peu d'importance, s'amuser, muser? Je laisse à d'autres plus compétents que moi le soin d'examiner la question.

MASURE. Subst. fém. En picard comme en français. Ce terme a le sens de *maison délabrée, chaumière*; chez nous il a en outre celui de *étendue plus ou moins considérable de terrain avec ou sans bâtiments*. De là les expressions journalièrement usitées dans les annonces de vente : *masure amasée* ou *non amasée*.

« A vendre deux mesures amasées (deux habitations), sises à Pont-Noyelles. »
(*Journaux d'Amiens*, 31 juillet 1839.)

De même jadis à Amiens :

« ... ont acquis une mesure non amasée... »
(*Invent. à Amiens*, 1822.)

Les mesures dites de Fleasseroilles à Villers-Bocage se composent d'une longue suite de grands herbages plantés d'arbres et clos de haies où n'a jamais existé aucune construction.

Masure se rattache au même radical que le *mas* des Provençaux, le *mes*, *metz* des Picards, c'est-à-dire au radical latin qui est dans *manera*, habiter, *mansus*, domaine rural, *mansionem*, maison.

Masure est le nom de quelques localités dites *La Masure*, *Les Masures*. De là aussi le nom de famille *Desmasures*, comme nous avons les noms *Desmaisons*, *Després*, *Desjardins*, *Desessarts*, *Descaures*.

Le radical *mans* qui est dans *mansionem*, maison, a donné en bas latin le diminutif *mansionile*, petite portion de terre avec une habitation. De là dans la Somme les noms de localité : *Mesnil-Bruntel*, *Mesnil-en-Arrouais*, *Mesnil-Eudin*, *Mesnil-Domqueur*, *Mesnil-Martinart*, *Le Mesnil-Saint-Georges*, etc. De là aussi le nom de famille *Dumesnil* assez répandu dans notre contrée.

MAT prononcé *mate*. Adj. Fatigué, las. Le vieux picard disait *matte*. On lit dans le *Dialogue de trois paysans* au sujet des chevaux du roi, année 1649 :

« I ne sont point comme les nôtres qui mangent toujours et si (pourtant) sont bien mottes... il' sont si gras qu'il pipent, il' espantent. »

Du reste *mat* que l'on orthographiait aussi *mathe* est du très vieux français.

« Et homs qui vit en tel meschief
A par droit dolerous le chief (la tête)
Je l'avole lors si endoivie (débile)
Et le cœur si mat et si foible... »

(*Froissart, Poés.* XIV^e s.)

D'après Brachet *mat* vient de l'allemand *malt*, faible, sans vigueur. Mais Diez pense que ce *malt* vient des langues romanes. L'origine de ce mot reste donc incertaine,

MATAN. Subst. masc. Forme picarde à

Amiens du français *matin*, commencement du jour.

« Il arrivoit drès l'matin harnaqué comme ein vrai pèqueu, ein gros paquet d'lingnes (lignes) à son dos. »

(Franc-Picard, Ann. 1889.)

Le changement en *an* des finales françaises ou picardes *in* (ain), *ain*, *ein*, *aine*, *ainne* constitue un des caractères distinctifs du patois d'Amiens. Je ne donne que quelques exemples; j'en ai fourni bien d'autres à M. Logie.

Vin, *van*; pain, *pan*; main, *man*; malin, *malan*; d'main (demain), *d'man*; qu'min (chemin), *qu'man*; poitrine (poitrine), *pottrangne*; s'maine (semaine), *s'mangne*; peine, *pangne*.

MATARAS prononcé *matara*. Subst. masc. Dénomination du roseau qu'en français on appelle *masse d'eau* ou *massette*, le *typha* des botanistes. Ses chatons veloutés sont en certains lieux utilisés pour rembourrer les matelas : il y a quarante ans on en faisait dans la vallée de Somme des coussins et des petits matelas pour les enfants. C'est par synecdoche qu'on l'a appelé *mataras* qui est la forme ancienne et primitive de *matelas*, terme qui est venu de l'arabe *matrasha*, couverture dont on garnit les bêtes de somme.

MATELOS. Prononciation picarde en certains lieux du français *matelas*. On rencontre dans les anciens inventaires les vieilles formes *materas*, *matras*.

« Ung matra garny de bourre avec ung parquaveil garny de pieume. »

(Invent. à Amiens, 1576.)

— « Ung maters et ung traversin garny de plume. »

(Ibid. 1594.)

MATHIUSALÈ. Forme picarde de Mathusalem dans la locution : « Vieux comme Mathusalè », allusion au personnage qui, selon la Bible, vécut 969 ans...

« I m' saone (il me semble) avoir enteludu parler d' déluge, d' Mathusalè .. »

(Fr. Pic. Ann. 1889)

On rencontre en langue d'oïl *Mathusalé*, mais pour le besoin de la rime.

« De loyal linage fu nés (né); Ses (son) père ot nom Mathusalés. »

(Rom. des sept Sages, XIII^e s.)

Un membre de la vieille et noble famille des Tirel de Poix, en Picardie, reçut d'après la légende le surnom de *Mathusalem ressuscité*, parce que sa vie se prolongeait bien au delà de la limite la plus étendue : « Wion de Poix vescu cent et quarante deux ans, s'estant seulement nourri de lait et de pain », dit Le Carpentier dans son *Histoire de Cambrat*. Il eut pour bis-aïeul ce Waltier Tirel qui, en l'an 1100, tua involontairement Guillaume II d'Angleterre en chassant avec lui dans une forêt.

MATONNER. Verb. neut. Tourner en *matons*, se former en grumeaux. Ce terme est un dérivé de *maton*, lait caillé en grumeaux. Au pays de Crinon (Vernandois), le verbe est réfléchi et se prononce *mitonner*,

« Ch' lait éhoupé à ch' fus' tourne et s'mitonne. »

(Satyre XX.)

Au figuré on dit que le ciel *s'matonne* quand il se couvre de nuages légers mais très nombreux.

Maton est un diminutif venu du néerlandais *matte*, portion coagulée du lait. Il existait en langue d'oïl :

« Elias son filieul qui fa blancs valetons

Mena avecques lui, . . .

Pour raporter au bos frommages et matons,

Et du boin pain levé. . . »

(Cheval. au Gigue, XIII^e s.)

Maton est resté sous la forme *Mathon* un nom de famille assez répandu à Franvillers et dans les environs. C'est aussi le nom d'un de mes plus anciens amis, Picard d'origine, professeur à l'Association Polytechnique à Paris, depuis plus de vingt ans, officier d'Académie.

MATOUFLÉ. Adj. et subst. Très gras, extrêmement replet en parlant d'un homme, d'une femme, d'un pore, etc. « Un gros *matouflé*, une grosse *matouflée*. » Par extension se dit de quelque chose d'enflé et de mollasse qui cède facilement sous la pression du doigt.

Étymologiquement le *a* de ce terme demanderait un accent circonflexe. Ce terme est en effet de la même famille que le verbe du Hainaut *mastifier*, rendre massif. (V. Hécart.) D'un autre côté, le patois normand a *mastaflu*, gros et mal

bâti. Le radical de ces expressions, radical qui existe du reste dans *mastouque*, vient du Nord, néerl. *masten*, engraisser, flam. act. *mesten*, engraisser, empâter.

MATRONNE. Subst. fém. On dit en bonne part en parlant d'une femme : « Ch'est une grosse *matronne*. » En vieux picard on le rencontre au sens de *protectrice, patronne* :

« Je laisse mon âme à Dieu, le père créateur, à la glorieuse Vierge, ma matronne, à tous les saints et saintes du paradis... »

(Testam. reçu par J. Gambier, curé de Coisy, 1587.)

— « Je donne et laisse mon âme à Dieu, mon père créateur, et sy la recommande aux prières et intercessions de la glorieuse vierge Marie, ma matronne. »

(Testam. de l'an 1608, reçu par J. Gambier, curé de Villers-Bocage.)

MATROULE. Subst. fém. Femme d'une forte corpulence et d'un grand embonpoint et par suite très lourde. « Ch'est einne (une) grosse *matroule* », dit-on en parlant de cette catégorie de femmes. Notre expression est un péjoratif de *matronne*. C'est ainsi que nous avons en picard *amitroule*, péjoratif de *amitié*, *badroule*, péjoratif de *badrée*, *nicdoule*, simple, niais, péjoratif de *nicodème* dont le *o* est tombé par contraction et dont la finale *ème* s'est changée en *oule*. Dans certaines localités, la forme péjorative est mouillée et l'on dit *matrouille*, *amitrouille*, *badrouille*, *nicdouille*.

MAU. Subst. masc. Mal, douleur, peine, du latin *malum*.

Loc. pic. « Avoir du *mau* das (dans) s' tête. » Avoir la gourme en parlant des jeunes enfants, avoir la teigne.

« Avoir du *mau* à s' tête. » Avoir mal à la tête, avoir la migraine.

Cette forme existait en vieux picard comme en langue d'oïl :

« Au fleuchon (diminutif de *flem*, fils) Robinot...
Priray Dieu tant donner d'esens d'oir (d'or) en se
| tasse (escarcelle)

Qu'il puisse racheter haquebute et quevan
| (cheval)

Pour cacher l'Espanol qui nous foit tant de
| mau. »

(Hist. pl. de la Jalousie de Jeannin, Prologue, XVI^e s.)

— « Com il erent (étaient) à grand baudor
| (plaisir)

Et à joie au mangier assis...
A la comtesse prent un mau
Si très angousseus... »

(Amad. et Idoine, XIII^e s.)

Pour exprimer l'idée que les enfants donnent bien des soucis à leurs parents, les Picards disent :

« Quiot (petit) enfant quiot mau
Grand enfant grand mau. »

Le changement de *al* en *au* est, en général, bien antérieur au patois, car celui-ci n'opère pas ce changement et dit : « Ches *général*s », les généraux ; « ches *caporal*s », les caporaux, etc. De même pour *ail* : « ches *souptrel*s de l' cave sont quiots », les *souptreaux* de la cave sont petits ; « ch' n'est point l' des *travels* faciles », ce ne sont pas là des *travaux* faciles.

MAUARD. Subst. masc. Goéland gris. Je donne ce mot tel que je le trouve dans Corblot. Son radical *mau* le classe dans la famille de *mauve*, *maule*, que l'on verra sous *mauve*, surtout si l'on considère que l'Académie appelle le goéland *grande mouette*.

MAUCŒURANT. Adj. Qui fait mal au cœur, en parlant des odeurs, des aliments, des médicaments.

MAUCUIT, meucuit et moucuit. Adj. Mal cuit, du latin *malè coctus*. Se dit spécialement du pain. Au figuré, les Picards appellent *maucuit*, un jeune homme faible de constitution et incapable d'exécuter un travail fatigant.

Mau se retrouve en composition dans plusieurs noms de famille : *Mauduit*, mal conduit, de *malè ductus*, *Mauconduit*, etc.

MAURE, maurre, morre, more et meurre. Formes picardes du français *moudre*, du latin *molere*, même sens. Toutes ces formes, sauf la dernière, existaient en langue d'oïl, le patois ne fait donc ici, comme en bien d'autres cas, que continuer le langage d'autrefois :

« Nus (que nul) ki ait foi ne (ou) loienté
Ne viegne mauve à cel molin. »

(Wagon d'Arras, XIII^e s.)

Devant un nom féminin commençant par une voyelle, on emploie dans certaines localités l'article *ch* et l'article *le* :

« Ch' l'église alle étoit trop quiote. » L'église était trop petite.

Au pluriel, on emploie *ches* pour le masculin et le féminin :

« Chés maires sont élus par chés conseillers municipals », les maires sont élus par les conseillers municipaux.

« Chés granges et pis chés maisons ont té brûlées », les granges et les maisons ont été brûlées.

En prenant le démonstratif *che* pour en faire un article, le picard n'a fait qu'imiter le vieux français, prenant pour article le démonstratif latin *ille* d'où l'article *le*.

MAZÉE ou *masée*. Dépôt de terre dans un endroit où l'eau a séjourné. Ce mot est un dérivé de *Mâ* dont l'étymologie a été donnée plus haut. (V. ce mot.)

MÉ. Forme du pronom personnel *moi* après l'impératif :

« Donne-mé du beurre », donne-moi du beurre.

Il en était de même en vieux français :

« Laisiés me, dame, aler pour Dé ! »
(Amad. et Idoine, xiii^e s.)

MÉCANT. Adj. Forme picarde du français *méchant*. Signifie en outre de *mauvaise qualité, de mauvaise humeur, souffrant, exténué, amaigri*. La vraie prononciation exigerait qu'on l'écrivit *metquant*.

« Oz (on) alloit foire un mécant parti à eh' séolet (individu très maigre, sec) qui s'empressoit auprès de s' femme... »

(Frans Pic. Ann. 1889.)

Notre forme est déjà ancienne, puisqu'on la trouve dans le dialecte picard au sens de *mauvais, méchant* :

« Li boins roys Baudouins fu moult liés et joians Pour les boins chevaliers nobles et conquerrans Qui ensy avoient mort (tué) les Sarrazins mes-
| quans »

(God. de Bouillon, xiv^e s.)

Dérivé : *Mécanter*, rendre méchant, faire mettre en colère. Par suite de l'influence du français, les vieilles formes *méquant* et *méquanter* tendent

à disparaître : c'est ainsi que dans mon village on dit *méchant* et par suite *méchanter*.

Mécant, méquant, du *pieard*, est composé de *cant*, *quant*, participe présent de *catr*, *quetr*, choir, tomber, du latin *cadere* et du préfixe *me*, autrefois *mes*, lequel a un sens privatif ou péjoratif : compte, mécompte, priser, mépriser, etc. Littré dit que ce préfixe vient du latin *minus* (moins), contracté en *mes* ou *mis*; mais il ajoute qu'il est possible — et je suis de cet avis — que la particule germanique *mis*, qui a exactement le même sens, ait influé sur la forme qu'a prise *minus* dans cette sorte de composés. Quant à la forme *quant* (du latin *cadentem*), elle est la contraction de la forme primitive *quéant*, comme *marchand* est une contraction de *marchéant*.

Cette forme me rappelle un vieil adjectif picard, aujourd'hui inusité, il est vrai, mais qu'il est bon de relever pour le sauver de l'oubli.

J'ai publié, en 1842, dans les *Archives de Picardie*, un petit *Essai historique sur la commune de Saint-Riquier*. On y lit que, en l'an 1269, les religieux, seigneurs de cette ville, demandèrent au roi qu'un *petit, viell et chieu beffrot estant trop près de leur demeure lui ôtée et un autre reconstruit*. Le *chieu* de cette citation a le même radical latin que le *quant* de *méquant* : il vient du latin *caducus* et signifie *prêt à tomber, en mauvais état*. Cet adjectif existait encore au xvi^e siècle dans un nom de famille, puisque le cinquante-quatrième abbé de Saint-Riquier s'appelait *Legutieu*, c'est à-dire *le caduc, le faible*, comme d'autres s'appellent encore aujourd'hui *Lefort, Le-grand, Lenotr, Leborgne*, etc.

MÈCHE. Subst. fém. Expression burlesque très usitée dans nos contrées et répondant à *possibilité, moyen*.

« Y o't'i mèche ? » Y a-t-il *moyen* ou *possibilité* ?

On lit dans le *Carillon d'Arras*, année 1885 :

« J' sais bien qu' chés savants s' fichent d' mi Et cri'nt bien fort qu' l' gn'o pont (point) mèche D' rimer, lorsqu'in (on) n'o pont dormi Comme euss' (eux) sus chés bancs du colléche. »

Mèche paraît être une expression métaphorique dans l'emploi que je viens d'indiquer. En français, ce terme a un grand nombre d'acceptions qui toutes signifient quelque objet formant un accessoire essentiel d'un instrument ou d'une machine, sans lequel celle-ci ne peut servir. Par exemple, s'il n'y a pas de mèche au vilbrequin, impossible de percer le trou voulu; s'il n'y a pas de mèche à la lampe, impossible de s'éclairer; et ainsi de suite à n'en pas finir. Si, au contraire, il y a une mèche, on peut percer et s'éclairer, etc. Dans ces conditions, le sens figuré s'explique de lui-même.

MÈCHE. Forme picarde de la première et de la troisième personne du présent du subjonctif du verbe *mettre*.

Cette forme est très ancienne :

..... « Par mon Deu Tervagant !
Miez aime je à morir sor mon droit deffendant
Qu'en lor merehi me mèche à lot de récréant. »

(Cod. de Beaulieu, XIII^e s.)

— « Adam, amaine chà mon cheval... et regarde s'il est bien ferrés. S'il ne l'est, si le maine et dis au fèvre qu'il mette les broies fort rudes et qu'il fache quatre boins fers. »

(Dial. pic. flam. XIV^e s.)

La forme *metche* de la seconde citation est plus régulière au point de vue étymologique que celle de la première, puisqu'elle a conservé le *t* du verbe *mettre*. Mais la finale *che* appelle une explication.

Cette finale *che*, au présent du subjonctif, est régulière pour les verbes des trois dernières conjugaisons dont le participe présent est terminé par *ssant*, *sant*, comme *bénissant*, *lisant*; il y a eu simple changement de *s* en *ch*, comme dans *chasser*, pic. *cachèr*, et c'est très régulièrement que l'on dit : Que j' *béniche* (bénisse), que j' *liche* (lise), etc., etc. Il n'en est pas de même pour les verbes qui n'ont pas leur participe présent terminé en *ssant*, *sant*, tels que *dormant*, *courant*, *prenant*, *rendant*, et qui ont cependant la finale *che* au subjonctif : Que j' *dorche* (dorme), que j' *courche* (cours), que j' *prenche* (prenne), que j' *renche* (rende). Il y a là une anomalie que je tiens à signaler et qui ne peut, à mon avis, s'expliquer que par le fait suivant :

le subjonctif des verbes qui présentent cette anomalie a été formé sur le type du subjonctif des verbes terminés en *ssant*, *sant*, au participe présent. Cette anomalie et la manière dont je l'explique ont été par moi signalées à M. Logie : nous verrons sans doute ce qu'en pensent les philologues américains, quand paraîtra l'ouvrage de l'étudiant de l'Université de Baltimore.

MÉCHONNEU. Subst. masc. Forme picarde du français *moissonneur*. Ce mot est un dérivé à forme chuintante de l'ancien verbe de langue d'oïl *meissonner*, *moissonner*. (V. Hippeau.)

MECREDI. Forme picarde, dans certaines localités, du français *mercredi* : le *r* est tombé, fait qui s'était, au rapport de Richélet, produit dans le français du XVII^e siècle.

MÉDAILLES et *médales* dans la locution : « Foire (faire) des *médailles* ou des *médales* », faire de l'embaras, se donner des airs, affecter une contenance, des manières prétentieuses. Nous disons au même sens : « Foire des *mingnes* », c'est-à-dire et littéralement des *mtnes*.

Dérivés : *Médailleu*, faiseur d'embaras, individu qui pose, qui prend des airs affectés. Au nord d'Amiens, la forme est au même sens *médallier*, d'où le féminin *médalière*, minaudière.

Les formes *médale* et *médallier* n'ont rien d'étonnant si l'on songe qu'on rencontre la première dans le français du XV^e siècle :

« ... et bien trois mille médales. »

L'expression *médaille* dans notre locution picarde est une métaphore que nous tenons de l'ancien français qui l'employait au sens de *figure* pris en mauvaise part. Je ne cite qu'un seul exemple tiré de Rabelais :

« Dindenault voyant Panurge sans braguettes avecques ses lunettes attachées au bonnet, dist de loy à ses compaignons : Voyez là une belle médaille de cocu. »

(Pantagruel, Liv. IV.)

Du sens de *figure*, on a passé facilement à celui de *mine*, *atr*, *manières*, etc. J'ajoute que l'acception métaphorique de *médaille* n'a pas été relevée par Littré, bien que les exemples ne manquent pas.

Dans mon village et une foule d'autres localités, la finale *aille* est devenue *aille*, et l'on dit *médaille*. (V. pour cette finale le mot *Marmaille*.)

MÉFOIRE (*me fouère*). Forme picarde du français *méfaire*. De là le substantif verbal *méfoit*, *méfait*.

MEGNER et *mgner*, *mter* (monosyll.). Manger, au figuré, dissiper.

Dérivés : *Miache*, aliment. ce qu'on mange.

Mieu, grand mangeur, glouton ; au fém. *miotre*.

La forme *megner* est fort ancienne.

« ... elle voulut donner à son mari un crapaud à *megner*. »

(Ch. de 1280, citée par M. Desmazes).

« L'Evesque de Cambrai entra, se des-pouilla et descaocha et but et *megua*. »

(Mém. des Abbés de St-Aubert, 1442)

« ... et se parti sans boire et sans *megner*... »

(Ibid.)

« Ofrailles de cochon qu'avoyt tant désiré Pauvre Prignon qui n'a cessé de soupirer Tant qu'al' en eut *megnié*... »

(Célèbre Mar. de Jeannin, 1643.)

« Su enne tave à part Jennain foit apporter Des gros watiaus mouffus... »

Des poires eut' au four aussi rouges que sang Forche fruits à m'nier crus... »

(Ibid.)

« Quand o n' flatte point leu ambition... qu'o n' les assouvît point d'argent... pour rem-placher tout chan qu'il' ont *mgné*... »

(Colas Pierrot, 1799, Amiens.)

« I me sanne (semble) à vir (voir) qu' j'ai sam (saim) ; acatons ch' qui nous feut, pis os irons mter en hent comme es (les) eutes. »

(Frans. Pic. Ann. 1869.)

Notre poète Crinon emploie la forme *mier* :

« S'ia (si on) s'affrïole à mter des bons fri-
| coute... »

(Satyre XII.)

On voit par les citations qui précèdent que *mgner*, *mter* sont une contraction de la forme ancienne et primitive *megner*

qu'on trouve orthographié *matgner* en dialecte picard :

« Se (si) Rieaus me femme... caoit (tombeait) en poverté, celt (cette) maison meesme ki devant est nommée elle poroit vendre et enwaigier et boire et *maignier*, si le mestier (besoin) en avoit »

(Rec. de Tailliar, Testament de l'an 1252.)

Il a existé autrefois un dérivé *meigneu* signifiant *mangeur*, *glouton*, dérivé qui s'est conservé dans le nom de famille *Lemeigneux*, le mangeur. J'ai connu pendant mon séjour à Paris, de 1846 à 1864, un chef d'institution de ce nom.

Megner vient d'une forme latine *minutare*, fréquentatif de *minuere*, sup. *minutum*, dont le sens est *mettre en morceaux*, *écraser*, et par extension *manger*. C'est la même forme que l'expression *minutto* qu'on trouve dans Quintilien au sens de *trituration*, *mastication*. *Minutare* perdant le *t* médial — *maritare*, marier — devient *minuare* lequel change *t* en *e* — *minutus*, menu — puis *n* en *gn* — *clinare*, cligner — et donne *megnuer*, *megnier*, *megner*. La forme *mgner* s'explique par la chute du *e* comme dans *bsoin*, besoin, *bsache*, besace, etc.

L'étymologie que je propose me semble confirmée par le fait que le *u* de la forme primitive *megnuer* s'est conservée à plusieurs temps de ce verbe :

Indic. pr. : J' *mgnué*, tu *mgnués*, i *mgnué* ;

Fatur : Je *mgnuerat*, tu *mgnueros*.

Loc. pic. : « *Mié* à dettes », rongé de dettes.

« *Mié* à puches », rongé de puches.

« *Mié* à poux », rongé de poux.

« *Mié* à roule », rongé par la rouille.

« *Mié* à curés », exploité par les curés.

MÈGRE, *mègue*, *mengle* (maingle), *miègue*, selon les localités. Subst. masc. Petit lait, *serum*, qui se sépare du fromage mou. On rencontre en langue d'oïl les formes *matgue*, *mègue*, *meigüe*, *mesgue*. (V. Hippeau.) La dernière de ces formes était en usage à Amiens au XVI^e siècle :

« Leur enjoignons (aux sayeteurs) user de bonne empoise d'eau pure ou de cervoise sans user d'empoise faicte de masque ou aultres choses... »

(Ordonn. de l'Eschev. 1573.)

Etymologie : Gael, *meag*, petit lait.

MEGUICHIER. Subst. masc. Forme picarde du français *mégissier*, ouvrier qui blanchit les peaux en enlevant les poils. On trouve en langue d'oïl *mégut-sier* :

« Baudroier, boursier, méguisier... »

(Liv. des mét., XIII^e s.)

A Amiens, au XV^e siècle, on rencontre *mesguchier*. (Rec. d'Aug. Thierry, 2^e vol.)

MEILLE, melle, merle, maille, selon les localités. Subst. fém. Nêfle. A donné le dérivé *meiller, meillier, meyer, merlier*, selon les localités. Subst. masc. Nêfler. On rencontre en langue d'oïl les formes *mesle, mele, melle, nêfle*. La forme avec *r* est fort ancienne : on rencontre dans les gloses du Ms de Lille, qui sont du XV^e siècle : *merlier* et *merle*. Les prévôts, mayeur et échevins de Mollens-Vidame étaient tenus de présenter tous les ans à la fête de saint Simon (28 octobre) au vidame de Picquigny un panier de *merles*. (V. *Picquigny et ses Seigneurs*, par M. Darsy.)

Le picard a conservé le *m* du latin *mespilum*, tandis que le français l'a changé en *n* dans *nêfle*. Le *r* de *merle* n'est pas plus étonnant que dans *marle, mâle, merler, mêler*, etc.

Meillier est un nom de famille comme *poirier, pommier*, etc.

On rencontre *meille, nêfle*, dans une ancienne *fatrasie* ou coq-à-l'âne qui doit remonter à plusieurs siècles :

« Il étoit un gros chérissier
Qu'il (où il) y avoit beaucoup d'meilles
J'y montis j'y grimpis
J'y cueillie des noisettes
Ma tante Fanie
Lalirette
Ma tante Fanie. »

Nous ne possédons de cette curieuse *fatrasie* picarde que quelques bribes conservées par la tradition orale dans le canton de Villers-Bocage. On y voit les

guten (chiens) pondre, les *glaingues* (poules) aboyer ; les *ragues* (grenouilles) chantent la grand' messe ; les *limachons* vont à l'offrande. Ce sont *ches cois* (les chats) qui pétrissent, pendant que *ches mougues* (mousses) à *ches* parois étouffent de rire, etc., etc. En un mot, c'est le monde renversé de la façon la plus comique et la plus inattendue. Nous serions heureux d'obtenir des lecteurs ou des amateurs du patois picard les couplets qui seraient à leur connaissance.

MÉLAN. Subst. masc. Forme picarde du français *merlan* à Amiens, où le cri des poissonnières ambulantes est : « *Me-lan, mélan*, qui veut des *mélans* frais ? » En langue d'oïl, on a relevé les formes *melle, mellenc, meillenc, mellan*. (V. Hippéau.) On rencontre aussi *merlanc* à côté de *mellan* au XIII^e siècle dans le *Livre des Métiers* et enfin *mierlenc* dans le *Recueil de Tailliar* dont j'extraits la citation suivante :

« ... et del millier de mierlenc quatre deniers. »

D'après Littré, *merlan* est d'origine inconnue. Diez remarque qu'il viendrait très bien d'une forme allemande *merling*, qui appartient à la mer ; mais cette forme n'existe pas et il faut porter ailleurs les recherches.

En anglais, le merlan se nomme *whiting*, littér. le blanc ; en suédois, *witting*, le petit blanc ; en néerlandais, *wyttingh*, le blanc, et aussi *molenaer*, le meunier : il en est de même en flamand actuel et en bas breton. L'idée première de la dénomination de ce poisson est donc celle de blancheur : de là sa qualification *le blanc, le meunier*. Qui dit *meunier* dit *blanc, enfariné*. Or, en néerlandais, *mele, meel* signifie *farine* : de là *melen, enfariné, blanc*, et par extension *meunier*, d'où les formes de la langue d'oïl *melle, melenc* et notre forme amiénoise *melan*. Le *r* dans les formes qui le portent est adventice ou provient de la dissimilation du premier des deux *l* que présentent les formes de la langue d'oïl.

Pour le radical *mele* et le dérivé *melen* et sa signification, voir Plantinus, D'Ar-sy, Ollinger.

Nous ne savons pas si la finale *enc* de la vieille forme *mellenc* était par nos an-

cêtres prononcée *an* ou *ain*. Si le son était *ain* (in), tel qu'il existe encore aujourd'hui en Hainaut où l'on dit *merlain* (merlin), les noms de famille *Melin*, *Merlin*, très répandus chez nous, signifieraient *merlan*, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on songe que nous avons comme noms de famille *malot*, *bourdon*, *baudelot*, petit baudet, *goret*, petit porc, *agache*, pie, *conin*, lapin, *vaquette*, petite vache, *ficheu*, putois, etc.

MELON-MÉLETTE et *merlon-merlette*. Melli-mêlo, confusion, mélange confus, mic-mac. Ces termes à finale diminutive sont des dérivés du verbe *mêler*, *merler*, du latin *misculare*. En langue d'oïl on se bornait à répéter le radical : « Salettes (fièches) et pierres rēondes (rondes) Volent antresi (aussi) mesle mesle Con (comme) fait la pluie avec la gresle. » (Poème de Cligès.)

MÈMÈ. Subst. masc. ou fém. selon les localités. Terme enfantin qui signifie *brebis*, *mouton* et qui est une onomatopée tirée du bêlement *mè mè* de ces animaux. Par assimilation au mouton, on a appelé *mè mè*, la fleur cotonneuse de certains arbres, le petit ver blanc qui ronge les noisettes, etc.

MÈMÈRE. Subst. fém. Grand'mère, aïeule. Se dit aussi d'une femme qui a de l'embonpoint, mais avec un adjectif : « Ch'est une grosse *mè mè*. » Tout naturellement on dit *pépère* pour grand-père, aïeul et aussi pour vieillard, avec un adjectif : « Ch'est un vieux (*vieux*) *pépère*. » On qualifie *gros* *pépère* un jeune garçon bien portant et *quiot* (petit) *pépère*, un homme de petite taille et un jeune garçon dont le développement physique n'est pas en rapport avec son âge.

Mè mè et *pépère* sont à l'origine des termes enfantins.

MEN prononcé *main*. Forme picarde du français *mon*. La voyelle disparaît devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* non aspiré : « *M'n* habit ». Elle persiste quand on s'adresse à un interlocuteur et qu'on lui dit : « *Men* hom-

me » à peu près au sens de : « Mon ami, mon cher ».

De même que par euphonie on dit en français *mon âme*, *mon avoine*, pour *ma âme*, *ma avoine*, de même on dit en picard avec chute de la voyelle *m'n âme*, *m'n aveinne*, pour *me âme*, *me aveinne*.

Notre forme est ancienne. Donnons quelques exemples suivant l'ordre des temps :

« Tu desllas men sac. »

(Solvisti sacum meum.)

(Psaut. d'Edwin, XII^e s.)

— « Ensement com à men frère. »

(Quasi ad fratrem meum.)

(Ibid.)

— « En tel manière allai à lui pour visiter men filuel. »

(St. Brandaines, XII^e s.)

— « Chest mien testament fu fait par l'acort de Ernoul, men fil et men hoir. »

(Charte de 1315. Dial. du Ponthieu, par G. Raynaud.)

— « Il me prist par le main et me dist qu'il estoit tout à men commandement. »

(Mémor. des Abbés de St. Aubert, 1419.)

— « Ha ! Jennain, men baron, os commettes grand vice. »

(Hist. pl. de la Jalousie de Jeannin, XVI^e s.)

Au XVII^e siècle, les curés picards employaient encore le pronom *men*. Un acte mortuaire du 10 juin 1677, dressé à Oisemont, rappelle le sobriquet du défunt et le qualifie *dict men roux*.

Notre *men* picard vient du latin *meum*, qui a donné en langue d'oïl *meon*, *mun*, puis *mon*. On pourrait croire que notre son clair *en* (ain) doit son origine aux langues du Nord, qui avaient le possessif *min*, *mon*. Mais nous avons plusieurs exemples du son *on* devenu *en* (ain), et cela dans le domaine picard. Le latin *homo*, homme, *hom*, *oms*, à l'origine au sens de *homme*, est devenu ensuite pronom indéfini sous la forme *on*. Or, dans le Vermandois et le Cambrésis, la forme du pronom indéfini *on* est *en* prononcé *ain* : le son *om*, *on*, du latin *meum*, a donc pu, comme celui de *homo*, devenir *en* (ain) dans nos pronoms possessifs picards *men*, *ten*, *sen*. Ce n'est pas tout.

Le son *on* de la négation latine *non* est devenu *en* dans le français *nenni*, du latin *non illud*. Dans une foule de localités picardes on dit *nen* (nain), du latin

non, et le son *on* du français *pomme* est devenu *en* pour donner *penmes*. De même l'adjectif latin *bonum*, qui a donné le son *on* dans le français *bon*, a donné *ên* (ain) en picard *boên* (monosyl.) qu'on écrit d'ordinaire *boin*.

MENACHE. Subst. fém. Forme picarde du français *menace*. Il en était de même dès le XIII^e siècle. On lit dans Beaumanoir : « Le bailli pourra les paisibles (pacifiques) fre (faire) garder en pésibleté par les *menaches* et par les contraintes qu'il fera as meillies (aux quereleurs). »

Notre poète Crinon emploie la forme syncopée *mnacher*, *menacer* :

« Tous les nev (neuf) ans nous soms poutant
| *mnachi*
Avu nou terre ed perde ch' drot d' marchi. »
(Satyre VI.)

Dérivé : *Menacher*, *menacer*. Le participe passé de ce verbe se rencontre comme substantif dans cet ancien proverbe picard : « Les *menaches* sont sauvez. » (*Trésor des sentences dorées*.) Ce proverbe répond à celui qui est en usage aujourd'hui : « Un averti en vaut deux. »

On a vu sous *Mégner* une citation qui montre que ce verbe s'est écrit *mgner*, parce que le *e* de la première syllabe ne se prononçait plus à cette époque. Je suis bien aise de prévenir le lecteur que ce fait se reproduit dans une foule de mots. C'est ainsi que *menache* se prononce *mnache* : le *e* s'écrase et disparaît. A ces mots, il faut ajouter les suivants : *bsoin*, besoin, *bsogne*, besogne, *lver*, lever, *mner*, mener, *tnir*, tenir, *vnir*, venir, *smenche*, semence, *smaine*, semaine, *rvir*, revoir, *rvnir*, revenir, etc., etc.

MÉNAGE dans l'expression *banc d'ménage*, sorte d'étimier (V. ce mot.) assez long où les gens de la campagne rangent la grosse vaisselle et certains ustensiles de cuisine :

« Item un banc de ménage estimé quatre livres. »

(Invent. à Poulainville, 1792.)

MÉNAGER. Subst. masc. Petit propriétaire ou fermier dont l'exploitation est si peu importante qu'il ne peut avoir ni chevaux ni charrue : il fait labourer, moyennant salaire, ses terres par un cultivateur, mais il les dépouille de ses propres mains. Ce terme est consacré dans un arrêté du Préfet de la Somme du 7 mars 1874 relatif à la vérification des poids et mesures.

Il est en usage à ce sens dans tout le domaine picard : son origine est connue.

MENCAUD. Subst. masc. Ancienne mesure de capacité pour les grains. S'emploie encore dans le langage familier des paysans. Le *mencaud* de Nesle était de 23 litres 61 centilitres pour le blé, de 26 litres 26 centilitres pour l'avoine. Le *mencaud* de Roye et celui de Ham avaient une contenance inférieure de quelques litres. La capacité varie aussi dans le Nord, où elle est de 50 à 60 litres. On rencontre la latinisation *mencaudum* au XII^e siècle dans une citation de Du Cange; mais l'origine du mot est jusqu'à présent inconnue.

Mencaud est aussi une mesure agraire usitée à l'est du domaine picard (Vermandois); ses dimensions ne sont pas les mêmes partout, car il y en a depuis 12 ares jusqu'à 19 ares, (V. *Statist. de l'Aisne*, par Brayer.)

Dérivé : *Mencaudée*, contenu du *mencaud*, au sens de mesure de capacité; mesure agraire d'une étendue variable selon les localités.

Mencaud et *mencaudée* se rencontrent souvent dans les vieux documents :

« Et furent despendu cinq mille cent soixante pains fais de cinquante huit *mencaux* à la mesure d'Arras du blé de Salliy prisé X sols le *mencaud*. »

(Dépens fais pour la feste Mgr le Evesque d'Arras, 1328.)

— « Jon Colard sire de Haussy et Jon Aelle épouse à men dis signor Colard fesoens savoir à tuit ke... avons donet trois *mencaudés* de no tiere (terre) geisient en no tieroer as (aux) religieux de Premy. »

(Le Carpentier, Docum. de l'année 1198.)

— « Quiconque tient quatre *mencaudés* de terre, de la terre le Seigneur, de son héritage ou plus, il doit au seigneur quatre sols, et s'il en tient mains (moins) de quatre *mencaudés*, il n'en doit néant. »

(Bouthors, Cout. los. du Baill. d'Amiens.)

MENCHE, prononcé *minche*. Subst. fém. Forme picarde au nord d'Amiens et dans cette ville même du français *mèche* : il y a eu addition de *n* comme dans *manchon*, maçon. Cette forme existait du reste dans l'ancien picard :

« Trois harquebouse à menche... »

(Invent. à Amiens, 1598.)

— « Une harquebouse à menche et une espée. »
(Ibid. 1613.)

— « Une harquebuse à menche, ung bracquet... »

(Ibid. 1622.)

Dérivé : *Amencher*. On dit à Rubempré : « *Amenche* un peu l' lampe », c'est-à-dire : « Arrange la mèche de la lampe ». Au nord d'Amiens, à Villers-Bocage, on dit *amencher* une pipe, c'est-à-dire l'emplir de tabac, l'arranger de façon à ce qu'elle soit prête à être allumée. Corblier donne à ce verbe le sens de *allécher* ; je ne lui connais pas cette acception.

MENÉES, prononcé *mnées*. Subst. fém. pl. Outre l'acception française ordinaire, ce terme reçoit en picard celle de *ostentation, façons de plaire affectées, minauderies*. Syn. *meines* :

« Est-ce qu'on croyez être sauvé en faisant toutes ces mines ? non ! non !... »

(Sermon de Messire Grégoire.)

MENISON, prononcé *mnizon*. Subst. fém. Diarrhée (dans Corblier). Nous tenons ce terme de la langue d'oïl dans laquelle on le rencontre au sens de *dysenterie, flux de ventre*. (V. Hippeau.) Joinville disait *menoisson, menuisison* :

« Li roys avoit la maladie de l'ost (armée) et menoisson moult fort ; le soir se passa par plusieurs foiz, et pour la fort menuisison que il avoit, li convint ooper li font (fond) de ses braies. »

(Hist. de saint Louis.)

Personne que je sache, n'a donné encore l'étymologie de ce mot, qui est, à mon avis du moins, d'origine latine. Il vient de *minutionem* par changement de *i* en *e* — *minutus*, menu — et de *tionem* en *son* — *orationem*, oraison.

On trouve dans Végèce *minutio sanguinis*, saignée : on a passé facilement du sens de *saignée* à celui de *flux de sang*, puis à celui de *diarrhée* rouge, dysenterie.

MENOIRES, prononcé *mnouères*. Subst. fém. pl. Les deux brancards d'une charrette, d'un tombereau. Dans certaines localités le *r* s'est adouci en *l* et on dit *menolles*. On dit *voiture à menouères* par opposition à *voiture à timon*. L'expression est déjà ancienne.

« Ung bleneau (tombereau) avec les roues et les menouères. »

(Invent. à Amiens, 1575.)

— « Item une charrette à menouères montée sur deux roues. »

(Invent. à Flesselles, 1754.)

— « Une herse à dents de fer, une chaîne de menouelle de charrette. »

(Descript. mobil. à Montigny, 1831.)

Menouère appartient à la famille du verbe *mener*, conduire, diriger, faire avancer, les *menouères* d'une voiture sont ce avec quoi on la *mène*.

MENTEU (minteu), au fém. *mentouère*. Adj. Menteur, menteuse.

Diction picard : « Veut mieux un voleu (voleur) qu'un *menteu* », sans doute parce que les voleurs sont moins dangereux que les menteurs, car on peut se garder des premiers tandis qu'on ne le peut guère des seconds.

Loc. pic. : *Cayelle mentouère*, chaire à prêcher.

On rencontre le terme *mentouère* comme substantif féminin dans un inventaire dressé à Amiens le 15 décembre 1784 :

« Deux petites paires de balance avec leur bau de fer (fléau), une *mentouère* et quatre petits poids de cuivre. »

Désignait-on par là la languette de balance, c'est-à-dire l'aiguille ou style perpendiculaire au fléau ? Cela est fort probable, si l'on songe que, en argot, *menteuse* signifie *langue*.

MENTIR. Outre les acceptions qu'il a en picard comme en français, ce verbe a, dans nos contrées, celle de *retarder* en parlant de la vache qu'on supposait sur

le point de vîler, mais qui trompe l'attente de son possesseur pendant plusieurs jours et même quelquefois pendant plusieurs semaines.

« Comme i sont longs ehes vingt jours qu'all
| meint l' vague
Quand in (on) attein'd ch' burre ! »
(Grison, Sat. VI.)

MENTIRIE. Subst. fém. Mensonge. S'emploie souvent au pluriel. C'est un dérivé de *mentir*.

MENTONNIÈRE. Subst. fém. Les paysans désignent par ce terme le crochet inférieur de la crémaillère auquel on suspend l'anse du chaudron ou de la marmite et d'un autre ustensile de cuisine nommé *méquinette* et aussi *servante*. On le rencontre au masculin dans certaines inventaires anciens :

« Une paire de pinchette, une méquinette, une
crémelle à trois mentonniers... »
(Invent. à Flesselles, 1746.)

Ce terme appartient à la famille du français *mentonnet*, diminutif de *menton*, pris au figuré.

MENU. Subst. masc. Se prononce *mnu*. Quand les batteurs ont battu au fléau un certain nombre de bottes de blé et fait des bottes avec la longue paille, ils ramassent avec un râteau les épis cassés et la menue paille pour en faire une botte courte et fort petite qu'on appelle *mnu*, terme qui s'explique de lui-même. Ma cuisinière, qui est originaire de Rubempré, m'apprend que dans ce village le *mnu* s'appelle *trétin*, terme qui sera relevé à son rang.

À Amiens, on appelle aussi *mnu*, le charbon de terre presque réduit en poussière.

MENUATE. Subst. fém. J'ignore si l'on prononce *menuate* ou *mnuale*. Ce terme est le nom donné à une sorte de pâté assez recherché dans le Noyonnais et composé de porc haché, sang à boudin et oignons. Dans ses *Dictons*, M. Dutilleul dit :

« A Cote (Oise), on fait des pâtés de même genre : ils sont connus dans le pays sous le nom de pâtés à la menuate. »

Ce terme est un des nombreux dérivés de *menu*, du latin *minutus*.

MENUSIER et *menuserie*. Formes picardes de *menuisier*, *menuserie* : se prononcent *mnusier*, *mnuserie*.

« Nicolas Greffoin *menusier* demeurant à Amiens doit à icelle succession... »
(Invent. à Amiens, 1583.)

— « Comparut... Nicolas Boquet *menusier* demeurant à Doullens... »
(Acte not. à Doullens, 1583.)

Ce terme est encore un dérivé de *menu*.

MEQUINE, plus généralement *méquinne* (méquainne) et *méquingne*. Subst. fém. Servante, fille ou femme chargée chez autrui des travaux du ménage.

Dans plusieurs localités du canton de Moreuil, on désigne par ce terme la femme qui relève et met en place par petits tas ou *houvieux* le blé coupé par le faucheur.

« A l'appareilance in (on) gn (y) est jouilment
| r'joint (attrape)...
Si ch' n'est ch' parler et pis coire l' magalière
| (tourneur)
L' méquianne alle est aussi bien que l' censière
| (fermière)
Sus (à) l' fête in (on) vot (voit) des moum'sell' à
| capieu
Qui vont l' lenn'main ramasser des cailloux. »
(Grison, Satyre VII.)

— « Chechi foit y (il) s'en va moison de le curé
On y treuve ein caudron tout plein de layt
| beurré
Qui cauffoit sur le fu...
Se méquianne et che elere qui fosolent des
| rôties. »
(Suite du cél. Mar. de Jeannin, 1648.)

— « Avisons radement de dire à no méquianne
Qu'i fant cauffer le four et foire le cuisine, »
(Ibid.)

Ce terme existé au sens de *servante* dans tout le domaine picard. Au nord de ce domaine, on l'écrit et on le prononce avec la sibilante *s* : *messkinne*. (V. Hubert.) Dans le Hainaut belge, l'expression a conservé le sens primitif de *jeune fille*. (V. D^r Sigart.) C'est à ce sens qu'on la rencontre dans les plus anciens auteurs ; les exemples abondent et je n'ai que l'embarras du choix.

« Neïs (même) les jonêtes meskines... »

(Le Reclus, XII^e s.)

— « Illec (là) est le bele roïne

Qui ambedoi (ensemble, tout à la fois) est mère
— et meseine. »

Il s'agit dans ce passage cité par La Curne, de la Sainte-Vierge qui fut tout à la fois mère et vierge.

« Out (il y avait) el país une meschine

Gente femme (femme de race noble), gente
| pucèle. »

(Chron. des Ducs de Norm., XII^e s.)

— « Trois meschines ! ot ravies... »

Fille de roi est (était) l'une pucelle

E-tril ot nom ; mult parfa bèle ! »

(Rom. de Brut, XII^e s.)

On rencontre de même à une époque très reculée *mesquin* au sens de *garçon*, *jeune garçon* :

« Et li viell homme et li jeune mesquin. »

(Rons. XI^e s.)

Je donne cette dernière citation, parce que le substantif picard *méquine* et l'adjectif français *mesquin* sont le même mot et ont en conséquence la même origine.

Quelle est cette origine ?

Brasnet tire *mesquin* de l'espagnol *mezquino*, pauvre, proprement esclave. Littré est de cet avis et croit que *mezquino* vient de l'arabe *maskin*, pauvre : la série des sens est, dit-il, *pauvre*, *chétif*, puis *jeune garçon*, *jeune fille*, *par suite serviteur*, *servante*. Il avait pourtant des doutes sur cette série, car il ajoute : « Il est singulier qu'il n'y en ait aucune trace dans les anciens textes. »

Les documents que j'ai cités montrent que le sens primitif de *meschine*, *meskine* (dans le Reclus), est *jeune fille*, d'où on a pu passer tout naturellement à celui de *servante*, absolument comme du sens de *garçon*, *jeune homme*, on a passé à celui de *serviteur*, *homme à gages*. Il en est de même pour *mesquin* dont le sens primitif est *jeune garçon* : *mesquin* est devenu un adjectif au sens de *chétif*, *pauvre*, comme *villain*, fermier, habitant d'une *villa*, est devenu l'adjectif *villain*, sale, laid, avare. Ni *meschine* ou *méquinne*, ni *mesquin* du français ne sont d'origine arabe. Ce terme nous vient du Nord, néerl. *maeghd*, jeune fille, et, avec le suffixe diminutif *ken*, *maeghd-*

ken, petite fille. (V. Kilianus.) Le flamand actuel dit *meysken*, fillette, petite fille, servante. Il a conservé la série des sens. Pour le suffixe diminutif *ken*, comparez *mannequin*, du néerl. *maneken*, petit homme.

Je n'en ai pas fini avec le mot *méquinne*. Outre le sens de *servante*, il en a d'autres qui sont métaphoriques et fort curieux.

Le *méquinne* est un ustensile de cuisine en forme de cercle en fer plat surmonté d'une grande anse par laquelle on le suspend à la crémaillère. On y place la cocotte ou casserole, le poëlon, etc., dans lesquels on veut faire cuire des aliments. Dans certaines localités, il est désigné par le synonyme *servante*.

On dit au même sens *méquinnelle*, diminutif de *méquine*. On appelle encore *méquainne* ou *tournette* une espèce de dévidoir sur lequel on place les échiveaux de fil de laine ou de lin qu'on veut mettre en bobines.

Les charrons, comme on le verra plus loin, se servaient d'une *méquine* ; mais j'ignore le service qu'elle leur rendait.

« Une crasette (crasset, lampe) une paire de tenailles (pincettes) une méquine de fer prié X sols. »

(Invent. à Hébecourt, 1624.)

— « Item une méquine, une chaîne de fer et deux pointes de fer, le tout à usage de charron prié ensemble vingt sols. »

(Invent. à Flesselles, 1745.)

— « Une méqueine adjugée à vingt quatre sols. »

(Vente mob. à Coisy, 1785.)

— « ... une mesquinette de fer, ... »

(Invent. à Amiens, 1576.)

— « Deux greilles (grills), deux broches, une mesquinette à gaufrir. »

(Ibid. 1623.)

— « Une paire de chenets de fer, une méquinnette... »

(Ibid. 1790.)

— « Une vieille marmite en fer blanc, une servante ou méquinnette de cuisine, une botte au sel... »

(Descript. mob. à Montigny-lès-Amiens, 1831)

MÈRALÉGERESSE. Subst. fém. Sage-femme. Se dit à Saint-Pol (Artois) où il a pour synonyme *femme hardie*. Ce terme est une corruption de *méraleresse*, mot

depuis longtemps inusité, mais qu'on rencontre parfois dans les documents anciens.

« Emmeline Hardie a été reçue à estre méraleresse par la relation de plusieurs femmes qui savent comment méraleresse se doivent contenir en ladite science. »

(Citat. de Du Gange sous *Mervalus*.)

A la fin du siècle dernier, M. Janvier, secrétaire de la Mairie d'Amiens, a relevé au 4^e Registre de l'Eschevinage *méraleresse*, qu'il a interprété avec raison *sage femme, accoucheuse*. Son petit-fils, notre compatriote et savant historien, M. Aug. Janvier, a relevé dans le registre F du même Eschevinage, année 1468 :

« Mahlene femme Henry Salvois a esté reçue à estre méraleresse et visiter les femmes enchainées et recevoir les enfants nez parmy (moyennant) ce qu'elle a fait serment d'en faire bien et léalement son devoir, garder l'honneur et secret des femmes et faire tout ce que à bonne et léale méraleresse en tel cas peut et doit appartenir. »

(Hist. de Pic. Dict. hist. et archéol.)

Ces documents montrent que ce terme ne doit pas être écrit en deux mots — *mere aleresse* — comme l'a fait l'abbé Corblet. Ils montrent aussi qu'il ne répond nullement à l'idée de mère, non plus qu'à celle de nourrir, d'entretenir et d'élever ; le *alere* de Corblet n'a donc rien à faire ici. Il est fort probable que le mot en question nous est venu du Nord, d'un terme répondant à l'idée de *prudence, discrétion*, qualités exigées pour l'exercice de la profession de sage-femme : néerl. *verheleresse*, que Plantinus traduit par le latin *mulier secreta* : il y a eu changement ou corruption de *v* en *m*.

MERC, prononcé *mer*. Subst. masc. Forme picarde dans certaines localités du français *marc*, résidu des fruits écrasés ou foulés. dépôt, sédiment. Dans d'autres, on dit *mal*, par changement de *r* en *l* : « *Mal d' café* », marc de café.

MERCHAND. Forme picarde dans beaucoup de localités du français *marchand*, du latin *mercatantem*. Au féminin le *d* tombe, le *n* se double, et l'on prononce, selon les localités, *merchanne*, *marchanne*.

Ce phénomène se reproduit dans un assez grand nombre de mots que j'ai signalés à M. Logie et dont je suis bien aise de donner quelques exemples : *monne*, monde ; *ronne*, rond ; *rotonne*, ronde ; *vianne*, viande ; *normanne*, normande ; *flammanne*, flamande ; *allemanne*, allemande, etc., etc. De même pour l'infinitif des verbes terminés en *dre* : *renne* (rinne), rendre ; *prenne*, prendre ; *ponne*, pondre ; *venne*, vendre ; *fenne*, fendre ; *réponne*, rependre, etc.

Une autre lettre a le même sort que le *d* en position finale : c'est le *g*. Voici quelques exemples pris parmi ceux que j'ai signalés à M. Logie : *Bertainne*, Bretagne ; *Champainne*, Champagne ; *montainne*, montagne ; *borne*, bourgne ; *ivronne*, ivrogne ; *sinne* (-ainne), signe ; *Gasconne*, Gascogne ; *renne* (rainn), règne ; *petinne*, peigne ; *vinne*, vigne, etc. De même à l'infinitif de certains verbes terminés en *gner* : *sainner*, saigner ; *siner*, signer.

A l'infinitif, certains verbes perdent aussi le *g* et le *l* qui le suit se change en *n* : *étranner*, étrangler. Il en est de même du *b* suivi de *l* : *tranner*, trembler ; *sanner*, sembler.

MERCHI. Forme picarde très ancienne du français *merci*.

« ... Li cloistriers (les cloîtrés)...

Sont Diu *merchi* r-assusciés (rétablis). »

(Le *Reclus de Molliens*, XII^e s.)

MERCHIN et *mercîn*. Subst. masc. Déformation picarde à Amiens et ailleurs du français *médecin* : il y a eu contraction et addition de *r*.

Citons à ce propos un bon mot inédit originaire d'Amiens et qui, d'après une note, remonte au premier quart de notre siècle.

« ... Trois ouvriers allaient le matin à leur travail, ils aperçoivent de l'autre côté de la rue trois médecins allant aussi à leur travail. J'entendis en passant l'un des ouvriers dire aux deux autres : Bayez un molet (peu) ches trois *mercîns* là ; quand s' (ces) oisieux lo s' rassant (rassemblent) comme cho au marin, ch'est l' mort ed (de) quéqu'un ! Cho n' manque jamois. »

La déformation s'est opérée aussi sur

médecine qui, au sud du domaine picard (Compiègne), était devenue *merchinne* au XII^e siècle.

« Bêés ! Le veûs bien effraîs pour avoir perdu une caretée de fîn (foin). I ne seroit (saurait) rien dire, i s' fra moirir, et pis après chela i nous coutera coire pus en merchinne que tout ce qu'o nos a dérenbê. »

(Dialogue de trois paysans picards, 1649.)

MERELLES. Subst. fem. pl. Se prononce *mrelles*. Ensemble des objets ou effets mobiliers qui traînent dans un appartement ; hardes et nippes de peu de valeur ; bagatelles.

Ces acceptions sont probablement métaphoriques. Au sens propre, on entend par *merelles* ou *marelles* les pierres plates qui servent à certains jeux qui portent le même nom. Ce terme est d'origine celtique, ancien gallois *mar*, pierre. Cette étymologie est confirmée par le fait que, d'après Cotgrave, on ne se servait en Angleterre comme en France que de pierres et qu'en espagnol le jeu en question s'appelle *jeu de pierres*. Du sens de *pièce*, objet vulgaire, on a passé facilement au sens que nous avons indiqué plus haut.

J'ai joué dans mon enfance au jeu de *marelles* : nous l'appelions dans mon village *jeu d'platuille* (plate-tille), parce que notre palet était un fragment de tulle.

Au nord du domaine picard (Lille), le jeu de marelle à cloche-pied se nomme *le pied d'agache*, parce que l'agache (pie) sautille exactement comme si elle avançait à cloche-pied.

MÈREMENT. Adv. Simplement, seulement. Terme usité en Artois. On lit dans un dialogue de l'année 1814 sur la *Fête d'Arras* où les paysans se rendent en foule :

« Chacun trait s'vauque et freume s'n huis.
Cont' (contre) qui vozo (voudra) j' gauge (gage)
Qu' dene pus d'în villaige (village)
Pour tout' défiance et pour gardiens
En (on) n'o laiché mër'ment qu' ches quiens. »

Ce mot, qu'on ne rencontre pas que je sache en langue d'oïl, me semble être d'origine latine : il vient du latin *merus*, simple, pur, et du suffixe adverbial *ment*, du latin *mente*, façon, manière.

Du sens primitif *purement* au sens de *seulement* il n'y a qu'un pas.

MÉRIR. Forme picarde dans certaines localités du Vermandois, du français *mourir* : on le rencontre dans notre poète Crinon :

« Coume in vot (on voit) oh' blé...
Qui s' tape et mort (se frappe et meurt) ed'vant
| l' soleil d'Éou. »

La forme *mérir* est une contraction de la forme *moirir* (moué-rir) qui sera donnée à son rang. La réduction de *oi* (oué) à *é* n'est pas un fait isolé. On verra plus loin que *oi* (oué) de *motrille* est devenu *é* dans la forme *méroule*.

MERLE, mieux *matrle*. Telle est, d'après Corblot, une des formes du picard *marle*, mâle, du latin *masculus*. Cette forme est, par Littré, sans doute d'après Corblot, donnée comme picarde. Quant à moi, je n'ai jamais entendu dire *merle* pour *marle* et mes recherches à ce sujet n'ont abouti qu'à un résultat négatif. Si l'on dit *merle* pour *marle* quelque part, ce doit être à Abbeville où, dans la bouche des gens du peuple, le son *ar* devient *ér* : *merron*, marron, *boulevert*, boulevard ; *Domert*, Domart, etc. Il y a pourtant des exemples du changement du son *a* en *é*, *ai*. C'est ainsi qu'à Rabempré et dans plusieurs localités voisines on dit *laimpe*, lampe.

La contrée dans laquelle se trouve ce dernier village offre quelques particularités de prononciation que je suis bien aise de signaler aux philologues qui travaillent à la topographie des patois.

Au nord d'Amiens, de Corbie et d'Albert, dans une partie des cantons de Villers Bocage, Corbie, Albert, Doullens et surtout dans le canton d'Acheux, le *t* se prononce *é* et l'on dit : *M' féle*, ma fille, *m' pépe*, ma pipe, *ver* (vir, fr. voir), etc. J'ai entendu cent fois des gens jouant aux cartes dire : « *Du péque* », c'est à-tire : Du pique. Le *u* devient *eu* : *lecteure*, lecture ; *confiteure*, confiture ; *frementeure*, fermeture, etc. Par contre, le son *ou* devient *o* : *tojors*, toujours ; *cor*, cour. Le *é* provenant du *a* latin dans les substantifs et les participes passés se prononce *é*, presque *a* : *bonté*, bunté ;

fertilité, fertilité; j'ai dansé, j'ai tē (été) corrigé, t'os canté, tu as chanté, etc. J'ai signalé ces faits à M. Logie qui les a constatés de auditu en interrogeant ma cuisinière qui est originaire de Rubempré.

MERLER. Forme picarde du français *mêler*, du latin *misculare* : le *s* est devenu *r* comme dans *marle*, mâle, de *masculus*. Notre forme est fort ancienne :

« Se (si) li lyons ert avoec vos (vous)
Por ce qu'il se merleat à nos... »
(Le Cheval. au Lyon, XII^e s.)

Les dérivés de *merler* sont nombreux.
Merlée, *mêlée*.

« Je n'ay warde de m'aller fourer dans ches merlées là. »

(Dialogue de l'année 1619)

— « Mais il le comparont (paieront) s'il émeuvent merlée. »

(Hug. Cap. XIV^e s.)

Merlage et merlache. Blé météil, litt. mélange. Il en était de même autrefois :

« Trois cens bottes et demy tant avoine que merlage qui font dix septiers chacun... »

(Invent. à Amiens, 1596.)

— « Soixante jarbes de merlache vendues seize livres cinq sols. »

(Vente mobil. à Cardonnette, 1783.)

Merlache et Merlis. Fourrage composé de diverses plantes telles que : avoine, verce, bisaille, etc., dont les graines ont été mêlées ensemble au moment de l'ensemencement.

« Cent quatre vingt bottes de merlis en veche vendu et adjudé à raison de onze livres le cent. »

(Vente mobil. à Coisy, 1766.)

Merle-tout et Merlinquier (Corblet). Individu qui se mêle de tout, qui s'entremet mal à propos dans les affaires qui ne le regardent pas. La première de ces formes a été employée par notre poète Crinon :

« In (ou) n'atteind pus qu'il euche (ait) l' dous
| (dus) tourné
Pou' (pour) l' traiter... d' bête et pis d' ganauche
Ed (de) merle-tout, d' bavard et d' guernoue
| teux. »

(Satyre XVII.)

Je ne connais pas la forme *merlinquier* donnée par Corblet : en tout cas il ne me semble pas facile de rendre compte de la syllabe *quiter*.

Autres dérivés :

Merligodage, mélange, en parlant des aliments non solides et des boissons. Se prend d'ordinaire en mauvaise part,

Merligodé, mélangé, frelaté.

D'où vient dans ces termes l'élément *godage*, *godé* qui implique un verbe *goder*? Je l'ignore. *Goder* serait-il une simple corruption de *coter*, de sorte que *merligoder* ne serait qu'un adoucissement de *merlicoter*? J'avoue que je penche pour cette dernière explication.

MERLIFIQUES. Subst. fém. Terme burlesque par lequel on désigne les colifichets, affiquets, toutes les jolies bagatelles dont se parent les femmes. On dit : « Beyez chelle là (celle-là) avec (avec) ses *merlifiques*. » Au nord du domaine picard, en Hainaut, on emploie l'adjectif *mirrifique*, mot dérisoire, pour dire qu'une chose est admirable. On trouve dans Cotgrave *mirrefiques*, babioles, bi-belots, et *mirrifique*, adjectif signifiant *merveilleux*, admirable. On rencontre dans les *Mémoires de Sully* le verbe *mirrefiquer*, au sens de *parer*, *enjoliver*.

L'origine de ces formes, à leur divers sens, est le latin *mirrificus* (de *mirus* et *facto*), admirable, merveilleux : nous avons déformé le mot par l'addition de *l*, fait qui s'était produit dans le français, puisque, d'après Littré, on rencontre la forme *mirrifique*, altération de *mirrifique*.

MERLON. Subst. masc. Forme picarde dans certaines localités du français *moellon* : le *r* est adventice comme dans *merlot*, *merlustne*, qu'on verra plus loin.

MERLOT et merlout. Subst. masc. Formes picardes dans certaines localités du français *mulot*.

MERLUSER. S'occuper, s'amuser à faire des petits travaux par simple plaisir ou en vue d'un léger profit.

Ce mot serait composé du préfixe péjoratif *mar* et du verbe *luser*, venu du latin *lustrare*, qui, par la chute du *t*, donne *luser*. Le sens en ce cas serait à l'origine *mal s'occuper*, puis *s'amuser*. Je soumetts la question aux hommes plus compétents que moi.

MERLUSINE. Subst. fém. Forme picarde du français *Méline*, sorte de fée appartenant aux contes celtiques.

MERNU, mieux *merenu* ou *merenud*. Adj. Nu, tout nu. Ce terme se rencontre plusieurs fois dans notre poète Orinon :

« Fent figurer, ch'te heure (maintenant)...
Fent l' monte à ch' lieu, à chell' fille ch' capieu...
Quand i (le père) devrot aller tout fin mernu. »
(Satyre III.)

« I (l'ivrogne) s' donne ou (au) diable, i s'accabe
| de r'proches... »

In (en) voyant...
Ses tchous (petits) infants tous mernus coum'
| des vers. »
(Satyre XI.)

Cet adjectif n'est pas moderne. On le rencontre au XVI^e siècle dans Palsgrave, au XVII^e dans Cotgrave et dans Howell ; au XVIII^e, Bullet a relevé *mare nud*, entièrement nu, dans le patois de Besançon. Les deux éléments de notre *mernu* picard sont les deux mots latins *merus nudus* : c'est une expression comme *fin fou*, tout à fait fou, *fin bête*, entièrement bête.

MÉROTE. Subst. fém. Diminutif de *mère*, le sens est *petite mère*. Se dit aussi d'une petite fille gentille et précoce.

MEROUILLE, *mérroule*, mieux et plus généralement *moirilles*, *moirille*. Subst. fém. Formes picardes selon les localités du français *morille*. Nous avons aussi au même sens le diminutif *moirillon*. La *morille* ne se trouvant seule, les enfants chantent, en cherchant avec soin près de celle qu'ils ont trouvée :

« Moirille, moirillon,
Si tu veux
J'truv'rai (trouverai) ten compaignon. »

On donne par dérision le nom de *moirilles* aux oreilles affectées d'engelures ou affreusement difformes.

On sait qu'en cuisant la *morille* devient noire. C'est à ce fait qu'elle doit son nom. *Morille* est un diminutif de *more* (du latin *Maurus*), nom de peuple dû à la couleur de la race. C'est aussi de *more*, noir, que viennent les noms de famille très répandus *Morel*, *Moreau*. Notons toutefois que Brachet fait venir le mot *morille* de l'ancien haut allemand *morhila*, même sens.

MERQUE. Subst. fém. Forme picarde du français *marque*, signe, trace, empreinte. Cette forme est fort ancienne :

« E jo vendrai (viendrai)... si eume en déduit
m'aûsasse (m'exercasses) à traire a l'cun mere. »
(Reis, XII^e s.)

— « Li clerc (prêtre) porte sun mere en sun
le chief adès. »
(Th. le Mar., XIII^e s.)

— « Dreuet Bourin a confessé avoir abattu la
pièce de marien de deux éges merohi (mar-
qués) de la merque de mon seigneur. »
(Plaids de Boves, 1523.)

L'origine de ce mot est germanique, vi. sax. du littoral *marc*, *maerc*, *mearc*, signe, marque.

Dérivés : *Merquer*, marquer, et autre-
fois *merqueter*, faire de la
marqueterie.

« Deux grand platz merqués, quatre plats non
merqués... »
(Invent. à Amiens, 1583.)

— « Ung buffet de noier merqueté prisé six
livres. »
(Ibid. 1608.)

J'allais laisser de côté un vieux souvenir. Lorsque en 1823 le maître d'école de mon village nous faisait épeler, nous avions tous une *merque* (petit morceau de bois taillé en pointe) avec laquelle nous indiquions les lettres et les syllabes à mesure que nous les prononcions. La *merque* était obligatoire... parfois enjolivée et c'était à qui aurait la plus belle.

Le lecteur a sans doute remarqué dans la citation tirée des *Plaids de Boves* le mot *merchi* (c dur) signifiant *marqué*. Un des caractères de notre patois à l'ouest et au nord-ouest d'Amiens est que le son *é* reste à peu près ce qu'il est en français : *canter*, *danser*, *merquer* (marquer); *assez*; *os cantez* (vous chantez),

etc. A l'est et au sud-est, dans la grande majorité des villages situés entre la Somme et l'Avre, le son *é* devient *i* : *canti*, chanter ; *dansi*, danser ; *merqui*, marquer ; *assé*, assez ; *os canti*, vous chantez. Ce changement est dû, à mon avis du moins, à l'influence du wallon qui s'est fait sentir dans le Vermandois et le Santerre et jusques aux portes d'Amiens, puisque au XVI^e siècle déjà, à Boves, on écrivait *i* pour *é* : *merchi*, marqué.

MESSER. Dire la messe. Je prends ce terme dans Corblet qui, en sa qualité d'abbé, n'a dû le donner qu'à bon escient. C'est un dérivé de *messe*, du latin *missa*, sur l'origine duquel on a des doutes.

MESSIER, dans la dénomination composée *garde messier*, *garde champêtre*, ainsi dit parce qu'il garde les récoltes ou la *moisson*, dont le radical est le latin *messis*, même sens.

Je lis dans le *Franc-Picard, Annuaire* de 1866 :

« Daveluy étoit garde messier. »

M'EST-AVIS (Métavi). Subst. masc. Cette locution désigne, à Amiens, quelques vieillards des hospices et même certains rentiers ou employés retraités, à qui la fréquentation du monde n'a pu faire perdre complètement l'usage des tournures picardes. Ce nom leur vient de ce qu'ils sont, dit-on, absolument incapables de commencer une phrase autrement que par les mots « *M'est avis que*, etc. » Le *M'est-avis*, essentiellement flâneur, affectionne tout particulièrement pour sa promenade le boulevard du Mail, où il est certain de rencontrer son confrère le « *M' semble à-vir* », toujours disposé à lui donner la réplique. Ce dernier tire son nom de l'exorde qui préside chacune de ses propositions. Au demeurant, *M'est-avis* et *M' semble à-vir* sont les plus braves gens du monde, mais leur recrutement devient difficile et leur race tend à disparaître.

MESURE, prononcé *msure*, dans la

locution adverbiale : « *A m'sure* », parfois, de temps en temps.

« Jacques vient il t'vir ? » — « Oui, à m'sure. »

L'origine de *mesure* est le latin *mensura*, même sens. Mais il me semble difficile de rendre compte de notre locution picarde et je laisse ce soin à des linguistes plus forts que moi.

MESUREU. Subst. masc. Se prononce *m'sureu* et signifie *arpenteur*. A part la chute ordinaire en picard, ce terme existait au même sens dans le français du XVI^e siècle. « *Mesureur* et cordeur de terres : *finilor*, *ensor* », dit Robert Estienne.

MET, ainsi orthographié dans Corblet. Subst. fém. Pétrin, maie. Dans une foule de localités, on dit *moie* (mowé). On trouve en langue d'oïl les formes *meit*, *maît*, *mais*, *mai* et, ce qui vaut mieux, *mate*, puisque le terme en question vient du latin *magida* (dans Varron), par la chute du *g* et du *d*. *Met* est une forme fort ancienne :

« Il l'en fera raser toute plaine une met. »
(Alixandre, XII^e s.)

On trouve dans les inventaires *mes*, *mais*, *metz*, *met*, etc.

« Une mes à faire pain. »
(Invent. à Amiens, 1617.)

— Une metz et une ratchoire. »
(Ibid., 1619.)

MÉTAIL. Subst. masc. Métal autre que l'or et l'argent. Il en était de même autrefois :

« Item ung petit mortier et un pillon de mestail. »
(Invent. à Amiens, 1593.)

— « Quatre plats d'étain et une jatte de mesme métal. »
(Invent. à Abbeville, 1704.)

Métail est aussi dans certaines localités la forme picarde de *métell* dans le composé *blé métell*, blé mélangé.

MÉTIER. Subst. masc. Besoin, envie. Se dit à Abbeville et ailleurs.

« Père Trinquafort il aloit métier étout (aussi) de l' devenir, parch' qu'o li o dit qu'il aloit un boin cœup à boire. »

(Lett. de J. Gréduar, Ann. d. 1888.)

L'expression est ancienne chez nous à ce sens :

« ... J'ai métier (ce fit l'aute)
D'envoler cheti-chi toudis devant les autes. »

(Suite du Cél. Mar. de Jeannin, 1642.)

De même en langue d'oïl d'où elle nous vient :

« Entre ses bras le prist, ce li dist en plorant :
Avés mestier de mire (médecin)... »

(Alexandre, XII^e s.)

On sait que *métier* vient du latin *ministerium*.

MÉTOYEN. Adj. Forme picarde dans certaines localités du français *mitoyen*. Nous tenons cette forme de la langue d'oïl. On la retrouve encore au XVII^e siècle dans L'Oisel qui dit : « La marque du mur *métoten* est quand il est chape-ronné. » (*Instit. Coustum.*)

METTEU D'FU. Subst. masc. Incendiaire, littér. *metteur de feu*. A tort ou à raison, on a donné ce sobriquet à plusieurs villages, notamment à Glisy, à Morlancourt et à Talmars. A propos de ce dernier village que les paysans appellent *Talmars*, ma cuisinière qui est, comme disent les Picards, *née native* de Rubampre, me communique le curieux dicton suivant, inspiré sans doute par la méchanceté des habitants des localités voisines :

« Talmardiers
Fers aux pieds (galériens)
Croite au c.
Metteus d'fu
Attaqués à l' porte d' l'enfer. »

MEU. Adj. masc. Forme picarde dans le Valois et le Vermandois du français *mou*, du latin *molles*. C'est la forme qu'emploie notre poète Crinon :

« Manquant d' courage et men comme gadriche
Oh ! dins ch' moument in (on) vouroi éte riches. »
(Satyre XXIII.)

Dans les environs de Compiègne, on appelle *ver meu* (mou) la larve du hanneton.

MEUDE. Adj. des deux genres. Meilleur. S'emploie dans le Vermandois. On lit dans les Nouvelles Lettres picardes de P. Gosseu (Saint-Quentin, 1847) :

« Nos lois chiviles l sont un quiet cose roides, d'... soit dit sans mal parler... ; mais pour les rende meudes, cha n'appartient qu'à un homme comme v'la vous. »

Nous tenons cette forme de la langue d'oïl qui disait *meudre*, *meuldre*, *mieu-dre*, *mielldre*, meilleur : le *r* de la dernière syllabe est tombé, comme il tombe toujours en picard dans cette position : *prende*, prendre ; *rende*, rendre ; *marbe*, marbre, etc.

MEUDIRE. Forme picarde du français *maudire*, du latin *maledicere*.

L'adjectif *meudit* s'emploie au sens de *funeste*, *désastreux* :

« D'mander li qu'ment qu'i s'est régalé dens
ches jours meudits... »

(Colo Pierrot, Amiens, 1799.)

Nous avons l'adverbe *meudiment* au sens de *manière blâmable*, *regrettable*. Notre poète Crinon écrit :

« Et s'ign a coire à m'sure einn' fille honnête,
... a (elle) n' voure pus el-l'ête.
In (en) voyant l' pieu qui s' conduit meudiment
S' marier souvent pus avantageus'ment... »
(Satyre XX.)

Loc. pic. : « Ch'est d' l'argent dépeinsé *meudiment* », c'est-à-dire d'une façon *regrettable*.

MEUHES avec forte aspiration remplaçant le *v* originaire. Dans mon village et les environs, on prononce tout simplement *meu*. Subst. fém. ou masc. selon les localités. Mauve : la plante et sa fleur. Ce terme vient du latin *malva*, même sens. L'affaiblissement du *v* en l'aspirée *h* de la forme *meuhes* se retrouve dans *hiberguin*. (V. ce mot.)

MEULER. Verbe act. et neut. Moudre. Cette forme me paraît être particulière

au picard. Peut-être nous vient-elle de la forme de langue d'oïl *moultir*, moudre, broyer (V. Hippeau), avec changement de conjugaison.

A la même forme se rattache le substantif *meulage*, ensemble des pièces du moulin qui servent à mettre la meule en mouvement. La langue d'oïl avait au même sens la forme *moulage*. (V. Hippeau.) On rencontre *meulage* dans un procès verbal de visite d'un moulin à eau, sis à Saint-Romain, près Poix, année 1691 :

« Nous... (experts) avons fait lever le *meulage*, après quoy nous avons iceluy moulin... vu et visité au doigt et à l'œil. »

MEULER. Forme picarde dans certaines localités du français *mouler*, du latin *modulari*. Il paraît qu'on dit aussi avec *r* adventice *mourler*, absolument comme on dit *mourle*, moale, etc.

MEULETTE. Subst. fém. Petit sac ou ventricule du veau où se forme la présure. Le mets nommé *tripes* est composé en partie de *meulette* coupée en petits morceaux. Ce terme est la forme picarde du français *mulette*.

« Manger des tripes ch'est dins l' bon ton.
Ainsi mon (chez) Guilbert, sans façon
Nous irons pour prinde eine portion
Ed (le) panche et d' meulette
Ed fole et pis d' tripette. »
(Entret. de Colas, Fête d'Arras, 1881.)

Nous avons autrefois une autre *meulette*, lequel me semble être la dénomination d'une rondelle servant à couper la pâte en tranches minces et étroites. On lit dans un inventaire dressé à Amiens en 1596 chez un marchand mercier-quincaillier :

« Item [en] une autre boîte a esté trouvé ce qu'il a'ensuict, a'avoit plusieurs robinetz, moquettes à chandelle, villetes (tarières) d'é. rain, meulette à paticher (pâtissier), rouenne et autres pièces le tout en samble XX sols. »

« Item six escriitoires de cuivre... trois meulettes de cuivre... »

(Ibid.)

J'ignore si ce terme est encore en usage dans quelque coin de la Picardie. Il me semble avoir la même origine que *molette* (d'éperon) du français et être un

diminutif de *meule*, du latin *mola*. Le *eu* se peut nous étonner puisque nous avons *meulin*, *meuler*, etc.

MEULIN, *melin*, *molin*. Subst. masc. Formes picardes selon les localités du français *moulin*. On appelle *meulin*, à Amiens, le retordoir et *meultnier*, le retordeur.

Loc. pic. : « Vent miux (il vaut mieux) aller à ch' meulin qu'à ch' médecin. »

Quand une charrette verse de façon à avoir une roue par terre et l'autre en l'air figurant une meule de moulin, on dit du conducteur qu'« il o foit (a fait) du meulin », ce qui n'est pas un honneur pour lui...

MEULON et *mulon*. Subst. masc. Petite meule de foin non bottelé. Il y a eu dans *mulon* réduction de *eu* à *u*, comme dans *fu*, feu ; *ju*, jeu, etc. Ce terme est un diminutif de *meule* (du latin *metula*), au XII^e siècle *moule* :

« La moule de frument. »
(Liv. des Pesan.)

MEUNIER, *magnier*, dans mon village *magnt*. Subst. masc. Espèce de hanneton dont le corselet et les ailes supérieures, au lieu d'offrir à leur surface la belle couleur brune lustrée ordinaire, sont comme chargés de poussière blanche. Cette dénomination s'explique par le fait qu'il y a une certaine analogie entre ce hanneton et le vrai meunier qui a toujours sur lui et ses habits de la poussière de farine.

MEUR. Adj. Forme picarde du français *mûr*. Cette forme existait en langue d'oïl :

« De foi et de créance enterine et meure. »
(Berte, XIII^e s.)

— « Car j'a fame... si ferme cœur n'aura,
Ne si loial ne ai meur. »

(La Rose, XIII^e s.)

On sait que *mûr* vient du latin *maturus*, même sens.

Dérivés : *Meurir*, mûrir.
Meurison, maturité.

Le *eu* de notre forme *meurir* se rencontre en langue d'oïl :

« Il (les fruits) ne pueent (peuvent) es rains
| durer

Tant qu'il se puissent meüver. »

(La Rose, XIII^e s.)

Cette forme est très régulière puisqu'elle vient du latin *maturare* et que le *are* final donne *er* : *amare*, aimer. Dans le *mûrir* du français et le *meurir* du picard, il y a eu changement de conjugaison, fait qui se rencontre assez souvent chez nous, comme le prouvent *assir*, *asseoir*; *séquir*, *sécher*; *truvoir*, *trouver*; *pruvoir*, *prouver*; *seutir*, *sauter*, etc., etc.

MEURDRIR. Ce verbe, qui est la forme picarde du français *meurtrir*, comporte chez nous le sens de *tuer* et de *meurtrir*. C'est un dérivé de *meurdre*, meurtre, assassinat, lequel est d'origine germanique; vi. sax. du littoral *morth*, mort (*letum*); angl. *murda*; all. *mord*, même sens, qui se rattachent au radical sanscrit *mar*, tuer.

Notre forme par *d* se disait en langue d'oïl :

« Quand il mardriet la gent... »

(Th. le Mart., XII^e s.)

— « Sont en terre establi li juge
Por ceus (ceux) pugnir et chastoler
Qui.
Murdreissent les gens et asolent. »

(La Rose, XIII^e s.)

Dérivé : *Mordreu*, meurtrier, assassin.

Ce terme existait en langue d'oïl sous les formes *mordreur* et *murdreur*.

MEURE ou *meurre*. Forme picarde dans certaines localités du français *moudre*, du latin *molere*. Cette forme est la même que *maure* donnée à son rang. Le son *au* est devenu *eu* comme dans *eute*, autre, *heucher*, hausser, etc.

C'est à cette forme que se rattache *meuture*, mouture (du latin *moltitura*), terme qui existait du reste en langue d'oïl. Il en est de même de *meute*, mélange de son et de farine provenant de grains de qualité inférieure et destiné spécialement à la nourriture des porcs.

Ce terme n'est pas nouveau, car on le retrouve sous la forme *moute*, au sens de mouture, au XVII^e siècle, dans C. Oudin.

MEURON. Subst. masc. Mûre sauvage, fruit de la ronce, la ronce elle-même. Dans la vallée d'Yères, où l'on parle le picard, on dit *catimuron*; dans le Pas-de-Calais, *catémuron*. A quoi répond l'élément *catt*, *caté*? Je l'ignore. Aurait-on comparé l'épine de la ronce à la griffe du *cat*, chat?

La forme *meuron* est ancienne puisqu'on la rencontre au XIV^e siècle :

« Qui donroit à manger ou à boire à une personne du jus ou du noir de meurons... »

(Lett. de grâce, dans la Curée, 1390.)

Meuron est un diminutif de *meure*, forme ancienne de *mûre* dans nos contrées, comme le prouve le passage suivant d'un trouvère picard :

« Feme a la loi d'enfant qui pleure ;
Ce qu'avoir puet (peut) n'alme une meure. »

(Gautier d'Arras, XII^e s.)

Meuron était, dans mon enfance, le sobriquet des membres d'une très honorable famille de Villers-Bretonneux qu'on appelait *ches quiquitouts meurons*, sans doute parce que l'un de leurs ancêtres avait été surnommé *quiquitout meuron*, le petit *meuron*. D'autres familles, pour une raison semblable, s'appelaient *ches toutilleus*, c'est-à-dire et littéralement les *mêleurs*, les querelleurs, les batailleurs; d'autres *ches Flitpouts*, du nom de baptême contracté *Philippot*, d'autres *ches niz copés* (nez coupé), etc. Il y a encore aujourd'hui *ches capuchins*; mais, bien que plusieurs soient mes parents, j'ignore d'où leur vient ce sobriquet.

MI. Pron. pers. Forme picarde du français *moi*. Cette forme existait en langue d'oïl :

« J'i par mi ne sera içou (cela) acréanté (créé senti). »

(Rom. d'Alex., XII^e s.)

— « ... quar (car) sains (sans) mi ne porrés vous trouver la terre de le promission. »

(Lég. de St-Brandaines, XII^e s.)

Il y a, on le voit, bien longtemps que nous disons *mi* pour *moi* ainsi que *ti*

pour toi. *Mi* se rencontre dans la très ancienne et très curieuse locution : *De mi en ti*, signifiant *de l'un à l'autre, de bouche en bouche*, en parlant d'une nouvelle qui se propage. L'auteur d'un poème picard du XIII^e siècle, déjà cité, raconte que les habitants d'un village des environs de Noyon, ennuyés des prédications de l'évêque, avaient formé le projet de le tuer s'il ne quittait au plus tôt leur pays; mais leurs menaces arrivèrent aux oreilles du saint homme; l'auteur dit :

« De mi en ti fu si lanchiés
Chis par'emens (propos) et avanchiés
Qu'au saint homme aviat la nouvele
Qui mont li fa et toune et bele. »

(Miracles de St. Eloi.)

A Amiens, à l'heure actuelle, les gens du peuple, qui se piquent de littérature, disent *moi* (pron. *moué*). L'almanach du *Bonhomme picard* de 1889 a publié à ce propos, sous le titre de : « *Etn académicien d'ech' l'Hoquet* », la remarque suivante d'un habitant du quartier :

« Chez nous tout l'monde i dit *mi*, n'y o qu' *mi* qui dit *moh*. »

Notons encore la locution « *in par mi* », en moi-même.

MIACHE. Subst. masc. Mets, aliment, mangeaille. Ce terme est une contraction du vieux substantif *megnage*, dérivé de *megner* qu'on a vu plus haut : il y a eu durcissement de *g* en *c* dans la désinence, fait presque général dans le nord du domaine picard, mais qu'on rencontre parfois aussi dans nos environs. Quant à *megnage*, ce n'est pas une forme inventée pour les besoins de la cause : elle existait en vieux français :

« Et ly rois des ribaus...

As ballies (barrières) est venus et dist...

A claux (ceux) qui le gardoient : Vous arés don
| *megnage*. »

(Ged. de Beaulieu.)

MIANNER, dans certaines localités *mionner*. Forme picarde du français *miauler* : il y a eu changement de *l* en *n*. Au figuré, ce terme signifie *parler d'une voix flûtée et traînante*. On lit dans le *Bonhomme picard*, Ann. de 1889 :

« Faut (il faut) les aotir tous nous (nos) belles dames *mianner* en s'tortillant comme des quillottes *micoettes* (chattes) et s' disant l'elonne à l'ente :
« Men motif (pouf, tournure) est-i droit ? »

Dans la vallée de la Somme, les chasseurs au marais donnent le nom de « *mionneu* » au canard siffleur.

MICHE. Subst. fém. Ce terme, qui est français, a chez nous le sens de *bricoche*. Au siècle dernier, La Carne le signalait à ce sens : « *Miche*, petit gâteau en Picardie. »

Dans certaines localités, *miche* a donné le diminutif *michon*, comme *galiche*, *gallette*, a donné *galichon*. J'ajoute que ce diminutif est devenu un nom de famille.

L'origine de *miche* est incertaine. Les uns le tirent du latin *mica*, parcelle ; les autres du flamand *micke*; pain de froment large et épais.

MICHÉ, dans bien des localités *Miqué*, dans mon village *Miqui*. Formes picardes du nom propre *Michel*. En Artois, l'expression *arc d' saint Miché*, signifie *arc-en-ciel*.

Le *i* final est tombé dans ces formes comme dans *raté* (*rateau*), autrefois *rastel*, *tiné*, autrefois *tinel*, du latin *tignellum*. J'ajoute pour justifier la forme à finale en *i* de mon village que chez moi *raté*, *tiné* sont devenus *raté*, *tinté*, et que par suite de l'influence du français le nom de *Miqui*, qui était très commun dans mon enfance, a été à peu près complètement remplacé par la forme *Michel*.

De même que les noms féminins *Marie*, *Suzanne*, *Madeleine*, etc., ont donné les diminutifs *Marion*, *Sazon*, *Madelon*, de même *Miquelle* a donné le diminutif *Miquellon* : il est mort vers 1850 dans mon village une femme que j'ai bien connue et qui s'appelait *Miquellon*.

MICLOT, dans mon village *miclout*.

Subst. masc. Petit marchand ambulant, petit colporteur. J'écris ce terme comme on le prononce ; mais sous cette forme il est une contraction de *miquelot*, dérivé de *Miquel*, forme picarde de *Michel*. Un dictionnaire allemand publié à Leipzig en 1821 donne *Miquelot*, dénomination d'individus qui, sous prétexte de pèlerinage à saint Michel, se livrent à la mendicité. Là est l'origine de notre terme picard. Dans mon enfance, il venait ici d'Amiens, des mendiants qui, pour du pain

ou quelques sous, vendaient des images d'Épinal, des aiguilles, du fil, de la passenterie. Cela explique comment on a pu jadis passer du sens de *miclot*, mendiant, à celui de colporteur. J'ajoute que les mendiants d'Amiens, dont l'un s'appelait *quitot Lotte*, avaient presque toujours l'image qui représentait saint Michel terrassant le diable. Dans mon village où l'on dit *miclout*, le féminin est *miclotte* : c'est ainsi que *quitout*, petit, *sout*, sot, font au féminin *quitote*, *sotte*.

MICMAC. Subst. masc. Outre le sens français, ce terme reçoit, en picard de l'Amiénois, celui plus particulier de mélange hétéroclite d'aliments préparés sans soin, malproprement.

Étymologie connue : allemand *mischemasch* par redoublement fantaisiste, rad. *mischen*, mêler.

MIE. Adv. Ce terme répond à la négation *pas*, *point*. Placé entre *ne* et *que* dans une proposition affirmative il répond à l'adverbe *bonnement*, *simplement*.

« Folre (faire) des estatues ch'est mie difficile... Pour folre einne estatue, ch' l'esculpten i n'o (s) mie qu'à preinne (prendre) einne grosse pierre et r'tirer cho qu'y o d' trop. »

(Bonh. Pis. Alm. de 1889.)

A Amiens et dans les environs, après la double négation *ne, mie*, on ajoute parfois une troisième négation :

« I gu'i o (il n'y a) mie point d' barre (beurre) dins ches soupes là. »

On dit encore et tout aussi abusivement : « I n'o mie rien », littér. : Il n'a pas rien. — Ce dialogue entre deux femmes d'Amiens en est un exemple :

- « Q'ment qu'al ve, Léocadie ? »
- « A n'vo point. »
- « Bié, quoi qu'al o ? »
- « A n'o mie rien, s'n homme i boit toute. »

Mie, comme bien d'autres mots, nous vient de la langue d'oïl dans laquelle on le rencontre à chaque pas.

« Et tu dis en ten (ton) euer (œur) que tu n'les (es) mie dignes que tu portes l'abit de moigne. »

(Lég. de St-Brandaines, XII^e s.)

— « Ha blax (beau) sire, ne les ocÿs (tues) mie si faitement, il n'est mie costume que nos (nous) enirocÿons li uns l'autre. »

(Aucasse. et Nicol., XIII^e s.)

Mie a été immortalisé par La Fontaine dans le dicton picard :

« Bian sire leu (loup), n'fcontez mie
Mère tenchant sen fleu qui orle. »

On sait que *mie* vient du latin *mita*, miette.

Deux courtes observations à l'usage des philologues qui travaillent à la topographie des patois.

Dans l'Amiénois et le Ponthieu, les négations sont *mie* et *point* ; *pos*, pas, ne s'y emploie jamais. Dans le Vermandois et une grande partie du Santerre jusqu'à Chaumes, *mie* ne se dit presque jamais : on se sert de *pos*, pas, et de *point*, point.

A Conty, Amiens, Doullens et à l'ouest de ces villes, *mie* se prononce *mi* ; entre la Somme et le Pas-de-Calais, il est légèrement nasalisé. Au sud de la Somme, entre Amiens, Corbie, Bray, Rosières, Moreuil et Conty, la nasalisation est, à mon avis, affreuse, puisqu'on dit *meun*.

MIE, dans mon village *mi*. Subst. masc. Formes picardes du français *miel*. Notre poète Crinon écrit :

« Ch'est d'après ch' mié qu'on estinne ch' vas-
| sieu (rache),
Ches bieux habits en' font point ch' bieu mon-
| sieu. »

(Satyre XXV.)

Quand les paysans sont en dépit, mais qu'ils n'osent employer le mot de Cambronne, ils disent tout simplement à ceux qui les ennuiant : « Du *mié*. »

Gabriel Rembault a recueilli un proverbe un peu nature mais fort curieux. Le voici :

« Quand o (on) s'aime bié (bien)
Du br. ch'est du mié ;
Quand o n' s'aime point
Du mié ch'est du br.. »

Notre forme se rencontre en langue d'oïl avec un *z* final :

« Li mierz est fait pour qu'on le leiche. »
(Prov. du XIII^e s. cité par Delbouille.)

Mié a donné en picard plusieurs dérivés.

[*Miesser*, rendre mielleux, doux, sucré; au figuré, faire le doucereux, le mielleux, le flatteur.

Miessé, sucré, doux : se dit surtout du cidre nouveau avant qu'il entre en fermentation.

Miesseux, obséquieux, flatteur, chattemitte.

« Ch'est un miesseu,
I porte ch' fu (feu) pis (et) l'ieu (eau). »

Avant d'aller plus loin, je veux placer ici une courte observation à propos du mot *ieu*, eau.

On dit, en picard comme en français : *Das ou dins ch' jardin*, dans le jardin ; *das l' mare*, dans la mare, etc. ; on emploie devant le nom l'article *che* ou *le*. Il n'en est pas de même devant *ieu*, et l'on dit sans article : *Das ou dins ieu*, dans l'eau.

Amiéler, entraîner, convaincre, entortiller à force de bonnes façons et de paroles doucereuses.

Emmiéler est, par antithèse, synonyme du verbe venu du mot que Cambronne jeta à la face des Anglais qui lui demandaient de se rendre...

On rencontre en vieux picard *miés* au sens de hydromel ;

« Che sont les bovrages (boissons) vin... cher-voies, goudale, miés, chider (cidre)... »
(Dial. flam. pic. XIV^e s.)

On disait aussi au même sens *miessée* :

« Quiconque vendra *miessée*, il en donra (donnera) un seetier à la mesure qu'il la vendra. »

(Ch. de Nouvion en Thiérache, 1196.)

Ce terme se rencontre en bas latin sous les formes *medum*, *meztum*, dont le radical se rattache peut-être au néerlandais *mede*, breuvage d'eau et de miel; vi. sax. *medu*, même sens. Ces formes latines se trouvent dans un capitulaire du VIII^e s. et dans une citation de Du Cange.

MIÉLASSE. Subst. masc. Forme picarde du français *mélasse*.

« Je faisais un échange avec quelques camarades qui préféraient les sublimes tablettes d'*miélasse* d' Laïde... »

(Petit Progrès de la Somme, fév. 1890.)

A Amiens, on appelle *tablette d' mié-lasse* une carte à jouer ou autre de même dimension, dont les bords ont été relevés de manière à former une sorte de petit plateau contenant une couche de *mélasse* recuite avec un peu de cassonnade et de farine. Cette friandise assez grossière est fort recherchée par les enfants du peuple.

Miélasse dérive de *miel* : il y a eu addition de la finale péjorative *asse*. Comme quelques autres termes, ce mot, féminin en français, est masculin en picard.

MIÉLAT. Subst. masc. S'emploie chez les Picards de la vallée d'Yères au sens de petite pluie fine et douce faneste aux blés mûrs et aux avoines. Chez les Picards de l'est, ce terme a le sens de maladie des blés qui mûrirent tardivement et sont ainsi sujets à *mieller*. Les formes *neullat* et *neplo* employées au même sens dans le Languedoc montrent qu'il y a eu chez nous changement de *n* en *m*, puisque le radical des formes en question est le latin *nebula*, brouillard : on a donné à l'effet ou maladie le nom de la cause qui est le brouillard. J'ajoute que le vieux français avait *nieble*, brouillard, comme le montre une citation de La Curne.

MIENNE. Adj. et pron. poss. des deux genres. Mien, mienne. Les Picards disent de même *tienne*, *stienne*, pour *tien*, *stien*.

« Après, o (ou) se parlé d' ches quiens. Chaqu'un o foit l' pangyrique de l' sienne. « L' mienne arrête à vingt mètres. » — « L' mienne à trente. » — Un ente (autre) o (a) un quien savant... »
(Franz Pic. Ann., 1890.)

— « Vo t-i no're vo appétit ? — Oui, et pis vous, Jacques ? — Mi, l' mienne i vo trop bien. »
(Ann. d'Abbeville, 1898.)

Burgny attribue aux Picards l'honneur de la forme française *mien*. « Ce pronom, écrit-il, dérive de *meum* avec une diphthongaison fort régulière, ou mieux, l'on a d'abord eu *men* dont on a diphthongué le *e* avec *i*, ce qui permettrait de supposer que *mien* a été créé en Picardie. « La forme picarde *men* et l'emploi de *men*, *mun*, *mon* avec l'article donnent la plus grande vraisemblance à cette opinion. Quant à la finale picarde avec *e* au masculin, elle est due sans doute à l'influence

des langues du Nord qui avaient *min*, *myn*, et dont le *n* final sonnait *ne*, si nous en jugeons par l'anglais qui dit et écrit avec *e* final, et au même sens que le picard, *mine*, au masculin comme au féminin.

MIER. Contraction de *megner*. (V. ce mot.)

MIETTE. Subst. fém. S'emploie en picard au sens de *un peu*, *un brin*, une petite portion d'une chose quelconque.

Ce terme est, on le sait, un diminutif de *mie*.

MIEULE. Pâtisserie en forme de pain d'autel, oubliée.

Ce terme sera repris à son rang sous la lettre N.

MI-EUT. La mi-août, le 15 d'août.

Loc. pic. : « Notre-Dame *mi-eût* », l'Assomption.

MIEUVE. Forme picarde du français *mièvre*. Adj. Turbulent, vif, gai, étourdi, un peu libertin.

Dérivés : *Mieuvrèche*, mievrerie, turbulence.

Mieuvresse, même sens.

A Amiens, ce dernier terme se dit, au pluriel, au sens de *impertinences* dites avec esprit.

« Gn'y o point gramment longtemps que j' sais qu' Lili (Louie) ch' Gausseu o prins la valissence (hardiesse) d' vous écrire pour vos dire des quolotes *miévresses*... »

(Colos Pierrot, 1799.)

Notre adjectif se rencontre dans la *Suite du cél. Mar. de Jeannin*, déjà tant de fois cité.

« Après vint pour danser le fisu de Jean Le-
| lièvre
Qui est, à chou qu'o dit, de se folchon fort
| *mièvre*. »

On le rencontre enfin au XIII^e siècle dans le *Renard le Nouvel*, poème dû à un trouvère picard.

« Et li bons (bouq) y mena se kievre (chèvre)
Qui par jouennées estoit si *mièvre*. »

D'après Littré et Brachet, *mièvre* est d'origine inconnue. Ce terme viendrait-il d'un radical vieux saxon *maff*, aujourd'hui perdu, et dont le sens serait *pétulance*? Dans le Berry, on qualifie *maffion* un enfant vif.

MIGNOTEMENT. Adv. Délicatement, mignoanement. Ce terme nous vient sans doute de l'adjectif de langue d'oïl *mignot*, délicat, mignon, joli, agréable, terme qui est toujours en usage dans le provençal.

Le *n* de *mignot* ne s'est pas toujours mouillé, car on rencontre en langue d'oïl la forme *minot* :

« Nature ad mut mis s'entente
Que (je) fusse bele, *minnote* e gente. »
(Josaphat, circa 1200.)

Le lecteur ne doit pas oublier qu'en picard la finale *ent* se prononce *int*.

Le radical de *mignot* et de l'adjectif plus moderne *mignon* est le celtique *min*, petit, fin, délié, mince. L'ancien haut allemand *minnta* indiqué par Littré et Brachet est ici inadmissible, par la raison que *minnta* signifiait *amour*, sens qui répugne à l'acception que l'adjectif *mignot* avait en langue d'oïl.

Vers Abbeville, on dit *mignu* et on donne à ce mot la valeur de délicat, au sens de chétif, maladif.

MILER. Viser, mirer, mettre en joute; regarder attentivement, guigner, espionner. Ce verbe est la forme picarde du français *mirer* : il y a eu changement de *r* en *l* comme dans *tilotr*, tiroir, *armoile*, armoire, etc.

« Nous irons ensene (ensemble)
Raviser ches oranes
Nous les volrons tout comm' des cots (chats)
Miler pour abatte(abattre) chl'ojean (oiseau). »
(Entret. de Jacqueline, 1812.)

Miler, aux sens qui précèdent, a donné le dérivé *mileu*, individu qui épie et qui guigne. Gabriel Rambault a relevé le dicton suivant :

« Des acouteus (écoutteurs) et pis des mileus
Ch'est pire qu' des voleus. »

Miler a aussi chez nous le sens de

briller, jeter un vif éclat, avoir un poli brillant :

« Chu directeu nous o foit entrer dens einne salle tou (où) qu' toute milloit d'or et pis d'argent. »

(Ann. d'Abbeville, 1888.)

A la même famille se rattache *miltoir*, forme picarde du français *miroir* :

« O m'o essayé m' lévite (redingote)... Je m' aus vu das ein grand milonaire si heut qu' mi. »

(Mathieu Laensberg, 1890.)

Le changement de *r* en *l* dans ce dérivé n'est pas moderne, comme le prouvent les citations suivantes :

« Ung milloir prisé douze sols. »

(Invent. à Amiens, 1575.)

— « Deux mileirs prisés XXX sols. »

(Ibid. 1598.)

Sous l'ancien régime, il existait de bien singulières redevances. Le propriétaire d'un champ, sis au Mont de Bussy, terroir de Courcelles-lès-Poix, devait présenter au seigneur du lieu, le jour de la fête du village, avant l'heure de midi, « un *miltoir* et un peingne ». S'il y manquait, il encourait une amende de soixante sous.

(Terrier de Courcelles, 1699.)

MILLEUR (mi-leur). Terme picarde du français *meilleur*. Il en était de même autrefois :

« Non felt, non felt, i font milleur chère que nous... »

(Dialogue de trois Paysans picards, 1640.)

Et dans les *Dialogues pic. flam.* du XIV^e siècle déjà cités :

« Cateline vend le milleur frès bure que on pulst mangier. »

On sait que le terme en question est le latin *meliores*, meilleur.

MIMINE. Subst. masc. Chat. Terme enfantin formé par reduplication de *mine*, cri par lequel on appelle un chat.

MINABE. Adj. Misérable, pauvre, qui est en mauvais état.

« J' m'en fas rue Sant-Germain pour y acater des vêtements ; mais vrai étoit trop minabe. »

(Mat. Laensberg pic. 1890.)

— « S' elle (si elle) est minabe et son bonnet
| clabeu
L' fille el pus sage est seur' d'ertraîner ch' beu. »
(Crinon, Saitre VII.)

Litré donne *minable* à peu près au même sens que *minabe* a en picard et il le tire de *miner*, en s'appuyant sur le passage suivant :

« mit le siège devant le chastel et fut trouvé qu'il estoit minable ; pour ce on commença à miner à l'endroit d'une des tours. »
(Juvén. des Urs.)

A Boulogne, d'après M. De Seille, *minabe* signifie *qui a mauvaise mine*. Le radical *mine* va bien ; mais pourquoi *mauvaise mine* plutôt que *bonne mine* et comment expliquer la désinence *able* ? Quant au *minable* de la citation de Litré, il ne signifie nullement *en mauvais état*, mais seulement *qui peut être attaqué par la mine*, et il est impossible de passer de ce sens à celui de *pauvre, misérable, en mauvais état*.

Je ne puis donc admettre comme étymologie de *minable*, pic. *minabe*, ni *miner*, ni *mine*. Cet adjectif ne viendrait-il pas plutôt du latin *miserrabilis* par contraction en *mts'rabilis*, chute de *s* et changement de *r* en *l*, puis en *n*, à cause du voisinage du *l* de la désinence ? Le second *r* du latin *armarium* est devenu *l* dans le picard *ormolle* et ensuite *n* dans la forme *amoin* en usage dans mon village.

J'ajoute que le changement direct de *r* en *n* n'est pas sans exemple : le français *giroflée* est devenu *ginoflée* en picard.

J'ai donné plus haut deux vers de Crinon sur lesquels il me semble utile de faire quelques observations. Notre poète dit :

« Si elle est minable et si son bonnet est clabeu
La fille la plus sage est sûre de r'traîner
| ch' beu. »

Retraîner ch' beu (la poutre, la grosse pièce de bois) au pays de Crinon et *rapporter ch' billon* (gros bâton) dans mon village, sont absolument la même locution. Quand une jeune fille, à cause de sa laideur, de son mauvais caractère ou de son inconduite, revient d'un bal sans avoir été invitée à danser, on dit d'elle — ce qui n'est pas un honneur — qu'elle a *retraîné ch' beu* ou *rapporté ch' billon*,

très probablement parce que jadis on obligeait la malheureuse à rentrer chez elle chargée d'un fort morceau de bois, *billon* ou *beu*.

MINCHE. Forme picarde de l'adjectif français *mince*.

« J'en ai vu un... Il étoit long et minche comme einne manche à fourque avec une figure en lame d'bayonnette, un nez ein (en) forme d'cornichon. »

(Journal de Doullens, 1887.)

Nous avions autrefois le verbe *mincher*, hacher, couper fin et l'adjectif *minchoir*.

« Deux (deux) coutiaus vous fallent (sont nécessaires) pour tailler vo viande (aliments); un coutiel minchehoir pour mincher vo porée (herbes potagères). »

(Dial. pic. flam., XIV^e s.)

Mincher est la forme picarde du verbe de langue d'oïl *mincer*, couper en petits morceaux, diminuer.

Je suis bien aise, à propos des mots *manche* et *Doullens*, de faire ici quelques observations.

Manche de fourche est féminin en picard. Il en est de même d'un certain nombre de mots ayant la même désinence. On dit : Einne (une) quiote orage, einne grosse nuage, einne fameuse ouvrage, etc.

M. l'abbé Delgove, qui a publié l'*Histoire de Doullens*, rattache au latin *dolens*, triste, le nom de cette ville. Cet auteur n'a pas vu que l'ancien nom *Doullens*, qui est encore en usage dans beaucoup de localités, montre que cette étymologie est absolument inadmissible. Le radical de *Doullens* est le celtique gaél. *dur*, *duor*, rivière, le même que dans *Daours* (nom d'un village près de Corbie), qui est *Dors* en 704, et dont le sens est *cours d'eau*, *rivière*. *Doullens*, comme *Daours*, se trouve près d'un cours d'eau. C'est aussi au *dur* celtique que se rattachent les *dous* de la Normandie et par suite d'une nasalisation, le *Don* des environs de Montdidier et le nom du quartier de ce nom à Amiens.

Doullens est resté sous les formes *Dourlant*, *Doullens*, un nom de famille : c'était celui d'un chef d'institution de la

chaussée Saint-Leu à Amiens, décédé il y a quelques années.

MINGNE et *minne*. Subst. fém. Forme picarde du français *mine*, air, contenance.

« Ch'est done por erbeyer (regarder) sen voisin pa dessus s'n épenle avec einne maingne orgueilleuse. »

(Astrologue pic. 1848.)

A Amiens, on dit *mangne*.

« O (on) l' prendroit-l point pour è che grand Saint-Sauve avec s' mangne d' papier mûqué ? »

(Petit Progrès de la Somme, 1889.)

On rencontre *metinne*, *matinne*, en vieux picard.

« Vechi les deux poairins, vela les deux mecal-
| relines
Et no euré tout prêt. Cha foisons boene meinne »

(Suite du cöl. Mar. de Jeannin, 1848.)

Locution picarde : « Foire des *mingnes* », grimacer, se moquer de quelqu'un en lui faisant une grimace et, par extension, faire des embarras, des gestes affectés, minauder.

Mine est d'origine incertaine.

MINGRONER. Murmurer, bougonner. Je ne connais pas ce terme relevé par Corblet. Serait-il un diminutif du verbe à *g* dur de langue d'oïl *manguer*, *men-guer*, manger, au fig. agiter les lèvres et la mâchoire, manger les mots, murmurer ?

MINCK ou *minck*. Subst. masc. Terme en usage dans le nord du domaine picard au sens de lieu où l'on adjuge au rabais les poissons frais : le lot est obtenu par la marchande qui interrompt la première la série descendante des prix en criant *minck*, mot qui vient du néerlandais *mincken*, diminuer. Ce terme est usité à Lille, à Valenciennes, à Arras. Une ordonnance de la municipalité de Lille du 25 février 1560 défendait aux poissonniers de crier *minck* avant qu'il y ait eu de la part du préposé à la vente un premier raba's. Au siècle dernier, à Lille, on nommait le fermier du *minck* minckteur.

MINNE, prononcé *mainne*. Subst. fém. Forme picarde du français *mine*. Notre *minne* est une mesure agraire et une mesure de capacité pour les grains.

« Sen père ly donny (en mariage) une vique... et de sa mère elle a un boen quartier de vique. une minne de terre... »

(Mar. de Jeannin et de Frigne, xvii^e s.)

— « Quarante mainnes de bled, mesure de Grandvilliers à raison de quarante sols la mainne. »

(Invent. à la Vasquerie, 1744.)

La contenance de la *minne* variait selon les localités.

Ce terme vient du latin *hémina* par chute de la syllabe initiale, syllabe qui a persisté dans le provençal *héminée*.

MINON. Subst. masc. Toute espèce de fourrage. Au pluriel, ce terme reçoit des acceptions toutes parfaitement justifiées.

Minons. Subst. masc. plur.

1° Légers poils provenant de l'usure des étoffes et que le vent accumule sous les meubles et dans les coins des appartements.

2° Duvet de certaines moisissures.

3° Les aiguilles tenues du salpêtre des murs.

4° Graines garnies de duvet et que le vent enlève et transporte, celles des chardons, salsifis, lacerons, etc.

5° Folles fleurs de certains arbres, saules, peupliers, noyers, coudriers.

6° Passementeries veloutées pour garnir les toilettes féminines.

Minon est d'origine celtique, origine indiquée au mot *minotement*.

MINONS. Subst. masc. pl. Vers engendrés dans les viandes mal soignées, dans les fruits, le fromage, le levain. Ce terme est un diminutif de *mine*, mite, insecte, forme qu'on rencontre en 1643 dans Louis D'Aray qui dit : « *Mines*, subst. masc. *maeyen*, vers qui se procréent au bois, chair, fromage, pommes, poires. » Le radical picard *min* est une contraction de *maeyen*, flam. act. *maeten*, vers, mite.

MINORQUE. Qualificatif donné à la fin du siècle dernier à une espèce de serge.

« Item une veste et une culotte de serge minorque noire estimées cent sols.

(Amiens, Invent. Pétin, 15 mars 1784.)

J'ignore la signification de ce mot et son origine m'est inconnue.

MINS prononcé *min*, *main*. Adverbe. Moins.

Locut. : « *Pos mins* », litt. pas moins, c'est-à-dire : « Il n'en est pas moins vrai que... »

Cette forme très régulière se rencontre en ancien picard.

« A mins que de se battre à coup (coup) de peumes enlites... »

(Dial. des trois Paysans picards, 1649.)

Elle existait en langue d'oïl et se prononçait comme dans le picard actuel.

MINTAILLE. Subst. fém. Ancienne forme, avec nasalisation de *mitaille*, aujourd'hui en français *mitraille* : le *n* n'a rien d'étonnant si l'on songe que le patois picard dit *manchon*, maçon ; *chimentière*, cimetière, et que le français actuel *mitraille* jouit d'un *r* qui n'est nullement étymologique, puisque le radical est *mite*, ancienne monnaie en cuivre qui valait quatre oboles.

« Et se mintaille trespasse (traverse la ville) on le doit aquiter (pour le droit de travers) par quatre deniers du cent. »

(Cartul. de Doullens, circa 1800.)

MIOCHE. Subst. fém. Parcelle minime, un brin, un peu.

On lit dans le journal *Le Brouteux*, de Tourcoing, 16 nov. 1884 : « *Einne* (une) *mitoche* au coap », c'est-à-dire : « Une parcelle, un peu à la fois. » C'est un très vieux terme de notre contrée répondant à *miette* : on le rencontre à ce sens dans Cotgrave, D'Aray, N. Duez, etc.

Le radical de ce mot est *mite*, lat. *mica* : il a pour synonyme *mitotte* qui répond au français *miette*.

Dérivé : *Emtocher*, émietter, réduire le pain en petits morceaux.

Par une extension de sens facile à saisir, un petit enfant s'appelle un *mioche*.

« Si cha (cela, le pouf) serviroit
A l' femme pour porter sen mioche
On les approuv'rot.
Mais pourquoi a' mett' là d'sus eun' boche ?
Cha grossit toudis ;
Et alors je m' dis :
Faudra-t-y pour ches bleux derrière
Démonter l' dossier d' nos queyères ? (chaises)
Crions tous : Ahu ! Ahu !
Quand i passe un faux cul.
(Chans. du Carnaval, Lille, 1888.)

Si l'Académie admet un jour le terme populaire *mioche*, qui est masculin au sens de *petit enfant*, elle reconnaîtra, je l'espère, qu'il n'est autre chose que notre *miotche* picard, qui est féminin au sens de *parcelle, miette, petit morceau*.

Au sens de petit enfant, les Picards disent aussi *miton*.

MIOTTE. Subst. fém. Miette. Ce terme est un diminutif de *mie* dont l'origine a été indiquée.

« Cheux qu'il ont peur ed' prelan' passe qu' leu
| part...
I n' orèv'reint pouant l' cheinture d' leus cu-
| lottes ;
El pus souveint i n' récoureient qu' ches miottes
Et, seuf respect, i n' quireint pas d' gross'
| erottes. »
(Grison, Satyre I.)

Dans une conférence faite le 11 juillet 1882, notre très distingué professeur d'agriculture, M. Raquet, qui est, je crois, picard, a dit en parlant des engrais que les *miottes* des tourbes avaient une précieuse valeur.

Dérivé : *Miotter*, mettre en petits morceaux. Dans mon village et dans bien d'autres existe la locution *miotter du lait*, mettre des morceaux de pain dans une tasse de lait.

Corblet a relevé *miotter* au sens de pignocher, manger lentement, miette à miette.

MI-PLEIN, dans la locution très usitée : « Laisier tout ein (en) *mi-plein* », laisser inachevé un travail commencé, laisser tout en désordre et en embarras. L'adjectif *plein* est pris ici au figuré et au sens de *accompli*, litt. *mi-fait*, à moitié fait.

MIRIQUE. Subst. masc. Forme picarde du français *miracle* : il y a eu chute du *l* de la syllabe finale comme dans *aimabe*, aimable ; *spectaque*, spectacle ; *artique*, article, etc. *Mirique* se dit surtout et spécialement au sens de *chose surprenante, prodigieuse*. Il en était de même autrefois.

« Mais tout chehà n'est rien ; vechi d'autres nou-
| veilles
Que je vos veux conter, qui sont bleucaup pus
| belles :

De tout ch'est un miraque... »
(Suite du Mar. de Jeannin, 1618.)

Loc. pic. : « *Faire etn miraque* », faire un miracle, briser par maladresse ou défaut d'attention un objet fragile, événement qui cause toujours une certaine surprise.

MIRLIROT. Subst. masc. Très petite plante sauvage, à fleurs d'un jaune foncé, qui pousse en touffes épaisses dans les lieux arides ou rocailleux où elle forme une sorte de tapis moelleux. Ce n'est pas la plante nommée en français *mettlot* ou *mirlirot* ; j'ignore son nom scientifique et son étymologie.

MIRLITON. Subst. masc. Plante qui a une certaine ressemblance avec le souci simple. On l'appelle aussi *gannet* à cause de sa couleur qui est jaune.

On a frappé sous Louis XV une pièce d'or valant 18 livres 10 sous et que par sa couleur on appelait *mirilton*. Serait-ce par analogie de la couleur que la plante en question aurait été appelée *mirilton* ?

MIRONTON. Forme à Amiens du français *miroton*, mélange de viandes cuites réchauffées.

Origine inconnue.

MISAINGUE. Forme picarde dans les environs de Compiègne du français *mé-sange*.

MISÉ-LAINGNE. Subst. fém. Etoffe grossière et solide dont les paysannes se

sont des jupes de travail. La chaîne est en fil de chanvre ou de lin, la trame en gros fils de laine provenant le plus souvent d'effilures de tricot, ou de laines dites *peignons*.

Ce terme a pour synonyme *misère-tapée*, parce que la trame veut être tapée très fort par le peigne du tisserand.

Misélaingne est une contraction de *misère d'laingne*. Cette étoffe est ainsi dite parce qu'elle est composée de déchets, d'effilures, de *misères* de laines.

La contraction de *misère d'laingne* en *misélaingne* n'a rien d'étonnant et j'ai de cet écrasement de mots un exemple bien curieux.

Il y a à Gentelles, au sud-est du village, une mare et une rue qu'on appelle *l'ménaouette*. J'avoue que j'ai cherché cent fois sans succès l'origine de ce mot. L'an dernier j'appris d'un vieillard que, selon la tradition, il existait jadis à trois ou quatre cents mètres du village un moulin qu'on appelait *ch' (le) meultin as (aux) alouettes*. Je compris tout de suite comment et pourquoi le canton, la rue et la mare avaient reçu le nom de *ménaouette*; ce mot est tout simplement une contraction de *meultin as alouettes*.

MISÈRE. Adj. Misérable, malheureux.

« I n'est point possible de venir gramment pus misère qu'os sommes. »

(Ann. d'Abbeville, 1886.)

Misère s'emploie comme substantif des deux genres au sens de personne très pauvre ou affligée d'infirmités graves.

Misère est encore un substantif féminin servant à désigner l'étoffe dite *misélaingne*.

« Un vieux cotillon de misère estimé quarante sous. »

(Invent. à Cardonnette, 1783.)

En troisième lieu, on appelle *misère* une chose très petite, telle qu'un insecte qui vous entre dans l'œil, ou un minuscule grain de grésil, de poussière, etc.

MISERERE. Exclamation qui répond à *miséricorde! malédiction! Bon Dieu!* etc. C'est le premier mot du psaume *Miserere mei, Deus*,... un appel à la

miséricorde de Dieu, ce qui explique suffisamment cette exclamation. A *miserere* se rattache une curieuse locution. On dit d'un homme qui a été bien battu qu'il en a eu depuis *miserere* jusqu'à *vitulos*, par allusion à la coutume des moines qui se donnent la discipline en récitant ce psaume dont le premier mot est *miserere* et le dernier *vitulos*.

MITAINGNE. Subst. fém. Forme picarde du français *mittaine*, lequel est aussi en usage dans bien des localités.

MITAN. Subst. masc. Milieu, point central ou également distant de deux extrémités.

« Dans ch' flout qui gn'a au mitan d'leu village... »

(Grignon, Sat. X.)

— « Fouaites (faites) donc d'boines réflexions (réflexions), mes chers frères. Coisisez d'ête Dieu ou Diabe : i n'y a point d'mitan : i faut passer par ch' l'huis ou par ch' casse. »

(Sermon en proverbes, MS. de ce siècle.)

— « Deux bonnes religieuses... voulant faire aller leu bourrique qui n'alloit point coupèrent un juron par le mitan l'une disant : Bon... et l'autre : Gre d'âne ! »

(Lettre d'un paysan à son curé, 1789.)

Cette expression est déjà ancienne chez nous.

« Ung plat à laver d'éraïn ou est empreinte une rose au mitant. »

(Invent. à Amiens, 1567.)

— « Une eramélie à trois branchons de fer et une rose au mitant. »

(Ibid., 1575.)

Mitan s'emploie partout au sens du français *mottié*. Gabriel Rembault a relevé l'adage suivant qui se dit en parlant des vieillards et des enfants :

« Propreté (propreté) ch'est mitan vie. »

J'entends dire tous les jours : « Ch'est un *mitan* d'fou », c'est une moitié de fou.

Ce terme est féminin dans le nord du domaine picard. Là on dit *la mitan*, comme les Provençaux disent *la mitat*.

« Si te (tu) m'almos p'tite Claire,
Le mitan comm' mi
Te t' fros vit' cantinière. »

(Chans. par Desrousseaux, Lille 1865)

Locution adverbiale : *Au mitan* d' ches camps, au milieu des champs ; *au mitan* d' ches blés, dans les blés, etc.

A mitan. Adv. A demi, à moitié. On entend dire tous les jours : « *A mitan seu*, à moitié saoul ; *à mitan tué*, à moitié tué, etc. » Ces jours derniers un paysan disait galamment à sa femme qui avait fait une méprise dans son travail : « Ta n'es point *à mitan* bête no dame... » De même : « *A mitan* quemin », à mi-chemin, etc., etc.

Mitan est-il d'origine latine ou d'origine germanique ? S'il est d'origine latine, c'est le *mitat* des Provençaux avec *n* adventice comme dans *manchon*, maçon ; *chimentière*, cimetière : il vient du latin *medietatem* et il a été importé dans nos contrées à la suite des Croisades, de la guerre des Albigeois ou par les relations maritimes du Midi et du Nord de la France. S'il est d'origine germanique, il nous est venu du danois *midt*, milieu, ou plutôt du suédois *midtén*, *mittan*, milieu, centre. Il est d'autant plus difficile de se prononcer entre les deux origines que j'indique, que seule la finale du mot fait question ; car la syllabe initiale *mi* peut venir aussi bien du radical germanique *mid*, *mit* que du radical latin *med*. Par suite nous ne savons pas s'il faut écrire *mitan* ou, comme le faisaient les scribes amiénois, *mitant*.

MITAQUELE (*mitacélé*). Adj. Tacheté, bariolé de deux couleurs, bigarré. Se dit souvent des vaches.

Ce terme est composé de deux éléments : *mi*, demi, moitié, et *taquelé*, tacheté, participe de *taqueler*, fréquentatif de *taquer*, tacher. Comparez *écraser*, écraser ; *appateler*, appater, etc. Quant à *taquer*, c'est un dérivé de *taque*, tache, marque, lequel est d'origine germanique, vl. sax. *taen*, signe, marque, indice, néerl. *teecken*, même sens.

On dit *bitaquelé* au même sens que *mitaquelé*, soit parce que le *m* est devenu *b*, soit parce que *bi* vient du latin *bis* comme dans *bicolore*, etc.

MITE. Subst. des deux genres. Individu doucereux, flatteur, insinuant.

« Ein (un) ente (autre) i disoit : « Ch' quiot (petit) mite d' Gueuvernion i plaint ches muni- cipaux d' Abbeville. »

(Cole Pierrot, Amiens, 1799.)

Ce mot, qui vient du latin *mitis*, existait en langue d'oïl au sens de *doux*. Il avait donné le diminutif *miton*, d'où autrefois *mitonner*, adoucir, flatter, ménager quelqu'un dans des vues intéressées.

MIT-EN-BOUT (1e). Se prononce, selon les localités, *mitanbou* ou *mittainbou*. Ce terme s'emploie dans la locution adverbiale d' *mitenbout*, de bout en bout, d'un bout à l'autre, le long ; dans toute la longueur.

« Dains (dans) oh' temps lò Jésus passoit d' mit-in-bou d' ches blés ein (un) jour ed (de) Sabot (Sabbat)... »

(Ed. Paris, Trad. de St-Mathieu, 1863.)

On sait que nous avons aussi la forme *bit-en-bout* usitée depuis longtemps.

« Quand j'ai été passé l' porte (de la ville d'Amiens) j'ai ravisé des rues tout d' bitainbout perchées (percées) toutes droites. »

(Dial. entre deux paysans, MS. 1750.)

Mit-en-bout est une corruption de *bout en bout*.

MITIGÉ. Hermaphrodite ou prétendu tel. Se dit à Amiens et a pour synonyme *mitoyen*. Ce terme est le même que le français *mitigé* avec une acception différente ou peut-être un dérivé corrompu de *méts*, qui est de deux espèces.

MITONNAGE. Subst. masc. Savonnage de linge fin, travail qui exige certains ménagements pour ne pas altérer ou déchirer l'étoffe.

« Laver, échauder,... mon âge maintenant me l' défend. Au besoin é-j' peux core faire un petit mitonnage d' linge fin. »

(Géd. Baril, Caquets du baquet, 1887, Amiens.)

Même origine que *mitonner*. (V. *mite*.)

MITOUNER. Forme, dans le Verman- dois, du français *mitonner*, mijoter.

« S'in (on) gu-amoutrot à foire du fromage
Dins leu pension, à mitonner ch' bruvage
Cuire et laver, rapiéchi des maronnes... »
(Crimon, Sat. XII. Edoe. des paysannes.)

MITOYEN. Même sens que *mittgé* qu'on a vu plus haut. Cette expression est figurée et s'explique d'elle-même.

Nos voisins les Normands qualifient *mitoyen* le cidre qui est moitié de jus de pomme et moitié d'eau.

MITRAQUE. Subst. masc. Nitrate. A la forme *mitraque* que j'ai relevée de *auditu* dans mon village, il faut ajouter la forme *litraque* relevée par moi ces jours derniers. Bien que barbares, ces formes sont fort curieuses. Elles montrent que pour être absolument étrangères aux paysans, les lois qui président à la transformation des mots n'en sont pas moins invariables. En effet, la liquide *n* n'est devenue dans la bouche des paysans qui me parlaient, ni une gutturale, ni une dentale, ni une labiale, mais une liquide, ce qui est conforme aux lois bien établies de la permutation des liquides. D'un autre côté, les paysans qui disent *nitraque*, *mitraque* ou *litraque* et changent ainsi le *t* en *q*, se conforment à la loi particulière aux races du nord de la France chez lesquelles ce changement est fréquent et presque habituel : *gastrique*, gastrite; *quiot*, petit, aphérèse de *petiot*, etc.

MITRER. Faire quelque chose avec soin, travailler avec attention. Ce verbe a donné le dérivé *mitreux*, homme attentif et soigneux.

Ces deux termes ont été relevés par Ed. Paris qui a négligé d'indiquer la localité où il les a entendus et d'en rechercher l'origine.

Mitrer est très curieux. Il vient du latin *ministrare*, servir, s'occuper de servir, faire attention à, exécuter, (V. *Quitcheat*, *Dict. lat.*) *Ministrare* contracté en *min'strare* réduit *ns* à *s*, d'où *mitrere* qui donne à l'origine *mitrer*, absolument comme *ministertum* contracté en *min'stertum* donne au *x^e* siècle *mistier* dans le poème de Saint-Léger. La chute de *s* réduit le mot à la forme actuelle *mitrer*, comme elle a réduit *metier* à *métier*.

Je n'hésite pas à rattacher à *mitrer* le dérivé *mitron*. Ce mot existe en français au sens de *garçon boulanger*. Chez nous on qualifie *mitron* l'homme qui, par goût, s'occupe des travaux réservés aux femmes, le tatillon, le *tateu d'glainnes* (poules). Un des sens de *ministrare* convient parfaitement à notre *mitron* de Picardie, avec d'autant plus de raison que nous avons le dérivé *mitronner*, faire la cuisine. Il se pourrait aussi que *mitron* fût un simple diminutif d'un primitif disparu *mistre*, *mitre*, venu du latin *ministerium*, serviteur; il ne faut pas oublier que nous ne connaissons pas tous les mots dont se servaient nos aïeux du *x^e* siècle.

MIUX. Adv. Forme picarde du français *mieux*, du latin *melius*. Ce terme se rencontre surtout dans une foule de proverbes.

« Veut *miux* être porquer qu' cochon », c'est-à-dire : Il vaut mieux conduire que être conduit, officier que soldat, maître que domestique.

— « Veut *miux* tenir pour sen curé qu' pour sen vicaire », c'est-à-dire : se mettre du côté du plus fort.

Le vieux picard disait aussi *miux*.

« Ne vos enwoagnez point, faites tout au con-
| t'aire,
Riez à gueule bée, chantez, dansez au min;
Il est temps, n'attendez adonc qu'os s'orez viu »
| (vieux).
(Suite du *Mer. de Jeannin*, 1643)

Cette forme nous est venue de la langue d'oïl.

« ... Li uns contre l'autre de l'occire s'escrie.
Grand cos (coups) se vont doner de l'espée
| forbie,
Qui ains ains, qui mîes mîes... »
(Ch. d'Antioche, *xiii^e* s.)

MOAINTIEN et *moitntien*. Subst. masc. Forme de *matntien*, tenue, habitude du corps, usitée au nord d'Amiens, canton de Villers-Bocage.

MOËCHANT. Adj. Forme, dans le même canton (Flesselles), du français *méchant*.

MOËE. Subst. fém. Mesure agraire qui équivaut à deux hectares soixante-qua-

torze ares soixante-cinq centiares. On l'écrivait aussi *moye*.

« Les trois royes (soles) vers, bleds et gaschiers adjoustées ensemble montent à vingt-sept moyes... »

(Arpent. de 1539. Doc. dans Cocheris.)

Ce terme nous vient de la langue d'oïl qui avait *modée*, lequel s'est contracté en *moée*, *moye*, *moyée*, mesure de terre pour laquelle il fallait un muid de semence. Le radical de ce terme est le latin *modius*.

MOËANT et *moéant*. Prép. Au moyen de, moyennant. Ce terme, relevé par Corblot, est une contraction de *moyennant*. Cette contraction doit être ancienne, car on rencontre en langue d'oïl *moyen* devenu *moen*. (V. Hippeau.)

MOFFLE ou *moffe* et dans beaucoup de localités *mofe*. Tas, monceau, petite meule de foin non bottelé. Ce terme était du genre féminin à Amiens au XVI^e siècle.

« Une moffle de fin (foin).

(Ivrent. 1583, Amiens.)

— « Une moffle de foin estant en la cour prisee IX livres. »

(Ibid. 1596.)

Il en est de même aujourd'hui dans le Vermandois, car Crinon dit *etinne* (une) *moffe*.

« Sitout (aussitôt, couché) couchés... »

« Rouff' bientout sus sen lit pos (pas) troupe »

Tout coumm' ein qu'en ed' dins einn' moff' »

(Satyre VIII.)

Cependant, au figuré, le même poète fait ce terme masculin.

« A-t-elle (la mère) l' temps ed carentier ch'il' »

Qu'il a foula (fallo) pour habilli eb' groux »

(Sat. XXIII)

Il en est de même dans mon village et dans une foule de localités où l'on dit en parlant d'un individu qui a un certain embonpoint qu'il est *gros comme un mofe*. Du reste, on le rencontre au masculin dans une citation de La Curme.

« Laquelle fille tiroit et sachoit à un moffle ou tas de feurre estant emmy la cour d'icellay Thomas. »

(Lett. de grâce, 1414.)

Le radical de *moffe*, *mofe* est germanique, vi. sax. *muwa*, *mowe*, tas, monceau (V. Somnerus), angl. *mow*, même sens. *Moffe* est un diminutif fort ancien ; les continuateurs de Du Cange ont relevé la forme bas latin *moffula*.

MOGNEU et *mogniot*. Subst. masc. Formes picardes du français *moinsau*.

MOI, prononcé *moé* (monos.) Forme picarde du français *mai* dans l'expression *mots de mai*.

« A l'approche des élections municipales d' dimanche six moé, i m' visnt à l'idée... »

(Journal de Doullens, 1888.)

Prov. pic. : « Raque en *moy*, pource en eut », cela signifie que quand il pleut beaucoup en mai il y a de la poussière en août, ou mieux grande sécheresse.

MOI. Subst. masc. Branche d'arbre que les jeunes gens plantent sur la maison ou la grange des jeunes filles de village avant l'aurore du premier mai. Selon l'essence du bois, ce mai reçoit une interprétation flatteuse ou désagréable pour la jeune fille.

Voici quelques-unes des interprétations les plus communes :

« Moi d'épine (épine)

J' t'aime. »

— « Moi d'osierier

Ch'est pour épouser. »

— « Moi d' fusain

T'es einne (une) put... »

— « Moi d' séil

Tu pues, alias : Je n' t'aime pus (plus). »

— « Moi d' sycamore

J' t'aime jusqu'à la mort. »

— « Moi d'ormieu

T'es einne pieu. »

Il y a longtemps déjà que le *séiil*, sureau, n'est guère du goût des jeunes filles, comme le prouve la citation suivante :

« Lorsque l'une des filles dudit exposant nommée Johannette vit ledit Carrouchelle elle li dit que la nuit il l'avait esmayée (orné sa maison d'un mai) et mis sur leur maison une branche de *séur* (sureau), qu'il n'avoit mie bien fait de ce faire et qu'elle n'estoit mie femme à qui l'on dust faire telz esmayements ne telz dérisions et que elle n'estoit mie puante ainsin que led séur le signifioit. »

(Lett. de Grâce, année 1357, dans La Curme.)

MOI du mois-d'est, littér. *mai* du mois d'août. Subst. masc. Ce mai est une branche d'arbre ou un gros bouquet que les moissonneurs plantent sur la dernière voiture de la récolte de blé. Le dimanche qui suit la rentrée de cette voiture, les moissonneurs sont traités à la table du fermier qui leur sert un plantureux repas nommé, selon les localités, *l'tarte, ch' répiage* ou *ch' remeulage d' feuchilles*.

MOIE. Subst. fém. Forme picarde du français *mate*, pétrin. Se prononce en une seule syllabe : *moué*. S'écrivait de même dans les vieux documents.

« Une moie servant à faire le pain. »
(Invent. à Amiens, 1596.)

— « Une moie pour faire le pain... »
(Ibid., 1618.)

On rencontre aussi les formes *moes, moiet, mouet* et parfois *mate, maye, mats, mait*.

L'orthographe actuelle du français *mate* ne date que du siècle dernier. Auparavant les dictionnaires donnaient indifféremment *matet, met, mai, may, maye, met*.

Littre ne donne à l'historique de *mate* qu'une seule forme ancienne : c'est *met*. On a vu sous *Lemais* qu'on trouve en picard la forme *metz*, la même à peu près que celle donnée par Littre. Ces formes avec *t* peuvent se rattacher au latin *mastra*. Mais les autres formes sans *t* se rattachent au latin *magida* qu'on trouve dans Varron au sens actuel du *mate* français et de notre *mote* picard.

MOIE. Se prononce comme le pronom personnel français *moi*. Subst. fém. Meule de gerbes, de fagots, etc. D'Aray est le seul lexicographe qui ait relevé *moye* au sens de *monceau, tas, pile*. De son côté Du Cange nous apprend qu'il y avait chez nous une autre forme, car il dit : « *Picardi nostri maye et moies ejus moiti acervos vocant.* » On rencontre en langue d'oïl *mote, moye, maye, mete, meule, monceau, tas*. (V. Hippeau.)

« *Enenidus esgarde vers les prés de Nimole Et voit la gent de Gadres dont tous li veus* »
ondole

Et viennent plus espés que nés (même) espis eo

moie. »
(Alexandre, XII^e s.)

— « Les blés des moies estoient demorés parmi les chans. »

(Villehardouin, XIII^e s.)

— « Grans moies de tonniaus de vin... mis les uns sur les autres. »

(Joinville, XIII^e s.)

Dérivé : *Demoyer*, défaire une *mote*, en enlever toutes les bouttes pour les transporter dans une grange.

Le dérivé diminutif *moyette* sera donné à son rang.

Moie vient du latin *meta*, cône, pyramide. On sait que la *mote* a en effet la forme d'un cône.

Je ne veux pas oublier que *mote* se dit au figuré d'une femme courte de taille et très grosse.

MOIGNÉ pour *motgnel*, aussi *mougné* dans mon village et les environs, *moineu, moignet*, etc. Subst. masc. Formes picardes, selon les localités, du français *moineau* franc ou *pierrot*.

Plusieurs de nos formes se rencontrent en langue d'oïl.

« Comment dites-vous à m'ame : Va en ce mont ausi comme moineau ? »

(Peautier, XIII^e s.)

— « Cum li moinet dehors estalent Qui au blé adesser n'osient... »

(Marie de Fr., XIII^e s.)

Au figuré, les Picards appellent *motgneu* un homme maigre et de petite taille et aussi un enfant chétif.

Dans une foule de localités, les paysans appellent *mougnel* le *membrum virile*, comme ils appellent *caille, couaille*, c'est-à-dire *caille, le pudendum féminin*.

Notre mot patois reçoit à Amiens l'acception d'oiseau quelconque de volière, ce qui explique l'enseigne picarde : *A ch' rédeu d' motgneux* qu'a choisie un marchand d'oiseaux de la rue de la Neuville. Il y avait à la fin du siècle dernier à Amiens un *marqué* (marché) à *moigneux* (à oiseaux) qui se tenait à un coin de la place Saint-Martin.

Locution pic. : *Mainger comme ein* (un) *moignet*, c'est-à-dire : manger très peu. De là cette épigramme relevée par Gab. Rembault :

« I (il) mainge comme un moignet
I quie comme un beudet. »

J'ai connu à Longueau, il y a quarante ans, un curé du nom de Moignet et il était originaire de Bertangles où ce nom de famille existe peut-être encore.

Dans le nord du domaine picard, on emploie la forme *mouchon* au sens de *moineau*. On trouve en langue d'oïl la forme *mousson*. Ces formes viennent, d'après Diez, du bas latin *muscionem*, diminutif de *musca*, un petit oiseau ayant été facilement dénommé d'après la mouche. De *moisson* on fit *moissonnel*, d'où par contraction *moisnel*, *moineau*.

« Mais à côté de *moisson* et de *moisnel*, dit Littré, on trouve dans les textes très anciens *moinet*, *moinel*, *moineau* sans s, de sorte qu'on peut croire qu'il y a eu *moine* et son diminutif *moinel*, ainsi dit du passage biblique *passer solitarius in tecto*, le passereau solitaire, moine dans le toit, lequel s'est confondu facilement avec *moisnel*. »

Assurément Diez et Littré sont, en étymologie, des autorités incontestables. Je dois cependant faire observer que les diminutifs *musson*, *mousson*, *moisson* peuvent aussi se rattacher à un radical néerlandais *muss*, passereau, qui faisait et fait encore aujourd'hui au pluriel *mussehen*, *musschen*, *mussen*. On lit dans Calepinus : « *Passer*, gall. *moineau*; german. *spar*, belg. *musse*. » De même dans Kilianus. En flamand actuel, selon les provinces, on dit *musch*, *mosch*, *moineau*, *passereau*. On voit que la forme primitive en *on*, soit du français soit du picard, peut se rattacher aussi bien au néerlandais qu'au latin fictif *muscionem*.

La forme *moisnel* citée plus haut est un nom de famille que portait l'un des inculpés, dans la fameuse affaire du crucifix d'Abbeville.

MOIGNOT. Subst. masc. Enfant de chœur, littér. petit moine. Se dit surtout à Amiens où l'on emploie aussi *magnol*. Notre forme avec *g* s'explique dans ce diminutif par le fait qu'on a dit jadis *moigne* pour *moine* dans notre dialecte.

« Après une grant pièche de tans me fa nonchiet qu'il avoit plusieurs moignes avec lui. »

(Lég. de St Brandaines, XII^e s.)

— « Et y mena des hommes (d'armes)... pour faire correction (correction, châtiement) de leurs moignes. »

(Cartul. de Guise, 1327.)

MOIN. Subst. fém. Forme picarde dans le Vermandois du français *main*, du latin *manus*.

« Ha bein, qué bonheur ! V'là qu'ein (on) va li reindre justiche d'forche... ; et pis j' buque deins mes moins d'contentement. »

(Lett. pic., par Gosson, 1846.)

MOIRE (moué-re). Subst. masc. More ou Maure.

« A débarbouiller ein (un) moire, o (on) perd sen temps et sen savelon (savou) et o ne peut mie foire boire ein bendet ai n'o point soex (soif). »

(Sermon proverbe, MS de ce siècle.)

Moire a donné chez nous le dérivé *moiricaud*, noirâtre, brun foncé.

L'étymologie du type *more* est connue de tous.

MOIRILLE. Subst. fém. Forme picarde du français *morille*.

MOIRIR (moé-rir). Forme picarde du français *mourir*.

« Hlà est vray. I vaut mieux se tenir à s' porte que de se faire moirir. »

(Sec. dial. de trois paysans, 1649.)

— « Après, i l' laisset foir' quoir quéqu' temps sans rien dire jusqu'à qu'il eut été forché de l' foire' moirire. »

(Sat. d'un curé picard, 1754.)

— « V'là qu' tu qu'minehe à m' déplaire
Ten reingue (régner) est à la fin,
Et j' eroie qu'o n' tard'ro guère
A t' vir moirir ed falm. »

(Coq-à-l'Ane nouveau, Amiens, 1810.)

Dicton recueilli par Gab. Rembault :

« Ch' mangier (meunier) aide à vive (vivre) et ch' curé à moirir. »

Le son *oi* pour *o* se rencontre souvent dans le picard : *soirs*, *souris*, de *sorticem*, *etncotre*, *encore*, *cotrage*, *courage*, etc. Dans le Vimeu on dit *cotchon* pour *cochon*.

MOIS-D'EUT VERT. Subst. masc. Dénomination de la grande et grosse sauterelle vert clair de notre contrée; la petite sauterelle grise s'appelle simple-

ment *mois d'eût*. Elles sont ainsi nommées parce qu'elles se montrent surtout à l'époque de la moisson ou *mois d'eût*, quand les grains sont coupés.

Dans mon village, la grande sauterelle reçoit la qualification de *moiselle*, probablement parce qu'elle est très élancée et surtout parce qu'elle semble avoir la taille fine d'une demoiselle; ailleurs on l'appelle *guevau vert*, cheval vert, à cause de sa forme qui est un peu celle d'un petit cheval.

Une observation à propos du mot *mois*, du latin *mensis* :

La diphtongue *oi* se réduit à *o* dans le Vermandois, *frod*, froid, *drot*, droit, *j'étois*, j'étais. Entre le Vermandois, la Somme et l'Avre, elle devient dans la majorité des localités *ouï*, par changement du son *é* en *i*, comme dans *aimer*, *ai mi*, et l'on dit *frouit*, froid, *drout*, droit, *doutgt*, doit, *mouïs*, mois, il *étouit*, il étoit, etc. Ailleurs, dans la Somme, *oi* se prononce *oué* : *froué*, froid, *doué*, doit, il *étoué*, il étoit, *moué*, mois, etc.

MOIS DOMMAGE. Locution elliptique usitée à l'est d'Amiens et répondant à : « Mais, c'est dommage. » Au nord de cette ville, on dit : « *Moins dommage* ! » espèce d'exclamation ironique servant à exprimer un blâme à l'adresse d'un individu qui se mêle d'une affaire quand il eut dû se taire. Dans mon village, les paysans disent : « *Ma damage* ! » au sens de : « C'est étonnant que... C'est drôle que... »

On rencontre *moi damage* (sic) dans le passage suivant :

« *Moi damage* que s' femme s' lamentoit à ch'ille époque là, qu'il ne voioit pas enire à sen four. »

(Frans-Picard, Bussy-les-Daours, 1858.)

MOISELLE. Subst. fém. Demoiselle. Les paysans disent en parlant d'une petite fille gentille et bien habillée : « Ch'est eine (une) quiote (petite) *moiselle*. » Ils appellent aussi *moiselle* la poupée des petites filles.

Ce terme est un nouvel exemple de la chute de la syllabe initiale.

J'oubliais que les Picards qualifient

moiselle une fille de mauvaise vie, comme on le voit dans le passage suivant :

« Ches commissair's sont coire qu'ens d' cache
| de l' poïce
I sont pour bouter ordre à ches libertinages
Et pour foire enfremes ches fill' qui n' sont
| point sages ;
Mais y (ils) n'ont warde, car ches moisell' à
| just prix
Leu font caqun (chacun) par an mill' écus de
| profit. »

(Sat. d'un curé picard, 1754.)

De *moiselle* est venu le diminutif *moisillon*, dans le Vermandois *mou-sillon*, terme de mépris servant à qualifier une jeune fille de médiocre condition qui a de la répugnance pour les travaux ordinaires du ménage ou de la ferme et qui, au contraire, affecte le ton d'une vraie demoiselle.

« Nous (nos) *measillons*..
Veut' (veulent) à tout' forche éte (être) bour-
| geois itout. »
(Grinon, Satyre XII.)

Moisillon a été fait masculin comme *grapillon* du féminin *grappe*, *barbillion* de *barbe*, *cendrillon* de *cendre*, etc.

MOISON. Subst. Fém. Forme picarde du français *maison*, du latin *mansionem*. Dans nos campagnes, ce mot désigne surtout la pièce où l'on fait la cuisine, où l'on mange et travaille, en d'autres termes où l'on demeure dans le jour; celle où l'on couche s'appelle *cambe*, *chame*, chambre. *Moison* s'emploie en outre comme préposition au sens de *chez* : « J'irai *moison* Pierre », j'irai chez Pierre. Cette forme est déjà ancienne.

« Il acourna (enrichit) bien l'abbé
D'offichines (ateliers) et de moisons. »
(Gérard de Montreuil.)

— « Plusieurs églises et mo'isons (des faubourgs d'Amiens) furent arses (brûlées) et destruites »

(Citation de 1359 dans les Lettres de Duesézel.)

— « ... aussi d'apporter de l'argent plein vo poquette et de tout chou qu'avez à vo moison. »
(Disc. du curé de Bersy, XVI^e s.)

— « Droit à l' moison Jeannin i trouve un tas...
De ches vieilles sans dents foisant les pape-
| lardes. »

(Suite du céd. Mar. de Jeannin, XVII^e s.)

Proverbes picards :

A Beauval on dit des hommes que ce sont :

« Des saints d' rue
Des diables (diables) d' maison. »

Ailleurs on dit à peu près de même des femmes :

« Des saintes des ches églises
Des diables à leu maison. »

Quand un homme entré dans une maison ne veut pas s'y asseoir, les Picards disent :

« Il o (a) peur que l' maison calche (tombe) sur li. »

L'acception de *moisson* au sens de pièce où l'on fait la cuisine et où l'on demeure le jour n'est pas non plus moderne.

« Et est ce que nous avons trouvé dans ladite maison (cuisine) ensuite nous nous sommes transporté dans la chambre dans laquelle avons trouvé... »

(Invent. à Fouensamps, 1704.)

— « Ladite moitié de mesure se trouve amassée d'une chambre d'usage à faire une maison... avec une autre houppe de bâtiment d'usage de faire une chambre. »

(Partage à Flesselles, 1766.)

Dérivé : *Moissonnée*, maisonnée, famille, tous les habitants d'une maison.

MOISSON. Subst. fém. Quantité de lait que donne une vache ou une chèvre chaque fois qu'on la traite. Dans certaines localités on dit *mouchon*. (V. Corblat.) L'ancien français disait *moulse*, *mouisson*, *moulson*, *mousson*, *moisson*, au même sens. Ce diminutif se rattache au radical latin *mulg*, *mul*, qui est dans *mulgere*, traire, *mulsur*, action de traire.

MOITE. Subst. masc. Forme picarde du français *maître*, du latin *magister*, chef de maison, d'atelier, patron. On l'emploie aussi comme adjectif au sens de principal, supérieur en parlant des choses.

Proverbe relevé à Offoy (Olse) par Gabriel Rembault :

« Oh qu' oh'est qu' einne (une) founone soit sen

nid à n' (elle ne) soit point d' tort à sen moite », c'est-à-dire : le voleur malin respecte le bien de ses voisins.

Autre proverbe :

« Das eine catoire (ruche) y fent ein moite. »

Je relève dans le *Bonhomme Picard*, almanach de 1890, le dialogue suivant entre un mari et sa femme :

« ... J'irai.

— « Tu n'iras point.

— « J'irai et pis j'irai, mersi ! J' n'ai moite einne fois pet-ête (peut être) ; y o (il y a) assez longtemps qu' tu portes catottes ! »

Un de mes voisins disait très souvent : « A no maison ch' moite s'habille avu (avec) d's épiules (épingles). »

Le r original ne tombe pas au féminin et l'on dit *moitresse*.

« Et n' vous imaginez point que l' maïse bête lè (l'ambition) est moitresse d' no des'in... » (Sat. d'un Caré picard, 1754.)

MOLEE. Subst. fém. Forme jadis usitée à Amiens du français *moulée*, poudre qui se rassemble sous la meule des taillandiers et qui est mêlée de petites parties de fer et de pierres ; on l'employait autrefois pour préparer les étoffes destinées à être teintes en noir.

« ... ils (les teinturiers) ne useront que d'es-corches et d'anneau (anne) et de mollées... » (Règlém. sur la Sayetorie d'Amiens, 1547.)

Molée appartient à la famille de *meule*, latin *mola*.

On m'a plusieurs fois reproché de comprendre dans mes Etudes un certain nombre de mots qui, comme *molée*, ne sont peut-être plus en usage dans le patois actuel. Mon excuse est bien simple : l'étude de ces mots, leur signification et leur origine sont ou peuvent être utiles à ceux qui consultent ou lisent les documents écrits ou imprimés des siècles passés.

MOLET. Subst. et adv. de quantité. Petite quantité, peu.

Location : « *Molet à molet* », peu à peu, petit à petit.

Dict. pic. : « I n'est qu'un pequiôt (petit) *molet* d'ayude », c'est-à-dire : « Un peu d'aide fait grand bien. »

J'ai entendu cent fois dire *qu'ot molet* en parlant d'un petit enfant.

« *Bete* (regarde), dit une mère en montrant son enfant, men pove *qu'ot molet* il est bien malade ! »

On entend dire journellement : « Un *mollet* d'burre », un peu de beurre ; « un *mollet* d'courage », un peu de courage, etc.

« Il' (ils) aïront (auront) un *molé* d'égarde pour men fu (fi). »

(Ed. Paris, Traduction de St-Mathieu, 1863.)

« Os (vous) n' poroites donc point nous envoyer un *molet* d' fraïne (farine) d' lin ? »

(Ann. de la Somme, Abbeville, 1890)

— « In (on) n'y voyot (voyait) goutte
Quand in (on) étot ein (un) *molet* rond (ivre)
In n' savot pus s' reover s' mason. »

(Ducasse de Ste-Catherine-lès-Arras, 1888.)

Molet, comme l'indique sa finale, est un diminutif dont le primitif inusité est *mole*, du latin *moles*, masse. On ne doit pas s'étonner que nous l'ayons fait du genre masculin, puisque le français *mole*, qui a la même origine, est aussi du genre masculin. Au surplus, en ce qui concerne le sens, *molet*, selon les circonstances, signifie aussi bien une masse qu'une petite quantité. Par exemple : « Ch' *molet* d'herbe fraîche », qu'on rapporte chaque jour des champs pour une vache, constitue une véritable et lourde charge. « Un *molet* » de bois, de paille ou de foin, se dit de plusieurs stères de bois, de plusieurs dizeaux de paille ou de foin. Un *gros molet*, qui se dit fréquemment, correspond à une quantité assez grande.

L'étymologie et la forme *mollet* données par Corblat me paraissent aussi injustifiables qu'inadmissibles.

MOLIN. Subst. masc. Forme picarde du français *moulin*, du latin du moyen âge *molinus*. « Si quis ingenuus in *molino* furaverit... », dit la *Lex Salica*. Cette forme est déjà ancienne.

« Une pléche de terre séant hors la porte de Noyon près le *molin* à vent... »

(Invent. à Amiens, 1583.)

À la même époque, une maison de la rue St-Firmin-le-Confès portait pour

enseigne : *Le Molinet*. (Rues et enseignes d'Amiens, par A. Daboie.)

La forme *molin* existait dans le vieux français.

« E en adrescement un *molin* li dona. »

(Th. le Mart., XII^e s.)

MOLLETONS. Subst. masc. pl. Dénomination picarde des légers poils que le vent transporte et accumule dans les coins sous les meubles : c'est un synonyme de *minons*, qu'on a vu plus haut, et de *peluquins*, *pluquins*, qu'on verra à son rang.

Le diminutif *molletons* se rattache à l'adjectif *mollet*, qui est lui-même un diminutif de *mol*, mou, du latin *molles*.

Mollet est un nom de famille à Bayonvillers, Lamotte, Villers-Bretonneux, etc.

MOLLIENT. Se prononce *molliant*. Mou, souple : c'est l'opposé de rigide, dur, et ne se dit que des choses. On dit du cuir qu'il est *mollient* quand il est devenu souple et doux à force d'avoir été tiré et manié.

Ce terme est un dérivé de *mollir*, du latin *mollire*. Au point de vue de l'orthographe *mollient*, comparer le français *emollent*.

MOLLIER. *Mollir*, au sens figuré de céder, ne pas résister. Ce terme n'est autre chose que *mollir* avec changement de conjugaison. La forme *mollier* existait en vieux français.

« Par dous parler et beau prier

Fait l'en (fait-on) dur oier (cœur) *amollier*. »

(Chef d'Amour.)

MON. Subst. fém. Maison. S'emploie le plus souvent comme préposition au sens de chez : « J'irai *mon* Pierre », j'irai chez Pierre.

« Quand ein (un) ivroine (ivrogne) a laissé tout
| intchi (entier)

Avu s'n argeint sen seins (sens) mon ch' ca-
| bartchi (cabaretier). »

(Crinon, Sat. XI.)

— « T'es sûr in (en) allant mon Minart

Ed fair' (de faire) toudis des vrais z'hasards. »

(Ent. de Jacq., Fête d'Arras, 1861.)

A Lille on dit : « Je vais à *mon* Du-bois », pour, « je vais à *la maison* Du-bois. » (P. Légrand, 1856.)

En Hainaut, d'après le Dr Sigart, on dit : « A le *mon* », à la maison.

On lit dans la traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue en patois de Tournay :

« Et quand il a suftu eten (a eu été) tout cont' (contre, près) del' *mon* de s' père... »

Mon est, selon les localités, une contraction des différentes formes *moison*, *mason*, *maon*, *mohon*, usitées dans le domaine de la langue picarde.

MON. Ce mot est un adjectif qu'on rencontre dans la locution elliptique *est mon*, locution que Corblet et autres caco-graphient *émon*. A l'origine, cette locution est affirmative et l'on dit : « *C'est mon* », c'est vrai. Plus tard, chez nous, elle devient interrogative et l'on dit : « *Est mon* ? », c'est-à-dire : Est-ce vrai ? Actuellement, l'inflexion de la voix et la place occupée par elle dans la phrase indiquent si elle est affirmative ou interrogative. Elle a cours dans la vallée de la Noye, dans les environs d'Abbeville, Péronne, Douai, en Hainaut. Tout près de nous, en Normandie, elle s'est conservée intacte, grâce à la persistance de l'adjectif démonstratif *ce*, et l'on dit : « *C'est mon* », c'est donc cela.

Dans le Vermandois, le Noyonnais et le Valois, on dit *a mon* au lieu de *est mon*, toujours au sens indiqué ci-dessus.

« Il ara prie cha pour elane gausse (gausserie) *amon* ? »

(Lett. pic., St-Quentin, 1846.)

— « E bé ! (Hé bien) Os (on) écrit comme o l' sait, *amon* ? »

(Alm. pic., par Lescot, Compiègne, 1878.)

— « Bell' presse, *amon*, ed (de) couchi sur el | (la) dure

D' maingl de l' soupe à l'ousaille sans burre...? »

(Grison, Sat. XIII.)

Le *émon* de Corblet et des autres lexicographes est, on le voit, une caco-graphie. Le *amon* en est une aussi et de plus une corruption de *est mon*. Quant à *mon*, adjectif, on verra plus loin que, à mon avis du moins, il est aussi une caco-graphie et que pour se prononcer *mon*, il

n'en doit pas moins s'écrire *mond*. Mais donnons auparavant l'historique de ce mot qui était en usage chez nos aïeux du moyen âge sous la forme *mon* et dont le sens était, à l'origine, une affirmation répondant à peu près à *vrai*, *certain*, *sûr*.

« Ci aunt... les geuz le rei (du roi)...

Qui ga (tel) nos unt à vos tramis (envoyé)

Pur savor mun (au vrai) quels getz vos êtes... »

(Chron. des Ducs de Norm. XII^e s.)

— « Jà ne l'an vuel-je tolir rien.

Tolir ? Non voir ! Ce ne faz *mon* (cela ne fais-je, | certes). »

(Oligès, XII^e s.)

— « Compains, dist Olivier, il vous est escapés.

C'est *mon* (vrai, certain), se dist Rollans... »

(Fierabras, XIII^e s.)

— « Par me fol, je croy bien que c'est *mem*. »

(Hag. Capet, XIV^e s.)

Au XVI^e siècle, Montaigne disait encore *c'est mon*, c'est vrai.

« Il se repentira par après de s'y estre amusé, c'est *mon* ; mais il s'y sera toujours amusé. »

(Livre III)

Les lexicographes du XVII^e siècle, Oudin, Duez et Cotgrave, donnent la locution : *C'est mon*, c'est vrai, certainement.

L'origine de *mon* est-elle latine ou germanique ? C'est une question que je pose. On peut voir là avec Diez le latin *mundum*, pur, avec une extension de sens ; mais il se pourrait aussi que ce mot ne fût autre chose que le vieux saxon *mund* que Somnerus traduit par le latin *securitas*, sûreté. Dans l'un et l'autre cas le terme en question devrait s'écrire *mond*.

MONCHÉ pour *monchél*, dans mon village *monchél*, dans plusieurs localités *moncheu*, dans d'autres *monchau*, caco-graphié *émochau* par Corblet. Subst. masc. Monceau, tas. Les formes de langue d'oïl étaient *monchel*, *moncel*, *monclau*. (V. Hippeau.)

« Quant aras-tu desmonchélé

Les mans (maux) k's t'as amonchélé ?

Viens tu tout mettre en un monchél ?

(Miserere du Reclus de Moillens.)

— « Li mort et il navrés gisoient par monchiaux. »

(Band. de Sebourg.)

Grinon et ses éditeurs écrivent comme Corblet *émoncheu* en un seul mot par addition abusive d'un *e* initial.

« Boire à l' mêm' baque et viv' (vivre) in (en) émoncheux (par monceaux). »

(Satyre I)

Monchel vient du latin *monticellus*, diminutif de *mons*, par contraction en *mont'cellus* et changement de *c* doux en *ch*.

Plusieurs lieux-dits et un hameau situés dans la Somme portent officiellement la dénomination picarde de *Monchel*, et le diminutif *Monchelet* est celle d'un hameau dépendant de Maisnières.

La forme primitive *monchel* a persisté dans le nom de famille *Dumonchel*. La forme *monchau* se retrouve dans le nom de famille *Monchaux* très honorablement porté par un riche banquier d'Abbeville, mon collègue de la Société d'émulation de cette ville.

Dérivé : *Ramoncheler* (se), s'accroupir le plus possible, se mettre comme en un monceau, se replier sur soi-même et, par extension de sens, se courber par vieillesse ou par toute autre cause. Dans mon village on dit *retnmoncheler*. Au figuré, ce terme signifie *abîmer, écraser de coups*, parce que celui qui les reçoit se baisse instinctivement.

Nos ancêtres avaient le dérivé *démoncheler*, défaire un monceau, comme on l'a vu dans la citation du Reclus de Moliens donnée plus haut. J'ignore si ce dérivé est encore en usage quelque part.

MONEUX et *monneux*. Adj. Penaud, abattu, honteux, embarrassé : c'est un synonyme de *clabeud*, *clabaud*. Ce terme s'emploie aussi en parlant du coq, de la poule, dont la queue a disparu à l'époque de la mue. Il signifie en outre *écourté* en parlant par exemple d'un vêtement qui paraît trop court, trop étroit et par suite trop mesquin.

« Tu fois l'capon, té v'ld moneux, saquerdié ! comme un quien (chien) qu'o (qui a) s' queue copée. »

(Les quatre Gardes champêtres, 1848.)

— « En s'ap'rehuait qu'il' étoient r'foits (trompés) chez fine de ch' poysean s' sont rebayés (regardés) tout ébeubis, tout moaneux, sans povoir déceler leu bouque. »

(Almanach de poche, Amiens, 1849.)

L'adjectif *moneux* est, je crois, particulier au patois picard. Il appartient à la famille du français *morne* : nous avons laissé tomber le *r*, fait qui s'est aussi produit dans l'espagnol *mohtno*, ennuyé, fâché. En langue d'oïl on rencontre le verbe *morner*, s'attrister, s'affliger, mot venu de l'ancien haut allemand *mornan*, être triste : c'est à ce vieux verbe que se rattache le picard *moneux* au sens primitif de *attristé, penaud, déconcerté*. Quant à celui de *sans queue, écourté, mesquin*, il n'a rien d'étonnant si l'on considère que la langue héraldique appelait *mornés* les animaux représentés sans bec, sans ongles, sans griffes ou sans queue.

MONGNON. Subst. masc. Forme picarde du français *moignon*. Cette forme n'est pas nouvelle. On lit dans La Curne ce qui suit, en parlant d'une lionne dont les pattes avaient été coupées : « Elle chaut (chut) sur ses deux *mongnons* de devant et ne se put plus ayder pour la planté (quantité) de sang qu'elle avoit perdu. »

Au nord d'Amiens (canton de Villers-Bocage), on dit *moingnon*, à Valenciennes, *mognon*. Cette dernière forme s'emploie aussi dans mon village et dans les villages voisins.

L'origine du terme en question est restée jusqu'ici inconnue. On trouve bien en langue d'oïl *moing* (du latin *mancus*) au sens de *manchot* et cela dans un trouvère d'Arras :

« Tel coup donne un (à un) ps'en que del bras le fait moing. »

(Adenes li Rois)

C'est au radical *mang*, de *mancus*, que se rattache le nom de famille *Mangot* qui est un diminutif, mais comment passer du sens de *manchot* à celui de *moignon* ?

MONIQUINS. Sobriquet donné aux habitants de Moreuil. Ce terme, d'après Corblet « implique l'idée de gens portés au plaisir et à la dépense ». Où cet auteur

a-t-il trouvé cela ? En tout cas il n'eut pas mal fait d'essayer de justifier son assertion.

A mon tour, je risque une explication.

Il y a eu pendant de longs siècles à Moreuil une abbaye de Bénédictins qu'avait fondé en 1109 le seigneur du lieu. *Montquin* est, à mon avis du moins, un diminutif en *quin* du radical altéré *moine*, de sorte que ce sobriquet signifierait *petits moines, fils de moines*. Nos pères raillaient très volontiers les moines. J'ai entendu dans mon enfance des vieillards dire que les Corbéens étaient de très robustes gaillards parce que beaucoup d'entre eux étaient des fils de moines. L'abbaye de Saint-Fasien a valu aux gens de ce village le sobriquet de *fius (fils) d' moines*.

MONNE. Subst. masc. Forme picarde du français *monde*, multitude, foule, etc. : il y a eu chute du *d* comme dans *ronne*, *ronde*, *benne*, *bande*, etc. J'ai entendu un jour au théâtre d'Amiens, un marchand tailleur dire : « Voyez donc que de *monne* il y a aux *seconnes* ! » C'est cette forme qu'emploie notre poète Crinon.

« Malheureux'ment quand in (on) soit einne (une) | feute
El (le) monne i crot qu'in n'en fara pus d'eute. »
(Sat. XXI.)

La locution : *N'en faire point ou pus d'eute*, signifie en picard : retomber dans la même faute, faire toujours mal.

Monne se dit aussi dans l'Artois.

« Tous les jours nou qu'min est garni
D'un tas d' gelins (gens) partant pour Agny
Tout l' monne à la file... »
(Fête d'Arras, 1888.)

MONNOIE (mon-noué, mon-noué) et *mounote*. Subst. fém. Formes picardes, selon les localités, du français *monnaie*, du latin *moneta*. La première existait en vieux français.

« Je te doing (donne) congé de faire ta propre monnoie »
(Machab, XII^e s.)

Le vocabulaire de la Bibliothèque de Douai qui est du XIV^e siècle dit : « Nomisma (sic) : *mounote* ».

MONT, du latin *montem*, est un substantif que les Picards emploient au sens de *tas, monceau*.

Locution : « Tout en un *mont* », en un tas ou ensemble. Cette locution est ancienne :

« Leur manteaus a pris colement
En un mont les avoit rués (jetés). »
(Octavie, XIII^e s.)

— « Li se hurtent ..
Que trestait (tous) quatre à terre vont
Voellent a non tot en un mont. »
(Amad. et Ideine, XIII^e s.)

Ditons picards :

« Saleux, Saloué (Salouel)
Vers et Baconé (Baconel)
Plachy Buyon
Ch'est six villages tout en un mont. »

— « Yries, Pys, Miraumont,
Font trois villages en un mont. »

Mont se rencontre dans l'expression figurée un peu verte : « *Mont d'bren* », qu'on applique à une personne lourde, sans énergie, maladroite, à qui tout effort répugne.

Cette expression est une injure très familière aux Picards. Un journal de Péronne rapportait il y a quelques années qu'une jeune élève d'une école communale qui avait la mauvaise habitude de l'adresser à ses compagnes avait dû pour punition copier cent fois ce qui suit :

« Victorine D... appelle ses compagnes *monts d' br...* »

Mont se dit pour *monceau, tas* : « Un *mont d' blé* ». Il en était de même autrefois.

« Ung mont de fens (fumier) priés ung escu. »
(Invent. à Amiens, 1583.)

— « Un mont de cendre de tourbe estimé cinq livres. »
(Invent. à Vaux-lès-Amiens, 1751.)

Près d'un ancien chemin qui de Lihons passe à Marcelcave et à Cachy, il y a, entre ce dernier village et Longueau, une éminence qu'on appelle le *Mont d'Evangile*, parce que, selon la tradition, saint Firmin y serait venu prêcher la foi chrétienne persécutée dans les villes.

Mont se rencontre dans le nom de famille Dumont et dans celui de plusieurs localités : Montdidier, Wiry-au-Mont, Mont-Saint-Quentin, Montmarquet, etc.

MONTARDE. Subst. fém. Forme picarde, dans le canton de Villers-Bocage et ailleurs, du français *moutarde*.

« Os (vous) vous élusez à l'ontarde... A ch' t'heure, i n'est pus temps: ch'est de l'ontarde après dîner. Ch'est trop tard d' fremer ch'le écurie quand ches guevaux sont écapés. »
(Sermon en proverbes, Ms. de 1820.)

Il y a eu dans la forme *montarde* pour *moutarde* réduction de *ou* à *o* comme dans *cor*, *cour*, *por*, pour, etc., qui se disent au nord d'Amiens, puis addition de *n* comme dans *manchon*, *maçon*, *chimentière*, *cimetière*, etc.

Notre forme a été admise par Palsgrave qui donne *mountarde*.

MONTE. Subst. fém. Apparence; montre servant à indiquer l'heure.

Distion picard :

« Ch'est comme ch' catien d' Boves :
Belle monte, peu d' cose. »

Vues de loin, les ruines du château féodal de Boves ont encore belle apparence, grâce à la position élevée qu'elles occupent ; mais, en réalité, c'est peu de chose quand on les voit de près.

« I m' feut (il me faut) m' monte pour demain-
che. Si tu n'sais point l'areinger, j'irai vir (voir)
un eute horloger. »

(Le monte d' Fanchon, Ms. de ce siècle.)

On sait que *montre*, pic. *monte*, appartiennent à la famille du verbe *montrer*, du latin *monstrare*.

MONTÉ-A-T'N-CEIL. Dénomination de l'herbe parasite nommée *cuscuta*. On l'appelle aussi *paruque*, *perruque*, expression figurée parfaitement juste.

J'ignore l'origine de l'expression *monté-à-t'n-ceil*, donnée par Corblat sans indication du lieu où elle est en usage.

MONTÉE. Subst. fém. Ce terme, qui est français, reçoit dans le Ponthieu une acception particulière : il signifie l'entrée en masse des jeunes anguilles dans les eaux de la Somme à son embouchure. Ces jeunes anguilles, longues d'environ cinq centimètres, s'appellent *montnettes*. Leur apparition a lieu vers le premier avril. (V. *Marcotte*, sous *Anguille*.)

MONTEUSE de modes. Subst. fém. Modiste. Se dit à Amiens et dans tout le nord du domaine picard.

MONTOILLE. Subst. fém. Balette, la *mustela vulgaris* de Linnée. Dans mon village et dans le Ponthieu, on dit *muttoille*. La langue d'oïl avait la forme *mustoille*.

L'origine de ce mot est le latin *mustela*.

MOQUEUSE et *mouqueuse*. Adj. fém. Muqueuse, en parlant de la fièvre ainsi qualifiée.

« Avois-tu ien (eu) par basard quéque fièvre à la mode, la fièvre moqueuse ou l'escarlatine ? »
(Ann. de la Somme, 1889.)

MORBIU ! Exclamation et sorte de juron. Ce terme est une déformation de *mort-Dieu*. Cette déformation est ancienne chez nous.

« Par les bolans bîm ! Non feral,
Dist li euens (le comte) ains le destruiral. »
(Eustache li moine, XIII^e s.)

L'expression *bolans bîu* pour *boyaux de Dieu* s'est conservée à Quevauvillers dans le nom de famille très curieux *Boyeldieu*, dont le sens littéral est *boyau de Dieu*.

On trouve aussi les jarons *mordinbleu*, *tesdieu*, etc.

« Reddite, mordinbleu, que sunt Cesaris Cesarî. »

(Sermon de messire Grégoire.)

MORCHEU, *morchieu*, *morcieu* et *mourcheu*. Subst. masc. Formes picardes du français *morceau*.

« Os (nous) allons mainger un morsieu... »
(Chron. pic., Amiens, 1849.)

— « I bayent (ils voient) un tiot (petit) morcheu d'étrain (paille) dins l's yux (yeux) d' leu prochain, et i n' bayent mie einne grosse boïse (bûche, poutre) qui va leus croquer (écraser) l' tête. »

(Sermon de Mes. Grégoire, XVII^e s.)

On trouve dans les anciens inventaires d'Amiens les formes *morcheau*, *morcieau*. Cette dernière forme est fort ancienne.

« ... de sa main chiet (tombe) li coutiax (cou-
| teau)
Dont il doit trencher li moreiax (morceaux). »
(Amadas et Idoine, XIII^e s.)

MORDAILLER(morda-y-er). Mordiller.
Dans bien des localités on dit au même
sens *morsiller*. Ces formes sont des di-
minutifs ou des péjoratifs du verbe
mordre, du latin *mordere*.

Dans mon village et les environs, le
verbe *mordre* fait *mord* et non *mordu*
au participe passé, et l'on dit : « Ten
quien m'o *mord* à m'gamme (jambe) et à
m'cuisse. »

MORDI. Apocope de *mordu*. Elle n'est
pas nouvelle dans notre patois. On lit
dans le *Sermon de Messire Grégoire*
déjà plusieurs fois cité :

« No bouehi (boucher) avolt acheté un gros
(gros) et gras poreheu, qu'il a tué et pendu à
sen planquer (plafond en bois) dins sen fournil.
Ches coquins y ont éié durant l'estéchiinne
(estéchiisme); il ont copé l'tête et les quatre
gambons : i n'y ont mordin! rien laissé. Ah
cha! Si o (ou) vos en avolt fait autant, chan
qu'os diriez? »

MORDIABE dans la locution adver-
biale : « A la grosse *mordtabe* », sans
façon, d'une manière peu adroite, *grosso*
modo. Il y a ici substitution du mot
diable au mot *Dieu*.

MORDURE. Subst. fém. Morsure. Ce
terme est un dérivé du verbe *mordre*.
Comparez *mentirte*, mensonge, de *men-*
tir, *dirte*, raconter, de *dire*, etc.

MORGAN dans Corblet, *morgant*,
morgeant, etc., dans les vieux docu-
ments à Amiens, est un terme inusité de-
puis longtemps. Il désignait une pièce
d'ornement en métal souvent enrichi de
pierres précieuses et de perles qui faisait
partie des ceintures d'autrefois. *Morgant*
est une corruption de *mordant* : ce nom
fut donné à la pièce de métal en question
parce qu'elle mordait pour ainsi dire
l'extrémité des objets auxquels on l'atta-
chait.

« Il confesse avoir fait plusieurs larrechins
comme d'avoir copé *morgant* de chainture. »
(Echev. d Amiens, 1459.)

Claire Dupont lègue à l'église Saint-
Germain « sa cheinture en tissus large
« Je cramoisi à blouques et *morgeant*
« d'argent doré. »

(Guérard, Hist. de St Germain.)

« Ung baudré de velours violet à blouque et
morgant de cuivre. »

(Invent. à Amiens, 1576.)

Morgant pour *mordant* n'a rien d'é-
tonnant : on rencontre en vieux français
argant, *torgant*, etc., pour *ardent*,
tordant.

MORGUES dans la locution *faire*
des morgues : affecter des manières pré-
tentieuses. Subst. fém. plur. On lit dans
Crinon :

« Nous mouillions... (nos demoiselles)
Pour foir' des *morgu'* et s'carrer tout leu sen
| (saoul)

Il ont pus quer (cher) ein tobout (petit) bourgeois
Qui foat (fait) s's esbrouffes... »

(Satyre XII.)

Dans le nord du domaine picard, à
Lille et à Douai, la locution *faire des*
morgues signifie *faire des grimaces*.
Cette acception est déjà ancienne, car on
lit dans la *Suite du célèbre Mariage de*
Jeannin :

« ... Y (li) me s'ianne (semble)
Que je vois un jong'leu ; au moins y li ressi'anne
Assez bien. Waët' (regarde) un peu qués telles
| *morgu'* y (li) foit. »

Au nord d'Amiens (Villers-Bocage) la
locution s'emploie au sens de : agir sous
l'empire d'une forte irritation, être bour-
ru, malmenier bêtes et gens.

L'origine de *morgue* est inconnue.

MORIEN. Subst. masc. Nègre, noir.
Nous tenons ce terme de la langue d'oïl
qui l'employait comme adjectif et disait :
morien, noir, brun. (V. Hippeau.)

Pour l'étymologie, se reporter à *Motre*.

MORIR. Forme picarde dans certaines
localités du français *mourir*. Cette forme
existait en langue d'oïl.

« Por te (toi) m' vedels (voyais) désirrer à
morir. »

(Alexis, XI^e s.)

— « Vous dites que vous (je vouz) fai morir. »
(Chastelain de Coucy, XIII^e s.)

MORLINGUE. Subst. fém. Matière tourbeuse qu'on extrait à la drague et dont on fait à l'aide d'un moule des briquettes de tourbe. Un arrêté préfectoral du 5 floréal an XI a consacré l'expression *Tourbe de morlingue dite au moule*. « Cette tourbe sera composée de pure *morlingue* sans être altérée de mélange d'aucune terre ou matière étrangère. » Ce terme a également cours dans le nord du domaine picard où la douce *g* est remontée à la forte *c* : « Nos paysans, dit Tailliar, donnent le nom de *morlenk* à la tourbe. »

Morlingue est d'origine germanique. Il se compose de deux éléments néerlandais dont le second est perdu depuis plusieurs siècles, savoir : *linghene*, vieux limon, *moor*, marais bitumineux et noir. (V. Kilianus.) Notre expression signifie donc *limon, vase des marais noirs*, c'est-à-dire tourbeux.

MORMUSI. Subst. masc. Espèce de gale qui attaque le museau des brebis et qui est, dit-on, causée par la mauvaise nourriture et leur séjour prolongé au parc en saison pluvieuse. Ce terme a pour synonymes *moimuseau* et *noirmuseau*, dans le canton de Villers-Bocage; *moimust*, dans le Doullennais.

Mormust se compose de deux éléments : *musé*, dans bien des localités *must*, *museau*; *mot*, altération de *moire*, noir. Cette origine est d'autant plus probable que la gale en question est de couleur brune et que l'un des synonymes est *noirmuseau*.

MORNON, dans mon village et les environs *morgnon*. Interjection et sorte de juron.

Loc. pic. : « Foire (faire) des *mornons* ou des *morgnons* », lancer des imprécations, des jurons de quelque genre qu'ils soient.

« Ch'est un beudet... ch'est un beudet, *mornon* ! Escapé de ch' lycée de l'ville d'Besançon. »

(Ch' nouveau Beudet d'Balâm,
Ms. de 1808.)

Mornon me paraît être composé des deux éléments *mor* pour *mort* et *non* pour *nom*, et être une double apocope de *mort diu* et de *nom de dieu* : on a laissé

tomber à chaque terme le mot *diu* pour ne conserver que *mort* et *nom*. *Mornon* est donc l'équivalent abrégé de *mordtu* et de *nom de Diu*. On a dit : *Foire des mornons* en supprimant le terme *diu*, comme on dit, en opérant la même suppression : *Foire des mille et des cent*.

MORON à Amiens, *meuron* au nord de cette ville dans le canton de Villers-Bocage. Subst. masc. Mouron, l'herbe que les botanistes appellent *anagallis*.

MORSIU (*morziu*). Juron et exclamation pour *mordtu*, mort Dieu. On dit aussi *morzienne*, comme on dit *mor-dienne*.

« Qu'est là ? — Ch'est mi ; j' sue dins ch' coffre, *morsiu*... »

(Alm. de poche, 1814.)

MORT, dans la locution adverbiale à *mort*, extrêmement, à l'excès, au-delà de toute mesure. On dit : « Travailler à *mort*, boire à *mort*. »

MORTE-TAQUE. Subst. fém. Morte-saison, c'est-à-dire l'époque où certains artisans et ouvriers manquent d'ouvrage. *Taque* est le même mot que *tasque* de la langue d'oïl lequel signifiait *ouvrage, tâche imposée, travail entrepris à forfait*.

On sait que *taque* vient du latin du moyen âge *tasqua*, impôt foncier.

MORTIN. Subst. masc. Individu qui est décédé pauvre et dont le trépas est annoncé par une maigre sonnerie; jeune enfant décédé ou qui, venu au monde très faible, n'est pas viable. On appelle au contraire *gros mort*, le défunt qui a laissé de la fortune et que ses héritiers font carillonner à toutes cloches.

L'expression *mortin* est ancienne dans nos contrées. Un vieil auteur picard, Jacques Lefèvre, d'Étaples, l'a employée plusieurs fois au sens de *corps mort* d'un animal.

« Celuy qui aura touché le *mortin* d'iceelles [bêtes]. »

(Bible, Lévi, ch. XI.)

Mortin est un diminutif de *mort*.

MORTUEL. Ancien adjectif employé au XVI^e siècle à Amiens pour *mortuaire*.

« Trouvé en la maison mortuelle... »
(Invent. 1576.)

Mortuelle n'est pas *mortuaire* avec changement de *r* en *l* comme dans *tilotr*, tiroir : c'est le latin *mortualis* employé par Plaute au sens de *funèbre*.

MORVAILLON. Subst. masc. Petit enfant, petit polisson, jeune morveux.

Ce terme est, sous forme de diminutif, un dérivé de *morve*.

MORVATE. Subst. fém. Dénomination picarde du *mucus* nasal, morve.

Dérivé : *Morvatier*, jeune gamin, polisson, morveux.

Ce terme n'est pas nouveau : on le rencontre à la fin du XVII^e siècle dans le *Sermon de Messire Grégoire* :

« Ein (un) jour i-n-avoit ein gros (gros) morvatier et pis deux ou trois galoriaux quertus (effrontés) qui allaient (allaient) dins ehes courtiens (jardins) et hochient (hochaient) sous ehes pommes. »

MOTS BIGUS. Mots estropiés, barbarismes picards.

Bigu est un mot picard (V. BEGU, T. 1^{er}, p. 37) qui se dit du mouton dont la mâchoire est mal conformée, ce qui fait qu'il a pour ainsi dire un bec et qu'il est *becu*, d'où le picard *bégu*, *bigu*, par adoucissement de *c* en *g*. *Bigus*, dans l'expression *mots bigus*, est pris au figuré et signifie *mal conformés, estropiés*, qualification très juste des mots qu'on appelle barbarismes.

MOTTELER, relever la terre en forme de petite *motte* autour de chaque pied de pommes de terre.

Ce terme est un diminutif de *motter* qui se dit au même sens et qui est un dérivé de *motte*.

Dérivés : *Motteloir*, houe en fer recourbé et assez large dont on se sert pour *motteler* ou *butter* les pommes de terre. Dans le Doullennais, on dit *remeuteler* pour *motte-*

ler ; de là le substantif *remeutelage*, action de *remeuteler* la terre aux pieds des pommes de terre.

J'écris *motte* avec deux *t* pour ne pas m'éloigner de l'orthographe française. Mais autrefois on écrivait *mote* dont l'origine est incertaine.

« Tuit chepièrent sur Aristote
Qui fa fier com chestel anr mote. »
(Bat. des sept arts, XIII^e s.)

Mote avait au moyen âge le sens de *éminence, butte* faite de main d'homme ou par la nature, ainsi que celui de *principal lieu d'une seigneurie* : de là dans la Somme le nom de plusieurs localités : *La Motte-Brebières*, *La Motte-Buleux*, *La Motte-en-Santerre*.

La Motte-Brebières est la dénomination officielle d'un petit village situé sur la rive droite de la Somme, à peu près en face de Glisy et à trois kilomètres de Camon. Mais dans les environs de ce village son nom est *L' Mottelette*, diminutif de *motte*. On l'a appelée ainsi par opposition à *La Motte-en-Santerre* qui est une localité importante. C'est ainsi que *Villers - Bretonneux* s'appelle *grand Villers* et que *Villers-aux-Érables* est dit *quitol* ou *quitol* (petit) *Villers*.

MOUCADE. Terme aujourd'hui inusité et qui désignait jadis l'étoffe nommée *moquette*.

« Deux pièces de tour de liet (lit) de moucade, une pièce de courtine de moucade vert. »
(Invent. à Amiens, 1610.)

A la même époque à peu près, on disait aussi :

« Quatre autres chaises à bras garnies de tapisserie de diverses couleurs et trois autres garnies de mouquette. »
(Ibid., 1612.)

Il y avait donc deux formes, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on songe qu'on désigne aujourd'hui une étoffe de coton par les mots *cotonnade* et *cotonnette*.

L'origine de *moucade*, *moquette* reste à découvrir.

MOUCHETTE et *mouquette*. Subst. fém. Dénomination picarde de l'espèce de pluvier à poitrine blanche ou à collier

interrompu. On l'appelle aussi *tribaudet*.
L'origine de ces termes m'est inconnue.

¹ MOUCHON. Subst. masc. Moineau franc. Pour l'étymologie se reporter à *Moigné*.

² MOUCHON. Subst. fém. Ce qu'une vache ou une chèvre fournit de lait chaque fois qu'on la traite.
Pour l'origine de ce terme se reporter à *Moisson*.

MOUDRE. Traire une vache, une chèvre, du latin *mulgere*, même sens, par changement de *g* en *d* comme dans *foudre*, de *fulgur*. Ce terme est ancien.

« Kesteline tient six meskinnes (servantes) qui ne finent (cessent) onques de moudre ses vaques et de laver ses cherraines (barattes). »
(Dial. pic. flam., XIV^e s.)

— « Item deux jattes à moudre adjugées à quatre sols. »
(Vente mobil. à Coisy, 1780.)

MOUFE. Subst. fém. Armature en fer garnissant le bout des timons des voitures ou chariots de culture. Une note du sieur Caron, maréchal à Hambercourt, année 1890, porte ce qui suit :

« Resoudé la mouffe du timon, 50 centimes. »

Cette armature est ainsi dite parce qu'elle est pour le timon comme une sorte de gant ou *moufle*, pic. *moufe*.

MOUFETER et *mouveter*. Remuer, bouger, au figuré parler.

« Quand tout d'un coup... i crie... oh' Moite !... Ch' Moite reintro, g'u'n a pus un qui bouge... Comme à l'école in (on) l's entend pus mouf'eter (bouger). »
(Crinon, Sat. XVIII.)

Il en est de même dans tout le nord du domaine picard.

« I s'assyt tout près d' l'étufe (poêle), et n'y avot pus personne qui osot mouf'eter. »
(Le Brouteux, Tourcoing, 1884.)

A Lille, à Douai, on dit *mouveter*, faire de petits mouvements.

Mouveter est un diminutif de *mouvoir* qui est une forme de *mouvoir*, du latin *movere*.

MOUFLU et *moflu*. Adj. Moelleux ; gonflé mollement ; bien levé en parlant d'un gâteau, d'un pain. De même en ancien picard :

« Sur enne tave à part Jeannin foit apporter Des gros watiaux mouffes... »
(Suite du cöl. Mar. de Jeannin, XVII^e s.)

On trouve dans un vieil auteur picard l'expression *pain moflet* pour désigner un pain bien levé, léger.

« Pain d'orge vent por pain moflet. »
(Gant. de Coigny, XIII^e s.)

Dans la province de Liège on rencontre l'adjectif *moflasse*, mollasse, trop mou, sans vigueur. Dans mon village on dit absolument au même sens *moufflage*.

Mouflu se dit aussi en parlant d'une étoffe douce au toucher.

Mouflu est d'origine germanique. Le radical est le néerlandais *morve* (prononcé *morv*), mou, tendre (V. Killanus), flam. act. *murw*, même sens : le *r* est tombé comme dans *moneux* (V. ce mot), et le *v* est devenu *f*. Ce radical existait dans le vieux saxon du littoral *mywe*, tendre. (V. Somnerus.)

MOUILLERETTE. Subst. fém. S'emploie dans le Vimeu au sens de *mèche de fouet* : c'est un synonyme de *cacheron* et un sous-diminutif du français *mouilllette*, qu'on emploie dans beaucoup de localités au sens de *mèche de cheveux*.

MOUMENT. Subst. masc. Forme picarde, dans certaines localités, du français *moment*.

« I feut cho, vois-tu ; i feut savoir toucher l' grosse corde das (dans) ches boins moments. »

(Messager de la Somme, 1869.)

MOUQUE. Subst. fém. Forme picarde du français *mouche*, du latin *musca*.

Gab. Rembault a relevé le curieux dicton suivant relatif à un lit qui est rarement fait ou fait seulement à la fin du jour :

« Ch'est l' lit d' ches mouques :
O (on) l' foit quand o s'couque (couches) »

Mouque est un des quatre mots essentiellement picards qu'on a réunis dans les deux bouts rimés suivants :

« Eln (un) oit (chat), eln quien, einne mouque
Du br.. das (dane) t' bouque (bouche). »

Quand un individu fait mépris d'une chose ou d'une personne dont il pourrait avoir besoin plus tard, on le lui reproche en lui disant sous une forme proverbiale : « Vo ! Vo ! Ches vaques sont toujours bien aises d'avoir leu queue pour cacher (chasser) ches *mouques*. »

Dérivés : *Emouquer*, émouquer.
Emouquotr, emouchoir.

Notre forme picarde par *c* dur ou *qu* est ancienne.

« En son tans (temps) pluie de sang plut...
Et tel planté (abondance) de *mosques* crût
Dont mainte gent d'engrot (de maladie) morut. »
(Brat. XII^e s.)

Le Glossaire de Lille, qui est du xv^e siècle, dit : *Musca* ; *mousque*.

Autre dérivé picard : *Mouqueron*, moucheron ; au figuré jeune gamin. Ce terme était, en 1832, à Saint-Riquier, un nom de famille.

MOUQUER. Forme picarde du français *moucher*, du latin *mucare*, dérivé de *mucus*. On lit dans la *Lot des Ripuaires* : « Si quis nasam excuserit ut *mucare* non possit... » Nous avons, on le voit, conservé en picard le *c* dur du latin.

« I voro-t-i (voudra-t-il) ? qu'alle foit (dit) Madelon, en essayant ses yox et ple en mouquant sen nez avec sen chinoir. »

(Ann. d'Abbeville, 1890.)

Mouquer avait donné jadis le dérivé *mouquotr*, mouchoir, aujourd'hui inusité. Une pièce manuscrite du commencement de ce siècle nous montre une femme venant se plaindre au maire de son village des mauvais traitements de son mari. Celui-ci aussitôt appelé et obligé de s'expliquer devant sa moitié, la traite de *brayoite* et prétend qu'il ne lui a donné que quelques coups de mouchoir. « Oui, réplique-t-elle, des coups (coups) d'*mouquotr* ! Os (vous) n'avez point, Monsieur le Maire ! Ch'est qu'i (il) s' *mouque* dins ses doigts, m'n homme ! »

Dérivé : *Emouchure*, stalactite de glace qui pend aux toits et aux gouttières lors d'un dégel.

MOUR. Ancien adjectif picard qui signifiait *more* ou *moreau*, c'est-à-dire *noir foncé*.

« Deux juments de poil *mour*, deux petits poulains. »

(Invent. à Amiens, 1796.)

Pour l'étymologie se reporter à *Motre*.

MOURCHEU. Subst. masc. Forme picarde, dans le Vermandois, du français *morceau*.

« ... l' mère... »

A' s' voit réduite à sen dernier *mourchem*. »
(Crinon, Sat. XI.)

MOURCHILLONNER. Mordiller. Ce terme est un sous-diminutif de *morsiller*. (V. ce mot.)

« Bonne poulette et pis coir un vliex coup (coq),
In (on) a bien dire qu' ch'est des us (œufs) à
| forche »

In n' va pas long...

Sans qu' l'ua ou l'ente n' s'en *mourchionne*
| l' penche (pouce). »
(Crinon, Sat. XX.)

MOURGACHER. Traiter avec dédain, avec rudesse ; malmenier, vexer. Ce terme s'emploie surtout dans le Vermandois. Notre poète Crinon dit :

« Pour être hèreux ch' ti-chi manque de...
Un ente a d' troupe de s' femme qui l' *mour-*
| *gache*. »
(Satyre XXIII.)

— « E ch'tid (celui) qui cède à s's enfants ou
| ses n'voux
I put compter d'être mal'mné par eux... »

Ch' peuvre poupa qu'in (on) tourmeinte et
| *mourgache*

N'est paws (pas) putout défent qu'in preind
| es plache

Et qu'à sen tour in (on) est dur'meint qu'maludé. »
(Satyre XVII.)

Mourgacher est un dérivé picard du français *morguer* faire la morgue à quelqu'un, lui faire la grimace, le vexer. La finale *acher* est un équivalent de la finale française *asser* : *revasser*, *écrivasser*, etc. Le *o* du radical *morguer* est devenu *ou*, phénomène qu'on rencontre à chaque pas dans les poésies de Crinon ou plutôt dans le Vermandois son pays natal.

¹MOURLE et au nord d'Amiens (Villers-Bocage et environs) *mourlivette*. Moule de mer, le *mytilus edulis* de Linnée. *Mourlivette* est un diminutif de *mourle* : il s'emploie aussi dans le Boulonnais. D'après Cotgrave, le vieux français disait *moucle*, du latin *musculus*. Au XIV^e siècle, on rencontre la forme actuelle *moule*. (V. Ménagier.) Nous avons à cette forme ajouté un *r* comme dans *marle*, *mâle*, et dans bien d'autres mots.

²MOURLE. Subst. masc. Forme picarde, dans le canton de Picquigny, du français *moule*, ustensile ou instrument dont on se sert pour mouler. De là le dérivé *mourlé*, adjectif qui signifie *bien formé, parfaitement fait*. On dit en parlant d'une belle écriture qu'elle est *mourlée*. Notre *mourle* n'est autre chose que *moule* (du latin *modulus*) avec addition de *r*.

Dans mon village on emploie *moule* au sens de *visage, figure*. On dit par ironie en parlant d'un homme laid : « V'îd-ti point un bieu *moule* ! »

MOURME. Adj. Morne, au fig. engourdi, endormi, c'est-à-dire lourd, lent. On dit : « Allons, bouge-te, hé ! *mourme* » : Allons, bouge-toi, hé ! endormi.

Cette forme existait déjà au XIV^e siècle dans le dialecte picard :

« ... par nécessité il faut
Aidier coer (cœur) *mourme*. »
(Froissart Poésies.)

Mourme est le même mot que *morne* : le *n* est devenu *m* comme dans le français *charme*, du latin *carpinus*.

MOURMACHE. Adj. Maussade, boudeur, refragné. Se dit surtout dans le Vermandois : Crinon a écrit :

« Malaise (à plus forte raison) pour un vieux...
[vieux]
Mal amiteux, bert'ieu et tout *mourmache*. »
(Satyre XXVI.)

Le radical de ce terme est le même que celui de *moneux* (V. ce mot) et de *mourme* qu'on vient de voir. La péjorative *ache* correspond à la finale française *asser* comme on l'a vu sous *Mourgacher*.

MOURON. Subst. masc. Dans les environs de Péronne, on donne ce nom à toutes les herbes de marais, que l'on emploie comme engrais, sur les terres. Il ne s'agit donc pas ici de la plante nommée *mouron* en français. Etym. : peut-être le flamand *moor*, marais.

MOURQUI. Subst. masc. Forme picarde, au pays de Crinon, du français *mortier* de maçon.

« Sans s'inquiéter ed (de) *mourtehi* ni d'manchon (maçon). »

(Satyre XXIII.)

Dans mon village on dit *mortti* avec la même finale en *i*. Le changement de *t* en *qu* que présente la forme *morqui* a été étudié et indiqué précédemment et il est inutile d'y revenir.

MOURRE. Subst. masc. Museau, visage. Nous tenons ce terme de la langue d'oïl dans laquelle on le rencontre au sens de *museau, groin*. (V. Hippeau.) On le retrouve encore au XVI^e siècle dans Cotgrave ainsi que *mourru*, joufflu. Duez le donne au sens de *museau, muffle*.

Ce terme est d'origine germanique, néerl. *muyl*, museau, dan. *mule*, même sens : il y a eu changement de *l* en *r*.

Dérivés : *Mouronner*, mâchonner en remuant les lèvres prises au sens de museau ; au fig. parler entre les dents, murmurer, gronder.

Mouron. Se dit d'une femme qui a l'habitude de murmurer. « Baye, disait souvent un de mes voisins en parlant de sa femme, v'îd coire *mouron* qui berdelle. »

MOUSE. Subst. fém. Museau, visage, moue. Au sens de *visage*, ce terme a pour synonymes *frimouse* et *ferlimouse*.

« Se (sa) bouque alle foisoit einne *mouce* (moue). »

(Chron. pic., Amiens, 1690.)

Le pluriel *mouses* signifie *lèvres* et cela depuis bien longtemps déjà.

« Et en disant che mot i (il) ly rue au travers
De ses *mouses* à rold-bras si grand cop de revers »

Qu'il cuidit quasiment ly (lui) rompre les ma-
 J'en vis voler du cop (coup) trois dents blanches
 | quoiras.
 | comme ivoire. »
 (Suite du *Mar. de Jeanin*, 1648.)

Mouse a donné les dérivés suivants :

Mouser, faire la moue, être contrarié.

« Quand j' les vois moussades, quand j' les
 vois mouser comme si eh'éteut (était) de m'
 foute... »

(Hem. Lescot, *Diat. fr. pic.*, 1885.)

— « Je (au Men) que eh' richard qui laisse en
 | Picardie
 S' femme avu l'quelle i n' saïrot pu courder
 | (s'entendre)
 Pour s'en aller mouser en Normandie... »
 (Grinon, *Sat. III.*)

Mousard et, sans doute par apocope,
mousa, boudeur. Dans mon village, on
 dit au féminin *mousoire*.

Moustiner, diminutif de *mouser*. Bou-
 der, grogner.

Mousaquer, même sens.

« Apri quit' fos s'éte donné des queups,
 Ches peup's qui n'ont qu'un quiot lit pour à deux
 Sent bien fourche... »
 En mousaquant dins eh' lit de s' foire einn'
 | plache. »

(Grinon, *Satyre XXIII*)

Mousu. Mécontent, boudeur, de mau-
 vaise humeur.

« Bonjour, Maria, o (on) diroît qu' t'os l'air
 toute moussé. »

(Chron- pic., Amiens, 1869.)

Dans le canton de Villers-Bocage, le
 féminin est *mousoire*. Dans mon village
 et les environs, on dit *moususe* comme
 on dit *nuse*, *nue*, *poiluse*, *poilue*, etc.

« Le picard *mouse*, dit Littré, est une
 forme singulière. » Je crois qu'il faut la
 rapporter à la langue d'oïl qui avait
mouse, *muse*, *musel* : museau, visage
 (V. Hippeau), avec changement de u en
 ou. En effet, *mouse* a signifié *bouche*,
 comme on le voit dans le passage suivant
 du Testament de Villon :

« Item à Jehan Ragnier je donne...
 Tant qu'il vivra, ainsi l'ordonne
 Tous les jours une taletmouse
 Pour brouter et fourrer sa moue. »

Il est à remarquer que *moue* du fran-
 çais, qui est l'équivalent du *mouse* pi-
 card, a eu jadis le sens de *museau*, comme

on le voit dans les dictionnaires de
 P. Canal, J. Palet, Trogney, etc. J'ajoute
 que le *moult* anglais signifie tout à la
 fois *bouche*, *guseule* et *moue*. « Foire
 (faire) des *mouses* », en picard, est allon-
 ger les lèvres de manière à simuler une
 espèce de museau. Quant à l'origine du
muse de la langue d'oïl, elle est latine, et
 ce terme, d'après Diez, vient de *morsus*,
 dont l'r est tombé comme dans *dos*, de
dorsum.

MOUSIQUE. Subst. fém. Se dit aujour-
 d'hui pour *musique*, mais seulement en
 plaisantant. On rencontre cette forme à
 Amiens à la fin du XVI^e siècle :

« Seize livres en papplier, tant de mousique
 que aultres, de plusieurs et diverses grandeurs. »
 (Invent. 1595.)

MOUSQUET. Subst. masc. Forme pi-
 carde, au nord d'Amiens, du français
émouchet. Cette forme se retrouve au
 XV^e siècle dans le Glossaire de Lille. La
 forme la plus usitée dans nos contrées
 est *émouquet* dont le e initial est épen-
 thétique comme celui de *émouchet*.

« Et ostoïrs et esmérillons
 Et moult grant plenté de mouskés
 Voler après les oïselés. »

(Fl. et Bl., XIII^e s.)

Mouquet vient du bas latin *muscetus*,
 de *musca*, mouche.

MOUSSET ou *moussé*. Subst. masc.
 Mousse des arbres et des pierres. Grinon
 écrit :

« Pierre qui roul' n' pousse pas (pas) de
 mousset. »

(Sat. XXVI.)

Cette forme s'emploie aussi à Lille et
 en Hainaut ; elle paraît donc appartenir
 au nord du domaine picard.

On sait que *mousse* est d'origine ger-
 manique, anc. h. all. *mos*, même sens.

MOUSTACHE. Ce terme avait autrefois
 à Amiens un sens particulier qui reste à
 déterminer. On lit dans un inventaire du
 13 octobre 1576 :

« Ung callit de bois de chesne aveq deux
 petites courtines (rideaux) et une gouttière
 (garniture supérieure) de moustache rouge et
 bleue. »

MOUTRER et *amoutrer*. Formes picardes, dans le Vermandois, du français *montrer*, du latin *monstrare*.

« En s'éveillant tout l'monne a l'mènm' pensée,
Et monte ou (au) doigt (doigt) ch' voulen de
| l' nuit passée
Qu'in (on) n'a pa vir chependant... »

(Crisan, Sat. IX.)

— « T'es bien crié (crier), va, men peuve tahot
| (peut)...
Pis coire à t' mère amoutrer t' récoufette... »

(Satyre XI)

La forme *moutrer* se rencontre aussi en Artois et dans le nord du domaine picard. La langue d'oïl avait *moustrer*, *mostrer*. (V. Hippeau.) La première de ces formes a persisté dans le patois montois. Le latin *monstrare* a donné *moustrer*, *moutrer* absolument comme *mon'sterium* contraction de *monasterium*, a donné *moustier*, *moutier*. Quant à la forme *amoutrer*, elle est peut être ancienne; car, au moyen-âge, un certain nombre de verbes ont reçu sans raison la préposition latine *ad* ou son équivalent français *a*. Du reste, l'addition d'une préposition est un fait assez fréquent dans notre patois. C'est ainsi, pour n'en donner qu'un seul exemple, que les paysans disent *amonter* une ferme, une fabrique, etc.

MOUVIARD. Subst. masc. Dénomination picarde du merle noir ou merle commun. M. Marcotte, dans son ouvrage, remarque que cet oiseau est craintif, défiant et solitaire. Ces défauts expliquent le sens figuré de *sournots*, *boudeur*, que reçoit le mot *mouviard* dans le nord du domaine picard, à Lille et en Hainaut. (V. Pierre Legrand et Hecart.)

Mouviard a-t-il le même radical que *mauvais* du français? C'est une question que je pose sans essayer d'y répondre, l'origine de *mauvais* étant elle-même incertaine.

MOYEN. Adj. Outre les acceptions qu'il a en français, ce terme a chez nous celle de *faible*, *débile*. On dit d'un enfant chétif et malade qu'il est bien *moyen*.

On trouve *moyen* au sens de *médiocre* dans le diction suivant sur le village de Moyenneville :

Moyenneville. moyennes gens,
Grand pot au fu, n'y o rien dedans.

Le substantif français *moyen* a fourni au picard l'expression : *il n'y o potet moyen d'moyenner*, pour dire qu'il n'y a pas moyen de tourner une difficulté.

MOYETTE. Subst. fém. Petite meule de récolte bottelée ou non bottelée.

« La foudre temba sur une des moyettes qui s'enflamma... »

(Echo de la Somme, 1888.)

Ce terme est un diminutif de *mote*, meule.

J'ai oublié de donner sous ce dernier mot un dérivé qui avait cours à Amiens au siècle dernier : c'est *amoyage*, action de mettre en *mote*.

« Le 19 juillet 1741 payé à un batelier de Moreuil...; plus payé au bacqueteur (conducteur d'un bac) des dames du Paralet pour 150 fagots 25 sols et 4 sols d'amoyage. »

(Registre d'un Marchand de bois.)

MUCHE. Subst. fém. Cachette, petit réduit.

« I sorte (il sort) de s' muche, vo à elle et pis il dit... »

(Chron. pic., 1889.)

Par extension nous appelons *muches* d'anciennes carrières souterraines qui ont servi ou pu servir autrefois de retraites en temps de guerre. (V. Bouthors, *Cryptes de Picardie*.)

Au XV^e siècle, on prenait *muche* au sens de *cave*, *caveau*.

« Iceille chapelle... a une retraicte en manière de uog bovelet (diminutif du picard *bove*) on muche qui est maçonnée. »

(Lett. de rém., 1470, Cont. de Du Gange, sous *Bova*.)

Muche est un dérivé de *mucher*. Il a donné le diminutif *muchette*, petite cachette, lequel est fort ancien comme on le voit par la citation suivante où il a le sens de lieu de retraite d'un animal dans un fourré :

« Je crois (que) ceste muche
Est de beste estruite (établie). »

(Berte, XIII^e s.)

La nouvelle édition donne la forme picarde *muchette* au vers 922.

Au même radical se rattache un dérivé qui est aujourd'hui inusité mais qui s'est dit jadis dans le nord du domaine picard : c'est *muchoir*. On donnait ce nom au

pistolet de poche. Les *Placards du Hainaut* portent ce qui suit :

« Comme nous sommes informés que plusieurs de nos subjects, portent de nuit et de jour diverses sortes d'armes à feu, signamment des petits pistolets dits bidets ou mancheirs qu'ils cachent en leurs pochettes.. »

(Année 1684.)

Muche se rencontre précédé du péjoratif *ca* dans *camuche*, réduit, cabane de chien. Ce terme signifie aussi *petite étable* ou réduit dans une vacherie pour y isoler le jeune veau qu'on veut engraisser. J'ai entendu des paysans qualifier *camuche* leur propre maison d'habitation en disant : « J' m'en vos (vais) à m' *camuche*. »

A *camuche* se rattache le dérivé *décamucher*. On dit d'un veau qui est sorti de son réduit qu'il s'est *décamuché*. Quand un paysan, après une maladie, sort pour la première fois, il dit qu'il est enfin *décamuché*.

On a vu sous *camuche* (Tome I^{er}) que ce dernier terme a donné le diminutif *carmuchotte* dans lequel le *r* est advenue.

Dans mon village et les environs, on emploie, selon les localités, le diminutif *camuchot* ou *camuchout* au sens de *très petite cachette*, et, au figuré, à celui de *petit magot*, *boursicot*. On sait que dans ces contrées *ot* devient *out* : *pout*, *pot*, *mout*, *mot*, *sout*, *sot*, etc.

MUCHER, dans mon village *mucht*. Cacher. Cette forme est fort ancienne.

« En un mostier (moutier) s'ala *muchier*. »
(Brut., XII^e s.)

— « Cil en usent malveusement qui... ainsi le *muchant* ou l'aproprient à eus. »
(Beaumanoir, XII^e s.)

Loc. pic. : « I gn'y o point de meilleur chercheu que cheti (celui) qui *muche*. » Cela se dit lorsqu'un objet supposé égaré et recherché par plusieurs personnes vient à être retrouvé par celle-là même qui l'avait rangé.

On sait que les dames avaient jadis l'habitude de porter, même à l'église, un loup ou demi masque, ce qui déplaisait fort à notre Messire Grégoire : « Je ne peux mie me taire, prêchait-il, d' vir tout chan qu'os foites. Volrai-je coire entrer

dins chelle maison d' Dieu tous ches d'moiselles avec leu mustau *muché* dins ein masque d' velours treué (troué) par où alles (elles) bayent (regardent) come des cats qui guingnent par ches catières ? »

(Sermon. XVII^e s.)

La forme *mucht* s'emploie au nord du domaine picard, dans le Vermandois et jusqu'aux portes d'Amiens à l'est de cette ville.

« Il aveient l' don, avu l' moutebi (moitié) d' De s' divertir. | tros sous
I s'amuseint.
... quilfos (quelquefois) à l' pierrette à *muchi*. »
(Grinson, Sat. III.)

Mucher s'emploie au sens de *couvrir*. Les mères disent à un enfant : « *Muche* te bien dins tin lit. » Il est d'origine germanique, ancien haut allemand *mûzen*, se retirer dans l'obscurité, vi. néerl. aujourd'hui perda *mutsen*.

Dérivés : *Démucher*, découvrir.

Remucher, recouvrir, se cacher de nouveau.

« Hiver, été, in (on) s' tourmente après ch' | temps...
Si l' soleil lait, in (on) vouret qu'i se *r'muche*. »
(Grinson, Satyre VI.)

La langue d'oïl avait la forme *remuchter*.

« Drois (la raison) dist c'on ne doit mie selenche *remuchier*. »

(Hug. Cap., XIV^e s.)

Mucher se rencontre dans la locution adverbiale : *A muche ten pot*, en cachette. Cette locution s'explique par le fait que le paysan qui vendait de la boisson sans payer le droit dû au fise ne manquait pas de dire à l'acheteur : « *Muche ten pot* », cache ton pot.

Le nom de famille *Muchembled*, *cache-en-blé*, est assez répandu en Picardie.

MUER (se). Verbe pronom. Se saisir, se troubler, changer de couleur par suite d'une émotion vive.

« Vu que j' m'étois *mué*, en place (au lieu) d' vulnéraire o (on) m'o foit boire einne (une) goutte. »

(Géd. Baril, *Caquets de Baquet*, 1887.)

Avec une négation, « *Ne point se muer* » signifie *rester indifférent, insensible*.

Muer vient du latin *mutare*, changer : il y a eu en picard extension de sens.

MUGOT. Subst. masc. Magot, amas d'argent caché ou seulement mis en réserve, boursicaud, économies et lieu où l'on a caché de l'argent ou des choses précieuses.

« Alle (elle) avoit foit a' bourse en cachette ;
mi (moi), d' men côté, j'avois un quiet mugot. »
(Ann. de la Somme, 1890.)
— « Nous n'airons pont mal dépeinsé,
Not' magot aïra bien dansé. »
(Fête d'Arvas, 1865.)

Dérivé : *Mugoter*, cacher son argent, former une réserve d'argent.

Le terme *mugot* existait dans l'ancien français.

« Nous decouvrimus par la révélation d'un catholique maçon le beau et ample mugot de Molan. »

(Satyre Ménippée, 1598.)

Mugoter existait aussi comme on le voit dans Cotgrave et autres lexicographes.

D'après Littré, *mugot* est d'origine inconnue. Ce terme, à mon avis, est une contraction d'un primitif *musgode* que l'on rencontre dans la *Vie de saint Aleais*, poème du XI^e siècle resté longtemps populaire :

« De la viande (aliment) qui del herbere (maison)
| li vient
Tant en retient dont son cors (corps) en sostient ;
Se (si) lui en remaint, si l' rent as almoniers
N'en fait musgode (réserve) por son cors en-
| graisier. »
(Strophe 51.)

Dans les remaniements du poème aux XII^e et XIII^e siècles, la forme primitive *musgode* devient *musgot*, *mugot*.

Musgode est un composé dont les éléments sont d'origine germanique : anc. h. all. *muzen*, cacher ; d'où le vieux français *musser*, cacher ; *god*, bien quelconque. *Musgode* signifie donc à l'origine bien (quelconque) caché ou mis en réserve. J'ajoute que chez les Picards de la vallée d'Yères, *mugot* a le sens de provision de fruits mis en réserve pour l'hiver et qu'on laisse mûrir sur la planche, d'où *mugoter*, mettre des fruits dans la paille pour les faire mûrir. De là, par extension de sens, faire bouillir tout doucement, faire cuire à petit feu. Tout près de là, dans le Vimeu, à Hallencourt, on dit à ce dernier sens *mitgoter* : « Il o foit (fait) *mitgoter* s' soupe. »

MUIAGE. Subst. masc. Fermage. S'emploie dans le Vermandois, au pays de Crinon qui écrit :

« Tout i s'y en va...
N'importe d' quo (quoi) tout i prend ch' qu'min
| d' Péronne.
Et tout ch' l'argent d' chan qu' nous lieus (leur)
| ons vendu
Ou (au) bout du compte l' lieus est coir rendu,
Tant pour pout-d'-vin, contrat, e-qu' pour
| muiage
Consultations et mille acrinquillages
Que l' ville all' tire à ch' village adroitement. »
(Satyre XII.)

Ce terme nous vient de la langue d'oïl. On lit dans une Lettre de rémission de l'année 1372 :

« Comme Jehan Mauciere eust tenu à ferme ou muiage partie des terres à blés... »

On sait que les redevances des terres se payaient jadis en blé lequel se mesurait au *muils*. *Muiage* que le moyen-âge latinisait en *modagium*, est un dérivé de *muils*, lequel vient du latin *modus*. Dans l'Amiénois et le Ponthieu, on disait *muison*, au sens de redevance en grain ou en argent.

« ... sommes et serons tenus de paier as dits religieux de Selincourt chascun an deus sestiers de blé et deus sestiers d'avoine à le mesure d'Araïnes à laquelle ils recoivent leur muison. »
(Charte de 1288, Doc. par M. De Beauvillé.)

« ... baillé à titre de ferme quatre journeux de terre à la redevance de douze septiers de bon blé de muison sain, sec et net à la mesure d'Abbeville... »

(Bail passé à La Ferté, 1745.)

« — Ung extrait en papier... portant ledit feu..., avoir baillé à ferme et muison à Jehan de Lescaille sept journeux de terre... »

(Invent. à Amiens, 1615.)

Dans le Vermandois, on employait la forme *moison* qui y existe encore. La Coutume de cette contrée porte :

« Cens, rentes d'héritages, moisons de grains, louage de maison. »

(Art. 279.)

Cette forme se retrouve du reste dans Robert Estienne qui, à la fin du XVI^e siècle, écrit : « Moison de grain : *præstatio frumentaria*. »

Au siècle dernier à Amiens et de nos jours en Vermandois, l'expression blé *muison* ou *moison* se rencontre au sens de blé métell, comme on le voit dans Brayer (*Stat. de l'Aisne*) et dans l'Almanach de Picardie, année 1776. Je ne

m'explique pas le changement de sens que présente cette expression.

MULER. Magir, meugler. Au figuré *ronfler* en parlant du vent ou d'un poêle.

Locution picarde. A propos d'une nouvelle mal rapportée, on dit : « O-z-o (on a) entendu einne vaque *muler*, mais on n' sait point das (dans) qué (quel) marais. » Dans bien des localités on remplace les mots *das qué marais* par ceux-ci : *das quelle étabe*.

Dérivés : *Multner*, grogner, gémir, geindra. Se dit surtout en parlant des enfants.

Muloire. Adj. fém. Se dit d'une vache qui a l'habitude de *muler*.

Muloter. Chantonner, marmoter. A donné le dérivé *muloteux* qui signifie bougon et dont le féminin est *mulotoire*.

P. Gossau, de Vermand, écrit en parlant de sa femme dont il vante l'activité et le courage :

« No dame a (elle) n' jombit pos (pas) non pas, dains ne majon, à ravieler queuquer ohes glinnes, da ! A (elle) nous blainquoit, a nous esqueud ; es pis, l'hiver darsint, ail' file s' bobinne à l'culin d' ne fu en meuletaint ch' cainlique. »

(Lettres pis., St-Quentin, 1847.)

Le vieux français avait *mugler*. Au XVI^e siècle, Paré, que Littré cite, écrivait : « Ils mugissent comme taureaux ; ils *muglent* comme baleines. » *Mugler* vient d'un diminutif latin *mugilare*, braire, relevé dans *Philomena*, œuvre d'un anonyme du V^e siècle. Notre patois a traité ce mot comme bien d'autres : il a laissé tomber le *g* et *mugler* est devenu *muler* comme *aveugler* est devenu *avuler*. C'est ainsi que *étrangler* perdant le *g* et changeant *l* en *n* est devenu *étranner* en picard. J'ai du reste signalé plus haut la chute du *g* dans un certain nombre de mots : *Boulonne*, *Boalogne*, *Gasconne*, *Gascogne*, etc.

MULETIER. Subst. masc. Dénomination picarde de la ravenelle ou giroflée jaune des murailles, le *chetranthus* *chetri* des botanistes. On l'appelle aussi

murettier et dans certaines localités *baquettes d'or*.

Cette plante se nomme *murettier* parce qu'elle pousse et croît naturellement sur les vieux murs ou *murets* : il y a eu, dans la forme *muletier* changement de *l* en *r* comme dans *tilloir*, *tiroir*, *ceronel*, *colonel*, etc.

MULQUINERIE. Subst. fém. Fabrique ou fabrication de toile très fine. Se dit dans le Vermandois. C'est un dérivé de *mulquintier*, ouvrier qui tisse les toiles fines, telles que linon, batiste, etc. Ce tisserand s'appelait jadis *meulquinier* (Abbeville), *murquintier* (Arras), *mieurquintier* au XVI^e siècle, *musquintier* au XV^e siècle (Péronne).

Il est remarquable que la forme corrompue *musquintier* soit précisément celle qu'ont adoptée les auteurs du XVIII^e siècle et les lexicographes de nos jours, entre autres Littré. Son radical en langue d'oïl était *molekin*, *meulekin*, toile très fine comme le linon et la batiste dont les femmes se faisaient des coiffes auxquelles on donnait le nom même de l'étoffe.

« A grant merveille sambla fame,
D'un meulekin fu afablée. »

(Eustache, XIII^e s.)

— « Le meulekin doit de tonlieu une obole. »
(Taillier, Rec. XIII^e s.)

Littré donne *musquintier* et, pour l'étymologie, renvoie à *musc*. C'est là une erreur, car le musc n'a rien à faire ici.

La toile fine dite *molckin*, *meulequin*, se fabriquait avec un fil tiré de l'espèce de mauve dite *alcée*, plante dont les tiges sont couvertes d'une écorce semblable à celle du chanvre. De là son nom qui était *melocina* (c dur) au VII^e siècle dans Isidore de Séville. Du Cange a relevé dans un poème attribué à Alcuin :

« Tecta melocinae fulgescit femina amicta. »

Le *mulquin* de lin, c'est à-dire celui des temps moins anciens, n'a jamais été fabriqué qu'en Picardie et dans les autres contrées du domaine picard. Les tentatives qui furent faites pour étendre cette industrie en d'autres pays ont toujours échoué. Voir à ce sujet la *Statistique du Nord*, par le préfet Dieudonné.

MUNIR. Former convenablement quelqu'un à la pratique d'un métier, d'une profession. Dans mon village et les environs, ce verbe a le sens de *corriger, rendre obéissant, redresser*. Son origine est le latin *muntre*.

MUNOTER. Panser un cheval, le pourvoir de tout ce dont il a besoin.

« Tandis qu'il painee et munote ses gu'veux
| (chevaux)
S' femme, d' sérant (près de là), all' donne
| l' paille à s' vague... »
(Grinon, Sat. XXVI.)

Munoter est probablement un diminutif de *muntir* pris au sens de *pourvoir, soigner*.

MURDRE. Subst. masc. Meurtre. Cette forme existait en langue d'oïl.

« Item, se ung homme marié estoit larron et toutes les nuyts il apportast son larrecin en sa maison, sa femme n'en seroit point tenue coupable ; mais ung homme qui tiendroît une concubine avecque luy et il fist aucun larrecin ou meurtre, se concubine seroit aussi coupable que luy. »

(Costumes de la comté de Guisnes, xv^e s.)

Pour l'étymologie, voir *meurdrir* à son rang.

MURET. Subst. masc. Mur peu élevé, assez épais, construit en argile, surmonté d'un chaperon en chaume. C'est un diminutif de *mur*, lat. *murus*.

« Ch' fason d' muret a r'tourné sen mourtehl (mortier).

(Grinon, Sat. XXVI.)

— « Nul ne peut asseoir nouvelle solle ou muret sur rue... »

(Const. d'Amiens, Edit. de 1571.)

Muret avait donné le dérivé *muretter*, maçon, comme on le voit dans le Registre des comptes de la même ville, année 1431.

MURISON. Subst. fém. Maturité, action de mûrir. Dérivé de *meurir* (V. ce mot), avec réduction de *eu* à *u* comme dans *ju*, *jeu*, *fu*, *feu*, etc.

MURLOTTE. Subst. fém. Petite meule de récolte. Ce diminutif appartient à la famille des diminutifs picards *meulon*

(V. ce mot) et *mulon* : c'est donc à tort que Corblet a intercalé un *e* et écrit *murlotte*. Le *r* de *murlotte* est adventice.

MUSÉ. Subst. masc. Dans mon village et les environs *must*, pour l'ancien diminutif *musel* qui, par changement de *el* en *au*, est devenu *mouseau*.

Musel existait dans la langue d'oïl.

« Et Ysengrin a el feru
Entre le pis et le musel. »

(Ren. XIII^e s.)

— « Et la truie avoit un musel long et tout affamé. »

(Freiss. xv^e s.)

— « Pis (puis) d' saisiss'ment reste éstampi à
| s' plaiche
Ses bros baliants, sen musez (sic) allongé. »

(Pet-pourri picard, Ms. de 1840.)

Musel, *musé* a la même origine que *mouse*. (V. ce mot.)

MUSETTE. Subst. fém. Espèce de souris, la musaraigne vulgaire, *sorex araneus*. (V. *Mareotte*.)

Loc. pic. : « Ronds comme des *musettes*. » Cette expression est l'équivalent de celle-ci : « Gras comme un mulot. »

Ce terme se rencontre dans certains auteurs anciens. Guillaume Morel, qui était picard, écrit au xvi^e siècle dans son *Thesaurus* :

« Mus araneus : Musaraigne ou musette. »

Le radical de ce diminutif est le latin *mus*, rat, souris.

MUSIAU et *mustieu*. Subst. masc. Formes picardes du français *mouseau*.

Proverbe picard :

« I resanne (ressemble) à un leup (loup)
I cache sen musieu. »

— « Ch'est l'enseigne de l' Veillère, musieu retourné. »

(Rues et Enseignes d'Amiens, 1889.)

La Veillère est un quartier d'Amiens fort retiré et fort triste.

MUSIR. Forme picarde du français *moisir*, du latin *mucere*.

« ... et au soir, au lieu d' mainger einne platée d' soupe à l'oseille *musie*, os (nous) porrons mlier einne boinne ratatouille. »

(Petit Progrès de la Somme, 1890.)

Notre forme picarde vient de la langue d'oïl qui avait *muistr*.

En Artois on dit aussi *muistr*, témoin ce refrain cité par le peintre de Courrières, J. Breton, membre de l'Institut, dans son ouvrage intitulé : *La Vie d'un artiste* :

« Catt' (chauve) soris
Rapasse par chi,
T'auras du pain musé
Et de l'eau à boire,
Catt' soris tout' noire. »

MUSQUE. Je donne ce mot parce qu'on le rencontre pour *musc* dans les anciens documents.

« Les dames possèdent un muloir et un pangue (peigne), des cotillons, des boîtes, des côtes et des corps, rouges, musques (couleur mauve) bleus, jaunes... »

(Us et Cout. de Moigneux, par M. Robert de Guyencourt.)

On rencontre du reste la même orthographe dans les anciens auteurs.

« Une pomme d'or pleine de musque. »
(Delaborde, Emaux, XIV^e s.)

MUSTINER. Tromper, tricher au jeu.

Dérivés : *Mustineux*, celui qui triche.

Mustins. Subst. masc. pl.

Effets d'une tricherie.

Au nord d'Amiens (canton de Villers-Bocage), le dérivé *mustinier* signifie individu de mauvaise foi, qui trompe sur le poids, la qualité ou le prix d'une marchandise.

Origine inconnue, à moins que *mustiner* ne se rattache au néerlandais *mis-tellen*, mal compter, faire erreur sur le nombre.

MUTE et *meute*. Subst. fém. Mue des animaux. Se dit dans les environs d'Amiens. Du Gange cite l'ouvrage sur la chasse, de Frédéric II, roi des Romains, qui, au XIII^e siècle, écrivait : « Et ad singulas mutas mutantur colores plumagii. »

Ce terme se rattache au verbe latin *mutare*, changer. Dans le Pas-de-Calais (Saint-Pol), *mute* a le sens de *tertre*, *butte*, *tas de terre*, et a donné le diminutif *mutelotte*, petite butte. La forme *mute* existait en langue d'oïl au sens de *butte d'un tir*. C'est de ce *mute* qu'est venu le dérivé picard *muter*, former une

petite butte de terre à chaque pied de pomme de terre. *Mute* est une forme de *motte* dont l'origine a été indiquée plus haut.

MUTELER. Crépir avec un mortier grossier. J'ai relevé ce mot dans la bouche d'un plafonneur : il est curieux en ce qu'il offre un changement de *l* initial en *m*, car *muteler* n'est autre chose que *luteler* donné plus haut. (V. ce mot.)

C'est probablement à un radical *mut* pour *lut* qu'il faut rattacher le terme *mutiau* donné par Corblet au sens de *placage en gros* : l'auteur a pris l'ouvrage pour la matière, c'est-à-dire le mortier grossier avec lequel on l'exécute. Peut-être *mutiau* pour *lutiau* vient-il d'un forme latine *lutellum*, diminutif de *lutum*, boue, mortier.

Dans mon enfance, j'ai entendu appeler *mutieu* la pâte composée de son, pommes de terre cuites et petit lait qu'on donnait aux porcs : on assimilait sans doute cette pâte au mortier grossier avec lequel on crépit les granges et étables.

Peut-être faut-il rattacher aussi au radical *mut* pour *lut* l'adjectif *mutieux* donné par Corblet au sens de *mal habillé*, *mal fait* : on a pu assimiler l'extérieur d'un homme à un crépissage grossier, et le latin *lutosus*, avec changement de *l* en *m*, peut fort bien donner *mutieux*.

MUTERNE. Subst. fém. Petit tertre ou monticule que forme la taupe, taupinière.

Dérivé : *Démuterner*, rabattre les taupinières.

Dans le Laonnois, une clause des baux concernant les prés porte que le fermier sera tenu de *démuterner*. (V. Brayer, *Stat. de l'Aisne*.)

Le mot *muterne* est ancien et nous vient de la langue d'oïl. On le rencontre dans *Tristan*, poème publié en 1835 par Fr. Michel.

« Assis se r'est sur la muterne. »

(XII^e s.)

— « sera encores tenu par chacun an es-pardre et mettre à l'ouni (uni) toutes les muternes, bosches, taupières et terraulx... »

(Bail à Doullens, 1533.)

L'origine de *muterne* est incertaine. Viendrait-elle du latin *mucerris*, par le changement de *c* dur en *t* déjà plusieurs fois signalé et corruption de *d* en *n*? On a fort bien pu assimiler une taupe à un animal de croûtes de souris.

MUTERNE et *muterné*. Adj. Moisi, gâté par l'humidité.

Synon. pic. : *Camolti*, *must*, *butlé* et *butlé*.

L'ancien picard disait *mutrené*.

« Les regards ne sauraient chaque jour visiter les guêdes des taintures et les satins tirés jus (hors) du premier guêde (première teinture) en quoi se sont jà advenus plusieurs intérêts (dommages) aux marchands et à la marchandise par ce être mutrene et camolie... »

(*Mémoires de la Chapelle, d'Amiens, 1547*)

L'adjectif *muterne* est le participe du verbe *muterner* qui se dit au sens de *moisir* : « No (notre) fian i queminche (commence) à s' *muterner*. » D'après une communication de M. Daussey, le radical de ce verbe est l'allemand *modern*, moisir. La douce *d* est remontée à la forte *t*.

MUTERNER. Grogner, gronder sourdement, murmurer.

Dérivés : *Muterneux*, grondeur.

Muternard, même sens.

Le radical de ce mot est le latin *mutire*, grogner, gronder, murmurer. Ici encore le suffixe est, pour moi, de même, inexplicable.

MUTIAU, *mutieu* et *muquieu*. Subst. mass. « Partie du cou du bœuf qui se vend à bon marché dans les boucheries », dit Corblet. Dans mon village, on appelle *mutieu* le groin du porc vendu comme basse viande. On rencontre en ancien picard les formes *muteau*, *mutiau* au sens particulier de ragoût fait avec de la basse viande.

« Trois piéches de char X sols ; trois plaet de muteau X sols ; un cochon coppé en deux XII sols »

(*Repos des Confr. de St. D. du Fay d'Amiens, 1543*)

« ... quant et quant (en même temps) sur le »

I vos fait apporter treize plate de bouli, Et autant de mutiau pus gonne que soucis. »

(*Suite du cdl. Mar. de Jeannin*)

Voyons quel est dans le nord du domaine picard le sens de *mutiau*. A Douai, le *mutiau* est cette portion de la jambe du bœuf qui se trouve immédiatement au-dessous du jarret et qui est garnie de muscles et de tendons. A Mons, le *mutiau* ou *mutiau* est un terme de boucher : il signifie *réjouissance*, *jarrets des bêtes de boucherie*. A Liège, on dit *musté* pour l'ancien *mustel*, et cela au sens de *réjouissance*, partie du jarret au-dessous de la jointure.

C'est au sens de *jarret*, *jambe*, qu'on retrouve cette expression dans les auteurs picards du moyen-âge.

« En la cuisine as (tu as) aprie à caofer sovent mangier et ces (les) mustiaus tester »

(*brûler*).

(*Aliscans, XII^e s.*)

— « Li coupe fust de grant vertu (force) de moult. Que li mustiaus dou cheval fu coupés. »

(*Adams li Reis, XIII^e s.*)

Le Vocabulaire de Douai, qui est du XIV^e siècle, dit : « Tibia : *mutiau*. » Ce terme avait jadis pour synonyme *souris*, muscle du bras et de la jambe, expression qui signifie encore aujourd'hui *muscle charnu qui tient à l'os du manche d'un gigot près de la jointure*.

Ces observations faites, j'arrive à l'étymologie du terme en question.

Il vient du néerlandais *muyskel*, diminutif de *muys*, souris et muscle. (V. *Kiliaut*.) Le *s* s'est conservé dans les formes anciennes et dans le *musté* de Liège ; le *k* ou *c* dur existe encore dans le *muquieu* du Vermandois, tandis qu'il est devenu *t* dans les autres contrées. Ce dernier changement n'étonnera pas ceux qui savent que dans le nord de la France le latin *canis* a donné *chten*, *chien* et *tien*. On a vu du reste plus haut que le *f* devient *k* ou *c* dur dans *gastrique*, *bronchique*, etc., pour *gastrite*, *bronchite*. J'ajoute que dans l'Amiénois on dit *chairtutter* pour *charcutier*.

MUTOILE. Subst. fém. Belette. Pour l'étymologie se reporter à *Montoile*.

Je reçois parfois mais trop tard pour les insérer à leur place, des communications fort intéressantes. C'est ce qui m'arrive encore aujourd'hui relativement à un mot : un de mes correspondants, M. Robert de Guyencourt, m'écrit ce qui suit :

« Je remarque que, sous *Mitrer*, vous dites que notre *mitron* picard pourrait bien n'être qu'un simple diminutif d'un primitif disparu : *mistre*, *mitre*, venu du latin *ministerium*, serviteur. Eh bien, ce *mitre* a parfaitement existé. Furetière le donne, mais avec un sens particulier, celui de *bourreau*, et il ajoute que les Normands appellent le bourreau « *mon doux mitre* ». J'ai tenu à vous signaler cette curieuse signification d'un mot qui évidemment vient de *ministerium* — le bourreau avait en effet une manière à lui d'*administrer* les gens, — et non pas, car c'est là que Furetière se trompe, d'une prétendue *mitre* dont on aurait jadis affublé le bourreau. »

On me fait aussi observer que le mot *moucade*, signifiant *moquette*, pourrait bien dériver du nom de la ville de *La Mecque*, comme le mot *mousseline* tire son origine de la ville de *Mossoul*. De tout temps *La Mecque* fut renommée pour ses tapis. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que l'étymologie qu'on me propose soit la véritable. Elle demande cependant confirmation.

Je termine mes études sur les mots de la lettre M par quelques recherches étymologiques sur une catégorie de noms de lieu.

La *Revue des patois gallo-romains* a publié dans ces derniers temps des articles très remarquables dans lesquels elle montre que des noms de famille romains sont devenus dans différentes provinces de France des noms de lieu. Un de mes amis, à qui j'ai communiqué ces articles, me priait dernièrement d'examiner quelles sont, dans la Somme, les localités dont les noms sont ceux d'hommes ou de familles d'origine romaine. Bien que cette recherche n'entre pas dans le cadre de mes études sur notre patois, je suis bien aise de consacrer quelques lignes à cette intéressante question.

On sait que le suffixe latin *acum* signifie *domaine, propriété* : ainsi *Pauliacum* signifie *domaine de Paulus*. Au IX^e siècle le *acum* se réduit à *ac* par la chute de la finale atone : c'est ainsi que *Drusiacum*, domaine de *Drusus*, est devenu *Drustac* dans le Dénombrement des biens de l'abbaye de Saint-Riquier. Plus tard, le *ac*

qui a persisté dans le Midi — Martignac, Cognac, Mauriac, etc. — disparaît dans nos contrées, de sorte qu'il ne reste plus chez nous que le génitif du nom latin.

Je ne rends pas compte de la transformation des mots. Ce travail est inutile pour ceux qui connaissent les lois qui y président, absolument inintelligible pour ceux qui n'y sont pas initiés. Je note seulement que le *s* et le *t* doux donnent *s*, *c* doux, souvent *ch*.

Un certain nombre des noms qu'on verra plus loin sont célèbres ou bien connus dans l'histoire romaine. Quant aux autres, on les trouvera dans l'Index que Quicherat a mis à la fin de son Dictionnaire latin-français.

Albinus a donné *Albiniacum*, domaine d'Albinus, d'où Aubigny (arrondissement d'Amiens).

Canius a donné *Cantiacum*, domaine de Canius, d'où Cagny (arrondissement d'Amiens).

Tatius a donné à l'origine *Tatiacum*, domaine de Tatius, défiguré en *Taceacum* pour *Tatiacum* en 662, d'où originairement *Taist*, puis, par fantaisie des scribes, *Thésy* (arrondissement d'Amiens).

Florus a donné *Floriacum*, domaine de Florus, d'où Fleury (arrondissement d'Amiens).

Constantinus a donné *Constantiacum*, domaine de Constantius, *Costentium* en 1069 dans une charte de Guy, évêque d'Amiens. Dans les siècles suivants, on rencontre la forme *Costency*. Le *s* de la syllabe initiale *Cons* existait encore au XI^e siècle et dans les siècles suivants. Le *n* de la même syllabe existe encore dans le langage des paysans qui disent *Continchy* pour *Cottenchy*, dénomination officielle de ce village qui est de l'arrondissement d'Amiens.

Montanus a donné *Montaniacum*, domaine de Montanus, d'où Montigny (arrondissement d'Amiens).

Non loin de Montigny se trouve un village qui a la figure d'un nom d'origine latine : c'est Coisy, qui représente une forme *Cottiacum*. Ici le *acum* est ajouté à un radical celtique analogue

au breton *cout*, bois, forêt. Il en est de même, d'après Cocheris, de *Sailly* dont le radical est le celtique *catil*, bois, forêt.

Lollius a donné *Lolliacum*, domaine de Lollius, d'où *Loailly* (arrondissement d'Amiens).

Carus a donné *Cartiacum*, domaine de Carus, d'où à l'origine Quéry (c. *quer*, cher, de *carus*) puis, par changement de *e* en *i*, Quiry (arrondissement de Montdidier).

Clarus a donné *Clariacum*, domaine de Clarus, d'où Clairy (arrondissement d'Amiens) et Cléry (arrondissement de Péronne).

Lupercus a donné *Luperciactum*, domaine de Lupercus, d'où la dénomination officielle Louvrechy, que les paysans prononcent Louverchy, (arrondissement de Montdidier).

Mallius a donné *Malliacum*, domaine de Mallius, d'où Mailly. Il y a, dans la Somme, deux localités de ce nom, (arrondissements de Doullens et de Montdidier).

Tullius a donné *Tulliacum*, domaine de Tullius, d'où Tully (arrondissement d'Abbeville).

Drusus a donné *Drustiacum*, domaine de Drusus, *Drustiac* au IX^e siècle, aujourd'hui Drugy (arrondissement d'Abbeville). Pour le *s* changé en *g*, comparez le picard *infuger* et le français *infuser*.

Cantius a donné *Cantiacum*, domaine de Cantius, d'où Canchy (arrondissement d'Abbeville).

Curtius a donné *Curtiacum*, domaine de Curtius, d'où Curchy (arrondissement de Péronne).

Brutus a donné *Brutiactum*, domaine de Brutus, d'où Brouchy (arrondissement de Péronne).

Gentius a donné *Gentiacum*, domaine de Gentius, d'où Ginchy (arrondissement de Péronne).

Pontius a donné *Pontiactum*, domaine de Pontius, d'où Panchy (arrondissement de Montdidier).

Crassus a donné *Crastiactum*, domaine de Crassus, d'où Orécy (arrondissement d'Abbeville).

Arrius a donné *Arriactum*, domaine d'Arrius, d'où Arry (arrondissement d'Abbeville).

Dalcius a donné *Dulliacum*, domaine de Dalcius, d'où Douilly (arrondissement de Péronne).

Il y a dans la transformation des noms comme dans celle des autres mots, chute, addition et transposition de lettres.

Le *r* est tombé dans *Maligny* qui vient certainement de *Martiniactum*, domaine de Martinus.

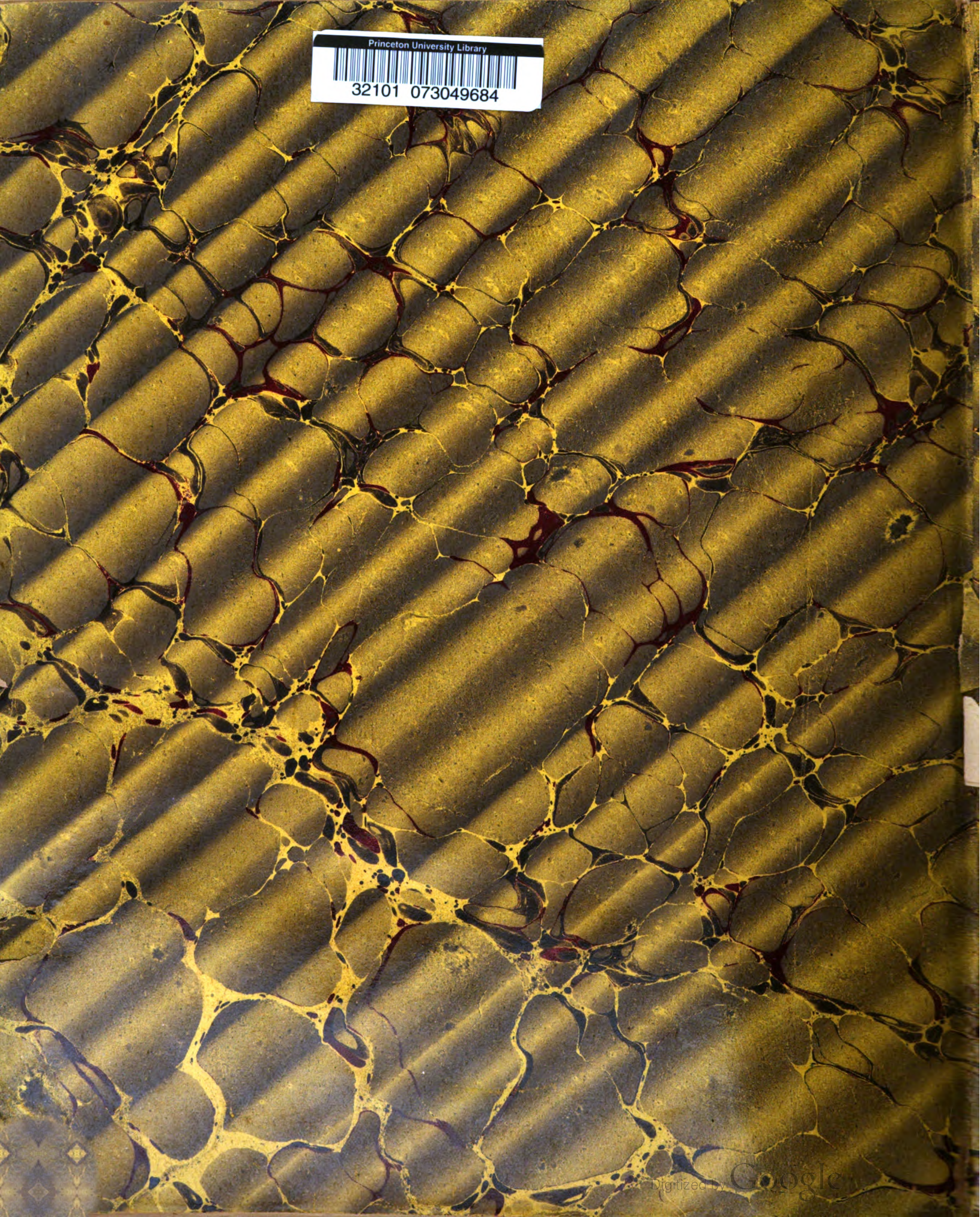
Le *n* est tombé dans *Plachy*, de *Plantiactum*, domaine de Plancus.

Le *l* a été transposé dans *Falvy*, de *Flaviactum*, domaine de Flavius, qui, dans l'Aisne, a donné Flavy, dit le Martel. On a sans doute remarqué que le *r* est aussi transposé dans Louvrechy, de *Luperciactum*. Il en est de même dans Vrely (canton de Rosières), que les paysans prononcent Verly, qui vient, par changement de *n* en *l*, de *Verntiactum*, domaine de Vernus.

J'aurais pu allonger cette liste de noms de lieu. Telle qu'elle est, elle montre que l'étymologie peut servir à l'histoire et à la géographie de notre pays à l'époque gallo-romaine, sans compter que ces noms constituent par eux-mêmes des antiquités aussi curieuses qu'intéressantes.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

Amiens. — Imp. T. JEUNER, 45, rue des Capucins.



128 10/24/00
IXA-2964854
v. 1 of 2

